

vol. 37/2 | 2020

Vol.37/2

**L'espace public en sciences de la communication. À la croisée des regards
des pays arabophones et africains subsahariens**



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/communication/12199>

DOI : 10.4000/communication.12199

ISBN : 978-2-921383-94-3

ISSN : 1920-7344

Éditeur

Université Laval

Référence électronique

Communication, vol. 37/2 | 2020, « Vol.37/2 » [En ligne], mis en ligne le 03 août 2020, consulté le 01 octobre 2021. URL : <https://journals.openedition.org/communication/12199> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/communication.12199>

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2021.



Les contenus de la revue *Communication* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

SOMMAIRE

Articles

Le concept d'espace public à l'épreuve des terrains arabophones et subsahariens

Approches communicationnelles

Oumar Kane et Khaled Zouari

Les talk-shows en Égypte

Maria Adib Doss

L'espace public contestataire à l'épreuve de la délibération en Algérie

Nabila Aldjia Bouchaala et Aïssa Merah

Postures et mises en scène de la presse satirique dans l'espace public francophone d'Afrique subsaharienne

Jean Pierre Sagné

Activisme en ligne et transformations sociopolitiques au Burkina Faso

Lassané Yameogo

Hors thème

Les dimensions genrées des dispositifs technologiques à vocation relationnelle

Le cas de l'assistante virtuelle Azuma Hikari

Delphine Dupré, Laurène Beccucci, Aurélie Laborde et Valérie Carayol

Rendre visibles les conséquences de la surveillance numérique

Le cas du « scandale » Cambridge Analytica

Camila Pérez Lagos

La publicisation des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation dans la presse nationale étatsunienne

Ester Badau

L'actualité d'un pays étranger sous le prisme de la proximité culturelle et éditoriale

Couverture de l'élection biélorusse par la presse russe et française

Vitaly Buduchev

Recherches

Que peut-on attendre d'une régulation du sexisme dans la publicité en France ?

Laurence Corroy et Sophie Jehel

Sphères publiques et représentations sociales du vaccin

Analyse chez les pro-vaccins et les anti-vaccins

Sandrine Gaymard et Romain Hidrio

Alimentation « saine » ? Saine pour qui ? Pour quoi ?

Exploration critique de la culture alimentaire biomédicalisée au Québec

Myriam Durocher

L'affordance auditive entraîne-t-elle une affordance verbale sur les sites Web d'apprentissage de langue ?

Perihane Adel

Le rite, « porte ou pont » ?

Perspectives critiques sur la ritualité contemporaine

Pascal Lardellier

Compromis lors d'une recherche-action à La Poste

Emilie Blanc

Mesures objectives et biais d'estime de soi

Un regard méthodologique sur la recherche-action

Jean-Louis Pernin, Jasmine Pernin et Flora Lallau

Modélisation et catégorisation du potentiel viral d'un objet culturel en ligne et du profil des individus selon les intentions de partage

Ugo Roux

Lectures

M. King ADKINS (2018), Television Storyworlds as Virtual Space

New York, Lexington Books

Andrea Semprini

Romain BADOUAR et Clément MABI (dir.), supervisé par Cécile MÉADEL (2015),

« Controverses et communication »

Hermès, 73, Paris, CNRS Éditions.

Aïssa Merah

Olga BAYSHA (2019), Miscommunication Social Change: Lessons from Russia and Ukraine

Lanham, Lexington Books

Mercedes Escamilla

Olivier BELIN et Florence FERRAN (dir.) (2018), Les éphémères et l'événement

Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme

Izabeau Legendre

Marianne BLOCH-ROBIN (2017), Carlos Saura : paroles et musique au cinéma

Villeneuve d'Ascq, Septentrion, Coll. « Arts du spectacle-Images et sons »

Pascale Gossin

Gilles BOENISCH (2019), Démontage, détournement, dérision. La « défaite » numérique

(s. l.), Panacotta

Thierry Daunois

Jean BURGESS et Joshua GREEN (2018), YouTube, Online Video and Participatory Culture

Cambridge, Polity Press

Marie Canet

Maxime CERVILLE et Nelly QUEMENER (2018/2015), Cultural Studies. Théories et méthodes

2^e édition, Paris, Armand Colin

Catherine Roth

Harry COLLINS (2018), Artfictional Intelligence. Against Humanity's Surrender to Computers

Cambridge, Polity Press

Julia Velkovska

Constance DILLEY (2018), Crosscurrents. How Film Policy Developed in Quebec 1960-1983

Québec, Presses de l'Université du Québec
Yasmine Belam

Tourya GUAAYBESS (2019), Les médias dans les pays arabes : des théories de développement contrariées aux politiques de coopération émergentes

Préface de Naomi SAKR, Londres, ISTE Éditions Ltd
Khaled Zamoum

Roselyne KOREN (2019), Rhétorique et éthique. Du jugement de valeur

Paris, Classique Garnier, Coll. « L'Univers rhétorique, n° 6 »
Blaise Marchandeu Berreby

Guylaine MARTEL (2018), Incarner la politique. La construction de l'image médiatique des femmes et des hommes politiques au Québec

Québec, Presses de l'Université Laval
Pierre Leroux

Aïssa MERAH, Michèle GELLEREAU et Nabila Aldjia BOUCHAALA (dir.) (2017), Reconfiguration des expressions culturelles à l'ère du numérique

Paris, L'Harmattan
Fetta Belgacem

Louis Moreau de BELTAING (2019), D'un sens l'autre. Le sacré-profane et l'entre-nous

Paris, L'Harmattan, Coll. « Psychanalyse et civilisations »
Alain van Cuyck

Pierre MOUNIER (2018), Les humanités numériques. Une histoire critique

Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Coll. « Interventions »
Gina Puică

Katie MOYLAN (2019), The Cultural Work of Community Radio

Londres, Rowman & Littlefield International
Amélie Daoust-Boisvert

Rachel O'NEILL (2018), Seduction. Men, Masculinities and Mediated Intimacy

New York, Polity Press
Érik Neveu

Véronique PRINCE et Thierry GIASSEN (2019), Là, tout de suite ? La gestion de crise gouvernementale à l'ère de l'instantanéité médiatique

Québec, Presses de l'Université du Québec, Coll. « Communication – Relations publiques »
Lyllette Lacôte-Gabrysiak

Michael SCHUDSON (2018), Why Journalism Still Matters

Londres, Polity Press
Érik Neveu

Gilles TENEAU et Géraldine LEMOINE (2019), Toxic handlers. Les générateurs de bienveillance en entreprise

Paris, Odile Jacob
Adel Ben Mbarek

Anaïs THEVIOT (2019), Big Data électoral. Dis-moi qui tu es, je te dirai pour qui voter

Lormont, Le bord de l'eau
Edmondo Grassi

Anaïs THEVIOT (dir.) (2019), Médias et élections. Les campagnes 2017, primaires, présidentielles et législatives françaises

Lille, Septentrion
Éric Dacheux

*Amanda WAKARUK et Sam-chin LI (dir.) (2019). Government Information in Canada:
Access and Stewardship
Edmonton, Presses de l'Université d'Alberta
Siham Alaoui*

Comité de lecture

Nous remercions

Comité scientifique

Nous remercions

Articles

Le concept d'espace public à l'épreuve des terrains arabophones et subsahariens

Approches communicationnelles

Oumar Kane et Khaled Zouari

- 1 Penser l'espace public en sciences de la communication au regard des analyses théoriques et empiriques liées aux terrains de recherche arabophones et africains subsahariens nécessite de s'interroger sur la valeur heuristique de ce paradigme, sujet à débats entre chercheurs de diverses disciplines. L'espace public, dont les acceptions sont extrêmement variées, est communément conçu comme un espace de production rationnelle de l'opinion publique par la société civile. La société civile, chez Georg W. F. Hegel (1999), est un moment de médiation entre l'État et la sphère privée. Il se pose dès lors le problème de la tension existant entre l'objectivation d'une rationalité discursive entièrement tournée vers les espaces publics et une subjectivation qui est réputée se construire exclusivement dans la sphère privée. On notera au passage que la première aura pris le pas sur une tentative de comprendre l'espace public en rapport avec la constitution de soi dans le débat contemporain sur la question, à la suite notamment des travaux fondateurs de Hannah Arendt (1961) et de Jürgen Habermas (1962), qui mobilisent respectivement les concepts de domaine public et d'espace public en les opposant à un domaine privé et à une sphère privée. Probablement en raison de sa portée moins spéculative et d'une importante dimension historique, sociologique et communicationnelle, le travail d'Habermas occupe une place centrale dans les recherches en sciences humaines et sociales.
- 2 Habermas lie l'émergence d'un espace public politique à la diffusion des moyens de communication de masse, à la crise des anciens régimes européens et à la formation d'une culture politique nouvelle et participative. Il admet qu'un espace public aurait préexisté à celui du XVIII^e siècle qu'il décrit, mais il se caractériserait par un manque d'autonomie en ce sens qu'il était informé par une économie de la représentation¹ instrumentalisée par les puissants pour se donner à voir au peuple. Cette préhistoire de l'espace public serait parente de la perte d'autonomie à laquelle on assiste

présentement et qu'Habermas qualifie de *reféodalisation* pour bien montrer qu'on assiste à un recul et que la transformation structurelle est une forme de dégénérescence. La différence entre les deux formes (espace public féodal et espace public reféodalisé) se situe dans l'hégémonie exercée par l'instance qui dénie à la rationalité discursive son autonomie : le pouvoir politique et sa représentation au Moyen Âge européen ou la marchandisation économique et la publicité-réclame dans la période contemporaine.

- 3 Pour autant, la reféodalisation à laquelle fait référence Habermas serait biaisée par les sources relatives à l'historiographie médiévale si l'on en croit Stéphane Haber (2011), qui a montré que la mémoire elle-même constituait un enjeu politique et que les registres consulaires censés garder la trace des débats et délibérations dans la France médiévale sont biaisés. La critique historiographique de la thèse habermassienne constitue ainsi une prise de distance « par le haut », si l'on peut dire. « Par le bas », l'opinion publique pose le problème inverse de celui de l'espace public. Sans forcément concevoir l'opinion publique comme un artefact qui agglomère des opinions individuelles atomisées et qui est destiné à servir un dessein partisan (Bourdieu, 1973), il importe cependant de remettre en question le rapport de l'espace public avec la formation d'une opinion publique dite éclairée. Car s'il est vrai que pour Habermas il n'existe d'espaces publics que dans la multiplicité de leurs occurrences *hic* et *nunc*, où des êtres situés sociohistoriquement se réalisent en tant que citoyens par l'exercice d'une raison *universellement partagée*, il devient important d'interroger l'unicité de cet espace dans la mesure où la diversité de ses conformations rend problématique le partage d'une norme commune. Faisant droit aux nombreuses critiques qui lui ont été adressées, Habermas (1992) est revenu sur la genèse de l'espace public bourgeois et sa dégénérescence. Précisant qu'à côté de la sphère publique bourgeoise existe une autre sphère *plébéienne*, porteuse de normes différentes, l'auteur soutient cependant que l'essentiel est l'éthique de la discussion qui prévaut dans ces sphères différenciées et qui est la condition de leur dialogue mutuel².
- 4 Les débats sur le bon ou le mauvais usage d'Habermas existent dans de nombreuses disciplines (histoire, philosophie, science politique, sociologie, communication), même si tous les chercheurs reconnaissent la contribution fondatrice du philosophe allemand (Aubin, 2014). En histoire, Stéphane Van Damme (2011) montre que le concept d'espace public se déploie entre la sphère de l'idéologie et celle de la matérialité des moyens de communication. Seyla Benhabib (1996 et 2003) privilégie plutôt une approche interdisciplinaire pour interroger le concept d'espace public à la lumière du concept de démocratie. Dans ses travaux, elle fait référence à Arendt pour évoquer un espace public agonistique basé sur la dimension civique. De nombreux critiques ont par ailleurs insisté sur l'absence de prise en compte de la diversité des expressions civiques à la veille de la Révolution française. C'est par exemple le cas d'Oskar Negt (2007), ancien assistant d'Habermas, qui lui reproche de procéder à une « synthèse illusoire de la totalité sociale ». Deux dimensions absentes abondamment pointées chez Habermas sont la voix des femmes et celle des classes laborieuses. Ces inflexions donneront lieu à moult travaux destinés à réinjecter de la diversité et du conflit dans l'analyse sociohistorique, y compris par la mobilisation du concept de contre-publics subalternes qui « forment des arènes discursives parallèles dans lesquelles les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent des contre discours, ce qui leur permet de

fournir leur propre interprétation de leurs identités, de leurs intérêts et de leurs besoins » (Fraser, 2005 : 126).

- 5 Au-delà de ces critiques théoriques et méthodologiques devenues classiques, des prises de distance de nature épistémologique sont également possibles. Il serait aisé de montrer avec Michel Foucault (1989) que la distinction entre l'État et la société a son origine dans une épistémè occidentale spécifique. Par conséquent, la plus grande prudence est de rigueur quand on cherche à comprendre des *espaces autres* (hétérotopies) à travers une grille conceptuelle forgée à partir de l'expérience propre à certaines configurations sociohistoriques. Cela signifie qu'interroger la pertinence de la mobilisation du concept d'espace public dans la production d'une intelligibilité des sociétés non occidentales nécessite de prendre de grandes précautions.
- 6 À l'opposé des débats historiographiques qui évaluent la pertinence de mobiliser le cadre habermassien pour analyser telle ou telle période historique, en sciences de la communication, c'est notre condition historique présente qu'il s'agit d'interroger³. Dès lors, le critère de pertinence ne sera pas temporel, mais spatial dans la mesure où la pertinence d'un décentrement se fait sentir. Dans la discipline communicationnelle, le débat sur l'espace public a notamment été infléchi sous la forme d'une opposition entre l'importance relative du consensus et celle du dissensus dans l'économie générale des interactions langagières. Ces débats renvoient souvent vers la construction et la déconstruction de ce concept ainsi que vers les accords et les désaccords sur ses origines et ses significations. Bernard Miège (1995), par exemple, évoque un espace public « élargi » et « fragmenté » en vue d'intégrer sa diversité du point de vue des sujets débattus et des enjeux impliqués, mais aussi pour prendre en compte la diversité de ses actualisations spatiotemporelles. Peter Dahlgren (1994) propose de tenir compte des intérêts partisans qui occupent une place centrale dans le fonctionnement des sphères publiques concrètes. Ce processus d'*ouverture* consiste en d'autres termes à réduire la prétention à la rationalité délibérative et à tenir compte d'espaces d'interaction discursive que nous aurions néanmoins avantage à penser « publiquement », si l'on entend par là le caractère public et l'intérêt commun des échanges qui y ont lieu. Dans les travaux en communication qui mobilisent le concept d'espace public, deux catégories sont récurrentes : celle d'espace (comme lieu physique de rencontre de personnes physiques) et celle de technologies (qui mettent en jeu la dimension interactionnelle et discursive corrélative des échanges). Ces deux usages recoupent les deux significations de l'espace public en anglais : *public sphere*, soit l'espace symbolique d'interactions à visée politique, et *public space*, soit le lieu concret inscrit dans l'espace physique. Car malgré l'accent mis sur la dimension médiatique ou technologique corrélative de l'essor des plateformes numériques, l'espace physique demeure central dans tout projet de contestation politique dans les terrains arabes et subsahariens : « [...] l'expression publique appelle un territoire, celui de la place vide, un espace symbolisant l'espace commun par excellence et un espace partagé au sens de "milieu" » (Nassima, 2016). Cette « occupation » physique de lieux auxquels une signification politique et symbolique est attribuée (place Tahrir en Égypte, Wall Street aux États-Unis, Maïdan en Ukraine, place Taksim en Turquie, place de l'Obélisque au Sénégal, etc.) est tout à fait centrale et demeure récurrente dans les « mouvements sociaux » récents. En d'autres termes, la construction des « publics » est concomitante de leur « mobilisation », et dans ce processus la question de la communication (à travers divers dispositifs technomédiatiques) est centrale. On voit ici le nécessaire

travail de conjonction d'une dimension matérielle et d'une fonction symbolique pour interroger le politique.

- 7 Singulièrement, cette matérialité politique et symbolique des places publiques est bien visible dans les cas rarissimes où elles sont désertes.

Photo 1. Matérialité politique et symbolique des places publiques



- 8 Cette absence de toute présence humaine peut être consécutive à des politiques répressives à l'encontre de toute manifestation lorsque les germes de la contestation commencent à émerger et menacent d'essaimer. Mais la pandémie de la COVID-19 en ce mois de mars 2020 permet peut-être pour la première fois depuis longtemps de voir des espaces publics simultanément vides un peu partout à travers la planète.

Photo 2. Désertion



- 9 Bien que consécutive à une crise sanitaire mondiale, cette « désertion » n'en revêt pas moins une dimension politique fondamentale, permettant de voir en quoi l'indistinction entre la vie animale (*zôê*) et la vie proprement humaine (*bios*) peut devenir l'objet d'une régulation étatique (*bios politikos*) (Agamben, 1997) qui ne laisse aucune place ni à la société civile ni à l'espace public. On peut donc *négativement* voir dans cette vacuité des espaces le meilleur indice de leur dimension politique et symbolique au moment même où celle-ci est niée au nom d'impératifs liés à la survie de la collectivité sociale.
- 10 Dans quelle mesure le concept d'espace public (et ses appropriations) est-il utile pour analyser l'articulation entre la communication, le politique et les publics dans les pays arabophones et africains subsahariens ? Telle est l'interrogation centrale qui guide la problématisation dans le présent dossier thématique. L'objectif principal n'est pas de rajouter une nouvelle définition du concept d'espace public en sciences de la communication, mais d'en interroger la valeur heuristique et l'intérêt pour aborder des objets et des contextes sociopolitiques liés aux terrains subsahariens et arabophones.
- 11 Les travaux actuels portant sur les sociétés postrévolutionnaires conquises par la communication abordent la construction de l'espace public (physique et/ou numérique) résultant de l'élargissement de l'espace médiatique, des usages du Web et de l'émergence des médias alternatifs et citoyens (Zouari, 2017). À cet égard, travaillant sur l'espace public arabophone d'avant le printemps arabe, Larbi Chouikha et Éric Gobe (2013) considèrent que dans le contexte tunisien, il y a eu une telle domestication de l'espace public que toute possibilité d'expression critique devient illusoire. Ratiba Hadj-Moussa (2012) évoque des « projections thématiques » pour analyser la pertinence de la notion de « sphère publique arabe » considérée comme un « concept contesté » qui serait cependant plus englobante que la notion de « rue arabe » pour analyser le développement des médias satellitaires et d'Internet. Semia Mihoub étudie pour sa part

l'espace public contestataire et le « cybermilitantisme à l'heure de la révolution tunisienne » en évoquant de « fortes velléités de résistance ainsi qu'une forte répression » (2011 : 17). Par ailleurs, Muhammad Ayish (2008) met en exergue le rôle des médias satellitaires dans l'émergence de la sphère publique arabe au Moyen-Orient.

- 12 Pour saisir la contribution réelle des médias à la formation de l'espace public, une avenue possible consisterait à tenter d'évaluer le rôle des médias dans les révolutions arabes. Une lecture critique de ce processus nécessite de relativiser la thèse de l'influence des technologies d'information et de communication sur la construction de l'espace public arabe. À cet égard, Franck Mermier (2009) soutient que l'analyse critique de la place des médias dans la construction de la sphère publique arabe est légitimée par le rôle relatif des médias. L'espace public numérique, selon nous, est de ce fait considéré comme une métaphore, voire une utopie. Comme on peut le constater en s'intéressant de près aux conséquences de l'usage des médias sociaux numériques dans les révolutions (en Syrie, au Yémen et en Libye notamment), l'espace public dans ces aires géographiques semble être en gestation même si les médias traditionnels et numériques et les réseaux sociaux tentent de faire émerger des discours contradictoires et opposés. Dans la perspective critique qui est la nôtre, il est urgent de dissocier l'analyse de l'espace public des approches trop médiacentrées et de développer des approches inscrites dans le temps long, à rebours d'une attention exclusivement portée au surgissement événementiel, soit-il sociopolitique ou géopolitique.
- 13 De fait, dans plusieurs sociétés africaines, la parenté comporte des dimensions à la fois publiques et privées et agglomère des aspects autant politiques que domestiques (Bidima, 2000 ; Mbembé, 1995 ; Vidal, 2001). Par conséquent, la conception d'une scission radicale entre la société civile et l'État sera inadéquate pour comprendre la singularité de certaines expériences particulières du politique quand il interfère constamment et fortement avec les autres sphères de la vie sociale. La pertinence de mobiliser le concept d'espace public nous semble néanmoins défendable, dans la mesure où il est permis de penser à la fois avec Habermas et contre lui l'émergence d'un espace qui ne soit pas nécessairement un tiers-espace distinct de l'État (domaine public qui a prétention à prendre en charge le bien commun) ou du peuple (comme collection de personnes et d'intérêts privés). Cela permet une *appropriation* possible du concept au service d'analyses attentives à la spécificité sociopolitique des groupements examinés.
- 14 Tarik Dahou, qui s'est intéressé aux assemblées publiques locales dans le monde rural en Afrique subsaharienne, dénonce la « cécité théorique » qui consiste à ne pas considérer ces institutions comme des espaces publics au seul motif qu'ils ne colleraient pas parfaitement à l'idéal habermassien :
- 15 Des institutions éloignées de l'idéal de l'espace public sont trop vite rejetées dans « les réseaux invisibles », limbes du politique. La position qui consiste à rejeter des formes de délibération au rang de pratiques communautaires du simple fait de leur éloignement de l'idéal de la délibération publique constitue une impasse théorique (Dahou, 2005).
- 16 Des travaux maintenant anciens en anthropologie et en science politique ont montré que la violence fonctionne comme « une constante de l'expérience politique en Afrique. Elle fonctionne comme un des idiomes politiques au moment même où la démocratie s'impose comme référence universelle et incontournable » (Diaw, 2004 : 38). En d'autres termes, pour cette philosophe, c'est le corps lui-même qui devient le site d'un conflit

entre l'État et les citoyens. Dès lors se pose avec acuité la question des conditions normatives de possibilité d'une délibération dans des espaces à tel point fragmentés qu'il faut parler d'Afriques au pluriel. Une autre spécificité importante de la pensée politique sur l'Afrique par des Africains concerne une conceptualisation de l'État comme une entité cherchant à acquérir et à conserver le triple monopole de la violence légitime, des ressources économiques et de la vérité. C'est en ce sens qu'une sorte de totalisation émergerait, dont les effets sont notamment visibles sur le corps des femmes.

- 17 Quand la société et le pouvoir politique imposent à la femme des politiques en s'appuyant sur la culture, la tradition ou la religion, les femmes africaines répondent en s'appuyant sur la laïcité, la démocratie, les droits de la personne humaine : c'est la femme qui choisit les sources de légitimation du débat. Une telle posture a permis une réarticulation du privé et du public (Diaw, *op. cit.* : 43).
- 18 Il s'agit par conséquent d'être attentif au caractère mouvant des dynamiques qui tendent tantôt à expulser de l'espace public vers la sphère privée certains sujets (la religion), tantôt à faire émerger dans l'espace public des questions auparavant reléguées dans l'espace privé (la violence conjugale ou la contraception). Si ces enjeux ne sont en rien propres aux contextes arabes et subsahariens, ils y prennent cependant des contours particuliers, comme le montrent les débats et luttes autour de la réforme du code de la famille dans de nombreux pays arabes et subsahariens. Pour complexifier encore davantage le tableau, il faudrait faire état de travaux montrant l'existence d'espaces publics africains répondant de très près aux critères habermassiens. Ainsi Agghi Bahi (2003) a défendu la thèse selon laquelle en contexte ivoirien la « Sorbonne d'Abidjan » correspondrait de manière quasi idéale à la définition de l'espace public dans la mesure où il s'agit d'un regroupement dans un espace physique de personnes délibérant du bien commun à travers un formalisme stylistique particulier. Les cas de figure sont donc nombreux et permettent tantôt une critique radicale de la conceptualisation habermassienne originelle de l'espace public, tantôt une mise en correspondance montrant la fécondité de son heuristique. C'est par conséquent uniquement sur pièce qu'il est possible de juger de la pertinence de mobiliser le concept d'espace public sur des terrains *autres* tels que ceux analysés par les contributeurs au présent numéro de la revue *Communication*.
- 19 Ce numéro thématique interroge en creux la possibilité d'un usage contrôlé du concept d'espace public. Il s'agit de chercher à comprendre de quelle manière l'espace public est investi discursivement et performativement par les différents acteurs et quelles sont les formes d'appropriation et de représentation des espaces publics adaptées pour en avoir une bonne intelligence. C'est en creux la question d'un renouvellement ou d'une adaptation plutôt que d'un abandon du concept qui semble se dessiner dans les contextes arabophones et africains subsahariens analysés dans les quatre articles thématiques du numéro.
- 20 **Maria Adib Doss**, dans son article intitulé « Les *talk-shows* en Égypte », mobilise la notion (plutôt que le concept) d'espace public qui « englobe des espaces de lutte pour le peuple et les acteurs de l'opposition, un espace physique et idéologique de rencontre, qui se caractérise par des tensions inévitables entre ces derniers et le régime ». Ce faisant, l'auteure cherche à rendre compte des stratégies protéiformes mobilisées par le pouvoir égyptien pour contrôler les productions médiatiques potentiellement corrosives que sont les *talk-shows*. Ce genre télévisuel, qui a émergé dans la

décennie 2000 dans l'ensemble de la sphère sociale (y compris dans l'espace privé), a servi de plateforme de dialogue et de débat, constituant ainsi, « d'une part, une occasion de publicisation aussi bien pour le public que pour les acteurs politiques et, d'autre part, un défi pour les régimes ». Il s'ensuit que selon les configurations, c'est tantôt le statut d'espace public (consensus), tantôt celui d'arène publique (conflit) qui caractérise les *talk-shows* égyptiens durant la période considérée. Quoi qu'il en soit, Adib Doss montre bien qu'une dimension anthropologique importante est à prendre en compte, celle de l'oralité et de son accessibilité qui redouble un genre populaire et explique en partie le succès de ces émissions dont le contenu est éminemment sociopolitique puisqu'il traite des préoccupations quotidiennes des citoyens (dysfonctionnement des services, nouvelle augmentation des prix, etc.). Comme dans d'autres pays africains, les *talk-shows* ont contribué à l'émergence d'une authentique *écologie médiatique* en démocratisant l'accès au contenu de la presse écrite et en le vulgarisant. La production de revues de presse orales est en effet une tendance lourde qu'on trouve dans de nombreux pays du Maghreb et d'Afrique subsaharienne ; il s'agit d'un genre très prisé qui favorise l'accessibilité des contenus médiatiques à de vastes pans d'une population analphabète. L'auteure montre que des dynamiques de reprise en main du discours médiatique ont lieu à partir de 2013, ce qui témoigne de la disparition des émissions de *talk-shows* qui ont marqué la dernière décennie du règne de Moubarak et ont accompagné la révolution de janvier 2011.

- 21 **Nabila Bouchaala et Aïssa Merah** se sont intéressés au cas algérien dans leur article intitulé « L'espace public contestataire à l'épreuve de la délibération en Algérie ». Partant de l'hypothèse de l'émergence d'un espace public contestataire, les auteurs montrent que les discours construits par les slogans sont à mettre en relation avec « une esthétique communicationnelle qui permet à la fois une participation symbolique à la marche et une mise en scène du déploiement de l'être social dans sa communauté lors d'un moment marquant son histoire ». Après avoir évalué l'apport des théoriciens occidentaux de l'espace public et leurs débats internes (Habermas, Fraser, Negt, Thompson), Bouchaala et Merah prennent en compte la spécificité du terrain algérien au vu de la particularité du medium choisi comme objet : le slogan (écrit et oral). Il s'agit d'en évaluer la capacité d'interpellation au regard des conditions sociopolitiques du mouvement étudié (le Hirak).
- 22 Bouchaala et Merah montrent que dans le cas algérien, la prise en compte des espaces ordinaires d'interaction est une condition nécessaire pour porter au jour l'émergence d'une « conscience de la situation d'opprimé » à travers la convergence non de délibérations langagières (comme chez Habermas), mais de formes sémio-discursives expressives particulières (les slogans). Ces slogans performant trois fonctions spécifiques dans le contexte du mouvement : une fonction négative de refus contestataire, une fonction positive d'action de revendication et une fonction productive d'une identité.
- 23 La contribution de **Jean-Pierre Saigne** intitulée « Postures et mises en scène de la presse satirique dans l'espace public » est d'une originalité certaine au vu de son objet : analyser la contribution des journaux satiriques à la construction d'un espace public en Afrique francophone subsaharienne à travers les interrogations suivantes : Quel est le rôle des journaux satiriques dans la construction de l'espace public ? Comment se mettent-ils en scène ? Peut-on parler d'une homogénéité dans les formes de mises en scène et de traitement de l'actualité ? L'auteur prend soin de clarifier en exergue qu'il

ne cherche pas à procéder à une analyse sémio-discursive de la production satirique (caricatures ou images satiriques), mais plutôt à identifier les « les postures et mises en scène des journaux satiriques dans l'activation de l'espace public ». Il s'ensuit que seule une forme subtile de négociation peut expliquer la survie des journaux satiriques dans des environnements où l'affrontement avec les pouvoirs politique et religieux (deux instances particulièrement saillantes dans le contexte burkinabé) est fréquent.

- 24 Mobilisant la littérature en communication pour proposer des distinctions théoriques pertinentes (« espace commun », « espace politique », « espace médiatique », « espace public ») pour son objet, Sagno convoque par ailleurs des théoriciens du politique en Afrique (Bidima, Mbembé, Gazibo) de manière à conférer une double profondeur à son analyse qui se situe à l'intersection de la presse satirique, de l'espace politique et de l'espace public.
- 25 **Lassané Yaméogo**, dans « Activisme en ligne et transformations sociopolitiques », cherche à « mettre en perspective l'activisme en ligne avec la gouvernance politique afin de saisir les transformations sociales et politiques qui en découlent ». S'intéressant au contexte burkinabé, l'auteur analyse les pratiques info-communicationnelles en ligne à partir d'une perspective sociopolitique. Faisant l'hypothèse d'une relation entre les transformations techno-socio-politiques et l'émergence d'un « cyber contre-pouvoir citoyen » au Burkina Faso, il soutient l'argument selon lequel les webactivistes burkinabés développent un rapport éthique particulier (un éthos) corrélatif d'un espace public considéré comme « alternatif ». Complexifiant le jeu d'acteur auparavant constitué des figures centrales du politicien et du journaliste, le webactiviste (qui se distingue du cybermilitant) parviendrait selon Yaméogo à catalyser l'émergence d'un contre-pouvoir dont l'espace de déploiement serait le Web.
- 26 Ces contributions, qui portant sur les pays arabes (Égypte et Algérie) et subsahariens (Afrique francophone), permettent de voir à l'œuvre une mise en tension des frontières entre le privé et le public, le politique et le médiatique, le présent et l'absent, le dialogue et le conflit. Toutes ces dimensions sont centrales pour une perspective communicationnelle renouvelée sur un concept certes en crise, mais dont un usage critique semble rendre possible la mobilisation dans des espaces anthropologiquement différents, où la finalité du politique n'est toutefois pas fondamentalement différente de celle qu'elle donne à voir sous les cieux arabophones et africains subsahariens.

BIBLIOGRAPHIE

AGAMBEN, Giorgio (1997), *Homo sacer. Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil.

ARENDT, Hannah (1961), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy.

AUBIN, France (2014), « Entre espace(s) public(s) et sphère(s) publique(s) : bilan des travaux francophones sur une notion », *Canadian Journal of Communication*, 39(1) : 89-110.

AYISH, Muhammad, (2008), *The New Arab Public Sphere*, Leipzig, Franck & Timme.

- BAHI, Aghi (2003), « La “Sorbonne” d’Abidjan : rêve de démocratie ou naissance d’un espace public ? », *Revue africaine de sociologie*, 7(1) : 1-17.
- BENHABIB, Seyla (1996), *Democracy and Difference. Contesting the Boundaries of the Political*, Princeton, Princeton University Press.
- BENHABIB, Seyla (2003), *The Reluctant Modernism of Hannah Arendt*, Toronto, Rowman & Littlefield Publishers.
- BIDIMA, Jean-Godefroy (2000), « Le corps, la cour et l’espace public », *Politique africaine*, 77 : 85-106.
- BOURDIEU, Pierre (1973), « L’opinion publique n’existe pas », *Les Temps modernes*, 318 : 1292-1309.
- CHOUIKHA, Larbi et Éric GOBE (2013), « La Tunisie en 2012. Heurs et malheurs d’une transition qui n’en finit pas », *Année du Maghreb*, IX : 385-407.
- DAHOU, Tarik (2005), « L’espace public face aux apories des études africaines », *Cahiers d’études africaines*, 178, mis en ligne le 30 juin 2008. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/5412>. Page consultée le 7 décembre 2019.
- DAHLGREN, Peter (1994), « L’espace public et les médias. Une nouvelle ère ? », *Hermès*, 13-14. [En ligne]. http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/15528/HERMES_1994_13-14_243.pdf?sequence=1. Page consultée le 7 mars 2020.
- DIAW, Aminata (2004), « Nouveaux contours de l’espace public en Afrique », *Diogenes*, 206 : 37-46. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-diogene-2004-2-page-37.htm#>. Page consultée le 15 janvier 2020.
- FOUCAULT, Michel (1989), « La gouvernementalité », *Magazine littéraire*, 269 : 97-103.
- FRASER, Nancy (2003), « Repenser l’espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante », dans Emmanuel RENAUD et Yves SINTOMER (dir.), *Où en est la théorie critique ?*, Paris, La Découverte, p. 103-134.
- FRASER, Nancy (2005), *Qu’est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et distribution*, Paris, La Découverte.
- GOBE, Éric et Larbi CHOUIKHA (2011), « La force de la désobéissance : retour sur la chute du régime de Ben Ali », *Tiers-Monde*, 5 : 219-226.
- HABER, Stéphane (2011), « Pour historiciser L’espace public de Habermas », dans Patrick BOUCHERON et Nicolas OFFENSTADT (dir.), *L’espace public au Moyen Âge. Débats autour de Jürgen Habermas*, Paris, Presses universitaires de France, p. 25-41.
- HABERMAS, Jürgen (1962), *L’espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- HABERMAS, Jürgen (1992), « L’espace public, 30 ans après », *Quaderni*, 18 : 161-191.
- HADJ-MOUSSA, Ratiba (2012), « Sur un concept contesté : la sphère publique arabe est-elle soluble dans les médias ? » *Anthropologie et sociétés*, 36(1-2) : 161-180. [En ligne]. <https://doi.org/10.7202/1011722ar>. Page consultée le 21 mars 2020.
- HEGEL, Georg W. F. (1999), *Principes de la philosophie du droit*, Paris, Flammarion.
- MBEMBÉ, Achille (1995), « Notes provisoires sur la postcolonie », *Politique africaine*, 60 : 76-109.

MERMIER, Franck (2009), « Médias et espace public panarabe : de quoi parle-t-on ? », dans Khadija MOHSEN-FINAN (dir.), *Les médias en Méditerranée. Nouveaux médias, monde arabe et relations internationales*, Paris, Actes Sud-MMSH-Barzakh, p. 74-91.

MIÈGE, Bernard (1995), « L'espace public : au-delà de la sphère politique », *Hermès*, 17-18 : 49-62.

MIÈGE, Bernard (2010), *L'espace public contemporain. Approche info-communicationnelle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

MIHOUB, Semia (2011), « Le cyberactivisme à l'heure de la révolution tunisienne », *Archivio Antropologico Mediterraneo* 2(13) : 17-31. [En ligne]. https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00678440/document. Page consultée le 23 mars 2020

NASSIMA, Dris (2016), « Introduction. Repenser l'espace public à l'aune des transformations sociales contemporaines », *Les Cahiers d'EMAM*, 28, mis en ligne le 21 juillet 2016. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/emam/1194>. Page consultée le 24 février 2020.

NEGT, Oskar (2007), *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot.

VAN DAMME, Stéphane (2011), « "Farewell Habermas" ? Deux décennies d'études sur l'espace public », dans Patrick BOUCHERON et Nicolas OFFENSTADT (dir.), *L'espace public au Moyen Âge. Débats autour de Jürgen Habermas*, Paris, Presses universitaires de France, p. 43-61.

VIDAL, Claudine (2001), « Sphère "publique", sphère "privée" : juridictions coutumières, juridictions d'État », dans Gérard WINTER (dir.), *Inégalités et politique publique en Afrique*, Paris, Karthala, p. 181-193.

ZOUARI, Khaled (2017), « Les TIC et le printemps arabe : réflexions autour de l'espace public numérique », dans Maude BONENFANT, Fabien DUMAIS et Gabrielle TREPANIER-JOBIN (dir.), *Les pratiques transformatrices des espaces socio-numériques*, Québec, Presses universitaires du Québec, Coll. « Les Cahiers du Gerse », p. 105-118.

NOTES

1. Habermas recourt ici au terme de *repräsentative Öffentlichkeit* pour rendre compte de cette publicité ritualisée par le pouvoir pour se donner à voir.
2. Il faudrait à cet égard évaluer son travail historique du point de vue de sa fonction heuristique plutôt que de sa valeur documentaire (Van Damme, 2011).
3. En considérant notamment que le *medium* de l'espace public est pour Habermas *l'usage public de la raison*.

INDEX

Mots-clés : espace public, débat public, opinion publique, démocratie, pouvoir politique

Keywords : public space, public debate, public opinion, democracy, political power

Palabras claves : espacio publico, debates públicos, opinión pública, democracia, poder politico

AUTEURS

OUMAR KANE

Oumar Kane est professeur titulaire au Département de communication sociale et publique, Université du Québec à Montréal. Courriel : kane.oumar@uqam.ca

KHALED ZOUARI

Khaled Zouari est maître de conférences, UFR Langues, culture et communication et membre du Laboratoire communication et sociétés, Université Clermont-Auvergne. Courriel : khaled.zouari@uca.fr

Les *talk-shows* en Égypte

Maria Adib Doss

- 1 Le cas égyptien représente un paradoxe clair entre une sphère publique politique et médiatique mouvante et conflictuelle sous Moubarak et une sphère publique verrouillée après juillet 2013. Le présent article revient sur le contexte autoritaire particulier avant janvier 2011, celui d'un régime durable et consolidé caractérisé par un degré de « dissonance autorisée au sein de nombreux espaces publics partiels, moins surveillés, et plus libres dans l'expression de la critique » (Vannetzel, 2011).
- 2 Cet article a pour but d'analyser quatre différentes dynamiques qui ont caractérisé la scène politico-médiatique sous Moubarak. Il vise à mettre en exergue le rôle qu'y ont joué les médias télévisuels à travers l'étude du dispositif des *talk-shows*, ces émissions qui ont foisonné à la télévision égyptienne et qui ont marqué la scène médiatique et politique du pays. Les *talk-shows* sont nés dans un contexte où le régime égyptien s'est livré à une ouverture graduelle de l'espace public aussi bien médiatique que politique, dans le but d'améliorer son image à l'international, mais aussi dans celui de neutraliser l'opposition interne.
- 3 L'espace public peut être défini de plusieurs façons, d'un concept strictement juridique qui « régle le bien et droits d'accès aux lieux physiques » (Staiger, 2009 : 310) au concept plus symbolique habermassien. Il s'agit d'un terme sociopolitique définissant le domaine entre la société civile et l'État, « qui représente la condition dans laquelle le débat public pourrait devenir une base d'une action politique » (*ibid.*). Ici, l'expression « espace public » sera utilisée dans le sens le plus large et le plus inclusif en tant qu'espace englobant des espaces de lutte pour le peuple et les acteurs de l'opposition, un espace physique et idéologique de rencontre, qui se caractérise par des tensions inévitables entre ces derniers et le régime.
- 4 En fait, le terme principal de notre étude, les *talk-shows*, se traduit en arabe par *al-barameg al-hiwareya*, ce qui signifie « émissions dialogiques ». Ainsi, selon cette expression, la composante initiale s'avère le débat ou le dialogue, et moins le spectacle ou le *show*. Dans le cas égyptien, les émissions communément appelées ainsi désignent le type d'émission sociopolitique apparue durant la dernière décennie du règne de Moubarak et qui a accompagné la naissance des chaînes satellitaires privées. Ces émissions étaient conçues à la base pour contourner les lois de l'audiovisuel, lesquelles

interdisaient la diffusion de journaux télévisés (JT) sur les chaînes privées, les JT demeurant le monopole de la télévision publique. C'est ce qui explique que certains des professionnels et spécialistes des médias en Égypte préfèrent parfois les définir comme des « émissions d'affaires courantes ». Chaque soir, les téléspectateurs égyptiens zappaient d'une chaîne à une autre pour suivre l'actualité présentée par ces émissions où l'on voyait les animateurs vedettes défier en direct les responsables publics. Ce phénomène a occupé les heures de *prime time* (entre 20 h et 23 h) des grilles de programmes des chaînes généralistes, remplaçant ainsi les fameuses séries télévisées. Le succès de ces émissions d'un tel format s'est illustré par la multiplication de leur nombre et a poussé la télévision publique à introduire son propre *talk-show* produit par le secteur privé, qui a disparu en 2011 à la suite d'une couverture des révoltes jugée scandaleuse.

- 5 Sans porter de jugement normatif sur la rationalité des arguments qui y circulent, il est possible de dire que l'espace public est devenu, dans les années 2000, un *espace d'intermédiation, de discussion, de confrontation entre l'État et la société civile*, où l'État peut être confronté à la critique et accepte d'y répondre (Guaaybess, 2005). L'étude de la télévision et notamment des *talk-shows* est cruciale à cet égard, car ils ont constitué le principal lieu où s'affrontaient et s'opposaient les différents protagonistes pour se légitimer et pour décrédibiliser le camp adverse.
- 6 La présente étude adopte une perspective nationale pour affirmer que les systèmes médiatiques sont avant tout tributaires des contextes nationaux, et surtout de la relation entre le régime politique en place et l'espace public.
- 7 Partant de l'étude du contexte d'émergence de ce dispositif au sein de l'Égypte prérévolutionnaire, l'article s'interroge sur la manière dont ces émissions ont marqué cet espace public avant janvier 2011. Comment ont-elles nourri des dynamiques contradictoires de l'autoritarisme ouvert ?
- 8 Pour analyser ces dynamiques, l'article propose d'étudier le processus d'émergence et de disparition de plusieurs émissions, mobilisant une étude de terrain menée dans le cadre de notre étude doctorale, entre octobre 2012 et juin 2015, dans des conditions politiques d'une extrême complexité. Cette étude est constituée d'une cinquantaine d'entretiens, avec des professionnels de ces émissions, des rédacteurs et animateurs, des militants et certains responsables politiques¹. Ces entretiens ont été complétés par deux autres matériaux, notamment les visites de plateaux et des sièges des chaînes. Cela nous a permis d'assister au tournage des émissions à la régie et d'accéder aux salons d'attente des invités. Ces visites nous ont permis de voir non seulement l'interaction concrète entre les invités des plateaux et les professionnels du *talk-show* en suivant des fragments des conversations qui se déroulaient entre eux, mais aussi comment l'identité des protagonistes présentés sur le plateau était discutée et comment était effectué le filtrage des appels téléphoniques. Nous avons procédé aussi à une analyse approfondie de plusieurs émissions à travers une analyse qualitative des interactions et échanges qui ont eu lieu sur le plateau. Cette étude s'est étendue de 2010 à 2013 et a porté sur cinq émissions différentes. À travers la sélection de séquences, nous étudions certains échanges qui se sont déroulés sur les plateaux. Les séquences choisies représentent des exemples qui expliquent notre analyse. Parmi les critères de sélection, nous avons mis l'accent sur les séquences qui marquaient un degré important de conflictualité ou au contraire de complicité extrême envers les invités et leurs positions. Certaines séquences furent aussi considérées comme « performatives » par

les acteurs eux-mêmes, citées à maintes reprises dans nos interviews ou dans leurs biographies.

- 9 Il s'est avéré indispensable de faire parler ces séquences en analysant l'échange, notamment la collaboration ou la conflictualité des animateurs à l'égard des invités et des témoins, ainsi qu'en élaborant une grille d'analyse détaillée (voir le tableau suivant).
- 10 La position de l'animateur par rapport au débat, qui s'exprime par un ensemble d'éléments de son discours ainsi que par d'autres éléments non verbaux, est en fait un élément décisif. En d'autres termes, défier ou collaborer dépend de plusieurs autres éléments que le discours² tels que la tonalité de l'échange ou la gestuelle. Un invité peut ainsi très bien être défié par un sourire ou un rire moqueur de l'animateur³.

Tableau 1. Typologie des principales interactions sur un plateau

COLLABORATION	DÉFI OU CONFRONTATION
Question ou demande • Information • Validation d'une information ou une position • Prise de position • Explication/narration • Précision	Question ^b • Attaque • Accusation • Critique • Moquerie • Décrédibiliser • Récuser
Accepter de coopérer ou réponse • Validation ou rectification^a • Explication • Précision • Prise de position • Information	Refus ou réponse contre-orientée • Non-validation • Non-réponse • Inversion de rôle • Prise de position contre-orientée • Opposition ou désaccord
Traitant la réponse (animateur) • Validation d'une information ou d'une analyse • Accord avec prise de position	Traitant la réponse (animateur) • Attaque • Accusation • Moquerie • Indignation • Désaccord avec une prise de position • Opposition ou non-validation d'une analyse ou d'une information • Contre-orientation
Pacification • Réconciliation • Concession	
Ajoutons aussi « la gestion de l'échange : passage de parole » et l'interruption en tant qu'acte agonale	

Légende : a) il s'agit d'une non-validation à visée coopérative ; b) ce sont des demandes d'information ou de prise de position, toutes contre-orientées par l'attaque, la moquerie ou la critique.

Les dynamiques de l'autoritarisme sous Moubarak

- 11 La problématique de l'étude de l'autoritarisme en général, et dans le monde arabe avant 2011 en particulier (Heydemann, 2002 : 54), interroge la nature et des mécanismes « des dynamiques qui garantissent le maintien des autocrates arabes » et « des ressorts de l'autoritarisme et de sa persistance » (Droz-Vincent, 2004), ainsi que les raisons de la longévité de ces régimes. Ces études tentent d'analyser les « manières dont l'autoritarisme politique arrive à se rendre légitime et à se faire accepter par les sociétés » (Ben Néfissa, 2015 : 3), en favorisant les termes d'« autocraties libéralisées » (Brumberg, 2002), d'« autocraties adaptatives » (Brumberg, 2004 : 7), de « régimes

hybrides » ou de « régimes autoritaires compétitifs » (Fawzy, 2010 : 41). Daniel Brumberg a expliqué ce paradoxe des régimes arabes par ce qu'il a appelé les « stratégies de survie », qui expliquent comment ces régimes ont procédé à une ouverture et sont entrés dans le jeu d'une transition sans issue tout en évitant leur défaite, défiant ainsi tout modèle linéaire de démocratisation. Il s'agit d'une adaptation et d'une ouverture tactique à travers la mise en place d'une atmosphère de libéralisation politique *illusoire* (Kienle, 2000), tout en gardant toujours le privilège d'intervenir pour arrêter ceux qui dépassent le seuil de ce qui est permis par le régime. De ce fait, la libéralisation n'est pas linéaire, mais plutôt cyclique et adaptative. Dans le cas égyptien, lorsque la pression monte, à la fois au sein de la société et de l'extérieur, comme celle due à l'invasion américaine de l'Irak par exemple, le régime assouplit les contraintes et permet plus d'activités civiques et une arène électorale plus ouverte. Cela dure jusqu'à ce que l'opposition politique paraisse menacer les règles du jeu établies par le régime, et dans ce cas ce dernier ne tarde pas à retourner aux méthodes de truquage des élections, de rétrécissement de l'espace politique et d'arrestation des militants (Brumberg, 2003).

- 12 L'espace public égyptien sous le régime de Moubarak est donc à étudier dans ce contexte. L'ouverture tolérée au départ par le régime égyptien a conduit à un élargissement progressif de celle-ci et à la multiplication des espaces de lutte. Frédéric Vairel définit les « espaces de conflit » logés au sein des systèmes autoritaires comme suit :

Une partie du monde social construite en même temps contre le domaine politique et ses institutions formelles et en référence à eux. Dans les espaces contentieux, les acteurs partagent l'idée que l'évolution de la politique par les mobilisations et l'activisme politique est possible. Ils ont également des pratiques et des compétences communes concernant les modes d'action : en rédigeant une déclaration, en organisant un sit-in, en créant une ONG ou un groupe rassemblant des personnes autour d'une cause. Les personnes actives dans ces espaces de litiges partagent aussi la camaraderie politique et l'amitié. En dépit de leurs positions politiques diverses ou même opposées ou de leurs concurrents, elles partagent une histoire de répression et de prison (2011 : 27-28).

- 13 Les arènes contentieuses sont une manière de neutraliser toute menace éventuelle susceptible de bouleverser les règles du jeu. Ainsi l'espace public devient-il une sphère de conflictualité permanente entre un régime autoritaire doté d'outils de régulation à géométrie variable et une société civile active.
- 14 En ce sens, il faut considérer les *talk-shows* comme une manifestation de ces stratégies adaptatives de survie du régime autoritaire, qui ont contribué, au sein de cette sphère active, à ses dynamiques. Leur rôle est à comprendre selon cette perspective (Zayani, 2014 : 16). En Égypte, dans les années 2000, les *talk-shows* ont pu créer un espace privilégié pour la diffusion publique d'informations et l'échange de points de vue. Leur omniprésence sur une myriade de chaînes satellitaires a fait participer les téléspectateurs et engendré des discussions en aval dans les cafés, les domiciles et les salons, les gens parlant de ce qui a été diffusé la veille au soir : « [*Les talk-shows*] ont la capacité unique de servir de plateforme pour le dialogue politique et le débat qui pourraient remettre en cause le statu quo politique arabe stagnant » (Lynch, 2006 : 26-33). Cette arène constitue donc, d'une part, une occasion de publicisation aussi bien pour le public que pour les acteurs politiques et, d'autre part, un défi pour les régimes. Dans ce contexte, les *talk-shows* sont l'un des acteurs majeurs de cette sphère publique

dynamique, constituant une arène supplémentaire de lutte entre les acteurs politiques et sociaux et le régime.

- 15 En l'absence de véritables partis politiques, de Parlement à majorité effective, et avec les pratiques répressives contre l'opposition, le rôle d'intermédiaire des médias de masse (Hafez, 2004) entre l'État et la société a dépassé très largement la simple fonction d'informer ou même de contribuer à la construction du sens des choses en rapportant et en commentant les faits.

L'ouverture de l'espace télévisuel

- 16 L'ouverture a en fait débuté dans les années 1990 et s'est accélérée dans les années 2000. Le monopole de la circulation de l'information sur le territoire national a longtemps été le privilège de l'État égyptien. Une réelle ouverture n'a vraiment eu lieu que lorsqu'il s'est trouvé contraint de suivre ce que Tourya Gaaaybess a appelé la « trajectoire de dépendance » (2013) en matière de politique médiatique. Le monopole absolu a été en partie responsable de l'inertie des institutions médiatiques qui pénalisait la place de l'Égypte en matière d'audiovisuel lors de la montée d'une concurrence régionale, notamment avec la couverture de la première guerre du Golfe. Et ce, car pendant des décennies, l'Égypte avait la suprématie dans la région en ce qui concerne la production cinématographique et audiovisuelle. S'ajoutait à cela l'émergence d'autres sources d'information, notamment les chaînes satellitaires panarabes telles qu'Al Jazeera et les bouquets arabes spécialisés, comme A.R.T ARAB Radio and Television (bouquet payant), Orbit (cryptée et payante) et MBC (non payante), financées par des fonds saoudiens. Ainsi le public national était-il de moins en moins soumis au message unique officiel. Ces chaînes ont attiré un nombre considérable d'animateurs vedettes de l'époque. À titre d'exemple, Hamdi Kandil⁴ animant une émission de *talk-show* sur ART, diffusée à 22 h et intitulée *Avec Hamdi Kandil* (1996-1997). Bien avant qu'Al Jazeera ne le fasse, il a interviewé des leaders de la région comme Yasser Arafat, Hassan Nasrallah⁵, Ali Abdallah Saleh⁶ ou Sadek al-Mahdi⁷. Avec son style habituel mêlant sérieux et satire et avec son ton critique, Kandil faisait une revue de la presse avant de recevoir ses invités. Les journaux en Égypte ont d'ailleurs très souvent repris ses propos, qui faisaient l'objet de nombreux commentaires de la part des éditorialistes.
- 17 Cette nouvelle configuration a représenté un double défi à l'État égyptien. D'une part, ces écrans panarabes accueillaient les critiques, difficilement censurables, adressées aux politiques de l'État égyptien. D'autre part, ils adoptaient les nouveaux standards occidentalisés de l'industrie télévisuelle, qui ont mis en lumière une télévision étatique obsolète. La nécessité de modernisation était évidente pour l'État égyptien. Elle s'est manifestée dans l'investissement dans des projets grandioses, notamment le lancement des satellites de télédiffusion directe Nilesat 101, le 28 avril 1998, et Nilesat 102, le 17 août 2000 — tous deux gérés par une société d'économie mixte, Nilesat. Puis a suivi la création de la Zone franche des médias en janvier 2000, régie par la Loi de l'investissement et située au sein de la Cité des médias, un complexe pour la production médiatique et cinématographique, qui a accueilli par la suite les chaînes satellitaires privées. Une deuxième stratégie a consisté à moderniser la télévision publique en introduisant de nouvelles chaînes thématiques, mais aussi à faire appel à des journalistes critiques, notamment Kandil, pour animer l'émission *Raïs Al-Tahrir*

(« Rédacteur en chef ») diffusée sur la télévision publique. Cette émission, bien qu'elle soit hebdomadaire et préenregistrée — ce qui la distingue du format évolué des *talk-shows* —, a fait partie d'une tentative de modernisation de la télévision très tôt, en 1998. Elle a été mise en place par le ministre de l'Information Safwat Al Sharif, le ministre au plus long règne (1982-2004). Bien qu'elle n'ait évidemment pas échappé à la censure, puisqu'elle a même été interdite à plusieurs reprises entre 1998 et 2003 (Kandil, 2014), elle a bénéficié d'une grande autonomie. Son apport est lié au fait qu'elle a élevé le seuil des critiques au sein de la télévision publique, accueillant les opposants au régime qui s'exprimaient sur les écrans panarabes. L'émission de Kandil fut même désignée comme « le parti politique de l'opposition à la télévision étatique » (Al Shahat, 2013), selon les critères de l'époque. Lors du début de l'Intifada palestinienne en 2000, l'émission était très active et a même lancé des campagnes de boycottage des produits américains et israéliens, mais elle appelait aussi à des manifestations pacifiques contre la politique étrangère de l'Égypte. Et enfin, la dernière stratégie étatique, fut celle d'autoriser le secteur privé de lancer des chaînes satellitaires.

Les chaînes privées et les premiers *talk-shows*

- 18 Le lancement d'une chaîne privée fut en fait un privilège accordé à un certain nombre d'hommes d'affaires proches du régime, ce qui assurait pour celui-ci une certaine mainmise sur le contenu des nouvelles venues. Deux chaînes furent lancées : la première, Dream TV, en septembre 2001, et la seconde, Al-Mehwar (« L'axe »), financée par Hassan Rateb. Le fondateur de la chaîne Dream TV était le président du groupe Bahgat, qui possède de nombreuses entreprises égyptiennes dans les domaines de l'électronique, des réseaux de communication, des technologies de l'information, des meubles, de la construction et du divertissement. Dream TV a été mise en place par des spécialistes des médias assez réputés, dont Amr Khafagy⁸ et Ossama Al-Sheikh⁹, qui venait de quitter ART.
- 19 La chaîne devint une deuxième école, après la télévision publique, pour tout un groupe de professionnels des médias télévisuels. Dans ses premières années, elle présentait un contenu audacieux, peu commun à l'époque. Selon la charte de la Cité des médias que devaient signer les chaînes, Dream TV dut faire face à la contrainte qui limitait la marge de manœuvre d'une chaîne libellée « généraliste », en prohibant la production ou la diffusion de JT ou même tout contenu informationnel, domaine exclusif de la télévision publique. L'information était pour les fondateurs de la chaîne une composante primordiale de la programmation, considérée comme la clé du succès de n'importe quel projet médiatique¹⁰, surtout avec la concurrence panarabe. La stratégie de Dream, selon ses concepteurs, fut donc de contourner la clause en ayant recours à des émissions que nous pourrions appeler « à la Hamdi Kandil ». En 2002, Dream II était lancée en tant que chaîne culturelle et politique, contrairement à son aînée, limitée au divertissement. Les *talk-shows* ont donc été une solution adaptée permettant de concilier ces deux exigences. La chaîne Dream II a fait appel à un ensemble d'animateurs et de journalistes pour mettre en œuvre une stratégie de « *top-talkers* » (Osman, 2004), dont Hala Sarhane¹¹, vice-présidente de la chaîne, fait elle-même partie. Parmi ces premiers *top-talkers*, on compte les personnes suivantes : Ibrahim Issa, journaliste controversé et figure journalistique de premier plan à partir des années 1990, animait l'émission hebdomadaire *Ala Al kahwa* (« Au café »), Magdy

Mahanna¹², l'un des fondateurs du quotidien *Al-Masry al-Youm* (« L'Égyptien aujourd'hui »)¹³, animait une émission qui portait le même nom que sa colonne quotidienne *Fi al-mamnou'aa* (« Au sein de l'interdit ») et enfin Hamdi Kandil, qui venait de quitter la télévision publique en transposant vers la chaîne de Dream son programme *Raïs al-tahrir*.

- 20 La plupart des émissions étaient hebdomadaires et non pas quotidiennes comme par la suite, préenregistrées et non pas diffusées en direct. Elles étaient donc exposées à la censure, qui coupait au montage des parties importantes des dialogues en fonction des lignes rouges extensibles. Au chapitre du contenu, elles étaient consacrées à l'analyse d'un sujet d'actualité choisi au préalable. L'impact de la chaîne fut non négligeable dans ses premières années, et à travers ses *talk-shows*, elle réussit à développer le dialogue à la télévision, permettant aux téléspectateurs égyptiens un accès sans précédent à des discussions sur des problèmes propres à l'Égypte, en contraste avec le contenu panarabe d'Al Jazeera (Sakr, 2012 : 326). Elle a ainsi franchi une étape importante dans la discussion des affaires nationales et son audace concernait non seulement la scène panarabe et les questions régionales, mais aussi les affaires intérieures.
- 21 En revanche, les problèmes financiers de son propriétaire Ahmed Bahgat ont été le moyen de pression le plus récurrent utilisé contre la chaîne en cas de dépassement du seuil des critiques tolérées à l'époque (Hamdy, 2002). À tel point qu'entre 2002 et fin 2004, Dream avait perdu la plupart de ses animateurs et ses principaux *talk-shows*. Il a fallu attendre l'année 2005 pour qu'un nouveau souffle soit donné non seulement à la chaîne, mais également à tout le paysage politico-médiatique, comme nous le verrons plus loin.
- 22 La ligne éditoriale de la chaîne Al-Mehwar (« L'axe ») est demeurée quant à elle peu ambitieuse par comparaison avec Dream, plus avant-gardiste et audacieuse par rapport à la marge tolérée. Les *talk-shows*, qui sont venus compléter la grille de programmation, eurent recours à des profils de journalistes et d'animateurs proches du régime ou qui respectaient du moins ces fameuses lignes rouges à géométrie variable. Fondée par Hassan Rateb, cette chaîne a également été lancée fin 2001 ou officiellement en janvier 2002. À l'époque, la composition de son bureau d'administration reflétait sa proximité avec le pouvoir. Le bureau était constitué du président de l'URTE, du directeur de la Société égyptienne des satellites Nilesat, du directeur de la Cité des médias ainsi que de quelques figures du Parti national démocrate (PND)¹⁴. Tout donne à voir qu'Al-Mehwar était le fruit d'un partenariat entre le régime et une élite économique pro-régime (Fandy, 2007 : 28).
- 23 La nouvelle phase, qui a débuté en 2005, a constitué une tournure quant à la parole critique exprimée dans les *talk-shows*.

La période d'intensification de la parole politique

- 24 Une succession d'évolutions a créé un terrain propice à la prolifération d'une parole politique dissidente à la télévision¹⁵, mais aussi à la multiplication des espaces d'expression : la rue, la presse écrite et Internet. Si nous voulions résumer les mutations des cinq années qui ont précédé janvier 2011, ce serait par l'introduction du « débat sur le changement » ou la recherche d'une solution de rechange à un règne interminable.

- 25 L'activisme de rue a été l'élément le plus marquant de cette époque. Il exprimait une frustration importante face au projet dit de Tawrith : la succession héréditaire du pouvoir de Moubarak père à Moubarak fils. Gamal Moubarak avait rejoint le parti du pouvoir en 2000. Lors de la neuvième Conférence générale du PND en 2007, il a été nommé secrétaire général adjoint du parti et secrétaire du comité des politiques. En 2004-2005, la scène politique égyptienne a connu des vagues importantes de contestation purement politique sous l'égide du mouvement Kefaya (« Ça suffit ») (Abdallah, 2012) en réaction aux préparatifs secrets et ambigus menés au palais présidentiel. Les courants de l'opposition rassemblés autour des questions panarabes ont formé un collectif réclamant la fin du règne de Moubarak, qui durait depuis 25 longues années. Face à ces pressions, Moubarak décida d'entamer des amendements constitutionnels, dont l'amendement de l'article 76 de la Constitution permettant la mise en place d'une élection présidentielle, pour la première fois de l'histoire égyptienne. En effet, cela se faisait jusque-là par voie référendaire, et l'élection était souvent remportée avec des scores qui dépassaient les 90 %.
- 26 Durant cette période, le paysage journalistique a connu la montée en puissance d'une presse privée dynamique. La presse écrite a constitué la première et principale alliée des mouvements sociaux. C'est ce qu'a noté, à juste titre, Sarah Ben Néfissa : « La source principale d'information sur les mouvements sociaux a été la presse privée indépendante et les tentatives de fournir des chiffres à ce propos se basent principalement sur trois journaux privés, *Al-Badil* ("L'alternatif") né en 2007, *Al-Masry al-Youm* né en 2004 et *Al Dostour* (né en 1995 offshore puis réinauguré en 2003 en Égypte) » (2014 : 145).
- 27 Cette presse écrite a été également l'alliée des *talk-shows*. Ces émissions lui sont redevables des grandes plumes qui ont fait croître leur audience, en tant qu'animateurs ou en tant qu'invités, comme celles d'Ibrahim Issa, Adel Hamouda, Wael Al-Ebrachy, Hamdi Kandil et bien d'autres. S'ajoute à cela que la presse constituait la principale source d'information de ces émissions, à travers les articles et le journalisme d'investigation : ces riches matériaux et articles étaient discutés chaque soir à la télévision. Un troisième apport majeur de la presse écrite fut les équipes de rédaction. La plupart d'entre elles, à cette époque, étaient composées de journalistes. Notre enquête a en effet montré qu'il s'agit de plusieurs espaces de lutte entrelacés et interdépendants.
- 28 Les exemples ne manquent pas. Khaled Al-Balchy, journaliste de gauche et rédacteur en chef d'*Al-Badil* (« L'alternatif », de 2008 à 2009 en version papier et depuis 2010 en version électronique), était le rédacteur en chef des séquences politiques de l'émission de Dina Abdel Rahman sur la chaîne Dream, mais il a aussi été le rédacteur en chef de l'émission *Al Soura al kamela* (« L'image complète ») sur la chaîne ONTV animée par une présentatrice libanaise, Liliane Daoud, de 2012 à début 2014. La rédactrice en chef adjointe de l'émission *Akher Kalam*, Samar Al-Gamal, était journaliste à *Al-Ahram Hebdo* (hebdomadaire francophone) et *Al-Shorouk* (« L'aube »). Walid Ramadan, journaliste à *Al-Ahram*, était le rédacteur en chef des émissions de Khaïry Ramadan *Al Beit-Beitak* (« Fais comme chez toi ») à la télévision publique, puis de son émission *Momken* (« C'est possible ») sur la chaîne CBC après janvier 2011. Le rédacteur en chef de l'émission d'*Al-Hayah Al-Yaoûm* était Mahmoud Mossalam¹⁶ et celui de l'émission de Rola Kharsa sur la chaîne Sada Al Balad après janvier 2011 était Amir Lachin, journaliste au quotidien public *Al-Akhba* (« Les Nouvelles »). Le rédacteur en chef de la première émission

d'Ahmed Moussa (2012-2014), celle de la chaîne Al-Tahrir avant son départ pour la chaîne Sada Al-Balad à partir de 2014, était un journaliste réputé du quotidien public *Al-Ahram*, Ahmed Farghaly (Adib Doss, 2018 : 156).

Les *talk-shows* de la nouvelle phase

- 29 Accompagnant ce dynamisme, un nouveau format d'émission a émergé à la télévision. Cette nouvelle phase se caractérise par l'augmentation du nombre de *talk-shows*, mais aussi par leur nature : ces émissions sont devenues quotidiennes, alors qu'elles étaient jusque-là hebdomadaires, désormais diffusées en direct et en *prime time* entre 21 h et minuit. De plus, la durée d'une émission variait de deux heures à deux heures trente. Elles se sont peu à peu invitées au sein des foyers dans des tranches horaires d'intimité familiale. Les émissions commençaient par un monologue de l'animateur suivi par une revue de presse, des reportages sur les événements de la journée, avant de passer aux séquences de débat où étaient reçus un ou plusieurs responsables. La grille de programmation des télévisions s'est peu à peu enrichie de *talk-shows* matinaux qui correspondaient aux caractéristiques de leurs équivalents du soir.
- 30 La personnalité de l'animateur lui octroyait un statut particulier qui lui permettait de bénéficier d'une certaine forme d'indépendance par rapport à la chaîne. Celle-ci était tributaire de deux critères indissociables : les recettes publicitaires (plus celles-ci sont élevées, plus l'émission reste au centre de la programmation) ainsi que la capacité de l'émission à accueillir et à attirer le plus de responsables étatiques, en les poussant à s'exprimer, à se défendre, voire à rendre des comptes au public sur leur plateau.
- 31 À la tête de cette liste vient l'émission *Al-Ashera Mass'an* (« 10 heures du soir »), diffusée sur Dream TV à partir de juin 2005 pour couvrir les élections présidentielles et qui a sauvé la chaîne de la faillite après la crise dont nous avons parlé plus haut. Elle était animée par Mona Al Shazly, dont le profil fut soigneusement travaillé par Amr Khafagy, désormais directeur de la chaîne après Hala Sarhane. L'idée était que l'animatrice devait garder l'air le plus naturel possible afin de remplir le rôle de « sœur de tout téléspectateur »¹⁷, et ce, avec un corps un peu rond, toujours vêtu d'une veste en évitant les vêtements trop glamour : « Elle devrait être mignonne mais pas sexy » (*ibid.*). L'accessoire devait refléter l'image du public ordinaire, ou plutôt de la classe moyenne, en se limitant aux perles ou aux bijoux en argent, mais jamais en diamant ou en or (*ibid.*). La stratégie de Khafagy était de former de nouvelles équipes loin de la télévision officielle, en faisant appel à certaines personnes formées à ART, mais aussi à des nouveaux diplômés d'Adham Center, centre de journalisme de l'Université américaine du Caire¹⁸, ainsi qu'à des diplômés de l'Institut du cinéma.
- 32 Les exploits de l'émission étaient multiples. Bien qu'il n'ait duré que 11 minutes, l'entretien de Al Shazly avec le président américain George W. Bush à la Maison-Blanche, le 13 mai 2008, a considérablement augmenté l'audience de son émission.
- 33 Son entretien avec Mohamed Al-Baradeï¹⁹, toujours en 2008, a également annoncé l'avènement imprévu d'un nouvel *outsider* qui a joué un rôle incontournable dans les mutations antérieures à janvier 2011, un éventuel candidat à la présidence.
- 34 Les invités de l'émission représentaient un large échiquier et *Al-Ashera Mass'an* jouissait de plus de liberté en invitant des personnes qui n'auraient jamais pu entrer au siège de Maspero²⁰, comme l'opposant acharné qu'est Alaa Al-Aswany²¹, invité à plusieurs

reprises, ou encore les cadres des Frères musulmans, et en particulier le guide suprême qui fut invité en mai 2008.

- 35 Le succès du dispositif a poussé les gestionnaires de la télévision publique à introduire une émission dans sa grille de programmes pour concurrencer celles des chaînes privées. Il s'agit de « Fais comme chez toi », devenue en 2010 *Misr al nahrda* (« L'Égypte aujourd'hui ») à la suite d'un litige entre les gestionnaires de l'émission et la télévision publique. Mise en place en octobre 2004, cette émission est une expérience assez intéressante puisqu'elle a été la première émission au sein de la télévision officielle à être entièrement produite par le secteur privé. Le fait qu'elle soit diffusée sur une chaîne hertzienne accessible à tous a contribué à cet exploit. Le régime, et notamment son aile la plus jeune représentée par Gamal Moubarak, a investi dans ce projet. Les trois animateurs principaux, Tamer Amin, Khaïry Ramadan et Mahmoud Saad, ont été envoyés au Liban pour être formés, notamment par des équipes françaises, surtout à des techniques pour mener des débats télévisés²². Si la plupart des animateurs sont connus pour leur proximité avec le PND ou du moins avec des cercles officiels, par exemple Khaïry Ramadan, journaliste et rédacteur en chef adjoint à *Al-Ahram*, ou encore Tamer Amin, présentateur de JT à *Nile news* mais aussi fils de l'ex-directeur de la Radio égyptienne, Mahmoud Saad demeure un cas particulier. Saad était la figure qui attirait à l'époque le plus de commanditaires grâce à sa popularité²³. Journaliste et ex-rédacteur en chef du magazine *Al Kawakeb* (« Les stars »), il a également écrit pour *Al-Dostour*, le journal dissident d'Ibrahim Issa. Son style reste particulier, avec un franc-parler, une familiarité et un sourire bienveillant caractéristiques. Saad ne s'est jamais autodéfini comme « un héros » ou « une star », bien qu'il le soit devenu de facto, et ne s'est pas forgé une image d'opposant alors qu'il critiquait souvent le gouvernement. Sa proximité avec Moubarak, avec qui il avait noué une relation personnelle, n'a paradoxalement pas brouillé son image de journaliste intègre et de *star* de la télé. Sa légitimité émanait de sa proximité avec les problèmes des gens, surtout les plus pauvres ; malgré sa vedettisation, il est toujours resté attaché à son quartier populaire.
- 36 Deux nouvelles chaînes sont nées plus tard, notamment *Al-Hayah* (« La vie »), mise en place par l'homme d'affaires Sayed Al Badawy, un cadre partisan du parti libéral *Al Wafd* (« la Délégation ») et propriétaire d'une société pharmaceutique, et *ONTV*, fondée par l'homme d'affaires Naguib Sawiris.
- 37 L'émission *Al-Hayah Al-Yaoûm* (« La vie aujourd'hui ») fut programmée en tant que principal *talk-show* de *prime time* de la chaîne *Al-Hayah*. Lancée en mai 2008, elle était animée par Shérif Amer, lequel fait partie de la génération ayant acquis une certaine expertise à l'étranger, notamment comme directeur de la chaîne *MBC* et à la chaîne américaine *Al-Hura* (2004-2008). Il se différencie de la majorité des professionnels de la télévision à l'époque formés à *Maspero*. L'émission *Al-Hyah al-Yaoûm* s'est distinguée par rapport aux autres *talk-shows* lors de la couverture en direct de plusieurs événements. Les deux exemples marquants furent le naufrage du bateau *Al-Salam*²⁴ et l'accident ferroviaire d'*Al-Ayyat* en 2009²⁵, pour lesquels, selon Shérif Amer, l'émission a devancé la télévision publique :

Notre critique du régime était indirecte, on critiquait fortement le gouvernement et ses faillites. [...] Lors des accidents notre couverture a dérangé le régime bien évidemment. [...] La télévision officielle n'a rien rapporté [...] nous avons eu ensuite affaire au ministère du transport via nos sponsors qui nous ont menacés de ne plus faire de publicité à la chaîne, car parmi eux certains travaillaient avec le ministère²⁶.

- 38 Cette couverture exceptionnelle a valu à la chaîne une lettre d'avertissement de la Cité des médias, pour avoir commis une infraction au contrat de la chaîne en diffusant des informations en direct²⁷.
- 39 Enfin, pour compléter ce tableau, nous pouvons citer brièvement les deux émissions d'ONTV. La première, *Baladna bel Masry* (« Notre pays » en dialecte égyptien), a été lancée en 2009. Elle était animée par Reem Magued, une jeune francophone diplômée en information et communication à l'Université du Caire en 1995. Sa performance se caractérisait par un ton posé (Gress, 2011 : 59-60) et un style de présentation des nouvelles dans un dialecte familier, mêlant lors de ses interventions d'anciens proverbes et des références folkloriques. Les séquences d'invités de l'émission tendaient toujours à établir un équilibre entre les points de vue du régime et celui de l'opposition, souvent représentés tous les deux sur le plateau. Cette opposition équilibrée correspondait justement à l'atmosphère posée de l'émission et à la posture de l'animatrice qui ne cherchait pas à susciter le conflit entre ses invités. L'émission de Reem a connu ses heures de gloire pendant et après janvier 2011, en particulier au moment où l'animatrice se déclarait militante en faveur de la Révolution.
- 40 La seconde émission est celle de *Akher Kalam* (« Derniers mots »), animée par Yousry Fouda, surtout connu du grand public pour son émission d'investigation à *Al Jazeera Serry lel-Ghayah* (« Extrêmement confidentiel ») (Fouda, 2016 : 91). Il est également connu pour ses introductions prosodiques et son style littéraire qui devint la marque de fabrique de l'émission. Fouda a été le sujet de vives polémiques lorsqu'il a été choisi par Al-Qaeda en avril 2002 pour être emmené à Karachi au Pakistan afin que lui soient révélés les préparatifs des attentats de 2001²⁸.
- 41 En effet, les *talk-shows* sous le règne de Moubarak ont alimenté quatre dynamiques que nous examinons.

Le rôle des *talk-shows* dans les nouvelles dynamiques de la sphère publique

Les *talk-shows* et la démocratisation de l'accès à l'information

- 42 Cette démocratisation était effective par son contenu aussi bien que par son format. Le discours public dans les médias « [a pris] un caractère de plus en plus conversationnel » (Mellor, 2007 : 90) et donc plus accessible. Ce caractère conversationnel répond à une culture de l'oralité importante au Moyen-Orient (Zayani, *op. cit.* : 17). Noha Mellor (*op. cit.* : 116) évoque une ancienne distinction entre l'arabe littéraire, langage sérieux des bulletins d'information et des JT, et l'arabe conversationnel (le dialecte local) de la culture populaire et du divertissement. Les *talk-shows* ont rompu avec l'idée d'associer les informations au genre « sérieux » et de les présenter comme des produits destinés aux élites intellectuelles. Cette association est due à l'usage de la langue, mais aussi au type de questions abordées, souvent très éloignées de la vie quotidienne. Le conversationnel employé dans les styles des *talk-shows* et le langage courant de l'homme de la rue ont gagné une légitimité dans le discours médiatique de l'information. Les *talk-shows* ont ainsi démocratisé la politique « sérieuse ».
- 43 Cette démocratisation concerne également le type de sujets traités : les reportages filmés abordent par exemple un éventail assez large de thématiques qui touchent la vie

quotidienne des citoyens, comme le dysfonctionnement des services, les problèmes des quartiers informels menacés ou encore l'augmentation des prix.

- 44 Les *talk-shows* ont aussi démocratisé l'accès au contenu de la presse écrite en le vulgarisant. Ils programmaient régulièrement des revues de presse, en invitant les journalistes et éditorialistes pour discuter des articles d'opinion publiés dans les principaux journaux. Non seulement ces émissions ont ainsi surmonté le problème de l'analphabétisme, mais elles ont aussi permis aux Égyptiens les moins fortunés de contourner le coût élevé des journaux. Un citoyen ordinaire n'avait donc plus besoin d'être alphabétisé pour accéder aux débats politiques précédemment confinés à la presse, et interdits à la télévision (Lynch, *op. cit.* : 113).

Les *talk-shows* et l'audience citoyenne

- 45 Les *talk-shows* en Égypte ont contribué à une métamorphose de la nature de l'audience et de la relation qui la lie au dispositif en permettant l'émergence d'un nouveau genre de citoyenneté, au sens avancé par Zayani (*op. cit.* : 25). Il l'explique par la convergence vers ce qu'il appelle « une sphère civile médiatisée » où les téléspectateurs sont construits non seulement en tant qu'audience mais aussi en tant que citoyens. Il s'agit d'une « citoyenneté alternative », en l'absence de démocratie participative comme c'est le cas dans de nombreux États arabes où le rôle des médias est renforcé par les attentes et les exigences politiques, de sorte que l'auditoire devient une forme de citoyenneté de substitution. Les médias arabes ont facilité et renforcé l'engagement du public, en créant même « un téléspectateur-citoyen ». Cette nouvelle notion ne comporte pas de connotation normative qui évalue cette audience, mais elle décrit plutôt une nouvelle dynamique. L'acte de porter plainte à la télévision, de proposer une solution à un problème ou simplement de participer par téléphone renforce ce sentiment de participation à la chose publique et au débat public, dans un contexte où il n'y a, de fait, pas de participation politique par les moyens traditionnels. Cet imaginaire devient donc constitutif de la « promesse des genres » (Jost, 2012) entre les *talk-shows* et leur audience.
- 46 La couverture par les *talk-shows* de la crise des inondations de 2010 est une illustration de la façon dont les *talk-shows* populaires tels que *Al Qahera Al Yaoûm* (« Le Caire aujourd'hui ») diffusé sur la chaîne Orbit, et *90 Deqeeqa* (« 90 minutes »), diffusé sur la chaîne Al-Mehwar, ont réussi à mobiliser le public pour sauver les victimes des pluies. Des campagnes médiatiques ont été lancées par les animateurs pour reconstruire les zones sinistrées à Assouan et au Sinaï, sollicitant les « téléspectateurs-citoyens » pour aider les victimes. Le résultat était le fruit de la collaboration entre des citoyens ordinaires, des ONG et l'émission. Une telle collaboration a permis d'amasser des millions malgré les restrictions gouvernementales — car la loi égyptienne interdit de collecter des dons sans l'autorisation du ministère égyptien de la Solidarité sociale (El-Khalili, 2011 : 10). Le ministre des Finances égyptien a lui-même fait une intervention, en s'engageant à donner une somme provenant des caisses de l'État.

Les *talk-shows* comme arène de substitution

- 47 Les *talk-shows* ont constitué une nouvelle arène de conflit s'ajoutant aux autres arènes déjà existantes, en particulier les manifestations de rue et l'arène judiciaire²⁹. D'une

part, ils ont formé une arène pour les forces politiques, leur offrant un espace d'expression de leur parole dissidente. Dans ce contexte autoritaire, les acteurs des forces politiques en présence compensaient leur perte électorale par leur apparition médiatique et les liens qu'ils nouaient avec les professionnels de cet espace. Les chaînes satellitaires ont donné une visibilité à ce qui se passe et à ce qui s'exprime à l'échelle infra-étatique (Sadiki, 2009 : 240). En donnant à voir la contestation de l'autorité du pouvoir dans leur arène de verbalisation de la dissidence, les *talk-shows* semblaient offrir non seulement une occasion, mais aussi une autonomisation à ces contestations.

- 48 Il n'est donc pas étonnant si nous voyons que les communiqués et les réunions de mouvements comme Kefaya ou ceux des partis politiques donnaient une priorité à leur couverture médiatique pour compenser leur infériorité numérique, surtout lors des manifestations. Les libéraux et les mouvements de gauche dotés d'une capacité oratoire importante ont acquis au fil des années un savoir-faire qui régissait désormais leur relation avec ce dispositif. Il suffisait à chaque mouvement ou parti d'avoir accès à une base de données avec les noms et contacts téléphoniques des équipes de rédaction pour venir couvrir une conférence de presse, avec un nombre minime de participants, mais en présence de personnalités intellectuelles sur le plateau, ce qui faisait la différence à l'écran. La présence des micros des différentes chaînes sur la table dressée lors de ces conférences était le signe du succès de l'événement³⁰. Mais ces invités faisaient aussi le tri entre les émissions, entre celles qui allaient soutenir telle ou telle cause et celles qui pouvaient la pervertir en imposant des cadres contraignants s'ils étaient invités sur le plateau.
- 49 Les *talk-shows* avaient également parfois une fonction protectrice. Dans un contexte autoritaire, l'accès à l'image, aux reportages filmés, s'avère aussi crucial pour garantir la protection du mouvement ou de la manifestation. Les mouvements filmés risquent moins de souffrir du joug sécuritaire et de la violence physique de la police ou des détentions. Par l'organisation d'une manifestation politique ou sociale ou encore d'une conférence de presse politique, l'enjeu majeur était désormais de bénéficier d'une couverture filmée et diffusée le soir même (Ben Néfissa, 2010 : 143).
- 50 Les *talk-shows* et leurs professionnels œuvraient dans un vide institutionnel ou avaient en tout cas affaire à des institutions verrouillées par l'autoritarisme. Ils exerçaient alors une pluralité de rôles : informateur, éducateur du peuple, mais aussi représentant de ce dernier. Ils endossaient ainsi quelques fonctions des partis politiques (Hafez, 2004 : 5).
- 51 Les animateurs des *talk-shows* ne se contentaient pas de rapporter les discours et points de vue des forces politiques, mais se positionnaient par rapport aux débats, en tout cas de manière explicite à travers les longs monologues par lesquels ils lançaient leur émission, et bien sûr à travers le choix des invités et de l'angle adopté. En 2004, l'Institut du Caire pour les droits de l'homme (CIHRS) a organisé un séminaire qui a regroupé des chercheurs et des universitaires ainsi que des militants des droits de l'homme et dont l'intitulé est très révélateur : « Did the Arab Satellite channels Replace Political Parties in Directing the Arab Masses ? »³¹. Il y était souligné la ressource dont les médias satellitaires se dotaient au chapitre de la visibilité et de la présence quotidienne pendant de longues heures, ce qui dépassait largement les capacités de tout parti politique à diffuser des idées et/ou à influencer les masses. Ces émissions agissaient alors en tant que porte-parole de la critique des citoyens à l'égard du gouvernement.

- 52 Ce rôle qui leur était octroyé de facto venait également des attentes du public ou de l'audience citoyenne, comme nous l'avons expliqué plus tôt. À certains moments, le recours aux émissions s'est avéré plus efficace que le recours direct aux autorités locales ou aux députés. Les équipes de rédaction des émissions étaient souvent sollicitées. La plupart du temps, si un ministre, un responsable local ou un gouverneur était concerné par une plainte présentée par un citoyen à l'une des émissions influentes, ce dernier avait la possibilité de recevoir une réponse de la part du concerné, voire une solution immédiate à son problème, lorsque la personne appelait les responsables de l'émission. Yasser Abdel Aziz appelle cela « des politiques destinées aux médias » et explique que le plus souvent, ces interventions téléphoniques des responsables se limitaient à ce stade, sans aller à l'exécution de la solution³². Cela s'avérait en revanche moins rentable pour le responsable, car il manquait ainsi une occasion d'être remercié et félicité par l'animateur le lendemain. Si cela n'augmentait pas forcément son crédit devant les téléspectateurs, c'est surtout devant le régime politique que cela pouvait lui garantir la longévité de son poste.

Les *talk-shows* et la banalisation de la critique politique

- 53 L'ouverture de l'espace médiatique a en fait conduit à l'adoucissement des lignes rouges, mais aussi au repoussement des frontières de ce qui peut être dit ou accepté à la télévision. Cette tendance a d'abord été confirmée à travers la mise en scène quotidienne des échecs et des problèmes sociopolitiques. Les *talk-shows* ont permis ainsi la circulation à grande échelle des imaginaires anti-autoritaires. Ils ont offert aux Égyptiens un spectacle systématique des dysfonctionnements des institutions et de l'administration, du manque de service, de la souffrance sociale de certaines couches de la population, dans un format conversationnel d'arguments et de contre-arguments, et où les téléspectateurs étaient appelés à participer à la mise en cause des responsables. Selon Ayman Al-Sayyad,

les *talk-shows* ont contribué, sans le réaliser ou sans le vouloir, avant la révolution à mettre au jour le poids des faillites et de la corruption à tous les niveaux et dans tous les domaines de la vie en Égypte. Bien qu'ils évitassent de nommer le président ou certains hauts responsables, il y avait en général une conscience qu'un régime entier est responsable de tout cela. C'est ce qui explique les acclamations qu'on pouvait entendre durant la révolution « le peuple veut la chute de ce régime »³³.

- 54 Les responsables étaient parfois appelés à rendre des comptes sur le dysfonctionnement de leurs institutions ou de leur ministère devant le public et à répondre aux questions des animateurs. Il s'agissait en d'autres termes d'une « dés-icônisation » (Sadiki, *op. cit.* : 253) de nombreuses pensées sociales et de mythes politiques sacrés ayant dominé pendant des décennies. Ainsi « par inadvertance, le régime a contribué au succès sans précédent de ces émissions, il leur a donné ce pouvoir³⁴ ».
- 55 Cela nous emmène à la question du pouvoir interpellateur de l'animateur, celui qui a le privilège de l'écran. À cet égard, le rôle et le positionnement de l'animateur sont primordiaux. Le succès des émissions dépend du ton de la critique, comme l'a expliqué Belal Fadl³⁵ : « L'exploit des médias-men est désormais mesuré par leur ton d'opposition et leur capacité à critiquer violemment » (2001). Ainsi, dans le cas des nouveaux *talk-shows*, la légitimité des animateurs et de leur statut est essentiellement fondée sur leur capacité à s'opposer au gouvernement, en répondant à des imaginaires d'audace,

d'intégrité, de proximité avec les problèmes du public. Il s'agit d'un statut d'opposant politique qui ne craint pas de s'adresser violemment et d'interpeller en direct les autorités.

- 56 Ce rôle des *talk-shows* a été acquis graduellement et accentué par l'absence d'autres biais institutionnels de contrôle. Bien qu'il s'agisse d'une apparence de contrôle, puisque les médias n'ont pas de moyens d'exécution effectifs, cette posture, généralisée et adoptée par quasiment toutes les émissions, a contribué à la banalisation de la critique des responsables. La mise en examen constante et publique des représentants de l'État et de l'administration était une chose inimaginable au début des années 2000, alors que les JT se contentaient de rapporter les visites des ministres et que leurs actions étaient perçues comme non négociables.

Les animateurs et le lien avec les téléspectateurs

- 57 Dans le langage arabe courant, l'animateur est appelé *al-i'alamy*, c'est-à-dire « l'informateur », un professionnel des médias et surtout de la télévision, travaillant devant ou derrière la caméra, pour le distinguer du journaliste. Mais le plus souvent, le mot est utilisé dans le sens d'une personnalité médiatique, une quasi-célébrité située quelque part sur un spectre entre présentateur et pourvoyeur d'*infotainment* (Armbrust, 2013 : 835). Le dispositif des *talk-shows* est très personnalisé et dépend des performances et du style de l'animateur, de son charisme ou de sa « télégenie » (Heinich, 2012 : 212). La différence peut être de taille entre le ton posé et le franc-parler des uns (Mahmoud Saad, Mona Al Shazly et Shérif Amer), les capacités oratoires, la gestuelle excessive (marque de fabrique d'Amr Adeeb, à laquelle il doit sa notoriété) et le style sensationnel (Wael Al-Ebrachy) des autres. L'animateur n'est plus seulement une figure de fidélisation des téléspectateurs mais aussi leur représentant, voire leur défenseur. La quotidienneté, les longs monologues, l'utilisation d'un langage courant ou encore l'oralité sont autant d'éléments qui ont constitué la légitimité de l'animateur vedette. C'est ce qui explique pourquoi la publication des véritables salaires des animateurs, qui atteignent des millions de livres égyptiennes, fut par exemple une arme utilisée parfois par le régime contre eux et un outil de leur décrédibilisation, car ils trahissaient ainsi cette proximité avec le citoyen ordinaire³⁶.
- 58 La popularité des animateurs de télévision constitue *un véritable capital*, non seulement économique, mais aussi à cause de larges réseaux de connaissances et de leurs réseaux de relations avec les acteurs de la sphère politique et sociale. C'est en effet un cercle auto-générateur qui s'alimente, le public aussi bien que les autorités contribuant à augmenter ce capital dans les interactions quotidiennes : les animateurs sont loués dans les rues par les citoyens, mais aussi invités par les hauts responsables à des réunions ou à des galas. Ils agissent dans leur vie professionnelle en fonction des retours rétrospectifs des différentes sphères avec lesquelles ils sont en interaction. Ils sont félicités par un ministre ou un haut fonctionnaire de l'avoir défendu, ou par des téléspectateurs qui leur envoient des messages en les remerciant pour leur performance ou en les félicitant pour l'audace de leurs critiques³⁷.
- 59 Le lien des animateurs avec les téléspectateurs correspondait à la capacité de répondre, voire de résoudre les problèmes du public à la place des institutions qui s'avéraient parfois moins opérationnelles qu'une intervention de l'animateur, à travers ses réseaux de connaissances. Il était fréquent d'entendre en Égypte que « telle question a besoin

d'être adoptée par une émission, sinon elle n'a aucune chance d'être résolue ». Le fait que la diffusion d'une cause ou d'une question soit indispensable pour la rendre visible et augmenter ses chances d'un éventuel traitement par les autorités ne signifiait pas pour autant sa résolution. Il fallait parfois que l'animateur ou l'animatrice l'adopte, c'est-à-dire qu'il ou elle suive le dossier personnellement, soit en évoquant la question à maintes reprises à la télévision, soit en travaillant en coulisses grâce à ses contacts personnels³⁸.

- 60 Cette dimension s'ajoute aux séquences que consacrent certaines émissions aux problèmes personnels des citoyens, par exemple celle de Mahmoud Saad, ou encore *Sabah Dream* qui consacre une séquence hebdomadaire à ce sujet, montrant des personnes en difficulté financière, ayant besoin d'une chirurgie sérieuse, ayant perdu leur domicile ou leur emploi, qui appellent l'émission et reçoivent le plus souvent des compensations immédiates de la part d'hommes d'affaires ou d'autres citoyens solidaires³⁹.

Le cas de Khaled Saïd à la télévision

- 61 L'exemple que nous analysons ici pour illustrer notre propos, en mobilisant la grille citée plus tôt, est un extrait de l'émission *Misr Al-Naharda*, le *talk-show* principal de la télévision publique, du 23 juin 2010, animé par Mahmoud Saad, traitant du cas de Khaled Saïd⁴⁰, un jeune torturé à mort à Alexandrie en 2010 par deux policiers. La mort de Saïd a constitué un *choc moral*, non pas tant à cause de l'intensité de la violence et de la torture de la police égyptienne qu'à cause de la nature du profil de la victime : Khaled Saïd, un jeune de 28 ans appartenant à la classe moyenne, qui constitua ainsi une nouvelle cible de la violence policière (Aboushady, 2013)⁴¹. La mort de Khaled le 6 juin 2010 a été mise en lumière à partir du 9 juin à travers le blogue d'Ayman Nour, ex-candidat à la présidence face à Moubarak en 2005, avant que d'autres blogueurs la relaient à leur tour. Le lendemain, le 10 juin, une première déclaration du ministère de l'Intérieur, basée sur le rapport du médecin légiste, était diffusée ; les deux accusés du meurtre, deux détectives, furent libérés sur la base d'une affirmation selon laquelle Khaled Saïd aurait eu un casier judiciaire. À l'issue de cette déclaration officielle, plusieurs manifestations eurent eu lieu à Alexandrie et au Caire

. Le 15 juin 2010, le procureur général décida du renvoi du procès à la Cour d'appel d'Alexandrie et ordonna, à la demande de l'avocat de la famille de Khaled, la formation d'un second comité de médecins légistes tripartite pour un réexamen du cadavre et une nouvelle autopsie.

Le 20 juin, des officiers étaient mis en garde à vue pour arrestation sans mandat et usage de la violence contre un citoyen. Le 21 juin, le procureur annonçait que le casier judiciaire de Saïd avait été falsifié par la police.

Le 23 juin, l'avocat général fit une conférence de presse imprévue et soudaine, déclarant l'innocence de la police et publiant le rapport primaire de la commission tripartite des médecins légistes, ce qui suscita l'indignation à l'interne et à l'international

⁴².

- 62 Le 23 juin 2010, Saad reprit pendant une séquence de 20 minutes⁴³ le deuxième rapport qui, dans l'essentiel, ne différait pas du premier. Avec son style habituel assez calme, il prit son temps pour expliquer les raisons de la mort du jeune, asphyxié après avoir

avalé un paquet qu'il tentait de cacher après avoir vu s'approcher la police. Il lut quelques lignes des feuilles placées devant lui sur la table, avant d'inviter le médecin légiste en chef à intervenir, le laissant d'abord expliquer la partie concernant la drogue, avant d'entrer dans un véritable duel avec lui où très rapidement l'animateur changea de sujet en posant des questions à propos de la torture subie par le jeune homme :

Saad : le gamin a été amoché docteur. (Contre-orientation)

Al-Sebaei : Ne dites pas amoché, ce mot dépend des estimations de chacun. (Opposition) [...]

Saad : Et ben, le garçon est mort de coups docteur ! (Prise de position)

Al-Sebaei : Vous l'avez vu vous ? (Inversion de rôle, question contre-orientée)

Saad : Mais c'est vous qui devriez l'avoir vu ! (Indignation)
[...]

Saad : Je veux dire, ce n'est pas une mort normale, ... selon vous en tant que médecin légiste le garçon est-il vraiment mort par asphyxie à cause du paquet de bango ? (Demande de prise de position contre-orientée)

Al-Sebaei : Oui, c'est ce que je crois, en fonction des preuves techniques que j'ai moi-même pu constater. (Contre orientation)

Saad : Mais on est d'accord qu'il a quand même pris une sacrée dérouillée, non ? (Désaccord et contre-orientation)

Al-Sebaei : Non mais [...] vous répétez ce que nous avons déjà tous écouté et ce qu'il se dit... (Désaccord)

[...]

Saad : Je répète, vous êtes en mesure de connaître exactement le nombre de coups et d'affirmer qu'il en a reçu trois et pas six ou sept ? (Demande de prise de position, contre-orientée)

Al-Sebaei : Oui j'ai révisé le rapport du médecin. (Confirmation) [...] Mais c'est facile à savoir monsieur Mahmoud. (Explication)

Saad : Alors dites-le moi, dites-moi puisque vous êtes le médecin légiste en chef.

[...] (Récusation) Quoi qu'il en soit, est-ce qu'un policier a le droit de battre quelqu'un en l'arrêtant pour
? (Demande de validation de position) (Voix élevée et des gestes nerveux – capture d'écran 1)
infraction

Al-Sebaei : Personne n'a le droit de frapper une autre personne. [...] Il faut respecter son humanité. (Accord)

Saad : Est-ce que l'humanité de notre fils Khaled a été respectée ? (Demande de prise de position, orientée)

Al-Sebaei : Je ne sais pas ! (Refus de répondre)

Saad : Dr. Sebaei !! Dr Sebaei ??! (ses yeux se rétrécissent avec un sourire moqueur, voir capture d'écran 1) [...] Vous êtes très gentil docteur !! Vous avez un très bon cœur !! Merci. (Moquerie)

Capture d'écran 1. Voix élevée et gestes nerveux, Saad



63 Cette altercation où l'animateur défia un responsable était accentuée par la gestuelle et les expressions de Saad. Ce dernier débattait avec le médecin pour montrer le caractère peu crédible des rapports, en insistant sur la manière dont le jeune a été traité. Il passa de la décrédibilisation du rapport à la rationalisation de la question de la torture, pour finir sur un air ironique en réaction au comportement de son interlocuteur qui évitait à tout prix de condamner la violence policière, en restant cantonné aux résultats contestés du rapport

. Le médecin évoqua la question de la photo prise dans le cadre d'une sorte de complot qui vise à décrédibiliser l'image de la police et à provoquer l'opinion publique. Saad se positionna alors du côté d'une opinion publique scandalisée par la mort accidentelle de ce jeune homme face à des rapports officiels peu convaincants. Les questions de l'animateur s'apparentaient plus à une interpellation qu'à des questions journalistiques visant à orienter la conversation vers la condamnation du comportement de la police.

65 En raison du ton méfiant qu'il employa avec le médecin légiste, Saad fut la cible de très fortes critiques, provenant surtout du côté de la presse officielle⁴⁴. Cela prouve en fait la circulation dont faisaient l'objet les altercations télévisuelles.

66 Saad dénonça en direct cette posture le 30 juin 2010, à l'occasion de la décision du procureur de mettre en garde à vue les deux inspecteurs de police accusés d'usage de la violence selon la clause 129 du Code pénal et l'arrestation injustifiée d'un citoyen selon le code 282 du Code pénal :

J'en ai déjà parlé la semaine dernière [...] tous ces journalistes prestigieux ont donné de l'importance à ce que j'ai dit. Mais selon moi, il a fallu prendre des mesures

contre ceux qui ont tabassé Khaled car le garçon a été salement battu... et peu importe que ces coups aient été à l'origine de sa mort ou pas (Saad, 2010).

67 Cet extrait mis en parallèle avec d'autres émissions analysées montre que le traitement médiatique de la mort de Khaled Saïd relevait plus de l'enquête en direct que de la couverture « classique » d'un événement où les témoins sont appelés à s'exprimer à l'écran au moment où le procès était en cours.

Conclusion

68 Nous avons essayé de montrer comment les *talk-shows* et le paysage médiatique dans son ensemble se sont inscrits dans un espace public dessiné par des dynamiques particulières, caractérisé par un autoritarisme libéralisé, ayant instauré un phénomène complexe qui a permis l'émergence et la mise en valeur d'acteurs sociaux. Ce dispositif

a également permis la manifestation de processus sociaux, notamment des mouvements d'opposition, en leur permettant de s'exprimer et de gagner en visibilité. Il est donc légitime d'affirmer que ces émissions ont fait partie de ces dynamiques et les ont alimentées, défiant ainsi le pouvoir politique. Elles ont gagné des rôles et un espace de parole que le pays n'avait pas connu, dépassant leur fonction première qui était conçue par le pouvoir, et ce, malgré les outils de contrôle que ce dernier a conservés pour garantir un minimum de mainmise sur les médias. Au fil du temps, les professionnels des médias ont pu élargir leurs marges de manœuvre, ce qui leur a permis de détourner les tentatives de contrôle et d'élargir ainsi les domaines de lutte et les espaces de contentieux.

- 69 Le pouvoir égyptien, faisant ainsi face à une impulsion externe et à une aspiration interne, a permis une ouverture timide au départ, avec la première vague des chaînes satellitaires privées égyptiennes, dans le but de maintenir sous son emprise l'ouverture médiatique qu'il avait amorcée. Les concepteurs des chaînes ont alors eu recours à des dispositifs, déjà présents sur les chaînes régionales, qui permettaient de débattre de la chose publique tout en présentant le quotidien des Égyptiens dans un langage plus accessible, rompant ainsi avec la langue littéraire des JT et adoptant un format conversationnel plus attrayant. Qualifier les animateurs de « prêcheurs séculaires » (El Khachab, 2016) n'est pas exagéré, dans la mesure où chacun/chacune avait des adeptes et avait créé une relation de proximité avec les téléspectateurs-citoyens.
- 70 En guise d'ouverture, précisons que le changement de la donne à partir de juillet 2013 a témoigné d'une volonté politique d'un retour au système médiatique de la voix unique, limitant le rôle des médias à celui de la mobilisation derrière les projets du régime. La vision du nouveau pouvoir politique du rôle des médias n'a dès lors pas cessé de s'affirmer : le candidat et président al-Sissi s'exprime ainsi souvent sur la question des médias. Revenons par exemple à une déclaration assez précoce où il envoyait Nasser pour son appareil médiatique, acteur d'une mobilisation active derrière le *Zaïm* (« le leader »). Sa conception des médias est devenue plus explicite en juillet 2018 à travers une nouvelle déclaration du président : « Les médias et les intellectuels n'ont pas à se mêler des affaires de l'État, car ils ignorent comment l'État se gère. » Deux évolutions majeures viennent illustrer ces dynamiques de confiscation cristallisées dès 2013. La première concerne la disparition des émissions de *talk-shows* qui ont marqué la dernière décennie du règne de Moubarak et ont accompagné la révolution de janvier 2011, notamment avec l'éradication progressive des animateurs vedettes entre 2013 et 2016. La seconde est celle du monopole des médias télévisuels ainsi que des journaux par l'État sous l'égide d'une société, Médias des Égyptiens, qui appartient aux « autorités souveraines », comme elles sont souvent appelées en Égypte — une expression qui est en soi très révélatrice (Adib Doss, *op. cit.* : 634-640). À la clôture de ce travail, il n'est peut-être pas erroné de dire que la disparition du phénomène des *talk-shows* n'est qu'une illustration de la disparition forcée du débat public et politique, à la fois sur le plan institutionnel et sur celui de la liberté de parole.
- 71 Il est vrai que les transformations sous-jacentes de l'environnement politique et sociale à l'origine du soulèvement de janvier 2011 n'ont pas disparu : le verrouillage autoritaire, la perpétuation des arrestations, les conditions économiques désastreuses. Mais la question reste la suivante : dans leur état actuel, les médias seront-ils toujours en mesure d'accélérer et d'intensifier à nouveau d'autres protestations et, une fois celles-ci déclenchées, de poser des défis politiques au nouveau régime autoritaire ?

BIBLIOGRAPHIE

ABDALLAH, Nadine (2012), « Les contestations sociales en Égypte avant et après la Révolution du 25 janvier : réflexions sur l'évolution de leurs formes et de leurs caractéristiques », *Observatoire de politique euro-méditerranéenne*, p. 1-2. [En ligne]. http://www.iemed.org/observatori-fr/arees-danalisi/arxiu-adjunts/anuari/med.2012/abdalla_fr.pdf. Page consultée le 23 août 2014.

ABOUSHADY, Nadia (2013), Mobilisation et répression au Caire en période de transition (juin 2010-juin 2012). Mémoire de M2, sous la direction d'Isabelle SOMMIER, Paris, Université Paris 1.

ADIB DOSS, Maria (2018), Les *talk-shows* en Égypte. D'un dispositif de modernisation de l'autoritarisme à des arènes de parole dissidente. Mise en perspective d'une situation révolutionnaire, codirigée par Jean-Baptiste LEGAVRE et de Sarah BEN NÉFISSA, Paris, Université de Paris 2.

AL SHAHAT, Said (2013), « Takrim Hmady Kandil alazy hazam al-jazeera », *Al Youm Al Sabei'a*, 22 mai. [En ligne]. <http://urlz.fr/7KYZ>. Page consultée le 3 mars 2020.

ARMBRUST, Walter (2013), « The trickster in Egypt's January 25th Revolution », *Comparative Studies in Society and History*, 55(4): 834-864.

BEN NÉFISSA, Sarah (2010), « Verrouillage autoritaire et mutation générale des rapports entre l'État et la société en Égypte », *Confluences Méditerranée*, 4(75) :137-150.

BEN NÉFISSA, Sarah (2014), « Confluence médiatique et protestations sociales avant la Révolution du 25 janvier en Égypte : Interrogations », dans Mohamed OUALDI, Delphine PAGÈS-EL KARAOUI et Chantal VERDEIL (dir.), *Les ondes de choc des révolutions arabes arabes*, Beyrouth, Presses de l'IFPO, p. 143-161.

BEN NÉFISSA, Sarah (2015), « Globalized modernity, contestations and revolutions: The Cases of Egypt and Tunisia », dans Breno BRINGEL et José Mauricio DOMINGUES (dir.), *Global Modernity and Social Contestation*, London, Sage, Coll. « Sage studies in international sociology », p. 137-150.

BROMBERG, Marcel et Agnès LANDRE (1993), « À propos des débats médiatiques : analyse de discours des situations d'interlocution », *Psychologie française*, 38(2) : 111-124.

BRUMBERG, Daniel (2002), « Democratization in the Arab world? The trap of liberalized autocracy », *Journal of Democracy*, 13: 56-68.

BRUMBERG, Daniel (2003), *Moyen-Orient : l'enjeu démocratique*, Paris, Michalon.

BRUMBERG, Daniel (2004), « Beyond liberalization? », *The Wilson Quarterly*, 28(2): 47.

BUCCIANI, Alexandra (2010), Les *talk-shows* d'Égypte parlent aux Égyptiens : un vecteur de changement sous contrôles. Mémoire de maîtrise en politique comparée, Monde musulman, Paris, Institut d'études politiques de Paris.

CIHRS (2003), « Can satellite channels replace political parties? », mai. [En ligne]. <http://www.cihrs.org/?p=4849&lang=en>. Page consultée le 2 mars 2020.

ROLL, Ann, « La construction de l'information dans les conversations médiatiques », *Psychologie française*, 38(2) : 125-144.

DROZ-VINCENT, Philippe (2004), « Quel avenir pour l'autoritarisme dans le monde arabe », *Revue française de science politique*, 54(6) : 945-955.

- EL KHACHAB, Chihab (2016), « Secular preachers: Watching television pundits in post-revolutionary Egypt », *Anthropology Now*, 1(8): 117-124.
- EL-KHALILI, Sara Nassar (2011), *The Agenda-Setting Impact of Egyptian Nightly Television Talk Shows on Attitudes towards Civic Engagement in Egypt*. Mémoire sous la direction de Hussein AMIN, Le Caire, Université américaine du Caire.
- FADL, Belal (2011), « Fel Maydan », *Al Tahrir*, 2 mai. [En ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=tegli-plwDE>. Page consultée le 2 mars 2020.
- FANDY, Mamoun (2007), *(Un)Civil war of words: Media and Politics in the Arab World*, London, Praeger Security International.
- FAWZY, Sameh (2010), « Al-harakat al-matlabeya wa al-harakat al-seyaseya fe Misr, kera'a nakdeya mokarana » (Les mouvements de revendications et les mouvements politiques en Égypte, une lecture critique), dans Dina SHEHATA (dir.), *A'wdat al-seyasa : al-harakat al ehtejajya fy Misr (Le retour du politique : les nouveaux mouvements contestataires en Égypte)*, Le Caire, Ahram Center for Political and Strategic Studies, p. 41.
- FOUDA, Yousry (2016), *Akher kalam, shehadet amal fe thawret Misr (Akher Kalam, témoignage d'espoir de la révolution égyptienne)*, Le Caire, Al-Sherouk.
- GRESS, Louis (2011), « Gedaty Reem magued wa al-moaalem yousry fouda » (Ma grand-mère Reem Magued et le coach Yousry Fouda), *Sabah Al Khyr*, 2892, 7 juin : 59-60.
- GUAAYBESS, Touraya (2013), « Reforming Égypte Broadcasting in the Post-25 January Era: The challenges of the path dependence », dans Touraya GUAAYBESS (dir.), *National Broadcasting and State Policy in Arab Countries*, New York, Palgrave Macmillan, p. 49-68.
- GUYABESS, Touraya (2005), *Télévision arabe sur orbite. Un système médiatique en mutation (1960-2004)*, Paris, CNRS.
- HAFEZ, Kai (2004), « Arab Satellite Broadcasting: An alternative to political parties? », Actes du colloque *Media and politics changes in the Arab World*, Cambridge, Université de Cambridge. [En ligne]. <http://archived.tbsjournal.arabmediasociety.com/Archives/Fall05/index05.html>. Page consultée le 3 mars 2020.
- HAMDY, Naila (2002), « A Dream TV come true », *Transnational Broadcasting Studies TBS*, 8. [En ligne]. <http://tbsjournal.arabmediasociety.com/Archives/Spring02/sirhan.html>. Page consultée le 25 août 2015.
- HAMMOND, Andrew (2005), *Pop Culture Arab World: Media, Art and Lifestyle*, Santa Barbara, California, ABC-CLIO.
- HEINICH, Nathalie (2012), *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, Paris, Gallimard.
- HEYDEMANN, Steven (2002), « La question de la démocratie dans les travaux sur le monde arabe », *Critique internationale*, 17(4) : 54-62.
- HEYDEMANN, Steve (2007), « Upgrading authoritarianism in the Arab world », *Saban Center for Middle East Studies at Brookings Institution*, Analysis paper n° 13, mis en ligne le 15 octobre 2007. [En ligne]. <http://www.brookings.edu/papers/2007/10arabworld.aspx>. Page consultée le 3 mars 2020.
- JOST, François (2012), « La promesse des genres. Comment regardons-nous la télévision ? », *Revista Rastros Rostros*, Universita cooperativa Colombia. hal-01796121
- KANDIL, Hamdi (2014), *E'echt maratayn (J'ai vécu deux fois)*, Le Caire, Al-Sherouk.

- KIENLE, Eberhard (2000), *A Grand Delusion: Democracy and Economic Reform in Egypt*, New York-London, IB Tauris.
- LYNCH, Marc (2006), *Voices of the New Arab Public: Iraq, Al Jazeera, and Middle East Politics Today*, New York, Columbia University Press.
- MELLOR, Noha (2007), *Modern Arab Journalism, Problems and Prospects*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- OSMAN, Ahmed (2004), « Rude awakening: Dream drops top talkers », *TBS Journal*, 12. [En ligne]. <http://tbsjournal.arabmediasociety.com/Archives/Spring04/dream.htm>. Page consultée le 2 août 2018.
- SAAD, Mahmoud (2010), *Misr Al Nahrda*, Ertu, 30 juin. [En ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=EckahlYAk5w>. Page consultée le 25 août 2015.
- SADIKI, Larbi (2009), *Rethinking Arab Democratization Elections Without Democracy*, New York, Oxford University Press.
- SAKR, Naomi (2012), « Social media, television talk shows, and political change in Egypt », *Television & New Media*, 14(4): 322-337.
- SAKR, Naomi (2013), *Transformation in Egyptian Journalism*, New York, I.B. Tauris.
- STAIGER, Uta (2009), « Cities, citizenship, contested cultures: Berlin's Palace of the Republic and the politics of the public sphere », *Cultural Geographies*, 16: 309-327.
- VANNETZEL, Marie (2011), « L'émergence d'une mobilisation multisectorielle en Égypte : des prémisses contextuelles aux basculements situationnels », Dossiers du CERI. [En ligne]. <http://www.sciencespo.fr/ceri/en/content/lemergence-dune-mobilisation-multisectorielle-en-egypte-des-premises-contextuelles-aux-basc>. Page consultée le 30 décembre 2019.
- Weizman, Elda (2006), « Positionnement par le défi : les négociations des rôles dans l'interview télévisée », *Questions de communication*, 9 : 135-150.
- VAIREL, Frédéric (2011), « Protesting in authoritarian situation, Egypt and Morocco in comparative perspective » dans Joel BEININ et Frédéric VAIREL (dir.), *Social Movements, Mobilization, and Contestation in the Middle East and North Africa*, Stanford, Stanford University Press, p. 27 -28.
- ZAYANI, Mohamed (2014), « Arab media, political stagnation, and civil engagement: Reflections on the eve of the Arab Spring », dans Leila HUDSON, Adel ISKANDAR et Mimi KIRK (dir.), *Media Evolution on the Eve of the Arab Spring*, New York, Palgrave Macmillan : 15-28.

NOTES

1. Il est à noter que la liste est répartie en deux catégories : les professionnels des médias et les acteurs politiques invités des *talk-shows*. Dans la première catégorie, qui est la plus longue, se trouvent plusieurs professionnels qui ont travaillé pour différentes émissions, et même pour certaines qui ont disparu, ce qui a été très enrichissant pour l'étude. Cette catégorisation n'est pas tranchante : le statut initial de la personne en question a été le critère choisi pour organiser l'entretien et c'est selon celui-ci que la personne a été interviewée. Le brouillage des frontières entre les champs politique et médiatique, accentué après janvier 2011 par de nombreux passages de l'un à l'autre, a été pris en compte dans notre analyse. Une personnalité comme Khaled Tallima, classé parmi les activistes, est à la fois journaliste, activiste et ex-vice-ministre, même si sa première notoriété résulta d'abord de son appartenance à la Coalition des jeunes de la

Révolution, qui fit de lui par la suite un invité fréquent des *talk-shows*, avant qu'il devienne lui-même un animateur réputé de *talk-show*.

2. Dans les articles de Guaaybess (2005) et de Weizman (2006), le défi est étudié linguistiquement lors des interactions sur les plateaux.

3. Le tableau, élaboré par nos soins, est inspiré de plusieurs études publiées dans un ancien numéro (38-2) de la revue *Psychologie française* (1993), notamment celles de Marcel Bromberg et Agnès Landre et d'Ann Croll.

4. Hamdi Kandil, journaliste marquant du champ journalistique égyptien, présentateur de *talk-show* important et activiste. Il a commencé sa carrière durant les années 1950 à la presse et à la télévision avec son émission marquante de revue de presse commentée « Akwal Al Sohof — Paroles de journaux » de 1961 à 1969, avant de travailler pour l'UNESCO pendant plus de dix ans.

5. Hassan Nassrallah est un homme politique libanais, secrétaire générale de l'organisation chiite du Hezbollah.

6. Président du Yémen (1990-2012).

7. Homme politique soudanais et président du Soudan dans les années 1960 et 1980.

8. Amr Khafagy est un journaliste au parcours exceptionnel : il a travaillé durant les années 1980 à *Rose Al Youssef* et s'est dirigé ensuite vers les chaînes arabes satellitaires, en 1991 avec la guerre du Golfe à MBC puis ART, avant de revenir au Caire et de quitter *Rose Al Youssef* en 2000, pour fonder la chaîne Dream qu'il a dirigée.

9. L'un des fondateurs d'ART. Depuis 1975, il a travaillé dans le secteur de l'ingénierie audiovisuel à l'URTE (Union de la radio et de la télévision égyptienne créée en 1970, c'est la compagnie nationale de radio-télévision égyptienne). Il est devenu directeur de l'URTE durant la révolution en 2011 puis le directeur général des chaînes d'Al Nahar, qui naîtront après la révolution, avant d'être nommé en 2017 directeur général d'Eagle Capital (voir plus loin).

10. Entretien avec Amr Khafagy, le 7 septembre 2014, au siège administratif de ONTV à Zamalek.

11. Journaliste et animatrice réputée connue pour son approche sensationnaliste.

12. Sa mort prématurée en 2008 a eu un grand écho et a mis fin à une carrière exceptionnelle. Sa colonne était parmi les plus critiques vis-à-vis du régime de Moubarak.

13. Quotidien créé en 2004 à l'approche des élections présidentielles.

14. Le parti du pouvoir.

15. Entretien avec Amany Al-Khayat, présentatrice de JT à la télévision publique et animatrice de *talk-show* sur ONTV le 24 mars 2014 et Et Wael Bresha le 1^{er} septembre 2014, rédacteur en chef des JT à la télévision publique.

16. Mahmoud Mossalam présentait entre 2007 et 2010 une émission de *talk-show* sur la chaîne Al-Mehwar.

17. Entretien avec Amr Khafagy, ex-animateur de l'émission Telt Al Talata (« Le tiers du trois quart »), sur la chaîne ONTV, un des fondateur et ex-directeur de la chaîne Dream, éditorialiste dans Al-Sherouk, le 7 septembre 2014, au siège administratif de ONTV à Zamalek. Voir aussi les propos de Mona Al Shazly, à l'émission *Min Washington s wa al kadaya el mahaleya* »

(« Depuis Washington ») sur Al Jazeera : « Al-talk-show (Lestalk-show s et les questions locales) (traduction de l'auteure), invités : Mahmoud Saad, Mona Al Shazly et Mootaz Al Demerdash, 7 décembre 2006. Transcription de l'émission disponible sur le site d'Al Jazeera. [En ligne].

<http://urlz.fr/7L1v>. Page consultée le 3 mars 2020.

18. C'est un centre d'étude des médias affilié à l'Université américaine du Caire. Des informations supplémentaires se trouvent sur le site Web : http://www.aucegypt.edu/GAPP/kacj/Pages/about_center.aspx. Page consultée le 6 juillet 2020.

19. Un diplomate et homme d'État égyptien. Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de 1997 à 2009, il reçoit le prix Nobel de la paix en 2005 conjointement

avec l'organisation qu'il dirige. En 2010, sa rencontre avec plusieurs leaders politiques égyptiens se conclut par la création d'un nouveau mouvement politique, qui vise la réforme de la vie politique égyptienne, notamment des conditions des élections présidentielles. Il se présenta à l'opinion publique égyptienne comme un éventuel candidat à la présidence.

20. Le nom du siège de l'Union égyptienne de la radio et de la télévision (anciennement l'Union arabe de la radio et de la télévision), la plus ancienne organisation publique de radiodiffusion dans le monde arabe et en Afrique. Maspero est également le nom de la rue que ce bâtiment surplombe.

21. Écrivain et militant égyptien, l'un des fondateurs du mouvement Kefaya.

22. Entretien avec Amany Al-Khayat, *op.cit.*

23. Entretien avec Khaled AlBalchy, journaliste fondateur de *Al Badil*, le 6 février 2015.

24. *Al-Salam* est un ferry qui sombra en mer Rouge en 2006, à la suite d'un incendie. Le bilan était désastreux : plus que 180 morts et 949 disparus.

25. La collision du train d'Al-Ayyat (au sud du Caire) a tué au moins 50 personnes et blessé 30 autres le 24 octobre 2009.

26. Entretien avec Shérif Amer, ex-animateur principale de l'émission *Al Hayah Al Yaoûm*, sur la chaîne *Al Hayah*, et animateur de l'émission *Yahdos Fe Masr* (Se passe en Égypte) sur la chaîne MBC Misr, le 28 janvier 2015, dans une brasserie à la ville du 6 Octobre.

27. Entretien avec Nour Mohamed, rédacteur à l'émission, le 25 août 2015.

28. Fouda a corédigé en 2003 avec Nick Fielding un livre sur la question qui a été traduit en français aux Éditions du Rocher, *Les cerveaux du terrorisme. Le 11 septembre raconté par ceux qui l'ont commis*.

29. À titre d'exemple, les partis politiques qui n'arrivaient pas obtenir une autorisation de la commission des partis politiques présidée par Safwat Al-Sharif (l'ex-ministre de l'Information et président du Sénat) avaient recours à des décisions judiciaires qui leur octroyaient ces autorisations.

30. Entretien avec Amr Salah, jeune activiste de la Coalition des jeunes de la Révolution, le 4 novembre 2017.

31. Une transcription résumée en anglais des interventions est disponible en ligne. CIHRS (2003), « Can Satellite Channels Replace Political Parties? », site du Cairo Institute For Human Rights Studies, mai. [En ligne]. <http://www.cihrs.org/?p=4849&lang=en>. Page consultée le 2 mars 2020.

32. Entretien avec Yasser Abdel Aziz, spécialiste des médias, chroniqueur à *Al-Masry al-Youm* et *Al-Shorouk*, le 31 mars 2014.

33. Entretien avec Ayman Al-Sayyad, rédacteur en chef de *Weghat Nazar* (« Points de vue ») et ex-conseiller du président déchu Mohamed Morsi, le 30 octobre 2014.

34. *Ibid.*

35. Belal Fadl est journaliste et scénariste engagé.

36. L'une des illustrations parfaites fut la querelle en direct entre Anes Al Feky, l'ex-ministre de l'Information sous Moubarak, et Mahmoud Saad, lorsque ce dernier critiqua la couverture médiocre de la télévision étatique lors des premiers jours du soulèvement. Le ministre est intervenu par téléphone pour dénoncer les accusations en l'accusant en retour de toucher un salaire spectaculaire.

37. Entretien avec le rédacteur en chef d'une émission sous couvert d'anonymat et avec Ahmed Abd Rabou, professeur à l'Université du Caire, le 23 novembre 2014 dans son bureau au Caire.

38. Les exemples sont multiples ; le dossier des détenus politiques est un exemple très saillant.

39. Il est à noter à cet égard que cela n'est pas un phénomène nouveau, mais rendu public, plus étendu et visible par la télévision. Des journalistes réputés, notamment à *Al-Ahram*, consacraient des jours en semaine pour recevoir des membres du public avec leurs problèmes.

40. Khaled Saïd fut iconisé par les activistes et par de nombreux médias en 2010, comme symbole des victimes de la torture policière.

41. Dans l'imaginaire collectif égyptien, les victimes de la violence policière étaient jusque-là soit des activistes politiques, considérés comme « ennemis de l'ordre public et des intérêts de l'État », soit des personnes d'une classe sociale modeste, souvent présentées comme des bandits hors-la-loi. Les deux catégories sont considérées comme ayant en quelque sorte elles-mêmes provoqué leur arrestation.

42. Human Rights Watch, « Work on Him Until He Confesses: Impunity for Torture in Egypt ». [En ligne] [www.hrw.org/report/2011/01/30/work-him-until-he-confesses/impunity-torture-egypt], 31 janvier 2011 Page consultée le 20 décembre 2018.

43. Lien de l'émission Misr Al-Nahrda, 24 juin 2010, <https://www.youtube.com/watch?v=WNg2KHUbQGw>. Page consultée le 6 juillet 2020.

44. Hussein Gamal, « Men al-qalb, enta tayebe awe ya ostaz Mahmoud » (Du fond du cœur, Oh Dieu ! tu es très gentil, Mahmoud) (traduction de l'auteure), *Al-Akhbar*, 27 juin 2010.

RÉSUMÉS

À travers l'étude des talk-shows au sein de l'Égypte prérévolutionnaire, et dans le contexte de la naissance des médias télévisuels, l'auteure s'interroge sur la manière dont ces émissions ont marqué cet espace public. Elle questionne ensuite le sort de ce phénomène télévisuel, dans un contexte de restauration autoritaire. Pour analyser ces dynamiques, l'auteure suit le parcours de plusieurs émissions, se basant principalement sur une série d'entretiens menés auprès de professionnels de ces émissions et des acteurs des sphères politique et sociale.

The author studies talk shows in pre-revolutionary Egypt in the early days of TV media and the impact they had on that public arena. She then looks at what happened to this TV phenomenon with the advent of an authoritarian regime. To analyze these dynamics, the author follows the trajectory of a number of these shows. The analysis is largely based on a series of interviews with people who worked on the shows as well as some of the country's social and political players.

La autora del artículo, mediante el estudio de talk-shows en el ámbito del Egipto prerrevolucionario y en el contexto del surgimiento de los medios televisivos, se interroga sobre la manera en que estas emisiones han marcado este espacio público. Dicha autora cuestiona posteriormente el destino de este fenómeno televisivo, en un contexto de restablecimiento autoritario. Para analizar estas dinámicas, dicha autora hace un seguimiento a la trayectoria de varias emisiones, basándose principalmente en una serie de entrevistas llevadas a cabo con profesionales de las emisiones y actores de esas esferas política y social.

INDEX

Keywords : talk shows, television, public arena, authoritarianism, Egypt

Palabras claves : antibioresistencia, alimentation, mediatización, prensa diaria, debate público, Estados Unidos

Mots-clés : talk-show, télévision, espace public, autoritarisme, Égypte

AUTEUR

MARIA ADIB DOSS

Maria Adib Doss est Docteur en science politique, ATER à l'Université Paris 2 Panthéon Assas, chercheuse au Centre d'Analyse et de Recherche Interdisciplinaires sur les Médias (CARISM), chercheuse associée à l'Institut d'études du développement de la Sorbonne (IEDES), et assistante d'enseignement à l'université du Caire, Faculté d'Économie et de Science politique Cet article est tiré de sa thèse de doctorat en science politique (2018). Courriel : maria.adibdoss@gmail.com

L'espace public contestataire à l'épreuve de la délibération en Algérie

Nabila Aldjia Bouchaala et Aïssa Merah

- 1 Après 49 semaines de manifestations pacifiques, le mouvement de contestation en Algérie ne semble pas s'essouffler tant les revendications sont toujours tenaces et leurs formes d'expression sont encore fortes, diversifiées et nationales. En effet, le maintien du Hirak¹ est de nature à révéler un choix raisonné des Algériens pour qui ce mode de contestation semble la seule forme de résistance et de mobilisation pouvant conduire au profond changement politique espéré par tout le peuple algérien engagé dans une démarche pacifique et politique. D'autant plus que cette contestation se déroule simultanément dans toutes les villes algériennes, contrairement aux mouvements protestataires (sociaux, politiques, corporatistes ou communautaires) enregistrés par le passé. Certes, ces vagues de mouvements de protestation cycliques ou chroniques étaient essentiellement centrées dans les régions traditionnellement contestataires, à savoir la Kabylie ou Alger, ou tout récemment dans quelques villes de la région du sud opposées à l'exploitation du gaz de schiste et aux politiques d'emploi des jeunes chômeurs.
- 2 Vue sous l'angle communicationnel et dans son contexte autoritaire refusant le débat et déniait le droit d'expression, la dynamique des manifestations se déploie selon la rationalité de l'agir politique (production d'un contre-discours factuel, progression dans les revendications), alors que les conditions formelles de son exercice (liberté de parole, de rassemblement et d'association) sont inexistantes, pour ne dire hostiles à toute forme de diversité. Il faut reconnaître que « l'expérience de l'injustice » (Renault, 2004) des années 1990² qui sous-tend la conduite des manifestants, sans les conditionner pour autant, a servi de référent de lutte à tout point de vue. D'abord, elle a permis de comprendre la nature du système politique algérien opposé à toute concession démocratique et ses capacités de régénérescence reconfigurée. Ces facteurs accumulés qui arrangent les relais médiatiques et intellectuels promoteurs du discours officiel dominant anti-Hirak se renforcent par d'autres facteurs contextuels externes,

notamment les expériences douloureuses de la Syrie, de la Libye et de l'avortement démocratique en Égypte. Cela a eu pour effet une totale méfiance des populations à l'égard de toutes les feuilles de route proposées, plutôt imposées, par le pouvoir politique dans les discours ponctuels du chef d'état-major (report de l'élection présidentielle, organisation d'un panel dont la mission est de négocier avec les manifestants, etc.). Cette dure expérience a par ailleurs insufflé au mouvement les moyens de résistance autour de la réappropriation de l'espace public, de l'agir communicationnel³ et de renouvellement des figures d'acteurs et de manifestants ; et cela au-delà des lignes de démarcation imposées par les tenants du pouvoir en place. En effet, tout le mouvement s'est cristallisé autour du maintien des deux jours de manifestation par semaine, à défaut de sa structuration, laquelle semble soulever des doutes chez les acteurs meneurs et les manifestants ordinaires par crainte de récupération et d'apparition de conflits de leadership surtout échaudés par l'expérience du dialogue⁴ avec les délégués du mouvement des Arouch⁵ de 2001 en Kabylie

- 3 Dans ce contexte sociopolitique autoritaire où l'expression et l'action citoyenne et politique sont neutralisées, s'indigner s'apparente à un acte salutaire. La nouvelle parole citoyenne permise surtout grâce aux dispositifs numériques s'inscrit dans une volonté d'autonomisation et d'émancipation à l'égard de l'ordre politique dans toutes ses composantes actuelles, à savoir institutionnelle, partisane, associative et syndicale. Aïssa Merah note à ce propos que « dans sa participation, le citoyen ordinaire s'avère attaché à son autonomie par rapport aux dispositifs étatiques et institutionnels et s'exprime sur des questions et des préoccupations sans prêter attention aux acteurs politiques et institutionnels » (2016 : en ligne). À travers une telle posture, les manifestants engagent à la fois un processus discursif qui devait aboutir au sentiment de prise de conscience de la situation à changer et un projet osé, mais légitime selon leurs slogans scandés, d'agir revendicatif appelé engagement politique. La profusion des slogans ne semble pas avoir pour intentionnalité de dire la réalité, de la représenter, de la dénoncer, mais d'agir sur elle en la considérant comme un vécu refusé et indigne à changer ; celui d'être dirigé par un « pouvoir illégitime depuis l'indépendance du pays », pour reprendre l'un des slogans récurrents lors de ces manifestations. En occupant de façon permanente les réseaux sociaux numériques et l'espace public physique (rues, stades, routes, administrations), les actes des Algériens convergent vers l'agir collectif. Celui-ci se réalise par le travail communicationnel des manifestants de déconstruction du discours politique officiel tant ancré dans la vision machiavélique de « diviser pour régner », en mettant en avant les différences culturelles, ethniques, régionales ou idéologiques des groupes sociaux constituant le peuple algérien dans sa globalité et dans sa diversité.
- 4 Chaque jour de manifestation s'apparente donc à une réaffirmation consciente d'une identité collective d'un peuple opprimé, frustré et indigné, et ce, au-delà des divergences et des projections politiques et idéologiques au sein du mouvement. Cette identité ressoudée et mise en avant d'un peuple uni et conscient de son vécu s'oppose à l'imaginaire que tente d'imposer le discours politique dominant, cristallisé autour du triomphalisme des réalisations et des réformes, de la légitimité historique de participation à la guerre de libération. En effet, ce combat ancien lié à la lutte d'indépendance 1954-1962, fondateur de l'État algérien moderne, a toujours servi de prétexte de légitimation du pouvoir en place et de sa pérennité, alors que sa contestation ne date pas d'aujourd'hui, comme le confirment surtout les douloureux

événements de 1962, 1965, 1980, 1988, 1991, 2001 et de 2011. Certes, l'actuelle contestation même non ou peu structurée s'exprimait à la marge de l'espace public traditionnel, du fait de son incapacité d'y accéder et de construire un discours contestataire visible, autonome et surtout concurrentiel au discours officiel dominant. Mais elle parvient quand même à fédérer et à mobiliser les manifestants à travers leurs frustrations, leurs indignations et leurs aspirations devant la nature « contre-populaire et contre-démocratique » du système politique caractérisé par son discours d'autoritarisme et de monopole de la vérité.

- 5 Par cet article, nous cherchons à comprendre le pouvoir du discours contestataire exprimé dans la rue lors des deux marches hebdomadaires⁶. Ainsi notre question principale s'articulera-t-elle de la manière suivante : comment les discours sociaux de contestation, exprimés dans les slogans des marches du mouvement de 22 février 2019, construisent-ils un espace public contestataire en Algérie ? Nous faisons l'hypothèse que les slogans cheminent vers une réflexion rationnelle et une adoption collective, et ce, au-delà du caractère émotif qui accompagne leur accomplissement. Cet agir intentionnel et collectif des discours construits par les slogans s'insère en vérité dans une esthétique communicationnelle qui permet à la fois une participation symbolique à la marche et une mise en scène du déploiement de l'être social dans sa communauté lors d'un moment marquant son histoire. Cela donne à observer de visu comment ces actes de langage s'engagent et participent à construire des relations interpersonnelles agissantes et à mettre en commun des idées exprimées. Ces interactivités ou plutôt discursivités sociales favorisent l'adhésion d'autres personnes au processus de contestation, de revendication et de délibération en constituant de nouveaux réseaux citoyens engagés. D'ailleurs, force est de constater l'importance accordée au partage et à la coproduction de données et de contenus (vidéo, liens, etc.) au sujet du Hirk sur les réseaux sociaux numériques, notamment Facebook et YouTube, lequel réseau représente une solution de rechange à la défaillance des moyens de médiation traditionnels, notamment la télévision et la radio toujours sous le contrôle du pouvoir politique.

Le principe d'égalité dans l'accès à l'espace public

- 6 L'acception première de l'espace public soulève in situ la garantie réelle des conditions de l'exercice de la délibération publique et de la participation des citoyens dans la gestion des affaires de la communauté. Ce qui suppose l'existence d'un échange communicationnel égal pour tous les acteurs et tous les discours en compétition et en conflit.
- 7 Or, cette pratique caractérisait une catégorie apparentée à la bourgeoisie lorsqu'elle ne la représentait pas exclusivement, et ce, aux dépens de ceux que Habermas (1993) avait désignés sous le vocable de *plèbe*. Ce dernier postulait que
l'idée d'un accès ouvert à tous est à l'origine de la sphère publique bourgeoise, mais c'est aussi le principe sur lequel elle achoppe. Une sphère publique dont seraient exclus ipso facto certains groupes qui représenteraient une avant-garde ne serait pas seulement en quelque sorte incomplète, elle n'aurait plus rien, au contraire, d'une sphère publique (1993 : 95).
- 8 Cette condition de l'accès permis à tous, posée tardivement par Habermas, vient dans le prolongement des critiques formulées à l'encontre de sa conception de l'espace public

en tant que sphère réservée à la bourgeoisie. À ce propos, Nancy Fraser affirme que ce concept a donné lieu à l'apparition de la domination de classe et des catégories favorisées :

[...] l'idée d'espace public désignait un mécanisme institutionnel de rationalisation de la domination politique en rendant les États responsables devant les citoyens (ou certains d'entre eux). Sur un autre plan, elle désignait un type particulier d'interaction discursive, marqué par l'idéal d'une discussion rationnelle, sans restriction, des affaires publiques (2003 : 106-107).

- 9 C'est à travers la révision de son premier texte sur l'espace public bourgeois, à la suite des critiques formulées à l'encontre de sa première conception, que cet auteur a fini par reconnaître l'existence de l'espace public populaire. Cette catégorie désigne, à son tour, une forme d'expression opposée au modèle de délibération dominant, avec comme caractéristique principale l'impossible accès au débat public. Bien au contraire, les contre-publics subalternes (Fraser, 2003) se manifestent dans des espaces marginaux où l'accès à la parole n'est pas égal pour tous. Cette auteure montre comment les oubliés du discours dominant parviennent à créer leur propre sphère de discussion avec un contre-discours qui s'éloigne de la perspective habermassienne. C'est à juste titre que Guénola Capron et Nadine Haschar-Noé nous rappellent qu'« au niveau des espaces sociaux concrets, l'expérience quotidienne rappelle que l'espace public exclut tout autant qu'il intègre. Plus précisément son appropriation exige la possession de codes d'accès spécifiques et de ressources socio-culturelles étendues » (2007 : 32).
- 10 En même temps, la filiation du système médiatique avec l'espace public politique et son corollaire, l'ordre économique, fait que le seul discours visible socialement est celui qui émane des catégories dominantes. Il s'appuie désormais sur le discours de l'expertise articulé et vulgarisé par une élite organique acquise au pouvoir politique que fournissent les intellectuels des médias, qui caractérise notamment les médias audiovisuels, pour se légitimer. Or, les catégories les plus faibles peinent à accéder à l'espace public médiatique à cause d'un dysfonctionnement structurel lié à la maîtrise des appareils symboliques. Dans leur étude sur l'espace public en Algérie, Yamine Boudhane et Aïssa Merah affirment que « le sujet de délibération attire l'attention et suscite l'intérêt chez les citoyens sur les problèmes publics, lesquels engendrent des intérêts conflictuels alimentés par les différents acteurs et animés dans des différentes arènes de débat permises et appropriées » (2013 : 373). Dit autrement, en l'absence de médiatisation et de médiation traditionnelles, les Algériens investissent d'autres lieux afin de formuler une opinion, de la discuter et de la partager dans l'exercice quotidien de la sociabilité et de la citoyenneté. La contestation du 22 février constitue l'un de ces modes de subjectivation, de l'affirmation d'une identité collective. En analysant les différents mouvements de contestation qui ont marqué le monde au cours des deux dernières décennies, Serge Proulx nous explique que cette subjectivation constitue « l'affirmation d'une légitimité, d'une reconnaissance de la (presque) parole des “sans-part” qui participe directement au déploiement des “sans-voix” dans la sphère publique » (2012).

La fonction du performatif sociale dans la subjectivation

- 11 En nous appuyant sur les théories des actes de langage, notamment les travaux de John Langshaw Austin sur le performatif, c'est-à-dire la possibilité de faire des choses avec

des mots, nous entendons marquer une opposition par rapport au paradigme descriptif, lequel insiste sur la capacité des mots de représenter le monde. Austin pose les fondements du performatif à partir du moment où « quelque chose, au moment même de l'énonciation, est effectué par la personne qui énonce » (1970 : 84).

- 12 Cette affirmation d'Austin a tellement suscité de débats au sein de plusieurs disciplines (philosophie, linguistique, sciences de la communication) que nous ne pouvons en faire l'inventaire ici. Retenons d'abord cette lecture de Raoul Moati du développement austinien sur le pouvoir des mots : « [...] les actes performatifs se caractérisent par le fait qu'ils n'ont pas pour fonction de décrire un état du monde, mais bien plutôt de permettre, par l'intermédiaire des mots, d'*agir dans le monde* » (2009 : 25).
- 13 En articulant l'accomplissement du performatif autour du lien social, Judith Butler explique comment le performatif participe au processus de subjectivation des individus :

le performatif social joue un rôle crucial non seulement dans la *formation* du sujet, mais également dans la contestation politique et la reformulation continue du sujet. Le performatif n'est pas simplement une pratique rituelle : c'est l'un des rituels majeurs par lesquels les sujets sont formés et reformulés (2004 : 247).
- 14 Ce rituel qu'évoque Butler est associé au pouvoir symbolique que confère l'autorité (sociale ou politique) à celui qui parle. Et c'est sur ce plan que la contribution de Pierre Bourdieu dans la compréhension du performatif le rend plus explicite : « [...] essayer de comprendre linguistiquement le pouvoir des manifestations linguistiques, chercher dans le langage le principe de la logique et de l'efficacité du *langage d'institution*, c'est oublier que l'autorité advient au langage du dehors » (Bourdieu, 1982 : 161).
- 15 Mais si les mots ont le pouvoir de produire le réel au moment de leur énonciation, des conditions formelles s'imposent pour qu'ils connaissent un succès ou une félicité (*felicity*, selon la formule proposée par Austin). Autrement dit, les situations d'échec se produisent lorsque les conditions requises pour l'accomplissement de l'acte performatif ne sont pas réunies. Parmi ces conditions, nous pouvons citer la situation de communication, laquelle est commandée par une convention, et l'acte performatif, qui la convoque de façon rituelle. Le statut de celui qui parle est également posé comme condition de réussite de l'acte de langage. Butler pense avec Rae Langton que

ce pouvoir d'exercer le discours, de sorte que son accomplissement et sa réception sont régis et réconciliés par une intention unique et dominante, est essentiel à l'activité et à la puissance d'agir d'une personne douée de droits et jouissant du pouvoir social d'exercer ses libertés et ses droits fondamentaux (*op. cit.* : 139).
- 16 De cette affirmation, nous pouvons retenir une autre condition essentielle à la réussite de l'acte de langage, celle des dispositions juridiques, des relations aux institutions, des postures normatives et des origines sociales du sujet parlant. Car, même si le contexte d'énonciation a connu des divergences quant à sa détermination de l'action, le postulat selon lequel la force des mots vient des institutions auxquelles ils s'adossent reste quand même dominant.
- 17 L'autre élément que rajoute Butler est celui de l'ancrage historique des mots. Si un mot produit des effets, c'est parce que quelque chose dans l'histoire est lié à sa production et à sa carrière chargée en symboliques et en enjeux puisés dans la mémoire collective. Cette donnée historique qui préside à l'accomplissement de l'acte performatif est désignée par Butler sous le vocable de *trauma*. Pour elle, il est constitutif de l'ordre des relations. Le *trauma* est aussi mobilisé quand il s'agit de parler de revendications visant

la reconnaissance, comme nous allons le voir dans la partie réservée à l'analyse des slogans des manifestations du 22 février.

De la capacité d'agir du slogan politique

- 18 Caractéristique des mouvements sociaux et des contestations de masse ou corporatistes, le slogan se présente comme outil de communication des acteurs sociaux. Revenons d'abord sur sa définition conceptuelle. Pour le philosophe et rhétoricien Olivier Reboul, le slogan politique est « une formule concise et frappante, facilement repérable, polémique et le plus souvent anonyme, destinée à faire agir les masses tant par son style que par l'élément d'autojustification, passionnelle ou rationnelle, qu'elle comporte » (1975 : 42). Le slogan est souvent associé au mot d'ordre, à la consigne, par la dimension active qui sous-tend son usage. Il démontre par ce fait une espèce de capacité d'incitation, un pouvoir de mobilisation. Les slogans sont désormais le contenu qui circule le plus dans la rhétorique des mouvements sociaux, en assurant une fonction sociale au sein des groupes contestataires. D'ailleurs, Reboul pose l'usage du slogan comme condition à la circulation des revendications parmi les groupes contestataires, en soutenant que « l'idée la plus vraie, la cause la plus juste ne passera jamais dans les masses si elle ne trouve la formule simplificatrice qui les atteigne dans leur conscience et dans leur inconscient, dans leur raison et dans leur cœur » (*ibid.* : 148).
- 19 S'il renseigne sur la nature des revendications des contestataires, le slogan a une finalité tout autre. S'interrogeant sur l'objectif du slogan, Reboul affirme que ce n'est pas son sens qui interpelle, mais sa capacité d'agir sur les gens : « [...] le propos de tout slogan : "faire marcher" les gens, les faire agir sans qu'ils puissent discerner la force qui les pousse » (*ibid.* : 10).
- 20 Plusieurs travaux ont abordé les postures énonciatives des slogans dans les situations d'énonciation (Bernard Barbeau, 2015 ; Maingueneau, 2012). Ces auteurs se sont intéressés au phénomène en l'étudiant d'un point de vue sociolinguistique et discursif. Yana Grinshpun (2013) a relevé le riche répertoire politique et culturel sur lequel se sont reposés les slogans du mouvement contestataire universitaire de 2009 en France. En inscrivant son analyse dans une conjoncture historique, sociale et politique, l'auteure a montré les forces (plurielles) et faiblesses (hétérogènes) des slogans des manifestants.
- 21 Ces travaux révèlent certes une dimension de la communication du discours contestataire, mais ils demeurent d'essence sociolinguistique. Aussi intéressants qu'ils soient, ils n'ont pas mis l'accent sur la dimension active des slogans au regard des conditions sociopolitiques d'expression. Or, ce qui nous intéresse, nous, c'est de montrer cette force de l'action qu'ont les slogans dans le cas étudié. En inscrivant cette analyse dans le courant théorique des actes de langage, nous souhaitons connaître la capacité d'interpellation des slogans au regard des conditions sociopolitiques du mouvement étudié. N'ayant pas pour objectif de présenter un corpus exhaustif, tant les slogans sont nombreux, nous avons opté pour un échantillon des slogans qui ont résonné dans toutes les villes algériennes. La particularité des slogans que nous cherchons à analyser est qu'ils se déploient dans l'espace public contestataire selon deux formes : écrite et orale. Les slogans sont entonnés en grands groupes d'individus ou portés individuellement par plusieurs personnes. Dans certains cas, lorsqu'il s'agit

d'une grande banderole, ils sont portés par un grand groupe en signe de la forte adhésion qu'ils suscitent chez les gens. Dans certains cas, on les voit affichés sur les murs des grands immeubles du centre-ville où se déroule le grand rassemblement des manifestants.

Une mise en contexte

- 22 Si l'aspect spectaculaire du mouvement, symbolisé par les masses dans les rues de toute l'Algérie, a été relayé par les médias de façon sélective, ces derniers ont omis de rendre visibles des individualités non médiatisées et qui manquent de ressources leur permettant d'accéder au débat public. L'émergence de ces nouveaux acteurs renseigne non seulement sur le renouvellement des processus de construction des profils et des carrières militantes et politiques, mais aussi sur la nécessité d'une nouvelle configuration de l'espace alternatif matérialisée par un discours contestataire.
- 23 Des populations issues de différentes catégories d'âge et de différents milieux sociaux et culturels sont en train d'expérimenter la citoyenneté en créant des forums de débat contradictoire et de discours politique dans les rues. Elles s'exercent ainsi à la citoyenneté et à la prise de la parole politique. Preuve en est, les contestataires ont exprimé une opposition aussi bien à l'espace public politique dans toute sa composante que les médias qui demeurent neutralisés sous le contrôle de l'État. Notons tout de même que ce fait a été constaté dans les sociétés démocratiques, comme le souligne Neveu :

[...] la lecture des travaux de l'historien britannique Edward P. Thompson permet d'observer, par contraste, tant la fécondité d'une investigation sur l'existence possible d'un espace public populaire spécifique, que la réalité de pratiques de politisation ou d'espaces de sociabilité populaire générateurs d'une disposition à « opiner » (1995 : 42).
- 24 Dans le cas algérien, cette forme d'expression qui se construit à la marge des appareils de médiation traditionnels et de production du discours dominant du pouvoir a été observée dans les activités communicationnelles des individus dans les espaces publics ordinaires. Ces espaces, dont la seule ressource est la mise en commun permise par les moyens de communication traditionnels (parole, solidarité), président à la naissance d'une conscience de la situation d'opprimé. Ce type d'espace donne une visibilité sociale non pas aux individus en tant que tels, mais à leur vécu, à leurs maux. Toute opinion exprimée égale une apparence sociale. L'entente dans ce cas n'est pas celle dont parle Habermas, et qui se résume à l'aspect langagier de l'échange, elle est surtout normative relative à l'acquisition d'une identité à travers la socialisation.
- 25 Or, depuis le début du Hirak, nous assistons à une opposition à tout ce qui représente l'espace public bourgeois (structures élues, les partis politiques y compris ceux de l'opposition, les grandes associations, les médias). À cela s'ajoutent la perte de confiance des publics dans les médias, l'élargissement du fossé entre le gouvernant et gouverné ainsi que l'installation de la méfiance et le déni de reconnaissance. Cet espace oppositionnel (Negt, 2007) tire ses origines de l'expression politique qui s'est structurée à la marge du discours dominant. L'expérience de l'injustice, relative à la relation gouvernants-gouvernés, a été formulée dans les stades de football dont les slogans et chants des supporters ont guidé les manifestations du mouvement du 22 février. Les slogans brandis par les Algériens au cours de ces mois de manifestations constituaient une affirmation d'une parole populaire jamais reconnue en tant que telle par les

pouvoirs politiques. Elle s'est matérialisée à travers les slogans, chants, mots d'ordre, consignes, etc.

La méthodologie de travail

- 26 Afin de répondre à notre question centrale, nous avons constitué un corpus des slogans des six premiers mois de contestation. Ce corpus construit⁷ selon un échantillon ciblé nous a d'abord permis de suivre l'évolution des revendications du mouvement ponctuées et alimentées par les marches populaires et événements intervenus en cascade. Nous avons pris en compte quatre dimensions dans la catégorisation des slogans : a) l'opposition contre les pouvoirs politiques à travers ses acteurs, ses actes et son discours ; b) l'indignation devant les injustices et les approximations des actions du pouvoir politique ; c) la solidarité avec les citoyens victimes de la gestion et de l'injustice ; d) la caricature de la réalité refusée et des acteurs politiques dénoncés. Pour cela, nous recourons à l'analyse de contenu thématique qui consiste à « procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'un verbatim d'entretien, d'un document organisationnel ou de notes d'observation » (Mucchielli et Paillé, 2008 : 162).
- 27 Ensuite, nous avons procédé à une analyse énonciative dans le but de placer la situation de discours dans son contexte sociopolitique afin de déceler la force de cet espace public oppositionnel. Notre unité d'analyse sera l'énoncé type, lequel est décrit par Gino Gramaccia comme suit : « [...] un énoncé peut être considéré comme type ou comme occurrence selon qu'on le saisit in abstracto ou en contexte » (1986 : 56).
- 28 Il s'avère donc que la démarche pragma-linguistique que nous adoptons entend compléter l'analyse de contenu, par la nécessité de prendre en considération le contexte pour mieux interroger et comprendre le sens co-construit et recherché, en ce sens que
- la relation sémantique qui peut s'établir entre une phrase et un état de choses n'est qu'un aspect de la situation pragmatique complexe dont les termes sont, entre autres, celui qui parle, la phrase qu'il énonce, l'état de choses dont il parle, celui à qui il parle et le contexte dans lequel il parle (Recanati, 1981 : 15).

Le corpus de l'étude

- 29 Reflétant la réalité linguistique de l'Algérie, caractérisée par un aménagement linguistique qui accorde aux langues nationales (tamazight et arabe) le même statut, en plus de la forte présence de la langue française notamment dans les grandes villes du nord du pays, les slogans brandis par les Algériens le long de ces mois étaient majoritairement dans ces trois langues. Il existe toutefois quelques rares slogans en anglais et dont l'intérêt pour certains manifestants interrogés est de faire connaître le combat des populations à travers le monde. C'est l'explication qui nous a été fournie selon les entretiens que nous avons réalisés avec des étudiants pour une autre étude. La langue n'a donc pas constitué un critère de sélection, et ce, pour neutraliser les facteurs sociolinguistiques en mesure d'influer sur l'usage. Le seul critère retenu pour cet échantillonnage est la récurrence du slogan et son caractère national. Ces paramètres

ont été vérifiés surtout à travers les pages Facebook dédiées au Hirak dans les différentes villes et par les différentes associations nationales et locales.

- 30 Pour cela, nous avons défini une série de types d'actes de langage dans le but de servir le projet d'analyse que nous envisageons. Nous nous interrogerons aussi sur les intentions des énonciateurs lors de cet exercice. D'ailleurs, il est ici à préciser que par souci de convergence entre revendications et de risque de manipulation, certains manifestants soumettent le slogan avant de l'énoncer à vérification par rapport à son intentionnalité explicite ou implicite, sa correspondance aux objectifs du Hirak et son imprégnation idéologique ou partisane. Sachant que dans le cas de slogans il n'est pas rare que ceux-ci se construisent en groupe, ce qui en fait un acte résolument social. Il se peut aussi que le slogan soit repris, partagé et récupéré par d'autres membres du mouvement contestataire ou même relayé sur les réseaux sociaux numériques. Les images et vidéos qui circulent sur de nombreuses pages nous montrent des manifestants de la diaspora algérienne à l'étranger reprenant les slogans venant d'Algérie. La catégorisation adoptée s'est donc basée sur des éléments sémantiques (refus, revendications claires et affirmation d'une identité), déduits à partir de la lecture de l'échantillon de slogans retenus, et ce, en partant d'une conception qui éloigne les actes de langage de la seule représentation des choses ou de leur nomination.

Tableau 1. Les slogans du corpus

1. Slogans. Acte de contestation	2. Slogans. Actes de revendication	3. Slogans. Actes d'affirmation identitaire
y'aura pas de 5 ^e mandat, oh ! Bouteflika	La primauté du politique sur le militaire	Nous sommes unis, vous êtes finis
Un général corrompu ordonne à un juge corrompu d'ouvrir les dossiers de la corruption #	Libérez l'Algérie	Ramadan : purification du corps, de l'esprit et du système
Accompagner le peuple dans ses revendications ne signifie nullement se retourner contre lui à nouveau ; Parole au peuple	Deux autres à éliminer et l'Algérie sera libérée : le Sénégal et le général	Le peuple et son armée sont frères
C'est une république et non pas un royaume	Partez, laissez-nous construire notre Algérie	Nos revendications sont politiques, notre identité a été tranchée avec l'appel du 1 ^{er} novembre
La justice et la politique ne sont pas les prorogatifs des militaires	Libérez les détenus d'opinion	Le peuple veut la coupe de la justice et la liberté
Pouvoir vieux périmé, laissez la place aux jeunes motivés	Remettez le pouvoir au peuple !	Nous sommes des amazigh
Gaid salah dégage !	Pouvoir vieux périmé, laissez la place aux jeunes motivés	Chaque jour une manifestation, nous n'allons pas nous arrêter
Le hirak est notre unique représentation	Pouvoir au peuple : article 07	Vous n'arriverez pas à nous diviser
Ce pays est le nôtre et Gaid nous a trahies	oh Benmhedi, oh Elhoues, Bouragaa est en prison	C'est notre pays et nous ferons ce que bon nous semble
Il n'y aura pas d'élection avec les bandits	Journalisme en détresse, Libérez la presse	Un seul héros : le peuple

De la « félicité » des slogans du mouvement du 22 février

- 31 L'une des conditions de félicité de l'acte performatif tel que posé par Austin réside dans l'autorité de l'énonciateur. En d'autres termes, la dimension active de l'énonciation ne se concrétise que lorsque l'énonciateur est en droit de faire, comme le cas de ce juge qui annonce un jugement. Le pouvoir des mots se vérifie aussi dans l'activité sociale des individus. Pour Butler, « l'acte de discours fonctionne en partie du fait de sa dimension citationnelle, de l'historicité de la convention qui excède et rend possible (*enables*) le moment de l'énonciation » (*op. cit.* : 67). En effet, cette condition renvoie au processus de subjectivation des individus engagés dans une action collective. Or, pour Bourdieu, l'efficacité symbolique des mots ne s'exerce jamais que dans la mesure où celui qui la subit reconnaît celui qui l'exerce comme fondé à l'exercice ou, ce qui revient au même, s'oublie et s'ignore, en s'y soumettant, comme ayant contribué, par la reconnaissance qu'il lui accorde, à la fonder (1982 : 173).
- 32 Si l'auteur n'entrevoit pas la possibilité d'une puissance d'agir des dominés, il n'en demeure pas moins que l'acte contestataire permet de devenir sujets aux contestataires, dans la mesure où le pouvoir politique qui opprime la contestation permet, par l'intermédiaire d'un tel acte, la naissance d'une conscience quant à sa nature ainsi qu'une conscience chez les gens de leur condition de dominés.
- 33 Nous pourrions penser que le premier slogan porté par les Algériens lors de la manifestation du 22 février, « y'aura pas de 5^e mandat, oh ! Bouteflika », a connu un succès. Ce slogan clamé et brandi par des millions de manifestants exprimant un refus clair de la candidature du président malade a été suivi par la démission du président trois semaines après sa formulation. Or, il est difficile d'affirmer que la condition de son succès réside dans la force politique de ceux qui l'ont porté, à savoir les citoyens. Car un slogan similaire formulé par les mêmes groupes et demandant le départ du chef d'état-major, « Gaid salah dégage ! », n'a pas eu la même force perlocutoire. En effet, tous les énoncés des slogans n'ont pas la même force du langage.
- 34 Butler pense qu'
on ne peut pas réduire le performatif à un acte singulier exécuté par un sujet déjà établi : il est l'une des façons, puissantes et insidieuses, selon lesquelles, sous l'effet d'appels d'origine diffuse, les sujets acquièrent une existence sociale et sont introduits à la socialité par des interpellations puissantes, à la fois diffuses et variées (*op. cit.* : 247).
- 35 Selon l'auteure, le performatif social participe de façon directe à la construction du sujet parlant, ce qui est de nature à consolider la contestation politique et la reformulation continuelle du sujet par la construction de nouveaux slogans ou par la reconfiguration d'anciens pour répondre à l'actualité, surtout par rapport aux discours du mardi dits « discours des casernes⁸ » auxquels les manifestants répliquent le vendredi. L'auteure s'oppose par ailleurs à toute tentative de réduire le performatif à une pratique rituelle. Elle l'inscrit dans une dimension sociale plurielle relative aux ressources de l'ordre social : « [...] c'est l'un des rituels majeurs par lesquels les sujets sont formés et reformulés » (*ibid.*).
- 36 Ainsi la ritualisation de l'acte performatif prend-elle sens dans l'achèvement de l'acte de langage. Si certains actes de refus n'ont pas eu d'impact sur les décisions du pouvoir en place, ce n'est pas le cas du panel du dialogue qui a, malgré sa contestation par le

mouvement, continué sa mission de consolidation de la politique officielle. D'autres actes de langage ont porté cette force perlocutoire. L'énoncé/slogan « il n'y aura pas d'élection avec les bandits » ne porte aucune dimension d'interpellation, il représente l'affirmation d'une existence citoyenne, d'une parole collective qui signifie un faire, en ce sens qu'il devient difficile d'organiser une élection présidentielle sans l'adhésion des citoyens. La caractéristique de ces actes est d'abord la répétition, la forte redondance dans l'espace social, dans la mesure où leur appropriation s'est faite de façon massive à travers le territoire national pour marquer le caractère collectif des revendications qu'ils contiennent.

- 37 Mais les théories des actes de langage, notamment le développement que propose Austin à propos du performatif, posent des conditions formelles pour l'accomplissement de l'acte. Mais devrait-on se conformer à ces conditions pour comprendre les actes contestataires ? Pour qu'un dire ait la dimension de l'action et atteigne la cible, est-il nécessaire que celui qui énonce le refus, comme dans le cas de la présente étude, soit investi de pouvoir ?
- 38 À l'analyse du slogan « nous sommes unis, vous êtes finis », nous constatons bien que cet acte constitue l'accomplissement de la subjectivation sociale, à travers l'expression des contestataires de leur attachement à l'identité citoyenne avant tout. En effet, le pouvoir politique en Algérie a toujours eu recours à la stratégie de la division pour déconstruire les revendications. Cette politique, déployée durant ce Hirak, a été identifiée par les manifestants, lesquels ont exprimé leur opposition à toute tentative de division du peuple. D'ailleurs, leurs énoncés ne manquent pas d'éléments esthétiques (humour, dérision) mis en œuvre pour signifier une fin de non-recevoir du discours politique, comme le fait ce slogan « Ramadan : purification du corps, de l'esprit et du système ».
- 39 L'autre réappropriation d'un symbole, récupéré par le pouvoir afin d'asseoir son hégémonie, est la question de la guerre de libération. Les manifestants ont repris l'événement marquant de l'histoire de l'Algérie pour le retourner contre les tenants du pouvoir : « Un seul héros : le peuple ». Ce slogan inscrit sur les murs d'Alger à la suite du conflit qui a opposé les combattants à la guerre d'indépendance durant ce qui est appelé « la crise de l'été 1962 » rappelle, comme par le passé, qu'aucune bataille ne peut être gagnée sans le concours des populations. Cette allusion faite au chef d'état-major, lequel après avoir poussé Bouteflika à la démission a pris les rênes du pouvoir et tourné le dos aux revendications populaires : « Ce pays est le nôtre et Gaid nous a trahis ».
- 40 La réappropriation de la guerre de libération signifie aussi en finir avec le mythe fondateur du système et rendre plus visible sa vraie nature. Ainsi l'exhortation des martyrs de la guerre de libération, scandée dans toutes les villes, résonne-t-elle comme une révocation de la classe dirigeante de ce moment de communion nationale : « Oh Benmhidi, oh Elhoues, Bouragaa est en prison ».

La prise de parole et la visibilité comme actes performatifs

- 41 Comme nous l'avons soutenu plus haut, la caractéristique de ces actes est d'abord la répétition, la forte redondance dans l'espace social, dans la mesure où leur appropriation s'est faite de façon massive à travers le territoire national pour marquer

le caractère collectif des revendications. Or, la prise de parole est elle-même un enjeu crucial pour l'exercice de la démocratie. Dominique Wolton explique son importance dans les systèmes démocratiques : « [...] dans l'espace de communication élargi d'aujourd'hui, ceux qui se taisent ont tort. S'il ne suffit pas de parler pour être entendu, il apparaît néanmoins indispensable de faire parler de soi » (1992 : 105).

- 42 Cet exercice d'affirmation des revendications politiques est encore plus crucial dans les systèmes politiques fermés au regard de la délimitation de la parole qui les caractérise. L'acte de parole est en soi un combat pour les citoyens, comme le montre ce slogan : « Chaque jour une manifestation, nous n'allons pas nous arrêter. » Ce qui est affirmé à travers ce slogan, c'est la volonté des manifestants de préserver cet acquis vécu individuellement et collectivement. En d'autres termes, c'est « une insurrection politique fondée sur la citation des normes établies et qui produit cependant quelque chose de nouveau » (Butler, *op. cit.* : 108).
- 43 Si l'enjeu ici est la continuité du mouvement, c'est parce que les expériences de lutte de la société algérienne nous montrent comment le pouvoir politique endiguait la contestation sur le temps. Dès lors, la prise de parole s'oppose à l'invisibilité sociale imposée aux Algériens par le pouvoir. Son intensification est de nature à affaiblir le pouvoir de récupération des dominants. Par ailleurs, cette contestation va donner à l'espace public physique sa dimension politique. Dit autrement, les formes d'expression pratiquées par les contestataires et leur occupation de l'espace public de façon ponctuelle ancrent l'expression politique dans l'espace social. « C'est notre pays et nous ferons ce que bon nous semble. » Ce slogan semble à une première lecture exprimer une forte opposition au pouvoir en place ; or il exprime en réalité une affirmation d'un soi collectif qui préside à l'expression de la citoyenneté, jamais acquise depuis l'indépendance du pays.
- 44 La prise de parole a permis aussi la visibilité de la diversité de la société algérienne, longtemps occultée lorsqu'elle n'est pas réprimée par les pouvoirs politiques. La confrontation de ces dimensions de l'identité a fini par aboutir à un débat sur ce qu'est être Algérien aujourd'hui. On comprend à travers ce slogan que ce qui prime, c'est d'abord la volonté d'en finir avec ce pouvoir. Il se voit renforcé par un autre : « Ou nous ou vous » ; ce slogan qui affiche un franc affrontement ne comporte aucune dimension de violence. Il s'appuie sur la forte mobilisation et l'adhésion des contestataires à l'esprit du Hirak pour marquer une rupture définitive avec le système politique désigné par le mot *Issaba* (bandits).
- 45 À cela s'ajoute la seconde dimension de l'identité algérienne, qui a constitué le fer de lance du Hirak, à savoir l'identité culturelle. Le slogan « Imazighen » ou « Amazigh », porté traditionnellement dans les régions berbérophones, notamment la Kabylie, a retenti dans les villes les plus arabophones, en l'occurrence Djelfa, pour signifier l'épuisement des ressources de « manipulation des masses » du chef d'état-major, dont les discours ponctuels avaient pour intention de déjuger les acteurs du Hirak.

L'espace public contestataire entre mythe et réalité

- 46 La contestation politique n'est pas un phénomène nouveau en Algérie.
- Son expérience contestataire de 2011 qui n'est pas la première du genre en matière de revendications sociopolitiques et identitaires et de formes de mobilisation non

conventionnelles de déjà vues et récupérées, dont les événements sanglants de 1980, 1988, 1991, et 2001 (Merah, 2016 : s.p.).

- 47 Toutefois, la plupart des mouvements ont été soit étouffés dans l'œuf, comme ce fut le cas du mouvement Barakat (qui signifie en arabe « ça suffit »), soit récupérés par le pouvoir politique. Le mouvement Barakat, né en 2014 à la suite de l'annonce de la candidature de Bouteflika pour un quatrième mandat, a été facile à réprimer et à endiguer du fait de la faible adhésion populaire. Le second cas de figure est la récupération du mouvement par le pouvoir en place, ce qu'illustre le mouvement des Arouch (« tribus » en tamazight), dont l'ampleur n'a d'égale que sa force contestataire. Or, la singularité du mouvement contestataire du 22 février, toujours en cours au moment où nous rédigeons cet article, est de revêtir un caractère pacifique, jamais connu dans l'histoire de l'Algérie. Cette « révolution du sourire », comme tiennent à la qualifier les Algériens, s'oppose au discours politique, qui brandit la menace sécuritaire pour faire barrage à toute revendication politique.
- 48 Or, cette qualification de « révolution du sourire » a été suivie naturellement par la libération de la parole, de la discussion et du débat public qui se sont constitués dans des espaces autonomes (rues, parcs, cafés populaires, etc.). Elle se présente comme une opposition aux actes de violence qui, rappelons-le, ont été très rares depuis le début du mouvement le 22 février 2019. Cette réalité, jumelée à une certaine vision mythique du Hirak, a été construite dans l'espace public physique aussi bien que dans l'espace virtuel, jusqu'à devenir un fort moment fantasmagorique pour les contestataires, qui n'ont cessé de vanter la sagesse et l'évolution vers un processus rationnel des revendications politiques des Algériens. Elle s'appuie notamment sur l'une des réalités de ce Hirak, à savoir que les Algériens sortent tous les vendredis et mardis dans les rues de toutes les villes algériennes pour changer le régime politique qui règne en Algérie depuis son indépendance. L'acte fondateur qui était le refus de la candidature pour cinquième mandat présidentiel d'Abdelaziz Bouteflika, « Il n'y aura pas de cinquième mandat, oh ! Bouteflika » (slogan du mois de février 2019), a révélé par la suite la conscience qui est née chez les Algériens quant à la nature du système politique, dont le projet du cinquième mandat n'est que l'une des figures. En effet, le refus exprimé massivement le 22 février est le reflet du mépris subi par le peuple qui s'est manifesté clairement lors des scènes de glorification du président malade. L'exagération jusqu'à la caricature des cérémoniaux annonceurs de ce projet politique, notamment le portrait du président devenu lui-même une icône, a créé chez les Algériens un fort sentiment de mépris. Il faut dire que le pouvoir politique se mettait en scène de façon qui dépassait tout entendement, alors qu'aucune de ses composantes (tant militaire que civile) ne croyait au soulèvement populaire.
- 49 La dégradation de la situation sécuritaire tant en Lybie qu'en Syrie a servi de référent pour neutraliser toute opposition. D'ailleurs, l'ancien premier ministre Ahmed Ouyahia n'a pas manqué de mobiliser l'argument sécuritaire pour dissuader les contestataires, et ce, en brandissant la menace syrienne. Par ailleurs, la chaîne de télévision publique, contrôlée par le pouvoir en place, a présenté des images jamais diffusées sur la crise sécuritaire des années 1990. Ces procédés ont été vite déconstruits par les cybercitoyens, qui trouvent dans les réseaux sociaux numériques une tribune pour critiquer le discours officiel.
- 50 D'ailleurs, on retrouve le retournement de ces scènes contre les gouvernants dans les slogans brandis à travers le territoire national : « Nous nous sommes réveillés, nous

allons vous user. » Cet énoncé révèle les ressources qui ont permis aux manifestants de comprendre les intentionnalités intrinsèques au discours politique officiel. Ils sont certes peu informés sur la réalité politique, mais ils tirent leur force de la rupture du contrat, de l'absence de confiance qui s'est définitivement installée.

- 51 En somme, les slogans brandis concentrent le malaise de la société algérienne, les revendications citoyennes et les situations de défiance de l'ordre politique. Ils constituent à la fois des actes d'interpellation des pouvoirs politiques et un dévoilement des différentes facettes de l'ordre politique (l'ordre médiatique, l'ordre économique, l'ordre social et les syndicats).

Conclusion

- 52 L'expérience d'élaborer, brandir, énoncer des slogans lors des contestations qui marquent le paysage sociopolitique algérien est de nature à interpellier plusieurs disciplines. L'acte de parole, puissions-nous le penser au pluriel, révèle d'abord les ressources de l'espace social qui est passé en peu de temps d'un lieu d'invisibilité à un espace d'apparence politique, dans la mesure où la place Audin, pour ne citer que ce lieu mythique d'Alger dont la symbolique historique rappelle l'engagement d'un Algérien d'origine européenne aux côtés des plus démunis, s'est vue réappropriée par les manifestants. Or, la recherche ici n'est pas celle d'une visibilité sociale, mais celle d'une action sur une situation de mépris pour la changer. Les slogans que nous avons analysés portent une dimension de l'action à travers les trois grands actes que nous avons repérés (refus, revendication et affirmation d'une identité). Le premier est l'acte contestataire qui a pour ambition de freiner l'action entreprise par le pouvoir politique, lequel cherche à imposer une réponse, refusée par les manifestants. Le second est articulé autour de revendications claires et qui semblent représenter le point d'achoppement du Hirak, au regard des faiblesses structurelles qui le caractérisent. Le troisième, qui représente une forte dimension de l'action, est celui de l'affirmation d'une identité. Sur ce point précis, nous constatons qu'il existe une double dimension dans cette affirmation identitaire. La première concerne une identité culturelle qui était sujette à manipulation de la part du pouvoir politique et n'a pas manqué de créer des clivages au sein du Hirak. La seconde dimension est celle de l'identité citoyenne, laquelle semble constituer la trame du mouvement.
- 53 Or, ces actes peinent à exercer le pouvoir d'interpellation inhérent aux actes de langage, du fait de l'absence de reconnaissance de l'identité citoyenne par le pouvoir politique. Certes, ils ont réussi à interpellier l'ordre social et à fédérer les actions des manifestants. L'indicateur de cette hypothèse est la forte reprise du Hirak au moment de la rentrée sociale en septembre, alors que le pouvoir politique annonçait son essoufflement. Toutefois, nous remarquons que sur le plan politique, et ce, malgré la pluralité des idées politiques et leurs oppositions (islamistes, laïques), les actes des manifestants peinent à converger vers l'agir politique (difficultés de négocier avec le pouvoir politique, absence de structures représentatives).
- 54 Si ces actes de langage que représentent les slogans n'ont pas encore abouti, il n'en demeure pas moins qu'ils ont réconcilié les Algériens avec une certaine discursivité sociale par l'arrangement d'un nouvel espace public autonome. Il dépend maintenant des acteurs et leaders du mouvement de déconstruire davantage le système normatif sur lequel repose le discours dominant pour la réussite du performatif social.

BIBLIOGRAPHIE

- AUSTIN, John Langshaw (1970), *Quand dire c'est faire*, traduit de l'anglais par Gilles LANE, Paris, Éditions du Seuil.
- BERNARD BARBEAU, Geneviève (2015), « De l'appel à mobilisation à ses mécanismes sociodiscursifs : le cas des slogans écrits du printemps érable », *Argumentation et analyse du discours*, 14, mis en ligne le 9 avril 2015. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/aad/1969>. Page consultée le 25 janvier 2020.
- BOURDIEU, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BUTLER, Judith (2004), *Le pouvoir des mots : politique du performatif*, traduit de l'américain par Charlotte NORDMANN, Paris, Éditions Amsterdam.
- CAPRON, Guénola et Nadine HASCHAR-NOE (dir.) (2007), *L'espace public urbain : de l'objet au processus de construction*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- FRASER, Nancy (2003), « Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante », dans Emmanuel RENAULT et Yves SINTOMER (dir.), *Où en est la théorie critique*, Paris, La Découverte, p. 103-134.
- GRAMACCIA, Gino (1986), Approche narratologique d'une organisation de réadaptation fonctionnelle. Thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Jacques WITTEWER, Bordeaux, Université Bordeaux 3.
- GRINSHPUN, Yana (2013), « Discours manifestant et contestation universitaire (2009) », *Argumentation et analyse du discours*, 10, mis en ligne le 10 avril 2013. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/aad/1476>. Page consultée le 24 décembre 2019.
- HABERMAS, Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, tome 1, traduit de l'allemand par Jean-Marc FERRY, Paris, Fayard.
- HABERMAS, Jürgen (1993), *L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, traduit de l'allemand par Marc B. DE LAUNAY, Paris, Payot.
- MAINGUENEAU, Dominique (2012), *Les phrases sans texte*, Paris, Armand Colin.
- MERAH, Aïssa et Yamine BOUDHANE (2013), « Espace public médiatique en Algérie à la recherche d'un modèle », dans Hassan REMAOUN et Abdelhamid HENIA, *Les espaces publics au Maghreb, au carrefour du politique, du religieux, de la société civile, des médias et des NTIC*, Oran, éditions du CRASC, p.367-383.
- MERAH, Aïssa (2017), « Indignation politique sur les réseaux sociaux numériques. Approche sociodiscursive des commentaires d'actualité », *Revue algérienne de communication*, 26(1) : 7-21.
- MERAH, Aïssa (2016), « Nouvelles formes de participation en ligne des jeunes en Algérie. Entre démarches stratégiques et impensées pour le changement », *REFSICOM*. [En ligne]. <http://www.refsicom.org/index.php?id=185>. Page consultée le 20 décembre 2019.
- MOATI, Raoul (2009), *Derrida, Searle : déconstruction et langage ordinaire*, Paris, Presses universitaires de France.
- MUCCHIELLI, Alex et Pierre PAILLÉ (2008), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.
- NEG, Oskar (2007), *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot.

NEVEU, Érik (1995), « Les sciences sociales face à l'espace public, les sciences sociales dans l'espace public », dans Isabelle PAILLIART (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 37-64.

PROULX, Serge (2012), « La puissance d'agir des citoyens dans un monde fortement connecté », dans Sihem NAJAR, Actes du colloque *Mouvements sociaux en ligne et cyberactivisme en Méditerranée*, Paris et Tunis, avril 2012. [En ligne]. <http://raudin.u-bordeaux-montaigne.fr/colloque2012/doc/SergeProulx.pdf>. Page consultée le 9 mars 2020.

REBOUL, Olivier (1975), *Le slogan*, Bruxelles, Complexe.

RECANATI, François (1981), *Les énoncés performatifs*, Paris, Éditions de Minuit.

RENAULT, Emmanuel (2004), *Mépris social : éthique et politique sociale de la reconnaissance*, Paris, Éditions du Passant.

WOLTON, Dominique (1992), « Les contradictions de l'espace public médiatisé », *Hermès*, 10, dossier « espaces publics, traditions et communautés » : p. 95-114.

NOTES

1. Ce mot signifie en arabe le mouvement (traduction des auteurs).
2. À la suite de l'arrêt du processus électoral qui a donné un franc succès au parti islamiste du FIS (Front islamique du salut), l'Algérie a connu une période qualifiée par certains de guerre civile. Cette crise sécuritaire qui a duré plus de dix ans s'est soldée par un très lourd bilan humain. Les sources officielles donnent 200 000 morts parmi les civils.
3. L'agir communicationnel au sens de Jürgen Habermas est « la capacité discursive pratique qui suppose une forme de rationalité » (1987 : 31).
4. L'expérience de dialogue entre les délégués de ce mouvement et le gouvernement début janvier 2004 est considérée comme une trahison du combat de toute une génération de militants et des sacrifices de toute une région.
5. Ou âarch : Une confédération des comités de villages et de tribus dans la région de la Kabylie. Voir Karima Direche-Slimani, « Le mouvement des âarch en Algérie : pour une alternative démocratique autonome ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 111-112 | 2006, 183-196.
6. Les marches du mardi concernent la communauté universitaire et celles de vendredi regroupent toute la population.
7. Nous avons été participants/observateurs de ce mouvement en prenant part aux rassemblements des vendredis (populaires) et mardis (universitaires) dans deux grandes villes (Alger et Bejaia). Cela nous a permis d'enregistrer, de filmer et de prendre des photos des slogans.
8. Cela renvoie aux discours hebdomadaires de l'ancien chef d'état-major, mort en janvier, à travers lesquels les manifestants décelaient les orientations politiques du moment.

RÉSUMÉS

Les auteurs analysent des slogans du mouvement du 22 février en Algérie. Ils font l'hypothèse que ces actes de langage révèlent un choix raisonné au-delà du caractère émotif qui accompagne ce mouvement de contestation et participent à l'adhésion d'autres personnes au processus de revendication. Des slogans des six mois de contestation constituent le corpus, ce qui leur permet de suivre l'évolution des revendications du mouvement populaire (Hirak).

The authors analyze the slogans of the February 22 protest movement in Algeria. They hypothesize that these acts of language show that the emotional protest was driven by a rational decision, which helped rally others to the cause. The corpus is made up of slogans from the six months of popular protest, which the authors use to track the evolution of the demands made during the "Hirak" movement.

Los autores analizan los eslóganes del movimiento del 22 de febrero en Argelia. Estos autores presentan la hipótesis que los actos de lenguaje reflejan una elección razonada que va más allá del carácter emotivo asociado a este movimiento de protesta y participan en la adhesión de otras personas al proceso de reivindicación. Los eslóganes relativos a los seis meses de protesta constituyen el corpus, lo que permite seguir la evolución de las reivindicaciones del movimiento popular (Hirak).

INDEX

Palabras claves : Hirak, movimiento popular, eslógane, protesta, Argelia

Keywords : Hirak, protest movement, slogan, resistance, Algeria

Mots-clés : Hirak, mouvement populaire, slogan, résistance, Algérie

AUTEURS

NABILA ALDJIA BOUCHAALA

Nabila Aldjia Bouchaala est maître de conférences à l'École supérieure de journalisme et des sciences de l'information, Alger. Courriel : naboucha2000@yahoo.fr

AÏSSA MERAH

Aïssa Merah est professeur d'enseignement supérieur à l'Université Abderahmane Mira, Bejaia (Algérie). Courriel : merah_aïssa@yahoo.fr

Postures et mises en scène de la presse satirique dans l'espace public francophone d'Afrique subsaharienne

Jean Pierre Sagno

- 1 La crise internationale autour de la publication des caricatures du prophète Mahomet par le quotidien danois *Jyllands-Posten*, le 30 septembre 2005 ; l'attentat contre *Charlie Hebdo* le 7 janvier 2015 ; et plus récemment, le 10 juin 2019, la décision du *New York Times* de supprimer les dessins de presse de son édition internationale suscitent plusieurs interrogations sur la place de la satire graphique dans l'espace public. Mais aussi intéressante soit-elle dans l'analyse du rôle des médias dans l'accompagnement de la construction démocratique en Afrique, très peu de travaux ont été consacrés à la presse satirique en Afrique. Parmi les recherches sur la presse satirique en Afrique, nous pensons particulièrement aux travaux de Fallou Ngom (2002), Souleymane Bah (2004, 2009), Lyombe Eko (2007, 2010, 2015), Fatoumata Diaraye Diallo (2011), Francis A. Fogué Kuaté et Christelle Amina Djouldé (2013), Peter Limb, Tejumola Olaniyan et al. (2018), Alpha Barry et al. (2019). On peut également évoquer ici les revues *Africultures* et *Humoresques*, qui ont consacré des numéros à la caricature et à l'humour en Afrique : *Africultures*, n° 79, « La caricature et le dessin de presse en Afrique » (2009) et *Humoresque*, n° 38, « Rires africains et afropéens » (2014). Le présent article se situe dans la lignée de ces travaux, en mettant en évidence le rôle de la presse satirique dans la construction de l'espace public en Afrique.
- 2 D'un point de vue historique, les premiers bénéficiaires de la presse en Afrique sont les Européens installés en Afrique (Tudesq, 1995, 1999). L'avènement des médias en Afrique se situe dans un contexte colonial caractérisé par la censure et par l'interdiction de l'émergence d'une presse critique envers le fait colonial (Frère, 2016 ; Tudesq, 1995). La presse écrite a notamment été utilisée durant cette période par les colonies pour la revendication de l'indépendance (Tudesq, 1995). Toutefois, l'émergence des médias dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne se caractérise par des disparités,

avec des débuts et des évolutions différentes, comme l'a montré Tudesq (1999) en décrivant les systèmes médiatiques, ivoirien, sénégalais, camerounais, etc.

- 3 En ce qui a trait à la presse satirique, c'est le journal satirique sénégalais *Le Politicien* qui est paru en premier, en 1977, sur la scène médiatique de l'Afrique de l'Ouest (Bah, 2009). Plusieurs années donc après la vague des indépendances africaines de 1960. Précisions par ailleurs que la création du *Politicien* est l'œuvre d'une initiative privée. À la suite du *Politicien* paraissent dans le sillage de la chute du mur de Berlin, entre autres, le *Journal du Jeudi* (Burkina Faso, 1991-2016), *Le Lynx* (Guinée, 1992-), *Le Gri-Gri International* (Gabon, 2001-) ou encore *Le Popoli* (Cameroun, créé en 2003)¹. Ces journaux satiriques ont pour caractéristiques fondamentales de tenir un discours humoristique et d'utiliser des dessins à caractère humoristique et caricatural. Ce régime satirique qui recourt aux figures de l'ironie et de la dérision explique l'intérêt que l'on accorde à cette presse. Cette performance provoque des rires et donne également lieu à des rejets de la part des hommes politiques. Notre objectif ici n'est pas d'aborder uniquement les formes d'expression de la presse satirique, ni essentiellement d'en faire l'histoire, mais plutôt d'expliquer la participation des journaux satiriques à la construction d'un espace public en Afrique francophone subsaharienne. Le choix d'un contexte plus large permet d'avoir un aperçu général, mais aussi des observations singulières sur ces journaux satiriques.
- 4 Quel est le rôle des journaux satiriques dans la construction de l'espace public ? Comment se mettent-ils en scène ? Peut-on parler d'une homogénéité dans les formes de mise en scène et de traitement de l'actualité ? Répondre à ces trois questions nous permettra de mettre en évidence le rôle de la presse dans l'activation de l'espace public en Afrique. Les conditions de cette activation de l'espace public étant, comme le note Simona De Iulio (2016), l'action de « mise en public » (la publicité) et le « principe de la discussion ouverte » – à comprendre ici dans le sillage de la pensée de Kant (1784) et d'Habermas (1992) –, c'est-à-dire rendre visible, mettre en commun.
- 5 Soulignons qu'on n'entrera pas dans une analyse discursive des articles de presse et qu'on laissera de côté l'analyse des caricatures ou images satiriques. Notre recherche étudie essentiellement les postures et les mises en scène des journaux satiriques dans l'activation de l'espace public.
- 6 La problématique de la satire politique en Afrique n'est pas inédite ; la caricature politique camerounaise a par exemple été abordée par Achille Mbembe (1996). L'étude du lien entre presse satirique et espace public qu'on entreprend ici vise à s'inscrire dans la continuité des travaux antérieurs déjà cités. Pour répondre aux questions posées et comprendre la survie de la presse satirique en Afrique francophone, nous devons poser une hypothèse de base double. D'une part, si les journaux satiriques survivent malgré les affrontements fréquents avec le politique, nous pouvons supposer qu'ils négocient quotidiennement leur place dans l'espace public. D'autre part, si l'on remarque certaines pratiques langagières et identités discursives communes entre les journaux satiriques, il serait hâtif de croire à une homogénéité dans leur manière d'aborder l'actualité. Ce qui suppose différentes appréhensions de l'actualité. À ce propos, Jean-Pierre Esquenazi indique ceci :

Tout imaginaire médiatique agit comme un opérateur de sélection. Les faits retenus pour faire partie de l'actualité sont évidemment ceux qui sont compatibles avec sa logique particulière. Aussi les médias éliminent-ils « naturellement » de l'espace public certains types de faits, alors qu'ils choisissent de mettre en lumière certains autres (2014 : 76).

- 7 Nous venons de voir la problématique à laquelle nous nous proposons de répondre. Il convient maintenant d'attirer l'attention sur un concept central à notre analyse : l'espace public. Avant de répondre aux questions de recherche, il faut d'abord définir l'espace public. Cela implique de cerner l'espace public en le distinguant de l'espace médiatique, de l'espace politique, de l'espace commun, et de le situer dans le contexte africain. Après cette lecture théorique et contextuelle de l'espace public, nous justifierons nos choix méthodologiques et présenterons le corpus étudié. La deuxième section sera l'occasion de saisir les postures des journaux en décrivant les interactions entre espace politique et presse satirique, et en nous aidant du discours des journalistes de presse satirique sur leur métier (ce que nous appelons ici la réflexivité journalistique). La troisième section vise à montrer la diversité des formes et dispositifs de mise en scène à travers l'analyse des manchettes en une de journaux satiriques. Les données issues de cette analyse nous permettront de rendre compte des sujets d'actualité en une et mis en lumière dans l'espace public. Enfin, on ne peut négliger d'attirer l'attention sur les pratiques discursives et iconographiques des journaux satiriques. Ce dernier point permet de signaler l'importance de la diversité des formes d'expression de l'espace public (Dahlgren, 1994).
- 8 Cet article permettra ainsi d'atteindre plusieurs objectifs. Premièrement, il s'agit de rendre compte du rôle de la presse satirique dans l'activation de l'espace public dans le contexte africain. Deuxièmement, on montre que l'émergence d'un espace public s'effectue par des négociations et des positionnements dans un espace médiatique concurrentiel et des espaces politique et public conflictuels, voire violents (Diaw, 2004 ; Fofana, 2015). Troisièmement, la construction de l'espace public soulève la question de la participation à la discussion et au débat, ce qui concerne, par conséquent, la question des publics ou du lectorat de ces journaux satiriques. Nous tentons de montrer comment ils s'adaptent dans ces différents contextes. Nous abordons précisément leurs modes d'expression comme moyen de rassembler les publics. Enfin, cet article montre que l'espace public est une catégorie heuristique essentielle à l'analyse des médias en Afrique.

Construire une conception opératoire de l'espace public pour analyser la presse satirique dans le contexte africain

- 9 Cette première section vise à articuler une lecture théorique de la notion d'espace public afin d'aboutir à une conception opératoire de celle-ci pour rendre compte du contexte africain.

Pour une lecture théorique de l'espace public

- 10 Précisons d'emblée que la réflexion de Jürgen Habermas (1992) sur l'espace public prend en compte plus particulièrement le contexte historique des cas français, allemand et anglais au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle. Ensuite, elle porte sur la sphère publique bourgeoise comme type idéal dans ce contexte historique. On peut ajouter à cela que — comme le note Isabelle Aubert à propos d'Habermas — « sur le plan conceptuel, la notion d'espace public est le résultat d'un ensemble de réflexions qui

renvoient à des traditions différentes concernant l'opinion publique, l'usage public de la raison, la société civile, et encore la distinction public/privé » (2019 : 59). Par ailleurs, Habermas s'inspire de Kant (Dupeyrix, 2009 : 129). Dans son texte « Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières ? » de 1784, Kant explique que « [l]es Lumières, c'est la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable » (2006/1784 : 43) et il mentionne plus loin que « [...] pour ces Lumières, il n'est rien requis d'autre que la *liberté* ; et la plus inoffensive parmi tout ce qu'on nomme liberté, à savoir celle de faire un *usage public* de sa raison sous tous les rapports » (*ibid* : 45).

- 11 En raison de la diversité des emplois et des formes de théorisation, on observe dans la littérature que l'espace public est employé dans des acceptions diverses selon les approches. En sciences de l'information et de la communication et en sciences politiques, les approches sont diverses. L'espace médiatique et l'espace public sont étroitement liés. Cependant, le cloisonnement disciplinaire ne favorise pas le recoupement des connaissances sur des notions (Dacheux, 2008). Or, il est nécessaire de recourir à une approche interdisciplinaire (Miège, 2010). Toutefois, de la synthèse de ces travaux, il s'avère possible d'articuler une conception opératoire de l'espace public. En effet, pour Habermas, comme nous l'explique Alexandre Dupeyrix (*op. cit.*), l'espace public est le lieu où se thématisent les questions d'intérêt public, sans qu'elles soient remplacées par des questions d'intérêt d'ordre privé ;

[...] le lieu où se façonne en quelque sorte une certaine idée de ce qu'une population reconnaît comme légitime [...] (*ibid.* : 117) ;

[...] le lieu de discussions formelles ou informelles (au sein du Parlement, des différentes assemblées, des tribunaux, mais aussi dans la presse, les médias, les associations) situé selon une topographie mouvante entre la société civile et l'État (*ibid.* : 129).

- 12 Quant à Nancy Fraser, elle indique que l'espace public « [...] désigne en effet un espace, dans les sociétés modernes, où la participation politique passe par le médium du langage. C'est l'espace où les citoyens débattent de leurs affaires communes, une arène institutionnalisée d'interaction discursive » (2003 : 105).
- 13 On nous accordera que ces conceptions convergent vers une idée de l'espace public comme lieu de discussion des sujets d'intérêt public et des affaires communes. Toutefois, dans ce contexte de relations entre citoyens, États, pouvoir et médias, il ne faut pas confondre l'espace public avec les autres espaces symboliques tels que l'espace commun, l'espace politique et l'espace médiatique.
- 14 Étienne Tassin explique que l'espace commun est une espace de convergence, un espace de confusion ; il se définit donc comme un réseau de l'ordre du privé. Contrairement à l'espace public, qui est défini comme un espace de diffusion, de divergence, où l'on parle publiquement des choses publiques. Les deux espaces sont en situation de coexistence. « Il nous faut comprendre que le monde commun est la condition de possibilité d'une *polis*, de l'institution d'un espace public et, en même temps, que c'est seulement l'institution de cet espace qui rend possible un monde commun [...] » (Tassin, 1992 : 36).
- 15 L'espace politique, lui, est lié au pouvoir politique, à la prise de décision et à l'action politique (Wolton, 2012). Quant à l'espace médiatique, on peut le définir à l'instar d'Éric Dacheux comme « l'espace technique et symbolique qui objective les communications multidirectionnelles (un ou plus vers plusieurs), distantes (ne se déroulant pas en face à face) entre les acteurs d'une communauté donnée » (*op. cit.* : 236).

- 16 Mais l'espace médiatique n'est pas l'espace public en ce sens que les médias ne s'investissent pas nécessairement dans l'intérêt général. « Il convient donc de penser non pas la fusion de ces deux notions, mais leur articulation » (*ibid.* : 235). Cette articulation a déjà été soulignée par Dominique Wolton (*op. cit.*) lorsqu'il parle d'« espace public médiatisé » pour montrer que l'espace public est indissociable du rôle des médias. La presse et les médias en général ont apporté une dynamique importante à l'évolution de l'espace public. Habermas souligne également à ce sujet que « [l]a subversion du principe de publicité résulte d'une transformation des structures de l'espace public en tant que sphère, et l'évolution de la presse qui en est l'institution par excellence, permet d'appréhender cette restructuration » (1992 : 189).
- 17 L'évolution de l'espace public est par conséquent profondément liée à l'évolution de la presse, car son fonctionnement normatif est indissociable du rôle des médias. Il ne serait donc pas contradictoire ni excessif de dire de l'espace public contemporain qu'il est un espace public médiatisé (Wolton, 1992).
- 18 On voit par-là que les frontières entre l'espace public, l'espace politique, l'espace commun et l'espace médiatique sont moins strictes en raison de leur articulation. Cependant, ces précisions permettent d'évacuer une conception à la fois trop rigide et trop diffuse de l'espace public. Ce qui nous permet d'ailleurs d'articuler dans cet article une réflexion entre espace public et presse satirique d'Afrique francophone.
- 19 Quand nous disons « presse satirique d'Afrique francophone », nous faisons référence à un espace linguistique — un ensemble de journaux destinés prioritairement aux usagers de la langue française — et à une presse caractérisée par des disparités historiques et contextuelles comme nous l'avons noté ci-dessus. Quand nous disons Afrique, il ne s'agit pas d'une « réalité homogène. L'Afrique n'est pas un espace géographique mais plutôt une pluralité d'imaginaires, de cultures et de temporalités » (Diaw, *op. cit.* : 37).
- 20 Notons que la deuxième partie de cette section doit se comprendre en fonction d'une certaine hétérogénéité de l'espace public (un espace symbolique en articulation avec d'autres) et de l'Afrique (une réalité plurielle).

Réflexions sur l'espace public dans le contexte africain

- 21 La problématique de l'émergence d'un espace public africain soulève plusieurs interrogations². D'abord, lorsque l'on pense l'espace public africain, il faut prendre en compte le fait que la plupart des États ne sont pas des États-nations. Il est donc difficile de recourir à la catégorie heuristique d'État-nation. Ensuite, l'Union africaine (UA), dont l'un des buts est de promouvoir la démocratie en Afrique, peut insuffler l'idée d'une possibilité d'émergence d'un espace public africain. Cependant, les espaces politiques (notamment communautaire ou économique) ne suffisent pas à former un véritable espace public (Mercier, 2003). Mais l'une des barrières est aussi la question de la langue : les principales langues de l'Union africaine sont l'anglais, le français, l'arabe et le portugais. Les langues nationales y sont peu représentées.
- 22 Évoquons également la faiblesse de l'information médiatique transnationale tant à l'échelle du continent africain que sur le plan international. D'autant plus que la circulation de l'information à l'international reste encore dominée par les agences de presse occidentales (Mattelart, 2015). À côté de la faiblesse de diffusion de

l'information, on souligne aussi l'objectivité défaillante de certains médias (Kamga, 2019).

- 23 Cette situation montre combien il s'avère difficile de s'interroger sur l'espace public africain lorsqu'on traite des médias et des journaux satiriques de pays différents. Il n'est point question de prétendre à son existence. Dacheux le souligne dans le cas de l'Europe, en mettant en évidence l'idée d'un espace public européen défendu par Habermas (2000). Cependant, selon Arnaud Mercier³, « [à] défaut de pouvoir analyser un espace public constitué, nous ne pouvons donc qu'inventorier les initiatives collectives visant à constituer des micro-espaces publics, qui préfigurent peut-être ce que sera un jour un espace public unifié [...] » (*op. cit.* : 29).
- 24 Il s'agit donc de micro-créations qui participent à la création d'un espace public plus élargi. Se pose aussi le préalable de l'existence d'un espace public national pour permettre les conditions de l'africanisation des problèmes nationaux et de la renationalisation des thèmes africains.
- 25 Si la presse satirique comme forme d'expression critique est susceptible de participer à la construction d'un espace public africain, nous supposons que sa diffusion se limite pour le moment aux territoires nationaux. Une étude approfondie de la diffusion des journaux satiriques pourrait nous aider à vérifier cette hypothèse. L'exemple du *Gri-Gri International*, qui se veut un média transnational, amène à envisager la possibilité d'une information (textuelle ou dessinée) satirique à vocation transnationale. Mais les interdictions de publication⁴ qu'il subit dans certains pays africains empêchent une diffusion plus large.
- 26 À cette étape de la réflexion sur l'espace public dans le contexte africain, il faut mettre en évidence le postulat d'un processus, d'un espace public en construction. Il faut par ailleurs tenir compte de l'espace politique et de quelques éléments historiques.
- 27 L'espace public dans le contexte africain implique l'idée d'un « processus » comme l'envisage Mamadou Gazibo (2007). Ainsi voit-il l'espace public, à l'instar d'Habermas, comme un « processus » qui ne concerne pas que les individus, mais qui intègre la publicité offerte par les médias ; discussions, débats et critiques sont diffusés, affermissant l'émergence et l'institutionnalisation de cet espace public. Gazibo — parlant du cas du Niger — note aussi que l'espace public n'est pas à considérer « comme une donnée préalable à la démocratisation, mais comme un processus complexe, multidimensionnel et multisectoriel, dont la construction peut varier d'une arène à une autre au sein d'un même pays » (*ibid.* : 21).
- 28 L'idée de « processus complexe » est bienvenue pour analyser l'espace public dans le contexte africain, restreint ici au cas du lien entre l'espace public et l'espace médiatique, en l'occurrence la presse satirique.
- 29 Dans son essai sur l'imagination politique en Afrique, Mbembe établit le rapprochement entre le fait colonial et les États africains postcoloniaux. Parlant de la privation des libertés et des droits par le commandement colonial, il explique que « dans les relations de pouvoir et d'autorité, le modèle colonial était, en théorie et en pratique, à l'exact opposé du modèle libéral de la discussion ou de la délibération » (2000 : 42). Soulignons que la démocratie est un principe inspiré des pays occidentaux qui se refusaient, d'ailleurs, à l'appliquer dans leurs colonies (Rosanvallon, 2008). Un modèle colonial refoulant, par ailleurs, le modèle de la palabre comme juridiction de la parole (Bidima, 1997). La palabre, nous explique Jean-Godefroy Bidima, est un

« entretien » au sens politique et juridique du terme, elle « est suspendue entre la rigidité des règles et la rébellion contre elles, entre la polémique et la méditation collective, entre l'hypocrisie flatteuse et l'agressivité satirique » (*ibid.* : 10). Nous n'allons pas nous étaler sur la palabre, le sujet est très bien abordé par des travaux antérieurs, entre autres par celui de Bidima. Mais soulignons avec ce dernier que

les démocraties doivent, au risque de devenir des systèmes abstraits, apprendre à se raconter des histoires sur leurs origines, leurs peurs et fantasmes, et leurs ancrages, ce qui implique, comme dans la palabre, qu'on ne peut entrer en société qu'en étant « mêlé » à une histoire (*ibid.* : 123-124).

- 30 L'un des risques dans l'espace politique africain est la confusion entre le bien public et le bien privé et l'utilisation des lois à des fins personnelles. La privatisation des prérogatives publiques et la socialisation de l'arbitraire étatique devenant, ce faisant, le ciment même des autoritarismes africains postcoloniaux (Mbembe, 2000). Outre cette confusion, l'émergence de l'espace public est difficile dans les « contextes où règnent les luttes factionnelles, où les ressources publiques sont captées par une petite élite et où les espaces de délibération sont plus formels que réels » (Gazibo, *op. cit.* : 21). Raison pour laquelle il est « difficile de vérifier l'idéal de l'espace public habermassien dans les contextes politiques africains » (Dahou, 2005 : 9).
- 31 Pour clore cette analyse de la dialectique actuelle de la constitution de l'espace public en Afrique, il convient d'énumérer quelques éléments d'ordre sociopolitique. D'abord, il faut noter qu'une analyse de l'espace public (notamment en Afrique) ne peut ignorer les lois du marché (Wolton, 1992 ; Miège, 1995)⁵ et le mimétisme de certains modèles occidentaux. Dans le cas de la presse satirique, en l'occurrence, de nombreux journaux se sont inspirés du modèle du *Canard enchaîné*. Ensuite, on a affaire à une crise dans l'espace sociopolitique — la légitimation du discours politique, des représentations du sacré et du discours des intellectuels africains —, et une démotivation des citoyens, c'est-à-dire le repli vers la sphère privée (Bidima, 2009)⁶.
- 32 On peut donc dire, après cette brève réflexion, qu'il existe d'une certaine manière une homologie, comme le remarque Bernard Miège, entre la démocratie, les médias et l'espace public : « [...] la relation entre l'espace public et les médias est étroite et tient même de l'homologie : non seulement sans médias pas d'espace public, mais l'état des médias est considéré *ipso facto* comme une évaluation de l'espace public et des débats qui s'y déroulent » (2010 : 11).
- 33 Ils obéissent à une même loi. Après quelques précisions, il convient d'expliquer notre méthodologie de recherche pour expliquer le rôle de la presse satirique francophone d'Afrique subsaharienne dans le fonctionnement de l'espace public.

Méthode et cadre théorique

- 34 Comme l'évoque le titre de cet article, nous adoptons ici une perspective dramatique, celle d'une métaphore théâtrale, de la présentation de soi, inspirée des travaux d'Erving Goffman (1973). Toutefois, il faut se garder d'établir une comparaison entre l'arène des interactions discursives à intérêt général qu'est l'espace public et la simple interaction discursive ou sociale. À ce sujet, Miège soutient que « bien des discussions sur la vie de quartier, ou dans les immeubles, autour de l'accueil des enfants à l'école, les achats, les vacances, les voyages, etc. ne doivent pas être confondues avec le débat participant de l'espace public » (2010 : 134).

- 35 Dans cette partie, nous expliquons la méthode mise en œuvre pour répondre aux questions de recherche. Notre méthode a consisté en l'utilisation de différents matériaux issus de sources variées.
- 36 Nous avons d'abord réuni plusieurs informations provenant d'articles de presse, de vidéos (courts reportages et interviews) qui abordent la presse satirique dans le contexte africain ainsi que des récits sur le rôle de la presse satirique dans la construction démocratique, sur des difficultés et contraintes qui empêchent son épanouissement et sur les conflits et désaccords avec les pouvoirs politiques en place. Ces articles, reportages et interviews sont des discours de journalistes sur la presse satirique et sa situation dans leurs contextes respectifs : une réflexivité journalistique sur la presse satirique. Ensuite, nous avons posé en introduction la question de la mise en scène et des postures des journaux satiriques dans l'espace public. Il est possible de mettre cela en évidence par l'analyse des unes. Dans le souci de rendre compte de la pluralité des formes de mise en scène, nous avons opté pour une analyse comparative des unes afin de faire émerger certaines variables. Dans cette partie, une attention particulière sera portée aux manchettes en une et aux exergues des journaux. Pour montrer la variabilité des postures et des mises en scène, nul besoin de multiplier les exemples. Nous avons choisi d'analyser cent unes de quatre journaux satiriques, dont deux issus d'un même pays : le *Journal du Jeudi*, *Le Déchaîné du jeudi*, *L'Éléphant déchaîné* et *Gbich !*. Il s'agit des unes de *L'Éléphant déchaîné* de juillet 2017 à avril 2018, de *Gbich !* de juillet 2017 à janvier 2018, du *Journal du Jeudi* de mars à septembre 2016 et du *Déchaîné du jeudi* d'août 2017 à février 2018. Concernant les pratiques discursives, langagières et iconiques des journaux satiriques, il ne s'agit pas d'analyser la variabilité des pratiques entre les journaux, mais de montrer la diversité des formes d'expression.
- 37 La nécessité d'une approche interdisciplinaire (Miège, 2010) a été soulignée plus haut, raison pour laquelle cet article fait référence à des travaux de diverses disciplines : les sciences de l'information et de la communication (Hubé, 2008 ; Esquenazi, *op. cit.* ; Wolton, 1992 ; Dacheux, *op. cit.* ; Miège, 2010), la sociologie et la sociologie politique (Goffman, *op. cit.* ; Dahou, *op. cit.* ; Gazibo, *op. cit.*), l'analyse du discours (Charaudeau, 1983 ; Amossy, 2010 ; Maingueneau, 2012), etc. L'articulation de ces travaux nous semble permettre une appréhension satisfaisante bien que relativement incomplète des postures et des mises en scène des journaux satiriques d'Afrique subsaharienne dans l'espace public francophone.

Place de la presse satirique dans l'activation de l'espace public : réflexivité journalistique

- 38 Dans cette deuxième section, nous interrogeons la posture réflexive des journalistes, en nous aidant des entretiens, articles et discours des journalistes de presse satirique disponibles sur le Net. « Un journaliste ou un média réflexif est un acteur qui tourne son regard sur lui-même ainsi que sur son domaine d'activité et son œuvre pour en faire un objet d'observation et de réflexion » (Zamit, 2014 : 183). Nous cherchons à comprendre les interactions de la presse satirique avec l'espace politique qui est lieu de pouvoir et mettons en évidence ce que pensent les journalistes de leur métier. Notons que lorsque les journalistes pratiquent une réflexivité, ils affichent par ailleurs un

éthos, une présentation de soi en adoptant des positions, des attitudes et en recourant à des mises en scène langagières (Amossy, *op. cit.*).

Réflexivité journalistique et espace politique

- 39 L'avènement de la presse satirique a suscité plusieurs interrogations sur son avenir (Nganguè, 2001). Journaux satiriques et espace politique s'affrontent de façon permanente. Les journaux satiriques mettent en lumière certains faits. On peut citer un exemple français : l'affaire des diamants de Bokassa mise sur le devant de la scène publique par *Le Canard enchaîné* en 1979. En Afrique francophone, les journaux satiriques participent à la critique du pouvoir. Si l'humour fait rire, l'« éthos de sérieux » de certains journaux satiriques tend à susciter la méfiance du pouvoir politique envers les journalistes. Ainsi Jean-François Julliard nous explique que « [l]es gouvernants de plusieurs pays d'Afrique ne prêtent aucune attention au dessin. Ce n'est que ce qui est écrit avec sérieux qui les effraie. Ils minimisent la portée des journaux satiriques et n'y voient que des bouffonneries qui ne mettent pas en danger leur pouvoir⁷ ».
- 40 Pourtant, selon Mouhamadou Tidiane Kassé, journaliste sénégalais, en utilisant plusieurs modes d'expression, satire, caricature, bandes dessinées, commentaires, la presse satirique a joué un rôle catalyseur. Les frontières que l'écrit n'osait pas franchir, c'est d'abord le dessin qui est allé au-delà. La sacralité du chef, l'omnipotence du maître, la déification du prince, ce sont quelques traits de plume qui les ont souvent fait voler en éclats (2015 : 32).
- 41 Même si la presse satirique francophone d'Afrique utilise un ton humoristique, il n'en reste pas moins qu'elle agite l'espace politique en mettant à nu ses mœurs défectives. Si l'on observe les informations en une, comme on le verra plus loin, on constate l'émergence des sujets relevant habituellement de la sphère privée, par exemple la sexualité. Des sujets qui fâchent, parfois sensibles ou tabous, qu'il convient de traiter habilement, comme l'explique Ibou Fall, journaliste et fondateur du journal satirique *Le p'tit railleur sénégalais* : « Si on aborde ces sujets en chahutant cela permet de mettre sur la place publique des questions taboues comme par exemple les marabouts ou l'homosexualité⁸. »
- 42 La critique politique et la critique des mœurs sont traitées par les journaux satiriques. Toutefois, les sujets politiques n'intéresseraient pas toujours les lecteurs, selon Lassane Zohoré, l'un des fondateurs et directeur de publication du journal satirique ivoirien *Gbich !* : « Les gens nous lisent pour décompresser. Ce qu'ils aiment bien ce sont les histoires de mœurs, ce qu'on appelle les "affaires"⁹ », ou encore des « sénégalaiseries¹⁰ », dirait Ibou Fall pour parler des questions sociétales concernant le Sénégal. En se calquant sur le modèle du *Canard enchaîné*, *L'Éléphant déchaîné* se définit aussi comme journal d'investigation, tentant à travers la preuve (documents officiels) de rendre publiques les dérives du gouvernement et de la justice. Le journal est d'ailleurs victime d'un cambriolage en juillet 2016¹¹. Cet acte a été notamment condamné par Reporters sans frontières, qui a insisté par ailleurs sur l'importance du satirique dans l'espace public : « Un journal tel que *L'Éléphant déchaîné*, sérieux et impertinent à la fois, est essentiel à un débat démocratique ouvert¹². » Notons qu'environ trois ans auparavant, des journalistes du journal avaient été entendus à la gendarmerie d'Abidjan pour fuite d'informations de nature délicate concernant la

sécurité. Lesdites informations concernaient le retard de paiement de sociétés ayant participé à la réalisation de travaux de réhabilitation d'infrastructures militaires¹³ pour le ministère de la Défense.

- 43 En Guinée, *Le Lynx* n'hésite pas à critiquer le pouvoir en place. Les sujets sont variés et beaucoup axés sur la politique et les faits sociaux. Toutefois, comme la plupart des médias en Afrique, les risques de procès sont monnaie courante. Souleymane Diallo note que

le chemin parcouru par *Le Lynx* a débouché cinq fois sur le tribunal, deux fois sur la maison centrale de Conakry. Le premier procès était « tout sport ». La fédération guinéenne de... boules et pétanques nous a conduits devant le juge pour diffamation dès juillet 1992. *Le Lynx* avait mené des enquêtes sur des irrégularités dans le paiement des indemnités de certains joueurs à l'occasion des compétitions internationales. Le procès n'a pu aboutir, suite à la dissolution de la fédération par le ministère des Sports. Pour cause de corruption... (2001 : 152).

- 44 Les journaux satiriques « payent le prix » de ce qu'ils dénoncent. Nous pensons particulièrement aux ruses du pouvoir, à la répression et à l'injustice, pour parler notamment des difficultés qu'a éprouvées *Le Grognon*, journal satirique congolais créé en 1991 et publié à Kinshasa. Dans un court reportage diffusé sur TV5 Monde, Magg Mikombé, directeur de la publication du journal, attire notamment l'attention sur les réalités du commandement (Mbembe, 2000) et de la presse satirique au Congo :

La rédaction est devenue ambulante, ça veut dire que nous travaillons là où nous pouvons le faire. Il faut trouver quelqu'un qui accepte de nous recevoir d'abord et si cette personne accepte elle ne va pas accepter de manière permanente, cette semaine c'est untel, et l'autre semaine il faut trouver quelqu'un d'autre car il ne va pas accepter que vous reveniez plusieurs fois, ça va attirer la curiosité¹⁴.

- 45 La presse satirique n'est pas de bon goût pour les hommes politiques. Nombre d'entre eux fustigent les caricatures et les critiques. Les journaux satiriques tiennent une part importante dans la désacralisation du pouvoir, en moquant et en ramenant à son humanité le désir de déité (Mbembe, 2000) qui traverse certains hommes politiques africains. Mais tout le monde est passé au crible, comme l'explique Souleymane Diallo du *Lynx* :

Nous sommes un hebdomadaire indépendant, tient à souligner Souleymane Diallo. Cela ne consiste pas à critiquer le pouvoir le lundi et l'opposition le mardi, mais à prendre toutes nos décisions sans qu'aucun gros bonnet ne s'en mêle, d'où qu'il vienne. « Et qu'importe s'ils sont nombreux à classer le journal satirique dans la presse dite d'opposition. » Nous sommes d'opposition, peut-être, mais nous ne sommes pas l'opposition¹⁵.

- 46 La preuve en est que le président guinéen Alpha Condé est une cible incessante des caricatures du *Lynx*. En 2016, l'opposant guinéen Bah Oury, cible d'une caricature en une du *Lynx*, jette le discrédit sur le journal, affirmant par ailleurs qu'il n'intentera pas de procès en justice¹⁶. Dans *Le Lynx*, le président est surnommé « Alpha grimpeur », alors qu'il est surnommé « Körö II » dans le satirique guinéen *Bingo !* ; « Fory Coco » était le sobriquet donné à l'ancien président Lansana Conté.



- 47 Au Burkina Faso, le président Roch Marc Christian Kaboré est surnommé « Rochzilla » dans les colonnes du *Journal du Jeudi*. En critiquant le pouvoir politique en place et

l'opposition, les journaux satiriques maintiennent l'équilibre de la critique démocratique et favorisent aussi l'élargissement et la diversité du lectorat.

[...] les journaux satiriques, loin de se cantonner à faire de la critique pour la critique contre un camp seulement, arrosent à peu près tout le monde. D'où un éventail plus large de lecteurs, aussi bien ceux proches du pouvoir que ceux de l'opposition. Les uns pouvant rire de leurs adversaires à travers les dessins des caricaturistes. Mais les pouvoirs reçoivent bien plus de coups de patte que les opposants. Ainsi, Bongo reste quand même le meilleur « client » de *La Griffes*¹⁷ (Nganguè, 2001 : 130).

- 48 On voit par-là que le conflit ne s'actualise pas seulement dans l'opposition d'idées et d'arguments, il se manifeste également à travers les oppositions judiciaires entre journalistes et hommes politiques, les censures, les emprisonnements de journalistes, des procès ou des assassinats¹⁸. Les cas du caricaturiste camerounais Paul Louis Nyemb Ntoogue (Nyemb Popoli), fondateur du journal satirique *Le Popoli*, et du Gabonais Michel Ongoudou Loundah, directeur de publication *La Griffes*¹⁹, qui ont fait l'objet d'arrestations et de menaces de mort, et ont été contraints à l'exil, sont des exemples des rapports conflictuels entre les journaux de presse satirique et les pouvoirs politiques (Eko, 2007, 2010, 2015). Les raisons principales de ces menaces étaient les caricatures politiques moquant et critiquant notamment les présidents africains (en l'occurrence Paul Biya et Omar Bongo) et leurs épouses dans certains cas. Fogué Kuaté et Amina Djouldé (2013) soulignent dans une analyse historique de la presse satirique camerounaise que « [t]rois principales pratiques étaient observées dans la répression des dessinateurs de presse jugés trop zélés : la censure/intimidation, l'arrestation/emprisonnement ou l'exil. » (en ligne).
- 49 Face à ces contraintes, on suppose que la presse satirique n'est pas pleinement épanouie ; elle procède parfois par autocensure pour se protéger. Malgré les contraintes du pouvoir, la presse satirique tend à maintenir sa place dans le débat public. Quelles que soient les expériences vécues par les journaux satiriques, la réflexivité débouche sur l'affirmation d'une ligne éditoriale ou sur le choix d'une posture journalistique particulière. C'est ce que nous montrons brièvement dans cette deuxième partie.

Réflexivité et posture journalistique

- 50 Les postures diffèrent d'un journal à un autre, bien qu'on puisse trouver des similarités. Comme entrée en matière de cette description des postures, on peut évoquer la phrase de Lassane Zohoré prononcée sur la télévision publique ivoirienne RTI1 : « Les politiciens défendent la République [...] les caricaturistes détendent la République²⁰. » Dans une interview précédemment évoquée, il mentionne également qu'ils font de l'humour et pas la guerre²¹. La justification de l'importance de la presse satirique se pose en termes de dédramatisation et de détente par opposition à un espace politique violent. D'ailleurs, en 2016, dans *C'Midi*, une émission ivoirienne de divertissement, Zohoré décrit son métier comme « dangereux²² ». Ce qui n'est pas sans rappeler les menaces et insultes auxquelles certains journalistes et caricaturistes ont fait face, comme l'a évoqué Ibou Fall, cofondateur et directeur de publication du *P'tit railleur sénégalais*, dans une interview en 2017²³.
- 51 Dans cette interview, Fall se définit comme un journaliste militant dans une société et un paysage politique où rien n'est intouchable. Cet « éthos militant » est également

présent au *Lynx*, comme a pu le démontrer Fatoumata Diaraye Diallo (2011) dans sa thèse consacrée à ce journal. Fall se pose aussi comme un défenseur des valeurs humanistes et un journaliste contre l'obscurantisme ». Ainsi dit-il : « [...] nous avons aussi un regard sur la société sénégalaise et nous sommes en guerre contre l'obscurantisme qui s'empare de notre société. Il y a une régression de la pensée contre laquelle nous voulons nous opposer²⁴ ».

- 52 Quant à *L'Éléphant déchaîné*, fondé par Antoine Assalé Tiémoko, il se définit comme un journal d'investigation. Posture qu'il défend dans l'espace journalistique et « éthos de journal » sérieux reconnu par la presse ivoirienne et internationale.
- 53 On peut donc retenir que les journalistes satiriques ont des conceptions plus ou moins identiques de leur métier et de leur rôle, compte tenu des différentes postures. Notons que, dans cette contribution, nous n'avons abordé que quelques formes de postures, en fonction des informations recueillies sur quelques journaux satiriques. Pour compléter cette courte description des postures éditoriales des journaux, nous allons aborder la mise en scène des journaux satiriques à travers l'analyse des unes.

Mises en scène des journaux satiriques : les « unes » et les formes d'expression

- 54 Les journaux se définissent et se positionnent « quotidiennement » dans l'espace journalistique à travers leurs unes (Hubé, 2004). La une est la revendication d'une identité éditoriale et discursive. Une identité revendiquée qu'attend de valider « quotidiennement » le lecteur qui achète le journal. Ainsi pourrait-on suivre Esquenazi quand il note ceci : « L'identité discursive constitue exactement une promesse au sens où François Jost l'entend : le média propose que l'on mesure son activité discursive en pesant son travail à l'aune de l'identité discursive revendiquée » (*op. cit.* : 138).
- 55 Cette troisième section met l'accent sur trois points pour cerner cette identité revendiquée : les sujets d'actualité, les exergues et les formes d'expression. Nous aborderons, d'abord, les titres pour rendre compte de la thématique des sujets d'actualité traités en manchette, ensuite l'exergue²⁵ pour comprendre les postures sociodiscursives et enfin la diversité des formes d'expression discursives et iconiques de la presse satirique.

Écriture de l'actualité : la présence dominante du politique et du fait divers

- 56 L'analyse des titres de presse en une nous permet de rendre compte de l'hétérogénéité des informations traitées par les journaux satiriques. Le gros titre en une (la manchette) « présente aux lecteurs l'évènement à retenir comme "actualité politique du jour" » (Hubé, 2004 : 191) et, de surcroît, cherche à inciter le lecteur à acheter et à lire, ce qui est sa fonction commerciale. Le titre « fonctionne au sein d'un micro système énonciatif que les professionnels désignent par "l'habillage" : titre principal, surtitre, sous-titre et chapô [...] » (Ringoot, 2014 : 88). Il s'agit, dans cette définition, de l'élément qui précède et provoque la lecture d'un l'article. Les titres

annoncent la nouvelle (la fonction « épiphanique »), non seulement ils conduisent à l'article (fonction « guide »), mais encore ils résument, ils condensent, voire ils

figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information (Charaudeau, *op. cit.* : 102).

Le titre informe les lecteurs sur le reste de l'article mais il est aussi le lieu où s'affiche un certain « style » du quotidien, historiquement construit, que le lecteur est censé rechercher en achetant son quotidien [...] (Hubé, 2008 : 325).

- 57 Un exemple bien connu dans la presse satirique française est *Le Canard enchaîné* qui utilise systématiquement des calembours dans ses titres et dans les moments-clés ses articles (Esquenazi, *op. cit.*). Cependant, le titre qui nous intéresse ici est la manchette en une des journaux. Nous nous intéressons aux sujets d'actualité traités en une à travers une catégorisation thématique du réel en nous basant sur les catégories journalistiques : politique, société, national, international, culture, économie, etc. Nous avons regroupé les informations selon les catégories suivantes en nous inspirant du modèle d'analyse de Nicolas Hubé (2008) :

- Politique : gouvernement, politique nationale, élections, groupe politique, etc.
- International : institution internationale ou étrangère, personnalité étrangère, etc.
- Société : Éducation, population, santé, religion, etc.
- Faits divers : sexe, ménage, vœux de bonne année, vie quotidienne, etc.
- Justice : affaire judiciaire, cabinet juridique, etc.
- Sport : équipe sportive, institution sportive, etc.
- Économie : finances publiques, etc.
- Culture : festivals, football, écrivains, livres, loisirs, etc.

- 58 En fonction des catégories ci-dessus, nous avons pu observer les sujets traités en une des journaux satiriques et rendre compte de l'hétérogénéité dans le traitement de la réalité.

Tableau 1. Sujets d'actualité traités en manchette des journaux satiriques

	<i>L'Éléphant déchaîné</i>		<i>GBICH !</i>		<i>Le Journal du Jeudi</i>		<i>Le Déchaîné du jeudi</i>	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Politique	8	32	4	16	17	68	7	28
International	2	8	1	4	2	8	-	-
Justice	7	28	-	-	4	16	2	8
Société	4	16	2	8	2	8	4	16
Économie	4	16	-	-	-	-	3	12
Sport	-	-	-	-	-	-	1	4
Culture	-	-	-	-	-	-	-	-
Faits divers	-	-	18	72	-	-	8	32
Total	25	100	25	100	25	100	25	100

- 59 Ce tableau montre d'abord la diversité des informations traitées en une des journaux satiriques. Malgré une comparaison sur différentes périodes, on remarque des différences significatives dans les choix des sujets en une. La comparaison des sujets d'actualité des deux journaux satiriques ivoiriens, *Gbich !* et *L'Éléphant déchaîné*, durant une période similaire offre l'occasion de constater les différences de positionnement. *L'Éléphant déchaîné* consacre 32 % de ses unes à l'actualité politique, alors que *Gbich !* n'y consacre que 16 %. *Gbich !* se caractérise plutôt par une présence importante (soit 72 %) des sujets ayant trait à la vie quotidienne, aux ménages, aux relations entre hommes et femme, à l'amour, le sexe. On peut éprouver cette différence à travers les unes des deux journaux à la mi-juillet 2017.

Page numérisée 3. La une de *L'Éléphant déchaîné* du 11 juillet au 13 juillet 2017Page numérisée 4. La une de *Gbich !* du 6 au 12 juillet 2017

- 60 La différence entre *Gbich !* et *L'Éléphant déchaîné* signifie une forte démarcation concurrentielle entre les journaux, la monopolisation des manchettes par la seule

actualité politique dans un même espace étant l'expression d'une faible démarcation concurrentielle (Hubé, 2008 : 92). En observant cet échantillon des sujets en une des deux journaux en août 2017, on peut constater une forte démarcation.

61 Les titres de *Gbich !* en août 2017 :

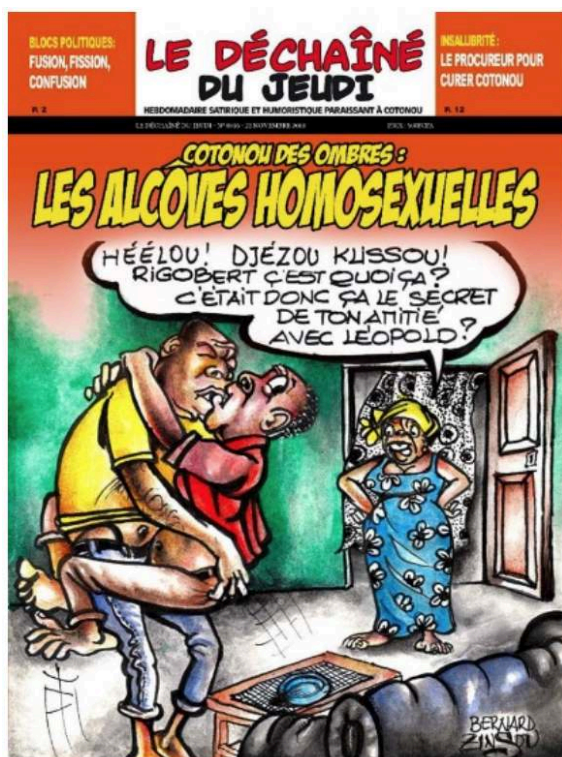
- « Mougoupan. Entre l'homme et la femme, qui est fort ? »
- « Politiciens, pardon. Allez en vacances en peu ! »
- « Drôles d'amis ! Prêts à te payer à boire, mais pas prêts à t'aider »
- « Jalousie, un luxe pour le pauvre ? »
- « Après les stations-service sous la refondation. Abidjan est devenue boulangerie-Dougou »

62 Les titres de *L'Éléphant déchaîné* en août 2017 :

- « De Niamey à Abidjan. Les étranges pratiques du cabinet Deloitte »
- « Centre national des recherches agronomiques (CNRA). Une faillite bien pensée »
- « Affaire "Trop est trop" ». « Ce qui est dans la tête de Soro Guillaume »
- « De nouvelles redevances sur l'eau. La sodeci bientôt privée d'eau »

63 On remarque, là encore, que les sujets abordés ne sont pas les mêmes et que les titres de *Gbich !* traitent de mœurs et de vie quotidienne. Pour inciter le lecteur à acheter le journal, les deux journaux satiriques ivoiriens n'ont pas recours à la même accroche. *L'Éléphant déchaîné* se concentre les affaires politiques et judiciaires, alors que *Gbich !* privilégie les affaires de la vie quotidienne, de mœurs ou sexuelles. Quant à l'hebdomadaire béninois, *Le Déchaîné du jeudi*, on y constate un certain équilibre entre les faits divers (32 %) et les faits politiques (28 %) et entre les faits de société (16 %) et l'économie (12 %). Mais on remarque très peu d'informations sur les affaires judiciaires et le sport. À l'inverse des autres journaux, le *Journal du Jeudi* accorde une part importante à la politique nationale.

Page numérisée 5. La une du *Déchaîné du jeudi* du 22 novembre 2018





- 64 Si l'on tient compte de la part de l'actualité accordée à la politique et aux affaires judiciaires et de l'absence de faits divers en une, on peut dire que le *Journal du Jeudi* et *L'Éléphant déchaîné* s'inscrivent dans le même registre journalistique, celle de la presse « sérieuse », contrairement à *Gbich !* qui est une presse « populaire²⁶ » proche du vécu des citoyens. Quant au *Déchaîné du jeudi*, il se situe entre les deux types de presse.
- 65 Notons que certains sujets sont très peu abordés en manchette des journaux. Il s'agit de l'actualité internationale et du sport. De plus, dans le corpus que nous avons étudié, aucune manchette des numéros ne traite des pratiques culturelles. Toutefois, cela est à considérer comme une hypothèse. Ce que nous avons cherché à montrer ici, ce sont les traits les plus dominants de chaque journal pour mettre en évidence leurs différences. Une analyse complémentaire des autres titres en une et des rubriques, en plus de l'étude de la manchette, pourrait apporter de nouveaux éléments.

L'exergue comme posture sociodiscursive

- 66 Quelle place accorder à l'exergue en tant que posture sociodiscursive ? Cette interrogation est essentielle parce que l'exergue est très peu abordé dans les études du discours de presse, ce qui par ailleurs explique la faible présence du sujet dans les études en sciences du langage et en sciences de l'information et de la communication. Selon le Littré, l'exergue se définit comme un « [p]etit espace hors d'œuvre, qui se pratique dans une médaille, pour y mettre l'inscription, la date [...] », il désigne aussi « [l]e mot, la devise, la date, qui se trouvent dans cet espace ». On peut y ajouter par extension, comme le propose le dictionnaire Larousse, que l'exergue est l'« inscription en tête d'un ouvrage, épigraphe ». Toutefois, les significations proches des deux

termes — exergue et épigraphe — peuvent prêter à confusion. Pour nous aider, évoquons ici Emmanuël Souchier (1982) et Patrick Eveno (2014) : le premier parle de l'exergue du quotidien *L'Équipe*, « Le quotidien du sport et de l'automobile », et le second, de l'exergue du *Petit Parisien*, « Le plus fort tirage des journaux du monde entier ». Nous nous inspirons de ces différents emplois de mot *exergue* pour désigner une identité, une caractéristique du journal à laquelle le lecteur n'est pas insensible²⁷. Voici quelques exemples d'exergues des journaux satiriques :

- *Sika'a* : « Le journal de la bonne humeur »
- *Gbich !* : « Le journal d'humour et de bd qui frappe fort »
- *Bingo !* : « Votre journal d'humour et de bd qui amuse fort »
- *Le p'tit railleur sénégalais* : « le journal qui broie du noir et rit jaune »
- *Le Lynx* : « Hebdomadaire satirique indépendant »
- *Le Grognon* : « Journal satirique paraissant à l'improviste »
- *Le Déchaîné du jeudi* : « Hebdomadaire satirique et humoristique paraissant à Cotonou »
- *L'Éléphant déchaîné* : « Journal satirique paraissant mardi et vendredi » et à partir du 8 août 2017 : « Journal satirique paraissant mardi »
- *Journal du Jeudi* : « Lira bien qui lira le dernier » suivi de « Hebdomadaire satirique burkinabé »

- 67 On constate de manière générale que l'exergue des journaux satiriques se caractérise par des formes d'expression singulières. Les journaux se définissent pour les uns ou pour les autres comme indépendants, satiriques, humoristiques, paraissant à l'improviste, burkinabé, etc. On peut y voir une forme de dédramatisation de l'activité journalistique, une affirmation de l'identité géographique et éditoriale. De plus, en soulignant le jour de parution, le journal invite le lecteur à un rendez-vous quotidien, hebdomadaire ou « incertain » (comme l'exprime l'exergue du *Grognon*). Il s'agit là d'une manière de marquer leur spécificité dans l'espace médiatique.
- 68 Nous considérons ces énoncés comme des formes brèves, des « aphorismes », des phrases sans texte (Maingueneau, *op. cit.*) fonctionnant comme des devises ou des slogans. Chaque journal exprime soit une routine particulière, soit une posture dans l'espace médiatique, voire une façade pour exister dans l'espace politique. Les exergues ont aussi une dimension de captation. L'exergue de journal satirique *Bingo !* est un exemple : « Votre journal d'humour et de bd qui amuse fort ». Le journal implique le lecteur par l'utilisation du possessif « votre » et en lui « promettant », par ailleurs, de l'humour et de l'amusement. Cette stratégie de captation s'apparente à celle du slogan commercial. Car n'oublions pas que la une a une fonction de vitrine et une fonction commerciale. Dominique Maingueneau (*ibid.*) explique que pour euphémiser son vice originel qui est sa finalité mercantile, on peut faire bénéficier le slogan commercial de l'autorité d'un hyperénonciateur sentencieux. Cette stratégie consiste, par exemple, à détourner des aphorismes proverbiales. C'est le cas du *Journal du Jeudi* déformant le proverbe « Rira bien qui rira le dernier » pour donner « Lira bien qui lira le dernier », qui mêle bien l'incitation à lire et le registre satirique et humoristique du journal. « On a affaire à une stratégie de « captation » des propriétés pragmatiques du proverbe. Ce dernier, en un sens, est ce que rêve d'être le slogan commercial : un élément d'un thésaurus partagé par la communauté linguistique » (Maingueneau, *ibid.* : 66).
- 69 On peut se demander comment les journaux satiriques assument cette identité revendiquée en exergue. L'une des manières de répondre à cela est de mettre en évidence la diversité des formes d'expression de la presse satirique.

De l'importance de la diversité des formes d'expression

- 70 Ce dernier point concerne une caractéristique inhérente aux journaux satiriques : il s'agit de la prise en compte de la diversité culturelle et sociolinguistique dans le processus de création de l'information. L'humour, la caricature, l'ironie, etc., puisent leur potentiel pragmatique dans des ressources linguistiques, culturelles et symboliques propres à chaque culture.
- 71 Peter Dahlgren souligne l'importance de la prise en compte de trois facteurs qui constituent l'espace public médiatique pour rendre compte du processus de création du sens : « [...] les interactions entre les membres du public, l'interface entre médias et public, les produits médiatiques eux-mêmes » (*op. cit.* : 255). Aussi soulignons-nous que la compréhension du rôle de la presse satirique dans la construction de l'espace public passe également par une interrogation de ses pratiques discursives et de ses modes d'expression. En outre, l'espace public n'est possible que si l'on tient compte de la pluralité des citoyens ; il faut une exigence d'intersubjectivité à travers laquelle l'affirmation du « je » rappelle qu'il y a un « tu » (Bidima, 1997). La prise en compte de la diversité culturelle et linguistique dans les formes d'expression est une façon de montrer les subjectivités en présence dans le débat public.
- 72 Le français issu de la colonisation est une langue officielle dans la plupart des États francophones d'Afrique subsaharienne. À côté existent plusieurs langues nationales. On ne peut pas manquer de relever ici l'hypothèse de la valorisation des appartenances culturelles impliquées dans le débat démocratique. Compte tenu du niveau de français parfois dérisoire de son lectorat, la presse satirique doit s'adapter à son contexte. Comment cette presse crée-t-elle le sentiment d'un intérêt commun ? Il faut dire que l'espace public en Afrique fait face à la mosaïque des cultures et à la diversité des langues (officielles et nationales). Par conséquent, comment ne pas se demander si une langue commune est une condition indispensable à l'espace public ? L'espace public, comme nous l'avons déjà expliqué, est un lieu d'affrontement des idées, des arguments et des expériences, un lieu de discussion autour d'un intérêt. Ce qui présuppose l'idée d'une identité commune ou du moins d'une pluralité réunie autour d'une unité. Soulignons que la langue permet de s'identifier comme membre d'une entité donnée (Widmer, 1996).
- 73 Dans l'espace public, les violences symboliques sont une monnaie courante. Et l'un des avantages des groupes (ou publics) dominants est la maîtrise des compétences langagières, une compétence essentielle pour intervenir dans l'espace public. Dahlgren nous explique qu'il est important d'intégrer certains codes pour parler dans l'espace public :
- Parler d'espace public, c'est aussi se situer sur le plan pratique, apprendre à en identifier les manifestations dans le flux du discours des médias ; apprendre à reconnaître ce qui est dit, ce qui ne l'est pas, et la façon dont ce qui est dit est exprimé. C'est se familiariser avec les thèmes, avec les débats, avec les styles de présentation, les modes d'adresse, la rhétorique. Une telle familiarité n'est pas seulement nécessaire à une compréhension théorique. Elle est la condition d'un engagement politique concret, engagement qu'il faut mener au sein et au nom de l'espace public (*op. cit.* : 258).
- 74 L'effet paradoxal dans la construction de l'espace public est le retrait des citoyens dans la sphère privée. Il n'est guère étonnant de constater des pratiques d'autocensure dans

la participation à l'espace public. La presse satirique caricature cette violence symbolique en imitant verbalement le parler de certains citoyens. Le *Journal du Jeudi*, par exemple, à travers sa rubrique « Moi Goama », permet de constater ces façons de parler. Voici un extrait de la rubrique « Moi Goama », du *Journal du Jeudi*, tiré d'un texte²⁸ intitulé « Vive la nivo piersident ! » :

Ah, voilà que élekhion y la passé. Tout le zens que y sont compirende que cé ine divouar poug faite le votement y sont voté. Yen na mième le pirsongnier qqe y la voté. Mais moi Goama ze sontait avé ine porbilem. Yen na boucoup de mon minitant que y sont me pélé poug me dite que yen navait pas mon photo dans le biltin-là. Moi mième za toro dicourassé mième.

- 75 La presse satirique attire ainsi l'attention sur un public populaire qui se réapproprie le français standard, dont le droit de communication ou d'expression est indispensable à l'espace public. Car comme l'affirme Wolton, « [c]e que l'on appelle souvent communication, n'est souvent que la revendication du droit à l'expression. Mais l'expression n'existe pas sans l'autre, et l'autre peut avoir aussi quelque chose à dire, et pas seulement à écouter » (1992 :102).
- 76 Par ailleurs, il apparaît que les médias usent beaucoup des stéréotypes dans les textes, les dessins, les caricatures et les bandes dessinées. Et c'est singulièrement l'imaginaire collectif qui sert de foire aux stéréotypes à la presse satirique. Le stéréotype constitue parfois les conditions d'activation de certains réflexes de rejet de l'autre. La presse satirique peut-elle remédier à cela en abordant les stéréotypes à travers son ressort humoristique ? Si cela peut aider à combattre les stéréotypes et à en rire, notons que paradoxalement, comme le remarque Henry Boyer, « [s]i les médias ne créent pas de toutes pièces les stéréotypes, ils contribuent largement au processus de stéréotypage » (2019 : 71). Pour se moquer des stéréotypes ethniques, le recours à la parenté à plaisanterie est l'un des moyens les plus efficaces. Le *Journal du Jeudi* s'aventure sur ce terrain en « [...] se moquant des ethnies qui peuplent le Burkina. Un humour très local, inimaginable dans beaucoup d'autres pays africains²⁹ ».

Conclusion

- 77 Cet article s'est donné pour objectif de saisir le rôle de la presse satirique dans l'activation de l'espace public en Afrique francophone. Ce faisant, il s'est confronté à trois interrogations : Quel est le rôle des journaux satiriques dans la construction de l'espace public ? Comment se mettent-ils en scène ? Peut-on parler d'une homogénéité dans les formes de mise en scène et de traitement de l'actualité ?
- 78 Nous avons interrogé les interactions entre la presse satirique, l'espace politique et l'espace public. Les rapports entre les pouvoirs politiques et les journalistes montrent bien la difficulté d'asseoir une véritable démocratie en Afrique, donc de satisfaire à un certain idéal de l'espace public. Il s'agit là d'un chemin contradictoire par rapport aux désirs de démocratie annoncés au début des années 1990 : par la tenue des conférences nationales, d'une part, et la réforme des systèmes constitutionnels et politiques, d'autre part, en faisant le choix de la démocratisation, du multipartisme et du pluralisme politique (Guèye, 2009). Pourtant, la démocratie implique la transparence, une publicité (au sens kantien) critique qui démystifie la domination politique (Habermas, 1992). En outre, la pratique journalistique est celle d'un « rassemblement conflictuel » de la

communauté démocratique : c'est une double tension constitutive de l'essence même de la démocratie (Muhlmann, 2017).

- 79 Cet article montre l'hétérogénéité des formes de mise en scène de la presse satirique. Par exemple, si certains journaux comme *L'Éléphant déchaîné* et le *Journal du Jeudi* traitent massivement d'information politique, *Gbich !* privilégie les faits divers. On retient également que les journaux satiriques participent à une « dédramatisation » de l'espace public.
- 80 Cette étude prouve que l'espace public contemporain ne peut se penser sans prendre en compte « la publicité », par conséquent les médias. Chaque média se pense selon sa spécificité. Aussi faut-il tenir compte de la ligne éditoriale, de la ligne politique, des modes de présentation. S'agissant de la presse satirique, si elle informe, se moque, caricature, ironise et met en dérision — ce qui n'est pas de bon goût pour tout le monde, notamment les hommes politiques —, elle permet de porter sur la scène publique des sujets de nature délicate. Son régime humoristique permet le traitement de sujets souvent « très » tabous ou polémiques. Les caricatures, en particulier, satirisent aussi par les excès et les exagérations, le corps qui débat dans l'espace public. La critique formulée par la presse s'exprime par la critique corporelle, celui de l'être visible, regardant, parlant... (Bidima, 2000) et par le recours analogique au corps et aux différents organes : bouche, mâchoire, dents, intestin, anus, pénis. En d'autres mots, par la corporéité, les organes et leurs modulations... (Mbembe, 1996).
- 81 Nous avons posé l'hypothèse de base double de la négociation « quotidienne » des postures de la presse satirique dans l'espace public et de l'hétérogénéité des formes de mises en scène journalistiques et discursives. La mise à l'épreuve de cette hypothèse, bien qu'imparfaite et incomplète, montre bien la diversité des postures et des mises en scène de la presse satirique et tend à confirmer nos hypothèses.
- 82 Privilégier une démarche empirique plus approfondie pour corroborer cette hypothèse est une piste de recherche importante. En tenant compte de la diffusion et du lectorat des journaux satiriques, il faut donc confronter cette hypothèse à des données empiriques. Il est nécessaire de privilégier une approche interdisciplinaire dans l'analyse de l'espace public (Miège, 2010) en s'inspirant des travaux d'analystes du discours, de sémiologues ou de sociolinguistes pour analyser les modes d'expression de cette presse. L'histoire politique ainsi que l'histoire des médias et des politiques linguistiques ne sont pas à ignorer. Il s'agit, de manière générale, d'appréhender comment dans le contexte africain ces modes d'expression agissent dans l'espace public.

BIBLIOGRAPHIE

AMOSSY, Ruth (2010), *La présentation de soi*, Paris, Presses universitaires de France.

ASTRUC, Rémi (coordinateur) (2014), « Rires africains et afropéens », *Humoresques*, n° 38.

- AUBERT, Isabelle (2019), « Espace public et inclusion : la conception habermassienne de la démocratie en débat », *Cités*, 2(78) : 57-74.
- BAH, Souleymane (2004), *La presse satirique en Afrique : un discours politique et une médiation culturelle pour la construction d'une identité*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Bernard LAMIZET, Lyon, Université Lumière Lyon 2.
- BAH, Souleymane (2009), « La presse satirique en Afrique », *Africultures*, 4(79) : 180-186.
- BARRY, Alpha (dir.) (2019), *L'information dessinée en Afrique francophone, Postures critiques et transmission des savoirs*, Bordeaux, Presses Universitaires Bordeaux, Coll. « Études africaines et céroles ».
- BIDIMA, Jean-Godefroy (1997), *La palabre. Une juridiction de la parole*, Paris, Michalon.
- BIDIMA, Jean-Godefroy (2000), « Le corps, la cour et l'espace public », *Politique africaine*, 77 : 85-106.
- BIDIMA, Jean-Godefroy (2009), « Philosophie et traditions dans l'espace public africain », *Cahiers Sens public*, 2(10) : 113-132.
- BOYER, Henry (2019), « La place du stéréotype dans la pensée sociale et les médias », *Hermès*, 1(83) : 68-73.
- CASSIAU-HAURIE, Christophe (coordonateur) (2009), « La caricature et le dessin de presse en Afrique » *Africultures*, n°79.
- CHARAUDEAU, Patrick (1983), *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique (théorie et pratique)*, Paris, Hachette-Université.
- DACHEUX, Éric (2008), « Nouvelle approche de l'espace public européen », *Questions de communication*, 14 : 221-242.
- DAHLGREN, Peter (1994), « L'espace public et les médias. Une nouvelle ère ? », *Hermès*, 13-14(1) : 243-262.
- DAHOU, Tarik (2005), « L'espace public face aux apories des études africaines », *Cahiers d'études africaines*, 178, mis en ligne le 30 juin 2008. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/5412>. Page consultée le 12 juillet 2019.
- DE IULIO, Simona (2016), *Étudier la publicité*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- DIALLO, Fatoumata Diaraye (2011), *Ethos satirique, ethos militant dans le journal guinéen Le Lynx*. Thèse de doctorat en sciences du langage, sous la direction d'Alpha BARRY, Besançon, Université de Besançon.
- DIALLO, Souleymane (2001), « *Le Lynx* en Guinée. Une aventure de neuf ans, dans l'ire et le rire », *Cahiers du journalisme*, 9 : 142-153.
- DIAW, Aminata (2004), « Nouveaux contours de l'espace public en Afrique », *Diogenes*, 206(2) : 37-46.
- DUPEYRIX, Alexandre (2009), *Comprendre Habermas*, Paris, Armand Colin.
- EKO, Lyombe (2007), « It's a political jungle out there: How four African newspaper cartoons dehumanized and "deterritorialized" African political leaders in the post-cold war era », *International Communication Gazette*, 3(69): 219-238.
- EKO, Lyombe (2015), « The art of satirical deterritorialization: Shifting cartoons from real space to cyberspace in Sub-Saharan Africa », *International Communication Gazette*, 77(3): 248-266.

- EKO, Lyombe, (2010), « The art of criticism: How African cartoons discursively constructed African media realities in the post-cold war era », *Critical African Studies* 2(4): 65-91.
- ESQUENAZI, Jean-Pierre (2014), *L'écriture de l'actualité*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- EVENO, Patrick (2014), *Guerre et médias. De la grande guerre à aujourd'hui*, Paris, CNDP.
- FOFANA, Habibou (2015), « "L'espace public" : un concept opératoire en contexte africain ? », *Participations*, 12(2) : 245-256.
- FOGUÉ KUATÉ, Francis A. et Christelle AMINA DJOULDE (2013), « Analyse historique de la presse satirique camerounaise de la période coloniale au début du XXI^e siècle », *Ridiculousa*, 19Bis : 407-429. [En ligne]. https://www.academia.edu/23724962/Analyse_historique_de_la_presse_satirique_camerounaise_de_la_période_coloniale_au_début_du_XXIème_siècle. Page consultée le 19 juillet 2020.
- FRASER, Nancy (2003), « Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante », dans Emmanuel RENAUD et Yves SINTOMER (dir.), *Où en est la théorie critique ?*, Paris, La Découverte, p. 103-134.
- FRÈRE, Marie-Soleil (dir.) (2015), *Médias d'Afrique. Vingt-cinq ans de pluralisme de l'information (1990-2015)*, Paris, Karthala.
- FRÈRE, Marie-Soleil (2016), « Les censures de l'information en Afrique subsaharienne francophone : la censure dans les régimes semi-autoritaires », dans Laurent MARTIN (dir.), *Les censures dans le monde, XIX^e-XXI^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 341-356.
- GAZIBO, Mamoudou (2007), « Mobilisations citoyennes et émergence d'un espace public au Niger depuis 1990 », *Sociologie et sociétés*, 39 : 19-37.
- GOFFMAN, Erving (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi, volume 1*, traduit de l'anglais par Alain ACCORDO, Paris, Éditions de Minuit, Coll. « sens commun ».
- GUÈYE, Babacar (2009), « La démocratie en Afrique : succès et résistances », *Pouvoirs*, 129 : 5-26.
- HABERMAS, Jürgen (1978), *Raison et légitimité*, Paris, Payot.
- HABERMAS, Jürgen (1992), *L'espace public*, Paris, Payot.
- HABERMAS, Jürgen (2000), *Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard.
- HUBÉ, Nicolas (2004), « La conférence de rédaction du Monde. Une approche ethnographique de l'élaboration de la "Une" », dans Jean-Baptiste LEGAVRE (dir.), *La presse écrite : objets délaissés*, Paris, L'Harmattan, p. 191-210.
- HUBÉ, Nicolas (2008), *Décrocher la « UNE ». Le choix des titres de première page de la presse quotidienne en France et en Allemagne (1945-2005)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.
- KAMGA, Osée (2019), « Difficile émergence d'un journalisme objectif en Afrique », *Communication*, 1(36), mis en ligne le 16 avril 2019. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/communication/9827>. Page consulté le 8 juillet 2019.
- KANT, Emmanuel (2006/1784), « Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières ? », dans KANT, *Vers la paix perpétuelle. Que signifier s'orienter dans la pensée ? Qu'est-ce que les lumières ?* (Et autres textes). Présentation par Françoise PROUST, traduit de l'allemand par Jean-François POIRIER et Françoise PROUST, Paris, Flammarion, p. 41-51.

KASSÉ, Mouhamadou Tidiane (2015), « Presse satirique en Afrique : non, ce n'est pas la cinquième roue... », dans Marie-Soleil FRÈRE (dir.) (2015), *Médias d'Afrique. Vingt-cinq ans de pluralisme de l'information (1990-2015)*, Paris, Karthala, p.31-39.

LIMB Peter et Tejumola OLANIYAN (2018), *Taking African Cartoons seriously. Politics, Satire, and Culture*, East Lansing, Michigan State University Press.

MAINGUENEAU, Dominique (2012), *Les phrases sans texte*, Paris, Armand Colin.

MATTELART, Tristan (2015), « L'Afrique dans la circulation mondiale de l'information : Pratiques et interrogations du 21^e siècle », dans Marie-Soleil FRÈRE (dir.) (2015), *Médias d'Afrique. Vingt-cinq ans de pluralisme de l'information (1990-2015)*, Paris, Karthala, p. 239-253. .

MBEMBE, Achille (1996), « La "chose" et ses doubles dans la caricature camerounaise », *Cahiers d'études africaines*, (141-142)36 : 143-170.

MBEMBE, Achille (2000), *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.

MERCIER, Arnaud (dir.) (2003), *Vers un espace public européen ?*, Paris, L'Harmattan.

MIÈGE, Bernard (1995), « L'espace public : au-delà de la sphère politique », *Hermès*, 3(17-18) : 49-62.

MIÈGE, Bernard (2010), *L'espace public contemporain : approche info-communicationnelle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

MUHLMANN, Géraldine (2017), *Du journalisme en démocratie*, Paris, Klincksieck.

NGOM, Fallou (2002), « Les variables sociolinguistiques dans le journal satirique sénégalais *Le Cafard Libéré* », *The French Review*, 75(5) : 914-924.

NGUANGE, Eyoum (2001), « Presse satirique : la voix de l'avenir ? », *Cahiers du Journalisme*, 9 : 124-141

RINGOOT, Roselyne (2014), *Analyser le discours de presse*, Paris, Armand Colin.

ROSANVALLON, Pierre (2008), « L'universalisme démocratique : histoire et problèmes », *Esprit*, janvier (1) : 104-120.

SOUCHIER, Emmanuël (1982), « La manchette de "l'Équipe" », *Communication et langages*, 51 : 94-100.

TASSIN, Étienne (1992), « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité », *Hermès*, 10(1) : 23-37.

TUDESQ, André-Jean (1995), *Feuilles d'Afrique. Étude de la presse d'Afrique subsaharienne*, Talence, MSHA.

TUDESQ, André-Jean (1999), *Les médias en Afrique*, Paris, Ellipses.

WIDMER, Jean (1996), « Langues et configuration de l'espace public », *Hermès*, 1(19) : 225-239.

WOLTON, Dominique (1992), « Les contradictions de l'espace public médiatisé », *Hermès*, 1(10) : 95-114.

WOLTON, Dominique (2012), *Indiscipliné, 35 ans de recherche*, Paris, Odile Jacob.

ZAMIT, Fredj (2014), « Albert Camus : réflexivité et éthique journalistique », *Les Cahiers du journalisme*, 26 : 182-197.

NOTES

1. Journal satirique né à la suite de la disparition du *Messenger Popoli* créé en 1993.
2. Nous tentons ici de soulever quelques questions en nous aidant notamment des travaux sur l'espace public européen. Nous pensons, entre autres, aux travaux d'Éric Dacheux ou d'Arnaud Mercier évoqués ici.
3. Si nous invitons à la même démarche dans le contexte africain, il faut préciser ici que Mercier s'interroge sur le cas de l'Europe.
4. Le journal est interdit dans plusieurs pays d'Afrique. Voir *Le Gri-Gri International*, Wikipédia, l'encyclopédie libre. [En ligne]. https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Gri-Gri_international. Page consultée le 26 juillet 2019.
5. Nous pensons à la concentration des médias, à la publicité, aux abonnements, aux différents de paiements, au marché mondial, etc.
6. Soulignons que Jean-Godefroy Bidima s'inspire du schéma de Habermas (1978).
7. Ce propos de Julliard, anciennement responsable du *desk* Afrique de Reporters sans frontières, est tiré de l'article de Nganguè (2001 : 133).
8. Interview avec Clémence Cluzel, « "Le p'tit railleur sénégalais", un journal satirique à la plume acérée », *Nouvelles de Dakar*, 24 février 2017. [En ligne]. <http://nouvellesdedakar.com/le-ptit-railleur-senegalais-journal-satirique-plume-aceree/>. Page consultée le 8 mai 2019
9. Interview avec Guillaume Guguen, « Au journal satirique "Gbich !", on fait l'humour pas la guerre », 24 octobre 2015, *France 24*. [En ligne]. <https://www.france24.com/fr/20151024-cote-ivoire-reportage-journal-satirique-gbich-parodie-dessin-presse>. Page consultée le 8 mai 2019
10. Voir la dépêche de l'AFP, « Sénégal : Ibou Fall, "p'tit railleur" et roi de la satire », *Jeune Afrique*, 20 novembre 2013. [En ligne]. <https://www.jeuneafrique.com/depeches/26906/politique/senegal-ibou-fall-ptit-railleur-et-roi-de-la-satire/>. Page consultée le 8 mai 2019
11. « Côte d'Ivoire : L'Éléphant déchaîné cambriolé, son directeur inquiet pour son intégrité physique », *Jeune Afrique*. [En ligne]. <https://www.jeuneafrique.com/344419/politique/cote-divoire-lelephant-dechaine-cambriole-directeur-inquiet-integrite-physique/>. Page consultée le 8 mai 2019
12. Reporters sans frontières, « Côte d'Ivoire : les locaux du journal satirique L'éléphant déchaîné cambriolés », 26 juillet 2016. [En ligne]. <https://rsf.org/fr/actualites/cote-divoire-les-locaux-du-journal-satirique-lelephant-dechaine-cambrioles>. Page consultée le 8 mai 2019
13. Voir la dépêche de l'AFP, « Côte d'Ivoire : deux responsables d'un journal satirique entendus », 29 juin 2013. [En ligne]. <http://www.slateafrique.com/296509/cote-divoire-deux-responsables-dun-quotidien-satirique-entendus-par-la-gendarmerie>. Page consultée le 8 mai 2019.
14. Reportage TV5 Monde, « RDC : la presse satirique au plus mal », 25 septembre 2018. [En ligne]. <https://afrique.tv5monde.com/information/rdc-la-presse-satirique-au-plus-mal>. Page consultée le 10 juin 2019.
15. Haby Niakaté, « Guinée : l'œil irrévérencieux du "Lynx" », 25 février 2014. [En ligne]. <https://www.jeuneafrique.com/134431/societe/guin-e-l-oeil-irr-v-rencieux-du-lynx/>. Page consultée le 10 juin 2019.
16. Ciré Baldé, « La Une du journal Le Lynx qui met Bah Oury en colère », *VisionGuinee.Info*, 2 mars 2016. [En ligne]. <http://www.visionguinee.info/2016/03/02/la-une-du-journal-le-lynx-qui-met-bah-oury-en-colere/>. Page consultée le 10 juin 2019.
17. Journal satirique gabonais.
18. Nous pensons particulièrement au journaliste burkinabé Norbert Zongo, assassiné le 13 décembre 1998.
19. Soulignons que nous avons peu d'informations sur l'évolution de ces journaux et de la carrière de leurs fondateurs. Les principales informations sont tirées de nos lectures.

20. Voir « Lassane Zohoré, directeur de publication de Gbich et de Go Magazine était l'invité du JT », 1^{er} juillet 2012. [En ligne]. <http://news.abidjan.net/v/9836.html>. Page consultée le 13 juin 2019.
 21. Interview avec Guillaume Guguen, « Au journal satirique “Gbich !”, on fait l'humour pas la guerre », *op. cit.*
 22. C'Midi, avec Caroline Dasyva, « La Spéciale Lassane Zohoré », 11 novembre 2016. [Vidéo en ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=8tOPwTjddes>. Page consultée le 14 juin 2019.
 23. Interview avec Ibou Fall, créateur du journal satirique *Le p'tit railleur sénégalais*. [Vidéo en ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=0MZtf0icWU>. Page consultée le 14 juin 2019.
 24. Interview avec Vincent Sartorio, « Ibou Fall : “La satire c'est de la haute couture” », Horizons médiatiques, Éditions d'Afrique, 27 avril 2014. [En ligne]. <https://horizonsmediatiqueessartoriovincent.wordpress.com/2014/04/27/ibou-fall-la-satire-cest-de-la-haute-couture/>. Page consultée le 10 juin 2019.
 25. L'exergue est une inscription placée en tête d'un ouvrage. Nous définissons l'exergue comme une forme brève placée en général en manchette et fonctionnant parfois comme une devise.
 26. À propos de cette distinction « sérieuse » et « populaire », voir Hubé (2008 : 94).
 27. Notons que dans sa thèse sur la presse satirique en Afrique, Bah (2004) parle plutôt de devises ou de signatures des journaux, en analysant les citations en unes et ce que nous appelons ici l'exergue.
 28. Texte paru sur la page 2 du *Journal du Jeudi* n° 1263, du 3 au 9 décembre 2015.
 29. Ludovic Lamant, « Le “JJ” » satire à l'africaine », *Médiapart*, 8 mars 2009. [En ligne]. <https://blogs.mediapart.fr/edition/carnets-burkinabe/article/080309/le-jj-satire-a-l-africaine>. Page consultée le 10 juin 2010.
-

RÉSUMÉS

L'auteur explique comment les formes d'expression de la presse satirique participent à la création d'un espace public en Afrique francophone subsaharienne, processus qui concourt à la construction de la démocratie. Il a recours à différents matériaux issus de sources variées : une synthèse de différents travaux sur l'espace public et sur la presse satirique francophone d'Afrique ; des articles de presse et des vidéos qui abordent la presse satirique dans le contexte africain ; des récits sur le rôle de la presse satirique dans la construction démocratique et sur les difficultés et/ou contraintes qui empêchent son épanouissement ; des articles sur les conflits et désaccords avec les pouvoirs politiques en place.

The author explains how the forms of expression used by satirical press help create a public arena in French-speaking sub-Saharan Africa, a process that plays a role in democracy building. The author bases his work on different materials from a variety of sources: a summary of works on the public arena and on news satirists in French-speaking Africa, press articles and videos about news satirists in an African context, accounts of the role of news satirists in democracy building and the challenges and/or constraints that keep it from flourishing, and articles about conflicts and disagreements with the reigning political powers.

El autor del artículo explica de qué manera las formas de expresión de la prensa satírica contribuyen en la creación de un espacio público en África Francoparlante subsahariana, proceso

que favorece la construcción de la democracia. Para lograrlo, el autor recurrió a diferentes materiales provenientes de orígenes diversos: una síntesis de varios trabajos con respecto al espacio público y la prensa satírica francoparlante de África, artículos de prensa y videos que tratan la prensa satírica en el contexto africano; relatos sobre el rol de la prensa satírica en la construcción democrática y las dificultades y / o restricciones que impiden su desarrollo; artículos sobre los conflictos y desacuerdos con los poderes políticos locales.

INDEX

Palabras claves : prensa satírica, África subsahariana, espacio público, democracia, poder político

Keywords : satirical press, sub-Sahara Africa, public arena, democracy, political power

Mots-clés : presse satirique, Afrique subsaharienne, espace public, démocratie, pouvoir politique

AUTEUR

JEAN PIERRE SAGNO

Jean Pierre Sagno est doctorant en sciences du langage, membre du laboratoire Cultures Littératures Arts Représentations Esthétiques (CLARE) et du Centre d'études linguistiques et littéraires francophones et africaines (CELFA), Université de Bordeaux Montaigne. Courriel : pierresagno92@yahoo.fr

Activisme en ligne et transformations sociopolitiques au Burkina Faso

Lassané Yameogo

- 1 L'avènement d'Internet et l'émergence des plateformes socionumériques (Facebook, Twitter, YouTube, etc.) qui a suivi ont ouvert la voie à de nouvelles modalités d'appropriation de la parole publique. Ils ont permis la redéfinition des rapports sociaux et l'élargissement des champs d'expression, de discussion et de débat. Ce nouvel espace public génère de nouvelles formes d'organisation collective et individuelle et peut se définir comme un espace de contrôle politique, « un outil de surveillance étatique » (Bernard, 2016) ou encore l'« instrument d'une démocratie de surveillance » (Rosanvallon, 2014). En effet, grâce à Internet, les citoyens sont devenus le peuple surveillant, le peuple juge et le peuple veto (Bernard, *ibid.*), participant, à des degrés variables, à des transformations sociales importantes. On a vu, avec le printemps arabe, ce que certains auteurs ont appelé la « révolution 2.0 » ou la « révolution Facebook » (Ayari, 2011) en référence au rôle joué par le Web social dans la chute du régime de Ben Ali (Tunisie) et de celui d'Hosni Moubarak (Égypte). « Les médias sociaux peuvent à la fois [donc] donner de l'élan à des réformes politiques et sociales et fonctionner à plein en temps de crise comme instruments de mobilisation » (Faris, 2012 : 108) même si, pour d'autres auteurs, ils véhiculent plutôt des « utopies technophiles » (Loveluck, 2008) ou demeurent une « illusion » (Morozov, 2012). Mais qu'il revête une dimension déterministe ou utopique, le Web social est présent dans tous les domaines de l'univers social (politique, économique, culturel, religieux, intellectuel...) et tend à s'imposer comme l'un des modes d'expression modernes de la démocratie directe et participative.
- 2 En Afrique, cette « agora électronique » (Vedel, 2003) ou cette « démocratie 2.0 » (Flichy, 2010) est en pleine construction et enregistre d'année en année un engouement populaire. L'avènement de la téléphonie mobile, et corollairement des *smartphones*, a fait exploser le nombre d'utilisateurs d'Internet. En effet, plus de 200 millions de personnes se sont connectées au réseau des réseaux pour la première fois en 2017 grâce

à leur premier téléphone mobile (Rapport 2018 de *Global Digital*)¹. D'ici à 2025, l'Afrique de l'Ouest comptera environ 72 millions de nouveaux abonnés mobiles ; le taux de pénétration atteindra alors 54 % (Rapport GSMA, 2018)².

- 3 Le Burkina Faso comptait, en janvier 2020, 4,59 millions d'utilisateurs actifs d'Internet, soit un taux de pénétration de 22 % (*Global Digital*, Rapport, janvier 2020)³. La même source indique que 97 % de la population burkinabè possédaient un téléphone portable et 73,8 % des utilisateurs d'internet se connectent via ce moyen de communication. Le nombre d'utilisateurs actifs de Facebook était estimé 1,60 millions de personnes, soit 7,8 % de taux de pénétration ; le pays enregistrait, à la même période, 92 000 utilisateurs d'Instagram, 28 400 utilisateurs de Twitter et 190 000 utilisateurs de LinkedIn (*Global Digital*, Rapport, janvier 2020).
- 4 Les Burkinabè participent aux débats publics par l'intermédiaire des plateformes socionumériques (Dakouré, 2011 ; Frère, 2015a, 2015b). Des lanceurs d'alerte⁴ se font de plus en plus entendre, contraignant, par moments, les pouvoirs publics à la reddition de comptes et à des réajustements politiques. Pendant les périodes de crise et de contestation sociopolitique, les débats se transposent dans l'espace public numérisé, participant à l'accentuation des clivages idéologiques. Se pose alors la question de l'influence réelle de ces « nouvelles formes d'expression et de participation démocratique » (Monnoyer-Smith, 2011) ou de cette « arène publique en ligne » (Flichy, 2008 : 162) sur la gouvernance politique, le processus démocratique et les pratiques journalistiques dans un pays longtemps considéré comme expérimentant un régime semi-autoritaire (Hilgers et Mazzocchetti, 2010). Quels sont, dans ce contexte marqué par « l'infobésité, cette surabondance indigeste d'informations qui se déverse chaque seconde sur la toile » (Becquet, 2012 : 27), les logiques d'influence et les rapports de pouvoir qui caractérisent la participation citoyenne des internautes aux débats publics ? Ces rapports de pouvoir permettent-ils de rendre compte de l'émergence d'un espace public numérisé aux caractéristiques propres au Burkina Faso ? Quelles formes de transformations sociales, politiques et médiatiques ce nouvel espace public induit-il à la lumière des interactions entre le politique, le journaliste et le cybercitoyen ? Il s'agira, à travers ces questionnements, de mettre en perspective l'activisme en ligne avec la gouvernance politique afin de saisir les transformations sociales et politiques qui en découlent.
- 5 L'objectif poursuivi est donc de décrire, à partir de l'observation des pratiques informationnelles en ligne, les liens formels et informels qui existent entre champ politique, champ médiatique et espace public virtuel et les implications sociales, politiques et journalistiques que les interactions entre ces trois sphères induisent. En d'autres termes, la recherche vise à saisir, à travers une analyse des modalités et des formes d'appropriation de la parole citoyenne, la place et le rôle des réseaux sociaux numériques dans le débat public au Burkina Faso. Se situant dans la continuité des travaux développés sur « the user generated content » (contenu généré par l'utilisateur) (Paulussen et Ugille, 2008), sur les « discussions politiques profanes en ligne » (Calabrese, 2014), sur le « journalisme participatif » (Rebillard, 2007 ; Domingo *et al.*, 2008) ou sur le « journalisme citoyen » (Tredan, 2007 ; Pélissier et Chaudy, 2009 ; Lewis, Koufhold et Losora, 2010) ou encore sur le « forum de discussion en ligne » (Frère, 2015a), elle vise, enfin, à vérifier si, dans le contexte sociopolitique burkinabè, la notion d'espace public habermassien permet de rendre compte de l'existence, sur la webosphère, d'un espace d'expression démocratique et d'une citoyenneté numérique

porteuse de transformations sociales et politiques. Nous entendons confirmer ou infirmer l'hypothèse selon laquelle il existe une relation privilégiée entre, d'une part, les réseaux sociaux et les transformations sociopolitiques et, d'autre part, un cyber contre-pouvoir citoyen au Burkina Faso.

Ancrage théorique

- 6 La présente recherche s'inscrit dans la perspective des travaux qui mettent en exergue la fragmentation de l'espace public contemporain (Miège, 1995) ou sa transformation, du fait des médias sociaux, en « une myriade de mini-espaces publics spécialisés et d'espaces publics alternatifs » (Dahlgren et Relieu, 2000 : 176). Car comme le souligne Sten Hagberg (2002 : 233), « il n'y a pas un unique espace public au Burkina Faso, mais, à la place, il y a un espace public particulier dans chaque communauté ». En outre, l'analyse configurationnelle (Elias, 1991) se révèle intéressante dans la mesure où « elle prend au sérieux les relations d'interdépendance, les rapports de force et l'équilibre des tensions sociales, [et] permet de penser les moments de rupture de consentement » (Hajjat, 2014 : 13) et d'envisager l'agent social (ici le webactiviste) en tant qu'individu et membre de la société. L'enjeu consiste donc à savoir selon quelles logiques et quels enjeux et rapports de pouvoir, de relation, d'interdépendance et de négociation se dessinent et se réalisent les transformations sociales et politiques sur la webosphère burkinabè. En mobilisant le concept de configuration, nous voulons mettre en exergue les interrelations qui s'établissent entre webactivistes et pouvoirs publics pour saisir les conditions de possibilité de l'appropriation de la parole publique, sa publicisation dans l'espace public électronique ainsi que son influence sur la société politique. Dans cette optique, le webactivisme ou l'activisme en ligne n'est pas envisagé dans cette recherche dans son sens péjoratif, mais est considéré comme une communauté de citoyens virtuels qui s'expriment ou discutent de sujets d'intérêt national, légitiment ou délégitiment des actions publiques ou politiques.
- 7 Par ce vocable, nous désignons, comme Julien Bouille et Robert-Demontrond, « l'ensemble des stratégies de communication militantes qui sont exclusivement conçues et diffusées depuis les plateformes [sociales numériques] » (2015 : 37). Ces communautés virtuelles sont, selon Howard Rheingold, « des agrégats sociaux qui émergent du Net lorsqu'un nombre suffisant de personnes mènent des discussions publiques assez durables pour former des réseaux interpersonnels dans le cyberspace » (1993 : 141). Tout en décrivant la manière dont les transformations induites par le webactivisme se réalisent dans le contexte burkinabè ainsi que les formes que prennent les arènes discursives électroniques, nous nous évertuons à montrer la symbolique que renferme le cyberspace public burkinabè en tant qu'espace d'expression et lieu de gouvernance politique.

Corpus et méthodologie

- 8 Nous nous appuyons sur une analyse qualitative à dominante ethnographique mobilisant un dispositif méthodologique fondé sur la triangulation. Dans un premier temps, il nous est apparu primordial d'observer les pratiques discursives qui se déploient sur l'agora électronique et qui portent sur des sujets d'intérêt national. L'approche privilégiée a été l'observation directe. Celle-ci s'est déroulée entre 2017 et

2020 et ne s'est pas faite sans discontinuité, mais en fonction de l'actualité. Elle a permis de sélectionner un corpus de quatre sujets d'actualité à propos desquels la Toile a connu une effervescence particulière. Ces sujets sont ainsi sélectionnés sur la base de l'engouement qu'ils ont suscité auprès de l'opinion publique, notamment de la communauté des internautes.

- 9 La mobilisation d'un tel corpus ne saurait être un travail aisé, du fait du caractère fluctuant, hétérogène et parfois éphémère des réseaux sociaux. En effet, les données d'un corpus numérique peuvent à tout moment être changées, modulées, supprimées, censurées par des internautes ou par les modérateurs de sites Web, dans des situations de dérapage, ce qui est de nature à poser d'énormes difficultés dans leur collecte (Njutapwoui et Ngouloure, 2015). C'est en raison de cette difficulté que nous avons choisi d'étudier les occurrences significatives au lieu de chercher à constituer un échantillon quantitatif ou représentatif. Par voie de conséquence, les résultats auxquels nous sommes parvenus ne peuvent pas être considérés comme le reflet systématique du fonctionnement du webactivisme et de ses rapports aux pouvoirs politiques. Ils ne peuvent être validés ou infirmés empiriquement qu'à la condition d'une prise en compte de l'ensemble des espaces de publication et de diffusion de l'information en ligne. Toutefois, le matériau empirique collecté permet de rendre compte de l'existence d'une démocratie virale et d'une démonopolisation des espaces d'expression et de la parole publique. Il est constitué de textes, d'images, de vidéos, de forums, de blogues et de profils/pages Facebook. Ce corpus numérique est analysé dans la perspective de la « nouvelle science des réseaux » (Newman, Barabási et Watts, 2006) ou encore de *digital methods* (Rogers, 2010 ; Rebillard, 2011).
- 10 Dans un second temps, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs auprès de sept personnes très actives dans la webosphère (blogueurs, webactivistes, lanceurs d'alerte), d'administrateurs de trois groupes Facebook de discussion politique et de onze journalistes de médias d'information. Ces personnes et groupes Facebook ont été choisis sur la base de la régularité des contenus engagés qu'ils produisent ou publient sur les sujets d'intérêt public. Les données issues des entretiens ont fait l'objet d'une analyse thématique. La pertinence de croiser les *digital methods* avec des méthodes plus classiques en sciences humaines et sociales réside dans le fait qu'elles permettent de saisir les multiples dimensions des phénomènes médiatiques (Rebillard, 2011). Ce choix est d'autant pertinent que « l'analyse des réseaux sociaux est fondée sur une approche structurale des relations entre membres d'un milieu social organisé. Elle s'attache à décrire les interdépendances entre acteurs et permet une simplification de leur représentation » (Mercanti-Guérin, 2010 : 135).

L'activisme en ligne, l'alter ego des crises sociopolitiques au Burkina Faso

- 11 L'émergence de l'activisme en ligne est consécutive aux soubresauts sociopolitiques qui ont marqué l'histoire du Burkina Faso au cours de la dernière décennie (2010-2020). On observe alors dans ce pays des liens étroits entre réseaux sociaux numériques et crises sociopolitiques. Les premières initiatives de cet activisme en ligne politique remontent à 2011 : s'inspirant de la vague du printemps arabe en Tunisie et profitant de l'ébranlement du régime de Blaise Compaoré, le président au pouvoir depuis 1987, par des mutineries civilo-militaires, des jeunes se sont approprié l'espace public, créant et

animant des comptes Facebook et des blogues⁵ pour demander le départ de Compaoré. On peut citer les groupes « Blaise Compaoré dégage », « Blaise Compaoré doit partir », « Mouvement Blaise Compaoré doit partir », « La voix des Burkinabè ». On a également vu émerger pendant cette décennie les forums de discussion en ligne ou discussion 2.0 (Dakouré, *op. cit.* ; Frère, 2015a). Ces groupes et ces forumistes, qui se présentaient comme des espaces de mobilisation sociale et de conscientisation politique, ne sont cependant pas parvenus, à l'époque, à reproduire le printemps arabe au Burkina Faso, mais plutôt un « harmattan sahélien » (Paré, 2015). Leur action est restée marginale et sans effet réel sur la crise. Seulement 9,4 % des Burkinabè estimés à 18 millions avaient accès à Internet à la fin décembre 2014, selon Internet World Stats, et 149 700 personnes utilisaient Facebook en avril 2013 (Bationo, 2014).

- 12 Malgré sa portée limitée, cette cybercontestation s'est poursuivie dans d'autres crises en 2013, dont principalement la polémique autour de la tentative de révision de la Constitution⁶. Individuellement ou collectivement, des citoyens ont investi les réseaux sociaux, notamment Facebook, pour opposer un refus catégorique aux manœuvres politiciennes de constitutionnalisation d'un pouvoir à vie. Comme en 2011, des groupes Facebook, dont « Non à la modification de l'article 37 », « Non au sénat », « Non au référendum », ont été créés pour servir de cadres de lutte et de contestation politique. Cet activisme en ligne, aidé par l'activisme de rue (manifestations dans les artères des grandes villes), a débouché sur une insurrection populaire qui mit fin au régime de Compaoré à la fin d'octobre 2014. Un régime de transition est aussitôt mis en place, mais en septembre 2015, alors qu'on était à deux mois de la fin de ce régime transitionnel, un coup d'État, fomenté par le Régiment de sécurité présidentielle (l'ancienne garde rapprochée de Compaoré), l'interrompt brutalement. De nouveau, le Web social s'enflamme et une résistance civile se déploie sur la Toile. Le Balai citoyen, l'une des organisations de la société civile qui a été à l'avant-plan de la lutte pour la chute du régime de Compaoré, publie sur sa page Facebook qui comptait plus de 28 000 *followers* :

Nous rejetons le message insultant prononcé par ces apatrides mus par les forces du mal dans lequel ils appellent à la reddition de tout un peuple debout et fier. Nous appelons les populations à s'organiser chacun dans sa rue, son quartier, son secteur pour démontrer que la stratégie de terreur et de psychose que tentent d'instaurer les groupuscules de miliciens du RSP ne saurait paralyser cet élan patriotique qui nous a animés. En avant pour la résistance populaire ! La patrie ou la mort, nous vaincrons !

- 13 Alors que les réseaux sociaux étaient jusque-là utilisés pour des publications personnelles, les périodes de crise révèlent un changement de paradigme dans leurs usages ; elles donnent lieu à un basculement de la représentation narrative et/ou iconographique de soi (publication de ses propres photos, sa vie, ses réalisations et prouesses)⁷ vers des actions collaboratives et de partage d'informations utiles visant des transformations sociales et politiques. En effet, lors des manifestations qui ont précédé la chute du régime Compaoré,

on avait les informations les plus récentes et les renseignements les plus [utiles] : comment se protéger des effets des gaz lacrymogènes, quel était le dispositif de sécurité autour de l'Assemblée nationale et comment prendre d'assaut « l'ennemi » ? La liste des députés de la majorité [favorables à la modification de la Constitution], leurs numéros de téléphone, les coordonnées géographiques de leurs maisons [ont été publiés] afin de les harceler et leur faire renoncer à leur funeste projet de modification de la Constitution (Paré, *op. cit.*).

- 14 Si de manière péremptoire on ne peut pas affirmer que les réseaux sociaux ont été le principal artisan des transformations sociopolitiques récentes au Burkina Faso (chute du régime Compaoré, échec du coup d'État), on ne peut pas non plus nier leur contribution à l'éveil de conscience des Burkinabè et leur influence sur la gouvernance, encore moins nier l'existence d'une relation privilégiée entre réseaux sociaux et crises sociopolitiques. Cette relation d'interdépendance s'inscrit dans un processus sociohistorique dont on peut situer les origines avant l'avènement d'Internet. Elle est le prolongement de luttes sociales portées par une presse militante issue du milieu politique ou syndical dès sa création (Bianchini et Koala, 2003). Hier comme aujourd'hui, les artisans des mouvements sociaux contestataires sont des « contestataires éduqués » (société civile, syndicats et mouvements étudiants et lycéens) (*ibid.*) ou des « cadets sociaux », c'est-à-dire tous ceux (jeunes et âgés) que « le système [politique] maintient dans une forme d'impuissance infantile » (Frère, 2015a : 266). En effet, « le jeu des mobilisations sociales, de la part des syndicats de salariés urbains et des jeunes scolarisés, ont, à plusieurs reprises dans l'histoire contemporaine, contrarié les projets de monopolisation de l'espace politique » (Bianchini et Koala, *ibid.* : 171). Il y aurait, de ce fait, des liens étroits entre l'activisme de rue caractérisé par des manifestations, des marches-meetings et des sit-in et l'activisme en ligne. Les webactivistes sont pour la plupart issus de l'activisme de rue ou forment avec eux le même corps social poursuivant les mêmes objectifs. Pendant l'insurrection populaire d'octobre 2014, le Balai citoyen, le Front de résistance citoyenne, le Collectif anti-référendum, le mouvement Ça suffit, des mouvements de jeunes et de femmes, ont été très actifs sur les réseaux sociaux, avec des mises à jour à la minute sur Facebook et Twitter (Hagberg *et al.*, 2015). Des activistes confirment cette relation fusionnelle entre la Rue et la Toile :

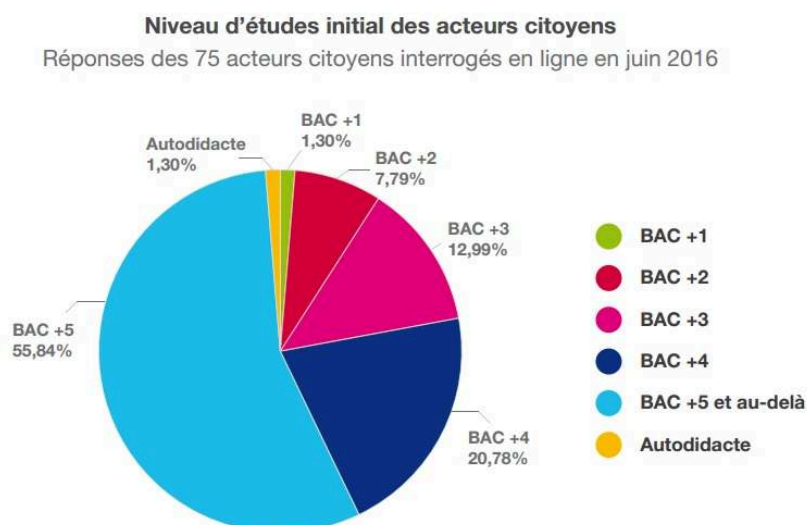
Vous avez certainement appris ou vu sur les réseaux sociaux que j'ai été sauvagement blessé en septembre dernier [2019] lors de la marche de protestation contre les crimes de sang impunis et les mauvaises conditions de vie des Burkinabè. Je ne rate pas ce genre de rendez-vous. J'ai toujours été dans la rue quand le peuple est dans la rue pour revendiquer pain et liberté, justice et démocratie.

- 15 Depuis deux décennies, la culture du silence qui a longtemps paralysé l'expression de la contestation s'est estompée en milieu urbain (Hagberd, *op. cit.*) et en milieu rural et périurbain (Harsch, 2009). Si l'activisme de rue procède d'une action collective, l'activisme en ligne recourt à deux modes d'expression : la voie individuelle et la voie collective qui se réalise au sein d'une communauté liée par le même dessein, les groupes Facebook par exemple. Par l'expression « lanceur d'alerte » ou « webactiviste », nous désignons toute personne physique (elle peut aussi être morale) qui utilise les réseaux sociaux numériques pour avertir, attirer l'attention, interpeller sur un danger ou sur un risque réel ou potentiel ou encore pour révéler ce qui est caché ou critiquer ce qui ne va pas. Dans un sens plus large, elle est employée pour qualifier celui qui dénonce une irrégularité ou un comportement illicite attribuable à une autre personne (Leclerc, 2015) ou « une information concernant des menaces ou un préjudice pour l'intérêt général » (Conseil d'Europe, 2014, cité dans Grelley, 2015 : 19). Mot d'origine anglo-saxonne, *whistleblower* a été rendu populaire à partir de la publication, en 1999, de l'ouvrage des sociologues Francis Chateauraynaud et Didier Torny, *Les sombres précurseurs*. Le lanceur d'alerte est aussi « l'image d'un individu seul contre tous, détenteur d'une vérité ou d'un secret dont dépend la sécurité de ses

contemporains incrédules ou hostiles » (Grelley, *op. cit.* : 19). Son action est désintéressée et contrarie l'ordre social, politique, économique, institutionnel établi, ce qui le conduit vers une position de rapports de pouvoir (Chateauraynaud, 2009).

- 16 Au Burkina Faso, ces nouveaux agents sociaux sont issus de milieux socioprofessionnels diversifiés. Ils sont journalistes, architectes, artistes musiciens, informaticiens, politiques, acteurs de la société civile, etc. La plupart sont professionnellement autonomes ou travaillent dans le secteur privé, ce qui leur confère une certaine marge de manœuvre⁸ dans leur action. Les plus influents que nous avons rencontrés pendant l'enquête ont un niveau universitaire, BAC +3 au moins. Une étude de CFI, menée par Cédric Kalonji, Philippe Couve et Julien Le Bot (2016), qui a concerné le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la République démocratique du Congo, le Sénégal et Madagascar, conforte cette idée, comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 1. Niveau d'études



- 17 Ces communautés engagées dans l'action citoyenne en ligne n'attendent pas la survenue d'une crise importante avant de faire parler leurs *smartphones*, tablettes ou ordinateurs, mais se déploient quasi quotidiennement sur le Net. Symboles d'un nouvel espace de luttes sociales et politiques, elles se positionnent dans l'agora électronique comme le catalyseur de l'édification d'une nouvelle élite gouvernante, d'une nouvelle société dévouée à la transparence politique et aux valeurs démocratiques et parviennent, grâce au soutien de leurs pairs moins engagés⁹, à bousculer les pratiques ancrées et les ordres sociopolitiques établis.

Un baromètre de gouvernance par le bas, un outil de transformations sociopolitiques

- 18 Dans la politologie africaine, l'expression « par le bas » par opposition à « par le haut » désigne les groupes sociaux subordonnés ou les groupes sociaux appartenant aux classes moyennes (Bayart et al., 2008). Cette notion est convoquée dans ce travail pour

désigner les webactivistes qui, dans le contexte burkinabè, relèvent de la sphère des dirigés, des administrés, des gens d'en bas. Cette métaphore invite à prêter attention à un éventail très large de formes d'expression politique et plus particulièrement à des activités qui semblent se situer en dehors de l'espace étatique, mais qui n'influent pas moins sur les processus de formation de l'État (Geschiere, 1990). En effet, dans le cas du Burkina Faso, si les groupes sociaux technicisés font partie des gens d'en bas, ils exercent une influence sur les gens d'en haut, donnant parfois à voir une égalisation des rapports sociaux. Bien que sous-représentés dans l'espace public, ils parviennent, occasionnellement, à faire fonctionner un espace virtuel de surveillance et de contrôle politique. Comme le soulignent Peter Dahlgren et Marc Relieu, « l'espace communicationnel, même lorsqu'il est le fait de quelques activistes, peut déboucher sur des activités de la vie réelle » (*op. cit.* : 177). Revenons sur les quatre corpus étudiés pour illustrer l'influence de l'activisme en ligne sur la gouvernance politique.

1. L'affaire des pandores racketteurs (2017) : fin décembre 2017, une vidéo circulant sur Facebook montre des gendarmes burkinabè rackettant des voyageurs routiers à Seytenga, dans l'extrême nord du pays, près de la frontière du Niger. Cette vidéo, qui a suscité une vague d'indignations de la part des facebookers, a amené l'état-major de la gendarmerie à relever les pandores incriminés de leurs fonctions et à leur infliger des sanctions disciplinaires.
2. Le bunker du ministre (2018) : mi-décembre 2018, des images de la somptueuse villa d'un ministre envahissent les réseaux sociaux. L'ouvrage est bâti à Manga, le chef-lieu de la province d'origine du ministre ; il lui aurait coûté un demi-milliard de francs CFA (763 000 €). Les internautes s'étaient offusqués de voir un tel bâtiment dans un pays pauvre, post-insurrectionnel, construit par un commis de l'État dont le salaire mensuel est d'environ 1 600 €¹⁰. Cette affaire a entraîné le limogeage du ministre et l'ouverture d'une enquête qui a conduit à son incarcération pour délit d'apparence.
3. La forêt de Kua (2019) : en mai 2019, une décision du gouvernement burkinabè d'ériger un hôpital, financé par la Chine, dans une forêt classée — la forêt de Kua — à la périphérie est de Bobo-Dioulasso, la deuxième ville du pays, enflamme le Net. Les uns estiment qu'il est inadmissible qu'une forêt classée soit considérée comme le meilleur endroit pour construire un hôpital dans un pays qui perd chaque année environ 4 % de son massif forestier ; ces derniers mobilisent, en une semaine, plus de 10 000 signatures contre le projet de construction de l'hôpital sur ce site, obligeant le gouvernement à suspendre le projet.
4. La photo du ministre malade (2020) : mi-janvier 2020, la photo d'un ancien ministre sous Compaoré, en détention à la suite de sa condamnation dans le procès du coup d'État de septembre 2015, le montrant diminué par la maladie devient virale sur les réseaux sociaux. Alors que, pendant environ une année, le ministre demandait sans succès une autorisation pour une évacuation en France afin d'y recevoir des soins adéquats, cette photo lui a permis d'être évacué seulement quelques jours après sa diffusion. Une indignation généralisée a déferlé sur la Toile, amenant les autorités politiques et judiciaires à céder à la requête d'évacuation.

Photo 1. La villa du ministre qui soulève la polémique



- 19 Dans tous ces cas de figure, ce sont les internautes qui ont actionné le levier du changement. Les quatre cinquièmes des *posts* publiés sur ces sujets aussi bien dans les pages que dans les profils Facebook ont soutenu la même position : la transparence, l'honnêteté, la protection de l'environnement, l'humanisme, etc. Il en résulte, comme l'a montré Marie-Soleil Frère, que le Web social est « le rendez-vous des mécontents » ou le lieu « d'expression de frustrations difficiles à manifester ouvertement dans l'espace public » (2015b : 157). Citant Édouard Ouédraogo, directeur de publication du quotidien *L'Observateur Paalga*, l'auteure relève que 90 % des commentaires en ligne sur les forums de discussion sont hostiles à la gouvernance du pays. Par cette prise de position, les webactivistes s'illustrent, selon Frère, comme « un véritable contre-pouvoir face aux défaillances de la gouvernance politique » (2015b : 161). Ils défendent des valeurs et des principes qu'ils jugent fondamentaux pour eux et pour la société.
- 20 « J'aspire à une gouvernance vertueuse pour mon pays, raison pour laquelle je ne cesse de dénoncer des cas de corruption, de mauvaise gestion, de mal gouvernance, bref tout ce qui freine le développement de ce pays », affirme un webactiviste. Les webactivistes construisent de nouveaux territoires d'expression, participant, de fait, à la déstructuration de l'espace public contemporain et faisant des plateformes socionumériques le lieu d'exercice d'une citoyenneté numérique par le bas, un espace de transformations sociopolitiques et de définition de nouveaux enjeux de gouvernance. Ils tirent leur légitimité de l'opinion publique qu'ils considèrent comme un adjuvant qui refuse de s'afficher et de s'affirmer dans l'espace public, par peur de sanction ou de représailles.
- Oui, je peux vous dire que j'ai beaucoup d'amis ; beaucoup de gens m'informent, surtout les journalistes. Mais, c'est qu'il y a aussi beaucoup de gens au Burkina Faso qui, de par leurs professions, veulent qu'il y ait un changement, mais ne peuvent pas ou ne veulent s'afficher publiquement ; c'est principalement ces gens-là qui sont nos sources d'information. Beaucoup de ces gens-là viennent me dire : « ah, tu sais, nous, on ne peut pas s'exprimer, mais voilà des informations »,
- 21 confie un autre webactiviste.
- 22 Dans un pays où, pendant longtemps, la libre expression des idées et des opinions était sous surveillance étatique et où l'engagement physique et réel dans des organisations formelles porteuses d'un discours critique à l'égard du pouvoir en place comporte des

risques politiques et sociaux (Harsch, *op. cit.*), on ne s'étonne pas de voir encore aujourd'hui des citoyens s'emmurer dans l'autocensure.

- 23 L'intrusion des webactivistes dans la vie politique, comme observatoire du comportement social de l'élite politique gouvernante, désacralise ou démythifie le pouvoir d'État, montrant qu'il n'est plus seulement l'affaire de puissants intouchables, mais désormais aussi exercé, indirectement, par des petites gens branchés à un réseau relationnel numérisé. La déstructuration des dogmes et des pratiques établis qu'ils induisent est le témoignage que les pouvoirs publics sont attentifs au combat qu'ils mènent. D'ailleurs,

plusieurs services du pouvoir exécutif ont développé des activités de veille pour suivre les espaces de commentaires, et leurs porte-paroles et directeurs de la communication interviennent régulièrement dans les débats des internautes pour rectifier une information ou faire entendre leur point de vue (Frère, 2015b : 161).

- 24 Dans les partis et formations politiques, des *community managers* sont aussi recrutés pour assurer la veille informationnelle et répondre aux manœuvres politiciennes des « adversaires ».
- 25 Mais, quoiqu'ils soient influents auprès des pouvoirs publics et de la gouvernance, on doit se garder de voir avec triomphalisme leur influence. En effet, les rapports de pouvoir ne sont pas dans tous les cas unidirectionnels. Des cas de mal-gouvernance et d'abus de pouvoir ont parfois fait le buzz sur les réseaux sociaux, mais sans effet. Les rapports de force sont construits selon le poids politique de l'élite gouvernante indexée ou accusée de malversation ou d'abus de pouvoir et les enjeux. L'image ci-dessous (octobre 2017) est celle d'un ministre au domicile d'un député démissionnaire d'un groupe parlementaire d'un parti d'opposition. Sa démission n'avait pas été appréciée par son parti et des militants avaient assiégé son domicile, réclamant sa démission de l'Assemblée nationale¹¹. Le ministre, armé d'un gilet pare-balle et d'une kalachnikov, était allé nuitamment le soutenir, menaçant les militants mécontents et le responsable du parti de sanctions exemplaires.

Photo 2. Le ministre tenant la kalach



- 26 Les internautes avaient appelé le président du Burkina Faso et le premier ministre à démettre le ministre de ses fonctions pour port illégal d'arme. L'opposition avait également déposé une plainte contre lui pour le même grief, mais rien ne fut fait. Ni le limogeage ni l'action de justice n'ont été obtenus, alors même que son agissement est une infraction punie par le Code pénal en son article 537 qui stipule ce qui suit :
- est puni d'un emprisonnement de un à cinq ans et d'une amende de 300 000 à 1 500 000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque, sans autorisation légalement requise, fabrique, exporte, importe, détient, cède, vend ou achète une arme à feu ou des munitions.
- 27 Mais le ministre n'est pas n'importe qui pour être traduit en justice ; il est le président par intérim du parti au pouvoir. Il ne peut pas non plus être facilement limogé parce qu'il détient presque le même pouvoir que le président. Cet exemple vient donc relativiser la toute-puissance des réseaux sociaux dans les relations de pouvoir entre les activistes en ligne et les pouvoirs publics. Les rapports de force ne sont pas rectilignes, mais se réalisent dans le double sens. Des webactivistes ont été incarcérés au Burkina Faso pour des publications jugées « démoralisantes » vis-à-vis des forces de défense et de sécurité ou pour « troubles à l'ordre public ». Dans l'un ou dans l'autre cas, il y a une évidence : les réseaux sociaux sont le lieu de légitimation et de délégitimation politique, l'espace d'expression d'une citoyenneté virale.

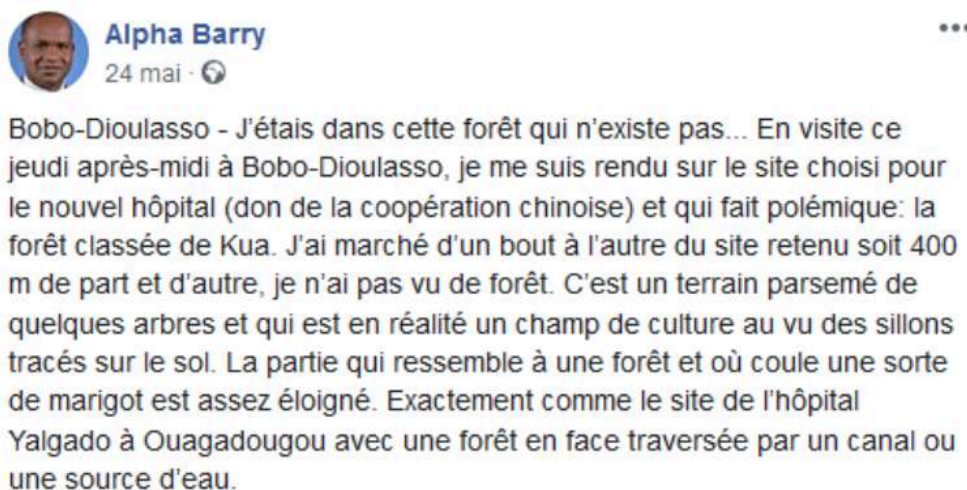
Un espace public alternatif de dialogue direct entre gouvernants et gouvernés

- 28 La conception de l'espace public à la Jürgen Habermas fait de celui-ci le lieu de formation de la volonté politique, par l'entreprise d'un flux libre d'informations, de

discussion et d'idées. Il désigne un lieu de discussion démocratique, un espace de débat contradictoire, le lieu où se déroule la vie de la cité. C'est un espace de publicité, entendu comme la diffusion des informations et des sujets de débat par l'entremise des médias (Habermas, 1997). C'est dans cet espace que s'exerce l'opinion publique comme acteur des débats d'intérêt public. L'espace public « représente aussi un espace moral et symbolique de liberté ne pouvant exister que dans une démocratie dans laquelle les différents acteurs sociaux, politiques, religieux, culturels, intellectuels peuvent discuter, s'opposer, délibérer » (Bernard, *op. cit.* : 134). La discussion, le débat, la participation sont ainsi constitutifs de l'espace public. Dès lors, lorsqu'il n'est plus le lieu de discussion, mais la sphère de prise de décision, il devient un espace politique ou un espace public institutionnel. Il existe aussi l'espace public médiatique qui est le lieu de publicisation ou de mise en visibilité de l'affrontement des opinions et les espaces autonomes (société civile, citoyens ordinaires) qui sont les lieux où se déploie l'agir communicationnel moins institutionnalisé.

- 29 Mais, avec l'avènement d'Internet, l'agir communicationnel s'est déployé sur la Toile, notamment sur les réseaux sociaux qui sont devenus, en l'espace d'une décennie, l'outil structurant d'une démocratie participative et délibérative (Trippi, 2008).
- 30 Les quatre cas présentés dans le corpus ont donné lieu à un dialogue direct entre, d'une part, les Anti et les Pro et, d'autre part, les gouvernés et les gouvernants. Dans l'affaire de la forêt de Kua, le ministre des Affaires étrangères se rend sur le site et publie un message sur sa page Facebook le 24 mai 2019.

Capture d'écran 1. Alpha Barry à propos de la forêt de Kua



- 31 Ce tweet entraîna aussitôt une vague de réactions. Plus de 2 000 commentaires, majoritairement de pro-écologistes, sont publiés à la suite du post du ministre. Certains facebookers réagissent comme s'ils s'adressaient à leur copain, brisant les rapports hiérarchiques entre gouvernants et gouvernés.

Capture d'écran 2. Réactions de facebookers au post du ministre



- 32 L'activisme en ligne permet de saisir la fonction de médiation de l'espace public numérique en tant qu'espace alternatif de débat démocratique. Sur cette arène électronique, les principes de discussion formelle et de rapports sociaux hiérarchisés disparaissent au profit d'échanges égalitaires entre citoyens. À la sphère bourgeoise d'Habermas (*op. cit.*) se substitue une sphère populaire, moins élitiste et libre d'accès. Cette Net-politique (Boullier, 2000) tend à se substituer aux cadres formels de discussion politique (Parlement, palais de justice, partis politiques, médias traditionnels, *meetings*, assemblées générales, etc.).
- 33 En ouvrant la voie à de nouveaux espaces communicatifs (blogues, sites Web, conversations en ligne, Twitter, Facebook, YouTube, etc.), Internet accroît les modalités et les formes de participation démocratique, instituant ainsi une communication à deux étages. Sans être systématique, la communication du président du Burkina Faso sur la vie de la nation est d'abord livrée sous la forme d'un *tweet* (premier étage) avant d'être publiée dans les médias traditionnels (deuxième étage). Ce nouvel espace politique (Castells, 2001) vient aussi briser les rapports sociaux hiérarchisés et désofficialiser les relations de pouvoir entre gouvernants et gouvernés. Un *tweet* du président Roch Marc Christian Kaboré illustre bien cette technicisation de la gouvernance et des rapports entre gouvernants et gouvernés.

Capture d'écran 3. Tweet de Roch Marc Christian Kaboré le 15 septembre 2019



- 34 Cette numérisation de la gouvernance par l'intermédiaire du Web social s'observe dans presque toutes les institutions étatiques. Il n'existe pas au Burkina Faso de ministre qui n'est pas sur les réseaux sociaux numériques. Mieux, au sein des ministères, des institutions publiques, des partis et formations politiques, des *community managers* sont officiellement ou officieusement institués pour soit soutenir, légitimer la parole publique officielle, soit répondre ou réagir à la critique des internautes contempteurs. Cet espace électronique de débat ne se limite pas aux seuls *community managers*, mais suit le caractère élastique et déterritorialisé d'Internet, devenu aujourd'hui un espace autonome de médiation et de conscientisation politique. Son usage dans la société démocratique vient remettre en cause la sphère publique théorisée par Habermas concernant le XVIII^e siècle : le modèle unifié, élitiste et bourgeois. À cette sphère se substituent des espaces alternatifs animés par des contre-publics subalternes, dans le sens où ils forment des arènes discursives parallèles dans lesquelles les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent des contre-discours, ce qui leur permet de fournir leur propre interprétation de leurs identités, de leurs intérêts et de leurs besoins (Fraser, 2003).

La lutte de reconnaissance et de légitimité entre journalistes et webactivistes

- 35 Les entretiens réalisés dans le cadre de cette recherche révèlent l'existence de lutte de reconnaissance et de légitimité entre journalistes professionnels et webactivistes. Les journalistes considèrent les webactivistes non pas comme leurs concurrents, mais plutôt comme leurs alter ego. Frère (2015b) avait également confirmé ce postulat. Certains webactivistes pensent cependant avoir dépossédé les journalistes de leur rôle et de leur pouvoir, soutenant qu'ils les devancent dans la diffusion de l'actualité et constituent pour eux des sources d'information. Ils trouvent qu'ils détiennent plus d'espaces de liberté que les journalistes, dont les marges de manœuvre sont étroites. Trois webactivistes (le dernier est à la fois journaliste et webactiviste) affirment :
- En matière de primauté de l'information, il n'y a pas de débat, c'est nous les webactivistes.
- Que la presse nationale le veuille ou pas, elle est obligée de composer avec les webactivistes ; je dirais même que, souvent, nous sommes en avance sur les journalistes sur le plan de l'actualité. Nous faisons aussi des analyses qu'eux.
- Certaines informations que je publie sur ma page Facebook ne peuvent pas être acceptées dans le journal qui m'emploie.
- 36 Le cyberspace représente, pour les webactivistes, un espace de liberté absolue. Ces derniers s'inscrivent dans la mouvance de l'instantanéité et de l'immédiateté, qui sont

les principales caractéristiques d'Internet. Ils s'autoreprésentent comme des porte-parole des sans-voix qui n'ont pas l'habitude de la prise de parole publique. Des webactivistes racontent :

J'insiste pour dire qu'il y a beaucoup de gens au Burkina Faso qui, de par leurs professions, veulent qu'il ait un changement, mais ils ne peuvent pas s'exprimer publiquement ; c'est principalement ces gens-là qui sont nos sources d'information. Il faut vraiment le dire, beaucoup de gens veulent le changement et viennent me dire : « Ah, tu sais, nous, on ne peut pas s'exprimer mais voilà des informations. » Il y a des cas où, quand le journaliste va sur le terrain en tant que journaliste, il ne gagne pas d'information. Nous avons des sources qui ont plus confiance en nous qu'aux journalistes.

- 37 L'absence, pendant longtemps¹², de réglementation dans le secteur explique en partie cette autolégitimation ou cette représentation idéalisante de soi. Les webactivistes revendiquent, à travers ces constructions discursives autoréflexives, une légitimité et une reconnaissance sociales. Cette référence identitaire est l'indicateur qui définit les territoires et les modalités de fonctionnement d'un espace public spécifique : l'activisme en ligne. La frontière entre journalistes et webactivistes n'est cependant pas imperméable. Des dynamiques de collaboration ou de coopération existent. Des webactivistes ont souvent confié des nouvelles fraîches à des journalistes ; des journalistes ont aussi souvent, délibérément, alimenté leurs colonnes ou antennes à partir de sources de webactivistes. La figure du journaliste-webactiviste est aussi présente dans la médiasphère burkinabè. « On ne peut pas faire le menu du jour sans faire référence aux réseaux sociaux parce que l'instantanéité fait partie de notre ADN », note un journaliste professionnel.
- 38 Toutefois, les rapports entre journalistes et webactivistes sont aussi collusifs que distancés. Les journalistes restent attachés aux dogmes du journalisme traditionnel (éthique et déontologie) tout en opérant une mue vers de nouvelles pratiques et de nouveaux formats journalistiques. Le paradigme technologique avec son corollaire de montée en puissance des sources profanes numériques et instantanées et du webactivisme engendre un renouvellement des rapports du journaliste à l'actualité et à la temporalité. Tous les médias burkinabè ont développé leurs propres sites Web, même si certains continuent souvent de reprendre textuellement les contenus publiés sur le papier et sont présents sur les réseaux sociaux, donnant à voir ce que Nicolas Péliissier et Mamadou Diouma Diallo (2015 : 6) appellent « la dilution de l'identité journalistique ». Certains¹³ ont, en sus, mis en place des plateformes numériques de production et de consommation de l'information : forum de discussion des internautes, *Mobile journalism* (MoJo), plateformes d'alerte SMS à partir de la téléphonie mobile, édition de version numérique, convergence de l'écrit, du son et de l'image, etc. Cette « infomédiation sociale de l'actualité » (Smyrnaio et Rebillard, 2011) implique une reconfiguration de l'information journalistique professionnelle : celle-ci est d'abord livrée aux publics sous la forme d'une « mise au courant » avant de devenir plus tard, pour les médias d'investigation, une nouvelle complète. La mise au courant consiste, pour le journaliste, à transmettre à sa rédaction Web depuis le terrain des données brutes informatives parcellaires ; celle-ci les diffuse alors quasi instantanément.
- 39 Ces transformations journalistiques permettent de saisir la recomposition de l'espace public médiatique contemporain. Celui-ci n'est plus le domaine des seuls professionnels de l'information, mais aussi le champ d'expression de nouveaux acteurs médiatiques. Le discours des acteurs tend à dichotomiser la médiasphère burkinabè. Chaque groupe

d'acteurs (journalistes et webactivistes) revendique une légitimité et une identité professionnelles typifiées (rapports aux sources, modes de traitement de l'information) tout en admettant qu'il partage avec l'autre les mêmes espaces d'expression. Même si, pour l'heure, les webactivistes ne constituent pas un groupe régi par des principes et des valeurs auxquels ils se réfèrent, reste qu'on observe une forme de communautarisation de l'espace public. Le journalisme professionnel se retrouve dans un entre-deux, dans une hybridation qui entraîne un brouillage de ses frontières ou, pour reprendre les mots de Péliissier et Diallo (*op. cit.*), une « élasticité identitaire » ou une « plasticité de ses usages ». Mais si les réseaux sociaux sont un espace de démocratie par le bas susceptible d'induire des transformations sociales significatives, des transformations médiatiques et un renouvellement de l'espace public contemporain, ils sont, dans le même temps, le lieu de cristallisation de toutes sortes de dérives.

Un espace de déshumanisation et de désordre social incontrôlable ?

- 40 Les transformations qu'engendre l'activisme en ligne ne sont pas que positives. Cet espace de démocratie directe est aussi le lieu d'exposition d'antivaleurs sociales et de désordres démocratiques. La désinformation numérique désignée en anglais par le vocable *fake news* est un trait caractéristique de la webosphère. En Côte d'Ivoire, les réseaux sociaux numériques ont été le lieu de construction de fausses nouvelles sur la mort de l'artiste musicien DJ Arafat en août 2019, ce qui a entraîné des actions relevant de la bêtise humaine : la profanation de sa dépouille quelques minutes après son inhumation le 31 août. Il y a eu la fausse photo du corps de l'artiste à la morgue qui était, en réalité, celle d'un autre jeune homme mort, lui aussi, dans un accident de la circulation. Les internautes ont pu voir également une fausse vidéo d'un motard présenté comme étant Arafat se livrant à des acrobaties périlleuses pendant les derniers moments qui ont précédé sa vie. Il y a eu, enfin, la fausse nouvelle de la « disparition du corps » de la *star* du coupé-décalé (genre musical ivoirien). Toutes ces fausses informations entretenues autour de la mort de l'artiste (33 ans) ont fait croire, dans le milieu de ses *fans*, à la théorie de complot, ce qui les a poussés à vérifier si le corps mis en terre était bel et bien celui de leur idole.
- 41 Au Burkina Faso, des dérives sociales induites par l'activisme en ligne sont aussi sporadiquement constatées. Les attaques terroristes, dont le pays est l'objet depuis 2015 et qui ont causé des milliers de morts et de déplacés internes, est un cas d'observation pertinent de ces écarts de comportement numérique. Des internautes se plaisent, par ignorance ou de manière délibérée, à publier des images de cadavres ou à relayer de fausses vidéos ou images présentant des trophées de guerre saisis chez l'ennemi (armes, engins explosifs, roquettes...). Des images de l'Afrique centrale, notamment du Cameroun en proie, lui aussi, à l'extrémisme violent, ont déjà été présentées comme provenant du Sahel burkinabè. Lors de l'attaque du 15 janvier 2016 contre le café Cappuccino et le Splendid Hôtel ainsi que celle perpétrée, le 2 mars 2018, contre l'état-major général des armées et l'ambassade de France à Ouagadougou, de nombreuses fausses informations, images et vidéos ont circulé sur les réseaux sociaux et dans certains médias professionnels nationaux et étrangers. La mort est même parfois relayée en *live* au mépris des coutumes africaines. Cet internaute témoigne de la

façon dont il a appris (sa mère aussi) sur Facebook la mort de son frère cadet, militaire (26 ans) tombé dans une embuscade terroriste à l'extrême nord du Burkina Faso le 15 août 2019, alors qu'il partait en mission de sécurisation d'un camp de déplacés avec deux collègues qui ont aussi été tués :

[...] je clique sur la seconde photo et c'est mon petit frère. Chez nous en Afrique, ce n'est comme ça qu'on annonce les nouvelles. D'habitude, on t'appelle, on te dit que ton frère est blessé et après, on te dit qu'il n'a pas pu survivre. On peut comprendre.

- 42 Les réseaux sociaux sont aussi, au Burkina Faso, un vecteur de radicalisation, d'appels à la violence et d'intolérance, comme le montre le post ci-dessous :

les peulh de la ville sont sages, c'est ceux de la campagne les vrais dangers. La solution pour stopper le terrorisme, c'est d'exterminer les peulh dans les campagnes. Merci les Kolgweogo d'avoir amorcer l système. J vè construire des camps de concentration, des fours crématoire pur vous. Labo ouvert.

- 43 Le post est publié sur Facebook le 25 mars 2019 dans le groupe « Tirs croisés ». La publication est intervenue dans un contexte d'escalade de violence, liée au terrorisme, entre les Peulhs et les Mossis de Yirgou. L'auteur, un étudiant, a été mis aux arrêts le 16 octobre 2019 et inculpé pour incitation à la haine et à la violence. Une dizaine de procès de cette nature ou presque sont en attente de verdict au palais de justice de Ouagadougou.

- 44 Cet activisme en ligne déshumanisant et incitateur à la violence est l'objet de cadrage juridique dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne : Mali, Niger, Côte d'Ivoire, Tchad, Cameroun... Dans ces pays, de nouvelles lois réglementant les usages des réseaux sociaux numériques sont adoptées ou en voie de l'être pour lutter contre les *fake news* et les rumeurs. Au Burkina Faso, le Code pénal a été révisé en juin 2019 pour introduire, entre autres, les dispositions suivantes :

Est puni d'une peine d'emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende d'un million (1 000 000) de francs CFA à dix millions (10 000 000) de francs CFA, quiconque intentionnellement communique, publie, divulgue ou relaie par le biais d'un moyen de communication quel qu'en soit le support, une fausse information de nature à faire croire qu'une destruction, une dégradation ou une détérioration de biens ou une atteinte aux personnes a été commise ou va être commise (article 312-13).

Est puni d'une peine d'emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende d'un million (1 000 000) à dix millions (10 000 000) de francs CFA, quiconque publie ou relaie en direct ou dans un temps voisin, par un moyen de communication, quel qu'en soit le support, des informations, images ou sons de nature à compromettre le déroulement d'une opération ou d'une intervention des forces de défense et de sécurité en cas de commission d'actes de terrorisme (article 312-15).

Est puni d'une peine d'emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende d'un million (1 000 000) à dix millions (10 000 000) de francs CFA, quiconque publie ou relaie sans autorisation, par quelque moyen de communication que ce soit et quel qu'en soit le support, des images ou sons d'une scène d'infraction de nature terroriste (article 312-16).

- 45 Cette nouvelle législation est qualifiée par les organisations professionnelles des médias et de défense de la liberté d'expression et de la presse de mesures liberticides et de recul démocratique. Elle démontre, de nouveau, combien les citoyens ordinaires, autrefois considérés dans les débats publics et dans la gouvernance, deviennent des acteurs importants de la société politique et démocratique. L'activisme en ligne modifie les rapports des gouvernants aux citoyens et redessine de nouveaux enjeux et de nouveaux profils politiques. Les opposants politiques les plus redoutés ne sont plus

ceux qui militent dans des cadres formels d'exercice de la politique, mais les webactivistes, même si les deux catégories d'acteurs ne sont pas, dans tous les cas, étanches : parmi les webactivistes burkinabè, il y a des personnes qui sont politiquement orientées, voire qui portent, de manière à peine voilée, la parole d'un parti politique, et vice versa. Certains acteurs, se revendiquant de ce nouveau monde, se sont résolument inscrits dans une démarche de « cyberdissidence » (Lecomte, 2009), critiquant et contestant de manière véhémement et acerbe l'ordre politique dominant. Ils représentent dans bien des pays d'Afrique subsaharienne les nouveaux prisonniers politiques. D'autres, comme par inculture ou par stratégie politique bien pensée, s'illustrent dans un libertinage viral, participant à un désordre social allant jusqu'à la déshumanisation et à la déconstruction des valeurs morales. *In fine*, on assiste à l'émergence d'un nouvel espace public se structurant entre ouverture et fermeture des possibles.

Conclusion

- 46 Le phénomène de l'activisme en ligne au Burkina Faso est sans doute encore marginal au regard du très faible nombre d'acteurs engagés qu'il mobilise, mais révélateur de la montée en puissance d'un cyber contre-pouvoir politique. Lieu de déploiement d'une démocratie directe et participative traversant les champs social et politique, les réseaux sociaux numériques sont au cœur de basculements politiques non négligeables. Producteurs et propagateurs de nouvelles ou d'informations inédites, les webactivistes burkinabè développent un « éthos » spécifique qui entretient un paradoxe. D'une part, ils sont un espace de cristallisation de transformations sociales, politiques et médiatiques, le lieu d'appropriation, par des voix citoyennes, de la parole publique, faisant émerger un espace public intermédiaire ou alternatif. Ils participent à forger l'opinion publique en dehors des formes institutionnalisées d'expression et d'exercice de la politique, à instituer un espace de discussion et de mise en visibilité des problèmes publics dans une perspective d'égalisation des rapports sociaux, jadis hiérarchisés. Gouvernants et gouvernés se parlent désormais d'égal à égal, illustrant qu'il n'est plus possible de concevoir et de conduire les politiques publiques en ignorant le citoyen ordinaire (technophile), désormais investi de pouvoir de veille et de contrôle politique.
- 47 D'autre part, l'activisme en ligne se présente comme une instance d'énonciation qui utilise les réseaux sociaux pour porter une parole perturbatrice des valeurs morales. On observe, sur la Toile, des contenus déshumanisants foulant aux pieds les règles de la bienséance et de la décence humaine. Dans ce nouvel espace public, le journaliste et le politicien font face à un alter ego, le webactiviste, qui essaie de les dépouiller de leur rôle de faiseur de l'opinion publique. Les résultats de la recherche confirment ainsi l'hypothèse de l'existence d'une relation privilégiée entre, d'une part, les réseaux sociaux et les transformations sociopolitiques et, d'autre part, l'émergence d'un cyber contre-pouvoir citoyen au Burkina Faso.

BIBLIOGRAPHIE

- ABÉ, Claude (2006), « Espace public et recompositions de la pratique politique au Cameroun », *Polis/R.C.S.P./C.P.S.R.*, 13(1-2) : 29-53.
- AYARI, Michaël Béchir (2011), « Non, les révolutions tunisienne et égyptienne ne sont pas des “révolutions 2.0” », *Mouvements*, 2(66) : 56-61.
- BATIONO, Arsène Flavien (2014), « Réseaux sociaux : un effet marginal sur les crises au Burkina », *Le Stratège*. [En ligne]. <http://lestrategie.info/reseaux-sociaux-un-effet-marginal-sur-les-criSES-au-burkina>. Page consultée le 24 janvier 2020.
- BAYART, Jean-François (1992), *La politique par le bas en Afrique noire : contribution à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala.
- BAYART, Jean-François, Achille MBEMBE et Toulabor COMI (2008), *Le politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala Éditions.
- BECQUET, Nicolas (2012), « Le journalisme est-il soluble dans l'ère numérique », *Implications philosophiques*, [En ligne]. <http://www.implications-philosophiques.org/actualite/une/le-journalisme-est-il-soluble-dans-lere-numerique-2/>. Page consultée le 9 mars 2020.
- BERNARD, Olivier (2016), « La recomposition de l'espace public et de l'espace privé », dans Philippe SÉGUR et Sarah PÉRIÉ-FREY (dir.), *Internet et la démocratie numérique*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan : 143-154.
- BIANCHINI, Pascal et Salif KOALA (2003), « Presse écrite, mouvements sociaux et jeux politiques au Burkina Faso : éléments pour une socio-histoire de l'opinion dans un pays d'Afrique noire », *Les Cahiers du journalisme*, 12 : 170-197.
- BOUILLE, Julien et Philippe ROBERT-DEMONTROND (2015), « Webactivisme et dynamiques de la résistance consumériste. Cadre analytique et étude expérimentale », *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme Entreprise*, 2 : 37-59.
- BOULLIER, Dominique (2000), « La nouvelle matérialité de l'espace public : les dispositifs de la Netpolitique », *Hermès*, 1(26-27) : 199-211.
- CALABRESE, Laura (2014), « Rectifier le discours d'information médiatique. Quelle légitimité pour le discours profane dans la presse d'information en ligne ? », *Les Carnets du Cediscor*, 12 : 21-34.
- CASTELLS, Manuel (2001), *La galaxie Internet*, Paris, Fayard.
- CHATEAURAYNAUD, Francis (2009), « Les lanceurs d'alerte et la loi », *Experts*, 83 : 44-47.
- CHATEAURAYNAUD, Francis et Didier TORNÉ (1999), *Les sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, École des hautes études en sciences sociales.
- DAHLGREN, Peter et Marc RELIEU (2000), « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication », *Réseaux*, 18(100) : 157-186.
- DAHOU, Tarik (2005), « L'espace public face aux apories des études africaines », *Cahiers d'études africaines*, 45(178) : 327-349.
- DAKOURÉ, Évariste (2011), « Analyse de la contribution du Web 2.0 dans l'animation du débat démocratique pendant les manifestations de militaires burkinabè de 2011 », *Actes du colloque Mondialisation des échanges, communication de crise et relations publiques*, Luxembourg, 6 octobre

2011. [En ligne]. <http://www.symposcience.eu/exl-doc/colloque/ART-00002626.pdf>. Page consultée le 10 septembre 2019.
- DIALLO, Fatimata (2009), « Espace public et technologies numériques en Afrique : émergence, dynamique et gouvernance du cyberspace sénégalais », *ASC Working Paper*.
- DOMINGO, David *et al.* (2008), « Participatory journalism practices in the media and beyond: An international comparative study of initiatives in online newspapers », *Journalism Practice*, 2(3): 326-342.
- ELIAS, Norbert (1991), *La société des individus*, Paris, Fayard.
- FARIS, David M. (2012), « La révolte en réseau : le “printemps arabe” et les médias sociaux », *Politique étrangère*, 1 : 99-109.
- FLICHY, Patrice (2008), « Internet et le débat démocratique », *Réseaux*, 150 : 159-185.
- FLICHY, Patrice (2010), « La démocratie 2.0 », *Études*, 412 : 617-626.
- FRASER, Nancy (2003), « Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante », dans Emmanuel RENAULT et Yves. SINTOMER (dir.), *Où en est la théorie critique ?*, Paris, La Découverte p. 103-134.
- FRÈRE, Marie-Soleil (2015a), « Les voix des internautes burkinabè : typologie des contributeurs en ligne dans un régime semi-autoritaire », *Les Médias et la dynamique du français en Afrique subsaharienne*, 1 : 245-269.
- FRÈRE, Marie-Soleil (2015b), « Quand l'internaute bouscule la rédaction : mutations journalistiques liées aux commentaires en ligne au Burkina Faso », *Sur le journalisme*, 2 : 154-171.
- GESCHIERE, Peter (1990), « Le politique en Afrique : le haut, le bas et le vertige », *Politique africaine*, 39 : 155-160.
- GRELLEY, Pierre (2015), « Contrepoint-Un statut pour le lanceur d'alerte ? », *Informations sociales*, 5 : 19-19.
- HABERMAS, Jürgen (1997), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- HAGBERG, Sten (2002), « “Enough is enough”: An ethnography of the struggle against impunity in Burkina Faso », *The Journal of Modern African Studies*, 40(2): 217-246.
- HAGBERG, Sten, Ludovic KIBORA, Fatoumata OUATTARA et Adjara KONKOBO (2015), « Au cœur de la révolution burkinabè », *Anthropologie & développement*, 42-43 : 199-224.
- HAJJAT, Abdellali (2014), « Rébellions urbaines et déviations policières. Approche configurationnelle des relations entre les “jeunes” des Minguettes et la police (1981-1983) », *Cultures & conflits*, 93 : 11-34.
- NEWMAN, Mark, Albert-László BARABÁSI et Duncan J. WATTS (2006), *The Structure and Dynamics of Networks*, Princeton, Princeton University Press.
- HARSCH, Ernest (2009), « Urban protest in Burkina Faso », *African Affairs*, 108(431): 263-288.
- HIEN, Ollo Pépin (2005), « Crise du journalisme et de l'espace public en Afrique : quelles alternatives pour un développement du futur africain », *Revue africaine des médias*, 13(2) : 104-122.
- HILGERS, Mathieu et Jacinthe MAZZOCCHETTI (dir.) (2010), *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*, Paris, Karthala.

- KALONJI, Cédric, Philippe COUVE et Julien LE BOT (2016), *Citoyenneté numérique : ce que l'Afrique prépare*, Paris, CFI.
- LECLERC, Olivier (2015), « Lanceur d'alerte », dans *Dictionnaire critique de l'expertise*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 194-202.
- LECOMTE, Romain (2009), « Internet et la reconfiguration de l'espace public tunisien : le rôle de la diaspora », *tic & société*, 3(1-2), mis en ligne le 12 janvier 2010. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/ticetsociete/702>. Page consultée le 9 mars 2020.
- LECOMTE, Romain (2013), « Expression politique et activisme en ligne en contexte autoritaire. Une analyse du cas tunisien », *Réseaux*, 5(181) : 51-86.
- LEWIS, Seth C., Kelly KAUFHOLD et Dominic L. LASORSA (2010), « Thinking about citizen journalism: The philosophical and practical challenges of user-generated content for community newspapers », *Journalism Practice*, 4(2): 163-179.
- LOVELUCK, Benjamin (2008), « Internet, vers la démocratie radicale ? », *Le Débat*, 4 : 150-166.
- MERCANTI-GUÉRIN, Maria (2010), « Analyse des réseaux sociaux et communautés en ligne : quelles applications en marketing ? », *Management Avenir*, 2 : 132-153.
- MIÈGE, Bernard (2010), *L'espace public contemporain*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- MIÈGE, Bernard (1995), « L'espace public: perpétué, élargi et fragmenté », *L'espace public et l'emprise de la communication*, 63 : 163-175.
- MONNOYER-SMITH, Laurence (2011), *Communication et délibération. Enjeux technologiques et mutations citoyennes*, Paris, Lavoisier/Hermès science.
- MOROZOV, Evgeny (2012), *The Net Delusion: The Dark Side of Internet Freedom*, New York, Public Affairs,
- NJUTAPWOU, Aboubakar Sidi et Jean Pierre Fewou NGOULOURE (2015), « Réseaux sociaux et défi démocratique : l'exemple du cyberspace camerounais », *Communication, technologie et développement*, 2 : 87-96.
- PARÉ, Cyriaque (2015), « Burkina Faso : Le rôle des médias sociaux dans la survenue de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 », *Lefaso.net*, mis en ligne le 9 décembre 2015. [En ligne]. <https://lefaso.net/spip.php?article68542>. Page consultée le 10 septembre 2019.
- PAULUSSEN, Steve et Pieter UGILLE (2008), « User generated content in the newsroom: Professional and organizational constraints on participatory journalism », *Westminster Papers in Communication & Culture*, 5(2) : 24-41.
- PÉLISSIER, Nicolas et Serge CHAUDY (2009), « Le journalisme participatif et citoyen sur Internet : un populisme dans l'air du temps ? », *Quaderni*, 70 : 89-102.
- PÉLISSIER, Nicolas et Mamadou Diouma DIALLO (2015), « Le journalisme à l'épreuve des dispositifs socionumériques d'information et de communication », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 6 : 1-14.
- REBILLARD, Franck (2007), « Le journalisme participatif, de l'idéologie à la pratique », *Argumentum*, 6 : 11-23.
- REBILLARD, Franck (2011), « L'étude des médias est-elle soluble dans l'informatique et la physique ? À propos du recours aux *digital methods* dans l'analyse de l'information en ligne », *Questions de communication*, 20 : 353-376.

RHEINGOLD, Howard (1993), *The Virtual Community: Homesteading on the Electronic Frontier*, Boston, MIT Press.

ROGERS, Richard (2010), « Internet research: The question of method — A keynote address from the YouTube and the 2008 election cycle in the United States Conference », *Journal of Information Technology & Politics*, 7(2-3): 241-260.

ROSANVALLON, Pierre (2014), *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Éditions du Seuil.

SMYRNAIOS, Nikos et Franck REBILLARD (2011), « Entre coopération et concurrence : les relations entre infomédiaires et éditeurs de contenus d'actualité », *Concurrences*, 8(3) : 7-18.

TREDAN, Olivier (2007), « Le journalisme citoyen en ligne : un public réifié ? », *Hermès*, 47 : 115-122.

TRIPPI, Joe (2008), *The Revolution Will Not Be Televised: Democracy, the Internet and the Overthrow of Everything*, New York, Harper Collins.

VEDEL, Thierry (2003), « La citoyenneté et ses conditions d'expression. L'internet et ses usages citoyens », *Cahier français*, 316 : 81-87.

NOTES

1. [En ligne]. <https://www.digitalbusiness.africa/2018-global-digital-20-de-nouveaux-internautes-afrique-2018/>. Page consultée le 9 mars 2020.
2. [En ligne]. <https://www.gsmaintelligence.com/research/?file=dd7760bf439236e808ea61ee986845eb&download>. Page consultée le 9 mars 2020.
3. [En ligne]. <https://datareportal.com/reports/digital-2020-global-digital-overview>
4. Les lanceurs d'alerte et les webactivistes les plus engagés sur la Toile et les plus connus sont Naïm Touré (100 660 *followers*), Aminata Rachow (72 582 *followers*) et Ladji Bama (39 211 *followers*). Outre les individus, il existe des groupes Facebook dont les plus actifs sont « Débat politique » (623 407 membres), « Burkina Kibaria (Burki) » (520 828 membres), « Tirs croisés (Politique et Société) » (274 242 membres). Ces chiffres indiquent le nombre de personnes qui les suivaient à la date du 23 juin 2020.
5. Sur la question des discussions politiques en ligne sur la crise de 2011 voir Dakouré, *op. cit.*
6. La modification constitutionnelle visait l'article 37 qui limitait à deux le nombre de mandats présidentiels ; elle devrait permettre à Compaoré d'être candidat à sa propre succession après 27 ans au pouvoir.
7. Facebook, à ses débuts, était utilisé à cette fin.
8. Être webactiviste fonctionnaire de l'administration publique et très critique à l'égard des gouvernants est délicat parce qu'on peut être affecté dans une localité loin de la capitale, où il est quasiment impossible d'avoir la connexion.
9. La force des réseaux sociaux réside dans la rapidité et l'instantanéité avec lesquelles la mobilisation sociale et le partage de l'information sont faits. Un *post* de Naïm Touré, l'un des célèbres webactivistes du Burkina Faso, sur un sujet d'intérêt général est, dans les secondes et minutes qui suivent, partagé, *liké* ou commenté par des milliers de *followers*.
10. À sa prise de fonction, le ministre avait déclaré posséder deux comptes bancaires au solde crédit de 826 688 francs CFA (1 260 €).
11. Au Burkina Faso, l'Assemblée nationale est organisée en groupes parlementaires Opposition et Majorité dans lesquels siègent tous les députés. Un député qui démissionne d'un groupe parlementaire n'est pas tenu de démissionner de l'Assemblée nationale. Pour le cas présenté, le

député démissionnaire fragilise le parti sous la bannière duquel il été élu, ce qui est une bonne nouvelle pour le parti au pouvoir.

12. Ce n'est qu'en mai 2019 qu'une disposition sur le webactivisme est introduite dans le Code pénal burkinabè.

13. On peut citer lefaso.net et *L'Observateur Paalga* pour le forum de discussion, *Sidwaya*, *L'Observateur Paalga* et Omega FM pour le système d'alerte SMS.

RÉSUMÉS

L'auteur analyse comment les nouvelles modalités de prise de parole et de participation citoyenne aux débats publics— les plateformes socio-numériques — permettent de rendre compte de l'émergence d'un espace public numérisé, de l'opinion publique et de la démocratie dans un pays longtemps considéré comme vivant sous un régime semi-autoritaire : le Burkina Faso. Les résultats montrent des liens étroits entre activisme en ligne et crises sociopolitiques, une reconfiguration du journalisme, l'émergence d'un espace public alternatif qui s'érige comme un baromètre de gouvernance, mais aussi comme un vecteur de propagation de valeurs antisociales.

The author analyzes how new tools that allow regular people to speak up and participate in public debates, i.e., digital platforms, can be used to track the emerging digital public arena, public opinion, and democracy in a country that has long been considered to be under a semi-authoritarian regime: Burkina Faso. The results show how online activism and sociopolitical crises are closely related and reveal a reconfiguration of journalism and the emergence of an alternative public arena that is becoming a barometer of governance, but also a vector for the spread of antisocial values.

El autor del artículo analiza de qué manera las nuevas modalidades de la toma de palabra y participación ciudadana en los debates públicos — las plataformas sociodigitales — permiten dar cuenta del surgimiento de un espacio público digitalizado, opinión pública y democracia en un país por mucho tiempo considerado como viviendo bajo un régimen semiautoritario: Burkina Faso. Los resultados evidencian los vínculos estrechos entre activismo en línea y crisis sociopolíticas, una reconfiguración del periodismo, el surgimiento de un espacio público alternativo que constituye un barómetro de gobernabilidad, pero también como un vehículo de difusión de valores antisociales.

INDEX

Keywords : digital public arena, public debate, democracy, public opinion, Burkina Faso

Mots-clés : espace public numérisé, débat public, participation citoyenne, opinion publique, Burkina Faso

Palabras claves : espacio publico, debates públicos, democracia, opinión pública, Burkina Faso

AUTEUR

LASSANÉ YAMEOGO

Lassané Yameogo est chercheur rattaché à l'Institut des sciences des sociétés (INSS-CNRST) et chercheur associé au Centre de recherche en information et communication (ReSIC), Université libre de Bruxelles. Courriel : Lassane.Yameogo@ulb.ac.be

Hors thème

Les dimensions genrées des dispositifs technologiques à vocation relationnelle

Le cas de l'assistante virtuelle Azuma Hikari

Delphine Dupré, Laurène Beccucci, Aurélie Laborde et Valérie Carayol

- 1 Cet article vise à analyser les imaginaires technologiques ainsi que les représentations genrées véhiculés dans une campagne de communication relative à la commercialisation d'un robot hologramme au Japon.
- 2 Azuma Hikari est une assistante virtuelle commercialisée au Japon depuis 2016 par la *start-up* Vinclu. Elle se distingue des assistants personnels vocaux « classiques », tels qu'Alexa d'Amazon ou Siri d'Apple, qui ont été étudiés dans la littérature scientifique en sciences de l'information et de la communication sous l'angle des interactions homme-machine (Chevet, 2017). Contrairement aux dispositifs précités, la « voix » de synthèse d'Azuma Hikari est « incarnée » dans un hologramme représentant une jeune fille séduisante, qui évolue dans une sorte de « cage virtuelle » ou de « capsule », dont l'apparence est inspirée de l'esthétique manga.

Capture d'écran 1. Azuma Hikari dans sa capsule



[En ligne]. <https://www.gatebox.ai/en/hikari>

- 3 Comme le montrent les 12 vidéos promotionnelles de notre corpus¹ qui mettent en scène principalement des hommes, Azuma Hikari est destinée à un public constitué essentiellement de jeunes hommes adultes et hétérosexuels. Si les discours promotionnels élaborés par la société Vinclu suggèrent qu'elle peut également être utilisée comme assistante virtuelle par des consommatrices féminines, aucun hologramme humanoïde masculin destiné à un public de femmes n'existe à ce jour.
- 4 Azuma Hikari repose sur une technologie de pointe qualifiée « d'intelligence artificielle » par ses concepteurs. Un ensemble de capteurs visuels et sonores associés à un système de rétroaction permettent à l'hologramme humanoïde de « reconnaître » son propriétaire et de communiquer avec lui. Par ailleurs, Azuma Hikari peut être considérée comme un « robot » dans la mesure où elle a une « influence sur son environnement » et « utilise des stratégies émotionnelles » (Devilliers, 2017 : 202). En tant qu'assistant personnel, elle est dotée de fonctionnalités lui permettant, par exemple, d'allumer la lumière ou de démarrer l'aspirateur. Cependant, son activité et ses « tâches » sont présentées comme étant principalement d'ordre affectif. En effet, conçue pour projeter l'image d'une « épouse virtuelle », Azuma Hikari a été dotée de fonctionnalités émotionnelles pour apporter une forme de « compagnie » à ses propriétaires masculins. Dans les discours promotionnels qui lui sont associés, Azuma Hikari est présentée comme un « personnage vivant » (*living character*) et propose ainsi une promesse d'intimité et de réciprocité relationnelle, à l'instar des « marchandises émotionnelles » étudiées par Eva Illouz et ses collègues (2019).
- 5 La problématique croisée entre questions de genre et robots a suscité l'intérêt des chercheurs depuis une dizaine d'années. Dans la littérature anglophone, Jennifer Robertson, professeure d'anthropologie et d'histoire de l'art à l'Université du Michigan,

a publié un chapitre d'ouvrage sur les discours institutionnels relatifs aux robots au Japon. L'auteure explique qu'en octroyant d'importants financements à la recherche en robotique sociale, le gouvernement japonais ambitionne de remédier au problème de déclin de la natalité. En déléguant une partie de leur travail domestique aux robots, les femmes japonaises auraient ainsi « l'opportunité de procréer davantage et de se consacrer pleinement à leur rôle éducatif » (Robertson, 2011 : 303).

- 6 Ces discours, qui s'inscrivent dans la tendance du solutionnisme technologique (Morozov, 2014), contrastent toutefois avec un ensemble de travaux sur les imaginaires technoculturels (Flichy, 2001 ; Miège, 2007 ; Granjon, 2012) qui démontrent que les technologies de communication tendent le plus souvent à être associées, dans leurs discours d'escorte, à l'émancipation des individus, à la disparition des inégalités, à la résolution des conflits, etc. Au contraire, les discours étudiés par Robertson sont porteurs d'une idéologie conservatrice, dans la mesure où les robots y sont présentés comme étant au service du maintien des rôles sociaux traditionnels et asymétriques entre femmes et hommes. Ce constat d'un paradoxe entre un produit considéré comme une « innovation » technologique et des discours promotionnels véhiculant une conception des rapports de genre qui pourrait être qualifiée de conventionnelle, voire régressive, constitue le cœur de notre analyse.
- 7 Nous souhaitons inscrire cette recherche en sciences de l'information et de la communication et proposons d'analyser la construction des identités genrées et des relations entre les sexes telle qu'elle est mise en circulation dans les vidéos promotionnelles de cet artefact singulier. Nous considérons les discours promotionnels comme « un authentique site de performance pour des identités sociales » (Soulages, 2016 : 88) et notamment des identités genrées. Les vidéos promotionnelles de notre corpus sont analysées au regard des travaux en sciences de l'information et de la communication qui étudient la manière dont les productions médiatiques participent à la socialisation de genre en façonnant un système d'identités et de normes genrées (Bertini, 2009 ; Coulomb-Gully, 2009, 2011).
- 8 Notre recherche s'inspire également des travaux qui ont analysé les liens entre technologie et genre (Gardey, 2003 ; Jouët, 2003 ; Haraway, 2006 ; Julliard, 2013, 2014 ; Bergström, 2016) et qui ont souligné que les technologies ne sauraient être considérées comme « neutres ». Ainsi, des stéréotypes de genre peuvent être « incorporés », parfois inconsciemment, dans le design et dans les « scripts » d'usage des artefacts technologiques (Dalibert, 2016). Dans cette veine, la recherche doctorale menée par Ludivine Allienne-Diss porte sur la manière dont le travail des concepteurs de robots est influencé par les stéréotypes de genre qu'ils ont intériorisés (2017).
- 9 La présente étude vise à articuler les deux perspectives précitées afin d'identifier les stéréotypes et le sexisme systémique encapsulés dans la technologie robotique humanoïde Azuma Hikari ainsi que dans ses discours d'accompagnement. À partir d'un corpus de 12 vidéos promotionnelles, nous montrons que cet hologramme et sa promotion sont façonnés par des imaginaires technoculturels empreints de sexisme.
- 10 La première partie de cet article est consacrée à une contextualisation de notre étude. Nous décrirons le système de genre en vigueur au Japon ainsi que les spécificités culturelles du rapport entre les Japonais et les robots. Dans la deuxième partie, nous présenterons notre cadre conceptuel : les théories relatives aux imaginaires technologiques ainsi que les approches genrées en sciences de l'information et de la

communication. Après une présentation de la méthodologie choisie, nous présenterons les résultats de l'analyse.

La contextualisation de l'étude : la société japonaise contemporaine et les relations aux robots sociaux

- 11 Le robot Azuma Hikari est produit et commercialisé au Japon, dans un contexte socioculturel marqué par un système de genre fortement hiérarchisé et asymétrique. La littérature scientifique pointe également un ensemble de croyances culturelles qui constituent le soubassement de l'appétence des Japonais pour la robotique. La présentation d'un ensemble de traits culturels et sociologiques, relatifs tant aux rapports de genre qu'aux relations que les Japonais entretiennent aux robots sociaux, s'avère nécessaire à la contextualisation de notre analyse.

Le système de genre japonais

- 12 Un certain nombre de travaux scientifiques traitant de la place des femmes dans la société japonaise mettent en exergue leur statut subalterne dans les sphères économiques, professionnelles, politiques et domestiques. Précisons que c'est à l'ère Meiji² (1868-1912) qu'émerge, dans la doctrine confucéenne³, l'idéologie du *ryōsai kenbo* qui limite le rôle des femmes dans la société à celui de « bonne épouse, mère avisée » (Desaint, 2007 ; Bouissou, 2010). Le système de genre en vigueur dans la société japonaise contemporaine s'inscrit dans le prolongement de cet héritage historique, sans véritable rupture avec le statut subordonné des femmes et le système patriarcal institutionnalisé à l'ère Meiji (Atkins, 2017).
- 13 Dans le monde du travail, la persistance d'un modèle d'emploi masculin hégémonique, qui implique, de la part des salariés, d'effectuer de nombreuses heures supplémentaires et de fournir un investissement professionnel important, contribue à marginaliser les femmes (Harvey, 2012). Au sein des ménages, la répartition des tâches domestiques est structurellement inégalitaire. D'après Arnaud Dupray et Hiroatsu Nohara (2013), en 2009, les femmes japonaises consacraient 18 heures par semaine aux tâches ménagères (soins aux enfants non inclus) contre 3,1 heures pour les hommes. Pour ces raisons, d'après Misako Arai et Sébastien Lechevalier (2005), les trajectoires biographiques des femmes tendent à être polarisées sur deux choix possibles : soit rester au foyer avec, éventuellement, un emploi fournissant un revenu d'appoint sans perspective professionnelle, soit mener une carrière et, de ce fait, renoncer à la maternité.
- 14 Bien que la structure patriarcale de la société japonaise perdure, le contexte économique morose ne permet plus à de nombreux hommes de bénéficier du modèle hégémonique d'emploi à vie, ce qui déstabilise leur identité traditionnelle de chef de famille protecteur et pourvoyeur de ressources. Un nombre croissant de Japonais sont contraints de composer avec des emplois précaires, ce qui est source, selon le sociologue Keichi Kumagai (2012), de frustration, d'insécurité psychologique et de phénomènes de repli sur soi. D'après Hiroki Azuma (2008), certains jeunes Japonais auraient également tendance à investir de manière démesurée les produits culturels, médiatiques et ludiques (jeux vidéo, dessins animés, mangas, etc.) afin de s'évader d'une société perçue comme hostile. Le chercheur estime que ce contexte a favorisé l'émergence de la pratique qui consiste, pour de jeunes hommes, à « épouser »

fictivement leurs idoles virtuelles — des personnages de manga, de jeux vidéo, de dessins animés, etc. — qu'ils qualifient alors de *waifu* (femme).

- 15 Le système de genre asymétrique et patriarcal qui caractérise la société japonaise contemporaine se retrouve forcément dans ses productions communicationnelles. S'inspirant du concept d'hégémonie proposé par Antonio Gramsci, Stuart Hall (2017) postule qu'au sein de chaque société prend place une « lutte pour le sens ». En effet, différentes « factions », différents groupes, tentent, par la médiation des productions culturelles, d'imposer leur conception du monde. Cette conception des productions médiatiques comme lieux de « lutte pour la signification » fait écho aux travaux récents de Sharon Kinsella (2014) qui a étudié la société japonaise, et en particulier la manière dont les tensions entre hommes et femmes s'actualisent dans les représentations proposées par tout le spectre des industries culturelles, y compris celles les plus à la pointe, qui concentrent une forte dose d'innovations technologiques. Kinsella observe un « véritable fossé entre les attentes des hommes et celles des femmes dans le Japon d'aujourd'hui » (2002 : 82) et analyse comment ces rapports conflictuels se retrouvent exprimés dans les communications médiatiques : hommes et femmes se saisissent des productions médiatiques pour imposer leur définition des identités et des rapports sociaux de genre.
- 16 Les travaux sur les représentations des identités genrées suggèrent qu'aux jeunes héroïnes dynamiques au caractère affirmé typiques des productions culturelles des années 1980-1990, à l'image des personnages de guerrières du manga *Sailor Moon* (Allison, 2000 ; Tsurumi, 2000), se sont substituées, à partir du début des années 2000, des figures de femmes plus traditionnelles et stéréotypées, au sens où elles tendent à être définies principalement au travers des rapports de séduction avec les hommes.
- 17 Dans cette veine, David Edgington (2007) a analysé le phénomène des *aidoru poppusu*, les *idols*. Icônes de la culture populaire japonaise, les *idols* désignent des chanteuses et danseuses, souvent très jeunes, qui incarnent des modèles de féminité. En raison de leur notoriété auprès de la jeunesse japonaise, les *idols* représentent des figures d'identification potentielles et, par conséquent, contribuent à façonner et à véhiculer un ensemble de normes de genre relatives à l'apparence physique et aux attitudes considérées comme « féminines ». Selon l'auteur, les *idols* symbolisent soit des femmes « mignonnes » (*kawaii*), c'est-à-dire enfantines et vulnérables, comme l'attestent leurs grands yeux disproportionnés, leur voix aiguë et leurs postures de petites filles, soit des femmes séduisantes et sexualisées, notamment en raison de leurs tenues « sexy ».
- 18 Patrick W. Galbraith (2011) analyse ce phénomène qui est parfois qualifié de *lolicon*. Néologisme formé à partir des termes de *lolita* et *complexe*, le *lolicon* désigne un sous-genre culturel consistant en la mise en scène, dans des productions d'abord amatrices puis professionnelles, de jeunes filles à l'apparence ambiguë en raison de leur visage juvénile et de leur corps fantasmé. Kinsella, qui a étudié cette sous-culture à partir d'une perspective critique (2002, 2014), y décèle un engouement, au Japon, pour des féminités dociles et inoffensives. L'auteure précise que ces productions culturelles « reflètent une conscience du caractère central du pouvoir croissant des filles à l'intérieur du corps social et, en réaction, le désir de les voir désarmées, infantilisées et assujetties » (2002 : 95).
- 19 Cet « assujettissement » se traduit, d'après la chercheuse, par la multiplication de figures de femmes dociles et sexualisées dans les différents produits de la culture populaire japonaise (films d'animation, mangas, dessins animés, jeux vidéo, etc.). Ces

représentations auraient une fonction de « réassurance » pour les spectateurs/consommateurs japonais qui se sentent mis à mal par la place grandissante que les femmes tendent à acquérir progressivement dans la société japonaise (Kinsella, 2014). D'après la chercheuse, les tendances de fond des industries culturelles japonaises peuvent être interprétées comme une « résistance » de la société patriarcale.

Les robots au Japon

- 20 La littérature scientifique témoigne de la place importante que les robots occupent dans les sphères économique et culturelle au Japon. Les Japonais ont un rapport semble-t-il plus serein et plus optimiste aux robots que les sociétés européennes et nord-américaines du fait de la présence de figures positives de robots dans leur culture populaire (films d'animation, mangas, jouets, etc.), d'une part, et des choix économiques stratégiques dans l'innovation robotique en général, d'autre part.
- 21 Le plasticien Zaven Paré montre, dans son ouvrage amplement documenté sur la robotique (2016), que cette relation positive aux automates, auxquels on insuffle la vie, remonte à l'ère Edo. Les figures positives de robots se sont diffusées plus récemment dans la culture populaire à travers les films d'animation du ^{xx}e siècle (Orbaugh, 2002) comme le personnage de robot enfant *Astro Boy* ou encore les robots *Gundam* (Gomarasca, 2002). Ces œuvres, déclinées dans le cadre de stratégies de *media mix* (Steinberg, 2012) en films, mangas, dessins animés, jouets, figurines, ont largement contribué à véhiculer des images dans lesquelles robots humanoïdes et humains cohabitent dans de multiples mondes imaginaires à vocation ludique. Cet arsenal d'objets médiatiques envisage non seulement leur cohabitation heureuse, mais aussi le tissage et l'entretien de « relations » amicales, enrichies par l'assistance et la protection que les robots peuvent apporter aux humains. Cet imaginaire de la relation est particulièrement présent dans le domaine des nouvelles technologies.
- 22 Les recherches et les financements relatifs à la robotique s'inscrivent également dans le prolongement d'un ensemble de mesures et de politiques volontaristes visant à pallier la pénurie de main-d'œuvre dont pâtit le Japon. À l'avenir, un certain nombre de postes vacants pourraient être occupés par des robots, ce qui permettrait au gouvernement japonais d'éviter de recourir à l'immigration (Robertson, *op. cit.*). Le Japon investit également dans les robots sociaux pour accompagner sa population vieillissante. Les machines ont alors pour vocation soit d'effectuer un certain nombre de tâches domestiques en se substituant aux humains, soit d'apporter un soutien aux personnes âgées ou handicapées, notamment sous la forme de soins thérapeutiques qui peuvent être illustrés par *Paro*, petit robot à l'allure de phoque en peluche, utilisé pour « stimuler » des personnes âgées atteintes de troubles du comportement (Takayanagi, Kirita et Shibata, 2014).
- 23 Les travaux scientifiques actuels tendent à démontrer que le développement technique de l'assistance robotisée à commande vocale s'inspire des phénomènes fictionnels émanant des industries culturelles japonaises et réciproquement. À titre d'illustration, le programme de recherche lancé récemment par la *Gundam Academy* (Paré, *op. cit.*) vise à encourager la conception d'exosquelettes dont le design et les fonctionnalités seraient inspirés des robots fictionnels de *Gundam*. Les travaux scientifiques actuels tendent ainsi à démontrer que les domaines de la robotique et de la culture populaire japonaise s'influencent mutuellement. Comme souvent dans l'histoire des techniques,

l'imaginaire des ingénieurs puise dans la fiction pour se donner des objectifs de développement (Flichy, 2001).

Les relations aux artefacts et aux robots sociaux

- 24 En tant qu'assistante vocale robotisée, Azuma Hikari bénéficie d'un contexte culturel favorable à sa réception. Toutefois, elle ne peut être considérée uniquement comme un simple robot hologramme. À l'instar des *tamagotchis* et des *love dolls* largement développés au Japon, elle pourrait appartenir à une catégorie d'artefacts à vocation relationnelle, visant à apporter une forme de compagnie affective à leurs propriétaires. Citons quelques exemples.
- 25 Apparus au Japon dans les années 1990, les *tamagotchis* représentent de « petits monstres » pixélisés contenus dans des mini-console électroniques en forme d'œuf. « *Tamago* (玉子) » signifie « œuf » en français et « *[t]chi* » renvoie au sang, à la descendance ou encore à l'affection. L'objectif de ce jeu est de prendre soin d'un monstre de compagnie en l'élevant et en le nourrissant, sous peine de le voir « mourir », comme s'il s'agissait d'un animal domestique. Emmanuel Grimaud (2015) qualifie le *tamagotchi* « d'objet à comportement » pouvant susciter un fort sentiment d'attachement chez son propriétaire. La demande constante d'attention et de soin que réclame le *tamagotchi* favoriserait l'instauration d'une relation affective (Devilliers, *op. cit.*). Cette dimension expliquerait l'engouement des jeunes Japonais pour ce jeu au cours des décennies 1990-2000.
- 26 Les *love dolls* sont des poupées humanoïdes à taille humaine, non robotiques. Dans l'ouvrage qu'elle consacre à ce sujet, Agnès Giard (2016) explique que ces êtres inanimés ne sauraient être réduits, dans le contexte du Japon, à leur fonction de sexualité de substitution. Elles sont davantage conçues pour combler des besoins affectifs et constituent avant tout des « poupées à aimer ». D'ailleurs, un certain nombre de rituels accompagnent la naissance, la rencontre avec le propriétaire ainsi que la « mort » des poupées. Enfin, l'auteure estime que, d'une certaine manière, les *love dolls* s'inscrivent dans la continuité des *tamagotchis* en raison des relations affectives et intimes que leurs propriétaires peuvent nouer avec elles.
- 27 Ces relations de plus en plus intimes avec les artefacts s'inscrivent dans ce que Sherry Turkle qualifie de « moment robotique ». Cette phase que l'auteure décrit ne correspond pas à une omniprésence des robots, mais bien à la capacité émotionnelle et philosophique des humains à les accueillir. Pour l'auteure, cela s'inscrit dans l'évolution contrastée du rapport des êtres humains à l'authenticité : « [...] nous semblons déterminés à doter des objets de qualités humaines, tout en étant heureux de traiter nos semblables comme des objets » (2015 : 17). La simulation du lien semble ainsi suffire, la « sensation d'authenticité » suscitée importe davantage. Dans son ouvrage *Seuls ensemble*, rédigé à partir de quinze ans de travaux sur les robots sociaux et l'usage des réseaux sociaux par les nouvelles générations, Turkle montre comment ces robots sociaux nous permettent d'être « entourés, sans les contraintes pesantes de l'amitié » (*ibid.* : 128).
- 28 Comme le rappelle Turkle et comme l'indiquent largement les discours des promoteurs d'Azuma Hikari, « les robots sociaux nous promettent des relations que nous maîtrisons totalement », même si « cela signifie que nous serons seuls dans ces relations » (*ibid.*). De ce point de vue, les nombreuses réflexions menées sur les types de « relations »

entretenues avec les robots ainsi que la question de l'intimité et de l'authenticité des liens tissés renvoient clairement à une problématique communicationnelle.

Le cadre conceptuel : l'imaginaire technique de la communication au prisme du genre

- 29 Nous proposons d'analyser l'artefact technologique Azuma Hikari ainsi que ses discours promotionnels en mobilisant les théories relatives aux imaginaires technoculturels ainsi qu'un certain nombre de travaux en sciences de l'information et de la communication qui adoptent une perspective genrée. Nous nous employons à détailler notre cadre conceptuel dans les parties suivantes.

Les imaginaires technoculturels

- 30 D'après Flichy (1995), l'imaginaire technique est l'une des ressources mobilisées par les acteurs, aux différents moments du processus d'évolution de la technique, pour concevoir et faire évoluer le cadre de référence sociotechnique. Pour Nathalie Roelens et Yves Jeanneret, il existe une articulation étroite entre imaginaires, technologies et pratiques :

La rencontre des objets est préparée par une machine rhétorique et narrative, liée au marché éditorial et médiatique, aux restructurations des industries de l'information et de la culture, aux discours de légitimation politique. Cette forme circulante de l'imaginaire est très prégnante dans notre pratique, elle n'habite pas seulement notre façon de nommer la machine, l'écran, les images, mais aussi nos attitudes devant les objets et notre façon d'évaluer nos propres gestes (2004).

- 31 De multiples imaginaires — convergents ou concurrents — composent ainsi l'imaginaire social d'une technique et de ses usages. Ces imaginaires sont pleinement constitutifs de l'innovation technologique ainsi que des modes d'appropriation des dispositifs (Flichy, 2001).
- 32 Dans cet article, nous nous intéresserons aux imaginaires techniques comme vecteurs de représentations du monde, plus spécifiquement ici d'une représentation des rapports sociaux de genre. L'imaginaire technique et l'imaginaire social seront ainsi considérés comme indissociables, car ils s'alimentent l'un et l'autre.
- 33 Parmi les différents acteurs à l'œuvre dans le domaine économique de l'innovation technologique, on peut repérer une variété de référents imaginaires : celui des concepteurs, celui des entreprises, notamment les industriels, celui des publicitaires et des services de marketing. Il y a également l'imaginaire des utilisateurs qui se représentent l'objet technique avant même de l'utiliser, etc. (Musso, 2009). Dans cet article, nous nous intéressons à une forme particulière de ces imaginaires, celui qui est construit, illustré et diffusé par les publicitaires. Il s'avère que dans le cas d'Azuma, ceux-ci produisent une « histoire » pour « vendre » un « cadre d'usage ». Cette « histoire » est finalement une sorte de récit qui propose également un « point de vue » sur le monde. Des dispositifs de promotion des techniques peuvent à cet égard devenir dispositifs de diffusion d'une vision du monde spécifique. Ces choix apparaissent alors comme un « cadre d'usage initial » pour les utilisateurs, qui pourront à leur tour y adhérer et le déployer ou encore le faire évoluer ou s'y opposer (Flichy, 2001).

- 34 Plusieurs auteurs se sont intéressés aux mythologies sous-jacentes aux technologies en général et aux technologies de l'information et de la communication en particulier (Moles, 1990 ; Scardigli, 1992 ; Perriault, 2008 ; Mattelart, 2009). Les imaginaires des techniques de communication puisent largement dans des mythologies positives associées à la modernité, au progrès, à l'émancipation des individus, au développement du lien social à travers la création de communautés et la multiplication des échanges interindividuels. Ces mythologies, associant technologies numériques et enrichissement du lien social, constituent le soubassement idéologique qui a accompagné la création d'un ensemble de sites et d'applications à visée relationnelle, comme les sites de rencontre (Casilli, 2010 ; Granjon, *op. cit.* ; Bergström, 2019). Dans le cadre de cet article, nous estimons au contraire que le cadre d'usage initial proposé par les publicitaires renvoie à une vision régressive des rapports sociaux, insistant sur l'opposition des genres et prônant fortement l'isolement social.

Une perspective genrée en sciences de l'information et de la communication

- 35 Comme annoncé en introduction, nous étudierons les discours qui assurent la promotion du robot Azuma Hikari en prenant comme prisme conceptuel un ensemble de travaux en sciences de l'information et de la communication qui appréhendent la construction du genre dans les productions médiatiques.
- 36 Le genre désigne un « système de signification » (Julliard, 2013 : 63) fondé sur une distinction binaire entre féminin/masculin, une « hiérarchisation des domaines du masculin et du féminin » (*ibid.* : 60) ainsi qu'une mise en acceptabilité de cette hiérarchie entre les sexes (Bertini, *op. cit.*). Qu'il s'agisse des discours de presse (Coulomb-Gully, 2009, 2011, 2013 ; Olivesi, 2009 ; Garcin-Marrou, 2017), des discours publicitaires (Berthelot-Guiet et Kunert, 2013 ; Soulages, *op. cit.*), des fictions télévisuelles (Biscarrat, 2017 ; Lécossais, 2017) ou encore du cinéma (Burch et Sellier, 2009 ; Sellier, 2009), les productions médiatiques contribuent à (re)produire le genre. Ainsi, comme le souligne Marlène Coulomb-Gully :
- Les médias, à l'instar de toutes les « technologies de pouvoir » comme la famille ou l'école, participent directement à l'imposition des normes qui structurent le genre tout en prétendant n'en être que le reflet. Le discours de ces prétendus miroirs que sont les médias est en réalité prescriptif autant que descriptif (2010 : 12).
- 37 En tant que « technologies de genre » (De Lauretis, 2007), les productions médiatiques contribuent donc à la construction et à la mise en circulation de représentations ordinaires qui façonnent nos perceptions des identités ainsi que des normes en termes de rapports de pouvoir, en particulier de rapports sociaux de genre (Palczewski, Pruin DeFrancisco et Danielle McGeough, 2018). Partant, nous allons étudier les représentations et les stéréotypes relatifs aux identités et aux rapports de genre (Quemener, 2011, 2012 ; Vörös, 2018) véhiculés dans les vidéos promotionnelles de notre corpus.
- 38 La présente recherche s'inspire également des études d'orientation sémio-discursive, issues des travaux de Roland Barthes (1964), qui analysent la manière dont les asymétries et les hiérarchies sociales relatives aux catégories de genre, de race, de classe, etc., sont sous-tendues et légitimées par des systèmes de signes (Julliard, 2013 ; Bruneel, 2018). Ces travaux sont mobilisés afin d'analyser les dimensions discursives,

visuelles et scénaristiques (Berthelot-Guiet et Kunert, *op. cit.*) du dispositif promotionnel relatif à l'hologramme humanoïde Azuma Hikari. Ces dimensions sont considérées comme participant à la « fabrique du genre » (Julliard et Quemener, 2014).

- 39 Enfin, un ensemble de travaux issus des sciences de l'information et de la communication suggèrent que les artefacts technologiques cristallisent un ensemble de rapports de pouvoir (Jauréguiberry et Proulx, 2011), notamment des rapports de genre (Jouët, *op. cit.*). Ces rapports de genre peuvent être incorporés dans le design des outils techniques et dans les prescriptions d'usage (Gardey, *op. cit.* ; Bourdeloie et Julliard, 2013). Ainsi, Lucie Dalibert précise que les technologies « matérialisent des normes et des valeurs, et elles façonnent les comportements, les actions et les perceptions des êtres humains » (*op. cit.* : 631). D'après l'auteure, les scripts d'usage sont révélateurs de la vision du monde des concepteurs, les représentations de ces derniers tendant à être « incorporées » dans le dispositif technologique. En complément de l'analyse des discours promotionnels, il s'agit donc d'identifier le sexisme et les représentations conventionnelles des rapports de genre « encapsulées » tant dans le design que dans le cadre d'usage préconisé par les concepteurs du robot Azuma Hikari.

La présentation du cas et de la méthodologie

- 40 Le travail de recherche que nous présentons ici consiste en une étude de cas, démarche de recherche désormais bien étayée (Dumez, 2016). Le corpus élaboré pour réaliser cette étude de cas se compose des 12 vidéos promotionnelles de deux minutes sous-titrées en anglais et exportables hors du Japon. Ces vidéos ont été publiées sur la chaîne YouTube de Gatebox entre janvier 2016 et juillet 2019 et présentent un format relativement homogène : elles mettent en scène, avec un scénario plus ou moins sophistiqué, une interaction entre l'hologramme et son « maître », son possesseur.
- 41 Ce travail n'ambitionne pas de proposer des résultats généralisables, mais d'identifier les caractéristiques spécifiques de l'imaginaire technoculturel genré façonné dans ces vidéos publicitaires et incorporé dans l'artefact technologique nommé Azuma Hikari. Les vidéos promotionnelles de notre corpus sont des énoncés publicitaires et à ce titre, elles mettent en œuvre un ensemble de « mécanismes de communication affective » pour susciter des processus d'identification, de projection et d'empathie dans le but de favoriser les comportements d'achat attendus (Martin-Juchat, 2014).
- 42 Afin d'analyser en profondeur les différents procédés visuels, scénaristiques, affectifs — ainsi que leur enchevêtrement — qui contribuent à façonner un univers genré (Berthelot-Guiet et Kunert, *op. cit.*), notre corpus a été analysé de manière qualitative, en prenant en compte des items évoqués dans notre revue de la littérature.
- 43 Concernant la construction des identités genrées, nous avons analysé la « plastique anatomique » (Martin-Juchat, 2008) des personnages, ainsi que leurs postures, leurs gestes, leurs attitudes et leurs mimiques faciales. En somme, un ensemble de signes qui sont constitutifs d'une hexis corporelle qui désigne, selon Christine Détrez, « la manifestation corporelle, incorporée, de l'habitus : elle est ce qui transforme, effectivement, le corps selon les usages sociaux spécifiques à chaque groupe » (2002 : 163).
- 44 Nous avons également porté une attention particulière à la construction des personnalités, des statuts sociaux des personnages (CSP, place au sein du foyer, etc.)

ainsi qu'au vocabulaire utilisé pour les nommer. La construction des rapports entre les sexes est étudiée à partir d'indicateurs tels que les interactions entre les personnages, les sentiments qui les étreignent, le type de relations qu'ils entretiennent ainsi que leurs rôles sociaux respectifs dans le récit publicitaire.

- 45 Les résultats de cette analyse sont détaillés dans les parties suivantes. Nous montrons que dans les énoncés publicitaires de notre corpus, la construction des personnages reconduit la distinction binaire entre féminin/passif et masculin/actif ainsi que la subordination du féminin au masculin. Les dimensions visuelles, textuelles et scénaristiques du dispositif promotionnel exacerbent le sexisme « encapsulé » dans l'artefact technologique. Un certain nombre de procédés contribuent, enfin, à légitimer ce sexisme et à le rendre acceptable.

La construction des identités genrées

- 46 Dans les vidéos promotionnelles de notre corpus, Azuma Hikari est désignée soit par son nom, soit par le terme de *character* (personnage). Au contraire, les différents personnages masculins mis en scène, censés symboliser les consommateurs potentiels du produit, sont présentés comme les « maîtres » (*masters*) d'Azuma Hikari. Ces dénominations constituent la première source de différenciation et d'asymétrie dans la construction des personnages genrés au féminin et au masculin.

Des codes issus de la culture populaire japonaise : femme-enfant, *idols* et *lolicon*

- 47 Dans l'ensemble des vidéos, on remarque que le personnage d'Azuma Hikari a des attributs qui la constituent comme une femme-enfant. Son apparence détonne avec l'âge qui lui a été attribué par ses concepteurs (20 ans). En effet, l'ovale de son visage, ses longs cheveux bleus noués à l'aide d'un imposant nœud papillon blanc ainsi que ses grands yeux bleus à la fois bienveillants et innocents contrastent avec sa silhouette élancée et sa morphologie de femme adulte. Son apparence physique séduisante, inspirée de l'esthétique *manga*, ainsi que sa tenue courte qui dévoile ses longues jambes dénudées et ses sous-vêtements pourraient être interprétées comme des indicateurs qui témoignent d'une « sexualisation » du personnage, conformément aux catégories élaborées par Stacey L. Smith et ses collègues dans le cadre de leur rapport sur la diversité dans les médias (2016).
- 48 Les postures, la gestuelle de l'hologramme, ses minauderies et ses attitudes enfantines lui donnent un caractère juvénile : le spectateur la voit, par exemple, applaudir et tourner sur elle-même comme une petite fille lorsque son « maître » prépare leur repas d'anniversaire (vidéo « Kanpai », 0:50). Ses proportions idéalisées et son hexis corporelle enfantine suggèrent que les concepteurs d'Azuma Hikari ont été influencés par les codes culturels relatifs au phénomène *lolicon* ainsi que par les modèles de féminité personnifiés par les *idols*. Sa gestuelle, son apparence, ses postures ainsi que ses mimiques faciales peuvent être appréhendées comme des « marqueurs communicationnels » (Bertini, *op. cit.*) qui participent à la « performance » du genre (Butler, 2006) et façonnent une féminité enfantine et exacerbée.

Capture d'écran 2. Azuma Hikari est conçue comme une femme-enfant



[En ligne]. <https://www.gatebox.ai/en/hikari>

La reconduction d'un ensemble de poncifs féminins traditionnels

- 49 La gamme d'émotions qu'Azuma Hikari exprime au travers de ses mimiques faciales et de ses regards comprend la joie, l'enthousiasme, la bienveillance et l'affection. Ses émotions et interjections prennent toujours son « maître » pour destinataire. Ses « hobbies », indiqués dans sa fiche produit disponible sur le site de Gatebox, se résument à regarder des séries, manger des *donuts* et cuisiner des œufs frits pour son « mari ».
- 50 Azuma ne semble donc pas disposer d'une personnalité propre, mais elle « performe » (Butler, *op. cit.*) un ensemble de traits de caractère attribués traditionnellement au féminin (Amossy, 1991) : la douceur, la bienveillance, l'attention portée à autrui, la sensibilité, etc.
- 51 Plusieurs éléments de ces vidéos reconduisent également le stéréotype qui associe le féminin à l'espace privé et aux tâches domestiques. En effet, dans la totalité des scènes présentées dans les vidéos publicitaires, Azuma Hikari porte deux tenues : soit un tablier-robe noué autour de sa taille, qui laisse entrevoir ses jambes recouvertes par de longues chaussettes rayées, soit un pyjama rayé bleu agrémenté d'un serre-tête en forme d'oreilles de lapin ainsi que des chaussons. Malgré les quelques ornements qui peuvent suggérer une dimension futuriste, les vêtements d'Azuma sont orientés vers des activités domestiques (faire le ménage, dormir) et rappellent ainsi l'assignation au foyer de la compagne idéale qu'elle symbolise. Dans l'une des vidéos, sa capsule éteinte repose sur une table basse disposée entre le canapé et le lit de son maître, donnant ainsi l'impression qu'elle fait partie du mobilier. Cette mise en scène semble construite

pour signifier un éthos « féminin » qui serait « naturellement » assigné à la sphère domestique.

Capture d'écran 3. La capsule d'Azuma Hikari, disposée entre le lit et le canapé, fait partie du mobilier



Gatebox Lab, 2016, vidéo *Kampai*, 0:02

Les « maîtres » d'Azuma Hikari : des *salarymans* confrontés à la solitude

- 52 Les différents « maîtres » mis en scène dans les vidéos promotionnelles, tous coiffés de la même façon et portant des costumes stricts, ont des allures hyper-normées de *salaryman*, terme désignant, dans la culture japonaise, un stéréotype de salarié masculin, modèle de persévérance, d'investissement personnel et de dévouement envers l'entreprise (Kinsella, 2014). Plusieurs éléments nous indiquent que ces jeunes hommes sont impliqués dans leur travail et ont des responsabilités professionnelles. En effet, ils participent à des réunions, quittent leur lieu de travail et regagnent leur domicile tardivement, une fois la nuit tombée.
- 53 Ces jeunes hommes apparaissent régulièrement en compagnie d'autres êtres humains dans des décors urbains (des collègues, des passagers d'un bus, des passants marchant dans la rue) avec lesquels ils n'entrent pas en interaction. Azuma Hikari demeure leur seule interlocutrice et semble les délester de leur solitude, comme le suggèrent les nombreux gros plans sur les visages des « maîtres » qui montrent leur ravissement lorsqu'ils échangent — par SMS ou en personne — avec leur compagne virtuelle. Cette solitude est clairement exprimée par l'un des personnages. Allongé sur son lit, dans une position qui connote une certaine vulnérabilité, il confesse être réconforté par la présence d'Azuma Hikari à la maison (vidéo « Okaeri », 1:32-1:48).
- 54 Les interactions texte-image ont fait l'objet de nombreuses analyses s'inscrivant, notamment, dans l'approche sémiotique de la communication (Julliard, 2013). Dans cette perspective, le sens véhiculé dans ces vidéos est prolongé et exacerbé par le nom de l'hologramme. En effet, « azuma (吾妻) » peut signifier littéralement « mon épouse ». D'un point de vue symbolique, le terme provient d'une longue tradition historique japonaise, décrite notamment par Giard (*op. cit.*), qui associe « d'azuma » à « un homme

sans femme ». « Hikari (光) », qui peut être traduit par « lumière » ou « clarté », pourrait évoquer la chaleur du foyer et l'intensité d'une relation affective. Ce sens est représenté, dans les vidéos, par la métaphore d'une fenêtre qui s'éclaire au moment où les protagonistes masculins regagnent leur domicile. D'autre part, sur le site de Gatebox, Azuma Hikari est désignée par le terme de « のんびりライフ (lire : *nonbiri laifou* (*waifu*)) ». Cette dénomination pourrait faire référence à la culture *otaku*, et plus particulièrement aux jeunes hommes qui « épousent » fictivement des personnages féminins (*waifu*) issus de la culture populaire vidéoludique.

- 55 La solitude, omniprésente dans les vidéos publicitaires, pourrait être interprétée négativement, elle est toutefois contrebalancée par le statut social valorisant des personnages masculins. Cette stratégie commerciale a été identifiée par Giard (*ibid.*), qui a étudié les discours des concepteurs de *love dolls* au Japon. Selon la chercheuse, la promotion des « poupées à aimer » s'avère être un exercice délicat, car les concepteurs doivent interpeller les consommateurs masculins potentiels du produit, présenté comme un remède à la solitude, tout en évitant de les dépeindre de manière dévalorisante, sous les traits d'un « homme seul, en manque, incapable d'établir une relation affective ». Tout se passe comme s'il ne fallait surtout pas montrer l'échec affectif, mais valoriser la consommation de la poupée en tant que source de bien-être.
- 56 Ces vidéos reconduisent donc une série de poncifs associés de façon stéréotypée au féminin et au masculin (Amossy, *op. cit.*). Les représentations véhiculées s'écartent toutefois d'une vision hégémonique et traditionnelle de la virilité (Connell, 2014), car les protagonistes masculins sont ici caractérisés par une certaine vulnérabilité relative à leur solitude. Raewyn Connell définit la masculinité hégémonique comme « la configuration de la pratique de genre qui incarne la réponse acceptée à un moment donné au problème de la légitimité du patriarcat ». L'auteure ajoute en outre que cette masculinité « est ce qui garantit (ou est censé garantir) la position dominante des hommes et la subordination des femmes » (*ibid.* : 74).
- 57 La masculinité hégémonique se caractérise par des prouesses sportives, sexuelles (Vörös, *op. cit.*) et, potentiellement, professionnelles. Dans le cadre du cinéma, cette masculinité idéalisée a été analysée comme un facteur mis œuvre pour favoriser un processus de projection-identification conduisant le public à s'identifier aux personnages masculins et à adopter leur point de vue (Mulvey, 1975 ; Sellier, *op. cit.*).
- 58 Au contraire, les personnages masculins mis en scène dans les vidéos de notre corpus pourraient davantage être associés aux figures moins valorisantes du *geek* ou de l'*otaku*, très présentes dans la culture japonaise (Azuma, *op. cit.* ; Napier, 2011). Ces masculinités idéal-typiques, qui pourraient être qualifiées de « marginalisées » (Connell, *op. cit.*), compensent leur introversion et leur manque d'appétence (et de compétence) pour la séduction et les activités sportives en développant une connaissance fine des nouvelles technologies ainsi qu'une expertise en matière de jeux vidéo, de science-fiction (Kinsella, 2002). Ces masculinités perçoivent toutefois « les dividendes patriarcaux » (Connell, *op. cit.* : 77) dans la mesure où elles ne s'accompagnent pas d'une reconfiguration des rapports de genre asymétriques conventionnels. Bien que subordonnées, ces masculinités s'avèrent « complices » de la masculinité hégémonique dans la mesure où les masculinités *geek* et *otaku* ont été associées à des rapports inégalitaires et parfois violents (Kumagai, *op. cit.*) avec les femmes.
- 59 La construction de personnages masculins qui « performant » un certain nombre de caractéristiques des masculinités marginalisées pourrait s'inscrire dans le cadre d'une

stratégie commerciale visant à s'adresser aux consommateurs « imaginés » par les concepteurs tout en évitant de les discréditer. Il s'agit également de mettre en scène des hommes en souffrance, en proie à la solitude et cherchant à être réconfortés, ce qui permettrait de neutraliser le sexisme explicite véhiculé dans les vidéos promotionnelles de notre corpus.

Les rapports sociaux de genre

Le primat du regard masculin

- 60 Un ensemble de recherches s'inscrivant dans la continuité des études de genre a été influencé par la pensée de John Berger (1972) et de Laura Mulvey (*op. cit.*). Dans le cadre de son analyse de l'art européen à partir de la Renaissance, Berger observe que les tableaux étaient peints de manière à favoriser un « regard masculin », car les hommes constituaient les principaux acheteurs d'art à l'époque. Selon l'auteur, la composition de ces tableaux rend le spectateur complice du regard masculin. Giovanna Zapperi (2016) ajoute que les œuvres d'art élaborées à partir d'un regard masculin tendent à reconduire une vision essentialiste de « la femme » ainsi qu'un ensemble d'attentes normatives relatives au genre et au corps féminins.
- 61 Le concept de *male gaze* a également été théorisé par Mulvey. La pensée de cette chercheuse est synthétisée ainsi par Geneviève Sellier :
- Les codes narratifs et filmiques du cinéma hollywoodien construisent le regard masculin comme support d'identification pour les spectateurs, porteur à la fois de la narration, du point de vue et de l'action, tandis que les personnages féminins, le plus souvent passifs, y sont montrés sous la forme d'un (beau) corps, objet (le plus souvent morcelé) de ce regard (*op. cit.* : 127).
- 62 Ce concept de regard a été mobilisé, principalement dans les études de genre anglophones, pour mieux comprendre la manière dont le type de regard qui habite la production d'une œuvre influence l'interprétation du public. Nous remarquons que dans les vidéos promotionnelles de notre corpus, un ensemble de gros plans sur les visages émus des personnages masculins visent à susciter, chez le spectateur, une contagion émotionnelle et une forme d'empathie. D'autre part, un certain nombre de plans sont construits de telle sorte que les spectateurs observent Azuma Hikari agir comme s'ils étaient ses « maîtres ». Ainsi, la manière de filmer montre les protagonistes masculins comme sujets du récit publicitaire et invite le public à regarder Azuma Hikari à partir d'une subjectivité et d'un point de vue masculins, ceux des maîtres.

Capture d'écran 4. Visage ému du « maître » favorisant un « regard masculin »



Gatebox Lab, 2016, vidéo *Okaeri*, 0:24

L'asymétrie au sein de la relation de couple

- 63 Les interactions entre Azuma Hikari et son « maître », qui se déroulent soit par SMS, soit en personne, révèlent une complicité et une affection partagées. Cette relation de couple est toutefois marquée par des asymétries. Lors de plusieurs conversations, Azuma Hikari déclare à son « maître » qu'elle a hâte de le retrouver et l'incite à se dépêcher de rentrer. Son propriétaire semble ravi par l'intérêt que lui porte son hologramme. Cette scène, reprise dans plusieurs vidéos, place Azuma Hikari dans une position d'attente, de réceptivité et d'accueil. Le même mécanisme est à l'œuvre au cours des différentes scènes qui montrent qu'Azuma Hikari s'adapte aux activités de son propriétaire (elle regarde la télévision avec lui, s'endort à ses côtés, etc.). Bien que ces scènes mettent en avant les sentiments qui unissent les personnages et le réconfort que l'épouse virtuelle apporte à son propriétaire, elles réaffirment l'opposition traditionnelle entre féminin-passif et masculin-actif (Amossy, *op. cit.*).

Capture d'écran 5. Azuma Hikari programmée pour calquer ses activités sur celles de son propriétaire



Gatebox Lab, 2016, vidéo *Okaeri*, 0:28-0:30

- 64 Dans ces vidéos, la tension émotionnelle atteint une forme de *climax* lors des scènes de retrouvailles. Ces scènes montrent alternativement Azuma Hikari, à la maison, dans sa capsule, attendant avec hâte le retour de son « maître », tandis que ce dernier s'empresse, au sortir du bureau, de regagner son domicile en vélo, à pied ou en bus. La tension émotionnelle qui anime ces scènes procède d'une accélération du rythme de la musique d'accompagnement et d'une succession rapide de plans coupés. Paradoxalement, c'est au cours de ces scènes, chargées émotionnellement, que l'asymétrie dans la construction des personnages et de leur relation apparaît le plus clairement. Azuma Hikari y est dépeinte comme assignée à la passivité, à la sphère domestique où elle est littéralement enfermée, et semble disposer d'une marge de manœuvre restreinte, alors que son « maître » est associé au mouvement, à l'activité, à l'extérieur et à la sphère professionnelle.

Du *care* mutuel au maternage

- 65 L'analyse du corpus met également en lumière une forme de relation, entre les deux personnages, que nous pourrions associer au *care*. Il s'agit d'ailleurs de l'intitulé d'une des vidéos publicitaires. Le *care* renvoie à l'ensemble des activités de soin (Scrinzi, 2016) des corps des plus faibles (enfants, personnes âgées). Il s'avère que ces tâches de soin ainsi que le travail émotionnel relevant du « care » ont été massivement attribués aux personnes de genre féminin, dans de nombreuses traditions culturelles et contextes anthropologiques différents. Mais ici, le « maître » peut aussi « prendre soin » de sa créature. Tout comme les enfants japonais se divertissaient en « nourrissant » et en élevant leurs *tamagotchis*, les « maîtres » d'Azuma Hikari peuvent prendre soin de cette dernière, notamment grâce à une application permettant de lui « transmettre » virtuellement des ustensiles ou des vivres. Dans la vidéo « Kanpai », nous observons par exemple un propriétaire organiser une fête surprise à Azuma pour célébrer leur troisième mois de « vie commune ». À la fin de la vidéo, Azuma Hikari exprime son désir de passer le restant de sa « vie » en compagnie de son « maître » (Kanpai, 1:44).

- 66 Azuma Hikari a été programmée pour faire preuve d'un dévouement dont l'étendue dépasse le cadre du *care* et pourrait davantage être interprétée comme une forme de « maternage ». L'épouse virtuelle interpelle régulièrement son propriétaire pour lui rappeler de se lever, de se préparer, de se laver, de ne pas oublier d'emporter son parapluie, comme le ferait une compagne très prévenante ou une mère. Ce « maternage » pour lequel Azuma Hikari a été conçue, et qui contraste avec son apparence de femme-enfant, pourrait faire écho à une forme de misogynie, identifiée par Maurice Daumas (2017). L'auteur explique qu'« après le mariage, ce sont “les femmes”, dans leurs rôles d'épouses et de mères, qui sont en charge de l'amour, un amour bien différent, fait de tendresse, de patience, d'écoute et surtout de dévouement » (*ibid.* : 64-65). Nous pouvons ainsi considérer que les concepteurs ont programmé le robot humanoïde Azuma Hikari pour qu'il « performe » une féminité fantasmée caractérisée à la fois par une apparence « sexy », une docilité enfantine et l'aspect rassurant d'une femme-mère. Cette construction d'une féminité idéalisée et subordonnée, qui pourrait être qualifiée de « sexiste », paraît être occultée par l'accent mis sur le lien d'amour et de réconfort mutuel — bien qu'asymétrique — qui unit l'hologramme et son possesseur.

Enseignements de l'étude de cas

- 67 Malgré les limites liées à la taille modeste de notre corpus et à l'analyse d'un matériau qui a fait l'objet d'une traduction, le cas d'Azuma Hikari ouvre un certain nombre de pistes de réflexion concernant les représentations genrées dans les productions médiatiques. En dépit de la dimension novatrice du produit à promouvoir, la campagne de communication relative au robot hologramme reconduit un ensemble de poncifs traditionnels associés aux identités et aux rapports sociaux genrés. En effet, la construction tant des personnages que des relations qu'ils entretiennent se fonde sur une distinction binaire et une asymétrie entre le féminin et le masculin, reconduisant ainsi la « valence différentielle » des sexes (Héritier, 1996).
- 68 Cette construction sexiste des identités et rapports de genre semble atténuée, voire euphémisée par plusieurs procédés. Dans la lignée des études de genre anglophones, nous avons pris en compte la construction d'un regard masculin qui, en suscitant une forme d'empathie, de complicité avec le personnage masculin, influence le rapport des spectateurs/consommateurs potentiels au contenu médiatique. Par ailleurs, la mise en scène d'une relation de complicité et d'une forme d'amour mutuel pourrait viser, comme le fait remarquer Daumas (*op. cit.*), à « couvrir certaines pratiques de domination ».
- 69 Enfin, la proposition d'une acceptabilité de la misogynie semble ici s'opérer par la construction d'une masculinité vulnérable. Sans toutefois véhiculer une image dévalorisante, les personnages masculins présentent une certaine fragilité, qui transparaît dans leurs besoins d'attention et de compagnie. Cette vulnérabilité rend tolérable et légitime l'asymétrie entre le propriétaire et son robot hologramme. Pour cette raison, cet ensemble de vidéos publicitaires semble reconduire, de manière plus nuancée, la structure des discours masculinistes analysés par Stéphanie Kunert (2017) et Francis Dupuis-Déri (2018). D'après ce dernier, les groupes qui se réclament de cette idéologie revendiquent l'étendue de la souffrance masculine, consécutive, selon eux, aux prises de pouvoir grandissant des femmes dans les sociétés occidentales

contemporaines, afin de « freiner, arrêter ou faire reculer le processus d'émancipation des femmes, au nom des "droits" et surtout des intérêts des hommes par rapport aux femmes » (*ibid.* :19).

- 70 Le recours à la mise en scène de la souffrance masculine afin de rendre acceptables certaines représentations misogynes a également été identifié dans le champ du cinéma français par Sellier (2016). Cette problématique mériterait de faire l'objet de plus amples recherches sur des corpus diversifiés.
- 71 Notre recherche ouvre également des axes de réflexion sur les dimensions genrées des imaginaires technoculturels relatifs aux robots sociaux et humanoïdes. Nos interprétations des discours publicitaires vantant les mérites d'Azuma s'inscrivent dans la continuité des propositions d'analyse formulées par Robertson sur les robots (*op. cit.*), en les complétant. En effet, alors que les catégories de robots analysées par l'auteure étaient destinées à s'insérer au sein d'une famille, Azuma Hikari a été conçue pour l'usage exclusif d'un individu. Cependant, dans les deux cas, les discours d'escorte présentent ces produits comme des dispositifs de maintien de liens sociaux pérennisant la structure traditionnelle et asymétrique du couple japonais.
- 72 Allienne-Diss (*op. cit.*) observe que les robots sociaux et humanoïdes, conçus pour interagir avec les humains, intègrent, dans leurs protocoles de fonctionnement, un certain nombre de biais relatifs aux stéréotypes de genre. Alors que les travaux actuels traitent principalement des fonctionnalités affectives des robots et des problématiques éthiques qui en découlent (Devilliers, *op. cit.*), peu de recherches sur les aspects genrés des robots, et des imaginaires qui les accompagnent, ont été menées à ce jour. Il s'agit dès lors avec le présent travail d'ouvrir des pistes de recherche pour développer un regard scientifique émanant des sciences sociales sur les phénomènes genrés qui affectent la production et la promotion de créatures robotiques telles qu'Azuma Hikari.

BIBLIOGRAPHIE

ALLIENNE-DISS, Ludivine (2018), « S'emparer de la robotique humanoïde, ou comment une approche genre permet de penser le robot », *Nouveaux imaginaires du féminin*, actes de colloque, Plate-forme Epi-Revel, Université Nice Sophia Antipolis, Coll. « Nouveaux Imaginaires ». [En ligne]. https://www.fabula.org/actualites/nouveaux-imaginaires-du-femininactes-de-colloque_82827.php. Page consultée le 19 mai 2020.

ALLISON, Anne (2000), « Sailor Moon: Japanese superheroes for global girls », dans Timothy J. CRAIG, *Japan Pop! Inside the World of Japanese Popular Culture*, New York, An East Gate Book, p. 259-278.

AMOSSY, Ruth (1991), *Les idées reçues : sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan.

ARAI, Misako et Sébastien LECHEVALIER (2005), « L'inégalité homme-femme au cœur de la segmentation du marché du travail japonais ? Une prise en compte du genre dans l'analyse du rapport salarial toyotiste », *Le Mouvement social*, 201(1) : 121-152.

- ATKINS, Taylor (2017), *A History of Popular Culture in Japan From the Seventeenth Century to the Present*, Londres, Bloomsbury Academic.
- AZUMA, Hiroki (2008), *Génération Otaku : les enfants de la postmodernité*, Paris, Hachette Littératures.
- BARTHES, Roland (1964), « Rhétorique de l'image », *Communications*, 4 : 40-51.
- BERGER, John (1972), *Ways of Seeing*, British Broadcasting Corporation and Harmondsworth, Londres, Penguin.
- BERGSTRÖM, Marie (2016), « Internet », dans Juliette RENNES (dir.), *Encyclopédie critique du genre : corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris, La Découverte, p. 341-348.
- BERGSTRÖM, Marie (2019), *Les nouvelles lois de l'amour. Sexualité, couple et rencontres au temps du numérique*, Paris, La Découverte, Coll. « Sciences humaines ».
- BERTHELOT-GUIET, Karine et Stéphanie KUNERT (2013), « Introduction. Les langages du genre : sémiotique et communication », *Communication & langages*, 177 : 45-58.
- BERTINI, Marie-Joseph (2009), « Le Gender Turn, ardente obligation des sciences de l'information et de la communication françaises », *Questions de communication*, n° 15. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/532>. Page consultée le 19 mai 2020.
- BISCARRAT, Laetitia (2017), « Fiction, genre et pouvoir politique : L'État de Grace et la "République des mâles" », *Études de communication*, 48. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/edc/6820>. Page consultée le 19 mai 2020.
- BOUISSOU, Jean-Marie (2010), *Manga. Histoire et univers de la bande dessinée japonaise*, Arles, Éditions Philippe Picquier.
- BOURDELOIE, Hélène et Virginie JULLIARD (2013), « La question du genre et des TNIC au prisme du dialogue de la sociologie et de la sémiotique », *Épistémè*, 9 : 243-270.
- BRUNEEL, Emmanuelle (2018), « Quand montrer c'est ne pas dire : analyse sémiotique comparée de deux campagnes gouvernementales de sensibilisation aux préjugés », *Les Cahiers de la LCD*, 6 : 77-97.
- BURCH, Noël et Geneviève SELLIER (2009), *Le cinéma au prisme des rapports de sexe*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin.
- BUTLER, Judith (2006), *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte.
- CASILLI, Antonio A. (2010), *Les liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité*, Paris, Éditions du Seuil.
- CHEVET, Clothilde (2017), « La voix de synthèse : de la communication de masse à l'interaction homme-machine. Dialogue avec le monde », *Communication & langages*, 193 : 63-78.
- CONNELL, Raewyn (2014), *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Éditions Amsterdam.
- COULOMB-GULLY, Marlène (2009), « Les sciences de l'information et de la communication : une discipline Gender blind ? », *Questions de communication*. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/518>. Page consultée le 19 mai 2020.
- COULOMB-GULLY, Marlène (2010), « Féminin/masculin : question(s) pour les SIC. Réflexions théoriques et méthodologiques », *Questions de communication*. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/383>. Page consultée le 19 mai 2020.

- COULOMB-GULLY, Marlène (2011), « Genre et médias : vers un état des lieux », *Sciences de la société*, 83 : 3-13.
- COULOMB-GULLY, Marlène (2013), « “Messieurs du canard”. Le genre de la satire », *Communication & langages*, 177 : 75-91.
- DALIBERT, Julie (2016), « Technologie », dans Juliette RENNES (dir.), *Encyclopédie critique du genre : corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris, La Découverte, p. 628-639.
- DAUMAS, Maurice (2017), *Qu'est-ce que la misogynie ?*, Paris, Éditions Arkhê.
- DE LAURETIS, Teresa (2007), *Théorie queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg*, Paris, La Dispute.
- DESAINT, Nilsy (2007), *Mort du père et place de la femme au Japon : crise du modèle patriarcal et égalité des sexes dans le Japon contemporain*, Paris, L'Harmattan.
- DÉTREZ, Christine (2002), *La construction sociale du corps*, Paris, Éditions du Seuil.
- DEVILLERS, Laurence (2017), *Des robots et des hommes. Mythes, fantasmes et réalité*, Paris, Plon.
- DUMEZ, Hervé (2016), *Méthodologie de la recherche qualitative. Les questions clés de la démarche compréhensive*, Paris, Vuibert.
- DUPRAY, Arnaud et Hiroatsu NOHARA (2013), « Les conditions d'activité des femmes en couple : une comparaison entre la France et le Japon sur la période 1992-2007 », *Revue française de socio-économie*, 12(2) : 149-170. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2013-2-page-149.htm>. Page consultée le 19 mai 2020.
- DUPUIS-DÉRI, Francis (2018), *La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace*, Montréal, Éditions du Remue-ménage.
- EDGINGTON, David (2007), *Japan at the Millennium. Joining Past and Future*, Vancouver, UBC Press.
- FLICHY, Patrice (1995), *L'innovation technique*, Paris, La Découverte.
- FLICHY, Patrice (2001), « La place de l'imaginaire dans l'action technique. Le cas de l'internet », *Réseaux*, 109, p. 52-73.
- GALBRAITH, Patrick W. (2011), « Lolicon: The reality of “virtual child pornography” in Japan », *Image & Narrative*, 12(1): 83-114.
- GARCIN-MARROU, Isabelle (2017), « Entre classe et genre : l'humanité des mères infanticides en question », *Genre en séries : cinéma, télévision, médias*. [En ligne]. <http://genreenseries.weebly.com/numeacutero-6.html>. Page consultée le 19 mai 2020.
- GARDEY, Delphine (2003), « De la domination à l'action. Quel genre d'usage des technologies de l'information ? », *Réseaux*, 120 : 87-117.
- GIARD, Agnès (2016), *Un désir d'humain. Les love dolls au Japon*, Paris, Les Belles lettres.
- GOMARASCA, Alessandro (2002), « Robots, exosquelettes, armures : le mécha-corps dans l'animation japonaise », dans Alessandro GOMARASCA (dir.), *Poupées, robots : la culture pop japonaise*, Paris, Autrement, p. 100-122.
- GRANJON, Fabien (2012), *Reconnaissance et usages d'internet : une sociologie critique des pratiques de l'informatique connectée*, Paris, Presses des Mines.
- GRIMAUD, Emmanuel (2015), « Les robots oscillent entre vivant et inerte », *Multitudes*, 58(1) : 45-58. [En ligne]. <https://www.multitudes.net/les-robots-oscillent-entre-vivant-et-inerte/>. Page consultée le 19 mai 2020.

- HALL, Stuart, (2017), *Identités et cultures : politiques des cultural studies*, édition établie par Maxime Cervulle, Paris, Éditions Amsterdam.
- HARAWAY, Donna (2006), « Manifeste cyborg : science, technologie et féminisme à la fin du xx^e siècle », *Mouvements*, 45-46 : 15-21.
- HARVEY, Valérie (2012), *Le pari impossible des Japonaises : enquête sur le désir d'enfant au Japon*, Québec, Presses du Septentrion.
- HÉRITIER, Françoise (1996), *Masculin, féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.
- ILLOUZ, Eva (dir.) (2019), *Les marchandises émotionnelles*, Clermont-Ferrand, Premier Parallèle.
- JAURÉGUIBERRY, Francis et Serge PROULX (2011), *Usages et enjeux des technologies de la communication*, Toulouse, Éditions Érès.
- JOUËT, Josiane (2003), « Technologies de communication et genre », *Réseaux*, 120(4) : 53-86.
- JULLIARD, Virginie (2013), « Éléments pour une "sémiotique du genre" », *Communication & langages*, 177 : 59-74.
- JULLIARD, Virginie (2014), « Un mode d'appropriation des *gender studies* par les sciences de l'information et de la communication : la sémiotique du genre », *Questions de communication*. [En ligne]. <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/9028>. Page consultée le 19 mai 2020.
- JULLIARD, Virginie et Nelly QUEMENER (2014), « Le genre dans la communication et les médias : enjeux et perspectives », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/rfsic/693>. Page consultée le 19 mai 2020.
- KINSELLA, Sharon (2002), « Dessins à risques : les otaku et le manga amateur », dans Alessandro GOMARASCA (dir.), *Poupées, robots : la culture pop japonaise*, Paris, Autrement, p. 80-97.
- KINSELLA, Sharon (2014), *Schoolgirls, Money and Rebellion in Japan*, Londres, Routledge.
- KUMAGAI, Keichi (2012), « Floating young men: Globalization and the crisis of masculinity in Japan », *Hagar Studies in Culture, Policy and Identities*, 10(2): 3-15.
- KUNERT, Stéphanie (2017), « Stratégies de légitimation et configurations discursives de la "cause des hommes" », *Études de communication. Langages, information, médiations*. [En ligne]. <https://journals.openedition.org/edc/6802>. Page consultée le 19 mai 2020.
- LÉCOSSAIS, Sarah (2017), « Le féminisme dépolitisé des séries télévisées françaises », *Le Temps des médias*, 29 : 141-158.
- MARTIN-JUCHAT, Fabienne (2008), *Le corps et les médias : la chair éprouvée par les médias et les espaces sociaux*, Bruxelles, De Boeck.
- MARTIN-JUCHAT, Fabienne (2014), « Le capitalisme affectif : enjeux des pratiques de communication des organisations », dans Sylvie P. ALEMANNNO (dir.), *Communication organisationnelle, management et numérique*, Paris, L'Harmattan, p. 59-68.
- MATTELART, Armand (2009), *Histoire de l'utopie planétaire : de la cité prophétique à la société globale*, Paris, La Découverte.
- MIÈGE, Bernard (2007), *La société conquise par la communication, t. III : Les TIC entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- MOLES, Abraham A. (1990), « La fonction des mythes dynamiques dans la construction de l'imaginaire social », *Cahiers de l'imaginaire*, 5(6) : 9-33.

MOROZOV, Evgeny (2014), *Pour tout résoudre, cliquez ici : l'aberration du solutionnisme technologique*, traduit de l'américain par Marie-Caroline BRAUD, Limoges, Fyp Éditions.

MULVEY, Laura (1975), « Visual pleasure and narrative cinema », *Screen*, 16(3): 6-18.

MUSSO, Pierre (2009), « Usages et imaginaires des TIC », dans Christian LICOPPE (dir.), *L'évolution des cultures numériques*, Limoges, FYP Éditions, p. 201-210.

NAPIER, Susan (2011), « Where have all the salarymen gone? Masculinity, masochism, and technomobility in Densha Otoko », dans Sabine FRÜHSTÜCK et Anne WALTHALL (dir.), *Recreating Japanese Men*, Berkeley, University of California Press, p. 154-176.

OLIVESI, Aurélie (2009), « La parole profane dans les médias ou les ambiguïtés du discours sur le genre » *Mots. Les langages du politique*. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/mots/19081>. Page consultée le 19 mai 2020.

ORBAUGH, Sharalyn (2002), « Sex and the single cyborg: Japanese popular culture experiments in subjectivity », *Science Fiction Studies*, 29(3): 436-452.

PALCZEWSKI, Catherine Helen, Victoria PRUIN DEFRANCISCO et Danielle D. McGEOUGH (2018), *Gender in Communication. A Critical Introduction*, Thousand Oaks, SAGE Publications.

PARÉ, Zaven (2016), *L'âge d'or de la robotique japonaise*, Paris, Les Belles lettres.

PERRIAULT, Jacques (2008), *La logique de l'usage : essai sur les machines à communiquer*, Paris, L'Harmattan.

QUEMENER, Nelly (2011), « Ces femmes qui font rire : du stéréotype féminin aux "nouvelles féminités" dans les talk-shows en France », *Sociologie de l'art*, 17 : 14-30.

QUEMENER, Nelly (2012), « Mascarade de la diversité. Stéréotypes et feintises dans la série *Inside Jamel Comedy Club* », *Les langages du politique*. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/mots/20698>. Page consultée le 19 mai 2020.

ROBERTSON, Jennifer (2011), « Gendering robots: Posthuman traditionalism in Japan », dans Sabine FRÜHSTÜCK et Anne WALTHALL (dir.), *Recreating Japanese Men*, Berkeley, University of California press, p. 284-309.

ROELEN, Nathalie et Yves JEANNERET (2004), *L'imaginaire de l'écran/screen imagery*, Amsterdam, Éditions Rodopi.

SCARDIGLI, Victor (1992), *Les sens de la technique*, Paris, Presses universitaires de France.

SCRINZI, Francesca (2016), « Care », dans Juliette RENNES (dir.), *Encyclopédie critique du genre : corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris, La Découverte, p. 106-115.

SELLIER, Geneviève (2009), « Gender studies et études filmiques : avancées et résistances françaises » *Diogène*, 225 : 126-138.

SELLIER, Geneviève (2016), « De battre mon cœur s'est arrêté (Audiard, 2005) : la masculinité comme souffrance », *Studies in French Cinema*, 3(16) : 205-214.

SMITH, Stacey L., Marc CHOUEITI et Katherine PIEPER (2016), *Inclusion or Invisibility? Comprehensive Annenberg Report on Diversity in Entertainment*, Institute for Diversity and Empowerment at Annenberg.

SOULAGES, Jean-Claude (2016), « Les identités contre-hégémoniques du masculin », *Genre en séries : cinéma, télévision, média*. [En ligne]. <http://genreenseries.weebly.com/numeacutero-4.html>. Page consultée le 19 mai 2020.

STEINBERG, Marc (2012), *Anime's Media Mix: Franchising Toys and Characters in Japan*, Minneapolis, Minnesota Press.

TAKAYANAGI, Kazue, Takahiro KIRITA et Takanori SHIBATA (2014), « Comparison of verbal and emotional responses of elderly people with mild/moderate dementia and those with severe dementia in responses to seal robot, PARO », *Frontiers in Aging Neuroscience*. [En ligne]. <https://www.frontiersin.org/search/journal/aging-neuroscience?query=Comparison+of+verbal+and+emotional+responses+of+elderly+people+with+mild/moderate+dementia+and+those&tab=articles&origin=https%3A%2F%2Fwww.frontiersin.org%2Fjournals%2Faging-neuroscience%2Farticles>. —.

TSURUMI, Maia (2000), « Gender roles in girls' comics in Japan: The girls and guys of Yukan Club », dans Timothy J. CRAIG (dir.), *Japan Pop! Inside the World of Japanese Popular Culture*, New York, An East Gate Book, p. 177-185.

TURKLE, Sherry (2015), *Seuls ensemble. De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines*, traduit de l'anglais par Claire RICHARD, Paris, Éditions L'échappée.

VÖRÖS, Florian (2018), « Fantômes de virilité, blanchité et masculinité hégémonique en contexte gai parisien », *L'Homme & la société*, 208 : 197-222.

ZAPPERI, Giovanna (2016), « Regard et culture visuelle », dans Juliette RENNES (dir.), *Encyclopédie critique du genre : corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris, La Découverte, p. 549-558.

NOTES

1. La liste complète des vidéos qui composent notre corpus est disponible à l'adresse suivante : [En ligne]. <https://www.youtube.com/channel/UCdUDXEinxFZJ2NnKfhf3wTw>. Page consultée le 19 mai 2020.
2. Le système d'« ère impériale » au Japon désigne le calendrier nippon découpé en fonction de la durée du règne des différents empereurs qui se sont succédé au pouvoir depuis l'an 645, date de création de ce calendrier. L'ère Meiji (1868-1912) débute à l'arrivée au pouvoir de l'empereur Matsuhito. Elle est marquée par la fin de l'isolement du pays et le passage à la modernité.
3. Le confucianisme est une doctrine religieuse et humaniste basée sur la pensée du philosophe Kongfuzi, plus connu en Occident sous le nom de Confucius. Elle devient une doctrine étatique en Chine à partir du 2^e siècle après J.-C. Elle est ensuite importée dans de nombreux pays asiatiques, dont le Japon. Le confucianisme s'appuie sur six vertus fondamentales censées guider les comportements individuels ainsi que la vie collective : la bonté, la droiture, la bienséance, la sagesse, la loyauté et le respect des parents.

RÉSUMÉS

Les auteures analysent les imaginaires technologiques ainsi que la construction des identités genrées et des relations entre les sexes véhiculée dans une campagne de communication au Japon depuis 2016. Cette campagne concerne la commercialisation d'une assistante virtuelle (hologramme) qui représente une jeune fille séduisante, nommée Azuma Hikari, dont l'apparence

est inspirée de l'esthétique manga. Les 12 vidéos promotionnelles du corpus mettent en scène principalement des jeunes hommes adultes et hétérosexuels.

The authors analyze the technological dreamscape and construction of gendered identities and gender relations in a Japanese advertising campaign that started in 2016. The campaign is for a virtual assistant (hologram) named Azuma Hikari who is a manga-style sexy young woman. The 12 promotional videos in the corpus mostly feature young heterosexual adult males.

Las autoras hacen un análisis de los imaginarios tecnológicos, así como también, la construcción de las identidades basadas en el género y las relaciones entre los sexos vehiculadas en una campaña de comunicación en Japón desde 2016. Esta campaña concierne la comercialización mediante una asistente virtual (holograma) que representa a una joven seductora, llamada Azuma Hikari, cuya apariencia se inspira de la estética manga. Los 12 videos promocionales del corpus ponen en escena principalmente a hombres jóvenes adultos y heterosexuales.

INDEX

Keywords : technological dreamscape, gendered identity, hologram, commercialization, Japan

Mots-clés : imaginaire technologique, identité genrée, hologramme, commercialisation, Japon

Palabras claves : imaginario tecnológico, identidades, holograma, comercialización, Japón

AUTEURS

DELPHINE DUPRÉ

Delphine Dupré est docteure en sciences de l'information et communication et membre du laboratoire Médiations, Informations, Communication, Arts (MICA-EA 4426), Université Bordeaux Montaigne. Courriel : delphine.dupre@u-bordeaux-montaigne.fr

LAURÈNE BECCUCCI

Laurène Beccucci est doctorante en sciences de l'information et communication et membre du laboratoire Médiations, Informations, Communication, Arts (MICA-EA 4426), Université Bordeaux Montaigne. Courriel : laurene.beccucci@etu.u-bordeaux-montaigne.fr

AURÉLIE LABORDE

Auréli Laborde est maître de Conférences et membre du laboratoire Médiations, Informations, Communication, Arts (MICA-EA 4426), Université Bordeaux Montaigne. Courriel : aurelie.laborde@u-bordeaux-montaigne.fr

VALÉRIE CARAYOL

Valérie Carayol est professeur des universités et membre du laboratoire Médiations, Informations, Communication, Arts (MICA-EA 4426), Université Bordeaux Montaigne. Courriel : valerie.carayol@u-bordeaux-montaigne.fr

Rendre visibles les conséquences de la surveillance numérique

Le cas du « scandale » Cambridge Analytica

Camila Pérez Lagos

- 1 La surveillance serait une forme de pouvoir disciplinaire, une forme de domination, car elle enferme, normalise, punit, hiérarchise, homogénéise, différencie et exclut (Foucault, 1975 ; Fuchs, 2011, 2012). En régime numérique, les modes de surveillance des entreprises et des États ont été médiatisés par les nouvelles technologies de plus en plus rapides et puissantes. Cela a donné lieu à une culture de la surveillance ancrée dans les pratiques quotidiennes au sein du numérique (Fuchs, 2011, 2012 ; Van Dijck, 2014 ; Borel, 2016 ; Lyon, 2008, 2015, 2018 ; Lyon et Bauman, 2013 ; Zuboff, 2019). Contrairement aux mécanismes de surveillance tels que les caméras, les empreintes digitales et oculaires, la perception des conséquences, le cas de la surveillance numérique est davantage complexe, car même si sur Internet la face visible de la surveillance a une réalité indubitablement matérielle, elle est difficilement remarquée (aspect visible) par les internautes (Lyon et Bauman, *op. cit.* ; Han, 2016). Tristan Nitot, ancien membre du Conseil national du numérique (CNNum) et de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), décrit ce phénomène comme *l'écueil de l'invisibilité* qui « rend difficilement perceptible l'ampleur de la collecte de données et de la surveillance qui en découle, puisque cette collecte est indolore, invisible, largement faite à notre insu, ou du moins sans que notre consentement ne soit réellement éclairé » (2016 : 7). Dans ce cadre, le « scandale » Cambridge Analytica (désormais scandale CA) est apparu dans l'espace public comme *une tournure du regard*¹, c'est-à-dire qu'il aurait permis de rendre visibles les mécanismes et les conséquences de la collecte de données personnelles comme les contenus consultés, *likés*, messages publiés des usagers et de chacun des contacts (Manokha, 2018 ; Richterich, 2018 ; Lapaire, 2018). Il a également dévoilé la finalité de ces procédés, à savoir le ciblage non seulement publicitaire mais aussi politique, consistant à exposer l'internaute à des messages politiques personnalisés en temps de campagne électorale.
- 2 Pour rendre compte des dimensions qui affectent le scandale CA, les approches, les méthodologies et les terrains peuvent être variés². Nous pouvons citer les travaux

d'Ivan Manokha (*op. cit.*) qui, d'après une perspective critique, analyse le cas de CA à la lumière du capitalisme des plateformes. Selon cet auteur, les entreprises du numérique seraient tributaires de la surveillance dès lors qu'elles se nourrissent et dépendent des données pour fonctionner. Ainsi le cas de CA constitue-t-il un exemple (la partie émergée de l'iceberg) d'un problème plus large relatif au système économique des plateformes du numérique. Nous pouvons également citer les travaux d'Annika Richterich (*op. cit.*), qui soutient que l'efficacité des stratégies de CA a été renforcée par une sorte de crédibilité sur l'efficacité des actions de la part de l'entreprise, à savoir l'analyse de grandes bases des données pour agir, par exemple, sur l'élection de Donald Trump. Cela n'est guère remis en question, alors que l'influence dans le comportement individuel en matière de vote est davantage complexe et difficilement prouvable. Les travaux de 2018 de Jean-Rémi Lapaire sont également exploitables. Ce dernier, du point de vue de la linguistique cognitive et des études gestuelles, étudie la défense que Mark Zuckerberg (PDG de Facebook) exprime dans un entretien donné à Ezra Klein dans Vox Media. Il observe que le mot *contenu* est utilisé par Zuckerberg pour désigner ce que les gens publient sur les réseaux sociaux et non pas pour faire référence aux données personnelles qui sont régulièrement collectées, extraites et monétisées, encore moins pour désigner les types de contenus comme les discours de haine amplement propagés dans le réseau social. Pour Lapaire (*ibid.*), la non-mention de ce type de contenus permettrait de minimiser la part de responsabilité de Facebook dans l'affaire.

- 3 Dans le cadre de cet article, nous nous intéressons davantage aux rapports entre le dévoilement du scandale CA et la mise en visibilité médiatique de la surveillance des données personnelles en régime numérique, un aspect moins abordé par les textes scientifiques qui jusqu'au présent traitent du scandale. Nous nous demandons si la mise en lumière du scandale CA aurait contribué à la discussion, dans la scène médiatique³, des questions liées à la surveillance des données personnelles en rapport au modèle économique des entreprises du Net. Pour ce faire, nous allons observer la publicisation de l'événement CA dans la presse écrite d'après deux approches complémentaires pour l'étude des événements : d'une part, une approche pragmatiste de l'étude des événements en lien avec l'émergence des problèmes publics (Dewey, 2010/1927 ; Neveu et Quéré, 1996 ; Quéré, 2006 ; De Blic et Lemieux, 2005 ; Arquembourg, 2011 ; Neveu, 2015 ; Cefaï et Terzi, 2012 ; Cefaï, 2016) et, d'autre part, l'étude des événements au sein des médias d'après une approche discursive (Calabrese, 2007, 2013, 2015, 2018 ; Veniard, 2013 ; Moirand, 2007 ; Moirand et Reboul-Touré, 2015). Après avoir présenté l'approche théorique, nous allons aborder l'analyse du corpus de 62 articles de presse issus du journal *Le Monde* traitant du scandale CA, suivie des principales conclusions.

Approche pragmatiste et discursive de l'étude des événements

- 4 D'un point de vue pragmatiste, les événements, comprenant les scandales, peuvent être définis comme des épreuves menant à une modification de l'ordre des choses. Dans les mots de Louis Quéré, « lorsqu'il [un événement] se produit, il n'est pas seulement l'aboutissement d'un processus, mais marque aussi la fin d'une époque et le commencement d'une autre » (*op. cit.* : 189), c'est ce que l'on appelle le caractère inaugural des événements (Neveu et Quéré, *op. cit.*). Pour sa part, John Thompson (2001,

2005) signale qu'un scandale constitue un événement particulier, qui dénote des actions ou des événements qui enfreignent les valeurs ou les normes sociales. Les scandales engagent un degré de connaissance publique sur les événements, un public composé par les non-participants ainsi qu'un processus à travers lequel les événements se rendent visibles à des tiers. Tout scandale serait ainsi traversé par une dramaturgie de l'occultisme et de la révélation où les accusés cherchent à cacher de l'information à l'opinion publique (Thompson, 2001).

- 5 Contrairement à l'affaire et à la controverse, les scandales ne configurent pas de façon ouverte un renversement potentiel des rapports et des croyances jusqu'alors institués, ce qui provoque une rupture plus brutale de l'ordre des choses (Lemieux, 2007). Le scandale « donne lieu, souvent, à des refontes organisationnelles, à la production de nouveaux dispositifs légaux, à la validation collective de pratiques inédites » (De Blic et Lemieux, *op. cit.* : 71). En ce sens, la dénonciation d'un scandale interrompt le fonctionnement social habituel et peut orienter une action collective (Boltanski *et al.*, 2007) ; c'est par exemple le cas du scandale politique Watergate qui, après la révélation du *Washington Post*, déclenche la procédure d'*impeachment* contre le président Nixon.
- 6 Intéressée par la façon dont la presse écrite participe à la signification de cet événement, nous allons également tenir compte du système actanciel du scandale CA. À ce sujet, Luc Boltanski (1990), pour parler de la dénonciation de l'injustice, développe un système actanciel de la dénonciation qui peut être transposable à l'étude des scandales. Cela inclut 1) celui qui dénonce, 2) celui en faveur de qui la dénonciation est accomplie, 3) celui au détriment de qui elle s'exerce, et 4) celui auprès de qui elle est opérée. Ce système actanciel se configure dans un récit qui, selon l'herméneutique de Paul Ricoeur (1983), met un ordre dans le réel conformé par un temps, des personnages et des choix stylistiques. Raconter, c'est rendre intelligible un réel qui ne l'est pas a priori ni non plus en soi. En conséquence, un récit sert à comprendre les événements du monde et l'acte de raconter est d'assembler l'hétérogène et d'unifier le divers sous une description et/ou une explication. D'après Ricoeur (*ibid.*), la mimésis de l'action opère à trois niveaux dans un processus circulaire : mimésis I où sont liés des agents, des intentions, des motifs, des buts, des conséquences, des circonstances, etc., ici on répond aux questions sur le *quoi*, le *pourquoi*, le *qui*, le *comment*, le *avec* ou le *contre qui* de l'action. Dans la mimésis II, à ces éléments s'applique une temporalité dont le récit s'organise comme une totalité intelligible, autrement dit, l'action a un début, un milieu et une fin où s'accomplit l'histoire, tout cela coordonné par une intrigue, « elle [l'intrigue] fait médiation entre des événements ou des incidents individuels, et une histoire prise comme un tout » (*ibid.* : 127). Enfin, la mimésis III prend en compte le lecteur actif qui s'approprie le récit en l'interprétant. Traitant de la mise en récit de problèmes publics, Daniel Cefaï et Cédric Terzi (*op. cit.*) soulignent que la mimésis I serait une préfiguration, composée par des personnes touchées par un trouble qui éprouvent et qui tentent d'exprimer. La mimésis II concerne les processus de temporalisation au sein desquels un trouble éprouvé est converti en problème public ; ici on s'intéresse à « comment les réseaux conceptuels et les médiations symboliques qui préarticulent l'expression d'un trouble peuvent ou non se composer pour donner forme à un problème public » (*ibid.* : 22). Enfin, la mimésis III concerne « l'expérience publique qui a été retravaillée dans différentes arènes et qui circule sous la forme d'imageries, de symboles et de catégories, de visions et d'arguments, revient vers la

Lebenswelt [monde de l'agir et du p  tir] des personnes concern  es et qui prennent part    des publics    (*ibid.* : 23).

- 7 Or l'  tude des   v  nements par le biais du syst  me actanciel de la d  nonciation et de la mise en r  cit ne veut pas dire qu'il s'agit d'un processus transparent. Au contraire, au sein des m  dias, nous assistons    une mise en forme, en sc  ne et en sens (Neveu et Qu  r  , *op. cit.*) qui configure une dramaturgie de l'  v  nement (Barth  l  my et Qu  r  , 1991) incluant les acteurs, l'intrigue ou le n  ud de l'exp  rience ; en cons  quence, les m  dias participent    la configuration symbolique de l'  v  nement. Sur la base de ce constat, nous avan  ons dans une approche discursive o   l'  tude du langage est indispensable du fait qu'elle participe    la construction d'un sens social des   v  nements du monde. Suivant les travaux de Marie Veniard (*op. cit.*), la construction m  diatique n'est pas   quivalente    la construction de la r  alit   ni exclusivement d  pendante des logiques marchandes du fonctionnement journalistique (Champagne, 2000). De ce fait, « les m  dias ne “repr  sentent” pas l'  v  nement mais participent    l'op  ration de signification de l'  v  nement » (Veniard, *op. cit.* : 20). Par exemple, « d  s lors qu'un   v  nement a   t   identifi   sous une description (un attentat politique, une gr  ve, une   meute, un krach boursier, etc.), son explication et son interpr  tation sont orient  es et d  limit  es par la teneur s  mantique des termes utilis  s par cette description » (Neveu et Qu  r  , *op. cit.* : 15).
- 8 D'apr  s la perspective discursiviste, nous nous int  ressons    la nomination comme observable dans l'espace social (Krieg-Planque, 2012), autrement dit, l'  tude de la nomination nous permettra d'enqu  ter sur l'attribution d'un sens social de l'  v  nement, c'est-  -dire sur ce qui le fait exister, orienter le futur et/ou interpr  ter le pass   (Veniard, *op. cit.* ; Calabrese, 2007, 2013, 2015, 2018 ; Moirand et Reboul-Tour  , *op. cit.*). D'apr  s cette optique, Laura Calabrese (2013) montre que l'importance de l'acte de nommer les   v  nements r  side dans plusieurs aspects qui incluent : donner une visibilit      l'  v  nement, le cat  goriser, transformer le processus en un nom et ainsi condenser une s  rie de faits h  t  rog  nes sous une d  nomination porteuse d'images.    la suite de la notion de paradigmes d  signationnels (Mortureux, 1993), Calabrese (2007), int  ress  e par la circulation dans les m  dias des productions discursives autour de la question du voile, d  couvre une s  rie d'  v  nements parall  les au conflit social de 2004 sur le port du voile    l'  cole, renvoyant tous    la discussion concernant la signification de d  signants tels que voile, foulard, tchador, hidjab. Dans ce cadre, le sens du voile se transforme au fil des textes. Par exemple, dans un premier temps, on parlera de « l'affaire des foulards » ou de « l'affaire des voiles », au lieu d'un foulard, un voile, pour se r  f  rer    « celui que tout le monde conna  t, dont tout le monde parle » (*ibid.*). L'auteure constate que l'instabilit   d  nominative du mot « voile » permet de n  gocier le signifi  cat selon les acteurs du conflit (pour ou contre le voile    l'  cole) qui se pr  t  nt aussi    une m  tonymie linguistique et factuelle. « Les diff  rents acteurs sociaux, y compris la presse, discutent ardemment de la d  finition de ces mots. M  me si ce n'est plus la mise en circulation de nouveaux d  signants qui est en jeu, le signifi   des signes circulants est toujours l'objet de d  bat » (*ibid.* : 138). Un exemple comme « le foulard » repr  sente le haut de l'iceberg, les enjeux cach  s du voile    l'  cole, ce que voile le voile, ce qu'il d  voile, la face cach  e du voile, sugg  rent un conflit global,    savoir la la  cit      l'  cole, la mixit  , le statut de la femme et m  me le contexte g  opolitique. Autrement dit, la d  signation « voile » devient un espace de n  gociation du r  f  rent (celui qui cache les cheveux et celui qui cache le conflit social). Pour leur part, Sophie Moirand et Sandrine Reboul-Tour   (2015) expliquent par des raisons sociologiques, historiques et

politiques la diversité des nominations. Elles vont s'interroger sur le sens et la référence des nominations en les rapportant au cotexte et au contexte. En ce qui concerne le sens, elles partent de la notion de nom propre d'événement (Krieg-Planque, 2009), par exemple « Guerre de 1914-1918 », « Guerre de 14 », « Grande Guerre », et de celle de mots-événements (Moirand, *op. cit.*), par exemple « Tchernobyl », « Fukushima », « Katrina » ou « accident de X », « le cyclone X ». Il s'agit de nominations liées à des représentations, images, savoirs associés, ou à un événement déclencheur de mémoire (Moirand et Reboul-Touré, *op. cit.*). En ce qui concerne la référence, les auteures proposent de saisir les mots dans leur fonctionnement chez les locuteurs, dans les communautés langagières, et dans les genres du discours. Cela apporte à l'étude de la nomination la question de l'inscription sémantique de l'émotion, comme dans le cas du titre « le spectre de Tchernobyl » (à propos de Fukushima), où par la mémoire des mots la peur du nucléaire se réactive pour justifier des actions. En bref, pour Moirand et Reboul-Touré (*op. cit.*), la nomination ne décrit pas seulement l'événement présent, mais s'appuie aussi sur des polémiques antérieures et prédit l'avenir à la lumière d'événements précédents (voir également les unes de journaux nommant les attentats de Paris du 7 janvier 2015 : « le 11 septembre français »).

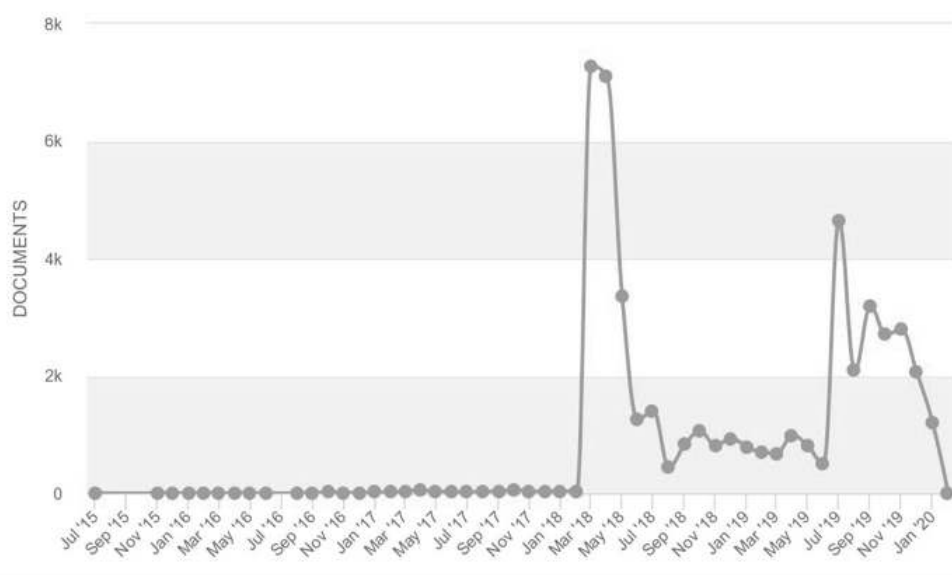
Le scandale Cambridge Analytica dans le journal *Le Monde*

- 9 Cambridge Analytica, créée en 2013⁴ et fermée en 2018, était une société londonienne de publication stratégique qui combinait l'analyse et l'exploitation de données pour les campagnes électorales. Le slogan de la société était *Data drives all we do*⁵. La mission de la société était de changer le comportement grâce aux données, avec des méthodes combinant la psychométrie, la psychologie comportementale et le traitement de données quantitatives. L'accès aux données était possible grâce à une application du GSR (Global Science Research) de l'Université de Cambridge, conçue par le chercheur Aleksandr Kogan. L'application, appelée *this is your digital life*, a permis d'« absorber » les données de ceux qui l'utilisaient ainsi que celles de leurs contacts. Le scandale CA voit le jour le 17 mars 2018 lorsque des journaux comme *The Guardian*, *The New York Times* et *The Observer*, grâce aux informations fournies par le lanceur d'alerte Christopher Wylie (ancien employé de la société), accusent CA d'avoir utilisé des données privées, provenant de comptes Facebook, pour influencer la campagne de Trump⁶. En avril et mai 2018, Zuckerberg, fondateur et PDG de Facebook, est auditionné par le Sénat américain et le Parlement européen, où il admet que l'entreprise a collecté les données de 87 millions de comptes sans le consentement des utilisateurs. En mai 2018, l'entreprise CA se déclare en faillite. En juillet 2018, le réseau social Facebook est condamné à payer une amende de 644 000 dollars US pour violation de la loi anglaise sur la protection des données (amende maximale prévue par la loi de 1998 sur la protection des données). Une année plus tard, en juillet 2019, la Federal Trade Commission (FTC) condamne Facebook à payer une amende de 5 milliards de dollars pour la non-protection des données de ses utilisateurs.
- 10 Dans ce cadre, nous avons analysé un corpus de textes journalistiques traitant du scandale CA au sein du journal *Le Monde*⁷. La question qui a guidé cette recherche était la suivante : la publicisation médiatique de l'événement CA a-t-elle contribué à rendre visible la question de la surveillance numérique ? L'objectif principal a été

d'observer, de décrire et d'interpréter les caractéristiques symboliques et discursives du récit médiatique du journal *Le Monde* autour de l'événement CA.

- 11 Pour ce faire, nous avons analysé un corpus d'articles extraits via Europresse par mot-clé (Cambridge + Analytica), par journal (*Le Monde*) et par date (entre le 17 mars 2018 et le 22 mai 2018). La coupure temporelle est intentionnelle : le 17 mars correspond au moment où le scandale CA a été mis en lumière dans la presse et le 22 mai 2018, au jour de l'audition de Zuckerberg au Parlement européen. Ce moment correspond à la première étape⁸ du déroulement du scandale CA dans la scène médiatique, dans la mesure où il y a une augmentation d'articles traitant du sujet (voir graphique 1).

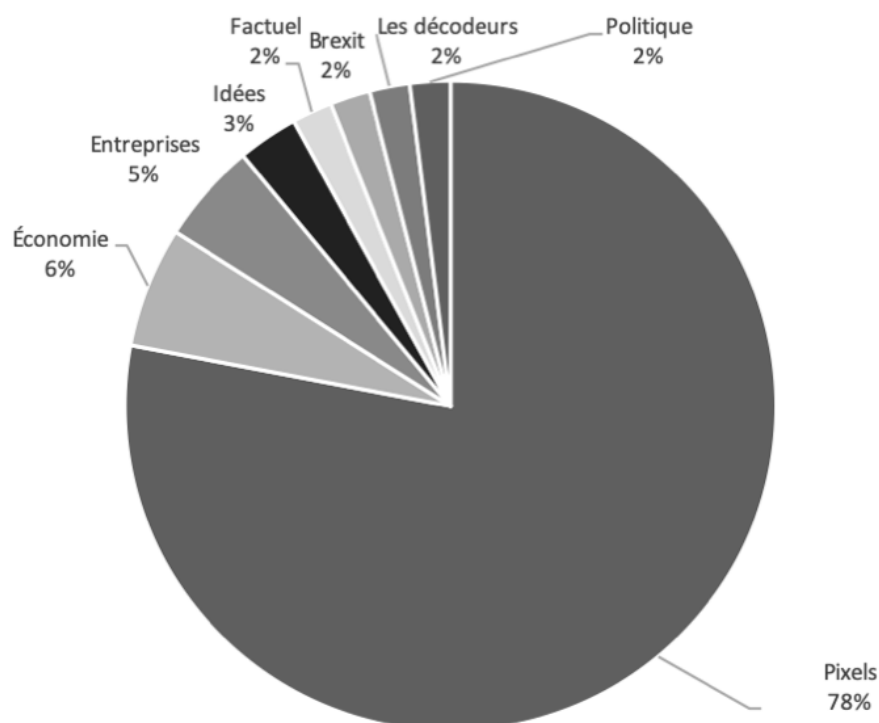
Graphique 1. Recherche Cambridge + Analytica



Europresse.

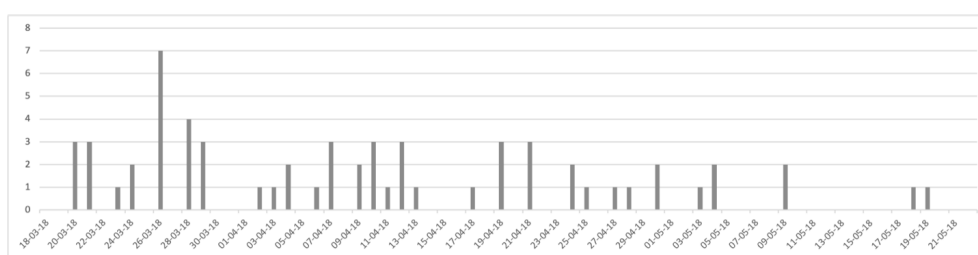
- 12 Les articles formant le corpus sont répartis dans différentes rubriques du journal ; celle qui regroupe le plus d'articles concernant l'événement se nomme Pixels (49 articles sur 62). « Pixels. Chroniques des (r)évolutions numériques » (source le monde.fr) est une sous-rubrique du journal qui appartient à la rubrique Actualités. Les autres rubriques regroupant le plus d'articles qui mentionnent l'événement sont Économie (4 articles) et Entreprises (3 articles), mais cela reste nettement inférieur à la rubrique Pixels. Le graphique 2 présente les pourcentages de la répartition des articles par rubrique.

Graphique 2. Rubriques des articles traitant du scandale CA. Élaboration propre



- 13 Du côté des auteurs, la plupart des articles sont signés (71 %), 16 % des articles sont signés par *Le Monde* ou par *Le Monde* et un consigné, à savoir l'agence France Presse et l'agence de presse Reuters. D'ailleurs, nous avons identifié au total 10 journalistes qui participent à la rédaction des articles seuls ou en collaboration avec d'autres rédacteurs, dont deux parmi l'ensemble des journalistes qui apparaissent dans la plupart des articles en tant qu'auteurs.
- 14 Du point de vue de la temporalité, la couverture de l'événement se répartit ainsi :

Graphique 3. Articles traitant de l'événement selon la date. Élaboration propre



- 15 Sur les 64 jours analysés, il y a 30 jours où le journal *Le Monde* parle de l'événement. La plupart des articles sont regroupés dans les premières semaines : 23 % d'articles sont publiés les 13 premiers jours de la couverture médiatique de l'événement, c'est-à-dire au moment du dévoilement médiatique du scandale (Thompson, 2001).
- 16 Ces premières informations montrent les caractéristiques énonciatives du corpus d'articles analysés : 1) il s'agit de 62 articles de presse dont la plupart sont signés par la rédaction ou par des journalistes (qui apparaissent à plusieurs reprises comme signataires), 2) la plupart des articles appartient à la rubrique *Pixels* du journal, une rubrique spécialisée dans les questions relatives au numérique, 3) même si la parution

des articles dans *Le Monde* s'étale dans le temps, les premières semaines concentrent la plupart des publications sur le scandale.

Les conséquences pour le modelé économique des plateformes du numérique

- 17 En vue du traitement textuel au moyen du logiciel Hyperbase⁹, les 62 articles (à savoir 39 378 occurrences) composant le corpus ont été nettoyés, transformés en TXT et structurés par date, par rubrique et par auteur (si renseigné).
- 18 Lors d'un premier traitement lexical des données au moyen de l'outil Hyperbase, nous constatons que parmi les formes les plus fréquentes structurant le récit (Brunet, 2011), il y a, d'une part, des acteurs impliqués dans le scandale CA : « Facebook », « Cambridge Analytica », « [M.] Zuckerberg » et, d'autre part, la fréquence des formes lexicales liées aux conséquences du scandale CA : « protection » [des données], [des données] « personnelles », [vie] « privée ».

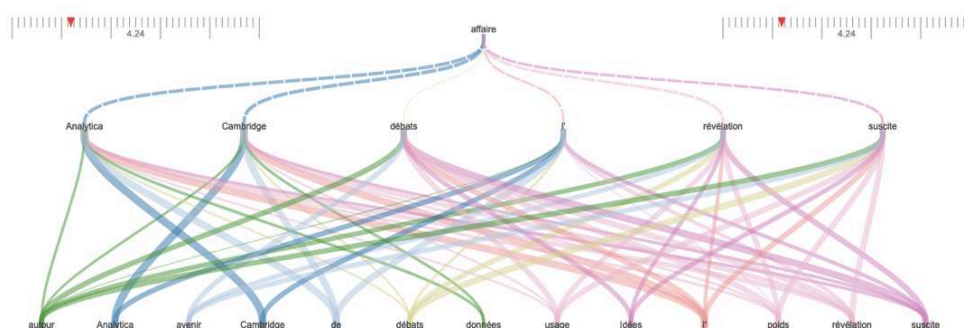
Tableau 1. Liste de fréquence des mots

Facebook	324
Données	237
Cambridge	146
Analytica	142
Entreprise	100
Zuckerberg	98
Utilisateurs	89
Personnelles	74
Affaire	51
Scandale	40
Protection	33
Privée	28

Hyperbase.

- 19 À première vue, nous pouvons constater que le traitement du scandale CA dans le journal *Le Monde* fait mention des questions liées à la vie privée et à la protection de données personnelles.
- 20 D'ailleurs, le calcul de cooccurrences¹⁰ montre que les deux nominations qui font référence à l'événement, « scandale » et « affaire », fonctionnent par association avec « Cambridge » et « Analytica ».

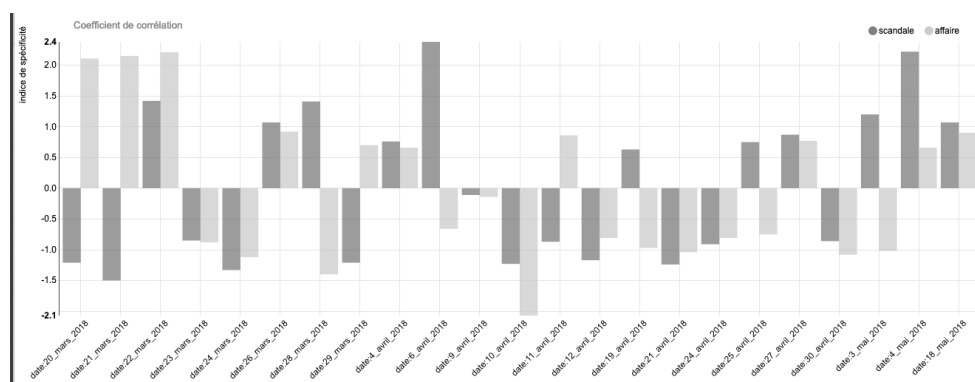
Graphique 4. Calcul de cooccurrences du mot « affaire »



Hyperbase.

- 21 Le mot « affaire » dans le corpus *Le Monde* concerne vraisemblablement les révélations liées à l'entreprise CA : ce qui suscite davantage des débats pendant les premiers jours du scandale. Voir l'indice de spécificité¹¹ par date :

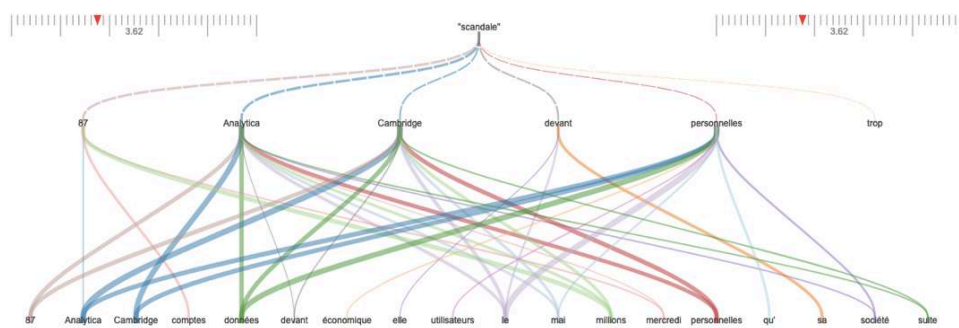
Graphique 5. Distribution des mots « scandale » et « affaire » en fréquence relative



Hyperbase.

- 22 Si la parution du mot « affaire » est surreprésentée les premiers jours, la parution du mot « scandale » est plus tardive et mise en rapport à « 87 » et « personnelles », ce qui fait référence au nombre des comptes « siphonnés » (87 millions). Autrement dit, si l'affaire CA suscite des débats les premiers jours, ce qui fait scandale, plus que les faits révélés, c'est le nombre de comptes compromis. Voir le calcul de cooccurrences du mot « scandale » :

Graphique 6. Calcul de cooccurrences du mot « scandale »



Hyperbase.

- 23 En revanche, le mot « Facebook » n'apparaît presque pas dans la nomination de l'événement en tant qu'« affaire » ou « scandale » (seulement 1'occurrence du segment scandale + Facebook). En d'autres termes, *Le Monde* thématise davantage un aspect de l'événement qui est composé de deux intrigues : 1) CA a utilisé des données, sans consentement, pour influencer, au moins, l'élection de Trump et 2) Facebook a permis à CA l'utilisation des données des abonnés et de leurs contacts sans consentement des usagers. Ainsi, les façons de nommer l'événement au sein du journal *Le Monde* thématisent davantage la première des intrigues.

- 24 Même si *Facebook* constitue l'un des mots structurants du récit, cela reste lié aux conséquences économiques dont l'entreprise « est victime » à la suite des révélations du scandale. On peut lire par exemple :

Malgré un mea culpa et la promesse de mesures correctives, le jeune patron du réseau social n'a pas calmé toutes les inquiétudes. La dégringolade du cours de Bourse a continué jeudi 22 mars. Au lendemain des quatre interviews accordées par le dirigeant à la presse américaine, le titre Facebook a reculé de 2,66 %, soit une baisse de presque 11 % depuis le 16 mars. Ou l'équivalent de 58,4 milliards de dollars (47,3 milliards d'euros) de capitalisation boursière partie en fumée [...]. À long terme, la succession de polémiques risque pourtant d'abîmer l'image de Facebook (« Affaire Cambridge Analytica : le business de Facebook résiste », 23 mars 2018).

- 25 Ce fragment textuel montre que les conséquences du scandale CA pour l'entreprise Facebook atteignent son image ainsi que son économie, aspect qui a été soulevé par les travaux d'Antonio Peruzzi et ses collègues (*op. cit.*).
- 26 En outre, le récit du scandale CA se configure dans une « dramaturgie de l'événement » (Barthélémy et Quéré, *op. cit.*) dans laquelle la figure des affectés prend la forme lexicale des « victimes », des « internautes » ou des « citoyens », ce qu'illustrent les exemples suivants :

Facebook va même finir par informer les 50 millions de victimes du siphonnage des données : une information que le réseau possède depuis fin 2015, mais qui n'avait pas été communiquée (« Facebook : les timides regrets de Mark Zuckerberg », 22 mars 2018).

The Guardian et le *New York Times* ont révélé que Facebook avait laissé les données de 87 millions d'utilisateurs se faire siphonner par Cambridge Analytica, une entreprise d'influence politique ayant joué un rôle dans l'élection de Donald Trump. Un scandale qui a fait resurgir les interrogations et les craintes sur la façon dont le plus grand réseau social au monde exploite les données personnelles des internautes. (« Facebook annonce une clarification de ses règles sur les données personnelles », 4 avril 2018).

« Certaines données des citoyens de l'UE sont-elles impliquées dans ce récent scandale ? », s'interroge la commissaire européenne à la justice, Vera Jourova, dans une lettre adressée à Sheryl Sandberg, la directrice financière du groupe [Facebook]. « Je regrette que les communiqués officiels de Facebook, y compris ceux du directeur général Mark Zuckerberg, n'aient pas apaisé mes craintes », poursuit-elle (« Le régulateur américain du commerce, la FTC, lance une enquête sur Facebook », 26 mars 2018).

- 27 Les articles issus du journal *Le Monde* mentionnent les conséquences du scandale CA davantage pour les internautes et pour les usagers de Facebook que pour les citoyens compris (au sens large) comme des individus qui appartiennent à une nation et qui ont des droits et des devoirs. Cela met en tension les limites du scandale CA, car les nominations « internautes » et « usagers » sont plus restreintes : la première est liée à un type d'outil (à savoir les internautes seraient des utilisateurs ou des utilisatrices d'Internet) ; la deuxième (usagers) correspond à un type de plateforme d'Internet, en l'occurrence les usagers seraient les personnes qui utilisent Facebook. Autrement dit, privilégier l'une ou l'autre nomination a des conséquences sur l'étendue du problème qui, suivant Manokha (*op. cit.*), dépasse le cadre restreint d'une plateforme numérique.
- 28 Par ailleurs, le 11 avril 2018, Zuckerberg est interpellé par le Sénat américain, devant lequel il reconnaît l'utilisation de données personnelles des abonnés de Facebook. L'arène du problème (Cefaï et Terzi, *op. cit.*) commence à se révéler et le scandale CA traverse la sphère médiatique et juridique. L'exemple suivant le montre :

Le patron de Facebook a tenu face au barrage de questions des parlementaires, portant tant sur le sujet des données personnelles que sur l'ingérence étrangère dans les élections ou les soupçons de biais politiques de sa plate-forme. [...] Il a également multiplié les actes de contrition, promettant de « changer de philosophie », multipliant les références aux « erreurs » faites dans la gestion du dossier Cambridge Analytica avant l'éclatement du scandale et présentant les mesures annoncées depuis plusieurs semaines comme autant de preuves de sa bonne volonté (« Facebook : sous pression des sénateurs américains, Mark Zuckerberg fait face », 11 avril 2018).

- 29 Alors que Zuckerberg reconnaît sa faute comme des « erreurs », présente ses excuses face au Sénat et promet un « changement de philosophie », les articles énoncent la méfiance face à ses promesses, tout en mettant en exergue le modèle économique de Facebook, ce qu'illustrent les exemples suivants :

C'est très discrètement que Facebook a annoncé mercredi 28 mars dans un communiqué qu'elle ne fournirait plus à ses annonceurs certaines données utilisées à des fins de ciblage publicitaire. [...]. Elle pourrait pourtant être lourde de conséquences. Le ciblage publicitaire, en effet, est au cœur du modèle de financement du réseau social, qui subit de plein fouet des critiques depuis la révélation de l'affaire Cambridge Analytica (« Ciblage publicitaire : Facebook va cesser de travailler avec des agrégateurs de données », 29 mars 2018).

Si Facebook est aujourd'hui un service gratuit pour les utilisateurs, c'est parce que ces derniers acceptent de lui confier des données personnelles, qui sont utilisées à des fins de ciblage publicitaire. Ce procédé est au cœur du modèle économique du réseau social. (« Facebook : cinq moments forts de l'audition de Mark Zuckerberg devant le Sénat américain », 11 avril 2018).

- 30 Ces fragments textuels montrent comment Facebook se présente comme un exemple du fonctionnement des entreprises du Net où se retrouvent en général la monétarisation et l'exploitation des formes de participation au centre de leur modèle

économique (Badouard, 2017 ; Cardon, 2015 ; Cardon et Casilli, 2015 ; Benabou et Rochfeld, 2015).

Entre responsabilités individuelles, responsabilités d'entreprise et mise en fonctionnement du RGPD

- 31 Si l'on observe le système actanciel du scandale, les articles discutent des responsabilités de la protection des données et de la vie privée des internautes. Nous remarquons que dans le corpus du journal *Le Monde*, cela fluctue entre des responsabilités d'entreprise (de la part de Facebook), des responsabilités individuelles (ce sont les propres usagers qui « s'exposent » au sein de la plateforme) et des responsabilités de la part des États (face à des lois non adaptées pour assurer la protection de la vie privée en régime numérique). Les exemples suivants le montrent :

La « principale responsabilité » de la compagnie est le respect de la vie privée de ses utilisateurs, répète-t-il. Toute entorse à ce principe est « un gros problème qui mérite une grande indignation ». « Je suis désolé de ce qui est arrivé », ajoute-t-il [Mark Zuckerberg] (« Facebook : les timides regrets de Mark Zuckerberg », 22 mars 2018).

Dans un autre domaine, le sénateur démocrate du Connecticut Richard Blumenthal a insisté sur le consentement des utilisateurs. Avec d'autres, il défend un *consent act*, une loi qui imposerait de recueillir l'accord des internautes avant d'utiliser leurs données à des fins publicitaires, ce qui n'existe pas aux États-Unis. M. Zuckerberg s'est dit « d'accord, généralement », avec cette idée. Mais « les détails sont importants », a-t-il prudemment ajouté, refusant le principe d'imposer l'*opt in* (l'assentiment préalable) des utilisateurs (« Facebook : sous pression des sénateurs américains, Mark Zuckerberg fait face », 11 avril 2018).

- 32 Dans ces deux fragments, nous constatons que l'attribution des responsabilités aux individus, compagnies ou États dépend de « la prise en charge énonciative » (Moirand et Reboul-Touré, *op. cit.*). Autrement dit, si pour Zuckerberg le responsable de la vie privée des usagers devrait être sa compagnie (Facebook), pour les sénateurs américains, ce sont les États, à travers des normes, qui devraient réguler ces questions. De plus, pour la rédaction, ce sont les pouvoirs publics qui doivent prendre parti pour faire face à des imprudences personnelles : « avoir laissé nos données personnelles sur Facebook ». L'extrait suivant en est un exemple :

Ce nouveau scandale montre toute la difficulté qu'a le réseau social à se réguler lui-même. Il est grand temps que les pouvoirs publics s'emparent du sujet pour protéger des données personnelles que nous avons imprudemment laissées à la merci des convoitises (« La coupable négligence de Facebook », 21 mars 2018).

- 33 Ce dernier fragment illustre les pôles de discussions autour de la vie privée en régime numérique. On observe, d'une part, ceux qui considèrent la marchandisation de traces laissées sur le Net comme la conséquence de gestes volontaires, une sorte d'auto-exploitation de la part des usagers des plateformes (comme le cas de Facebook), et d'autre part, ceux qui repèrent une sorte d'oppression face à des lois moins contraignantes à laquelle les citoyens en général seraient soumis. Par exemple, Byung-Chul Han (2016) souligne que si les actions sur le Net nourrissent des masses de données colossales, ce sont les usagers qui sont esclaves d'eux-mêmes, dans la mesure où ils s'exploitent volontairement et vivent dans l'illusion de la liberté d'expression (par exemple au moment de partager des publications sur les réseaux sociaux). Selon Nikos Smyrniaios (2017), l'extraction des données et le traçage omniprésent des

utilisateurs relèvent d'une question éminemment politique à laquelle les internautes peuvent difficilement échapper, car ils ne peuvent pas s'appuyer sur la réglementation en vigueur. Même si le récit médiatique ne porte pas sur la discussion de l'une de deux perspectives, il montre comment le scandale CA a mis en lumière la discussion sur la protection des données personnelles en régime numérique, une fois de plus¹² dans la scène juridique. Ainsi les articles pointent-ils les responsabilités d'ordre étatique, comme dans l'exemple suivant :

Pour aspirer autant de données, Cambridge Analytica a profité du fait qu'à l'époque, lorsqu'ils développaient une application à l'intérieur de Facebook, les développeurs pouvaient aspirer les données de leurs utilisateurs mais aussi de leurs amis. Ce n'est plus possible depuis avril 2015. La collecte de données à des fins de communication politique est encadrée en France, comme l'explique sur son site la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Il est ainsi illégal d'en aspirer sur les réseaux sociaux sans en informer au préalable les personnes concernées. Ces dernières doivent aussi pouvoir s'opposer à la collecte d'informations (« Le scandale Cambridge Analytica aurait-il pu se produire en France ? », 23 mars 2018).

34 Même si la discussion sur la légalité des actions de la part de Facebook est présente dans le récit, les complexités légales sont éclipsées par la mise en fonctionnement, le 25 mai 2018, du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Autrement dit, le RGPD viendrait combler ces questionnements, en unifiant à l'échelle européenne les lois afin que les entreprises informent leurs clients sur les usages des données. Pourtant, divers groupes¹³ dénoncent l'inefficacité d'un règlement qui n'aurait pas apporté de grands changements à des questions capitales comme « la gratuité des services » en échange des données, l'opacité des conditions d'utilisation, la complexification des dispositifs techniques ainsi que la sous-estimation des risques qui rendent difficilement applicable le consentement (Musiani, 2016). Plus grave encore, le consentement de l'utilisateur aurait permis de légitimer la collecte de données (Manokha, *op. cit.*). Suivant Francesca Musiani (*op. cit.*), seule une collecte transparente et réversible permettrait de contrer l'asymétrie des citoyens face aux entreprises, ce qui nécessite de prendre en compte l'usage des données, les rapports de force entre les acteurs et l'incorporation des tiers indirectement exposés à une violation de données. Ce dernier point est fondamental dans le cas qui nous concerne, car ce ne sont pas seulement les comptes des usagers de l'application qui ont été « absorbés », mais également ceux des contacts.

35 Par ailleurs, comme mentionné précédemment, le récit de l'événement CA oscille entre la scène juridique et une sphère plus personnelle. Par des témoignages et des modes d'emploi, les articles du corpus du journal *Le Monde* partagent des mécanismes de contournement face à la surveillance de la part des entreprises du numérique et relient l'appel à quitter Facebook, comme dans les extraits suivants :

La fondation Mozilla, qui édite le célèbre navigateur Internet, a lancé mardi 27 mars une extension téléchargeable gratuitement nommée Facebook Container. Celle-ci a pour vocation d'empêcher que Facebook ne collecte les données de navigation de ses utilisateurs hors du réseau social (« Une extension de Firefox pour limiter les informations collectées par Facebook », 28 mars 2018).

Pour protéger leurs données, certains ont appelé au boycott du réseau social, en utilisant le mot-clé #DeleteFacebook (« supprimez Facebook »). [...] Il est impossible d'utiliser Facebook sans lui fournir de données personnelles [...]. Portez une attention toute particulière à la sous-rubrique « Informations générales et coordonnées », où vous pouvez choisir qui voit votre adresse e-mail, et éventuellement supprimer votre adresse et numéro de téléphone (« Facebook :

comment paramétrer son compte pour protéger au mieux ses données », 26 mars 2018).

- 36 Ces exemples montrent la nécessité de combiner des capacités d'agir individuelles avec une législation adaptée à la protection de données personnelles (Musiani, *op. cit.*). Sur ce même aspect, nous observons que les façons de nommer les données fluctuent entre : informations personnelles, données privées, données personnelles et *data*, ce qui révèle d'une « instabilité nominative » (Calabrese, 2007) renforcée non pas par des formules explicatives du type *les données sont X*, mais plutôt par des exemples du traitement des données et du type de messages envoyés *après la récolte*. Les exemples suivants l'illustrent :

Dans le vocabulaire de Cambridge Analytica, un « univers » désigne un sous-groupe d'électeurs au profil similaire. Par exemple, les femmes actives préoccupées par la garde d'enfants – que Donald Trump a visées avec des spots de campagne montrant des enfants heureux. Aux électeurs noirs, relate Bloomberg, les équipes de Trump ont envoyé une petite animation façon South Park montrant Hillary Clinton qualifiant les membres de gangs de « super-prédateurs » lors d'un discours de 1996. « Hillary pense que les Afro-Américains sont des super-prédateurs », soulignait le texte. (« Quelle a été l'importance réelle de Cambridge Analytica dans la campagne de Trump? », 21 mars 2018).

En janvier 2017, M. Carroll [professeur d'université new-yorkais] demande donc à Cambridge Analytica de lui envoyer toutes les données qu'elle possède sur lui. Trois mois plus tard, il reçoit une réponse. Il y trouve notamment un tableau qui détaille ses préférences politiques : « Très peu probable qu'il soit républicain », note l'analyse ; « très probable » qu'il aille voter le jour de la présidentielle ; « l'économie » et « la santé » sont ses deux principales préoccupations, loin devant « les valeurs sociales traditionnelles » et la « dette nationale » (« Cambridge Analytica au cœur de la tempête politique, médiatique et judiciaire », 23 mars 2018).

- 37 Enfin, nous constatons également qu'il n'y a aucune mention de la forme reprise par le RGPD « données à caractère personnel », définie par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) comme toute information relative à une personne physique susceptible d'être identifiée, directement ou indirectement. Par exemple : un nom, une photo, une empreinte, une adresse postale, une adresse courriel, un numéro de téléphone, un numéro de sécurité sociale, un matricule interne, une adresse IP, un identifiant de connexion informatique, un enregistrement vocal. Peu importe que ces informations soient confidentielles ou publiques (source : cnil.fr). Cela est vraisemblablement dû au fait que la mise en place du règlement est postérieure à l'événement. Une nomination juridique des données n'est donc pas encore mise en place ni cristallisée comme choix nominatif dans la presse. Cela reste une hypothèse à vérifier dans des corpus comparatifs collectés avant et après la mise en fonctionnement du RGPD.

Conclusion

- 38 Dans le cadre de cette recherche, nous avons observé les caractéristiques symboliques et discursives du récit médiatique autour de l'événement CA dans un corpus de presse écrite française, afin d'identifier si la mise en visibilité médiatique du scandale CA rend visibles les questions liées à la surveillance numérique comprise comme un problème public émergent. Sur la base d'un corpus composé de 62 articles traitant de l'événement CA dans le journal *Le Monde*, nous concluons que, même si *Facebook* apparaît comme l'un des mots structurants du corpus, les articles thématisent

davantage le fait que CA a utilisé des données (pour influencer, au moins, l'élection de Trump) que le fait que Facebook a permis à CA l'utilisation des données des abonnés (et de leurs contacts). Tant l'étude de la matrice actancielle de l'événement (Boltanski, *op. cit.*) que celle de la prise en charge énonciative de la nomination (Moirand et Reboul-Touré, *op. cit.*) nous ont permis d'interroger la place des acteurs-causes-conséquences dans le récit du scandale CA et d'ainsi rendre compte des tensions autour des responsabilités face à la protection de la vie privée en régime numérique. Si pour Zuckerberg le responsable de la vie privée des usagers devrait être sa compagnie (Facebook), pour les sénateurs américains, ce sont les États, à travers des normes, qui devraient réguler ces questions. Ou encore, si pour Zuckerberg les faits ont été une « erreur », pour la jurisprudence anglaise, ils ont constitué la violation de la vie privée des utilisateurs. Cela est traversé par la rhétorique des responsabilités individuelles, en particulier liée à la surexposition dans les réseaux sociaux (notamment sur Facebook) qui éclipse la distinction entre données et traces. Les premières sont les publications mises en ligne par les usagers du réseau eux-mêmes qui, comme l'écrit Musiani (*op. cit.*), sont soumises aux conditions de confidentialité de chaque réseau (généralement très opaques pour l'utilisateur). À leur tour, les traces regroupent « les données recueillies automatiquement sous la forme de cookies ou de signaux de localisation » (*ibid.* : 18). Ce sont davantage les traces qui engagent une collecte *indolore*, car elles ne constituent pas des publications intentionnées, mais plutôt des empreintes d'usage numérique, raison pour laquelle la récolte de ce type de données reste difficilement perceptible par les internautes.

39 Du côté des personnes affectées par « le siphonnage », les données montrent une fluctuation dénomminative (Calabrese, 2007) entre « utilisateurs », « internautes » et « victimes » dans laquelle la figure des citoyens est quasi absente. Cela peut être dû aux difficultés de mesurer l'impact de la manipulation politique en ligne, ce qui entraîne des difficultés pour parler des effets de manipulation chez les électeurs. Sur ce même point, nous constatons que les articles ne remettent pas en question l'impact des messages publiés sur Facebook lors de l'élection de Trump aux États-Unis ; cela apparaît comme une conséquence non discutable, un aspect également soulevé par Richterich (*op. cit.*). Nous assistons à une cyberbole (Woolgar, 2002) ou représentation exagérée de l'influence que le traitement des données peut avoir dans la mobilisation des électeurs, ce qui n'est d'ailleurs pas nécessairement confirmé par des études empiriques (Baldwin-Philippi, 2019), mais dont le PDG de CA, Alexander Nix, se vante à plusieurs reprises¹⁴.

40 Bien que le scandale CA ne traite pas strictement de la façon dont Internet dans toutes ses formes participe à des pratiques plus classiques de faire une campagne électorale (utilisation de données sociodémographiques, de données issues de sondages d'opinion, de données retraçant les histoires de votes) (Theviot, 2019), il dévoile comment l'usage des données personnelles des internautes a rendu possible « un micro-ciblage électoral » au moyen des réseaux sociaux numériques : voir par exemple le cas des *dark posts* utilisés dans la campagne de Trump sur Facebook (Baldwin-Philippi, *op. cit.*). Encore, la nomination du scandale CA par l'intermédiaire des entreprises comme CA ou Facebook éclipse les nombreuses autres plateformes qui fonctionnent selon le même modèle économique¹⁵. Cependant, nous avons pu observer que la mise en visibilité médiatique de l'événement CA a rendu possible la discussion publique des conséquences d'une surveillance indiscriminée des traces, sans consentement et parfois

parfaitement légale (Smyrnaio, *op. cit.* ; Badouard, *op. cit.* ; Nitot, *op. cit.* ; Musiani, *op. cit.* ; Gautron et Monniaux, 2016 ; Benabou et Rochfeld, *op. cit.* ; Cardon et Casilli, *op. cit.* ; Fuchs, 2011 ; Mattelart, 2009). Ainsi les données analysées montrent-elles une problématique latente qui dépasse l'espace médiatique et numérique jusqu'à l'espace juridique ainsi que la sphère personnelle : la mise en exergue du modèle économique des plateformes numériques basé sur la surveillance constante, la récolte, la motorisation et l'utilisation des données personnelles à des fins commerciales ainsi que politiques.

- 41 Enfin, et face à la méfiance envers les promesses du PDG de Facebook et du RGPD comme la solution mettant fin à ce type de scandales, les internautes trouvent de nouvelles formes d'*empowerment* numérique, dont les articles du journal *Le Monde* se font l'écho. Cela se manifeste sous forme de téléchargement d'applications pour une recherche privée, par le paramétrage des comptes de réseaux sociaux ainsi que par des appels à quitter Facebook. Lesdits « internautes ou utilisateurs » deviennent des acteurs mobilisés, un aspect qui reste à étudier sur d'autres terrains, par exemple par l'enquête auprès d'associations ou de réseaux d'internautes engagés contre la surveillance en régime numérique.

BIBLIOGRAPHIE

ARQUEMBOURG, Jocelyne (2011), *L'événement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics*, Paris, Éditions des Archives contemporaines.

BADOUARD, Romain (2017), *Le désenchantement de l'internet. Désinformation, rumeur et propagande*, Limoges, FYP Éditions.

BALDWIN-PHILIPPI, Jessica (2019), « Data campaigning: Between empirics and assumptions », *Internet Policy Review*, 8(4), mise en ligne le 31 mars 2019. [En ligne]. <https://policyreview.info/articles/analysis/data-campaigning-between-empirics-and-assumptions>. Page consultée le 6 avril 2020.

BARTHÉLÉMY, Michel et Louis QUÉRÉ (1991), *La mesure des événements publics : structure des événements et formation de la conscience publique*, rapport polycopié, Paris, ATP CNRS Communication et société. [En ligne]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00542618/document>. Page consultée le 6 avril 2020.

BENABOU, Valérie-Laure et Judith ROCHFELD (2015), *À qui profite le clic : le partage de la valeur à l'ère numérique*, Paris, Odile Jacob.

BOLTANSKI, Luc (1990), *L'Amour et la Justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié.

BOLTANSKI, Luc, Élisabeth CLAVIERE, Nicolas OFFENSTADT et Stéphane VAN DAMME (2007), *Affaires, scandales et grandes causes : de Socrate à Pinochet*, Paris, Stock.

BOREL, Simon (2016), « Le panoptisme horizontal ou le panoptique inversé », *Terminal*, 10(1), mis en ligne le 15 octobre 2016. [En ligne]. <https://journals.openedition.org/ticetsociete/2029#quotation>. Page consultée le 6 avril 2020.

BRUNET, Étienne (2011), *Ce qui compte. Méthodes statistiques*, Paris, Honoré Champion.

BRUNET, Étienne (2012), « Nouveau traitement des cooccurrences dans Hyperbase », *Corpus*, 11, mis en ligne le 18 juin 2013. [En ligne]. <https://journals.openedition.org/corpus/2275>. Page consultée le 6 avril 2020.

CALABRESE, Laura (2007), « Quel(s) objet(s) de discours se dissimule(nt) sous la dénomination *le voile* ? », dans Georgeta CISLARU, Olivia GUÉRIN, Katia MORIM, Émilie NÉE, Thierry PAGNIER et Marie VENIARD (dir.), *L'acte de nommer*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 135-148.

CALABRESE, Laura (2013), *L'événement en discours. Presse et mémoire sociale*, Paris, L'Harmattan.

CALABRESE, Laura (2015), « Reformulation et non-reformulation du mot islamophobie. Une analyse des dynamiques de la nomination dans les commentaires des lecteurs », *Langue française*, 4(188) : 91-104.

CALABRESE, Laura (2018), « Faut-il dire migrant ou réfugié ? Débat lexico-sémantique autour d'un problème public », *Langages*, 210(2) : 105-124.

CARDON, Dominique (2015), *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, Paris, Éditions du Seuil.

CARDON, Dominique et Antonio CASILLI (2015), *Qu'est-ce que le Digital Labor ?*, Bry-sur-Marne, INA Éditions.

CEFAÏ, Daniel (2016),

CEFAÏ, Daniel et Cédric TERZI (2012), *L'expérience des problèmes publics. Perspectives pragmatistes*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

CHAMPAGNE, Patrick (2000), « L'événement comme enjeu », *Réseaux*, 18(100) : 403-426.

DE BLIC, Damien et Cyril LEMIEUX (2005), « Le scandale comme épreuve : éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, 71(3) : 9-38.

DEWEY, John (2010/1927), *Le public et ses problèmes*, Paris, Éditions Folio.

FOUCAULT, Michel (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.

FUCHS, Christian (2011), *Social Media; A Critical Introduction*, Londres, Sage Publications.

FUCHS, Christian (2012), « The political economy of privacy on Facebook », *Television & New Media*, 13(2): 139-159.

GAUTRON, Virginie et David MONNIAUX (2016), « De la surveillance secrète à la prédiction des risques : les dérives du fichage dans le champ de la lutte contre le terrorisme », *Archives de politique criminelle*, 38(1) : 123-135.

GONZÁLEZ, Felipe, Yihan YU, Andrea FIGUEROA, Claudia LÓPEZ et Cecilia ARAGON (2019), « Global reactions to the Cambridge Analytica Scandal: A cross-language social media study », *Companion Proceedings of The 2019 World Wide Web Conference (WWW '19)*, Association for Computing Machinery, New York, p. 799-806.

GUARESI, Magali (2019), « La logométrie en histoire : une herméneutique numérique. Explorations d'un corpus de professions de foi électorales de député.e.s », *Digital Studies*, 9(1) : 1-15.

- HAN, Byung-Chul (2016), *La société de transparence*, Paris, Presses universitaires de France.
- KRIEG-PLANQUE, Alice (2009), « À propos des “noms propres d’événement” », *Les Carnets du Cediscor*, 11, mis en ligne le 1^{er} mars 2011. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/cediscor/75>. Page consultée le 6 avril 2020.
- KRIEG-PLANQUE, Alice (2012), *Analyser les discours institutionnels*, Paris, A. Colin.
- LEMIEUX, Cyril (2007), « À quoi sert l’analyse des controverses ? », *Mil neuf cent. Revue d’histoire intellectuelle*, 25(1) : 191-212.
- LAPAIRE, Jean-Rémi (2018), « Why content matters. Zuckerberg, Vox Media and the Cambridge Analytica data leak », *ANTARES : Letras e Humanidades*, 10(20) : 88-110.
- LYON, David (2008), « Le 11 septembre, la “guerre au terrorisme” et la surveillance généralisée », dans Bigo DIDIER (dir.), *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l’épreuve de l’antiterrorisme*, Paris, La Découverte, p. 90-103.
- LYON, David (2015), « The Snowden stakes: Challenges for understanding surveillance today », *Surveillance & Society*, 13(2) : 139-152.
- LYON, David (2018), *The Culture of Surveillance: Watching as a Way of Life*, Londres, Polity Press.
- LYON, David et Zygmunt BAUMAN (2013), *Liquid Surveillance : A Conversation*, Cambridge, Polity Press.
- MAYAFFRE, Damon (2012), *Nicolas Sarkozy. Mesure et démesure du discours (2007-2012)*, Paris, Presses de Sciences Po.
- MANOKHA, Ivan (2018), « Le scandale Cambridge Analytica contextualisé : le capital de plateforme, la surveillance et les données comme nouvelle “marchandise fictive” », *Cultures & Conflits*, 109, mise en ligne le 20 juillet. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-cultures-et-conflits-2018-1-page-39.htm>. Page consultée le 6 avril 2020.
- MATTELART, Armand (2009), *Un mundo vigilado*, Barcelona, Paidós.
- MOIRAND, Sophie (2007), *Les discours de la presse quotidienne*, Paris, Presses universitaires de France.
- MOIRAND, Sophie et Sandrine REBOUL-TOURÉ (2015), « Nommer les événements à l’épreuve des mots et de la construction du discours », *Langue française*, 188(4) : 105-120.
- MORTUREUX, Marie-Françoise (1993), « Paradigmes désignationnel », *Semen*, 8 : 123-141.
- MUSIANI, Francesca (2016), *Internet et vie privée*, Paris, Éditions Uppr.
- NÉE, Émilie (2017), *Méthodes et outils informatiques pour l’analyse des discours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- NEVEU, Érik (2015), *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin.
- NEVEU, Érik et Louis QUÉRÉ (1996), « Présentation », *Réseaux*, 14(76) : 5-7.
- NITOT, Tristan (2016), *Surveillance://, Les libertés au défi du numérique : comprendre et agir*, Caen, C&F Éditions.
- PERUZZI, Antonio, Fabiana ZOLLO, Walter QUATTROCICCHI et Antonio SCALA (2018), « How news may aspect markets’ complex structure: The case of Cambridge Analytica », *Entropy*, 20(10), 765 : 1-12.
- QUÉRÉ, Louis (2006), « Entre fait et sens, la dualité de l’événement », *Réseaux*, 139(5) : 183-218.

- RICHTERICH, Annika (2018), « How data-driven research fuelled the Cambridge Analytica controversy », *Partecipazione e conflitto*, 11(2) : 528-543.
- RICŒUR, Paul (1983), *Temps et récit I : L'intrigue et le récit historique*, Paris, Éditions du Seuil.
- SMYRNAIOS, Nikos (2017), *Les GAFAM contre l'internet : une économie politique du numérique*, Bry-sur-Marne, INA Éditions.
- THEVIOT, Anaïs (2019), *Big data électoral. Dis-moi qui tu es, je te dirai pour qui voter*, Lormont, Le Bord de l'eau.
- THOMPSON, John (2001), *El escándalo político. Poder y visibilidad en la era de los medios de comunicación*, Barcelona, Paidós.
- THOMPSON, John (2005), « La nouvelle visibilité », *Réseaux*, 129-130(1) : 59-87.
- VAN DIJCK, José (2014), « Datafication, dataism and dataveillance: Big Data between scientific paradigm and ideology », *Surveillance & Society*, 12(2): 197-208.
- VANNI, Laurent et Adiel MITTMANN (2016), « Cooccurrences spécifiques et représentations graphiques, le nouveau "Thème" d'Hyperbase », *JADT 2016 - Statistical Analysis of Textual Data*, Nice, France, p. 295-305.
- VENIARD, Marie (2013), *La nomination des événements dans la presse*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- VOIROL, Olivier (2005), « Présentation. Visibilité et invisibilité : une introduction », *Réseaux*, 129-130(1) : 9-36.
- WOOLGAR, Steve (2002), *Virtual Society? Technology, Cyberbole, Reality*, New York, Oxford University Press.
- ZUBOFF, Shoshana (2019), *The Age of Surveillance Capitalism: The Fight for a Human Future at the New Frontier of Power*, New York, Public Affairs.

NOTES

1. Olivier Voirol souligne qu'« une sociologie de l'invisible adopte donc une posture épistémologique consistant à détourner le regard des aspects les plus manifestes et à prendre une multiplicité de perspectives pour observer ce que, d'emblée, nous ne voyons pas » (2005 : 29).
2. González et ses collaborateurs (2019) montrent, d'un point de vue comparatif, la façon dont les usagers parlant différentes langues (anglais et espagnol) réagissent sur Twitter aux atteintes à la confidentialité des données à la suite du scandale CA. Peruzzi et ses collègues (2018), eux, se sont intéressés à l'impact économique du scandale CA non seulement pour Facebook, mais aussi dans un contexte plus large du marché boursier.
3. Selon Cefai et Terzi (2012), il y aurait différentes scènes de parution d'un problème public, des scènes journalistiques, scientifiques, judiciaires et politiques ; cette constellation de scènes conformerait l'arène publique d'un problème donné (Cefai, 2016).
4. CA était une filiale parmi d'autres de l'entreprise Strategic Communication Laboratories (SCL Group) encore en fonctionnement.
5. Les données conduisent tout ce que nous faisons (traduction de l'auteur).

6. Cette information était publique depuis la fin 2015, lorsque le même journal, *The Guardian*, avait publié un article exposant l'origine « douteuse » des données utilisées par la société pour ses campagnes.
7. Le choix du journal est intentionnel, nous avons voulu observer un journal de forte audience. D'après l'enquête ONE, *Le Monde* est le journal de presse nationale avec le plus d'audience en 2017. Source : acpm.fr.
8. Un nouveau pic d'articles traitant du sujet correspond à la condamnation de Facebook à payer une amende dite « historique » de 5 milliards de dollars pour divers manquements à la protection des données personnelles. Source : <https://www.nytimes.com/2019/07/12/technology/facebook-ftc-fine.html>.
9. Logiciel documentaire et statistique pour l'exploration des textes. Source : <http://hyperbase.unice.fr>. Voir également les travaux de Brunet (2011, 2012), Mayaffre (2012), Née (2017), Guaresi (2019).
10. Le calcul de cooccurrences permet d'établir les relations, principalement sémantiques, que les mots ont entre eux. Le calcul est fait en rapport à la taille du corpus, à la taille du texte, à la fréquence du mot dans le corpus et à la fréquence du mot dans le texte. Voir Vanni et Mittman (2016) ainsi que Brunet (2011, 2012).
11. Le calcul de spécificités « opère une comparaison entre la totalité du corpus et l'ensemble des contextes contenant le pôle étudié afin de dégager les mots qui y sont sur-employés ou, à l'inverse, sous-employés » (Née, *op. cit.* : 114), ce qui est calculé par rapport au nombre d'occurrences du corpus, au nombre d'occurrences dans la partie, à la fréquence de chaque forme dans le corpus et à la fréquence de chaque forme dans la partie. Voir Brunet (2011, 2012) et Née (*ibid.*).
12. Une première parution du scandale CA dans la scène juridique est liée au traitement des données personnelles lors de l'audition de Zuckerberg au Sénat.
13. Voir par exemple : le Conseil national du numérique (CNNum), la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), exegetes.eu.org, un groupe d'action juridique et contentieuse commun entre French Data Network (FDN), la Quadrature du Net (association de défense des droits et libertés des citoyens sur Internet) et la Fédération des fournisseurs d'accès à Internet associatifs (Fédération FDI).
14. Voir par exemple la conférence d'Alexander Nix « The Power of Big Data and Psychographics » au Sommet de Concordia 2016 où il explique, entre autres, comment le candidat républicain Ted Cruz est passé de 6 % à 36 % d'intentions de vote grâce à des campagnes ciblées par CA selon les profils des citoyens au moyen des outils d'analyse des données du *big data*.
15. Comme le cas d'Emerdata, une filiale de SCL Group, comme l'était CA. Cette entreprise a été créée après la fermeture de CA et est actuellement composée entre autres d'anciens employés de CA.

RÉSUMÉS

Le « scandale » Cambridge Analytica aura permis de rendre visibles les mécanismes et les conséquences de la collecte de données personnelles, à savoir le ciblage non seulement publicitaire mais aussi politique, consistant à exposer l'internaute à des messages politiques personnalisés en temps de campagne électorale. L'auteure se demande si la mise en lumière du

scandale aurait contribué à la discussion, dans la scène médiatique, des questions liées à la surveillance des données personnelles en rapport au modèle économique des entreprises du Net. Elle a étudié la publicisation de l'événement à travers un corpus de 62 articles du journal *Le Monde* selon des approches pragmatiste et discursive.

The Cambridge Analytica “scandal” made the mechanisms and consequences of personal data collection visible. We now know that Internet users can be targeted not only for advertising but also for political purposes, by exposing them to personalized political messages during election periods. The author asks if the revelations fueled a discussion, in the media, of personal data surveillance and the economic model of GAFAs. Using pragmatist and discursive approaches, the author examines how the event was reported based on a corpus of 62 articles published in *Le Monde*.

El “escándalo” Cambridge Analytica habría permitido hacer visible los mecanismos y consecuencias de la recopilación de los datos personales, es decir, la selección no solamente publicitaria sino también política, que consiste en exponer al internauta a mensajes políticos personalizados durante la campaña electoral. La autora se cuestiona sobre la puesta en relieve del escándalo, el cual habría contribuido en la discusión, en el ámbito mediático, sobre las preguntas relacionadas con la vigilancia de los datos personales en relación con el modelo económico de las empresas de Red (Net). Dicha autora ha estudiado la publicidad del evento mediante un corpus de 62 artículos del periódico *Le Monde* a partir de enfoques pragmatista y discursivo.

INDEX

Mots-clés : surveillance, données personnelles, ciblage, Cambridge Analytica, publicisation

Keywords : surveillance, personal data collection, targeting, Cambridge Analytica, mediatization

Palabras claves : vigilancia, datos personales, focalización, Cambridge Analytica, publicidad

AUTEUR

CAMILA PÉREZ LAGOS

Camila Pérez Lagos est Maîtresse de conférences et membre de l'Équipe de recherche Mutations numériques, Usages et Médiatisations (MUTANUM), Université Catholique de l'Ouest-Campus Laval. Courriel : c.perez-lagos@ucolaval.net

La publicisation des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation dans la presse nationale étatsunienne

Estera Badau

- 1 Ces dernières années, l'antibiorésistance¹ (la résistance des bactéries aux antibiotiques) est devenue l'un des problèmes de santé les plus « inquiétants » à l'échelle mondiale. La nécessité de mesures d'encadrement et de solutions a été soulignée par le plan international lancé en 2015, auquel participent trois agences sanitaires internationales : l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation mondiale de la santé animale et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OMS, 2015).
- 2 Depuis 2016, cet appel des acteurs sanitaires a été suivi par une mise à l'ordre du jour du sujet dans les rencontres des leaders politiques internationaux (G7, G20, Assemblée générale de l'ONU). Si le problème de la résistance bactérienne est depuis longtemps connu dans le domaine scientifique, c'est-à-dire bien avant la commercialisation des premiers antibiotiques au début des années 1950 (Levy, 1992), on assiste aujourd'hui à une phase de reconnaissance politique du problème. De plus, l'engagement politique international (G7, 2016) mettant en évidence la nécessité d'une approche « One Health² » pour la mise en place de solutions pérennes, a entériné la reconnaissance politique des liens entre la santé humaine et animale, l'environnement et l'alimentation. Cependant, la prise de conscience et la reconnaissance de liens entre la pluralité des domaines que ce problème concerne n'ont pas eu lieu au même moment dans les pays qui sont considérés aujourd'hui comme les leaders de l'antibiorésistance.
- 3 Le présent travail s'attache à l'étude de la publicisation des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation aux États-Unis où en 2015 un plan national de lutte contre la résistance aux antibiotiques a été décidé et publié. Il s'agit en effet d'une première mise à l'ordre du jour du problème aboutissant à un plan gouvernemental qui conçoit l'encadrement de l'antibiorésistance sous l'approche dite « One Health ». En

effet, l'une des particularités du plan est la reconnaissance par le gouvernement des liens qui se tissent entre l'antibiorésistance et l'alimentation. Pour comprendre l'émergence de cette approche et la mise en visibilité de sa nécessité, il faut remonter plus d'un demi-siècle en arrière et rendre compte de la manière par laquelle la prise de conscience des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation a pris la forme d'un débat public lié à l'utilisation d'antibiotiques dans l'élevage. Dans ce contexte particulier, on a alors assisté à une forte mobilisation des organisations non gouvernementales (ONG) ainsi qu'à la constitution d'un public potentiel « entrepreneur de cause et porteur³ » du problème sur une pluralité de scènes publiques, ce qui a favorisé à la fois la mise en visibilité du problème ainsi que le développement et la mise en œuvre de solutions. Cette étude s'inscrit ainsi dans une réflexion pragmatiste de constitution des problèmes publics et s'enrichit des outils issus de l'analyse de discours.

D'une « situation problématique » à la constitution d'un « public » et aux « désignations publiques »

- 4 Les travaux de John Dewey, l'un des fondateurs de la pensée pragmatiste, ont mis en évidence des notions fondamentales concernant la constitution des « publics » à partir de l'apparition des « situations problématiques » ainsi que la participation des publics à la vie politique dans les États démocratiques, tout en soulignant l'importance de l'existence des publics actifs pour que la démocratie puisse se développer. Un aspect important de l'ouvrage *Le public et ses problèmes* tient au fait que sa publication en 1927 vient comme réponse à la sortie, en 1925, du *Phantom public* de Walter Lippmann. Si pour Lippmann le public se caractérise par un état de latence et d'ignorance, à défaut de moyens de s'emparer de la complexité des questions concernant sa propre gouvernance, Dewey montre que la prise de conscience des conséquences des activités humaines, lorsqu'elles dépassent le cadre des personnes directement engagées dans ces activités, entraîne des mobilisations autour d'une cause commune. Ainsi un public est-il constitué par

l'ensemble de tous ceux qui sont tellement affectés par les conséquences indirectes des transactions qu'il est jugé nécessaire de veiller systématiquement à ces conséquences. Comme ceux qui sont indirectement affectés ne sont pas des participants directs à la transaction en question, il est nécessaire que certaines personnes soient distinguées pour les représenter et pour veiller à ce que leurs intérêts soient conservés et protégés (Dewey, 2005/1927 : 95).

- 5 Pour Dewey, « un public » se constitue au nom d'une cause commune, d'un objet d'intérêt général afin de s'assurer que les conséquences évaluées comme « positives » soient encouragées et que celles qui sont évaluées comme « négatives » soient empêchées ou délimitées. Cette prise de conscience de conséquences des activités humaines se traduit par le surgissement d'une situation qui pose un problème. Comme Daniel Cefaï l'explique en s'appuyant sur les travaux de Dewey, de Bentley et de Follet, une *situation problématique* se caractérise par le fait que « la totalité intégrée que formaient les transactions de l'organisme et son environnement connaît une crise » (2016 : 27). Autrement dit, si la motivation qui mobilise des personnes est représentée par une cause commune, le processus de constitution d'un public est déclenché par la prise de conscience des conséquences des activités humaines. Ces conséquences, subies par des personnes qui ne sont pas directement impliquées dans l'accomplissement des activités en cause, se traduisent par l'apparition d'un trouble dans un ordre de choses

(Cefaï, *ibid.*), ou encore plus spécifiquement, par l'émergence d'une situation qui perturbe la vie courante. Comme Dewey le note (*op. cit.* : 118), cette situation requiert un travail de mise en ordre des éléments qui la composent et notamment un travail de restitution des liens de cause à effet. Ce travail se traduit par des enquêtes menées par le public.

- 6 Suivant le sociologue Joseph Gusfield, le processus de définition d'un problème public, de ses causes et de ses solutions est également un processus de mise en visibilité par lequel un public se mobilise et se constitue autour d'une cause commune, en vue de définir une situation problématique, les causes l'ayant entraînée et les solutions à mettre en place en vue de sa résolution. En effet, dans son premier ouvrage consacré au problème de l'alcool aux États-Unis, Gusfield, héritier de l'école de Chicago, montre que les problèmes publics sont des processus à trois dimensions : la première — la propriété du problème — désigne le travail d'appropriation du problème par les acteurs qui revendiquent la légitimité de définir et de nommer le problème ; la deuxième — la responsabilité causale — concerne le travail de définition des causes à l'origine du problème ; la troisième — la responsabilité politique — concerne notamment la désignation des acteurs tenus responsables d'apporter une solution au problème (Gusfield, 1981 : 13-14).

- 7 Porteur de l'approche pragmatiste en France, Cefaï montre que la « carrière » d'un problème public passe par plusieurs étapes : la première est celle où le problème est défini, des protagonistes sont désignés, les enjeux sont déterminés et des discours sont adressés aux pouvoirs publics. La deuxième étape est celle dans laquelle le problème acquiert une reconnaissance de la part des pouvoirs publics. La troisième est celle de leur intervention et la quatrième, celle dans laquelle un programme d'action se met en place. Au cours de ces étapes, le problème peut être porté sur plusieurs scènes publiques, qui forment l'arène du problème en cause (Cefaï, 1996 : 57-59). Comme les recherches de Jocelyne Arquembourg le montrent, les médias sont l'une de ces scènes où le problème se configure. Les discours de la presse écrite constituent une « scène d'apparition, où s'impriment des instantanés successifs de la configuration d'un problème social, où se donnent à voir et à entendre les acteurs qui y ont accès et les discours qui font autorité » (Arquembourg, 2016a : 31). Par la suite, cette scène de configuration des problèmes publics donne aussi à voir les diverses « désignations publiques » (*ibid.*) et les définitions qui accompagnent un problème au long des étapes de sa carrière publique, en participant également à leur mise en visibilité et à leur figement. Neveu souligne aussi l'importance des médias dans le processus de constitution et de publicisation de problèmes publics : « [...] la cause la plus admirablement mise en récit et justifiée par des entrepreneurs efficaces restera confidentielle si elle n'est pas débattue dans l'espace public, dans les institutions et les lieux destinés à organiser le débat social. Les médias [...] jouent ici un rôle central » (*op. cit.* : 155), sans oublier l'impact des dimensions liées à leur fonctionnement interne.

- 8 La « visibilité publique » des mouvements d'action collective a été également interrogée dans les travaux d'Olivier Voirol. Qu'il s'agisse des ressources d'un public porteur d'une cause pour accéder aux moyens de médiatisation ou bien de logiques internes de fonctionnement des médias, ses travaux soulignent que « c'est bien la visibilité médiatisée qui rend possible l'émergence d'une scène du visible accessible à des individus isolés, inscrits dans leurs univers particuliers » (2005 : 99).

- 9 Ainsi, si les problèmes publics sont « des enjeux de définition et de maîtrise de situations problématiques, et donc des enjeux de controverses et d'affrontements entre acteurs collectifs dans des arènes publiques » (Cefaï, 1996 : 52), leur médiatisation permet de repérer, au travers des « instants discursifs » (Moirand, 2007) lors des événements (Arquembourg, 2011) ayant impacté la trajectoire de constitution du problème, les étapes de publicisation du problème et de la constitution d'un public. Dans notre cas, l'étude du corpus constitué nous a permis de constater que la mise en visibilité de l'impact de l'antibiorésistance sur l'alimentation émerge dans la presse nationale aux États-Unis sous la forme d'un débat concernant l'utilisation des antibiotiques dans la production des animaux. La médiatisation du débat participe à la fois à la mise en visibilité et à la publicisation des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation, et s'actualise autour de six moments principaux pendant lesquels une pluralité d'acteurs concernés par l'usage d'antibiotiques dans l'élevage se dispute la propriété, la responsabilité causale et la responsabilité politique des conséquences de ces usages. La médiatisation rend également visibles les désignations du problème, de ses causes et de ses solutions, lors des affrontements qui émergent entre les acteurs à plusieurs moments. Aussi ces moments font-ils apparaître le processus de constitution d'un public des ONG et des associations de consommateurs qui s'unissent et portent le problème afin de lui trouver des solutions.
- 10 Nous proposons ainsi d'articuler ces réflexions issues de l'approche pragmatiste de constitution des problèmes publics avec une approche discursive de la nomination (Siblot, 2001), qui nous permet d'analyser les définitions et les désignations du problème ainsi que les solutions formulées par les acteurs qui se sont impliqués dans le débat sur l'utilisation des antibiotiques dans l'élevage des animaux. L'approche sémantique de la nomination, acte qui dans les travaux de Paul Siblot, repris par Sonia Branca-Rosoff, « sert moins à désigner des fragments de réalité qu'à les sémiotiser en fonction de l'expérience sociale des locuteurs » (2007 : 14), nous permet d'étudier les « désignations publiques » (Arquembourg, 2016b) d'une « situation problématique » (Dewey, 1927) lors du processus par lequel la médiatisation participe à la visibilité dans l'espace public à la fois des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation ainsi que de la constitution d'un public des ONG.

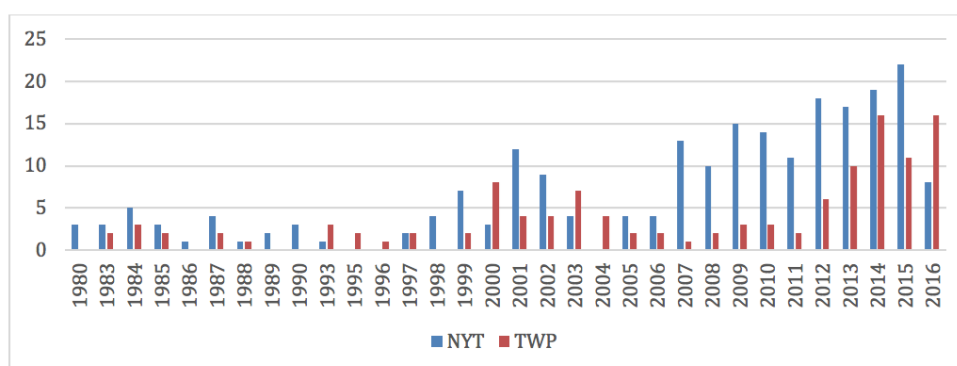
Présentation du corpus d'analyse

- 11 Le corpus sur lequel porte l'analyse est constitué d'articles publiés dans la presse écrite étatsunienne et concerne deux titres de référence de la presse nationale quotidienne et d'orientation politique différente⁴, *The New York Times* et *The Washington Post*, entre 1984 et 2016. En effet, les discours de la presse écrite représentent l'un des terrains d'étude possibles pour retracer les étapes de constitution et de publicisation d'un problème ainsi que pour analyser les dénominations et les désignations qui émergent et circulent dans l'espace public. Si la question de la résistance aux antibiotiques apparaît dans les discours de la presse nationale américaine autour de l'année 1956, la médiatisation des premières inquiétudes quant à l'impact des usages agricoles d'antibiotiques sur la santé humaine débute une dizaine d'années plus tard, avec la première reconnaissance publique des effets néfastes de l'utilisation des antibiotiques comme facteurs de croissance dans l'élevage (Swann, 1969). Pour analyser la mise en visibilité des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation, nous avons constitué un corpus qui va de

1984 à 2016. Le choix de ces bornes temporelles est justifié par deux événements qui ont joué un rôle important dans le processus de publicisation du sujet étudié. Le premier est la publication en 1984 de la première étude scientifique qui démontre les liens entre les usages agricoles des antibiotiques et les risques de contamination par la chaîne alimentaire. Le deuxième correspond à la mise en place d'une solution par les pouvoirs publics. Il s'agit d'une politique réglementant les usages des antibiotiques dans l'élevage, notamment leur interdiction en tant que promoteurs de croissance.

- 12 Les médias sont l'une des scènes de publicisation des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation. Relais des discours scientifiques mais aussi des ONG, les articles donnent la possibilité de retracer les discours des acteurs qui ont joué un rôle important dans la prise de conscience du problème et la recherche des solutions. Au travers de procédés tels que les citations, les reformulations et les paraphrases, les discours de la presse écrite permettent également d'étudier l'apparition des désignations et des formules, leurs processus de figement et de constitution du sens ainsi que leur fonctionnement discursif à un moment donné. Comme nous l'avons déjà souligné, en plus d'être l'une des scènes de publicisation, les médias participent à la constitution d'un problème public et à l'émergence de nouveaux concepts : les choix et les modalités de médiatiser un sujet dans une perspective ou une autre représentent également une prise de position dans le débat et la recherche des solutions, tout autant que le fait d'accorder de la place à différents acteurs.
- 13 Le corpus a été constitué à partir de plusieurs mots-clés utilisés en conjonction : *antibiotics* et *farming*, *antibiotic resistance*, *salmonella* et *antibiotics*, *salmonella* et *resistant*. Il s'agit donc d'une sélection d'articles concernant les usages d'antibiotiques dans l'élevage. Le nombre d'articles retenus pour l'analyse est de 273 articles publiés dans *The New York Times* et 155 articles publiés dans *The Washington Post* (voir la figure 1 ci-dessous pour une distribution des articles par année). L'étude du corpus nous a permis de repérer plusieurs moments significatifs de médiatisation qui représentent des « instants discursifs » (Moirand, 2007) pendant lesquels un « public » (Dewey, 1927) s'est constitué à partir de la situation problématique : la prise de conscience des conséquences de l'usage d'antibiotiques comme promoteurs de croissance dans l'élevage des animaux. Si les premières mises en visibilité du sujet étudié prennent forme dans des dénonciations scientifiques, leur médiatisation permet d'observer la constitution d'un public qui se mobilise et dont les actions se concrétisent dans des demandes d'abord adressées aux pouvoirs publics et, plus tard, aux acteurs de l'industrie agroalimentaire. Si ces formes de mise en visibilité accompagnent et font évoluer le débat sur l'utilisation des antibiotiques en élevage jusqu'à la mise en place d'une réglementation, le présent travail est une étude diachronique. Plus précisément, il s'attache à l'analyse ponctuelle des désignations sous lesquelles les liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation sont rendus visibles au cours de ces six moments.

Tableau 1. Distribution des articles par année et par journal



The New York Times (NYT) et *The Washington Post* (TWP) entre 1980 et 2016.

Événement et mobilisation publique

- 14 Le premier événement ayant fait l'objet d'une mobilisation publique date de 1983. Il s'agit d'un épisode de contamination par la bactérie *Salmonella Newport* qui touche quatre États américains. La bactérie responsable de la contamination s'avère résistante à plusieurs antibiotiques (pénicilline, tétracycline, ampicilline, carbénicilline). L'événement retient l'attention des médias un an plus tard à l'occasion de la publication de l'étude scientifique (Holmberg *et al.*, 1984) qui retrace la source de contamination dans un élevage bovin qui se trouve dans le Dakota du Sud et qui a reçu des antibiotiques (chlorotétracycline — dérivé de la tétracycline) dans des doses sous-thérapeutiques dans leur alimentation.
- 15 L'importance de l'étude tient au fait qu'il s'agit d'une première publication scientifique américaine qui retrace la chaîne complète des événements entre l'utilisation des antibiotiques comme facteurs de croissance dans l'élevage des animaux et la transmission des bactéries résistantes par la chaîne alimentaire. Si ce moment s'inscrit dans la continuité du débat qui oppose la communauté scientifique et les instances administratives sanitaires aux représentants des producteurs, des éleveurs et de l'industrie pharmaceutique, sur une législation visant l'interdiction de l'utilisation des antibiotiques comme facteurs de croissance dans l'élevage des animaux, la publication de l'étude représente également un événement-clé dans l'évolution du débat et la constitution d'un public. En effet, cette publication fait également l'objet d'une mobilisation publique. Une pétition (Ahmed, Chasis et McBarnette, 1984) est déposée par l'ONG Natural Resources Defense Council à l'Administration⁵. Elle marque deux aspects notables. D'un côté, elle laisse voir l'apparition d'un nouveau groupe social qui s'empare du problème, moment qui déclenche le processus de constitution du public. De l'autre, elle met en valeur les trois dimensions d'un problème conceptualisées par Gusfield et qui font l'objet d'investissement du nouveau groupe qui s'approprie le problème : si la responsabilité causale du problème souligne les usages d'antibiotiques dans l'élevage, la responsabilité politique est attribuée aux pouvoirs publics qui sont tenus de résoudre la situation problématique. En même temps, la solution demandée concerne la mise en place d'une réglementation de ces usages (notamment l'interdiction de l'utilisation de la pénicilline et de la tétracycline comme facteurs de croissance). Le travail de problématisation de la « situation problématique »

(l'utilisation de la pénicilline et de la tétracycline comme facteurs de croissance) fait par l'ONG au moment où elle interpelle l'Administration est articulé en fonction des risques et menaces pour la santé publique⁶. Un autre aspect important du moment tient au fait qu'il représente une phase de requalification du problème : son impact n'est plus réduit au domaine de la santé, mais concerne désormais celui de l'alimentation, et notamment les risques de contamination par la voie alimentaire.

- 16 Quant à la médiatisation de l'événement, « la situation problématique » se voit désignée sous une pluralité de désignations : « routine farm use of antibiotics⁷ » (en reprenant une citation du chercheur et lanceur d'alerte Stuart Levy), « the practice of adding antibiotics to the feed of healthy animals⁸ », « doctors who overprescribe antibiotics and farmers who routinely add them to animal feed⁹ », « penicillin and tetracycline routinely fed to animals¹⁰ ». Cette pluralité des désignations se voit associée aux deux référents laissant entrevoir ce que Louis Quéré appelle les deux dimensions d'un événement : la première, l'action — « diseases that cannot be treated with the most powerful and common medicines¹¹ » — et la deuxième, le résultat — « outbreak of food poisoning¹² », « drug resistant bacteria in meat¹³ » (Quéré, 2006). Ces référents ne sont pas anodins, car ils participent à la publicisation des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation. Cependant, la pluralité des désignations laisse transparaître la difficulté de trouver un nom commun. Plus spécifiquement, dans la perspective du résultat, les désignations indiquant la présence des bactéries résistantes dans la viande ou l'épisode de contamination par la chaîne alimentaire peuvent être expliquées comme un enchaînement de causes à effets : les usages agricoles des antibiotiques favorisent l'apparition des bactéries résistantes dans la viande ou des épisodes de contamination par la chaîne alimentaire. Dans l'autre perspective, qui est celle du point de vue de l'action, la configuration du sens de l'événement participe à la définition de la situation problématique qui fait appel à la recherche de solutions : le risque d'exacerbation des maladies humaines et de perte d'efficacité des antibiotiques détermine une mobilisation publique demandant une réglementation de l'usage d'antibiotiques dans l'élevage.

- 17 La contre-argumentation des défenseurs de l'usage d'antibiotiques comme facteurs de croissance s'appuie sur le manque d'études scientifiques convaincantes, sur la mise en évidence des bénéfices économiques ou sur les conséquences de la surutilisation d'antibiotiques en santé humaine. Leurs arguments soulignent également la nécessité d'utiliser les antibiotiques pour le traitement des animaux malades, comme le montrent les discours de la presse nationale :

The industries involved have countered that there is no conclusive evidence that resistant bacteria pass to humans in sufficient numbers to cause a public health problem. They say the benefits of the drugs in fattening livestock are too great to abandon medicated feed without solid evidence. [...] Scientists in industry also argue that even if antibiotics were eliminated from animal feed, their widespread use to combat infections in animals and humans alike would permit the continued evolution of resistant bacteria¹⁴.

- 18 Néanmoins, ce premier instant discursif met en valeur une première mobilisation d'un public qui se constitue autour d'une situation problématique à partir de la prise de conscience des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation causés par l'usage d'antibiotiques dans l'alimentation d'animaux : l'ONG National Resources Defense Council s'approprie le problème et somme les pouvoirs publics en demandant une réglementation et en attribuant ainsi à ces autorités la responsabilité politique

d'apporter une solution. Étape de publicisation du problème mais aussi de constitution du public, la médiatisation met en évidence l'attribution de la responsabilité causale du problème par l'ONG à l'usage d'antibiotiques dans l'élevage d'animaux. L'importance du moment tient également au fait que cette nouvelle appropriation du problème par l'ONG qui se mobilise ainsi que la médiatisation par la presse quotidienne nationale participent à la mise en visibilité des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation sous une pluralité de désignations qui indiquent ces liens.

Factualisation et mobilisation publique

19 Si la première pétition est refusée par l'agence sanitaire en raison de l'incertitude des preuves scientifiques, le même schéma se répète en 1999. La publication d'autres études scientifiques (Kirk *et al.*, 1999 ; Angulo *et al.*, 1998) portant sur l'augmentation des taux de résistance des bactéries transmissibles par la chaîne alimentaire (*Salmonella* et *Campylobacter*) fait l'objet d'une nouvelle mobilisation publique. Si les études scientifiques aussi bien que la pétition sont médiatisées par la presse nationale, il est également important de signaler l'évolution des arguments et des demandes des pétitionnaires. Rejointe par une trentaine d'autres associations, l'ONG Natural Resource Defense Council adresse une nouvelle pétition¹⁵ à l'Administration en demandant l'annulation des autorisations d'utilisation, comme facteurs de croissance et à titre préventif dans l'élevage des animaux, de classes d'antibiotiques utilisés également en santé humaine. D'une part, le nombre grandissant des ONG qui s'unissent montre que l'organisation du public s'élargit. D'autre part, les discours des pétitionnaires désignent la situation problématique à ce moment-là comme un risque pour la santé humaine : « jeopardizes human health¹⁶ ». De plus, la responsabilité causale du problème est attribuée aux éleveurs : « Since the 1950s, farmers have been using antibiotics as a production tool in raising livestock. They add antibiotics to livestock feed to counteract the effects of crowded living conditions and poor hygiene¹⁷. » Les arguments des pétitionnaires pointent également les risques d'aggravation des maladies humaines : « [...] antibiotic resistance can transform infections from easy to treat to illnesses that require prolonged treatments, necessitate lengthy hospitalizations, or cause death¹⁸. » En même temps, la pétition souligne l'augmentation de taux de résistance des agents pathogènes d'origine alimentaire transmissibles par la chaîne alimentaire, tout en participant à la mise en visibilité de liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation.

20 Lors de la médiatisation de la pétition, encore une fois deux types de désignations émergent, celle qui démontre le résultat et qui s'explique par un raisonnement de cause à effet (« antibiotic-resistant food-borne infections¹⁹ ») et celle qui appelle à une action (« jeopardize the effectiveness of those precious drugs²⁰ »). En même temps, la médiatisation du moment met en valeur le fait que le public qui se constitue attribue la responsabilité causale de la situation problématique aux usages agricoles et la responsabilité politique aux instances administratives, tout en soulignant les liens entre l'alimentation et le problème des bactéries résistantes :

Before people die from antibiotic-resistant food-borne infections, the FDA should immediately ban the use of fluoroquinolones in poultry. It should then ban other unnecessary uses of antibiotics — the fattening of livestock in particular — that jeopardize the effectiveness of those precious drugs²¹.

- 21 De leur côté, les représentants de l'industrie pharmaceutique insistent sur l'incertitude des preuves scientifiques. Ainsi, le docteur Brendan Fox, président du groupe pharmaceutique Elanco Animal Health, cité par le quotidien démocrate, affirme-t-il ceci : « We believe the agency is greatly overstating the conclusiveness and the implications of the data and has put forth a seriously flawed proposal²² ».
- 22 Les travaux de Paul Siblot soulignent que l'acte de nommer indique une perspective de la chose nommée et témoigne du rapport que le locuteur entretient avec la chose qu'il nomme, tout en montrant des prises de position distinctes, révélatrices d'intérêts et d'engagements idéologiques différents (Siblot, 2001).
- 23 La médiatisation de ce deuxième moment et des discours des acteurs qui s'affrontent dans le débat sur l'usage d'antibiotiques dans l'élevage participe ainsi à la publicisation des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation, mais laisse transparaître également les prises de position des acteurs qui s'adosent au débat, avec des implications spécifiques. Si les discours des représentants des producteurs soulignent leurs essais d'appropriation du problème dans le but de conserver la possibilité d'utiliser les antibiotiques, l'appropriation du problème par les ONG accentue la nécessité de réglementer, voire d'interdire certains de ces usages. Encore plus spécifiquement, l'attribution de la responsabilité causale aux usages agricoles d'antibiotiques faite par les ONG laisse transparaître non seulement la cause commune autour de laquelle le public se constitue, mais aussi leur prise d'engagement dans la lutte contre l'antibiorésistance, à partir de la prise de conscience des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation.

L'organisation du public et ses enquêtes

- 24 La demande publique adressée dans la deuxième pétition reste sans réponse de la part de l'Administration jusqu'en 2011. Mais en 2001, les ONG s'associent et lancent une première campagne publique (« Keep Antibiotics Working ») visant la réglementation des usages agricoles d'antibiotiques. La campagne est le troisième moment-clé qui permet d'observer l'organisation de ce que Dewey appelait un « public dispersé » (1927). Tout en participant à sa solidification, la mise sur pied d'enquêtes montre que le public se constitue. Le travail d'enquête mené par le public permet de produire des connaissances qui font évoluer le débat. À titre d'exemple, une enquête menée par l'une des ONG fondatrices de la campagne sur l'usage d'antibiotiques dans l'élevage estime que les chiffres dépassent de 40 % ceux donnés par l'industrie pharmaceutique animale. Le deuxième aspect est lié à la prise de conscience des conséquences de ces usages, à la suite de la publication d'études scientifiques, notamment des études sur des échantillons de viande vendus dans des supermarchés qui montrent que plus de la moitié des échantillons de poulet analysés est contaminée par des bactéries résistantes à plusieurs antibiotiques. Pour rappel, les études scientifiques précédentes étaient centrées sur l'augmentation du taux de résistance de certaines bactéries. En revanche, à partir de ce moment, la présence de bactéries résistantes dans les produits alimentaires commence à être recherchée. Par conséquent, comme l'affirme Dewey,

le degré d'intervention de l'État dans les affaires humaines dépend non de la nature des activités ou des acteurs qui les accomplissent mais des conséquences factuelles des activités. Le repérage de ces conséquences nécessite une méthode et mobilise le public qui se constitue par ce repérage lui-même (2005/1927 : 38).

- 25 En somme, les résultats de l'enquête ainsi que les nouvelles publications scientifiques mettent en évidence les méthodes mises en place pour étudier les conséquences des usages des antibiotiques dans l'élevage. Nouvelles connaissances mais aussi preuves qui retracent les conséquences des activités humaines, ces résultats font également évoluer le débat sur le problème ainsi que le processus de constitution du public. La publication des données produites à ce moment représente un autre moment au cours duquel la responsabilité politique du problème est attribuée de nouveau à l'Administration par la coalition des ONG et des associations de consommateurs, qui demande la mise en place d'une réglementation.
- 26 Lors de la médiatisation de ce troisième moment, la définition de la situation problématique pointe à nouveau l'usage d'antibiotiques dans l'élevage : « Antibiotics are routinely given to chickens, pigs and cattle to prevent illness and to promote growth²³. » Les deux types de désignations ressurgissent : celle qui désigne le résultat (bactéries résistantes dans la viande) et celle qui appelle à l'action (risque de perte d'efficacité des antibiotiques) :

Antibiotic-resistant bacteria are widespread in commercial meats and poultry and can be found in consumers' intestines, researchers are reporting. The findings suggest that many food-borne illnesses will not respond to the usual treatments, and that some cases may even resist all current drugs. Three studies to be published today in The New England Journal of Medicine provide new evidence of a problem that physicians and scientists have been warning about for decades: the routine use of antibiotics to enhance growth in farm animals can encourage the growth of drug-resistant bacteria, which may threaten people who undercook their meat or consume food or water contaminated by animal droppings²⁴.

- 27 Toutefois, le débat se poursuit à travers les réactions des producteurs dont les arguments s'enrichissent. Notamment, à ce moment, leurs essais de définition du problème et implicitement de maintien des droits sur l'usage d'antibiotiques s'appuient sur des arguments sanitaires et économiques. Comme les articles journalistiques le montrent par les procédés de discours rapportés, la nécessité de l'usage d'antibiotiques est justifiée par des arguments sanitaires et économiques qui promeuvent une production de viande dans des conditions sanitaires sécuritaires à des prix accessibles : « American livestock producers have said the drugs are essential if they are to produce safe and affordable meat and poultry²⁵. » Cette argumentation est mise en valeur par la place accordée directement aux représentants de producteurs dans une citation qui laisse transparaître l'apparition d'une nouvelle désignation (« the judicious use ») sous laquelle la solution qu'ils proposent s'actualise :

But Ron Phillips, a spokesman for the Animal Health Institute, a trade group representing manufacturers of veterinary drugs, said: « The way to manage antibiotic resistance is not by banning products but by judicious use and robust surveillance that gives an information base on which to make informed management decisions. Antibiotics are used to raise healthy animals. They're vitally important to delivering a safe, wholesome supply of meat to the American consumer²⁶.

- 28 Cette nouvelle désignation de la solution soutenue par les représentants de producteurs, à savoir « the judicious use », s'oppose à la désignation employée par le public des ONG pour définir la situation problématique, notamment l'expression « the routine use ».
- 29 Un autre moment important du processus de constitution du public surgit en 2008. Le public des ONG est rejoint par une autre ONG (Pew Charitable Trusts) dont le rapport

Putting meat on the table: Industrial farm animal production in America représente le point de départ d'une nouvelle campagne publique demandant une réglementation fédérale de l'usage d'antibiotiques dans l'élevage. L'enquête menée par l'ONG étudie l'impact sociétal du développement de l'élevage intensif et parmi les 12 recommandations du rapport, les 5 premières visent la nécessité de limiter l'utilisation d'antibiotiques dans la production animale pour réduire le risque de résistance des bactéries aux antibiotiques classifiés « medically important²⁷ » pour la médecine humaine. L'enquête de Pew Charitable Trusts dépasse le problème de l'antibiorésistance et porte sur les conséquences de l'industrialisation de la production d'animaux, en associant la nécessité d'utiliser les antibiotiques aux conditions d'élevage intensif. Elle permet d'observer une ramification du problème avec d'autres problèmes de société liés à l'élevage intensif, notamment la pollution environnementale et le bien-être animal. En même temps, l'enquête démontre ce que Dewey appelle « la transformation contrôlée ou dirigée d'une situation indéterminée en une situation qui est si déterminée en ses distinctions et relations constitutives qu'elle convertit les éléments de la situation originelle en un tout unifié » (1993/1938 : 169). Ainsi, lors de cette étape, l'enquête menée par le public participe à la mise en visibilité des liens qui se tissent entre le domaine de la santé humaine, celui de la santé animale ainsi que celui de l'alimentation, en permettant une vision globale du problème et des facettes qu'il recouvre. Si la responsabilité politique du problème est attribuée encore une fois à l'Administration, la campagne publique met en valeur une nouvelle forme de visibilité publique accordée aux liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation. En effet, l'opinion publique est également interpellée au moyen d'affiches publicitaires collées dans les stations de métro qui dénoncent les usages massifs d'antibiotiques dans l'alimentation des animaux tout en demandant à l'agence sanitaire la mise en place d'une réglementation. La campagne est aussi mise en récit par les discours de la presse nationale et si la nouvelle scène de publicisation dont l'ONG s'empare participe à la publicisation des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation, elle rend compte également du rôle de coparticipation des médias dans la constitution d'un problème public.

Événement et redéfinition du problème

- 30 L'année 2011 est l'avant-dernier moment que nous analysons. S'il est constitutif du processus de mise en visibilité de l'impact de l'antibiorésistance sur l'alimentation, il montre également une nouvelle étape du processus de constitution et de cristallisation du public. Plusieurs événements participent à cela : le premier concerne la survenue d'un épisode de contamination avec des produits de dinde infectés par des salmonelles résistantes aux antibiotiques ; le second concerne la mobilisation de l'association Consumers Union qui rejoint le public et lance la campagne « Meat Without Drugs ». Cette nouvelle mobilisation permet de constater un travail de reproblématisation, car la campagne attribue la responsabilité politique d'apporter une solution aux acteurs privés, en aval de la chaîne alimentaire. En effet, la campagne s'adresse aux acteurs de la chaîne de distribution en leur demandant de mettre à la disposition des consommateurs de la viande « sans antibiotique », avec pour argument la préservation de l'efficacité des antibiotiques pour les usages en santé humaine.

- 31 Un autre événement participant à l'émergence de cette nouvelle étape de constitution du public et de redéfinition du problème concerne le déplacement de celui-ci sur la scène juridique. La coalition des ONG, fondatrice de la campagne « Keep Antibiotics Working », poursuit l'agence administrative en justice pour l'obliger à mettre en place une réglementation sur les usages systématiques des antibiotiques en élevage. Qualifiée de menace pour la santé, la situation problématique de l'usage d'antibiotiques dans l'élevage fait réapparaître les deux types de désignations qui pointent le résultat (bactéries résistantes dans la viande) et l'appel à l'action par la scénarisation de l'avenir (défaillance de l'efficacité des antibiotiques) :

The rise of drug resistant infections in humans has been linked to the overuse of antibiotics in animal feed since the early 1970's, but the US Food and Drug Administration has failed to meet its legal responsibility to address the mounting health threat posed by the practice. [...] Accumulating evidence shows that antibiotics are becoming less effective, while our grocery store meat is increasingly laden with drug-resistant bacteria²⁸.

- 32 Ce déplacement sur la scène judiciaire fait apparaître de nouveaux acteurs auxquels la responsabilité politique du problème est attribuée par le public. De plus, il montre l'organisation du public et sa quête de solutions face à l'échec de l'agence administrative, qui n'arrive pas à mettre en place une législation en raison de la pression de représentants de l'industrie pharmaceutique et des producteurs.

Intervention des pouvoirs publics et mise en place d'un programme d'action

- 33 L'année 2013 représente le dernier moment-clé que nous analysons, au cours duquel deux événements majeurs ont lieu. Le premier concerne la publication d'un rapport qui présente le coût économique et le coût social de l'antibiorésistance pour l'agence administrative responsable de la santé publique (CDC, 2013). Le second correspond à l'annonce d'un programme d'action faite par l'Administration. D'un côté, la publication du rapport par les acteurs sanitaires participe à une redéfinition du problème global de l'antibiorésistance qui, à ce moment, se voit qualifiée de « urgent health threat » avec « potentially catastrophic consequences », ce qui est appuyé par les chiffres (23 000 décès annuels). De l'autre, la situation problématique dont le public des ONG s'est emparé concernant les usages agricoles des antibiotiques fait l'objet d'une intervention des pouvoirs publics.
- 34 L'agence administrative responsable de la sécurité des aliments et des médicaments annonce un plan pour encadrer la consommation des antibiotiques qui s'appuie sur un guide destiné à l'industrie pharmaceutique (« The judicious use of medically important antimicrobial drugs in food-producing animals ») et un autre destiné aux vétérinaires (« Veterinary feed directive »). Dans les faits, le plan annoncé par l'agence administrative a été mis en place le 1^{er} janvier 2017. Il a apporté deux changements majeurs. D'abord, avec la collaboration de l'industrie pharmaceutique animale, l'étiquetage « facteurs de croissance » a été supprimé de boîtes d'antibiotiques. Ce qui veut dire que les antibiotiques ne seront plus utilisés pour aider les animaux à grossir plus vite. Par ailleurs, les usages à titre préventif et curatif doivent être surveillés par les vétérinaires.

- 35 Ainsi le programme d'action annoncé par l'agence sanitaire démontre-t-il la reconnaissance du problème par les pouvoirs publics ainsi que leur intervention. Toutefois, les critiques dont ces guides ont fait l'objet de la part de la communauté scientifique et des ONG²⁹ (notamment en raison de l'absence de mesures coercitives et à cause des problèmes posés par les usages à titre préventif) démontrent le caractère actif du public qui reste mobilisé parce que le programme d'action est considéré comme insuffisant.
- 36 La médiatisation du moment démontre une désignation de la situation problématique (« the indiscriminate use of antibiotics ») dont les conséquences ne sont plus projetées dans le futur, mais dans le passé (« has endangered human health »), en s'appuyant sur le discours des experts : « [...] the indiscriminate use of antibiotics in cows, pigs and chickens raised for meat, a practice that experts say has endangered human health by fueling the growing epidemic of antibiotic resistance³⁰. » En réponse à ces désignations, l'argumentation des représentants des producteurs s'actualise également sur l'axe du passé par la mise en évidence d'actions déjà menées pour réduire l'usage d'antibiotiques : « The National Chicken Council said in a statement that its producers already worked closely with veterinarians, and that much of the antibiotics used in raising chickens were not used in human medicine³¹. »
- 37 En fin de compte, la problématique de l'usage d'antibiotiques dans l'élevage a fait l'objet d'une forte mobilisation publique aux États-Unis, ce qui a participé à la mise en visibilité des liens qui se tissent entre le problème de l'antibiorésistance et l'alimentation. La médiatisation du débat dans la presse nationale nous a permis d'observer la constitution d'un public au cours de six moments principaux qui laissent transparaître des étapes de définition du problème, d'interpellation des pouvoirs publics, avec enfin leur intervention et la mise en place d'un programme d'action. Cette constitution s'est amorcée à partir de l'attribution de la responsabilité politique d'apporter des solutions (demande d'une réglementation) à l'Administration par le public des ONG à la suite de l'attribution de la responsabilité causale aux usages d'antibiotiques à des fins de croissance dans l'élevage des animaux. La reformulation que le public fait du problème par l'attribution de la responsabilité politique à l'industrie privée (en demandant de la viande « sans antibiotique ») ou bien aux pouvoirs juridiques en 2011, à défaut d'une intervention de l'Administration avant 2013, témoigne de la pluralité des scènes publiques sur lesquelles un problème peut être porté par les acteurs qui s'investissent dans la recherche de solutions.
- 38 Les deux types de désignations sous lesquelles les conséquences de la situation problématique s'actualisent, le résultat (contamination des produits alimentaires par des bactéries résistantes) et l'appel à l'action (risque de perte d'efficacité des antibiotiques), démontrent une association référentielle occasionnelle avec la désignation de la situation problématique (l'usage d'antibiotiques dans l'élevage) par une pluralité de désignations, selon le groupe d'acteurs qui participe au débat.

Conclusion

- 39 Cette étude fait partie d'un travail de doctorat comparant le processus de publicisation des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation en France et aux États-Unis (Badau, 2019). Le travail de thèse s'appuie sur un corpus hybride (presse nationale, documents publiés par les ONG, littérature scientifique, discours des acteurs sanitaires et

entretiens semi-directifs) et montre que la constitution d'un public d'ONG autour de l'usage d'antibiotiques en élevage a contribué significativement au développement de programmes d'élevage « sans antibiotiques » ainsi qu'à la mise à l'ordre du jour gouvernemental du problème et au lancement du plan national en 2015 dans une approche dite « One Health ». Contrairement au processus de publicisation en France, l'investissement des ONG a participé significativement à la publicisation des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation puisqu'elles ont porté ce problème sur une pluralité de scènes publiques qui, avec la scène médiatique, constituent l'arène du problème de l'antibiorésistance. Dans le présent article, l'accent a été mis essentiellement sur le rôle coparticipatif des médias, notamment celui de la presse nationale, dans la constitution du problème public de l'antibiorésistance et la mise en visibilité de ses liens avec l'alimentation.

- 40 Si les expressions sous lesquelles les désignations s'actualisent dans la période analysée changent de forme, le lien les unissant porte sur la signification qui participe à la mise en visibilité des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation. La perspective croisée entre des travaux issus de la sociologie des problèmes publics et des travaux sur la nomination qui s'inscrivent dans le champ de l'analyse de discours nous a permis de montrer que le processus de constitution d'un problème public est également un processus de « mise en visibilité » du travail d'un groupe de personnes qui se réunit autour d'une cause commune et cherche des solutions devant le surgissement d'une situation problématique provoquée par les conséquences des activités humaines. Ce travail met également en évidence le fait que le public qui se constitue autour d'une cause commune peut s'emparer d'une pluralité de scènes publiques pour la faire remonter en visibilité en vue d'obtenir une solution. La presse écrite devient alors un lieu de mise en visibilité de *désignations publiques* d'un problème.
- 41 Si cette étude ne s'attache pas à quantifier exhaustivement les mises en visibilité du sujet étudié, elle permet cependant de s'interroger sur la portée de ces aspects et notamment sur le rôle joué par la diversité des scènes publiques dans la « mise en visibilité » d'un problème. Plus concrètement, aux États-Unis, le public des ONG et des associations de consommateurs s'emparant du problème des usages agricoles d'antibiotiques a eu recours à une pluralité de scènes publiques au moyen de diverses stratégies (médias, scène judiciaire, affiches publicitaires). Enfin, si le schéma de mise en visibilité se complexifie au fil du temps, il conduit également à la mise en place d'un programme d'action.

BIBLIOGRAPHIE

- AHMED, Karim, Sarah CHASIS et Bruce MCBARNETTE (1984), *Petition of the Natural Resources Defense Council to the Secretary of Health and Human Services*, États-Unis, 20 novembre.
- ANGULO, Frederick J. et al. (1998), « Emergence of multidrug-resistant *Salmonella enterica* Serotype Typhimurium DT104 infections in the United States », *The New England Journal of Medicine*, 338(19): 1333-1338.

ARQUEMBOURG, Jocelyne (2011), *L'événement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics (1755-2004)*, Paris, Éditions des Archives contemporaines.

ARQUEMBOURG, Jocelyne (2016a), «

ARQUEMBOURG, Jocelyne (2016b), «

BADAU, Estera (2019), De la mise à l'épreuve de l'alimentation par l'antibiorésistance au développement des concepts sans antibiotique et One Health : publicisation et communication en France et aux États-Unis. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Jocelyne ARQUEMBOURG et d'Antoine ANDREMONT, Paris, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

CEFAÏ, Daniel (1996), « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, 75 : 43-66.

CENTER FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION, (2013), *Antibiotic Resistance Threats in the United States*, Washington, U.S. Department of Health and Human Services.

CENTER FOR SCIENCE IN THE PUBLIC INTEREST, ENVIRONMENTAL DEFENSE FUND, FOOD ANIMAL CONCERNS TRUST ET UNION OF CONCERNED SCIENTISTS (1999), *Petition to Rescind Approvals of the Subtherapeutic Uses in Livestock of Antibiotics Used in (or related to those used in) Human Medicine*, The US Department of Health and Human Services, Washington, Food and Drug Administration.

DEWEY, John (2005/1927), *Le public et ses problèmes*, trad. de l'américain par Joëlle ZASK, Paris, Gallimard, Coll. « Tractus & Co ».

DEWEY, John (1993/1938), *Logique. La théorie de l'enquête*, Paris, Presses universitaires de France.

GUSFIELD, Joseph (1981), *The Culture of Public Problems. Drinking-Driving and the Symbolic Order*, Chicago, University of Chicago Press.

G7 ISE-SHIMA (2016), « Vision for global health ». [En ligne]. <http://www.japan.go.jp/g7/summit/documents/>. Page consultée le 15 janvier 2017.

HOLMBERG, Scott D. et al. (1984), « Drug-resistant Salmonella from animals fed antimicrobials », *The New England Journal of Medicine*, 311(10): 617-622.

KIRK, E. Smith et al. (1999), « Quinolone-resistant campylobacter jejuni infections in Minnesota, 1992-1998 », *The New England Journal of Medicine*, 340(20): 1525-1532.

LEVY, Stuart (1999), *Le paradoxe des antibiotiques. Comment le miracle tue le miracle*, traduit de l'anglais par Françoise BRETON, Paris, Bélin.

LIPPMANN, Walter (1925), *The Phantom Public*, New York, McMillan & Co.

MOIRAND, Sophie (2007), *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses universitaires de France.

NEVEU, Érik (2015), *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin.

PEW CHARITABLE TRUSTS (2008), *Putting meat on the table: Industrial farm animal production in America*, report of the Pew Commission on Industrial Farm Animal Production.

QUÉRÉ, Louis (2006), « Entre fait et sens, la dualité de l'événement », *Réseaux*, 139 : 183-216.

SIBLOT, Paul (2001), « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signification nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique*, 36 : 189-214.

BRANCA-ROSOFF, Sonia (2007), « Approche discursive de la nomination/dénomination », dans Georgeta CISLARU, Olivia GUERIN, Katia MORIM, Emilie NEE, Thierry PAGNIER et Marie VEINARD (dir.), *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 13-22.

SWANN, Michael (1969), Report of the Joint Committee on the use of antibiotics in animal husbandry and veterinary medicine

VOIROL, Olivier (2005), « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique », *Réseaux*, 129-130 : 89-121. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2005-1-page-89.htm>. Page consultée le 15 janvier 2017.

NOTES

1. Le phénomène par lequel les bactéries deviennent insensibles aux antibiotiques à la suite d'un usage répété de ceux-ci.
2. Il s'agit de la reconnaissance du fait que la santé humaine, la santé animale et l'environnement sont liés.
3. L'expression est empruntée à Érik Neveu (2015), spécialiste des problèmes publics qui mélange tradition anglo-saxonne et européenne, et qui traduit ainsi le terme de *claims-makers*.
4. La moyenne de diffusion en 2017 du *The New York Times*, journal avec une orientation politique démocrate, a été de 540 000 pendant que celle du *The Washington Post*, titre de référence pour la presse nationale quotidienne d'orientation politique républicaine, a été de 474 767 exemplaires. Ces statistiques se retrouvent sur Wikipédia : [En ligne]. https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_newspapers_in_the_United_States#By_circulation. Page consultée le 20 août 2018.
5. La pétition est adressée au ministère américain de la Santé, le DHHS (Secretary of Health and Human Services Department).
6. « imminent hazard, serious threat to public health » — extrait de Karim Ahmed, Sarah Chasis et Bruce McBarnette, *Petition of the Natural Resource Council to the Secretary of Health and Human Services*, 20 novembre 1984.
7. L'usage systématique d'antibiotiques dans l'élevage (traduction de l'auteure), *The New York Times*, 6 septembre 1984.
8. La pratique d'ajout d'antibiotiques dans les aliments d'animaux en bonne santé (traduction de l'auteure), *The New York Times*, 6 septembre 1984.
9. Médecins qui surprescrivent les antibiotiques et éleveurs qui les rajoutent systématiquement dans l'alimentation d'animaux (traduction de l'auteure), *The New York Times*, 10 septembre 1984.
10. Pénicilline et tétracycline rajoutées systématiquement dans l'alimentation d'animaux (traduction de l'auteure), *The New York Times*, 16 septembre 1984.
11. Le risque de réapparition des maladies insensibles aux antibiotiques (traduction de l'auteure), *The New York Times*, 6 septembre 1984.
12. Des contaminations par la chaîne alimentaire (traduction de l'auteure), *The New York Times*, 6 septembre 1984.
13. Bactéries résistantes aux antibiotiques présentes dans la viande (traduction de l'auteure), *The New York Times*, 16 septembre 1984.
14. Les industries concernées ont fait valoir qu'il n'existe aucune preuve que les bactéries résistantes passent à l'homme en nombre suffisant pour causer un problème de santé publique. Elles soutiennent que les bénéfices de l'usage d'antibiotiques dans la croissance d'animaux sont suffisamment importants pour ne pas renoncer à l'alimentation médicalisée en absence de preuves solides. [...] Les scientifiques de l'industrie soutiennent également que même si les antibiotiques étaient éliminés de l'alimentation animale, leur utilisation généralisée pour

combattre les infections chez les animaux et les humains permettrait l'évolution continue des bactéries résistantes (traduction de l'auteure), *The New York Times*, 16 septembre 1984.

15. Center for Science in the Public Interest, Environmental Defense Fund, Food Animal Concerns Trust et Union of Concerned Scientists (1999), *Petition to rescind approvals of the subtherapeutic uses in livestock of antibiotics used in (or related to those used in) human medicine*, Washington, The US Department of Health and Human Services, Food and Drug Administration.

16. Met en danger la santé humaine (traduction de l'auteure), *ibid.*

17. Depuis les années 1950, les éleveurs utilisent les antibiotiques comme outil de production pour l'élevage du bétail. Ils ajoutent des antibiotiques à l'alimentation du bétail pour contrecarrer les effets des conditions de surpeuplement et du manque d'hygiène (traduction de l'auteure), Center for Science in the Public Interest, Environmental Defense Fund, Food Animal Concern Trust et Union of Concerned Scientists (1999), *Petition to rescind approvals of the subtherapeutic uses in livestock of antibiotics used in (or related to those used in) human medicine*, op. cit.

18. La résistance aux antibiotiques peut transformer des infections faciles à traiter en maladies nécessitant de traitements prolongés, de longues hospitalisations ou causant la mort (traduction de l'auteure), *ibid.*

19. Infections d'origine alimentaire résistantes aux antibiotiques (traduction de l'auteure), *The Washington Post*, 13 juin 1999.

20. Met en péril l'efficacité de ces précieux médicaments, (traduction de l'auteure), *The Washington Post*, 13 juin 1999.

21. Avant que les gens ne meurent d'infections d'origine alimentaire résistantes aux antibiotiques, la FDA devrait immédiatement interdire l'utilisation des fluoroquinolones chez les volailles. Elle devrait ensuite interdire d'autres utilisations inutiles d'antibiotiques — l'engraissement du bétail en particulier — qui compromettent l'efficacité de ces précieux médicaments (traduction de l'auteure), *The Washington Post*, 13 juin 1999.

22. Nous croyons que l'agence exagère grandement le caractère concluant et les implications des données et qu'elle a présenté une proposition très erronée (traduction de l'auteure), *The New York Times*, 8 mars 1999.

23. Des antibiotiques sont couramment administrés aux poulets, aux porcs et aux bovins pour prévenir les maladies et favoriser la croissance (traduction de l'auteure), *The Washington Post*, 18 octobre 2001.

24. Les bactéries résistantes aux antibiotiques sont largement répandues dans les viandes commerciales et la volaille et peuvent être trouvées dans les intestins des consommateurs, selon les chercheurs. Les résultats suggèrent que de nombreuses maladies d'origine alimentaire ne répondent pas aux traitements habituels et que certains cas peuvent même résister à tous les médicaments actuels. Trois études à paraître aujourd'hui dans le *New England Journal of Medicine* fournissent de nouvelles preuves d'un problème qui préoccupe les médecins et les scientifiques depuis des décennies : l'utilisation systématique d'antibiotiques pour favoriser la croissance des animaux de ferme peut favoriser la croissance de bactéries résistantes aux médicaments, qui peuvent menacer les personnes qui ne font pas cuire suffisamment leur viande ou qui consomment des aliments ou de l'eau contaminés par les déjections animales (traduction de l'auteure), *The New York Times*, 18 octobre 2001.

25. Les éleveurs de bétail américains ont dit que les médicaments sont essentiels pour produire de la viande et de la volaille dans des conditions sécuritaires et à des prix accessibles (traduction de l'auteure), *The New York Times*, 8 janvier 2001.

26. Mais Ron Phillips, porte-parole de l'Institut de la santé animale, un groupe commercial représentant les fabricants de médicaments vétérinaires, a déclaré : « La gestion de la résistance aux antibiotiques ne passe pas par l'interdiction des produits, mais par une utilisation judicieuse et une surveillance rigoureuse qui fournit une base d'information sur laquelle prendre des décisions de gestion éclairées. Les antibiotiques sont utilisés pour élever des animaux en bonne

santé. Ils sont d'une importance vitale pour assurer au consommateur américain un approvisionnement sûr et sain en viande » (traduction de l'auteure), *The New York Times*, 8 janvier 2001.

27. Cette nouvelle appellation (antibiotiques critiques pour la santé humaine) a émergé en 2003, à la suite de la publication par l'agence sanitaire — the Food and Drug Administration — d'un guide classifiant les classes d'antibiotiques en fonction du taux de résistance.

28. L'augmentation des infections résistantes aux médicaments chez l'homme a été liée à l'utilisation excessive d'antibiotiques dans l'alimentation animale depuis le début des années 1970, mais la Food and Drug Administration américaine n'a pas réussi à s'acquitter de sa responsabilité légale de faire face à la menace sanitaire croissante posée par cette pratique. [...] De plus en plus de preuves démontrent que les antibiotiques sont de moins en moins efficaces, alors que la viande de notre épicerie est de plus en plus chargée de bactéries résistantes aux médicaments (traduction de l'auteure), Natural Resources Defense Council, communiqué de presse, 25 mai 2011.

29. L'approche de l'agence est considérée comme très faible, car elle risque de permettre que les mêmes quantités d'antibiotiques soient utilisées sous l'appellation d'usage préventif.

30. L'utilisation aveugle d'antibiotiques chez les vaches, les porcs et les poulets élevés pour la viande, une pratique qui, selon les experts, a mis en danger la santé humaine en alimentant l'épidémie croissante de résistance aux antibiotiques (traduction de l'auteure), *The New York Times*, 12 décembre 2013.

31. Le Conseil national de la volaille a affirmé dans une déclaration que ses éleveurs ont déjà travaillé en collaboration avec les vétérinaires et qu'une grande partie des antibiotiques utilisés dans l'élevage de poulet ne sont pas utilisés chez les humains (traduction de l'auteure), *The New York Times*, 12 décembre 2013.

RÉSUMÉS

Si le problème de la résistance des bactéries aux antibiotiques (antibiorésistance) est depuis longtemps connu dans le domaine scientifique, on assiste aujourd'hui à une phase de reconnaissance politique du problème. L'auteure analyse la publicisation des liens entre l'antibiorésistance et l'alimentation aux États-Unis. Cette étude s'inscrit dans une réflexion pragmatiste de constitution des problèmes publics et s'enrichit des outils issus de l'analyse de discours. Le corpus est constitué d'articles publiés dans deux titres de référence de la presse quotidienne étatsunienne et d'orientation politique différente, *The New York Times* et *The Washington Post*, entre 1984 et 2016.

Although the scientific community has long been aware of the problem posed by antibiotic-resistant bacteria, political recognition of the problem is a recent development. The author uses discourse analysis tools to look at media coverage of known links between antibiotic-resistant bacteria and food in the United States. This paper is part of a larger discussion in the field of pragmatics about how public problems are formulated. The corpus is made up of articles published in two top American newspapers with different political leanings, *The New York Times* and *The Washington Post*, between 1984 and 2016.

Si el problema de la resistencia de las bacterias a los antibióticos (antibioresistencia) se conoce desde hace mucho tiempo en el ámbito científico, actualmente se ha llegado a una etapa de reconocimiento político del problema. La autora del artículo analiza la publicación de los vínculos entre la antibioresistencia y la alimentación en los Estados Unidos. Este estudio se enmarca en una reflexión pragmatista de la formación de los problemas públicos y se enriquece de las herramientas provenientes del análisis del discurso. El Corpus está constituido de artículos publicados en los dos títulos de referencia de la prensa cotidiana estadounidense y de orientación política diferente, *The New York Times* y *The Washington Post*, entre 1984 y 2016.

INDEX

Mots-clés : antibiorésistance, alimentation, médiatisation, presse quotidienne, débat public, États-Unis

Keywords : antibiotic-resistance, nourishment, mediatization, daily press, public debate, United States

Palabras claves : antibioresistencia, alimentación, mediatización, prensa diaria, debate público, Estados Unidos

AUTEUR

ESTERA BADAU

Ester Badau est Attachée temporaire d'enseignement et de recherche et membre associée du laboratoire Communications, Médiations, Organisations, Savoirs (CIMEOS), Université de Bourgogne. Cette étude résulte d'un travail doctoral dirigé par la Professeure Jocelyne Arquembourg (CIM-EA 1484, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3) et par le Professeur émérite Antoine Andremont (IAME-UMR 1137, Université Paris-Diderot). La thèse a bénéficié d'un financement CIFRE numéro 2016/0122 avec la société Olmix - Breizh Algae Invest. Courriel : estera.badau@yahoo.fr

L'actualité d'un pays étranger sous le prisme de la proximité culturelle et éditoriale

Couverture de l'élection biélorusse par la presse russe et française

Vitaly Buduchev

- 1 Le journal est une composition éditoriale, qui trie le tout selon certains critères, le décompose afin de le recomposer, le rendre cohérent, compréhensible, saisissable par ses lecteurs. Selon Adeline Wrona, « en choisissant “ses” portraits, le journal offre une représentation incarnée à des valeurs partagées avec son lectorat » (2012 : 264). En reprenant cette idée, qui consiste à affirmer que le journal est un espace de représentation de ses publics, nous pouvons postuler que le lectorat des journaux russes et français étant nationalement ancré, les représentations qui sont véhiculées par le journal sont, pour une grande partie, nationales elles aussi. Puisque les publics sont à la fois liés au projet éditorial qui ne saurait se faire sans eux et engagés dans la lecture de l'actualité étrangère, il s'agirait d'une composition éditoriale soumise à une cohérence nationale. Celle-ci proposerait un discours nationalement ordonné à propos d'un événement étranger, culturellement proche ou éloigné, mais constituant des liens de proximité éditoriale.
- 2 Comme l'explique Jérôme Bourdon, « [l]a nation (et l'État-Nation) apparaissent comme des cadres qui sont utilisés par les journalistes, mais qui aussi les saisissent, dont ils doivent tenir compte. Ils sont aussi face à leur nation d'origine, lorsque le rédacteur en chef demande d'adapter un contenu à la demande d'un public/d'un marché » (2013 : 144). Ainsi le cadre national dirige-t-il l'action du journaliste et les choix qu'il fait sur le terrain, la politique de la rédaction et les choix éditoriaux qu'elle fait au nom du public national.
- 3 La notion de proximité, au cœur de la construction médiatique, permet de révéler cette grille de lecture nationalement ancrée. Bourdon démontre, à partir de l'exemple de la couverture du conflit israélo-palestinien, que le journaliste compose toujours avec le rapport « distance/proximité » (*ibid.* : 145). Patrick Charaudeau souligne que la

proximité détermine le potentiel d'actualité d'un événement : « La proximité spatiale [...] est ce qui est censé donner à la nouvelle un caractère d'intérêt particulier, parce qu'elle s'est déroulée dans le même espace physique que celui dans lequel se meut l'instance de réception elle-même » (2011 : 111). C'est à travers le potentiel d'actualité que s'opère la traduction journalistique de l'événement médiatique. Il correspond, en quelque sorte, à une grille de probabilité selon laquelle l'actualité est censée intéresser le lecteur potentiel. Ici, l'auteur évoque la proximité spatiale, mais il note également que « cette question de l'ici et de l'ailleurs est relative, car elle est, elle aussi, affaire d'imaginaire » (*ibid.* : 111-112). Le rapport de proximité supposée entre l'événement couvert et le couple lecteur-rédacteur, partageant une grille culturelle nationalement ancrée, participe ainsi à la sélection des informations et de leur traduction.

- 4 La notion de proximité est d'autant plus cruciale à prendre en compte dans une analyse de la construction médiatique qu'elle est, comme le remarquent Roselyne Ringoot et Yvon Rochard, « érigée en loi. [...] la loi de proximité conditionne des choix éditoriaux et des pratiques de terrain » (2005 : 73). Nous considérons donc comme indispensable de lier notre étude de la construction nationale des événements étrangers à l'étude de la proximité.
- 5 Dans la première partie, nous étudierons de quelle manière le rapport de proximité est constitutif de la construction de l'énonciation éditoriale. Plus précisément, nous examinerons le volume que le journal accorde à l'événement médiatique, la façon dont il met en forme l'événement étranger dans une page, la manière dont le potentiel d'actualité influence la construction des titres ainsi que la façon dont les photos et l'infographie participent à la construction de l'événement et deviennent révélatrices de liens de proximité imaginés par les lecteurs et les rédacteurs inclus dans une communauté nationale. La deuxième partie démontrera, quant à elle, de quelle manière les liens de proximité imaginés sont constitutifs du travail et de l'écriture du reporter. Pour cela, nous interrogerons les notions du genre et de l'angle.
- 6 Mais avant de réaliser ce travail, il nous semble nécessaire de déterminer ce que nous entendons par « proximité ».

Les acceptions de la proximité

- 7 Le rapport français et russe à la Biélorussie doit être questionné en fonction des deux acceptions du terme de *proximité* : en tant que représentation de liens interculturels plus ou moins forts et en tant que construction médiatique conforme à un projet éditorial. Il nous semble nécessaire d'aller au-delà de la lecture spatiale, géographique ou physique de la proximité (Bouba-Olga et Grossetti, 2008 : 315), qui semble réductrice. Nous considérons la notion de proximité organisée comme plus appropriée. Celle-ci est soumise, selon André Torre, aux logiques d'appartenance et de similitude. La première s'exprime

en termes de degré de connectivité, qui traduit une plus ou moins grande Proximité Organisée et donc un plus ou moins grand potentiel d'interaction ou d'action commune. La logique de similitude correspond à l'adhésion mentale à des catégories communes ; elle se traduit par le fait que des individus se trouvent à de faibles distances cognitives les uns des autres (Torre, 2009 : 69).
- 8 Le degré de connectivité et la distance cognitive ne se résument donc pas à une simple proximité physique ou géographique, mais s'expriment à travers les représentations

des liens interculturels de divers ordres (qui peuvent être géographiques, mais également historiques, linguistiques, géopolitiques, littéraires, artistiques, climatiques, gastronomiques ou qui peuvent concerner les traditions, les modes de vie quotidienne, l'organisation de l'espace public). La construction des liens de proximité éditoriaux lors de la couverture de l'actualité d'un pays étranger est directement liée à la proximité organisée dans ce sens large. La traduction éditoriale de l'événement est une forme de mise en conformité cognitive de l'événement expliqué par le journal et de l'adhésion mentale à une catégorie commune conforme à l'identité éditoriale. Le potentiel d'interaction et la faible distance cognitive se traduisent ainsi par le potentiel de proximité d'un événement médiatique, qu'il soit culturel ou éditorial.

- 9 En ce qui concerne la proximité éditoriale, Ringoot et Rochard postulent que « la loi de proximité conditionne des choix éditoriaux et des pratiques de terrain » (*op. cit.* : 73). La distinction entre la proximité infrastructurelle et circonstancielle permet aux auteurs d'interroger deux aspects de la proximité éditoriale : celle de la production de la matérialité du texte et celle des centres d'intérêt, voire de la ligne idéologique du journal. Le fil qui construit l'actualité locale, nationale ou étrangère passe donc par la construction de la proximité éditoriale, celle-ci organisant une adhésion à un projet éditorial commun au journal et aux lecteurs. Le potentiel de proximité, qui ne se limite pas à son acception spatiale, est une donnée capitale qui permet aux journalistes d'organiser l'actualité médiatique.

Une composition éditoriale à l'échelle nationale

- 10 Il existe une distinction à l'intérieur des espaces nationaux, entre les journaux ayant chacun leur propre identité éditoriale, revendiquant le fait de représenter un type de lecteurs particulier. Jean Charron souligne que « [l]a ligne éditoriale amène les journalistes à se distinguer les uns des autres, à couvrir différemment la nouvelle officielle et à transformer en nouvelle des sujets qui n'intéressent pas nécessairement les autres médias et les autres journalistes » (1994 : 278). Pour Ringoot, la stratégie éditoriale « démarque les journaux les uns des autres » (Robert-Demontrond et Ringoot, 2004 : 88). Néanmoins, nous voudrions nous demander dans le présent article si une certaine ligne directrice commune à l'échelle nationale, dans laquelle les publics nationaux se reconnaissent, peut se constituer à propos d'un événement étranger.
- 11 Un reporter du *Figaro* souligne : « [...] la position du journal est très marquée sur la politique intérieure. Mais sur l'étranger [...], je ne vois pas d'interférence de la ligne dans mon travail. Je ne suis pas en poste par rapport à la ligne éditoriale du journal¹. » Ainsi la Biélorussie n'est-elle pas un sujet qui permet au *Figaro* de se distinguer des autres journaux au sein de l'espace médiatique français, ce que signifierait qu'elle représente les mêmes enjeux pour la presse française en général, que les journaux nationaux organisent le traitement de la Biélorussie de la même manière, mobilisent les mêmes ressources et les mêmes représentations afin de l'expliquer à leurs lecteurs, présentant les informations sous une forme à peu près identique. Cette affirmation du journaliste français installé à Moscou nous mène vers un questionnement sur les modèles nationaux de couverture de l'actualité étrangère. Peut-on affirmer que la transformation de l'actualité biélorusse se fait de manière identique par les journaux nationaux ? Notre hypothèse consiste à dire que les représentations des liens de proximité culturelle avec la Biélorussie font en sorte que l'actualité de ce pays à la

lisière de la Russie et l'Union européenne est couverte selon l'appartenance nationale des journalistes et leurs publics. L'imaginaire activé par les représentations culturelles influencerait les modes de construction des liens de proximité journalistique, qui permettraient aux lecteurs russes et français de s'y reconnaître.

Le contexte biélorusse

- 12 La Biélorussie est un pays à l'autoritarisme solidement installé. La présidence d'Alexandre Loukachenko depuis 1995 et la stabilité avec laquelle il se fait réélire enlèvent toute probabilité d'alternance politique. Cette stabilité du régime autoritaire s'explique par la mainmise du pouvoir sur les médias, un appareil administratif et répressif performant, un contrôle étatique du processus électoral et la faiblesse des projets politiques alternatifs (Goujon, 2009 : 171). L'élection présidentielle de 2010 est un événement relativement ancien, mais compte tenu de l'immobilisme de la Biélorussie, la situation a très peu changé en dix ans. Nous avons pu rencontrer d'autres journalistes biélorusses depuis, qui nous ont apporté des témoignages allant dans ce sens.
- 13 L'élection de 2010 était perçue par les médias internationaux comme un événement sans enjeu véritable. Le nom du gagnant et la manière dont la victoire sera assurée et prononcée ne faisaient de doute pour aucun journaliste connaissant le pays. Dans cette situation, seule la manifestation des opposants, prévue de longue date par ces derniers et soigneusement notée par les journalistes comme un événement crucial, pouvait sortir l'actualité biélorusse de la stabilité monotone de l'autoritarisme prévisible. L'élection présidentielle de 2010 s'est achevée le 19 décembre, par la répression violente qui s'est abattue sur les opposants et les Biélorusses qui les soutenaient, réunis à Minsk après la fermeture des bureaux de vote pour protester contre les fraudes électorales. Près de 700 personnes rassemblées sur la place de l'Indépendance à Minsk ont été battues par les forces antiémeute biélorusses et mises en détention. À la suite de cette répression violente, à laquelle ont assisté la plupart de reporters étrangers, la presse internationale a manifesté un grand intérêt pour l'actualité biélorusse. Cela a érigé, en l'espace de quelques jours, l'actualité biélorusse au rang d'une actualité internationale méritant la une des journaux, en France comme en Russie. Nous avons donc eu la possibilité d'observer la construction médiatique d'une envergure comparable, opérée par les journaux russes et français.

La méthode

- 14 Nous analyserons la construction de l'élection biélorusse, car nous avons pu nous rendre sur place à Minsk, afin d'observer la production du reportage. Nous avons pu rencontrer les reporters des journaux *Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération*, *Kommersant*, *Komsomolskaya Pravda* et *Moskovskiy Komsomolets*. Nous nous sommes rendu dans divers lieux de coopération des journalistes avec les acteurs biélorusses. Pour la presse française, nous avons privilégié la presse généraliste nationale qui envoie des reporters sur place. Nous avons pu rencontrer les reporters français à Minsk lors des événements organisés à l'attention des journalistes. Nous avons poursuivi en réalisant des entretiens avec eux dans leur rédaction. En ce qui concerne les trois journaux russes, nous avons rencontré leurs reporters à Minsk, en poursuivant ensuite l'analyse de ces

trois titres de presse. Il était crucial de pouvoir observer comment les journalistes font leur travail, à quel genre de situation et de personnes ils ont affaire sur le terrain et de quelle manière cela les touche, provoque de l'engagement pour les acteurs biélorusses.

- 15 Notre démarche d'observation consistait à intégrer le groupe des journalistes étrangers. L'objectif était de se fondre dans ce groupe afin d'observer les pratiques qui se déroulent en son sein, d'en faire partie, tout en restant observateur et non acteur de la production des informations. Nous avons souhaité adopter la logique des journalistes afin d'être sur les lieux de coopération au moment où les reporters s'y rendent, ou s'y rendre en même temps que les journalistes, percevoir l'élection biélorusse à partir du même point de vue qu'eux. Après quelques jours de présence sur le terrain minskoï, nous avons par exemple été en mesure d'orienter une reporter moscovite, que nous avons contactée dans l'espoir d'obtenir un entretien, de lui indiquer les lieux des conférences de presse qui se déroulaient ce même jour. Il s'agit d'un cas exceptionnel, car les journalistes connaissent habituellement le terrain minskoï et ont d'autres moyens de se renseigner sur l'actualité médiatique à couvrir. Il mérite pourtant d'être évoqué car, d'un côté, il démontre les vertus de notre démarche de présence sur le terrain en vue de comprendre la logique du travail du reporter au point de devenir fixe d'un instant et, de l'autre côté, la connaissance de l'agenda électoral des acteurs et des lieux où ils organisent leurs manifestations nous a permis, dans ce cas précis, de pouvoir réaliser un entretien intéressant à la sortie d'une conférence de presse. Cette même méthode nous a également permis de rencontrer la plupart des journalistes des six quotidiens cités plus haut dans les lieux de production du reportage.
- 16 Mis à part les diplomates russes et français qui n'acceptaient pas la présence d'un dictaphone, tous les entretiens que nous avons pu mener ont été enregistrés. Il s'agissait d'entretiens que l'on pourrait qualifier de semi-directifs. Ayant préalablement fixé un certain nombre de questions-sujets de conversation pour chaque type d'acteurs et tout en suivant cette trame prédéfinie, nous avons également abordé des questions apparaissant au fur et à mesure que les entretiens avançaient. Les entretiens avec les journalistes ont duré en moyenne une heure et demie, dans les lieux permanents de leur travail. Durant l'entretien, la prise de notes, suffisamment discrète et brève pour ne pas perdre la dynamique d'une conversation, nous aidait à mener à bien les entretiens, à aborder les sujets importants. En revanche, ce sont des enregistrements, faits par un dictaphone mis dans un coin discret, dans l'espoir que les interlocuteurs oublient sa présence, qui ont servi durant la phase d'analyse et de rédaction. Cela a permis de mieux analyser les entretiens, mais également de citer les propos exacts des acteurs rencontrés, en français ou traduits du russe au français par nos soins.
- 17 De plus, nous avons jugé important de contacter des journalistes qui s'occupent de la Biélorussie au sein des rédactions centrales, qui ne se sont pas déplacés sur le terrain minskoï. Nous avons abordé avec eux les questions des modalités de la construction éditoriale de l'actualité biélorusse et du rapport aux publics.
- 18 Au total, nous avons réalisé 38 entretiens dans les capitales de la Biélorussie, de la France et de la Russie. Puisque les sources biélorusses sont toutes russophones, seuls sept entretiens ont été menés en français. Ensuite, tous les entretiens ont été retranscrits et traduits en français, afin que le corpus d'entretiens puisse se constituer. S'en est suivie l'analyse du discours des journaux et des 22 articles portant sur la Biélorussie parus entre les 18 et 22 décembre 2010, c'est-à-dire au moment du déroulement de l'événement médiatique à Minsk. Pour cela, nous nous sommes appuyé

principalement sur la méthode développée par Ringoot, qui appelle à ne pas restreindre l'analyse à une simple sélection d'articles, mais de considérer le journal dans son entièreté.

- 19 Nous voudrions souligner qu'il ne s'agit pas ici de recycler quelques passages d'une thèse achevée (Buduchev, 2019), mais d'inscrire le présent article dans sa continuité. Nous nous appuyons sur nos observations et nos entretiens faits entre 2010 et 2012 ainsi que sur le corpus constitué pour la réalisation de notre thèse de doctorat, mais nous analysons ces données dans une perspective différente. Notre étude antérieure, inspirée par la théorie développée par Ulrich Beck (2006) appelant à dépasser le nationalisme méthodologique, mettait principalement l'accent sur l'échelle transnationale des représentations des journalistes et sur les convergences des pratiques des reporters étrangers à Minsk. La méthode d'Howard Becker (2010) nous a donné un outil d'analyse des pratiques coopératives sur le terrain, dans un monde de la production de l'information vu comme un monde social parmi d'autres. Notre recherche mettait également l'accent sur les convergences en fonction du projet éditorial. Il s'agissait de mettre en valeur la dynamique transnationale du développement de la presse écrite.
- 20 Cependant, les logiques auxquelles les médias sont soumis sont multiples. Elles se complètent sans se contredire. L'actualité biélorusse est construite par les reporters qui sont des nomades-cosmopolites, qui évoluent dans un espace ouvert de circulation des concepts, des idées et des représentations. En même temps, ils écrivent pour les publics nationaux. Les événements biélorusses font activer des représentations universellement partagées, mais ils s'inscrivent également dans un rapport de proximité culturelle, ils subissent des transformations et des recompositions selon les lignes directrices permettant aux lecteurs nationaux de reconnaître la Biélorussie et de s'y reconnaître. Ces divers aspects rendent compte de la construction médiatique de l'actualité, mais éclairent ses facettes différentes.

La proximité à travers la hiérarchisation rédactionnelle de l'information

Le projet éditorial national à travers le volume des articles

- 21 La proximité culturelle est mise en lumière au travers du volume des articles par lequel la rédaction accorde de l'intérêt à un événement médiatique. Par conséquent, il est important de démontrer quelle place matérielle les journaux allouent à l'actualité biélorusse. L'intérêt rédactionnel pour la Biélorussie est notamment identifiable à travers l'usage d'hyperstructures, la taille des articles et l'apparition du pays couvert sur les unes des journaux.
- 22 L'hyperstructure est un moyen efficace de mise en valeur d'un événement par la rédaction. Jean-Michel Adam et Gilles Lurgin la définissent comme un élément intermédiaire « entre le journal (c'est-à-dire les cahiers et les rubriques), élément supérieur de structuration de l'information, et l'article (c'est-à-dire l'article et son péritexte), élément inférieur de structuration » (2000). L'organisation en hyperstructure témoigne, en quelque sorte, de l'importance que la rédaction accorde à l'actualité couverte, lui donne le statut d'événement médiatique par excellence ou, comme le souligne Sophie Moirand, l'érige en « moment discursif [qui] donne lieu à une

abondante production médiatique » (2007 : 4). Celui-ci « peut se définir dans la presse par les conditions médiologiques de son apparition : il est signalé à la une, il donne lieu dans les pages intérieures à un regroupement d'articles et de documents différents qui constituent une hyperstructure » (*ibid.* : 6).

- 23 L'hyperstructure est un élément capital de la mise en visibilité des informations. Le 21 décembre 2010, le jour où l'élection biélorusse a eu le plus de visibilité dans la presse internationale, nous trouvons des hyperstructures consacrées à la Biélorussie sur les pages des trois journaux russes. De plus, le numéro de *Kommersant* du 20 décembre en comporte également une. En revanche, les journaux français ne réservent pas de place privilégiée à la Biélorussie. L'élection biélorusse y apparaît à côté de l'actualité de la Russie, de l'Ukraine, mais aussi de la Suisse, de l'Allemagne, de la Finlande, de l'Iran ou de la Corée du Nord.
- 24 Les articles des journaux russes tournent, le 21 décembre, autour de 12 000 signes. Le volume des articles publiés les 18 et 20 décembre 2010 varie entre 5 000 signes pour ceux de *Komsomolskaya Pravda*, 7 000 signes pour *Moskovskiy Komsomolets* et 11 000 signes pour *Kommersant*. Les reportages de *Kommersant* et du *Moskovskiy Komsomolets* sont accompagnés d'autres articles consacrés à la Biélorussie, rédigés depuis Moscou, ce qui double encore l'espace que la Biélorussie occupe dans leurs numéros du 21 décembre 2010. Concernant les journaux français, *Le Monde* fournit un espace comparable (11 000 signes) à son reporter pour expliquer la Biélorussie. Néanmoins, 6 000 signes sur les 11 000 rédigés par Piotr Smolar sont consacrés à un article portant sur un kolkhoze biélorusse (p. 3). Parmi les journaux français, *Le Monde* reste tout de même le journal qui accorde le plus de place à la Biélorussie. Les articles de *Libération* et du *Figaro* comportent respectivement, le 21 décembre 2010, 3 500 et 4 000 signes. En volume total, *Le Monde* a donc triplé l'espace accordé par *Libération* et l'a plus que doublé par rapport au *Figaro*. Mais, en prenant en compte seulement les articles consacrés à l'explication de l'élection, nous nous retrouvons avec un espace à peu près équivalent dans *Le Monde* et *Le Figaro*, qui est nettement inférieur à celui que les rédactions des quotidiens russes réservent à l'élection biélorusse.
- 25 Parmi les six journaux, deux ne font pas apparaître la Biélorussie à la une le 21 décembre : *Libération* et *Komsomolskaya Pravda*. Le premier par manque d'intérêt pour cet événement, le deuxième en raison d'une crainte des pressions politiques et économiques internes à l'organisation du journal. *Moskovskiy Komsomolets* et *Kommersant* publient les véritables premières parties des articles à la une. De plus, les parutions des deux journaux moscovites datant des 18, 20 et 22 décembre mentionnent également l'élection biélorusse en une, accompagnant les articles des reporters présents sur place à Minsk. Ce n'est pas le cas pour les journaux français.
- 26 Les propos des journalistes des quotidiens russes et français expliquent ce décalage de volume. Selon Hélène Despic-Popovic, une journaliste de *Libération*, dans son journal, « il faut se battre pour avoir de l'espace. Avant de convaincre son lecteur, il faut convaincre sa rédaction que le sujet est vraiment intéressant. Les persuader que la chose qui va se passer a beaucoup d'importance² ». Or, comme le souligne Pierre Avril, le correspondant permanent du *Figaro* à Moscou, « [c]'est difficile d'intéresser sa direction à quelque chose dont elle ne voit pas la nécessité immédiate. La Biélorussie n'intéressait personne, jusqu'à ce qu'il y ait des répressions ». En revanche, selon les propos des journalistes des rédactions moscovites, ils ne sont pas confrontés au problème de l'espace dans le journal quand il s'agit d'une actualité biélorusse. Comme

nous l'explique Vladimir Vorsobine, « il n'y a jamais de liberté absolue, mais en ce qui concerne la liberté du volume, la rédaction trouve toujours de l'espace pour la Biélorussie³ ».

- 27 Nous voyons donc à travers l'organisation de la page et de la une des journaux que, dans la distribution de l'espace, l'actualité biélorusse prend une plus grande importance dans la presse russe que dans les journaux français. Ce constat nous permet, d'un côté, de révéler la cohérence nationale de la couverture de l'actualité biélorusse et, de l'autre côté, de mettre en lien le mode de distribution de l'espace du journal avec les représentations de la proximité du pays. Les propos des journalistes nous le démontrent.
- 28 Elena Korotkova, la rédactrice du service de la Communauté des États indépendants au sein du *Moskovskiy Komsololets*, souligne la force des représentations des liens culturels entre la Russie et la Biélorussie chez les journalistes russes. Elle explique l'intérêt que la presse russe accorde aux événements biélorusses par « l'histoire commune, les mêmes racines, la même culture. Nous avons beaucoup de liens, que ce soit sur le plan culturel, politique ou autre, qui ne sont aucunement imposés par la conjoncture politique ou la nécessité économique. Il s'agit avant tout de peuples frères⁴ ». Cet attachement à la culture commune se remarque également chez Vorsobine, qui souligne « un sentiment mutuel de fraternité entre les peuples russe et biélorusse, une histoire commune depuis des siècles ».
- 29 Cette évocation des liens culturels se traduit dans les journaux russes par le nombre de signes alloués à l'actualité de ce « pays frère ». Cette même corrélation est également visible dans les journaux français, mais la tendance est inversée. Avril, le journaliste du *Figaro*, nous explique : « Il faut dire les choses franchement, la Biélorussie n'intéresse ni la rédaction du Figaro ni les lecteurs français. » La journaliste de *Libération* établit le lien entre ce manque d'intérêt et le fait que « c'est loin, c'est mal connu ». Ainsi le défaut des représentations de proximité culturelle entre la France et la Biélorussie se traduit-il logiquement par le fait que la Biélorussie intéresse peu les journaux français.

Les titres révélant les liens de proximité éditoriale

- 30 Les titres sont révélateurs de la politique éditoriale. Comme le souligne Ringoot, « ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information. Le titre acquiert donc un statut autonome ; il devient un texte à lui seul » (2014 : 87). Nous pouvons observer une certaine homogénéité des titres et des sous-titres du *Figaro*, du *Monde* ou de *Libération* par leur caractère informatif qui ne comporte pas de jeu de mots. Les titres de la veille du jour du scrutin sont « En Biélorussie, Alexandre Loukachenko favori d'un scrutin présidentiel sur mesure. Le président sortant se présente pour un quatrième mandat à la tête d'un État autoritaire » (*Le Monde*, 18 décembre 2010), « Théâtre d'ombres électoral en Biélorussie. Assuré d'obtenir un quatrième mandat, le président Loukachenko a donné le change » (*Le Figaro*, 18 décembre 2010) ou « Loukachenko s'offre un quatrième mandat. Le président-dictateur devrait être réélu dimanche, malgré les pressions russes et occidentales » (*Libération*, 18 décembre 2010). Tous font référence au président biélorusse, mais il existe une différence entre les qualificatifs de « président-dictateur » et « président à la tête d'un État autoritaire ». *Libération* y va sans parcimonie, *Le Monde* tente de

neutraliser le titre, de le rendre informatif. Quant au *Figaro*, il préfère, à cette étape de l'élection, ne pas prendre position dans les adjectifs attribués au président biélorusse.

- 31 Les titres du lendemain de l'élection informent : « Biélorussie : Loukachenko étrille l'opposition. Plusieurs milliers de manifestants venus dénoncer hier sa victoire annoncée ont été chargés par la police » (*Le Figaro*, 20 décembre 2010), « Réélu, Loukachenko bâillonne l'opposition. Sur fond de violente répression, le chef de l'État sortant s'est arrogé 80 % des voix, dimanche » (*Libération*, 21 décembre 2010), « M. Loukachenko réprime l'opposition biélorusse et balaie les critiques occidentales. Le chef de l'État se vante d'avoir procédé à 639 arrestations » (*Le Monde*, 22 décembre 2010). Cette fois-ci, *Le Figaro* nomme le président biélorusse « autocrate », *Libération* montre le pourcentage impressionnant de votes, alors que *Le Monde* met l'accent sur le nombre de personnes arrêtées. De plus, l'opposition fait son apparition dans tous les titres. Elle est citée en termes comparables, englobant les membres de la communauté opposante en une catégorie unie, victime de la politique répressive gouvernementale. Ils désignent communément le président biélorusse comme étant responsable des débordements, et ce, dans un style plutôt informatif, sans être neutre, dans le sens qu'aucun jeu de mots ne se manifeste dans la manière dont les quotidiens français nomment l'événement biélorusse.
- 32 Distinguant les titres informatifs et incitatifs, Ringoot souligne que, « [p]rivilegiant la métaphore et le jeu de mots, le titre incitatif a la capacité d'insérer l'événement dans le réseau d'association d'idées qui active l'imaginaire collectif. Ludique, bref, suggestif, le titre incitatif constitue en soi un facteur de valorisation de l'événement » (*op. cit.* : 89). Dans ce sens, les titres des quotidiens français ne peuvent pas être qualifiés d'incitatifs, malgré le fait qu'ils ne décrivent pas la situation d'une manière neutre.
- 33 En revanche, les journaux russes se prêtent à l'exercice du jeu de mots. *Moskovskiy Komsomolets* et *Kommersant* inscrivent leurs titres dans des réseaux d'associations. Le titre « Loukachenko verse de l'eau sur la patinoire » (*Moskovskiy Komsomolets*, 18 décembre 2010), par exemple, s'inscrit dans une double lecture. Le mot « verser », en russe « ЗАЛИВАТЬ », peut avoir une autre signification. Dans un langage familier, ce mot signifie également « inventer quelque chose », faire passer le fruit de l'imagination pour la réalité ou, plus simplement « raconter une connerie ». Quand un lecteur voit le titre « Loukachenko verse de l'eau » écrit en gras, celui-ci le renvoie à cette deuxième signification du mot. Ainsi, de manière gaie et décontractée, le journal manifeste sa réserve quant à la confiance accordée aux propos du président de la Biélorussie. Le titre « Les Biélorusses répandent du sel sur l'élection, en réponse à la réélection de Loukachenko l'opposition est sortie dans la rue » (*Kommersant*, 20 décembre 2010) fonctionne de manière semblable, par association. L'expression « répandre du sel sur l'élection » ne veut rien dire en soi. Elle rappelle par ailleurs le refrain d'une chanson populaire russe. Les associations se font avec le mal causé par du sel sur une plaie. Les liens s'instaurent ainsi entre l'élection et le mal physique que les manifestants tabassés ont éprouvé. Le sel n'étant en réalité qu'un mot permettant de retrouver le lien associatif.
- 34 Couvrant la manifestation du 19 décembre, *Moskovskiy Komsomolets* et *Kommersant* utilisent également des procédés très semblables pour nommer l'événement à travers les titres. Leurs titres se ressemblent au point que les mots-clés utilisés pour créer le jeu d'associations dans les titres incitatifs sont les mêmes. C'est l'association entre les mots « tabasser », en russe « ИЗБИВАТЬ », et « élire », en russe « ИЗБИРАТЬ » (très

proches en écriture comme en prononciation), qui crée ce jeu de mots. Les titres « Le droit de tabasser et d'être élu » (*Kommersant*, 21 décembre 2010) nous renvoie à la phrase « Le droit d'élire et d'être élu », alors que « Les tabasseurs ont soutenu Loukachenko » (*Moskovskiy Komsomolets*, 21 décembre 2010) renvoie à « Les électeurs ont soutenu Loukachenko ». Or, il n'existe pas de mot « tabasseur ». C'est le terme « électeur » qui serait correct. Mais le journal le remplace, donnant ainsi à voir les spécificités de l'élection biélorusse. Tous les titres des reporters du *Moskovskiy Komsomolets* et de *Kommersant* ont été fabriqués selon ce modèle incitatif.

- 35 Le cas de *Komsomolskaya Pravda* est tout autre. Le journal se distingue par la modestie de ses titres, en matière de jeux de mots. Parmi les titres « Les Biélorusses se préparent à la fête de la désobéissance » (18 décembre 2010), « Alexandre Loukachenko : "Personne ne sortira dans la rue pour manifester, je ferai du ski, je déneigera ma cour et j'irai dormir" » (20 décembre 2010), « OMON a gâché le triomphe de Loukachenko » et « Seuls deux concurrents de Batka sur neuf sont restés en liberté » (21 décembre 2010), seul le premier titre représente un jeu de mots, à travers la « désobéissance » qui dévient l'« obéissance », ce qui renvoie à la docilité des Biélorusses face aux autorités.

Capture d'écran 1. Titre du journal *Komsomolskaya*



- 36 Mais globalement les titres sont plus neutres que ceux des deux autres journaux russes. Ils se veulent informatifs. Celui du 20 décembre se limite même à une citation directe de Loukachenko, manifestant la confiance du président biélorusse envers ses forces de l'ordre et en son résultat à l'élection. Mais l'explication de cette politique de titrage n'est pas purement journalistique. *Komsomolskaya Pravda* est le seul journal russe ayant un bureau permanent à Minsk. Ses tirages en Biélorussie sont considérables. Cette implantation en Biélorussie influence la politique de la rédaction moscovite qui se veut plus prudente et qui manifeste une apparente neutralité dans les titres. Pour cette même raison, *Komsomolskaya Pravda* est le seul journal russe sur les trois étudiés à ne pas faire remonter l'événement biélorusse sur sa une.
- 37 Mais en prenant en compte la logique purement éditoriale, nous pouvons remarquer l'homogénéité des titres en fonction de l'appartenance nationale des journaux. Ceux des journaux français sont plutôt informatifs, alors que ceux des organes de presse russes sont clairement incitatifs. Le fait que ceux-ci soient incitatifs démontre également que l'actualité biélorusse est plus familière au lecteur russe, car les titres

incitatifs demandent une certaine maîtrise de la situation décrite sous forme de jeux de mots, afin que le lecteur ne soit pas perdu. Les titres incitatifs exigent une familiarité du lecteur avec les références mobilisées et la situation décrite par les jeux de mots. Afin que le jeu de mots puisse opérer, avoir un effet, un certain degré de proximité est donc nécessaire. Les titres deviennent ainsi corporalisants, car ils engagent les références culturelles de la personne, l'invitent à prendre part au jeu d'associations qui crée un lien entre le lecteur et le journal.

La circulation des images de la Biélorussie sur les pages des journaux

- 38 L'analyse de la construction de la matérialité du texte passe aussi par l'analyse des images, et plus particulièrement des photographies qui illustrent les reportages. Il s'agit d'un élément décidé au sein de la rédaction, à Moscou et à Paris, qui renvoie à la cohérence du projet éditorial. Nous allons questionner cette cohérence du choix des photographies à l'échelle nationale, mais nous allons également traquer l'expression de la proximité culturelle à travers la mise en image de l'actualité biélorusse. Nous allons observer de quelles manières les représentations culturelles du pays couvert influencent les manières dont la rédaction l'illustre.
- 39 Tout d'abord, nous observons que les journaux biélorusses accompagnent leurs articles de l'iconographie expliquant la position géographique du pays. C'est le cas de l'article publié dans *Le Figaro* du 18 décembre 2010 ainsi que des articles du *Monde* et de *Libération* parus le 21 décembre. En revanche, leur absence sur les pages des journaux russes en dit long sur les liens perçus de proximité avec la Biélorussie. Despic-Popovic explique notamment que les rédactions françaises indiquent la position géographique de la Biélorussie par le simple fait que « les gens auront du mal à vous placer la Biélorussie sur une carte », toujours « parce que c'est loin ». La présence et l'absence de cartographie témoignent ainsi de l'éloignement et de la proximité du pays illustré.
- 40 En ce qui concerne les photographies publiées, l'élection biélorusse étant érigée en événement médiatique international, les rédactions ont employé les moyens nécessaires pour l'expliquer à leurs lecteurs. Chaque article consacré à la Biélorussie est accompagné d'une photographie. Les journaux français illustrent un pays sous la neige et dans le froid, doté d'un folklore quelque peu exotique. Les éléments de décor introduits dans le texte, dès les premières lignes, se trouvent en corrélation avec cette image. Avril entame son premier article par « Sous la neige et par des températures glaciales » (*Le Figaro*, 18 décembre). L'article de Smolar commence par « La place d'octobre, à Minsk » (*Le Monde*, 18 décembre) et ne manque pas d'évoquer des personnes « Emmitouflées dans leurs parkas » (*Le Monde*, 18 décembre). L'imaginaire d'un pays glacial ressurgit ainsi dès les premières lignes, mais il est aussi visible dans les images illustrant le texte. Le premier article du *Monde* évoque le folklore biélorusse, car sur la photo publiée, le président Loukachenko, souriant, reçoit un objet traditionnel biélorusse en écorce de bouleau des mains d'un groupe de femmes vêtues de châles traditionnels, portant des coiffes traditionnelles, en écorces de bouleau elles aussi.

Photo 1. Folklore biélorusse



- 41 Le premier article d'Avril n'aborde pas le folklore, mais comme *Le Monde*, *Le Figaro* représente la Biélorussie sous la neige, avec des Biélorusses ordinaires chaudement habillés (*Le Figaro*, 18 décembre 2010). Loukachenko y figure sur une affiche électorale, collée sur un panneau publicitaire installé dans une rue minsoise à l'occasion de l'élection.

Photo 2. La Biélorussie sous la neige



- 42 Roland Barthes évoque l'« italianité » dans son article portant sur la publicité Panzani, comme étant « l'essence condensée de tout ce qui peut être italien, des spaghettis à la peinture » (1964 :49). Jean-Paul Honoré, dans son analyse des représentations du Japon dans la publicité, évoque « des marqueurs de la japonité du produit » (2001 : 109) qui véhiculent des images idéales du Japon dans l'imaginaire des consommateurs français, et sur lesquelles les publicitaires s'appuient afin d'attirer ces mêmes consommateurs.

Le journalisme n'est pas le marketing, mais, puisque Barthes souligne que l'« italianité appartient à un certain axe des nationalités, aux côtés de la francité, de la germanité ou de l'hispanité » (1964 : 49), nous pouvons aussi distinguer certains marqueurs de la biélorussité, visibles dans les reportages, reproduits par les journalistes français. Parmi ces marqueurs nous retrouvons la neige, les habits d'hiver, les attributs du folklore biélorusse, la statue de Vladimir Lénine.

- 43 En ce qui concerne *Libération*, son approche en illustration est différente ce 18 décembre 2010, car il s'agit d'un portrait de Loukachenko, en habit militaire, illustrant par ailleurs le titre de *Libération* qui nomme le président biélorusse « dictateur ».

Photo 3. Le président biélorusse « dictateur »



Alexandre Loukachenko, 56 ans. PHOTO NICOLAY PETROV, AFP

- 44 La dictature s'associe à l'habit militaire, même si Loukachenko n'a pas été souvent vu avec l'accoutrement d'un général de l'armée. Il n'a jamais été militaire, mais ce détail a peu d'importance, car la dictature est souvent associée au régime militaire. Ce n'est donc pas le président de la Biélorussie que *Libération* illustre, mais l'incarnation de la dictature dans son expression habituelle. Il ne s'agit pas d'un marqueur de biélorussité, mais de dictatorialité, incarnée par Loukachenko, que le journal met en scène.
- 45 Wrona remarque que dans un journal,
- [l']individu représenté devient un carrefour de représentations, ordonnées autour de ses préférences culturelles, affectives, politiques. Si le portrait parvient à dire le social, ce qui est sa raison d'être dans la presse d'information, c'est parce que l'individu, par son inscription dans l'épaisseur d'une culture, suscite l'évocation d'un intertexte qui lui donne sens, et à qui il donne sens (2012 : 272).

- 46 Ainsi le portrait de Loukachenko renvoie-t-il à une représentation culturelle de la Biélorussie. Le portrait d'un agriculteur, représenté sur la page trois du *Monde* le 21 décembre, est une autre incarnation de la Biélorussie, véhiculée par le reportage.

Photo 4. Représentation culturelle de la Biélorussie



- 47 Le journal dessine, à travers la photo, un décor de désolation du kolkhoze, avec une route gelée sous une couche de neige, vraisemblablement non goudronnée, un vieil engin agricole en arrière-plan. Le portrait d'un homme placé dans ce décor, dont la posture, les habits et le visage évoquent la pauvreté et la même désolation, renforce l'effet produit par le décor. Le décor donne du sens au portrait, ils se répondent l'un l'autre et constituent une illustration cohérente. Les portraits du président et d'un agriculteur présentent deux visages de la Biélorussie. L'un évoque le pouvoir du dictateur solidement installé, l'autre, la pauvreté.
- 48 La mosaïque des visages se complète le jour du scrutin par la représentation des agents de police tantôt en rangs alignés sous la statue de Lénine, prêts à en découdre avec les opposants, tantôt poursuivant les manifestants avec leurs matraques.

Photo 5. Poursuite des manifestants



- 49 Les manifestants ordinaires sont un autre visage de la Biélorussie, pris dans l'action de la revendication de leur droit à la démocratie. Les personnes illustrées sur les photos renvoient donc à la fois à des représentations d'un pays éloigné, d'un autoritarisme glacial et folklorique, à la pauvreté et à l'inefficacité des kolkhozes, mais aussi à l'image de citoyens ordinaires qui protestent contre un autocrate — représentation dans laquelle les lecteurs français peuvent se reconnaître. Nous observons à la fois la mise en scène de l'éloignement culturel à travers les photos et le potentiel de proximité traduit par l'illustration de personnages qui pourraient être considérés comme proches. Ainsi, les lecteurs peuvent se reconnaître dans les visages des manifestants biélorusses.
- 50 En ce qui concerne les photographies accompagnant les articles des reporters russes, le folklore et la neige n'y sont guère mis en scène. Nous n'y voyons pas de produits artisanaux en écorce de bois ni de foulards traditionnels en laine brodés de fleurs. Les journaux russes ne cherchent pas à se distinguer l'un de l'autre, car la même photo, montrant les chars militaires sur la voie périphérique de Minsk, figure dans les trois journaux le 18 décembre.

Photo 6. Chars militaires sur la voie périphérique de Minsk



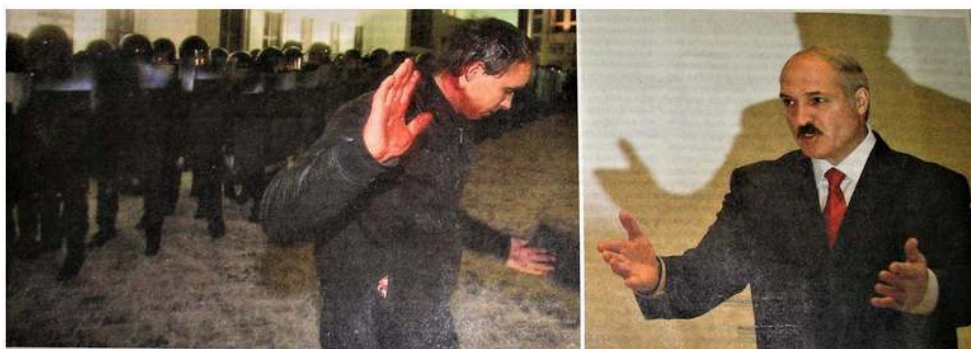
- 51 Ces photos contiennent avant tout de l'information, mais elles sont aussi riches en symboles et représentatives de la Biélorussie. Elles résument visuellement l'élection biélorusse avant même que le texte soit lu.
- 52 *Moskovskiy Komsomolets* illustre les éléments de décor, avec la patinoire sur laquelle nous voyons les Biélorusses ordinaires s'adonner aux joies simples de l'hiver en faisant du patin à glace autour d'un sapin de Noël (*Moskovskiy Komsomolets*, 20 décembre 2010). Son premier reportage est accompagné par une photographie prise au même endroit que celle utilisée par le *Figaro* le 18 décembre (photo 2), mettant en scène le panneau électoral installé dans une rue minskoïse.

Photo 7. Panneau électoral



- 53 La seule différence est que le plan est resserré sur celui-ci. Cela laisse la rue en dehors du cadre et concentre le regard sur l'affiche consultée par une passante. Contrairement à la vue générale qui laisse apercevoir le Minsk hivernal dans *Le Figaro*, nous voyons sur cette photo recadrée que l'affiche de Loukachenko cache celles des autres candidats et que malgré cette domination de l'espace du panneau publicitaire, une passante tire sur le coin déjà décollé afin d'apercevoir les programmes électoraux des candidats opposants. Cette photo nous semble riche en symboles, elle aussi. Adoptée par *Le Figaro* comme par *Moskovskiy Komsomolets*, elle démontre à la fois des similitudes et des différences d'approches. Les deux journaux s'intéressent aux mêmes images, aux mêmes lieux, mais si le premier cherche un plan large symbolisant au mieux la Biélorussie, le second porte davantage son regard sur les détails.
- 54 Concernant les portraits des Biélorusses qui peuplent les journaux russes, nous y voyons également le visage de Loukachenko, ceux des policiers biélorusses et ceux des manifestants. En revanche, ils sont représentés différemment. Le président biélorusse n'est jamais illustré sous la neige, jamais en tenue militaire. Il apparaît sur les pages des trois journaux russes en costume-cravate, en compagnie de son fils de neuf ans, Kolia, en train de voter. C'est d'ailleurs Kolia qui met le bulletin dans l'urne. Le 21 décembre, nous voyons le portrait du président biélorusse en tenue bien soignée, face à un autre portrait, celui d'un manifestant ensanglanté (*Kommersant*, 21 décembre 2010).

Photo 8. Manifestant ensanglanté



- 55 Les visages des Biélorusses ordinaires circulent également sur les pages des journaux russes, mais contrairement à ceux que l'on trouve dans la presse française, ceux-ci ne sont pas en train de manifester pour plus de liberté, mais se trouvent en sang, après avoir été battus par les agents de police.
- 56 Les journaux français illustrent les Minskois ordinaires afin que le lecteur français s'y retrouve, s'y identifie, alors que les images générales folkloriques de la Biélorussie témoignent davantage de la distance culturelle entre la France et la Biélorussie. Dans le cas russe, les images générales de la Biélorussie témoignent du quotidien ordinaire reconnaissable, alors que les images des Minskois ordinaires témoignent de la violence exceptionnelle des forces de l'ordre biélorusses.
- 57 L'organisation de l'espace du journal et les modes de valorisation de l'information par les éléments éditoriaux construits au sein de la rédaction démontrent donc qu'il s'agit d'un certain projet éditorial à l'échelle nationale, exprimé dans le fait que le volume des articles, l'organisation de la page, les titres, les éléments iconographiques et photographiques indiquent une certaine cohérence de l'encadrement éditorial de l'élection biélorusse à l'échelle nationale. Le fait que les articles soient plus volumineux dans les journaux russes, qu'ils forment des hyperstructures, que les titres des journaux russes soient généralement incitatifs, que nous n'apercevons pas d'imaginaire particulier d'un pays étranger à travers les photos et ne voyons pas de références sur le positionnement géographique de la Biélorussie témoigne d'un certain degré de proximité culturelle construite par la presse russe.

L'expression du potentiel de proximité dans l'écriture des reporters

Genre : variation du degré de corporalisation dans un reportage

- 58 Privilégiant certaines informations et en écartant d'autres, le reporter sur le terrain accorde plus ou moins d'intérêt à une actualité, à un événement, à une source. Les catégories du proche et du lointain le guident dans son travail. Les grilles culturelles déterminent le potentiel de proximité d'un événement médiatique, qui influence à son tour le choix du genre selon lequel des articles sur la Biélorussie sont écrits et le type de proximité éditoriale que ce genre induit. Ringoot et Rochard établissent un lien entre les genres journalistiques et la proximité qui s'instaure entre le lecteur et le journaliste. Ils distinguent trois types de genres : corporalisant, caractérisant et dépersonnalisant (*op. cit.* : 78). Dans leur forme idéale, le premier montre le journalisme

en train de se faire, le deuxième relève d'une proximité d'esprit, d'une compréhension mutuelle qui s'instaure grâce à l'argumentaire du journaliste et le troisième témoigne d'un détachement du journaliste objectivant l'information. Puisque, comme le soulignent les auteurs, une « mise en scène du journaliste dans les textes induit des formes différentes de la proximité » (*ibid.* : 73), le recours à un genre journalistique rend opérant un certain type de proximité liant le journal à son lecteur. Natalia Galimova, la reporter de *Moskovskiy Komsomolets* à Minsk, souligne : « Dans un reportage, je dois décrire tout ce que je vois avec mes propres impressions et mes émotions. C'est cela qui est valorisant. La parole officielle n'a pas de valeur dans cette situation⁵⁹. » Ces propos montrent qu'elle tend vers la logique corporalisante dans la réalisation de son reportage, en se mettant en scène en tant que témoin direct des événements à Minsk. Elle écrit par exemple à propos de la manifestation qui s'est terminée par la dispersion violente des opposants : « Ce qui m'a sauvée, c'est le fait que j'étais à côté de l'unité des forces de l'ordre. “Mademoiselle, restez ici, avec nous” — m'a proposé un d'entre eux, — “vous êtes plus en sécurité ici” » (*Moskovskiy Komsomolets*, 21 décembre 2010). La journaliste réalise ainsi une mise en scène corporalisante, qui consiste à relater non seulement le résultat de l'échange avec les personnages, mais aussi l'échange lui-même, qui se trouve au centre du reportage. Elle se met également en scène elle-même, non en tant qu'un observateur distancié, mais comme une personne se trouvant au cœur de l'action.

- 59 En revanche, cette typologie de genres doit être appliquée à notre terrain avec quelques précautions, car les reportages parus dans les six journaux dépersonnalisent, caractérisent et corporalisent à diverses doses. Les reportages sont dépersonnalisants quand les journalistes usent de la rhétorique de l'objectivité. Ainsi le reportage publié dans *Le Figaro* est-il fait dans un style dépersonnalisant et efface l'énonciateur malgré sa présence sur le terrain : « C'est ce moment qu'ont choisi les policiers anti-émeutes — qui étaient auparavant plutôt passifs — pour charger la foule et se déployer sur la place. Des centaines de manifestants ont été interpellés. Vers 23 h 30, les forces de l'ordre semblaient reprendre le contrôle » (*Le Figaro*, 20 décembre 2010). Les reportages sont caractérisants quand le journaliste donne des explications. Smolar explique, par exemple, pourquoi Loukachenko est soutenu par une partie des Biélorusses : « Une des raisons pour lesquelles le système subsiste est le souci qu'a le régime du “contrat social”, comme on dit à Minsk. Les pensions de retraite sont payées à l'heure ; les écoles et les soins médicaux restent de qualité » (*Le Monde*, 21 décembre 2010). Ils sont corporalisant quand le reporter se trouve au cœur de l'action, comme c'est le cas de l'exemple cité de Galimova.
- 60 Le reportage peut devenir davantage corporalisant, caractérisant ou dépersonnalisant en fonction des liens de proximité culturellement construits. La place que la rédaction accorde aux articles des journalistes laisse plus ou moins d'espace à la corporalisation et à l'expression du potentiel de proximité. Wrona démontre que la corporalisation n'exige pas nécessairement un contact direct du journaliste avec le personnage, car elle peut se faire « à travers la mise en scène d'un énonciateur délégué » (2005 : 101).
- 61 Le profil du journaliste qui écrit un reportage a également une importance capitale. Par exemple, les journalistes des trois quotidiens russes sont des grands reporters, alors que leurs collègues français sont des journalistes spécialisés sur la région. Cette différence est par ailleurs expliquée par Korotkova, la responsable du service des pays CEI au sein de la rédaction du *Moskovskiy Komsomolets* :

Quand il s'agit des news, on privilégie un journaliste qui connaît bien la situation dans le pays et qui a un bon carnet de contacts. Quand il s'agit d'un reportage, ce sont les autres critères qui entrent en jeu. Le reporter ne doit pas forcément comprendre les nuances de la situation qu'il va couvrir. Son objectif principal est de bien montrer ce qu'il voit de ses propres yeux.

- 62 Les journalistes français sont sur le terrain biélorusse, car ils le maîtrisent, alors que leurs collègues russes sont précisément choisis pour leur capacité à montrer aux lecteurs ce qu'ils voient par leurs propres yeux. Les uns ont davantage tendance à expliquer l'événement ou le pays, donc faire un hybride entre le genre corporalisant, caractérisant et dépersonnalisant, alors que les autres se rapprochent davantage du reportage corporalisant. Et c'est justement parce que « [l]a notion de proche et de lointain est un véritable instrument de mesure conditionnant des décisions » (Ringoot et Rochard, *op. cit.* : 73) prises par la rédaction que les profils des journalistes et l'inscription des liens corporalisants dans leurs reportages varient en fonction de la proximité culturelle supposée de leur pays par rapport à la Biélorussie. Il nous semble donc que les genres doivent être analysés en prenant en compte les notions de proximité et d'éloignement culturels auxquelles se réfèrent les journalistes.

Le travail angulaire en fonction des liens de proximité

- 63 Afin d'expliquer de quelle manière la proximité culturelle influence les manières d'écrire un reportage, nous allons recourir à la notion d'angle développée par Denis Ruellan. La proximité et la distance que le journaliste a par rapport à ses objets déterminent, selon l'auteur, sa perception du réel observé et vécu sur le terrain (1993 : 171). Comme l'auteur le souligne à propos des reporters, « [p]lus ils cultivent l'intimité des relations au terrain, plus les reporters réagissent de manière instinctive, avec leurs outils immédiatement disponibles — leurs grilles culturelles, leurs préjugés, leurs propres affects — et moins la densité convictionnelle semble forte » (*ibid.* : 176). Les angles choisis par les reporters sont ainsi culturellement déterminés et sont adoptés conformément aux notions du proche et du lointain.
- 64 La combinaison des éléments corporalisants, caractérisants et dépersonnalisants dépend aussi de la distance que le reporter prend par rapport à son objet. Celle-ci conditionne son travail, y compris matériellement. Selon Ruellan, « choisir un angle, cela peut être décider une manière de travailler, une manière de raconter, une manière d'écrire. C'est aussi une manière de voir, un point de vision propre à celui qui informe » (*ibid.* : 152). La proximité culturelle supposée par rapport au pays couvert impose ainsi des manières de travailler, de raconter et d'écrire, l'organisation du texte et les manières dont le reporter utilise le discours rapporté. Ruellan décrit, à travers la notion de rhétorique de l'amont et de l'aval, divers degrés d'implication des reporters sur le terrain. Il y a toujours une phase amont et une phase aval dans la production d'un reportage, mais l'intensité du vécu importe beaucoup dans la phase amont, et c'est en cela que la proximité culturelle avec le terrain peut jouer un rôle prépondérant dans la manière dont le reporter aborde le terrain.
- 65 En analysant notre corpus, nous pouvons remarquer des similitudes comme les variations des angles fixés par les journaux russes et français. En ce qui concerne les points communs, ils sont centrés autour de l'explication et de l'illustration de la nature non démocratique du régime biélorusse et autour des violences policières envers les manifestants qui s'opposent à la réélection du président de la Biélorussie. Ces deux

thématiques constituent le fil conducteur des reportages, mais les journalistes français cultivent la distance, alors que leurs collègues russes prennent ouvertement le parti des manifestants. Le reporter du *Figaro* est le plus mesuré, le moins sévère envers le pouvoir biélorusse. Avril est le seul à donner la parole à un fonctionnaire du régime et à qualifier les manifestants d'agressifs. Ce journaliste rapporte notamment : « En quinze minutes, dans l'improvisation, à coups de poutres arrachées des façades de l'immeuble, les vitres ont volé en éclat, sous les applaudissements de dizaines de milliers de manifestants, principalement des jeunes » (*Le Figaro*, 21 décembre 2010). Ce passage de l'article d'Avril est important, car il rapporte un moment-clé de cette élection. La dégradation de la porte d'entrée du parlement a provoqué l'intervention des forces de l'ordre et la répression qui s'en est suivie. Les deux autres journalistes français sont moins catégoriques qu'Avril quant aux coupables de cette dégradation lourde de conséquences, sans prendre position pour autant. Smolar mentionne qu'il s'agit des « manifestants les plus ardents — ou des provocateurs du régime, selon les organisateurs » (*Le Monde*, 21 décembre 2010). Quant à Laurent Geslin, il ne se prononce pas sur cette question : « Malgré les appels au calme, portes et fenêtres de l'édifice sont brisées » (*Libération*, 21 décembre 2010).

- 66 Les reporters russes en parlent, eux aussi, dans leurs articles. Selon Olga Allenova, « une dizaine d'hommes inconnus, avec les visages masqués, se sont mis à briser les fenêtres des portes d'entrée du parlement. Quelques policiers se sont précipités vers la porte brisée pour les repousser. Les candidats d'opposition se sont mis à crier qu'il s'agissait d'une provocation » (*Kommersant*, 21 décembre 2010). La version de Vorsobine est la suivante : « quelques personnes ont tenté de “prendre le parlement”, en jetant des pierres dans la porte d'entrée. D'autres ont essayé de la casser. Ces personnes ont été tout de suite accusées de provocation par les opposants. La foule scandait “nous sommes contre la violence” » (*Komsomolskaya Pravda*, 21 décembre 2010). Quant à Galimova, elle témoigne : « Une poignée d'hommes se sont mis à briser les vitres du parlement, mais personne ne les a soutenus. Bien au contraire, les personnes qui m'entouraient disaient toutes que c'était une provocation » (*Moskovskiy Komsomolets*, 21 décembre 2010). La différence n'est pas nécessairement visible au premier abord, car elle réside dans les détails. Mais ces détails sont essentiels pour comprendre et interpréter les événements biélorusses. Les journalistes français prennent leurs distances, alors que leurs collègues russes assurent à leurs lecteurs que les manifestants sont les victimes d'une provocation orchestrée par le pouvoir biélorusse.
- 67 Globalement, la différence consiste dans le fait que l'angle des journalistes français est plus large, plus général, alors que leurs collègues russes vont davantage dans les détails.
- 68 Les journalistes français se saisissent de l'occasion afin de raconter la Biélorussie à leurs lecteurs, comme l'explique Despic-Popovic :
- On y va moins souvent et on doit être beaucoup plus général dans la manière de traiter quelque chose que personne ne connaît. On doit vraiment tout rappeler et tout simplifier. Par exemple dans un papier il ne faut pas oublier de dire que le pays faisait partie de l'Union soviétique, il ne faut pas oublier de dire qu'il est frontalier de l'Europe occidentale, il ne faut pas oublier des choses qui sont élémentaires.
- 69 L'éloignement peut donc être vu comme une contrainte, dirigeant les reporters vers un angle général, qui laisse échapper certains détails de l'élection biélorusse.

- 70 Par exemple, les reporters moscovites parlent tous de la patinoire sur la place d'Octobre à Minsk, non seulement parce que c'est ludique, mais surtout parce que le pouvoir s'est mis à transformer les places de la ville en patinoires quelques jours avant le scrutin, pour empêcher les opposants de se réunir en grand nombre. C'est donc un point essentiel symbolisant la nature de la campagne électorale et du régime de Loukachenko. La patinoire joue ainsi le même rôle que les images des blindés sur la voie périphérique de Minsk. Les trois journaux russes en parlent, expliquent à leurs lecteurs pourquoi les patinoires sont là. Parmi les reporters français, seul Smolar l'évoque lors de la description de la place d'Octobre : « On a installé une patinoire, où de jeunes prodiges viennent virevolter. C'est ici que l'opposition a donné rendez-vous pour protester dès 20 heures, dimanche 19 décembre, contre la victoire programmée d'Alexandre Loukachenko » (*Le Monde*, 18 décembre 2010). En revanche, Smolar n'en dit pas plus, probablement par contrainte de volume.
- 71 De plus, les violences dénoncées montent d'un cran dans les reportages russes par rapport aux français. Cela se voit sur les images accompagnant les articles, mais aussi dans le texte. Si Avril rapporte que les forces de l'ordre biélorusses ont « interpellé » des manifestants (*Le Figaro*, 21 décembre 2010), le reportage du *Moskovskiy Komsomolets* détaille cette interpellation de la manière suivante : « Les forces de l'ordre poursuivaient ces gens. Elles les frappaient au hasard, sans se demander s'ils étaient opposants, observateurs, journalistes ou simples passants » (*Moskovskiy Komsomolets*, 21 décembre 2010). Smolar explique que « les matraques des forces de l'ordre se sont abattues et ont rappelé la nature du régime d'Alexandre Loukachenko », alors que l'article de Vorsobine raconte : « Les personnes avec des matraques avancent vers nous... Je me lève et je fonce vers la clôture en métal. Un gars souriant avec la tête en sang court derrière moi. On dirait qu'il ne sent pas la douleur. On s'aide l'un l'autre pour passer au-dessus de la clôture » (*Komsomolskaya Pravda*, 21 décembre 2010). Nous voyons la différence de ton entre les deux reportages français, mais la violence mise en scène par les journalistes russes est d'un autre niveau, car avec un angle plus serré, elle est plus proche, elle est corporalisée.
- 72 Il existe également une différence entre les collègues russes et français en ce qui concerne l'usage des citations. Nous sommes ici au cœur du processus angulaire, décrit par Ruellan. Selon l'auteur, « l'observateur choisit un personnage à décrire, ou une histoire à raconter, parce qu'ils lui semblent représentatifs d'une partie de la complexité impossible à restituer » (*op. cit.* : 153-154).
- 73 Ainsi, les journalistes choisissent les acteurs et rapportent les discours qui symbolisent la Biélorussie, la rendent proche, car compréhensible. Par exemple, dans son article du 18 décembre 2010, Smolar cite le candidat Andrey Sannikov : « On nous appelle la dernière dictature d'Europe. C'est une honte mais c'est mérité », ainsi qu'un diplomate européen : « Le pays est en coma démocratique dépassé ». Afin de symboliser le système économique et politique biélorusse, Smolar cite des experts locaux, parmi lesquels l'économiste Leonid Zlotnikov, dessinant les traits de l'économie biélorusse : « Notre système est dirigiste, très peu efficace » (*Le Monde*, 21 décembre 2010). Ces citations, liées à l'élection, dépassent le simple cadre de celle-ci, en s'efforçant de symboliser la Biélorussie en peu de mots rapportés. D'autres symbolisent l'élection proprement dite et la manifestation sur la place de l'Indépendance. Laurant Geslin met notamment en scène la parole du manifestant Vladimir, âgé de 23 ans déclarant : « Il ne faut pas que le sang coule aujourd'hui, nous ne voulons pas de violence. Le peuple ne le comprendrait

pas » (*Libération*, 21 décembre 2010). Son collègue du *Figaro* rapporte les propos d'un trentenaire, Artiom : « Cela fait déjà seize ans que nous avons peur, que pouvons-nous craindre désormais ? » (*Le Figaro*, 21 décembre 2010)

- 74 Les rédactions russes réservent, comme nous l'avons vu, plus d'attention à l'actualité biélorusse. Cela est notamment mis en lumière par les journalistes couvrant la Biélorussie, en reportage ou depuis la rédaction moscovite. Vladimir Soloviev, journaliste de la rédaction moscovite de *Kommersant*, explique à ce propos :

Je peux vous assurer que les articles sur la Biélorussie intéressent toujours. Un article consacré à la visite du président biélorusse à Moscou est lu par beaucoup plus de lecteurs qu'un papier sur la visite du président de la France en Russie. Nos statistiques le montrent clairement. Évidemment, cet intérêt est provoqué par le fait qu'il s'agit d'un pays voisin, que beaucoup de Russes ont de la famille et des amis dans ce pays⁶.

- 75 Il s'agit d'un pays proche, mais cette proximité ne relève pas seulement des liens familiaux ou de l'histoire commune, mais également du fait que les lecteurs russes reconnaissent leur propre pays dans la Biélorussie de Loukachenko. Cette proximité-là est d'ailleurs mentionnée par les reporters dans leurs textes, de manière déguisée mais compréhensible par tous les lecteurs. Galimova s'adresse aux lecteurs, avec une question glissée au milieu de son article : « Cela ne vous rappelle pas un autre pays ? » (*Moskovskiy Komsomolets*, 18 décembre 2010). Vorsobine écrit, quant à lui : « L'expérience des pays voisins de la Biélorussie montre qu'il n'est possible de perdre une élection, en tenant sous contrôle la commission électorale et la télévision, qu'en théorie » (*Komsomolskaya Pravda*, 18 décembre 2010). Le lecteur comprend à quel pays voisin le reporter fait référence, et cela lui rappelle sans doute un pays, le sien.
- 76 L'angle des reportages russes ne déborde pas le cadre de l'élection. Comme dans une élection nationale, ils se rendent par exemple dans les bureaux où les candidats ont voté. Ils prennent le temps de décrire la situation, en se mettant en scène à côté des acteurs locaux. En faisant apparaître des citations, entre guillemets et en italique, ils racontent aussi les personnages cités.
- 77 Moirand note que « les segments rapportés entre guillemets servent à cautionner les dires du médiateur vis-à-vis des lecteurs mais également à marquer une distance entre ses propres dires et ceux des spécialistes » (*op. cit.* : 75). Cela s'applique à la manière dont les quotidiens français citent les acteurs locaux. En revanche, cet usage des guillemets n'est applicable aux journalistes russes que partiellement. Au lieu de citer une phrase d'un acteur local, ils transportent « le lecteur dans l'action par la médiation » (Ringoot et Rochard, *op. cit.* : 79), en construisant ainsi des liens corporalisants entre le journal et le lecteur. Cela leur permet de plonger le lecteur dans le contexte du dit, mais cela efface les frontières visibles entre le texte rapporté et le texte du journaliste. Ainsi Allenova rapporte-t-elle :

Le candidat Vladimir Nekliaev a perdu la veille de l'élection le noyau de son équipe. Il est arrivé à 14 heures dans son bureau de vote se situant dans l'école minskoïse n° 54. Il a déclaré que l'équipe du militant Dachkevitch devait déneiger et ensabler la place d'Octobre, afin d'éviter que le sol glisse lors de la manifestation prévue le soir. Quant à Pashkevitch, il devait s'occuper du son. Après avoir pris son bulletin, Vladimir Nekliaev s'est approché de l'urne, a barré avec le marqueur noir le nom d'Alexandre Loukachenko de son bulletin. « Je sais que ce bulletin est non valide » — a-t-il déclaré aux journalistes. — « Mais Loukachenko a déjà rendu cette élection non libre et non valide ». Ensuite, monsieur Nekliaev a rajouté sur son bulletin « je suis pour une nouvelle élection sans Loukachenko ». Finalement, ce

bulletin ne s'est jamais retrouvé dans l'urne : le candidat l'a emporté avec lui, en promettant de le distribuer dans le pays (*Kommersant*, 19 décembre 2010).

- 78 La journaliste cite le candidat, mais elle raconte également, dans ses mots, les propos prononcés par le candidat et décrit son action. Nous remarquons ici l'attention que la reporter accorde aux détails. Nous pouvons noter la mention de l'école n° 54 ou du marqueur noir. Ce genre de détails n'apparaît pas dans les articles des reporters français.
- 79 Cette manière de citer les acteurs locaux en étant dans l'action de médiation est visible chez les autres reporters russes, qu'il s'agisse du bureau de vote, d'une conférence de presse ou de la manifestation de protestation contre les résultats de l'élection. Par exemple, Vorsobine décrit la manifestation en incorporant les propos des Biélorusses et en les associant à ses propres observations corporalisantes :
- Un cri « ils courent vers nous » m'a fait sursauter. Après avoir enfoncé les leaders de l'opposition dans la neige avec leurs matraques, les policiers ont formé une chaîne et se sont mis à avancer vers nous... « Pourquoi êtes-vous si cruels ? On s'approche de Noël » — a dit un homme déguisé en père Noël, en s'approchant des policiers. Ce maigre jeune homme avec sa barbe en coton a immédiatement reçu un coup de matraque dans le ventre. Avec les mots « on va faire de toi madame Noël », ils l'ont fait disparaître dans leurs rangs (*Komsomolskaya Pravda*, 21 décembre 2010).
- 80 L'exemple de la couverture de l'élection biélorusse montre que le reportage russe est corporalisant. Le journaliste se met en scène à côté des acteurs locaux, il permet aux lecteurs de percevoir l'élection biélorusse comme s'ils y étaient. Les journalistes ne manifestent pas beaucoup de sens critique envers les personnages qu'ils accompagnent, c'est-à-dire les opposants. Ils ne se mettent à aucun moment en retrait afin d'observer avec un regard neutre. Ils font ressentir aux lecteurs, avec leurs mots, le poids de la matraque du policier biélorusse. Le journaliste instaure un lien étroit entre lui et le lecteur, lui et le personnage, et à travers cela, il instaure des liens de proximité entre le personnage et le lecteur, sans jamais s'effacer pour autant. Au-delà d'une proximité historique que les journalistes russes ne manquent jamais de mettre en valeur, les reporters russes trouvent probablement dans l'élection biélorusse, étrangère mais proche, un moyen subtil de dénoncer l'autoritarisme de leur propre pays.
- 81 Le reportage français est, en revanche, moins corporalisant, car d'apparence neutre, distanciée. Il explique, il symbolise cette élection, il analyse les causes et les conséquences. L'adhésion aux valeurs démocratiques est un élément constituant de l'angle, voire formateur de celui-ci. En même temps, cet angle est général. Il manque de liens exclusifs de proximité avec ce pays d'autoritarisme banal. Il s'agit d'un reportage hybride, qui inclut les traits de corporalisation, de caractérisation et de dépersonnalisation, éloignant davantage le lecteur du terrain biélorusse. Smolar introduit son article du 21 décembre 2010 par les mots suivants : « Un jour, Sergueï Khromchenko a vu la tour Eiffel. De loin. » À l'instar de ce Biélorusse, les reporters français observent la place de l'Indépendance à Minsk de loin, eux aussi.
- 82 Nous avons ainsi affaire à deux manières distinctes de produire les liens de proximité éditoriale, car le potentiel de proximité de l'actualité biélorusse demeure influencé par les liens de proximité culturelle. Les angles adoptés par les reporters sont également en conformité avec ce potentiel de proximité. Les journalistes russes voient la Biélorussie de plus près, ils impliquent davantage leurs lecteurs, alors que leurs collègues français tentent de cultiver la distance et la neutralité.

Conclusion

- 83 Notre étude démontre qu'il est justifié de parler des modes nationalement ancrés de couverture de l'actualité d'un pays étranger. Nous avons adopté la méthode conçue afin d'analyser la construction des événements médiatiques en conformité avec les identités éditoriales, ayant leurs propres manières de valoriser les informations, orientées vers des publics variés. L'analyse de l'énonciation éditoriale, des moyens alloués par les rédactions afin de couvrir l'actualité biélorusse nous permet de conclure qu'il existe une certaine ligne éditoriale à l'échelle nationale, portant un regard homogène sur l'actualité biélorusse. Le volume accordé, l'usage des hyperstructures, des illustrations et la manière de construire les titres sont conformes à l'imaginaire du pays étranger, nationalement ancré. Nous observons une corrélation entre la distance culturelle supposée d'un pays étranger et la manière de mettre en forme l'actualité de celui-ci.
- 84 Nous avons distingué la proximité culturelle (qui relève des représentations de liens interculturels d'ordres divers) ainsi que la proximité éditoriale. Celle-ci relève d'un certain lien avec le lecteur, construit par le journal à travers un style particulier et une grille de lecture conventionnelle de l'actualité, mettant l'événement médiatique en forme, afin que le lecteur puisse s'y reconnaître. La proximité culturelle détermine le potentiel de proximité éditoriale d'un événement en Biélorussie. Les représentations nationalement ancrées participent à sa mise en forme. Enfin, les représentations de la proximité avec la Biélorussie sont constitutives d'un imaginaire permettant d'ordonner le réel biélorusse. Les marqueurs de la biélorussité ne sont pas les mêmes pour les journalistes russes et français, car les liens prétendus de proximité culturelle ne sont pas du même ordre.
- 85 Quant au travail du reporter sur le terrain, il se fait également en fonction d'une grille culturelle de lecture. Celle-ci fait en sorte que le reporter s'implique ou qu'il prend ses distances avec les acteurs biélorusses, qu'il adopte un angle de description élargi du pays ou qu'il privilégie un regard cherchant de la précision impliquante. La grille culturelle fondée sur l'imaginaire de la proximité ou de l'éloignement de la Biélorussie fait adopter un genre d'écriture qui rapproche le lecteur du terrain ou qui, au contraire, cultive une distance propice à une explication détachée. Ce principe s'applique à notre étude du reportage, car celui-ci comporte les éléments des genres corporalisant, caractérisant et dépersonnalisant. Si le reportage russe est corporalisant, le reportage français compose davantage avec les trois genres. La variation des éléments corporalisants, caractérisants et dépersonnalisants, qui instaure différentes formes de proximité entre le lecteur et son journal, est influencée par les représentations de la proximité culturelle. Celles-ci influencent les pratiques des journalistes, leur perception de l'actualité biélorusse ainsi que la forme que l'actualité biélorusse prend dans les pages des journaux.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, Jean-Michel et Gilles LURGIN (2009), « L'hyperstructure : un mode privilégié de présentation des événements scientifiques ? », *Les Carnets du Cediscor*, 6(2000), mis en ligne le 30 novembre 2009. [En ligne]. <http://cediscor.revues.org/327>. Page consultée le 2 octobre 2016.
- BARTHES, Roland (1964), « Rhétorique de l'image », *Communications*, 4 : 40-51.
- BECK, Ulrich (2006), *Qu'est-ce que le cosmopolitisme*, Paris, Aubier.
- BECKER, Howard S. (2010), *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion.
- BOUBA-OLGA, Olivier et Michel GROSSETTI (2008), « Socio-économie de proximité », *Revue d'économie régionale & urbaine*, 3 : 311-328.
- BOURDON, Jérôme (2013), « D'étranges étrangers. Qui gouverne les correspondants de Jérusalem ? », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, 2(2) : 144-159.
- BUDUCHEV, Vitaly (2019), *La fabrique médiatique des élections biélorusses : la lecture nationale de l'événement et les représentations transnationales à l'épreuve des dynamiques coopératives*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Denis RUELLAN, Paris, Sorbonne Université.
- CHARRON, Jean (1994), *La production de l'actualité : une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques au Québec*, Québec, Boréal.
- CHARAUDEAU, Patrick (2011), *Les médias et l'information*, Bruxelles, De Boeck.
- GOUJON, Alexandra (2009), *Révolutions politiques et identitaires en Ukraine et Biélorussie (1988-2008)*, Paris, Belin.
- HONORÉ, Jean-Paul (2001), « Comment peut-on être Japonais ? Sur trois stratégies dans le discours publicitaire », *Mots*, 66, « Discours d'Asie : identités et ruptures » : 108-122.
- MOIRAND, Sophie (2007), *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses universitaires de France.
- RINGOOT, Roselyne (2014), *Analyser le discours de presse*, Paris, Armand Colin.
- RINGOOT, Roselyne et Yvon ROCHARD (2005), « Proximité éditoriale : normes et usages des genres journalistiques », *Mots*, 77, « Les langages du politique » : 73-90.
- ROBERT-DEMONTROND, Philippe et Roselyne RINGOOT (2004), *L'analyse de discours*, Rennes, Apogée.
- RUELLAN, Denis (1993), *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- TORRE, André (2009), « Retour sur la notion de proximité géographique », *Géographie, économie, société*, 11(1) : 63-75.
- WRONA, Adeline (2005), « Vies minuscules, vies exemplaires : récit d'individu et actualité. Le cas des portraits of grief parus dans le New York Times après le 11 septembre », *Réseaux*, 2(132) : 93-110.
- WRONA, Adeline (2012), *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook*, Paris, Hermann.

NOTES

1. Pierre Avril, correspondant permanent du *Figaro* à Moscou. Entretiens réalisés à Moscou, en décembre 2011.
 2. Hélène Despic-Popovic, journaliste à *Libération*. Entretien réalisé à Paris, le 22 mars 2012, dans la rédaction du journal.
 3. Vladimir Vorsobine, journaliste au *Komsomolskaya Pravda*. Entretien réalisé à Moscou, en décembre 2011, dans la rédaction du journal.
 4. Elena Korotkova, rédactrice du service CEI au *Moskovskiy Kosomolets*. Entretien réalisé à Moscou, en janvier 2012, dans la rédaction du journal.
 5. Natalia Galimova, reporter de *Moskovskiy Komsomolets* à Minsk. Entretien réalisé en décembre 2010 à Moscou.
 6. Vladimir Soloviev, journaliste au *Kommersant*. Entretien réalisé à Moscou, le 26 décembre 2011, dans la rédaction du journal.
-

RÉSUMÉS

Cet article analyse le rapport des journalistes et des publics nationaux russes et français, à la Biélorussie, sous l'angle du rapport de proximité et de la construction d'un événement. Ce rapport sera mis en lumière lors de rencontres avec des journalistes des journaux *Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération*, *Kommersant*, *Komsomolskaya Pravda* et *Moskovskiy Komsomolets* qui ont couvert l'élection présidentielle biélorusse de 2010.

This article uses the concepts of proximity and event construction to analyze how journalists, the Russian public, and the French public view Belarus. Those views are revealed in interviews with journalists from *Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération*, *Kommersant*, *Komsomolskaya Pravda*, and *Moskovskiy Komsomolets* who covered Belarus's 2010 presidential election.

Este artículo presenta el análisis de la relación entre periodistas y públicos nacionales rusos y francés con Bielorrusia, desde la perspectiva de la relación de proximidad y construcción de un evento. Este informe será puesto de relieve en el momento de los encuentros con los periodistas de los diarios *Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération*, *Kommersant*, *Komsomolskaya Pravda* y *Moskovskiy Komsomolets* que cubrieron la elección presidencial bielorrusa de 2010.

INDEX

Mots-clés : journaliste, presse écrite étrangère, proximité, élection présidentielle, Biélorussie

Keywords : journalists, foreign written press, proximity, presidential election, Belarus

Palabras claves : periodistas, públicos nacionales, proximidad, elección presidencial, Bilorrusia

AUTEUR

VITALY BUDUCHEV

Vitaly Buduchev est Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université de Lorraine, membre du Centre de recherche sur les médiations (CREM). Courriel : vbuduchev@gmail.com

Recherches

Que peut-on attendre d'une régulation du sexisme dans la publicité en France ?

Laurence Corroy et Sophie Jehel

- 1 La régulation des stéréotypes sexistes est attendue et demandée par nombre d'acteurs de la société civile organisée. Les pouvoirs publics, les associations de défense des droits des femmes, les professionnels de la publicité convergent pour en reconnaître la nécessité. La Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (ONU, 1979) consigne un engagement des États à œuvrer pour « l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières, ou de tout autre type, qui sont fondés sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes ». Le lien entre stéréotypes et inégalités genrées sur le marché du travail est reconnu dans les engagements des institutions européennes, que ce soit le Conseil de l'Europe ou l'Union européenne¹. Les stéréotypes de genre sont considérés en effet comme favorisant le maintien du plafond de verre qui pèse sur les carrières des femmes (Meda et Périvier, 2007). Les violences sexistes qui se manifestent en ligne constituent une motivation supplémentaire d'agir sur les représentations médiatiques et leur fonction normative.
- 2 La publicité se situe au cœur du fonctionnement de l'économie capitaliste, puisqu'il s'agit de la promotion de produits et de services dont l'achat contribue au PIB. Depuis les années 1920 au moins, la communication publicitaire a pris l'habitude de recourir à la sexualité, sous une forme plus ou moins explicite, pour stimuler l'acte d'achat. Edward Bernays, consultant en publicité et double neveu de Freud, qui se pensait féministe, fait partie de ceux qui ont vulgarisé l'utilisation de la « pin-up » dans la publicité (Dufour, 2014 ; Allard-Huver, 2018). Or, avec les stéréotypes sexués ou sexistes, c'est la représentation des rapports sociaux de sexe qui se joue à travers la communication des entreprises.
- 3 Parce qu'il s'agit d'une communication commerciale, la question de la liberté d'expression s'envisage — juridiquement — de façon moins absolue que dans les œuvres de fiction ou dans les programmes d'information et elle fait l'objet d'une régulation par

la profession. Celle-ci s'organise dans le cadre d'une tripartition, entre annonceurs, instances de régulation et d'autorégulation et associations, ce qui donne aux associations défendant les droits des femmes des occasions de se faire entendre. Ce cadre ne peut pour autant effacer l'asymétrie des places et la difficulté pour les associations défendant les droits des femmes d'être réellement comprises.

- 4 Bien que la régulation du sexisme en France puisse sembler au premier abord plus facile à faire respecter dans la publicité que dans d'autres contextes médiatiques, nous proposons dans le présent article une mise au jour des résistances qui freinent les évolutions du secteur ainsi qu'un état des lieux des rapports de force entre associations féministes et instances de régulation pour la mise en œuvre de cette régulation².

Les limites de l'autorégulation et du cadre législatif français

Un cadre juridique qui repose principalement sur l'autorégulation

- 5 L'un des enjeux de la lutte contre le sexisme se joue dans la définition des termes. La loi a introduit tardivement le terme en 2015 dans une loi relative au dialogue social³ et en 2018 pour la pénalisation de « l'outrage sexiste »⁴. Le sexisme est défini par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (Bousquet *et al.*, 2019 : 14) comme une « idéologie » visant à inscrire l'infériorité des femmes en raison de leur sexe. L'utilisation de ce terme est revendiquée par les mouvements féministes depuis les années 1970 comme la volonté de traiter les discriminations subies par les femmes en tant que telles, de la même manière que celles qui visent les personnes victimes de racisme. La lutte contre le sexisme devrait donc viser toute forme d'infériorisation. Les termes qui figurent dans les chartes de déontologie émanant de l'instance d'autorégulation sont cependant beaucoup plus étroits.
- 6 L'autorégulation des annonceurs est un système bien rodé depuis la mise en œuvre de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) et de son jury de déontologie publicitaire (JDP)⁵. Tous les messages publicitaires diffusés à la télévision et à la radio française doivent en effet être présentés au préalable devant l'ARPP. L'Autorité peut émettre des demandes de modification sur la base de ses propres recommandations⁶. Échappent à ce contrôle systématique des messages dans leur intégralité le support affichage et le numérique, qui concentrent l'essentiel des plaintes. Les conseils de l'ARPP a priori sont souvent accompagnés de demandes de modification (75 %). Le pouvoir de l'ARPP est plus grand en amont qu'en aval de la diffusion : en aval, la sanction consiste à publier un blâme, une décision affichée sur le site de l'ARPP. Elle peut néanmoins être médiatisée par les associations.
- 7 Nous avons rencontré Stéphane Martin, directeur général de l'ARPP, Catherine Lenain, directrice de la déontologie, ainsi qu'Hanae Bisquert, responsable de la RSE (responsabilité sociale des entreprises) à l'UDA (Union des annonceurs, aujourd'hui Union des marques), peu après l'adoption d'une « charte d'engagements volontaires pour la lutte contre les stéréotypes sexuels, sexistes et sexués dans la publicité » signée entre le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), l'UDA, l'Association des agences conseils en communication, la filière « la communication », en présence de l'ARPP, le 6 mars 2018. Sur le fond comme sur la méthode, le système de régulation du sexisme dans la publicité n'a pas beaucoup évolué depuis le début des années 1990 : il privilégie

l'autodiscipline et la rédaction de chartes d'engagement, ce qui permet à la profession d'éviter la formulation de règles plus strictes (Massei, 2017).

- 8 Le discours des représentants du secteur publicitaire est homogène. Ils se disent conscients de la nécessité de travailler sur la question du sexisme dans la publicité et revendiquent un engagement ancien, depuis les années 1970 selon l'UDA, avec une première règle relative à la « femme objet ». Stéphane Martin brandit volontiers le code de 1937 de la chambre de commerce internationale concernant la dignité et la décence. Cet engagement ancien est pour l'ARPP comme pour l'UDA source de satisfecit et preuve de leur sens des responsabilités. La crainte principale des annonceurs à laquelle répond l'autorégulation est celle du « risque d'image et de réputation » ; ainsi la critique externe est-elle au bout du compte une boussole essentielle.

Les critères de la régulation de l'image de la femme et des stéréotypes genrés par l'ARPP

- 9 La charte de déontologie publicitaire de l'ARPP, « Image de la personne humaine », ne stigmatise l'usage de la nudité que lorsqu'elle est « avilissante », « dégradante », « humiliante », voire attentatoire à la dignité de la personne, ce qui en droit peut s'avérer très restrictif. De plus, c'est la réification de l'être humain dans une approche égalitaire qui prévaut. Le fait de porter attention au traitement de l'image de l'homme ne nous semble pas problématique, au contraire, dans la mesure où l'infériorisation des femmes ne peut se comprendre que dans un système du genre qui organise à la fois la place de l'homme et de la femme :

La nécessité de coupler les analyses du masculin et du féminin apparaît désormais comme une évidence, la dimension dialectique qui organise leur rapport étant essentielle : féminin et masculin sont deux catégories en interaction étroite et en évolution, hommes et femmes font système. Travailler le genre, c'est donc articuler les deux [...] (Coulomb-Gully, 2010 : 22)

- 10 Parmi les avis du JDP publiés au cours des six premiers mois de 2019, la majorité sont formulés à la suite de plaintes relatives à « l'image de la femme ». Les deux critères, dans ce domaine, sont l'atteinte à la décence ou à la dignité humaine et la présence de stéréotypes réducteurs. Au nom de l'atteinte à la dignité sont réprochées des représentations réifiant le corps humain au service d'un produit ou d'un service quand elles sont sans rapport avec les parties du corps exposées (de façon plus ou moins dénudées). Dans le contrôle des stéréotypes, il peut s'agir de clichés dénigrants, sans que la présentation soit d'ordre strictement sexuel. Ainsi le JDP blâmait-il le 11 février 2019 une publicité pour Bravoloto qui usait de deux stéréotypes de genre, l'un visant l'homme, l'autre la femme : « Sous le couvert de l'humour, ce film présente avec complaisance une situation de stéréotype de genre dans laquelle l'homme est celui qui doit être riche, ne devenant digne d'intérêt que lorsqu'il a gagné 500 000 euros, et la femme est vénale, ne percevant le mariage que comme un mode de rémunération »⁸. Ces stéréotypes étaient considérés explicitement par le JDP comme sexistes. La séparation entre les deux types de manquements n'est pas toujours nette, l'instrumentalisation et la réduction de l'homme ou de la femme à un objet sexuel relevant souvent des deux (atteinte à la dignité et stéréotype dévalorisant).
- 11 La mobilisation des associations féministes sert d'aiguillon, et les associations accroissent chaque jour le nombre de leurs abonnés sur les réseaux sociaux (10 000 sur la page Facebook des Chiennes de garde). Plusieurs plaintes présentées par les Chiennes

de garde ont obtenu une condamnation, toutes néanmoins n'aboutissent pas. Le critère du lien entre l'exposition du corps et le service ou le bien promu conduit parfois à des décisions discutables. Ainsi une affiche publicitaire pour un spectacle de cabaret n'a-t-elle pas été considérée comme sexiste, alors que les deux femmes présentes sur l'affiche n'étaient représentées que par leurs fesses dénudées : cette exhibition a été considérée comme faisant partie du genre cabaret. De même la publicité pour un jean par un « beau fessier », qui avait mobilisé les Chiennes de garde et Osez le féminisme, n'a pas été considérée comme sexiste par le JDP puisque son objet est de vendre un « jean moulant » — il y avait donc un lien entre le produit et la partie du corps exposé — et qu'elle était paritaire, exhibant aussi bien des fessiers d'hommes que de femmes. Dans l'ensemble, nous constatons néanmoins la reprise dans un certain nombre de décisions d'arguments féministes, qui permettent de valider l'efficacité de la « pédagogie » des associations en matière de sexisme.

Le CSA : le régulateur réduit au commentaire ?

- 12 Le CSA a bonne presse auprès des associations féministes, depuis qu'il organise des groupes de travail réguliers sur la diversité et le genre, en les associant⁹. Les conseillères qui ont dirigé ces groupes, en particulier Sylvie Pierre-Brossolette, ont été appréciées des associations pour leur engagement personnel dans cette cause. Le législateur a renforcé en 2014 puis en 2017 la mission du CSA dans l'analyse de la représentation des femmes dans les médias, à laquelle l'instance répond par la publication de rapports et par la charte déjà évoquée. Des liens se sont établis avec le Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Les statistiques publiées régulièrement sur la répartition des rôles entre les femmes, les hommes et les différents groupes sociaux, sont précieuses. L'étude du CSA sur la représentation des femmes dans la publicité montre que seuls 18 % des experts qui y sont représentés sont des femmes, un chiffre bien plus faible que celui de la présence des femmes parmi les experts à la radio ou à la télévision (37 % en 2017 en moyenne, 28 % sur les chaînes privées) (CSA, 2018). Un chiffre éloigné également de la réalité sociale dans laquelle les femmes occupent en France 40 % des emplois de cadres¹⁰. Ces données sont des ressources stratégiques pour les associations mobilisées. Mais cette étude repousse dans l'ombre le rôle du CSA en tant que régulateur en dernière instance du contenu des publicités pour lesquelles l'ARPP exerce un contrôle a priori, mais sur lequel le CSA reste compétent après leur diffusion¹¹.
- 13 Le discours de l'autorégulation qui met l'accent sur l'autonomie et les démarches lancées par la profession — rédaction de recommandations, mise en exergue de la RSE — favorise la mise entre parenthèses du pouvoir de régulation du CSA. Le discours entendu par les associations est celui d'une faiblesse relative du CSA vis-à-vis des annonceurs et des chaînes de télévision, face auxquels la mobilisation de la société civile resterait essentielle pour pouvoir jouer son rôle d'arbitre. La faiblesse des plaintes sur des publicités diffusées à la télévision ou à la radio montre cependant que l'action de prévention de l'ARPP sur ces secteurs est relativement efficace, à moins que leur attention à l'égard de la télévision ait décliné.

Le rôle *actif* des associations luttant pour les droits de la personne

- 14 Les associations luttant pour les droits de la personne ont à cœur d'intervenir lorsque des discours sexistes ou discriminatoires sont tenus dans le champ médiatique. Trois objectifs émergent au fil des entretiens menés auprès de ces associations (Chiennes de garde, Osez le féminisme, LGBT, Stop homophobie, la Licra). Même si toutes les associations rencontrées ne l'envisagent pas ainsi, lutter contre les stéréotypes dévalorisant les femmes et leur corps peut conduire à la remise en cause du traitement réservé aux minorités hétéronormées.

Alerter sur les publicités sexistes

- 15 Le premier objectif consiste à faire retirer les publicités sexistes et à ce que soient sanctionnés les auteurs de discours discriminatoires tenus dans les médias. Lorsqu'une publicité est considérée comme sexiste par les membres d'Osez le féminisme, un signalement est envoyé au conseil d'administration national de l'association. Les membres ont en général 48 heures pour réagir ou se prononcer sur l'opportunité d'une saisine. La frontière est parfois ténue entre discours genré et discours sexiste. Ainsi Flora Bolter, porte-parole de LGBT, note que pour la publicité,

tout dépend des définitions du sexisme. Mais si on regarde les représentations, les femmes promeuvent toujours la beauté et l'espace domestique. Les représentations sont stéréotypées. Je pense qu'on retrouve moins ce qui était très choquant, comme les femmes très dominées. Mais où met-on le curseur ? Si c'est de la haine explicite, alors la situation a vraiment évolué. Les gens y sont plus sensibles. Un discours avec les filles en rose et les garçons en bleu passe toujours. Le système U avait proposé un catalogue non genré [en 2012 et 2015] et a reçu des courriers très négatifs. Ils étaient les seuls à oser. Sur les réseaux sociaux, il y avait des réactions délirantes. Ils ont eu aussi des félicitations.

- 16 Si les frontières sont donc parfois floues et nécessitent des discussions, lorsque les publicités sont jugées ouvertement discriminatoires, les associations s'organisent et parfois se coordonnent entre elles pour les signaler. Quand il y a consensus, les membres du bureau d'Osez le féminisme se réunissent pour fixer les éléments de langage afin de caractériser ce qui est sexiste. Le signalement, une fois rédigé, est adressé à l'ARPP et au CSA. Il est aussi aisément récupérable sur les pages numériques de l'association (comptes Facebook, Twitter) afin que toute personne qui désire copier le message pour faire un signalement auprès des instances régulatrices et de contrôle puisse aisément le faire. L'intérêt est que la procédure permette en quelques clics à toute personne choquée par une publicité sexiste de la signaler à son tour, le nombre de signalements influençant la vitesse de réaction des instances concernées. Pour autant, il s'agit toujours de jugements après coup :

Le CSA a de l'impact avec des mesures de rétorsion. L'organe de déontologie publicitaire est un jugement par les pairs sans sanction. On aimerait avoir une instance éventuellement attachée au CSA qui travaillerait spécifiquement sur la publicité. L'exposition à la pornographie sur les kiosques parisiens par exemple¹²... Nous sommes intervenues contre une affiche en zone industrielle pour un boucher qui présentait une femme nue avec un sexe sur l'épaule. On a fait des signalements au procureur pour le site des *sugar daddies* qui faisaient de la publicité dans la rue.

Le procureur réagit plus vite lorsqu'il y a atteinte à la décence vis-à-vis des mineurs,

- 17 explique Raphaëlle Rémi-Leleu, porte-parole de l'association. S'il est question d'ester en justice, la présidente de l'association a un mandat au cas par cas, de manière ponctuelle.

Lutter contre l'invisibilisation des minorités

- 18 Le second objectif, lutter contre l'invisibilisation des minorités, n'est pas aisé. Il paraît plus compliqué pour les associations de lutter contre l'itération de discours genrés et plus encore contre les formes d'invisibilisation des minorités. Le fait de ne pas être représenté, de ne pas exister dans les médias est pourtant assimilé à une souffrance : « Les publicités sont toutes hétérocentrées. Il y a une absence de représentation. C'est assez rare que des couples homosexuels soient montrés, comme celle de Leroy Merlin, où on voit deux hommes. Ce sont des messages subliminaux d'hétéronormalisation », souligne TERENCE KATCHADOURIAN, secrétaire général de Stop homophobie. Hormis Leroy Merlin, qui a mis en scène deux hommes, Meetic, Airbnb et iPhone X, qui ont aussi mis en scène des couples homosexuels, les publicitaires se sont peu risqués ces dernières années à sortir des références à la famille nucléaire et aux couples hétérosexuels.

Concernant la publicité, c'est une différence entre le déni et le rejet. Le déni est difficile à vivre pour les personnes, elles se sentent comme des monstres. Le déni et l'invisibilité sont violents et destructurants. C'est extrêmement violent alors que ce n'est pas visiblement violent. Vous n'existez pas, vous n'avez pas droit à la parole. « La cage aux folles », c'est une représentation unidimensionnelle qui met les homosexuels dans les marges. Or, on a besoin d'avoir des modèles,

- 19 souligne Flora Bolter.
- 20 Sortir du déni, revendiquer d'exister peut susciter des formes de rejet ouvertement violentes :

L'invisibilité et la stéréotypie ne posent pas problème, alors que si on en parle cela pose des difficultés. Dans *Plus belle la vie*, les rôles sont moins unidimensionnels, et donc peuvent être des supports d'identification. Les gens du coup ne peuvent plus nous ignorer. Pour certaines personnes, cela ouvre la discussion, pour d'autres, cela suscite le rejet. Tant qu'on est invisibles ou en marge, ça va,

- 21 ajoute-t-elle. Ce qui paraît possible pour des séries télévisées, qui développent au long cours l'éthos des personnages, semble beaucoup moins aisé pour les annonceurs. La communication persuasive, qui utilise largement les stéréotypes d'une société à un moment donné de son histoire, montre une frilosité certaine à proposer des modèles identificatoires jugés minoritaires. Cela confirme la difficulté observée par Stéphanie Kunert : « La plupart des personnages gays, travestis, et transsexuels dans la publicité grand public renvoient à la norme dont ils s'écarterent » (2014 : 135). Elle observait un phénomène inverse dans les médias ciblant les minorités sexuelles : « Les annonces du *gay marketing* opèrent un recodage ou transposition des représentations des minorités sexuelles dans le langage de la normalité », veillant ainsi à bien séparer les publics selon leur orientation sexuelle. C'est l'une des fonctions des stéréotypes, mais c'est précisément celle qui engendre les discriminations.

Interroger les discours normatifs

- 22 Le troisième objectif est de mettre en question les normes stéréotypées dans la publicité (blanchité, minceur, voire maigreur, famille nucléaire, couple hétérosexuel, division genrée des tâches et des fonctions, etc.). Les associations sont conscientes de leur rôle « pédagogique ». « À force de porter plainte devant le JDP, les jurés ont compris notre argumentation, ils savent repérer le sexisme, lorsque les publicités montrent des femmes déshabillées, des femmes sans tête, avec seulement la partie “utile” entre le haut des cuisses et le bas du nez », explique Marie-Noëlle Bas, présidente de l’association Chiennes de garde, qui a fait de la lutte contre les publicités sexistes un combat régulier, utilisant largement le terrain des instances déontologiques (Granchet, 2017). Les mobilisations des associations féministes sont essentielles en amont des textes juridiques et en aval pour s’assurer de leur application (Le Magueresse, 2014).

Les avancées et les réticences des professionnels

- 23 Les instances professionnelles acceptent de travailler sur le sexisme et l’image des femmes. Les associations peuvent obtenir gain de cause et faire « sanctionner » des publicités sexistes, ce qui a notamment pour effet de stimuler la vigilance de l’ARPP dans son rôle de conseil des annonceurs¹³. Le discours publicitaire est cependant imprégné de nombreux autres stéréotypes qui préoccupent les associations de défense des droits de la personne : ils concernent l’homosexualité, la grossophobie, la blanchité, notamment. Les publicitaires semblent moins pressés d’agir sur ces questions, qui seraient encore plus « sensibles » que le genre. La dispersion des voix de la société civile (alors que sur le sexisme et l’égalité entre les femmes et les hommes, les associations sont davantage coordonnées et peuvent agir ensemble) est l’un des arguments avancés pour expliquer la quasi-absence d’action spécifique. La question des corps parfaits, qui rejoint aussi une préoccupation de santé, serait en discussion ; elle fait l’objet d’une mobilisation en Grande-Bretagne depuis 2016¹⁴. Concernant l’homosexualité, la stratégie relève plutôt du bricolage : au lieu de proposer une famille hétérosexuelle ou homosexuelle, les marques préféreraient jouer sur une « foule » d’utilisateurs, parmi lesquels le public ne pourrait pas identifier les couples et donc leur orientation sexuelle. Une publicité pour Blédina nous est donnée en exemple. Or, cette « solution » perpétuerait l’invisibilité des homosexuels dans la publicité, bien perçue et dénoncée par les associations. Les marques sont encore plus réticentes à évoquer les couples lesbiens, prolongeant les discriminations genrées dans la publicité (Descubes, 2019).

La concurrence des objectifs éthiques : un alibi pour désarmer la critique ?

- 24 Des actions sont également engagées sous la pression des pouvoirs publics, français et internationaux¹⁵. Les acteurs de l’autorégulation ont cependant tendance à minimiser les obstacles qu’ils rencontrent et l’ampleur des critiques. Le suivi des stéréotypes est l’un des 15 objectifs du programme FAIRE, que développe l’UDA avec 28 entreprises qui l’ont signé au titre de la RSE, mais aussi de la Charte avec le CSA¹⁶. Selon la responsable

de l'UDA, au sein de la RSE, le nombre d'objectifs reconnus comme importants et à atteindre engendrerait une concurrence entre eux et empêcherait une pleine mobilisation sur chacun. La question de la préservation de l'environnement, le contrôle et la maîtrise des différents engagements éthiques dans la chaîne de communication, notamment, font partie des engagements concurrents.

Une posture contradictoire : encourager la lutte contre les stéréotypes sans vouloir changer la société

- 25 La régulation des stéréotypes n'est pas simple. Les contre-stéréotypes qui peuvent être appelés à les remplacer sont souvent le corollaire des stéréotypes et se renforcent mutuellement (Macé, 2010). Les industries culturelles recourent aux stéréotypes comme à un outil ordinaire de l'économie de l'attention. C'est d'ailleurs l'un des arguments mis en avant par le Conseil paritaire de la publicité¹⁷ le 8 avril 2014 dans son avis *Publicité et stéréotypes sexuels, sexistes et sexués* pour en limiter la portée. L'avis reste au milieu du gué. Il est partagé entre l'affichage de l'action contre le sexisme et l'impossibilité de s'engager plus fermement dans la lutte contre les stéréotypes de genre, au motif que « les contenus publicitaires n'ont pas vocation [...] à changer la société » et que le recours aux stéréotypes paraît inévitable dans la publicité du fait que « la promotion de l'égalité femme-homme est parfois difficilement conciliable avec le fonctionnement de la publicité qui est de toucher un public particulier ». Il s'oriente en conclusion vers un encouragement « à faire le choix d'une promotion plus proactive de l'égalité entre femmes et hommes dans la publicité ». Une posture ambivalente qui encourage les marques à des messages égalitaires, sans sanctionner les autres, dès lors que certaines limites sont respectées. Des publicités modèles sont ainsi mises en avant, notamment la publicité pour Always (« Like a Girl »), suivant la méthode des « bonnes pratiques ». Ce double-discours de la profession est à mettre en lien avec les contenus publicitaires eux-mêmes. Jean-Claude Soulages (2014) constatait que la publicité pour les parfums jouait à la fois sur le conservatisme dans la représentation des rapports sociaux de genre et sur un « défigement » des identités de genre. Mais un défigement qui se contente de la surface, introduit souvent sur un mode décalé, et qui permet de maintenir sans trop de risque « l'ordre naturel » de la domination masculine.

Le sentiment d'avoir franchi un palier, tout en concédant devoir faire davantage

- 26 La profession s'accorde un satisfecit ; certes les stéréotypes sexistes subsistent, mais ils émanent la plupart du temps d'annonceurs locaux ou spécialisés sur le Web, qui n'ont pas encore compris les règles de la déontologie publicitaire. Les stéréotypes sexistes chez les annonceurs *mainstream* seraient largement dépassés. Pour l'UDA, « on a réussi à éliminer ces stéréotypes dénigrants, humiliants, dégradants ». Marie-Noëlle Bas le formule différemment :

Des femmes se pâmant en mangeant un yaourt ou dénudées pour vendre des voitures ne se retrouvent plus dans les publicités des grandes marques. Les slogans publicitaires recourent plus souvent à une sexualisation subliminale avec des références très fréquentes à la sexualité féminine, et en employant les ressorts des stéréotypes sexistes, sous couvert d'humour (la blonde, la femme qui parle trop...).

- 27 Des campagnes récentes prouvent cependant que, même sur les chaînes de télévision, les stéréotypes sexistes peuvent perdurer. Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes a épinglé encore récemment au moins trois publicités pour Renault, VTC Uber et Bagelstein usant de stéréotypes sexistes (Bousquet *et al.*, *op. cit.* : 59)¹⁸.
- 28 Pour faire face à ces nouvelles critiques, la profession, sous l'aiguillon des pouvoirs publics, du CSA et des associations, s'est engagée à lutter contre la récurrence des « stéréotypes d'habitude », qui ne sont pas considérés comme dégradants, mais réducteurs : ceux qui associent les femmes au travail domestique et au soin des enfants par exemple. Mais les voies d'action envisagées semblent étroites. L'idée de quotas a été balayée, même si c'est par le calcul statistique que le CSA a pu mettre en évidence la permanence des inégalités dans les représentations publicitaires des rôles féminins et masculins¹⁹. La voie privilégiée est celle de la sensibilisation à travers des groupes de travail, des interventions dans les entreprises, au cas par cas. Les associations féministes peuvent parfois y être invitées, même s'il leur est plus facile d'intervenir auprès des acteurs publics locaux. Dans le cadre du programme FAIRe, les entreprises doivent passer leurs propres publicités au crible d'une grille de lecture des stéréotypes de genre qui peut nécessiter une formation.

La peur d'en dire trop

- 29 Sur ces questions de société perçues comme « sensibles », les marques ont peur d'en dire trop. Le risque serait de faire une publicité engagée alors que l'entreprise ne serait pas à la hauteur de sa communication. À l'heure des réseaux sociaux, la peur du *social washing* serait un frein. Il n'est pas question d'être clivant, en s'engageant sur la question du genre, alors qu'il s'agit peut-être d'une préoccupation d'« intellectuelles parisiennes »... Quitter les stéréotypes et les rêves éculés pourrait susciter un sentiment de désenchantement qui serait contre-productif pour le discours marchand : l'argument est avancé, alors même que des études montrent l'avantage que les annonceurs pourraient tirer de messages moins sexistes. En Grande-Bretagne, deux études ont été publiées par l'ASA, l'agence britannique de régulation de la publicité, en 2017 : l'une pour mettre en évidence la présence des stéréotypes, l'autre pour apprécier la réception de ces messages²⁰. Les pays qui sont présentés comme particulièrement proactifs dans ce domaine sont la Norvège et l'Espagne, et non la France. Les publicitaires français semblent vouloir jouer sur un équilibre instable valorisant, ce qui peut plaire à l'élite « intellectuelle » et aux demandes des pouvoirs publics français, européens et internationaux concernant la lutte contre les stéréotypes de genre, sans changer trop les habitudes, au nom d'un pseudo-principe de réalité, très conservateur au bout du compte. C'est là que l'on mesure le poids de l'inertie publicitaire et de son engagement tacite dans le maintien des inégalités de positions entre hommes et femmes. La lutte contre le sexisme conserve une dimension « révolutionnaire », pour reprendre l'expression de Marie-Noëlle Bas. D'où l'importance de mouvements internes à la profession, comme Les Lionnes en 2019, qui souhaitent un engagement plus proactif des publicitaires sur le sexisme, dans la lignée du mouvement #MeToo (Lejeune, 2019).

Conclusion

- 30 Les associations féministes et qui luttent pour les droits de la personne jouent un rôle indéniable dans la dénonciation des stéréotypes sexistes, en saisissant régulièrement l'ARPP au sujet des publicités contrevenant ouvertement à la loi ou sujettes à caution. Elles cherchent aussi à lutter contre l'invisibilisation des minorités, en réclamant qu'une plus grande diversité soit mise à l'œuvre dans la représentation des couples et de la famille. Enfin, elles essaient plus globalement de mettre en question les normes stéréotypées, genrées, mais pas seulement, dont sont imprégnés l'ensemble des discours publicitaires.
- 31 L'ARPP, cet organe interne au secteur de la publicité, joue un rôle d'autorégulation des annonceurs et cherche à mettre en valeur de « bonnes pratiques », notamment en luttant contre les stéréotypes « d'habitude », qui, s'ils ne sont pas ouvertement sexistes, continuent néanmoins de renvoyer des attitudes, des comportements, des professions à des discours stéréotypiques volontiers genrés, la femme étant ainsi souvent remise à l'univers de la maison et du soin à la famille par exemple. Ces chambres d'écho contribuent à perpétuer une division sexuée des tâches domestiques et professionnelles. On peut y voir, à l'instar d'Éric Macé, une logique de « conservatisme contrarié », où la publicité, bien que prenant acte des changements sociétaux au sein de la famille, « ne cesse de mettre en scène et de légitimer les résistances masculines à ces changements » (Macé, 2013 : 32). Elle contribue aussi à rendre invisibles les femmes non blanches et celles qui ne seraient pas d'une extrême minceur, ce qui peut avoir un impact sur la représentation de l'image de soi chez les jeunes filles²¹.
- 32 L'instance d'autorégulation, tout en estimant que le sexisme des publicités télévisées devient rarissime, admet que des progrès peuvent encore être effectués. Pour autant, elle est perméable aux résistances des annonceurs et des publicitaires, qui estiment que des messages non stéréotypés peuvent aussi perdre les publics, voire les choquer. La logique marchande contribue à leur frilosité. Peu avant-gardistes, ils préfèrent s'appuyer sur des clichés aisément reconnaissables plutôt que d'impulser des discours et des images plus subtiles. Qu'il s'agisse de l'ARPP ou du CSA, les marges de manœuvre paraissent limitées. La sensibilisation aux droits de minorités, l'importance de leur représentation médiatique dans toute sa diversité se diffusent lentement. C'est donc bien par les actions militantes de la société civile, issues du milieu associatif pour la plupart, que les mentalités évoluent progressivement, venant en soutien des actions du CSA et de l'ARPP. Pour autant, les associations à elles seules ne suffisent pas : si les citoyens sont éduqués aux médias, sensibilisés aux stéréotypes et aux discours discriminatoires et choisissent de dénoncer aux instances de régulation les comportements et les discours qu'ils jugent attentatoires à la dignité des hommes et des femmes, le poids et l'influence des messages d'alerte seront bien plus forts.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLARD-HUVER, François (2018), « Bernays (Edward) », dans *Publicationnaire*. [En ligne]. <http://publicationnaire.huma-num.fr/notice/bernays-edward/>. Page consultée le 30 juin 2020.
- ASA (2017), *Depictions, Perceptions and Harm. A Report on Gender Stereotypes in Advertising*, Londres, Advertising Standards Authority.
- BOUSQUET, Danielle, Françoise VOUILLOT, Margaux COLLET et Marion ODERDA (co-rapporteuses) (2019), *1^{er} état des lieux du sexisme en France*, Rapport n° 2018-01-07 STER 038, publié le 17 janvier, Paris, HCEFH.
- COULOMB-GULLY, Marlène (2010), « Féminin / masculin : question(s) pour les SIC », *Questions de communication*, 17, mis en ligne le 21 septembre 2015. [En ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/383>. Page consultée le 30 juin 2020.
- CRUSH, Debra et Polly HOLLINGS (2018), *Qualitative Research for Gender Stereotyping in Advertising*, Report for the Advertising Standards Authority, préparé par GfK UK.
- CSA (2018), *5 ans d'action pour les droits des femmes*, Paris, CSA.
- CSA (2017), *Représentation des femmes dans les publicités télévisées*, préface de Sylvie PIERRE-BROSSOLETTE, Paris, CSA.
- DUFOUR, Dany-Robert (2014), « Le tournant libidinal du capitalisme », *Revue du MAUSS*, 44 : 27-46.
- DESCUBES, Irena (2019), « Publicité : les lesbiennes frappées d'invisibilité », *Libération*, 24 juin. [En ligne]. https://www.liberation.fr/debats/2019/06/24/publicite-les-lesbiennes-frappees-d-invisibilite_1735867. Page consultée le 30 juin 2020.
- ECHCHIAB, Camélia (2017), « Les stéréotypes de genre, ces versions simplifiées de la vie qui pourrissent la pub », *Télérama*, 25 août. [En ligne]. <https://www.telerama.fr/medias/les-stereotypes-de-genre-ces-versions-simplifiees-de-la-vie-qui-pourrissent-la-pub,n5157612.php>. Page consultée le 30 juin 2020.
- GRANCHET, Agnès (2017), « Lutter contre le sexisme dans les médias : des usages stratégiques du droit par les associations féministes françaises », *Le Temps des médias*, 29 : 125-140.
- KUNERT, Stéphanie (2014), « Normativité du genre et normalisation de la transgression : les minorités sexuelles en publicité », dans Béatrice DAMIAN-GAILLARD, Sandy MONTANOLA et Aurélie OLIVESI (dir.), *L'assignation de genre dans les médias*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 125-137.
- LE MAGUERESSE, Catherine (2014), « La reconnaissance législative et jurisprudentielle du harcèlement sexuel, une victoire féministe ? (1992-2012) », *Cahiers du genre*, 57 : 115-138.
- LEJEUNE, Léa (2019), « Comment fonctionne Les Lionnes, l'association contre le sexisme dans la publicité », *Challenges*, 25 avril. [En ligne]. https://www.challenges.fr/femmes/les-lionnes-l-association-contre-le-sexisme-dans-la-pub_654130. Page consultée le 30 juin 2020.
- MACÉ, Éric (2007), « Des “minorités visibles” aux néostéréotypes », *Journal des anthropologues*, hors-série : 69-87.
- MACÉ, Éric (2013), « La représentation des pères dans la publicité : une résistance à la parité domestique », *Informations sociales*, 176 : 32-35.

MASSEI, Simon (2017), « Image des femmes et dissolution des problèmes publics. La lutte contre le sexisme dans les médias et la publicité papier en France depuis 1983 », *Le Temps des médias*, 29 : 109-124.

MEDA, Dominique et Hélène PÉRIVIER (2007), *Le deuxième temps de l'émancipation : la société, les femmes et l'emploi*, Paris, Éditions du Seuil.

SOULAGES, Jean-Claude (2014), « Le plafond de verre dans le discours publicitaire », dans Béatrice DAMIAN-GAILLARD, Sandy MONTANOLA et Aurélie OLIVESI (dir.), *L'assignation de genre dans les médias*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 111-123.

VERDOT, Charlotte, Marion TORRES, Benoît SALANAVE et Valérie DESCHAMPS (2017), « Corpulence des enfants et des adultes en France métropolitaine en 2015. Résultats de l'étude Esteban et évolution depuis 2006 », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 13. [En ligne]. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2017/13/2017_13_1.html. Page consultée le 17 mars 2020.

NOTES

1. Notamment dans la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes définie par le Conseil de l'Europe pour 2014-2017 et la stratégie de l'Union européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2010-2015).
2. Nous remercions les associations Osez le féminisme, Chiennes de garde, Stop homophobie, la Licra ainsi que les responsables de l'UDA (Union des annonceurs) et de l'ARPP (Autorité de régulation de la profession publicitaire) pour les entretiens qu'ils nous ont accordés en 2018.
3. Loi n° 2015-994 du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi, article 20 qui dispose : « Nul ne doit subir d'agissement sexiste, défini comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant ».
4. Loi n° 2018-703 du 3 août 2018, renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, qui réprime le harcèlement dit « de rue ». « L'outrage sexiste est caractérisé par des propos ou des comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui, soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante » (vie-publique.fr, 7 août 2018).
5. Instance gérée par l'ARPP qui se prononce sur les plaintes du public, composée de personnes indépendantes de la profession. Voir son site : <https://www.jdp-pub.org/>. Page consultée le 17 mars 2020.
6. Textes conformes à la réglementation, qui énoncent plus précisément les principes généraux de la déontologie publicitaire en France réunis par l'ARPP et disponibles sur le site : <https://www.arpp.org/nous-consulter/regles/regles-de-deontologie/>. Page consultée le 17 mars 2020.
7. Bilan *Image et respect de la personne*, 2017, p. 6-7.
8. [En ligne]. <https://www.jdp-pub.org/avis/bravoloto-internet/>. Page consultée le 17 mars 2020.
9. Agnès Granchet (2017) faisait le même constat.
10. Source : INSEE.
11. Conformément au décret du 27 mars 1992 modifié.
12. Ce serait néanmoins impossible, le CSA n'ayant pas de compétence sur l'affichage en dehors des médias audiovisuels.
13. Nous avons consulté les dernières plaintes dont les avis ont été publiés en 2019 (janvier-juillet) ; 15 relevaient de la régulation du sexisme. Nous avons également pris en considération le bilan ARPP, *Image et respect de la personne*, Paris, 2017.

14. Interdiction en 2016 par le maire de Londres des publicités sexistes et des représentations irréalistes des corps, à la suite de la campagne « Are you beach body ready? », qui avait suscité de nombreuses critiques.
 15. À l'échelle française, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes a publié en 2014 un rapport relatif à la lutte contre les stéréotypes de sexe. À l'échelle européenne, la Commission européenne, mais aussi ONU Femmes, dans l'Unstereotype Alliance, promeuvent la lutte contre les stéréotypes de sexe comme un élément de la lutte contre les inégalités de genre.
 16. Il fait l'objet d'un des engagements de la charte signée avec le CSA le 6 mars 2018.
 17. Instance de réflexion de l'ARPP.
 18. Une publicité pour le Quinoa de Lustucru et une pour Opel Casanova sont également épinglées par Virginie Sassoon dans l'article de Camélia Echchihab (2017).
 19. CSA, Représentation des femmes dans les publicités télévisées, Paris, CSA 2017, à partir de 2 055 publicités diffusées en 2016 et 2017.
 20. Voir ASA (2018) et Crush et Hollings (2018).
 21. Le nombre de jeunes dont l'indice poids/taille est insuffisant augmente régulièrement en France depuis 2005, selon le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* (BEH) en juin 2017.
-

RÉSUMÉS

Depuis les années 1920 au moins, la communication publicitaire a pris l'habitude de recourir à la sexualité, sous une forme plus ou moins explicite, pour stimuler l'acte d'achat. Or, avec les stéréotypes sexués ou sexistes, c'est la représentation des rapports sociaux de sexe qui se joue à travers la communication des entreprises. L'auteure propose une mise au jour des résistances qui freinent les évolutions du secteur ainsi qu'un état des lieux des rapports de force entre associations féministes et instances de régulation pour la mise en œuvre de cette régulation.

Since the 1920s or earlier, advertisers have used sexuality, in varying degrees, to drive purchases. A society's gender relations are thus represented in business communications through sexualized and sexist stereotypes. The author provides an update on the resistance that is holding the sector back and a survey of the power dynamics between feminist associations and regulatory bodies for the implementation of regulations.

Por lo menos, a partir de los años circundantes a 1920, la comunicación publicitaria recurría a menudo a la sexualidad, de manera más o menos explícita, para motivar el impulso de comprar. Sin embargo, con los estereotipos sexuales o sexistas, es la representación de las relaciones sociales del sexo que está en juego mediante la comunicación de las empresas. La autora propone una actualización de las resistencias que obstaculizan las evoluciones del sector, como también, un estado de los lugares de las relaciones de fuerza entre las asociaciones feministas e instancias de regulación para la implementación de esta reglamentación.

INDEX

Mots-clés : publicité, stéréotypes, sexisme, régulation, France

Keywords : advertisement, stereotype, sexism, regulation, France

Palabras claves : publicidad, estereotipo, sexismo, regulación, Francia

AUTEURS

LAURENCE CORROY

Laurence Corroy est professeure des universités et membre du Centre de recherche sur les médiations (CREM), Université de Lorraine. Courriel : laurence.labardenscorroy@gmail.com

SOPHIE JEHEL

Sophie Jehel est maîtresse de conférences, membre du Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation (CEMTI) et associée au Centre d'analyse et de recherche interdisciplinaire sur les médias (CARISM), Université Paris 8. Courriel : sophie.jehel@univ-paris8.fr

Sphères publiques et représentations sociales du vaccin

Analyse chez les pro-vaccins et les anti-vaccins

Sandrine Gaymard et Romain Hidrio

- 1 Depuis le début du xx^e siècle, la vaccination a permis de remporter bon nombre de victoires face à différentes maladies infectieuses. Aujourd'hui, la vaccination permettrait d'éviter une vague de décès de 2 à 3 millions de personnes chaque année selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2019).
- 2 Malgré tout, le combat mené par les instances médicales afin de promouvoir la vaccination et de sensibiliser la population mondiale à ses bienfaits et à son importance dans le domaine de la santé publique est loin d'être fini. Ces difficultés peuvent notamment s'expliquer par un manque de moyen financier dans certains pays en voie de développement (malgré les progrès importants réalisés ces dernières années pour pallier ce problème). Par exemple, 19,5 millions d'enfants n'auraient pas reçu le vaccin DTC3 un an après leur naissance, enfants vivants pour la grande majorité sur le continent africain (*ibid.*). Cependant, ce manque de moyens financiers n'explique pas certains problèmes de résistance de la population, notamment européenne, face à la promotion de la vaccination. Prenons le cas de la France, pays imposant la vaccination à sa population. Malgré cette obligation de recevoir certains vaccins, la mise en place de calendriers de vaccination ou encore une prévention multimédia annuelle assez présente, notamment lors des périodes d'exposition forte au virus de la grippe, la France reste l'un des pays les plus réfractaires à ce développement de la vaccination. En effet, une étude réalisée à l'échelle mondiale (67 pays) avance que les Français arrivent en tête avec 41 % de répondants n'étant pas en accord avec l'idée de « sûreté » des vaccins (Larson *et al.*, 2016). La France serait « le premier pays au monde pour les idées pro "antivax" » (Ahmed, 2019).
- 3 Pourtant, les données relatives à la polarisation des opinions à l'égard de la vaccination en France sont globalement positives : 90 % des Français se déclarent favorables à la vaccination (Baudier et Léon, 2006), contre 97 % chez les médecins généralistes (Jestin *et al.*, 2011). Force est de constater qu'il existe un décalage important entre les opinions et les pratiques effectives de vaccination. Si l'on prend l'exemple du vaccin contre la

grippe, 5,7 millions de personnes se sont fait vacciner en 2010, chiffres en deçà des recommandations du ministère de la Santé. En effet, selon celui-ci, 12 millions de personnes (notamment les personnes âgées de plus de 65 ans et les individus souffrant d'asthme ou d'insuffisance respiratoire) identifiées « à risque » avaient reçu une préconisation de vaccination. Cet écart pourrait s'expliquer par différents facteurs. Dans une étude portant sur la représentation sociale du vaccin chez les professionnels et les non-professionnels de santé, Romain Sardy et ses collaborateurs (2012) montrent que les limites soulevées par les deux populations sont les risques iatrogéniques et les effets secondaires. Ces données ont été corroborées à l'aide de l'échelle VAX (Moran *et al.*, 2016), qui met en exergue quatre attitudes corrélées (et distinctes), à savoir la méfiance à l'égard des bénéfices liés aux vaccins, les effets secondaires imprévus, l'aspect commercial et l'immunité naturelle.

- 4 Une frange de la population a développé une défiance à l'égard de la vaccination, ce qui a donné lieu à la naissance d'un mouvement global : les *anti-vaxxers*, dits « antivax ». En France, depuis 2018, l'obligation vaccinale chez l'enfant qui était de trois vaccins a été élargie à huit vaccins supplémentaires¹ (loi votée le 27 octobre, la disposition a été adoptée en première lecture par 63 voix pour et 3 contre²). Cela a eu pour conséquence d'accélérer la propagation de ce mouvement, notamment sur les réseaux sociaux, et de renforcer les croyances anti-vaccination (Lévy-Bruhl *et al.*, 2018). De plus, depuis la promulgation de la loi, de nombreuses pages Facebook ainsi que des vidéos publiées sur la plateforme YouTube apparaissent simultanément à la campagne de prévention en santé publique lancée par le ministère de la Santé. Leurs auteurs ont pour caractéristique commune d'entendre informer les citoyens des méfaits de la vaccination et prônent le droit à l'information et à la « liberté vaccinale ». Or, ces sources génèrent la circulation de croyances ; citons celle du lien causal entre vaccination et autisme qui a été officiellement écarté par l'Association des pédiatres américains. En mars 2019, l'exécutif européen a publié un sondage réalisé auprès de 27 524 membres de l'Union européenne et qui permet de mesurer la force de ces idées reçues : 31 % des personnes interrogées pensent que la vaccination affaiblit le système immunitaire ; si l'on se penche sur les Français plus particulièrement, 60 % affirment que les vaccins produiraient des effets secondaires graves³. Cette pluralité d'informations contradictoires entraîne une forte résistance nuisant aux campagnes de santé publique en faveur des 11 vaccins obligatoires chez l'enfant.
- 5 Afin de mieux comprendre cette situation, il est proposé ici d'étudier les représentations sociales du vaccin. Le concept de représentation sociale (RS) a été proposé par Serge Moscovici (1961) ; son émergence a contribué à l'un des développements les plus importants de la psychologie sociale européenne : « [...] le concept de représentation sociale a été caractérisé par l'ambition intellectuelle de ses adhérents. Ils ont annoncé une révolution intellectuelle pour orienter la psychologie sociale vers les traditions des sciences sociales européennes » (Billig, 1991 : 57 ; traduction des auteurs). La représentation sociale est un savoir dit « naturel » ou « de sens commun » qui se différencie de la connaissance scientifique (Jodelet, 1989 ; Moscovici, *op. cit.*). Elle traduit l'appropriation d'un objet par un groupe social et comporte trois dimensions selon Moscovici (*ibid.*) : l'information qui renvoie à l'ensemble des connaissances de l'objet, le champ représentationnel et l'attitude. Comme l'écrit Codol (1982, cité dans Moscovici, 1989 : 82) : « Ce qui permet de qualifier de sociales les représentations, ce sont moins leurs supports individuels ou groupaux

que le fait qu'elles soient élaborées au cours de processus d'échanges et d'interactions. »

- 6 Les travaux de Moscovici ont stimulé d'autres approches théoriques comme la théorie du noyau central développée par l'école Aixoise (Abric, 1976 ; Flament, 1987). Selon cette approche, connaître une représentation sociale implique la mise au jour du noyau central et de la périphérie (Abric, 1993, 2000 ; Flament 1989). Le noyau central organise la représentation et lui donne son sens. Il est composé d'éléments stables, non négociables et partagés par le groupe. Ce noyau cohabite avec la périphérie dont les éléments sont conditionnels, flexibles et liés aux pratiques individuelles (Flament, 1994 ; Gaymard, 2003). On fait donc référence à un système à la fois stable et dynamique qui comprend deux composantes complémentaires et qui est lié aux pratiques ; l'évolution de celles-ci dans un contexte irréversible explique le processus de transformation de la représentation sociale (Flament, 1987 ; Gaymard, Taunay et Amato, 2019).
- 7 Notre étude est originale, car il n'existe aucune étude en France en psychologie sur la représentation sociale du vaccin. À l'étranger, les études dans ce champ sont rares (Arhiri, 2014) et aucune ne part des positionnements de groupes pro-vaccins contre anti-vaccins qui sont cependant essentiels pour comprendre la structure de la représentation. Les représentations sociales étant liées aux pratiques, on peut formuler les hypothèses que la représentation du groupe pro-vaccins sera globalement positive, alors que celle du groupe anti-vaccins sera globalement négative.

Méthodologie

Questionnaire

- 8 Un questionnaire basé sur une méthodologie mixte (Etoundi, 2018 ; Gaymard et Joly, 2013 ; Gaymard et Cazenave, 2018) et composé de trois parties a été élaboré. Dans la première partie, un test d'associations libres a été proposé avec l'inducteur « vaccin » ; les répondants devaient donner les cinq mots leur venant à l'esprit quand on leur proposait ce terme. Cet outil largement utilisé dans les études de représentations sociales (Gaymard et Bordarie, 2015 ; Joffe et Elsey, 2014) permet d'accéder à la représentation sociale spontanée. Dans la seconde partie, après avoir précisé s'ils étaient pour ou contre la vaccination, les répondants devaient s'exprimer sur quatre questions-opinions traitant de la vaccination. Toutes ces questions étaient évaluées sur une échelle de Likert en 10 points. Par exemple pour la question 2 de la partie 2, s'ils pensaient qu'ils étaient peu informés sur le sujet, ils cochaient 1, alors que s'ils pensaient qu'ils étaient très informés sur le sujet, ils cochaient 10. Pour finir, dans la partie 3, les personnes qui le souhaitaient étaient invitées à verbaliser les raisons de leur positionnement (pour ou contre) (voir annexe pour la structure globale du questionnaire).
- 9 Le questionnaire a été publié sur le réseau social Facebook, plus particulièrement sur le site des groupes de personnes se déclarant comme « anti-vaccins » pour toucher la population réticente à la vaccination et sur le site des groupes dits « neutres » pour toucher une population généralement « pro-vaccins ». Cette diffusion a eu lieu de mars à juin 2019.

Population d'étude

- 10 Au total, 176 personnes françaises ont répondu au questionnaire. Les variables « genre », « âge » et « parentalité d'un enfant de moins de 10 ans » ont été relevées. Au total, 31 répondants ont déclaré être contre la vaccination et 145 en faveur de celle-ci⁴.
- 11 Le tableau suivant récapitule les principales statistiques descriptives relatives à l'échantillon de la population ayant participé à l'enquête.

Tableau 1. Récapitulatif descriptif des données sociodémographiques relatives à l'échantillonnage

ÉCHANTILLON TOTAL					
Âge		Genre		Enfants de moins de 10 ans	
$\mu = 32,80$ $\sigma = 9,80$		Homme : 39,2 % (N=69) Femme : 60,2 % (N=106) ND : 0,6 % (1)		Oui : 52,3 % (N=92) Non : 47,7 % (N=84)	
GROUPE « PRO-VACCINS »			GROUPE « ANTI-VACCINS »		
Âge	Genre	Enfants de moins de 10 ans	Âge	Genre	Enfants de moins de 10 ans
$\mu = 31,87$ $\sigma = 8,874$	Homme : 42,1 % (61) Femme : 57,2 % (83) ND : 0,7 %	Oui : 50,3 % (73) Non : 49,7 % (72)	$\mu = 37,16$ $\sigma = 12,58$	Homme : 25,8 % (23) Femme : 74,2 % (8) ND : 0 %	Oui : 61,3 % (19) Non : 38,7 % (12)

Stratégies d'analyse

- 12 Une analyse prototypique a été réalisée avec les associations récoltées (par exemple Gaymard et Joly, *op. cit.* ; Gaymard, Taunay et Amato, *op. cit.*). Celle-ci repose sur le croisement de la fréquence et du rang d'apparition. Cette analyse permet de dégager le noyau central de la représentation et la périphérie. Les éléments centraux représentent les associations les plus fréquentes et données dans les premiers rangs. Les éléments périphériques qui servent à l'interprétation sont ceux de la première périphérie ; il s'agit des associations fréquentes mais données dans les derniers rangs et des associations peu fréquentes mais données dans les premiers rangs. Les associations de la seconde périphérie ne servent généralement pas à l'interprétation, car elles ne répondent à aucun critère retenu (fréquence et/ou premiers rangs d'apparition) (Gaymard et Bordarie, *op. cit.*). Le choix du seuil pour la fréquence élevée est le même pour les deux groupes en fonction de leur taille : 24 dans le groupe « pro » (N = 145) et 5 dans le groupe « anti » (N = 31), soit environ 16 % dans les deux groupes. Nous avons également retenu une fréquence minimale des mots : huit dans le groupe pro-vaccins et trois dans le groupe anti-vaccins. Le seuil pour différencier premiers et derniers rangs

moyens d'apparition dépend du nombre de mots donnés. Les pro-vaccins ont donné 689 mots et les anti-vaccins, 122. Les associations ont été traitées à l'aide du logiciel EVOC (Vergès, 2005).

- 13 Concernant la partie des questions-opinions (seconde partie du questionnaire, voir annexe), des tests de Mann-Withney ont été utilisés pour comparer les groupes pro et anti-vaccins. Ces données ont été complétées par une analyse des corrélations. Nous avons utilisé le coefficient Rho de Spearman, plus adapté que le coefficient r pour traiter les corrélations entre les échelles de Likert. Les données ont été traitées à l'aide du logiciel SPSS. Enfin, une analyse de verbatim a été effectuée avec les réponses libres apportées à la troisième partie du questionnaire en différenciant les deux groupes, pro et anti-vaccins. Pour cette analyse, nous avons utilisé le logiciel Sphinx iQ2 qui permet de traiter des données textuelles et de réaliser des analyses sémantiques. L'analyse du nuage de mots est une représentation visuelle de la fréquence des mots où un ensemble de mots est affiché sous la forme d'un nuage. Plus un mot-clé est cité, plus il sera grand et central. Ainsi, simplement en regardant le nuage, il est possible d'identifier les sujets saillants. Afin de clarifier le contexte de citation, une analyse manuelle de contenu basée sur le principe de l'analyse thématique a été réalisée en complément.

Résultats

Associations libres

- 14 Les analyses ont été faites en distinguant les groupes pro-vaccins et anti-vaccins. La variable du sexe n'a pas été utilisée, car les groupes n'étaient pas assez équilibrés ou le nombre de répondants n'était pas suffisant pour faire cette distinction (cas du groupe anti-vaccins).
- 15 Comme on le constate dans les tableaux 2 et 3, la représentation sociale du vaccin est différente en fonction des groupes. Le noyau central et la périphérie de chaque groupe sont connotés positivement (groupe pro-vaccins) ou négativement (groupe anti-vaccins).

Tableau 2. Représentation sociale du vaccin selon les pro-vaccins (N = 145)

RANG MOYEN D'APPARITION							
			Fr.*	Premiers rangs $\leq 2,4$		Fr.	Derniers rangs $> 2,4$
F R É Q U E N C E		Maladie	24	2,21	Immunité	26	2,69
		Protection	78	2,17	Prévention	30	2,47
	Élevée ≥ 24	Santé	43	2,09	Piqûre	28	3,07
		Sécurité	43	2,14			
		Noyau central –			Première périphérie –		
F R É Q U E N C E		Efficace	8	2,37	Indispensable	8	2,50
		Progrès	8	2,37	Couverture- vaccinale	9	3,11
		Utile	9	2,11	Médecine	11	3,36
					Nécessaire	11	3,18
	Basse < 24				Santé publique	10	2,80
					Science	14	3,64
					Vie	11	3,36
					Pasteur	8	3,50
		Première périphérie –			Deuxième périphérie –		

* Fréquences en valeurs absolues

Tableau 3. Représentation sociale du vaccin selon les anti-vaccins (N = 31)

RANG MOYEN D'APPARITION							
			Fr.	Premiers rangs $\leq 1,98$		Fr.	Derniers rangs $> 1,98$
F R É Q U E N C E		Poison	5	1,80	Aluminium	10	2,70
					Handicap	5	2,40
	Élevée ≥ 5				Maladie	7	3,14
					Mort	5	3,20
		Noyau central -			Première périphérie –		
F R É Q U E N C E		Métaux	3	1,33	Dangereux	4	3,00
		Piqûre	4	1,75	Obligatoire	4	2,50
	Basse < 5				Effets secondaires	3	2,33
					Lobby	3	2,33
		Première périphérie –			Deuxième périphérie –		

Analyse des réponses aux questions-opinions

- 16 Les tests de Mann-Whitney réalisés montrent que les valeurs du groupe pro-vaccins sont globalement significativement supérieures à celles du groupe anti-vaccins. C'est le cas du sentiment d'être concerné par la vaccination ainsi que du sentiment d'être informé. De même, les pro-vaccins ont tendance à juger que les anti-vaccins sont moins informés sur ce qu'est la vaccination, inversement au jugement que les anti-vaccins portent sur la qualité des informations détenues sur la vaccination par les pro-vaccins. Par contre, nous n'observons pas de différence à la question portant sur l'importance

du débat. Globalement, on constate une dispersion moins importante dans le groupe pro-vaccins (tableau 4).

Tableau 4. Groupes pro-vaccins (pro) et anti-vaccins (anti) : test de Mann-Whitney sur les questions-opinions

Questions-opinions	Pro Me*	Anti Me	U de Mann-Whitney	W de Wilcoxon	Z	Signification asymptotique
1. À quel point vous sentez-vous concernés par la vaccination ?	9,58	8,57	1404,500	1900,500	-3,744	.000
2. À quel point vous sentez-vous informés sur ce qu'est la vaccination ?	8,50	7,43	1633,000	2129,000	-2,453	.014
3. À quel point pensez-vous que le débat pro-vaccins / anti-vaccins est un enjeu important de santé publique ?	8,22	8,32	2129,500	12714,500	-,499	.618
4. À quel point pensez-vous que les « anti-vaccins/pro » soient informés sur ce qu'est réellement la vaccination ?	2,28	3,32	1475,500	12060,500	-3,163	.002

* Médiane

- 17 Les résultats aux analyses de corrélation entre les questions au sein de chaque groupe révèlent qu'il n'y a aucune corrélation significative dans le groupe anti-vaccins. Notons tout de même la présence d'un risque de seconde espèce non négligeable, l'échantillon testé ne comportant que 31 sujets. Concernant le groupe pro-vaccins, les résultats affichent une corrélation positive entre le sentiment d'être concerné par le sujet de la vaccination et le sentiment d'être informé sur le sujet ainsi qu'une corrélation positive entre le sentiment d'être concerné et le sentiment que le débat pro/anti est un enjeu important de santé publique.
- 18 De plus, l'analyse corrélationnelle met en évidence que le sentiment d'être informé et celui d'être concerné sont corrélés négativement avec le sentiment que la population anti-vaccins est informée réellement sur ce qu'est la vaccination. Autrement dit, plus le sentiment d'être informé et/ou d'être concerné par le sujet de la vaccination est important, moins la population pro-vaccins a le sentiment que la population anti-vaccins est informée sur le sujet (tableau 5).

Tableau 5. Matrice corrélationnelle pour les quatre questions-opinions : groupe pro-vaccins

			Sentiment d'être concerné	Sentiment d'être informé	Sentiment que le débat est important	Sentiment que le groupe anti-vaccins est informé
Rho de Spearman	Sentiment d'être concerné	Coefficient de corrélation	1,000	,326**	,295**	-,262**
		Sigma (bilatérale)		,000	,000	,001
	Sentiment d'être informé	Coefficient de corrélation	,326**	1,000	,031	-,248**
		Sigma (bilatérale)	,000		,711	,003
	Sentiment que le débat est important	Coefficient de corrélation	,295**	,031	1,000	-,118
		Sigma (bilatérale)	,000	,711		,156
	Sentiment que le groupe anti-vaccins est informé	Coefficient de corrélation	-,262**	-,248**	-,118	1,000
		Sigma (bilatérale)	,001	,003	,156	

- 19 Des tests de Mann-Whitney ont aussi été réalisés avec pour variable différentielle de groupe la présence d'enfants de moins de 10 ans chez les participants ; néanmoins, aucune différence significative entre les médianes pour ces quatre questions n'a été observée.

Analyse des raisons au positionnement « pour » ou « contre » la vaccination

- 20 Au total, 120 répondants ont choisi de donner les raisons pour lesquelles ils étaient « pour » ou « contre » (68 % sur l'échantillon global). Parmi ces répondants, 97 font partie du groupe pro-vaccins (soit 67 %) et 24 font partie du groupe anti-vaccins (soit 77 %).
- 21 Avec le logiciel, les verbatim les plus illustratifs de chaque contexte (pro et anti-vaccins) ont été sélectionnés (voir extraits ci-dessous). Les nuages (captures d'écran 1 et 2) représentent les principaux mots spécifiques de chaque contexte (tailles proportionnelles aux effectifs).

Pour

Je suis pour car dans certains pays c'est une question de survie et les antivax ne sont que des personnes ignorantes qui préfèrent mettre en danger des centaines de personnes pour des croyances infondées et parfaitement farfelues.

Parce que ça fonctionne et qu'on a des années de recul et des études post-commercialisation sur des millions de personnes.

Je suis pour parce que de nombreuses études scientifiques démontrent leur bienfait et leur utilité dans la santé publique.

En tant que professionnelle de santé je vois régulièrement des gens qui souffrent de la non-vaccination (directement ou indirectement) ; les arguments en faveur de la vaccination sont incontestables.

Aucun argument ni étude valide contre la vaccination / des centaines de milliers d'études couvrant plusieurs décennies attestent des progrès apportés par la vaccination.

Capture d'écran 1. Nuage des principaux mots spécifiques dans le groupe pro-vaccins

Image

102529F80000501000001AFBF1A63FEC278361AE.emf



Contre

On découvre des maladies à cause des vaccins des années après et les gens qui ne se vaccinent pas ont moins de problèmes de santé.

Encore un bébé de deux mois qui décède après avoir reçu 8 vaccins !

Je suis « contre » car c'est un droit de posséder son propre corps et non à la société de forcer surtout qu'il y a beaucoup de zones grises concernant la sécurité et l'efficacité réelle des vaccins.

Il ne faut pas censurer les recherches « anti-vaccins » qui apportent des réflexions à ne pas négliger. Le système immunitaire peut être construit et renforcé de façon naturelle !

Trop de vaccins pour les enfants.

Je ne suis pas sûre que ce soit un bénéfice que de faire vacciner nos enfants.

Le corps est capable de créer des anticorps, nous sommes peu informés de ce que contiennent ces vaccins ; d'autres virus sûrement, c'est très probable. Il ne faut pas oublier comment le sida est arrivé dans ce monde, ou combien de femmes sont décédées en voulant soi-disant se protéger.

L'Ordre Mondial veut réduire la population et les vaccins en sont un moyen.

Capture d'écran 2. Nuage des principaux mots spécifiques dans le groupe anti-vaccins

Image

1024FF8000004FD300001AFBE58CC08CD90BA370.emf



- 22 Le tableau 6 résume les principales informations recueillies au sein de chaque groupe et issues de l'analyse par le logiciel Sphinx iQ2. Globalement, on constate que le groupe anti-vaccins a un corpus plus long et plus riche. La richesse d'un corpus est le nombre de mots différents d'un corpus. Quand l'indice de richesse est supérieur à 1, cela signifie que les réponses de cette catégorie sont plus riches que la moyenne. À l'inverse (indice inférieur à 1), les réponses de cette catégorie sont moins riches que la moyenne. Cette analyse permet aussi d'identifier un sentiment spécifique dans le groupe anti-vaccins et une orientation spécifique dans le groupe pro-vaccins.

Tableau 6. Résumé des principales informations : « pour ou contre la vaccination » (partie 3), issu de l'analyse automatique (Sphinx iQ2)

	Effectifs	Longueur moyenne	Les 5 mots spécifiques avec pourcentage	Sentiment spécifique	Orientation spécifique	Indice de richesse relative
<i>Contre</i>	24	15	Vaccin 79,2 % Maladie 29,2 % Corps 25,0 % Bébé 12,5 % Enfant 12,5 %	Haine		1,09
<i>Pour</i>	97	12	Vie 14,4 % Personne 13,4 % Question 12,4 % Étude 9,3 % Santé publique 9,3 %		Nettement positive	0,91

- 23 L'analyse thématique manuelle est venue compléter l'analyse automatique afin d'apporter des éléments sur les contextes de citation. Les 16 thématiques retenues présentent un pourcentage de citations permettant la comparaison des groupes « pro-vaccins » et « anti-vaccins » avec des extraits de discours. Si l'on identifie clairement des thématiques propres à chaque groupe comme « sauver des vies » pour les pro-vaccins ou la question de l'argent pour les anti-vaccins, cette méthode met aussi en évidence des craintes partagées sur la vaccination (zones grisées).

Tableau 7. Analyse thématique manuelle « pour ou contre la vaccination »

THEME	PRO-VACCINS		ANTI-VACCINS	
	%	EXTRAIT	%	EXTRAIT
1. Prévenir des maladies/éviter des vies	35,0	« Ça permet de transformer de maladies potentiellement mortelles en lointain souvenir »	0,0	
2. Démonstré scientifiquement	37,0	« Il est prouvé scientifiquement que les vaccins sont sûrs »	0,0	
3. Santé publique/protection collective	18,2	« C'est un enjeu de santé publique »	0,0	
4. Critique des anti-vaccins sur leur manque d'informations	13,4	« ...beaucoup d'antivax se croient malins à citer des études alors qu'ils ne savent pas les lire/analyser pour savoir si elles sont solides et fiables »	0,0	
5. Risque / manque d'informations	3,1	« mais je me pose beaucoup de questions sur les vaccins »	41,6	« surtout qu'il y a beaucoup de zones grises concernant la sécurité et l'efficacité réelle des vaccins »
6. Référence enfant/bébé	16,3	« Je souhaite que mon enfant soit protégé »	29,2	« J'ai appris que des enfants devenaient autistes... »
7. Référence au conjoint	2,1	« la désinformation complétiste des antivax ne me convainc pas le propos »	25,0	« La vaccination obligatoire c'est pour éliminer un maximum de personnes, sans guerre visible »
8. Affaiblissement système immunitaire/Valorisation immunité naturelle	2,1	« on a tendance à trop vacciner sans donner la possibilité à notre corps de se défendre par lui-même... »	16,6	« Le système immunitaire peut être construit et renforcé de façon naturelle »
9. Méfiance sur le contenu du vaccin	2,1	« ...mais effectivement les composants des vaccins font très très peur »	21,0	« Le réactif mis dans les vaccins est de l'aluminium alors que même dans les vaccins pour le bétail c'est usé/illégal car reconnu dangereux... »
10. Je sais pour et contre	8,2	« Pour une vaccination de réelle efficacité, complètement contre la vaccination de 11 vaccins »	8,3	« Je ne suis pas contre mais sur ce qu'ils mettent dedans... »
11. Sentiment de rejet	6,0		8,3	« Faut arrêter de voir les non-vaccinés comme les monstres à abattre ! »
12. Une histoire d'argent			16,6	« Cela reste malgré tout conçu pour accroître les dépenses »
13. Population anti-vaccin manipulée pour des raisons financières	3,1	« Les anti-vaccins sont manipulés... pour pouvoir leur vendre livres et gagner de l'argent »	0,0	
14. Expertise/profession santé	7,2	« Je suis médecin, j'ai un diplôme de physiologie, je sais un peu de quoi il retourne »	0,0	
15. Bénéfices plus importants	7,2	« A tout point de vue, les bénéfices sont très largement en lisi par rapport au très faible risque lié aux vaccins »	0,0	
16. Porte libérée sous	0,0		16,6	« L'obligation vaccinale va à l'encontre du libre choix des soins »

Discussion

- 24 La vaccination est un enjeu de santé publique, mais malgré l'avis de la communauté scientifique sur l'efficacité des vaccins, il est important de comprendre les comportements en matière de santé et pourquoi perdure une résistance à la vaccination. Aux États-Unis, plus de 1 160 cas de rougeole ont été observés en 2019, c'est-à-dire plus que tous les cas de rougeole de 2010-2013 et 2015-2017 combinés⁵.
- 25 Dans cette étude originale en psychologie sociale, l'objectif était de comparer la représentation sociale (RS) du vaccin en fonction de l'appartenance autodéclarée aux groupes « pro-vaccins » ou « anti-vaccins ». En effet, la prise en compte des RS est nécessairement intégrée dans une analyse de groupes sociaux dont la visée comparative reste la plus pertinente (Moscovici, 1961). Depuis les travaux de Claudine Herzlich (1969), l'approche des RS a démontré à plusieurs reprises le bien-fondé de cet ancrage théorique dans le domaine de la santé/maladie (voir par exemple Cohen, 2015 ; Gaymard et Cazenave, *op. cit.* ; Robert et Garnier, 2003).
- 26 L'utilisation d'une méthodologie mixte a permis d'appréhender les réalités sociales qui se cristallisent dans les pratiques. Avec les associations libres, deux représentations sociales sont observées. Celle du groupe « pro-vaccins » affiche l'attitude positive du groupe dans le noyau central et la périphérie, alors que l'attitude du groupe « anti-vaccins » est clairement négative avec l'élément central « poison ». En croisant l'analyse de ces deux RS, il est possible d'identifier deux éléments communs : le mot « maladie », central pour les pro-vaccins et périphérique pour les anti-vaccins, et le mot « piqûre », qui est périphérique pour les deux groupes. Selon Denise Jodelet (*op.cit.*), on repère l'étayage d'un discours par un langage thématique général et on

constate dans cette étude que les discours sont structurés différemment. Le contexte de citations est différent pour chaque groupe quand on regarde le champ représentationnel. Dans les études de RS, on retrouve des thèmes communs à des champs représentationnels qui peuvent a priori paraître opposés. Par exemple, santé/maladie ou travail/chômage. Par exemple, le thème de l'argent se retrouve dans l'objet chômage avec l'item « problèmes financiers » et dans l'objet travail avec l'item « gagner sa vie » ; on fait le même constat avec l'insertion sociale dans le cas du travail et l'exclusion sociale dans le cas du chômage (Milland, 2001).

- 27 Si dans la représentation sociale du groupe pro-vaccins la maladie est associée à la santé dans le noyau central, dans la représentation du groupe anti-vaccins la maladie est associée à la mort et au handicap dans la périphérie. L'analyse qualitative de la dernière partie du questionnaire confirme les différences dans le corpus de chaque groupe, mais affiche également des réticences communes à l'égard de l'objet vaccin. Dans les deux groupes, on retrouve notamment des réticences sur la question de l'immunité et sur le contenu des vaccins. Les nuages de mots principaux mettent en exergue dans le groupe pro-vaccins les notions de « vie », « personne », « santé publique » avec une orientation nettement positive, alors que dans le groupe anti-vaccins, les notions de « maladie », « corps », « vaccins » se détachent avec comme sentiment spécifique la haine. Nos résultats montrent que ce n'est pas la question de la sensibilité des aiguilles qui prime ni le fait d'avoir des enfants. Il est intéressant de relever dans le nuage des pro-vaccins l'importance du collectif avec les mots « gens », « million », « population », « nombreux », « santé publique » et au centre du nuage le mot « personne ». Dans le nuage des anti-vaccins, l'objet « vaccin » est au centre entouré de la « maladie » et du « corps ». On peut ainsi l'interpréter en disant que dans le groupe pro-vaccins, l'enjeu est beaucoup plus collectif et axé sur la confiance, alors que dans le groupe anti-vaccins, la prise de position est plus individuelle et basée sur la crainte. Par ailleurs, la référence à la vaccination chez l'enfant est plus importante dans le groupe anti-vaccins, ce qui confirme l'impact de la nouvelle législation. William A. Paxton (2007) explique que la peur des vaccins « violant le sanctuaire du corps » a toujours été véhiculée à travers l'histoire. Mais l'interprétation est plus complexe, car les craintes peuvent provenir de différentes causes, du nombre de vaccins chez l'enfant, de doutes scientifiques ou moraux comme c'est le cas avec le papillomavirus humain (HPV). L'analyse thématique manuelle confirme l'importance de la pensée sociale au travers de la rumeur et des théories du complot que l'on observe avec d'autres objets. Ainsi Geneviève Paicheler et Alain Quemain ont écrit à propos du sida :

De multiples histoires circulent sur diverses origines cachées de l'épidémie — erreur de laboratoire, guerre bactériologique, complot... Comme il est impossible d'accéder vraiment au savoir, ces histoires, en circulant, en étant colportées de bouche à oreille, acquièrent une réalité sociale d'autant plus assurée que tout le monde sait bien qu'il n'y a pas de fumée sans feu (1994 : 60).

- 28 On retrouve cette problématique avec le virus Ebola. Une enquête menée par Patrick Vinck et ses collaborateurs en mars 2019 en République démocratique du Congo montre que certains habitants ont évité les soins, car ils ne croient pas que le virus Ebola soit réel ; Eugène T. Richardson, Timothy McGinnis et Raphael Frankfurter (2019) font référence à la croyance de la population locale dans la désinformation et le manque de confiance dans les institutions.
- 29 Ainsi, dans les RS du vaccin, on retrouve l'hypothèse proposée par Moscovici en 1961 d'une « polyphasie cognitive » qui s'oppose à la conception *exclusive d'un type de pensée*

selon les termes de l'auteur : « L'ensemble de l'enquête nous a montré qu'un sujet individuel (ou collectif) pouvait utiliser une pluralité de modes de réflexion en fonction de la maîtrise du milieu extérieur et des buts qu'il se propose. » (p. 289). Dans l'analyse thématique des groupes pro et anti-vaccins, nous voyons la confrontation des idées, des connaissances entre la preuve scientifique et le doute sur les informations. Si l'on retrouve des thématiques déjà identifiées (Moran *et al.*, *op. cit.*), on voit ici que certaines ne sont pas propres au groupe anti-vaccins. Depuis longtemps, les idées se sont mélangées, ce qui est accentué aujourd'hui par les nouveaux moyens de communication qui « boostent » les différents systèmes de connaissances se retrouvant dans les sphères publiques (Jovchelovitch, 2007 ; Jovchelovitch et Priego-Hernandez, 2015).

- 30 L'analyse quantitative des questions-opinions montre que le groupe pro-vaccins se déclare significativement plus concerné et plus informé par la vaccination que le groupe anti-vaccins. Cependant, les médianes des deux groupes sont élevées, y compris pour la question de l'importance du débat qui ne présente pas de différence significative entre les groupes. Par ailleurs, on observe une différence significative dans l'attribution du niveau d'information sur la vaccination donnée à chaque groupe. La ponctuation attribuée aux anti-vaccins est significativement inférieure à celle que ces derniers attribuent aux pro-vaccins. À noter toutefois que la médiane autour de trois sur le niveau de connaissance que les anti-vaccins attribuent aux pro-vaccins reste relativement basse sur une échelle en dix points. Cela signifie que chaque groupe se considère comme concerné, informé, mais qu'il attribue à l'autre un niveau d'information beaucoup plus bas.
- 31 À préciser qu'au moment de la fermeture de l'enquête, nous avons été submergés par une vague très importante de réponses pro-vaccins (supérieure à 5 000 participations) dont nous n'avons pas tenu compte. En effet, après avoir retrouvé la source de diffusion de notre questionnaire, nous nous sommes aperçus que ces néo-répondants venaient d'une page Internet s'opposant fortement au mouvement anti-vaccination. Ainsi, la construction de notre questionnaire ne nous permettait pas de distinguer les pro-vaccins de ces nouveaux répondants, autodéclarés « pro-sciences ». Malgré tout, les avis très orientés en faveur de la vaccination, mais aussi en défaveur absolue du mouvement anti-vaccins constatés chez les pro-sciences nous invitent à considérer ce nouveau groupe comme groupe social à part entière dans de prochaines études relatives à la vaccination. Leur forte présence sur les réseaux sociaux ainsi que leur véhémence assumée face aux propos anti-vaccins nous amènent à penser que les pro-sciences deviennent des interlocuteurs privilégiés des anti-vaccins et qu'il convient donc d'étudier l'émergence de ce mouvement, s'inscrivant dans un cadre plus global d'un mouvement anti-complotiste. En effet, Tomas Rozbroj, Anthony Lyons et Jayne C. Lucke. (2019) ont montré que les moqueries et les propos injurieux envers les anti-vaccins seraient des vecteurs de renforcement de leurs croyances sur la vaccination.
- 32 Ces dernières considérations nous amènent à exposer les limites de cette étude. La taille du groupe anti-vaccins est moins importante que celle escomptée, alors que leur activité dans les réseaux est importante (Chiou et Tucker, 2018). Il convient d'évoquer un possible biais de sélection de participants. En effet, malgré les nombreux avantages que présentent les enquêtes en ligne (Gingras et Belleau, 2015), un biais d'auto-sélection caractérisé par le fait que les participants seraient plus fortement intéressés par le sujet d'étude a pu apparaître. Certaines réponses jugées comme pro-vaccins au sein de cette étude pourraient donc potentiellement être jugées comme des réponses de

« pro-sciences » du fait de ce biais possible d'auto-sélection. D'ailleurs, nous avons relevé dans l'analyse thématique 13,4 % de réponses critiques à l'égard des anti-vaccins. Il faudra donc tenir compte de ce biais potentiel dans les futures recherches. Une échelle de contrôle basée sur des critères de catégorisation des participants dans l'un de ces trois groupes (par exemple intérêt pour le sujet, rejet fort du groupe opposé, mesure de l'attitude à l'égard de la science) pourrait être incluse en vue d'identifier plus distinctement les participants anti-vaccins et les deux groupes en faveur de la vaccination : pro-sciences et pro-vaccins, groupe qui montrerait plus de neutralité sur le sujet comparativement au groupe pro-sciences. À la lecture des commentaires sur les réseaux sociaux, il semble important de préciser que de nombreuses similitudes ont été observées entre les commentaires des anti-vaccins et des pro-sciences. Bien qu'aucune analyse de corpus ne fût réalisée autour des argumentaires pro-sciences, nous pouvons émettre l'hypothèse que les corpus de ce groupe seraient du même ordre de grandeur et de richesse que celui des anti-vaccins. De plus, les arguments essentiels vis-à-vis de la vaccination font appel à la science et on peut faire l'hypothèse qu'ils sont plus fréquents que ceux observés dans le groupe pro-vaccins.

BIBLIOGRAPHIE

ABRIC, Jean-Claude (1976), *Jeux, conflits et représentations sociales*. Thèse de doctorat d'État en psychologie, Aix-en-Provence, Université de Provence.

ABRIC, Jean-Claude (1993), « Central system, peripheral system: Their functions and role in the dynamics of social representation », *Papers on Social Representations*, 2(2): 75-78.

ABRIC, Jean-Claude (2000), « The structural approach of social representations », dans Kay DEAUX et Gina PHILOGÈNE (dir.), *Social Representations: Introductions and Explorations*, New York, Blackwell, p. 42-47.

AHMED, Issam (2019), « La France, premier pays au monde pour les idées pro “anti-vax” ». [En ligne]. <https://www.latribune.fr/economie/france/la-france-premier-pays-au-monde-pour-les-idees-pro-anti-vax-820930.html> Page consultée le 2 février 2020.

ARHIRI, Laura (2014), « Romanian parents' social representations of children's vaccination », *Romanian Journal of Applied Psychology*, 16(1): 8-15.

BAUDIER, François et Christophe LEON (2006), « Vaccination : un geste à conforter », dans Philippe GUILBERT et Arnaud GAUTIER (dir.), *Baromètre santé 2005. Premiers résultats*, Saint-Denis, Inpes, Coll. « Baromètres santé », p. 85-92.

BILLIG, Michael (1991), *Ideologies and Beliefs*, Londres, Sage.

CHIOU, Lesley et Catherine E. TUCKER (2018), « Fake news and advertising on social media: A study of the anti-vaccination movement », *SSRN Electronic Journal*. [En ligne] <https://doi.org/10.2139/ssrn.3209929>. Page consultée le 19 décembre 2019

- COHEN, Golda (2015), *Les représentations sociales du médicament : une perspective iconographique*. Thèse de doctorat en psychologie, sous la direction de Pascal MOLINER, Montpellier, Université Paul Valéry.
- ETOUNDI, Jean-Claude (2018), *Gestion des risques au Cameroun : représentations sociales et croyances en un monde juste*. Thèse de doctorat en psychologie, sous la direction de Sandrine GAYMARD, Angers, Université d'Angers.
- FLAMENT, Claude (1987), « Pratiques et représentations sociales », dans Jean-Léon BEAUVOIS, Robert-Vincent JOULÉ et Jean-Marc MONTEIL (dir.), *Perspectives cognitives et conduites sociales, tome 1*, Fribourg, Cousset Delval, p. 143-150.
- FLAMENT, Claude (1989), « Structure et dynamique des représentations sociales », dans Denise JODELET (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, p. 204-219.
- FLAMENT, Claude (1994), « Aspects périphériques des représentations sociales », dans Christian GUIMELLI (dir.), *Structures et transformations des représentations sociales*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 85-118.
- GAYMARD, Sandrine (2003), *La négociation interculturelle chez les filles franco-maghrébines : Une étude de représentation sociale*, Paris, L'Harmattan.
- GAYMARD, Sandrine et Jimmy BORDARIE (2015), « The perception of the ideal neighborhood: A preamble to implementation of a "street use code" », *Social Indicators Research*, 120(3): 801-816.
- GAYMARD, Sandrine et Camille CAZENAVE (2018), « Thirty years on... the social representation of AIDS among French teenagers », *Children and Youth Services Review*, 84: 48-54.
- GAYMARD, Sandrine et Pauline JOLY (2013), « La représentation sociale du football chez les jeunes adultes issus d'un milieu social défavorisé : une étude exploratoire », *Loisir et société/Society and Leisure*, 35(2) : 263-292.
- GAYMARD, Sandrine, Benjamin TAUNAY et Jean-Noël AMATO (2019), « Social representations of sunbathing and conditional beach practices in China », *Mediterranean Journal of Social Sciences*, 10(5): 24-36.
- GINGRAS, Marie-Ève et Hélène BELLEAU (2015), « Avantages et désavantages du sondage en ligne comme méthode de collecte de données : une revue de la littérature », *Working Paper n° 2015-02*, INRS. [En ligne]. <http://espace.inrs.ca/2678/1/Inedit02-15.pdf>. Page consultée le 3 décembre 2019.
- HERZLICH, Claudine (1969), *Santé et maladie : analyse d'une représentation sociale*, Paris, Mouton.
- JESTIN, Christine, Laure FONTENEAU, Daniel LEVY-BRUHL et Arnaud GAUTIER (2011), « Opinions et pratiques vaccinales des médecins généralistes », dans Arnaud GAUTIER (dir.), *Baromètre santé médecins généralistes 2009*, Saint-Denis, Inpes, Coll. « Baromètres santé », p. 87-115.
- JODELET, Denise (1989), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France.
- JOFFE, Hélène et James W.B. ELSEY (2014), « Free association in psychology and the grid elaboration method », *Review of General Psychology*, 18(3): 173-185.
- JOVCHELOVITCH, Sandra (2007), *Knowledge in Context: Representations, Community and Culture*, Londres, Routledge.
- JOVCHELOVITCH, Sandra et Jacqueline PRIEGO-HERNANDEZ (2015), « Cognitive polyphasia, knowledge encounters and public spheres », dans Gordon SAMMUT, Eleni ANDREOULI, George GASKELL et Jaan VALSINER (dir.), *The Cambridge Handbook of Social Representations*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 163-178.

LARSON, Heidi J., Alexandre DE FIGUEIREDO, Zhao XIAHONG, William S. SCHULZ, Pierre VERGER, Iain G. JOHNSTON, Alex R. COOK et Nick S. JONES (2016), « The state of vaccine confidence 2016: Global insights through a 67-country survey », *EBioMedicine*, 12: 295-301.

LÉVY-BRUHL, Daniel, Jean-Claude DESENCLOS, Sylvie QUELET et François BOURDILLON (2018), « Extension of French vaccination mandates: From the recommendation of the Steering Committee of the Citizen Consultation on Vaccination to the law », *Eurosurveillance*, 23(17): 18

MILLAND, Laurent (2001), De la dynamique des rapports entre représentations sociales du travail et du chômage. Thèse de doctorat en psychologie, sous la direction de Christian GUIMELLI, Aix-Marseille I, Aix-en-Provence, Université de Provence.

MORAN, Meghan Bridgid, Melissa LUCAS, Kristen EVERHART, Ashley MORGAN et Erin PRICKETT (2016), « What makes anti-vaccine websites persuasive? A content analysis of techniques used by anti-vaccine websites to engender anti-vaccine sentiment », *Journal of Communication in Healthcare*, 9(3): 151-163.

MOSCOVICI, Serge (1961), *La psychanalyse : son image et son public*, Paris, Presses universitaires de France.

MOSCOVICI, Serge (1989), « Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire », dans Denise JODELET (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, p. 62-87.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS) (2019). [En ligne]. <https://www.who.int/fr>. Page consultée le 8 décembre 2019.

PAICHELER, Geneviève et Alain QUEMIN (1994), « Une intolérance diffuse : rumeurs sur les origines du sida », *Sciences sociales et santé*, 12(4) : 41-72.

PAXTON, William A. (2007), « Vaccine: The controversial story of medicine's greatest lifesaver », *Journal of Clinical Investigation*, 117(8): 2017.

RICHARDSON, Eugène T., Timothy MCGINNIS et Raphael FRANKFURTER (2019), « Ebola and the narrative of mistrust », *BMJ Global Health*, 4(6): e001932.

ROBERT, Serge et Catherine GARNIER (2003), « Épistémologie de l'interdisciplinarité et représentations sociales : l'exemple du médicament », *Journal international sur les représentations sociales*, 1(1) : 1-14.

ROZBJOJ, Tomas, Anthony LYONS et Jayne C. LUCKE (2019), « The mad leading the blind: Perceptions of the vaccine-refusal movement among Australians who support vaccination », *Vaccine*, 37(40): 5986-5993.

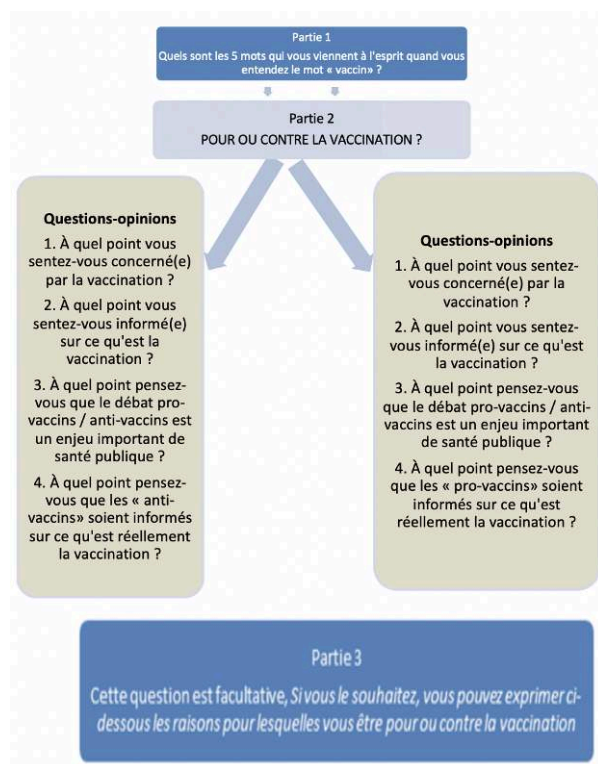
SARDY, Romain, René ECOCHARD, Évelyne LASSERRE, Jean-Pierre DUBOIS, Daniel FLORET et Laurent LETRILLIART (2012), « Représentations sociales de la vaccination chez les patients et les médecins généralistes : Une étude basée sur l'évocation hiérarchisée », *Santé publique*, 24(6) : 547-560.

VERGÈS, Pierre (2005), *Programme d'analyse des évocations « Evoc »*. Version non commercialisée. LAMES-CNRS.

VINCK, Patrick, Phuong N. PHAM, Kenedy K. BINDU, Juliet BEDFORD et Eric J. NILLES (2019), « Institutional trust and misinformation in the response to the 2018-19 Ebola outbreak in North Kivu, DR Congo: A population-based survey », *The Lancet Infectious Diseases*, 19(5) : 529-536.

ANNEXES

Structure du questionnaire



NOTES

- [En ligne]. [https://www.ansm.sante.fr/Dossiers/Vaccins/Vaccins-obligatoires-chez-l-enfant/\(offset\)/2](https://www.ansm.sante.fr/Dossiers/Vaccins/Vaccins-obligatoires-chez-l-enfant/(offset)/2). Page consultée le 29 avril 2020
- [En ligne]. https://www.lemonde.fr/sante/article/2017/10/27/l-assemblee-nationale-vote-le-passage-de-3-a-11-vaccins-obligatoires_5207043_1651302.html. Page consultée le 29 avril 2020
- [En ligne]. <https://www.europe1.fr/sante/vaccins-les-idees-faussees-bien-repandues-dans-lunion-europeenne-selon-un-sondage-3895236>. Page consultée le 29 avril 2020
- Nous avons été obligés d'arrêter la diffusion sur les réseaux sociaux car le partage du lien d'accès au questionnaire était devenu viral. En effet, plusieurs groupes d'opposition au mouvement « antivax » invitaient leurs membres à répondre de façon à contrer le mouvement « antivax ». Le questionnaire atteignit donc 6 240 réponses (dont plus de 200 « antivax »), mais nous avons décidé de ne pas retenir les réponses recueillies après la diffusion non contrôlée de ce lien qui invitait les répondants à être extrême dans leurs réponses, mais aussi parfois à se faire passer pour des « antivax » et répondre des absurdités.
- [En ligne]. <https://theconversation.com/conspiracy-theories-and-fear-of-needles-contribute-to-vaccine-hesitancy-for-many-parents-120864>. Page consultée le 29 avril 2020.

RÉSUMÉS

Le combat mené par les instances médicales afin de promouvoir la vaccination et de sensibiliser la population mondiale à ses bienfaits est loin d'être gagné. Afin de mieux comprendre cette situation, les auteurs ont mené une étude en psychologie sur la représentation sociale du vaccin en France à l'aide d'un questionnaire basé sur une méthodologie mixte et composé de trois parties. Le questionnaire a été publié sur le réseau social Facebook de mars à juin 2019, plus particulièrement sur le site des groupes de personnes se déclarant comme « anti-vaccins » et sur le site des groupes dits « neutres ».

The medical bodies promoting vaccination and raising global awareness of its benefits still have a lot of work to do. To understand the situation, the authors conducted a psychology study on the social representation of vaccination in France using a three-part, mixed methodology survey. The survey was posted on Facebook from March to June 2019, specifically on group pages for people who identify as anti-vaxxers and group pages for people who identify as “neutral”.

La lucha llevada a cabo por las instancias médicas con el fin de promover la vacunación y sensibilizar a la población mundial de sus beneficios está lejos de lograrse. Para comprender mejor esta situación, los autores del artículo llevaron a cabo un estudio en psicología sobre la representación social de la vacuna en Francia, apoyándose en un cuestionario basado en una metodología mixta y compuesta de tres partes. El cuestionario fue publicado en la red social Facebook de marzo a junio de 2019, particularmente en el sitio del grupo de personas que se declaran “antivacunas” y en el sitio de los grupos denominados “neutros”.

INDEX

Keywords : vaccination, promotion, social representation, Facebook, France

Palabras claves : vacunación, promoción, representación social, Facebook, Francia

Mots-clés : vaccination, promotion, représentation sociale, Facebook, France

AUTEURS

SANDRINE GAYMARD

Sandrine Gaymard est professeure de psychologie sociale, Université d'Angers et membre du Laboratoire de psychologie des Pays de la Loire (LPPL, EA 4638). Structure fédérative de recherche (SFR Confluences), Université d'Angers-Université de Nantes. Courriel : sandrine.gaymard@univ-angers.fr

ROMAIN HIDRIO

Romain Hidrio est inscrit au Master psychologie sociale, Université d'Angers. Courriel : romain.hidrio@etud.univ-angers.fr Golda CohenGolda Cohen est Maître de conférences en psychologie sociale, Université d'Angers. Courriel : golda.cohen@univ-angers.fr Ara IsahakyanAra Isahakyan est inscrit en Licence 3 psychologie sociale, Université d'Angers. Courriel : ara.isahakyan@etud.univ-angers.fr Mathieu LoiselMathieu Loisel est inscrit en Licence 3 psychologie sociale, Université d'Angers. Courriel : mathieu.loisel@etud.univ-angers.fr Marine RenierMarine Renier est inscrit en Licence 3 psychologie sociale, Université d'Angers. Courriel :

marine.renier@etud.univ-angers.fr Mathieu Bessin Mathieu Bessin est inscrit au doctorat en psychologie sociale, Université d'Angers. Courriel : mathieubessin@gmail.com

Alimentation « saine » ? Saine pour qui ? Pour quoi ?

Exploration critique de la culture alimentaire biomédicalisée au Québec

Myriam Durocher

- 1 Cette note de recherche vise à présenter ma recherche doctorale dont la thèse (Durocher, 2019) est déployée depuis une perspective critique¹ issue des *cultural studies*. La thèse analyse la culture alimentaire contemporaine, au Québec, de manière à questionner les rapports de pouvoir (Foucault, 1980) qui l'informent et affectent notamment les corps humains comme plus-qu'humains qui y sont produits. Dès le développement du projet de recherche, j'ai constaté que l'intensité et la prédominance des savoirs liés à l'alimentation « saine »² en feraient un point pivot inévitable, voire d'articulation de la recherche. L'alimentation « saine » devint ainsi autant l'objet d'analyse que l'outil méthodologique mobilisé pour analyser et critiquer les relations de pouvoir à l'œuvre au sein de la culture alimentaire québécoise et qui non seulement autorisent et limitent les pratiques et savoirs rendus possibles, mais affectent aussi, inégalement, des corps humains et plus-qu'humains.
- 2 Mon travail d'analyse s'inspire des configurations des *cultural studies* qui se sont développées en sol nord-américain, et tout particulièrement des travaux de James W. Carey (2009) et de Lawrence Grossberg (1997) qui ont travaillé à théoriser la relation entre la culture et le pouvoir, comprenant celui-ci comme se déployant et agissant au sein même de la culture. Celle-ci est entendue suivant la définition proposée par Stuart Hall (1980), lui-même inspiré par Raymond Williams (1981), pour qui la culture est (re)produite à travers les savoirs et pratiques qui composent la vie quotidienne, incorporant et matérialisant les rapports de pouvoir qui l'informent. Une culture s'observe donc dans le déploiement d'un ensemble de savoirs et de pratiques politiques, médiatiques, économiques, médicales, relevant de la culture populaire, pour ne nommer que ces exemples.
- 3 Cette perspective m'a donc amenée à questionner comment, à l'intersection d'un ensemble de relations hétérogènes, émergent différents savoirs et pratiques qui participent de la création de configurations particulières de l'alimentation « saine », tant comme marqueur discursif qu'objet matériel, et qui contribuent à produire un

ensemble hétérogène d'effets. L'analyse ne s'est donc pas limitée à dresser une liste de définitions préalablement formulées ou « officiellement » reconnues par des autorités (ex. : Santé Canada ou nutritionnistes) ou de ce qui se trouve dans le nouveau Guide alimentaire canadien, par exemple, ni à questionner l'alimentation « saine » en tant que champ sémantique ou objet discursif. Inspirée par Annemarie Mol (2003) dans *The Body Multiple*, et plus particulièrement par sa manière d'approcher les différents corps et d'interroger la façon dont ils sont produits et convoqués au sein d'activités médicales³, j'ai plutôt questionné les multiples modes d'existence de l'alimentation « saine » au Québec.

- 4 Bref, à travers l'analyse de la culture alimentaire, au Québec, la thèse interroge, d'une part, comment différentes configurations de l'alimentation « saine » émergent au sein d'un ensemble de savoirs, pratiques, matérialités, etc., qui composent ladite culture alimentaire et, d'autre part, comment ces différentes configurations participent de la (re)production de rapports de pouvoir, qui prennent forme notamment dans la production de corps, humains et plus-qu'humains, différenciés. Dans la présente note de recherche, je décrirai d'abord la méthodologie déployée pour mener la recherche. Je présenterai ensuite certains résultats qui émergent de l'analyse, constituée de trois grandes parties. Je reviendrai ainsi sur certaines configurations de l'alimentation « saine » qui ont émergé de la première partie de l'analyse. Ensuite, je montrerai comment, à partir de l'exploration des rapports de pouvoir qui sont négociés tant dans l'émergence de ses différentes configurations que dans ce qu'elles engendrent, j'ai analysé ce que j'ai qualifié de culture alimentaire biomédicalisée, qui met en place certaines manières limitées de comprendre et d'appréhender l'alimentation « saine » et de la poser en lien avec les corps et la santé. Je présenterai finalement certains résultats qui émergent de la troisième partie de l'analyse, consacrée à l'analyse des rapports de pouvoir qui prennent forme à l'intersection de l'alimentation « saine », des corps et de la santé, et qui se matérialisent dans la production de corps différenciés. Tout comme dans la thèse, je dévoilerai au fur et à mesure de la présentation de ces résultats les outils conceptuels et théoriques nécessaires à l'analyse.

Une méthodologie inspirée des approches féministes, situées et relationnelles

- 5 La méthodologie déployée pour la conduite de ce travail de recherche s'ancre au cœur des approches féministes qui rendent compte de l'importance de produire un savoir situé (Haraway, 1988). J'ai exploré et analysé la culture alimentaire québécoise en reconnaissant que j'y suis pleinement impliquée et y participe également. Je me suis inspirée de la méthode ethnographique dialogique et incorporée proposée par Elspeth Probyn (2016) dans la collecte des matériaux qui ont traversé mon quotidien, entre l'automne 2017 et l'hiver 2019. J'ai pleinement mis à profit ma subjectivité pour récolter et analyser ce qui constitue la « saine » alimentation au Québec, alors que je suis à même de saisir les référents culturels qui sont en circulation et qui participent de ses différentes configurations. Ce travail ethnographique culturel, situé et surtout relationnel, s'est donc fait de façon itérative, évoluant à travers le retraçage des différents modes et contextes d'émergence de l'alimentation « saine ».
- 6 Les matériaux d'analyse, constitués d'éléments qui ont ponctué mon quotidien pendant la collecte des matériaux, ont la particularité d'être multiples et hétérogènes, tant dans

leur nature que dans ce qu'ils convoquent. J'ai donc retracé comment l'alimentation « saine » prend forme, est convoquée, pratiquée, mobilisée, etc., au Québec à travers une multitude de discours, de pratiques, de discours, d'événements, de matériaux rencontrés en cours de recherche. Pour ne nommer que quelques exemples montrant l'hétérogénéité des matériaux d'analyse, j'ai observé comment différentes configurations de l'alimentation « saine » émergent dans divers contextes : pratiques médiatiques, programmes sociaux, politiques, événements sociaux ou communautaires, campagnes de sensibilisation, activités culturelles, artistiques ou activistes, débats sociétaux, recherches scientifiques portées dans la sphère publique, promotion de produits commercialisés, pratiques médicales, développement d'outils technologiques, éléments de culture populaire, de discours et pratiques de célébrités, débats tenus par des experts et expertes de milieux divers allant de la santé à l'agriculture en passant par l'environnement. Mon corpus d'analyse contient également des notes, des vidéos et des photographies prises à l'occasion de « micro-ethnographies » réalisées sur des terrains déterminés en cours de route, ou en passant, comme le suggère Nick Couldry (2003). Tous ces éléments ont été récoltés suivant un processus itératif, alors que je pistais les contextes et lieux d'émergence des configurations multiples et variées de la « saine » alimentation, qui m'amenaient vers l'exploration d'autres contextes et configurations jusque-là inattendues.

- 7 Tout au long de la collecte des matériaux d'analyse, j'ai tenu un journal de bord où j'ai noté mes observations, mes réflexions, de même que certains passages tirés de la littérature scientifique qui me permettaient de jeter un éclairage particulier sur des éléments du corpus. Ainsi la constitution du corpus d'analyse s'est faite de façon évolutive, se transformant au fil des angles, perspectives et éléments d'analyse qui s'ajoutaient ou se transformaient tout au long de la collecte des matériaux.
- 8 J'ai analysé mon corpus de matériaux hétérogènes en questionnant ce qui le traverse, ce qui en émerge, de manière à relever d'une part comment l'alimentation « saine » y est produite et d'autre part ce que les configurations particulières de l'alimentation « saine » impliquent et engendrent. J'ai par exemple guidé la première partie de l'analyse par des questions du type : Qu'est-ce qu'on entend dans ce contexte particulier par « saine » alimentation ? Comment est-ce défini, caractérisé, pratiqué dans ce contexte singulier ? En quoi la saine alimentation est-elle invoquée ou mise en forme à travers cet énoncé, pratique, événement ? Comment la définition singulière qui est invoquée ici met-elle en forme et en branle un ensemble de pratiques ou de savoirs particuliers (en lien avec l'alimentation, les corps, la santé) ?

De l'analyse des configurations multiples et différenciées de l'alimentation « saine » au Québec à la critique d'une culture alimentaire biomédicalisée

- 9 Le travail d'analyse constitutif de la première partie de la thèse a consisté en la déconstruction des manières réductrices et homogénéisantes par lesquelles l'alimentation « saine » est communément convoquée comme quelque chose de donné, de fixe et de « simple », et en la mise en évidence de la complexité des relations de pouvoir à l'œuvre dans l'émergence de configurations diverses et de leurs effectivités variées.

- 10 Ainsi ai-je relevé comment l'alimentation « saine » est définie par ce qui la compose sur le plan nutritionnel (fibres, protéines, etc.); ce qui est culturellement connoté négativement ou positivement (le « bon » gras contre le « néfaste », le « mauvais » contre le « bon » sucre, etc.); ce qui est « naturel » par rapport à ce qui fait l'ajout de composants chimiques ou de manipulations humaines (pesticides, aliments artificiellement produits en laboratoire, etc.); l'environnement dans lequel elle est produite (les sols, l'environnement, la pollution) ou transformée (les conditions sanitaires, les processus de transformation, etc.); les manières par lesquelles elle est produite ou préparée (industrialisée par opposition à « faite maison », les pratiques de culture biologique ou non, etc.); les microorganismes qui participent de sa constitution (les « bonnes » bactéries contre les « dangereuses », etc.); sa fraîcheur (en termes de temps entre la culture ou la production et la consommation, de distance parcourue, de conditions sanitaires, etc.); la quantité consommée; sa provenance (traçabilité, connaissance de ce qui la constitue, etc.); ou encore par sa capacité à sustenter et à permettre ainsi à la personne de vaquer « adéquatement » à ses occupations quotidiennes.
- 11 Bref, il n'est pas simple de définir ce qui constitue l'alimentation « saine ». Étant donné mon intérêt à dévoiler les rapports de pouvoir à l'œuvre à la fois dans l'émergence de configurations particulières de l'alimentation « saine » et dans ce qu'elles engendrent, j'ai rendu compte, dans l'analyse tout autant que dans la présentation des résultats, de la complexité de leurs modes et contextes d'apparition de manière à démêler les savoirs, les acteurs et les actrices et les pratiques impliqués dans, tout autant qu'à travers, leur émergence. C'est à partir de ce premier mouvement d'analyse que j'ai par ailleurs travaillé à la caractérisation de la culture alimentaire dans laquelle ces différentes configurations de l'alimentation « saine » peuvent prendre forme et être rendues effectives.
- 12 Je me suis inspirée des travaux d'Adele Clarke et ses collaborateurs (2010) sur la biomédicalisation du champ social pour proposer une analyse de ce que j'ai appelé la culture alimentaire biomédicalisée. Cette lorgnette conceptuelle et analytique m'aura permis de mettre en évidence comment notre culture alimentaire favorise l'émergence de définitions particulières et limitées de l'alimentation « saine », de la santé et de la façon dont l'une et l'autre sont liées.
- 13 J'ai démontré comment la culture alimentaire contemporaine, telle que traversée par des discours *healthists* (Crawford, 1980) qui font de la santé un accomplissement, voire une responsabilité morale à atteindre et à respecter dans un contexte néolibéral où la santé est pensée comme étant le fait de la responsabilité individuelle (Lupton, 1997; Power et Polzer, 2016), contribue à créer l'alimentation comme un « instrument », voire un moyen à utiliser pour atteindre ces idéaux de santé. De ce fait, l'alimentation s'y trouve non pas uniquement entendue selon ses fonctions génériques nutritionnelles (Galesi, 2014), mais plutôt comme performant des fonctions biospécifiques sur les corps et leurs processus, dans l'optique de les améliorer ou, à tout le moins, de réduire les risques associés au développement de maladies chroniques (voir par exemple Kim, 2013).
- 14 Tout au long de cette deuxième partie de l'analyse, j'ai relevé comment la culture alimentaire contemporaine au Québec oriente et limite les manières par lesquelles l'alimentation « saine » est produite (tant discursivement que dans sa constitution matérielle, organique), consommée et mise en relation avec les corps humains et la

santé à travers le prisme de la biomédicalisation. La troisième et dernière partie de l'analyse visait à rompre avec ces façons réductrices et unidimensionnelles de les appréhender afin d'élargir le lot des processus et des relations à considérer lorsqu'il est question de la production de l'un et l'autre. Autrement dit, la dernière partie de l'analyse s'est attardée à penser différemment, et dans leur complexité et leur multiplicité, les processus par lesquels différents corps sont produits, de façon inégale, au sein de la culture alimentaire biomédicalisée.

Penser les matérialités en relation

- 15 Pour la dernière partie de l'analyse, je me suis largement inspirée des travaux de Mol (Mol, 2013 ; Abrahamsson *et al.*, 2015) et de Probyn (*op. cit.*) pour qui il est nécessaire de questionner les matérialités, leur émergence et leur effectivité au sein de réseaux complexes de relations hétérogènes et interreliées. J'ai mobilisé ces travaux afin de réfléchir aux processus de production des corps qui opèrent au sein de la culture alimentaire biomédicalisée analysée, les étendant au-delà de l'acte de manger et de traiter des aliments/nutriments, par exemple.
- 16 Abrahamsson *et al.* soutiennent qu'il est impératif de s'intéresser plus largement à l'ensemble des relations au sein desquelles cette matière alimentaire s'inscrit et est rendue effective, plutôt que de questionner uniquement les « effets » d'un aliment ingéré sur un corps ou une santé (individuelle), pris hors-tout et de façon décontextualisée. Ces chercheuses et chercheurs font par exemple la critique d'une expérience devenue notoire au sein des études sur l'alimentation et des nouveaux matérialismes. Rapportée par Jane Bennett (2007, 2010), cette expérience aurait démontré que l'oméga-3 a des propriétés agentives et une vitalité, pour reprendre ses termes, qui lui permettrait d'agir directement sur les corps. Abrahamsson *et al.* déconstruisent cet argument en soulignant que les participants et participantes au cœur de l'étude citée par Bennett sont déjà à risque de souffrir de déficits, notamment en raison des conditions sociales défavorables dans lesquelles vivent ou ont vécu ces individus. Ces chercheuses et chercheurs soulèvent également que ces mêmes conditions contribuent fort probablement aux comportements problématiques ciblés par Bennett, et qui auraient été atténués par l'ingestion d'oméga-3. Abrahamsson *et al.* concluent donc qu'il serait nécessaire d'examiner cet aliment tel qu'il agit en contexte, et au cœur de relations multiples et différenciées, plutôt que de s'enthousiasmer face à l'agentivité que pourrait avoir un aliment sur un corps ou une santé.
- 17 De même, ces chercheuses et chercheurs évoquent le nombre important de relations qui sont également affectées, mais qui sont ignorées lorsque l'agentivité (ou l'effectivité) d'un aliment sur le corps, ses fonctions ou sa santé est questionnée isolément :

Et tout aussi longtemps que les poissons pêchés dans le Sud sont utilisés comme ressource première pour les pilules oméga-3 vendues dans le Nord, toute amélioration potentielle des humeurs de certains humains se fait aux frais d'autres humains qui en viennent à manquer de protéines ou même carrément à mourir de faim. [...] À long terme, il s'agit d'un problème de ressources et d'écosystème : si trop de poissons sont tués, les réserves de poissons diminuent et les écosystèmes sont appauvris ou s'effondrent (*op. cit.* : 14. Traduction de l'auteure).
- 18 Cette manière d'analyser les matières ou les matérialités en relation a inspiré la dernière partie de l'analyse, alors que j'ai questionné les corps différenciés qui sont

produits au cœur de la culture alimentaire biomédicalisée, tout autant que les processus de leur production. Ce cadrage théorique était nécessaire pour réfléchir à un plus grand spectre de corps qui se retrouvent produits, de façon inégale, au cœur de la culture alimentaire analysée. L'alimentation « saine » et ce qu'elle convoque et produit ont des effets dans le monde qui sont matériel, discursif, affectif et relationnel, et qui s'étendent au-delà d'une logique de causalité efficiente réfléchissant les corps comme uniquement produits à travers des actes d'ingestion et de processus de traitement (notamment biochimiques) par les corps, comme cela est régulièrement posé notamment au sein des études contemporaines en nutrition (Scrinis, 2013). Autrement dit, il s'agissait de partir de l'alimentation « saine » pour examiner toute la multiplicité des processus et des relations qu'elle met en mouvement, et qui participent de la production matérielle de corps (et de santé) différenciés, au-delà de ce qui est même ingéré ou digéré.

De l'alimentation « saine » à la production de corps différenciés

- 19 Sans entrer dans le détail de ces différents processus et des corps différenciés identifiés au sein de cette partie de l'analyse, je souhaite en présenter quelques exemples. J'ai ainsi mis en évidence :
- Comment des corps genrés sont produits à travers les différents savoirs culturellement ancrés et constitutifs de l'alimentation « saine », et qui engendrent des pratiques différentes, genrées, avec l'alimentation. Ou encore, comment des pressions exercées sur des femmes, toujours associées de façon prédominante à tout ce qui concerne les soins, l'alimentation et la santé, affectent leurs manières d'être et de vivre leur relation avec leur propre corps, l'alimentation, leur santé et celle d'autrui ;
 - Comment des corps racisés sont produits à travers les manières par lesquelles certains corps et savoirs culinaires font l'objet d'un plus grand nombre de mesures de sensibilisation, de prévention, de discrimination, de contrôle, etc. Comment ils sont aussi produits à travers les nouvelles tendances alimentaires « saines » qui engendrent un débalancement de la consommation affectant certains corps plus que d'autres. Comme nombre de chercheurs et chercheuses l'ont critiqué avant moi, j'ai également observé comment des corps racisés sont produits à travers l'accès limité et différencié à certains aliments, mais également à travers la création de pratiques alimentaires « alternatives » qui ne rejoignent que certaines tranches de la population, certains corps, autrement favorisés ;
 - J'ai également critiqué comment l'accent mis sur certains aliments « sains » évacue les considérations pour les conséquences environnementales plus larges de nos systèmes alimentaires actuels, qui affectent et affecteront de manière inégale certains corps, humains comme plus-qu'humains.
- 20 Grâce à la mobilisation d'un large éventail de champs théoriques, voire d'épistémologies distinctes, l'analyse m'a permis de mettre en évidence la multiplicité et l'hétérogénéité des processus de matérialisation et de production des corps à l'œuvre, mais qui sont trop souvent négligés au cœur de la culture alimentaire biomédicalisée contemporaine. Celle-ci favorise le fait que l'articulation corps/alimentation/santé soit pensée de manière beaucoup trop restrictive à travers le prisme de la responsabilité individuelle, selon des logiques anthropocentrées qui font

de l'alimentation un « outil » d'action sur les corps, et lié à la prévention des risques sanitaires.

- 21 Lorsque l'accent est porté uniquement sur l'effectivité d'un aliment (ou d'un nutriment) sur le corps ou la santé (une effectivité par ailleurs questionnée de façon isolée et décontextualisée ; Scrinis, *op. cit.*) depuis une approche déterministique d'investigation des relations de causes efficientes à effets circonscrits, le type de relations établies entre l'alimentation, les corps et la santé est limité et unidimensionnel. Cela ne permet pas de penser l'alimentation comme partie prenante de systèmes globalisés, dont la disproportion et les déséquilibres ne sont pas directement observables à l'échelle d'un seul corps, d'une seule santé. Cela ne permet pas non plus de considérer l'ensemble des autres relations impliquées dans le traitement des aliments par les corps, alors que ces processus sont infléchis par des enjeux raciaux, liés à l'âge, au genre, à la classe, pour ne nommer que ces marqueurs sociaux, agents de différenciation. Cela nous fait également perdre de vue d'autres conditions et relations (émotionnelles, environnementales, socioéconomiques, notamment), qui participent tout autant sinon davantage à la santé de l'individu, celle-ci étant par ailleurs comprise en des termes universels et hégémoniques au sein de la culture alimentaire biomédicalisée analysée.
- 22 La culture alimentaire biomédicalisée contemporaine est obsédée par la « saine » alimentation et, à ce titre, participe à la création de nouveaux processus sociaux inégalitaires, qui finissent par se matérialiser de façon inégale dans les corps et la santé. Mes recherches m'amènent à revendiquer que soit élargi le champ des relations qui sont prises en compte lorsque nous interrogeons l'alimentation « saine » et comment elle agit, affecte les corps humains. Cela implique notamment de passer de la décontextualisation des nutriments et de leurs effets supposés sur les corps et la santé (comme l'a critiqué Gyorgy Scrinis) à leur réinscription dans un ensemble plus large de relations et de processus de matérialisation, qui s'étend au-delà de ce qui est même ingéré. Et surtout, cela implique de porter davantage attention aux questions-clés qui ont orienté l'ensemble de ma recherche : De quelle santé est-il question ? « Sain » pour qui ? Pour quoi ?

BIBLIOGRAPHIE

ABBOTS, Emma-Jayne (2017), *The Agency of Eating*, Londres, Bloomsbury.

ABRAHAMSSON, Sebastian, Filippo BERTONI, Annemarie MOL et Rebeca Ibáñez MARTIN (2015), « Living with Omega-3: New materialism and enduring concerns », *Environment and Planning D: Society and Space*, 33(1): 4-19.

BENNETT, Jane (2007), « Edible matter », *New Left Review*, 45: 133-145.

BENNETT, Jane (2010), *Vibrant Matter: A Political Ecology of Things*, Durham (NC), Duke University Press.

- CAREY, James W. (2009), *Communication as Culture Essays on Media and Society*, New York, Routledge.
- CLARKE, Adele, Laura MAMO, Jennifer Ruth FOSKET, Jennifer R. FISHMAN et Janet K. SHIM (2010), *Biomedicalization: Technoscience, Health, and Illness in the U.S.*, Durham, Duke University Press.
- COULDRY, Nick (2003), « Passing ethnographies: Rethinking the sites of agency and reflexivity in a mediated world », dans P. MURPHY et M. M. KRAIDY (dir.), *Global Media Studies: Ethnographic Perspectives*, New York, Routledge, p. 1-32.
- CRAWFORD, Robert (1980), « Healthism and the medicalization of everyday life », *International Journal of Health Services: Planning, Administration, Evaluation*, 10(3): 365-388.
- DUROCHER, Myriam (2019), Exploration de la culture alimentaire biomédicalisée québécoise : de l'alimentation « saine » à la production de corps différenciés. Thèse de doctorat en communication, sous la direction de Line GRENIER, Montréal, Université de Montréal.
- FOUCAULT, Michel (1980), *Power/Knowledge: Selected Interviews and Other Writings, 1972-1977*, Brighton, Harvester Press.
- GALESI, Davide (2014), « Towards the genomization of food? Potentials and risks of nutrigenomics as a way of personalized care and prevention », *Italian Sociological Review*, 4(2): 173-187.
- GROSSBERG, Lawrence (1997), *Bringing It All Back Home: Essays on Cultural Studies*, Durham (NC), Duke University Press.
- HALL, Stuart (1980), « Cultural studies: Two paradigms », *Media, Culture & Society*, 2(1): 57-72.
- HARAWAY, Donna (1988), « Situated knowledges: The science question in feminism and the privilege of partial perspective », *Feminist Studies*, 14(3): 575-599.
- HAYES-CONROY, Allison et Jessica HAYES-CONROY (2013), *Doing Nutrition Differently: Critical Approaches to Diet and Dietary Intervention*, New York, Ashgate Publishing.
- KIM, Hyomin (2013), « Functional foods and the biomedicalisation of everyday life: A case of germinated brown rice », *Sociology of Health & Illness*, 35(6): 842-857.
- KOÇ, Mustafa, Anthony WINSON et Jennifer SUMNER (2012), *Critical Perspectives in Food Studies*, Oxford, Oxford University Press.
- LUPTON, Deborah (1997), *The Imperative of Health: Public Health and the Regulated Body*, Londres, Sage Publications.
- MOL, Annemarie (2003), *The Body Multiple*, Durham (NC), Duke University Press.
- MOL, Annemarie (2013), « Mind your plate! The ontionorms of Dutch dieting », *Eating Bodies Fluid Network*, 43(3): 379-396.
- POWER, Elaine et Jessica POLZER (2016), *Neoliberal Governance and Health: Duties, Risks, and Vulnerabilities*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- PROBYN, Elspeth (2016), *Eating the Ocean*, Durham (NC), Duke University Press.
- SCRINIS, Gyorgy (2013), *Nutritionism: The Science and Politics of Dietary Advice*, New York, Columbia University Press.
- SLOCUM, Rachel et Arun SALSANHA (2016), *Geographies of Race and Food: Fields, Bodies, Markets*, Londres, Routledge.
- WILLIAMS, Raymond (1981), *Culture*, Londres, Fontana Paperbacks.

NOTES

1. Critique dans ce contexte qui s'inspire de Michel Foucault (1980) et de ses propositions sur ce qui lie savoir et pouvoir. J'ai questionné ce qui est tenu pour acquis, qui n'est pas remis en question notamment lorsqu'il est question d'alimentation « saine », ou encore des effets engendrés par la production des savoirs qui en sont constitutifs.
2. Les études critiques sur l'alimentation (par exemple, Abbots, 2017 ; Hayes-Conroy et Hayes-Conroy, 2013 ; Koç *et al.*, 2012 ; Slocum et Saldanha, 2016) ont attiré mon attention sur les problèmes que pose l'alimentation « saine » lorsqu'elle est tenue pour acquise, convoquée comme quelque chose de donné, de fixe et de stable. Je ferai donc usage des guillemets tout au long de ce texte pour mettre en évidence le regard critique que je pose sur son utilisation tenue pour acquise et non remise en question, et pour souligner sa participation dans la (re)production de rapports de pouvoir.
3. Mol ne part pas d'a priori quant à ce que serait « le » corps. Elle déconstruit plutôt ce qui est entendu comme un référent singulier et universel à travers les pratiques médicales analysées afin d'explorer comment de multiples définitions émergent, s'entrecroisent et ont des effectivités variables.

RÉSUMÉS

L'auteure analyse la culture alimentaire contemporaine, au Québec, de manière à questionner les rapports de pouvoir qui l'informent et affectent notamment les corps humains comme plus-qu'humains qui y sont produits et les configurations particulièrement de l'alimentation « saine ». La méthodologie déployée pour la conduite de ce travail de recherche s'ancre au cœur des approches féministes et est inspirée de la méthode ethnographique dialogique et incorporée.

The author analyzes contemporary food culture in Québec in order to question the power dynamics that inform that culture and turn human bodies into human-plus bodies, with a special focus on “healthy eating” configurations. The methodology used for the research draws on approaches that are central to feminist studies and is inspired by dialogic and embodied ethnography.

La autora analiza la cultura alimenticia contemporánea, en Quebec, cuestionando las relaciones de poder que informan y afectan particularmente el cuerpo humano, como sobrehumano que se producen y las configuraciones especialmente de la alimentación “sana”. La metodología empleada para la elaboración de este trabajo de investigación se centra en los enfoques feministas y se inspira del método etnográfico dialógico e incorporado.

INDEX

Palabras claves : cultura alimenticia, relaciones de poder, enfoque feminista, etnografía, Quebec

Keywords : food culture, power dynamics, feminist studies, ethnography, Quebec

Mots-clés : culture alimentaire, rapport de pouvoir, approche féministe, ethnographie, Québec

AUTEUR

MYRIAM DUROCHER

Myriam Durocher est chercheure postdoctorale, Université Carleton (Ottawa) et University of Sydney (Australie). Courriel : myriamdurocher@cunet.carleton.ca

L'affordance auditive entraîne-t-elle une affordance verbale sur les sites Web d'apprentissage de langue ?

Perihane Adel

- 1 Le domaine de la communication connaît une évolution grandiose avec la naissance de l'Internet, voire l'expansion du Web 2.0, connu sous le nom de « Web participatif » ou « Web des réseaux sociaux ». Nous passons de la communication traditionnelle, basée sur un échange verbal entre deux ou plusieurs personnes, à une communication gérée par l'intermédiaire d'une machine. Nous quittons l'interaction entre des locuteurs et des destinataires ayant une identité bel et bien présente au profit d'une interaction entre des locuteurs et des destinataires cachés derrière l'anonymat et le pseudonymat, et ce, dans le cadre d'un environnement numérique natif obéissant à un contrat de communication d'un nouvel ordre. En fait, le contrat de communication désigne ce qui fait qu'un acte de communication soit reconnu comme valide du point de vue du sens. C'est la condition pour que les partenaires d'un acte de langage se comprennent un minimum et puissent interagir en co-construisant du sens (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 135).
- 2 Il s'ensuit que l'analyse du discours élaboré dans cet environnement virtuel impose de nouveaux outils d'étude afin de correspondre aux caractéristiques propres à ce contexte. Dans la présente recherche, nous procéderons à l'étude d'un point important caractérisant ce monde, à savoir la notion d'affordance.

Historique de la notion d'affordance

- 3 Le terme d'*affordance* a connu une propagation récente dans les études des sciences du langage. L'apparition de ce concept remonte aux années 1920 et 1930, chez le psychologue austro-américain Heinz Werner et le biologiste et philosophe allemand Jakob Von Uexküll, considérés comme les précurseurs de la notion d'affordance. En fait, ils ont démontré comment les objets induisent certains comportements spécifiques. C'est avec le psychologue étatsunien d'origine allemande Kurt Lewin que naît le terme

d'affordance (Ruchon, 2019 : 2). Les travaux des psychologues allemands Wolfgang Köhler et Kurt Koffka ont également contribué au développement de cette théorie.

- 4 Cependant, la notion d'affordance a subi un important tournant quand le spécialiste étatsunien de la perception visuelle James J. Gibson a donné en 1966 une première définition claire et nette du terme d'affordance dans son ouvrage *The Ecological Approach to Visual Perception*. Selon lui, « the affordances of the environment are what it offers the animal, what it provides or furnishes, either for good or ill. The verb to afford is found in the dictionary, the noun affordance is not. I have made it up¹ » (Gibson, 1986 : 70).
- 5 L'affordance représente donc une incitation à l'action. Elle est définie en général « comme l'ensemble des potentialités d'action offertes par l'environnement » (Ghliiss, Perea et Ruchon, 2019 : 2). Par conséquent, cette notion fut exploitée dans les domaines de l'apprentissage et du design. Et c'est grâce au psychologue étatsunien Donald Norman, dans les années 1980, que l'affordance a joué d'un rôle important dans la relation homme-machine.

Affordance et Web 2.0 (Web social ou participatif)

- 6 Apparue dans les années 2000, le Web 2.0 a connu un grand essor grâce à ses différents réseaux sociaux. Les discours numériques se sont répandus de façon surprenante et sont devenus un objet d'études. En fait, « le discours numérique natif est l'ensemble des productions verbales élaborées en ligne, quels que soient les appareils, les interfaces, les plateformes ou les outils d'écriture » (Paveau, 2017 : 9). Il est à noter que l'analyse des discours numériques natifs du Web diffère de celle des discours traditionnels. Son environnement numérique nous transpose dans un contexte différent. En fait, nous passons du rapport homme-homme, du face-à-face, de l'oralité et de gestualité de la communication à un autre genre de rapport basé essentiellement sur la relation homme-machine ou plus précisément basé sur la relation homme-homme, dictée par la machine. Ces discours numériques natifs ainsi obtenus par ce nouveau genre de communication jouissent de caractéristiques propres au monde du technodiscours et nécessitent par la suite de nouveaux outils d'analyse. À cet égard, les travaux de Marie-Anne Paveau (2019) illustrent bel et bien une typologie détaillée des caractéristiques des technodiscours. En fait, cette dernière a relevé un certain nombre de traits propres aux technodiscours, à savoir la composition, la délinéarisation, l'augmentation, la relationalité, l'investigabilité et l'imprévisibilité.
- 7 Et c'est dans le cadre de ce technodiscours que se développe la théorie d'affordance sous un autre angle. À travers les différentes études, les chercheurs sont parvenus au constat suivant :
La diversité d'affordances d'un objet dépend de la perception du sujet (visuelle, tactile, etc.) qui permet d'évaluer les potentialités de l'objet en fonction du besoin, de l'expérience de l'utilisateur (à qui l'on a appris la fonctionnalité de l'objet et qui connaît les potentialités de divers objets). La combinaison des deux multiplie le coefficient affordant (Ruchon, *op. cit.* : 7).

Corpus

- 8 Dans la présente recherche, nous essayerons de décortiquer un environnement numérique composite précis où figurent texte, image et son. Notre choix s'est orienté vers les sites d'apprentissage de la langue française, et plus précisément vers l'axe concernant la discipline de la phonétique. Notre périmètre d'observation s'est limité aux sites francophones d'expression française, autrement dit sur des sites soit français, soit canadiens. Nous avons écarté les sites européens, étatsuniens et asiatiques d'expression française étant donné que ce ne sont pas des sites natifs, car l'étude de la phonétique d'une langue doit avoir pour source le pays d'origine. Et nous nous sommes focalisée sur une analyse de quatre principaux sites Web, consultés par ordinateur uniquement, étant donné que la configuration de certains sites diffère selon l'outil de consultation (que ce soit une tablette ou un téléphone mobile). Et par respect pour les sources consultées, nous relevons dans le tableau qui suit toutes les informations concernant ces sites tout en précisant la date de consultation relative à notre étude étant donné que ce monde numérique subit des mises à jour de façon systématique :

Tableau 1. Sources consultées

Nom du site	Adresse électronique	Pays	Date de consultation en 2019
Phonétique	https://phonetique.free.fr	France	23 septembre
Phonétique et phonologie	http://www.linguistes.com/phonetique/table.html	France	23 septembre
Prononciation du français phonétique	https://www.lepointdufle.net/p/phonetique.htm	France	10 novembre
Phonétique	http://www.phonetique.ca/	Canada	10 novembre

- 9 En nous basant sur la théorie des affordances élaborée par Gibson (1979), Norman (1988) et Paveau (2010), nous accorderons une attention particulière à un certain genre d'affordance, à savoir l'affordance auditive qui découle des sites natifs d'apprentissage de langue française.
- 10 Nous essayerons de détailler les différents outils affordanciers exploités par ces sites Web afin de produire une affordance auditive et nous essayerons d'évaluer s'il n'existe pas une autre affordance que subit l'internaute sur le plan verbal. Autrement dit, nous relèverons les divers moyens exploités pour capter l'attention de l'internaute, le familiariser avec ce monde numérique et l'amener en fin de compte à subir de son propre gré une affordance auditive, mais aussi et pourquoi pas une affordance verbale. Et c'est par le biais d'une approche descriptive d'analyse du discours numérique que nous tenterons de répondre à cette problématique.

Taxinomie de l'affordance

- 11 L'étude des sites numériques d'apprentissage de langue nous offre un technodiscours composite formé de texte, son et image ; un technodiscours caractérisé par un ensemble de critères, à savoir des critères pragmatique, interactionnel, énonciatif et discursif. En fait, le critère pragmatique se situe dans la présence d'une volonté d'apprentissage, que ce soit chez le concepteur du site ou chez l'internaute. Quant au

critère interactionnel, il réside dans le choix du site par l'internaute pour apprendre une langue. En fait, celui-ci se trouve face à un large éventail de liens électroniques proposés par le moteur de recherche. Vient ensuite le critère énonciatif, qui s'illustre par l'intermédiaire de la reprise orale par l'internaute des énoncés enregistrés afin de s'autoformer. Figure enfin le critère discursif, qui se manifeste dans les réponses-textes choisies par l'usager et qui représentent un environnement discursif incrusté dans l'environnement numérique natif du site.

- 12 Ce monde numérique auquel fait face l'internaute est un monde virtuel ayant des caractéristiques qui diffèrent de celles du monde réel. Il s'ensuit que son affordance diffère de celle du monde réel. En effet, dans le monde réel, l'affordance d'un objet dépend de l'expérience de l'utilisateur. À titre d'exemple, la présence d'un verre d'eau devant une personne incite cette dernière à le remplir et à l'utiliser pour boire. Ce geste effectué par l'homme représente une affordance qui résulte d'un cumul d'expériences humaines. En effet, une affordance

est l'ensemble des possibilités d'usage offertes par un objet ; elle repose sur la perception humaine, induit une adaptation à l'environnement et postule une forme d'agentivité des objets. La théorie des affordances suppose une épistémè non dualiste et une conception non symbolique de l'information (Paveau, 2019 : 3).

- 13 Cependant, pour ce qui est des sites Web, qui regorgent de technodiscours, la situation n'est pas identique, d'autant plus que nous sommes en présence de deux genres d'internautes, à savoir un internaute usager et un internaute profane. À cet égard, les études menées par les différents chercheurs ont prouvé la présence de deux niveaux d'affordances :

[...] les affordances primaires, dont la perception est suivie d'une réponse immédiate, et les affordances secondaires, dont l'action qui en découle nécessite une certaine réflexion et plusieurs gestes pour son accomplissement (Ruchon, 2019 : 7).

- 14 Nous procéderons donc à l'étude de ces deux genres d'affordance en ce qui a trait à leur fonctionnement et à leur rôle auprès de l'internaute. Cette étude requiert également de savoir si l'adjectif secondaire signifie un rôle secondaire ou un rôle complémentaire. Autrement dit, nous essayerons de voir s'il existe ou pas une différence entre ces deux genres d'affordance sur le plan des technodiscours que représentent les sites numériques natifs d'apprentissage de langue.

Affordance primaire

- 15 En examinant les différents sites susmentionnés à la loupe, nous découvrons de prime abord que leurs technodiscours se basent apparemment sur les affordances primaires. Dans notre cas, l'affordance primaire a pour rôle d'inciter l'internaute à opérer le geste du clic pour écouter un message oral. Nous passons d'un message texte repéré visuellement à un message son repéré auditivement. L'affordance primaire sur les sites d'apprentissage de langue représente donc une affordance auditive. L'internaute, par une communication visuelle, réagit en cliquant pour écouter diverses séquences audio. Ces messages oraux sont liés à l'expression de l'alphabet, des différents accents de la langue française (l'accent aigu, l'accent grave, le tréma), des mots, des phrases (la mise en relief de l'intonation propre à chaque structure syntaxique) et même des liaisons (les liaisons obligatoires, les enchaînements consonantiques et vocaliques). En d'autres

termes, ces messages sons visent à regrouper tous les aspects essentiels de la prononciation standard de la langue française.

- 16 En creusant davantage, nous remarquons que cette affordance primaire auditive est constituée de deux phases. La première phase est la communication visuelle qui permet à l'utilisateur ou à l'internaute devant l'écran de son ordinateur de repérer les éléments indicateurs de l'action à effectuer. Ces éléments varient en fonction du genre des sites. À cet égard, nous avons des sites d'apprentissage et des sites annuaires.
- 17 Pour ce qui est des sites numériques d'apprentissage de langue, nous repérons sur certains sites divers pictogrammes représentant à titre d'exemple soit une oreille, soit un visage à bouche ouverte, soit un visage accompagné d'une bulle de bande dessinée comprenant un verbe à la forme impérative pour guider l'internaute vers l'action voulue. Sur d'autres sites, nous relevons l'absence de pictogrammes. Et cette omission volontaire par les concepteurs des sites est compensée par des boutons iconiques ou iconotextuels ainsi que par des technomots ou des liens hypertextes qui transposent l'internaute dans un deuxième temps vers d'autres fenêtres. Et ces nouvelles fenêtres illustrent la deuxième phase de l'affordance primaire. En effet, ces nouvelles fenêtres sont considérées comme des discours secondaires incrustés dans le discours d'origine, qui est la page d'accueil du site d'apprentissage. Il est à noter que ces hypertextes sont facilement repérables par l'internaute grâce au changement du pointeur (la flèche devient une main à index levé) ainsi qu'au changement de la couleur de l'hypertexte (du bleu vers le rouge foncé).

La couleur du lien fonctionne dynamiquement, manifestant trois états : le lien est dans une première couleur avant cliquage, une seconde ou un soulignement au moment du pointage du curseur et une couleur différente après le clic, comme marque de passage (Paveau, 2017 : 81).
- 18 En fait, ce changement de couleur figure même comme une composante de la communication visuelle et comme un indicateur signalant la cliquabilité du texte.
- 19 En étudiant ces nouvelles fenêtres qui invitent l'internaute à un nouveau discours emboîté, nous découvrons que ce dernier constitue une cible textuelle. En d'autres termes, nous passons d'un texte source ou texte d'origine à un texte cible ou texte second. Et nous constatons que le contenu de ces textes cibles varie d'un site à un autre. L'internaute découvre à titre d'exemple le monde du vlogue concrétisé par les fichiers vidéo de YouTube ou se trouve face à des tableaux interactifs formés de technomots cliquables permettant d'écouter la prononciation du technomot en question. Par suite, ces nouvelles fenêtres illustrent la caractéristique de délinéarisation du technodiscours ou du discours numérique natif sur le Web. L'internaute n'est plus en face d'un contenu informatif limité. Au contraire, il se trouve dans un monde composite d'informations où se mêlent texte, son et image.
- 20 Quant aux sites annuaires qui représentent un inventaire des sites d'apprentissage de langue, ils sont considérés comme un portail d'hypertextes invitant l'internaute à surfer sur un ensemble de sites dont la conception diffère selon l'intention de chaque concepteur et selon l'objectif pédagogique ciblé. Nous remarquons que ces sites annuaires sont presque dénués de textes sources au profit des hypertextes qui deviennent dans ce contexte des textes sources. Autrement dit, ces sites annuaires sont composés de technomots et d'hypertextes qui transposent l'internaute vers d'autres sites, illustrant ainsi une certaine délocalisation de l'internaute, étant donné qu'ils ne sont pas l'espace dédié à l'apprentissage, mais un vecteur des sites d'apprentissage.

- 21 De ce qui précède, nous remarquons que cette affordance primaire avec ses deux phases (la communication visuelle et l'hypertextualité) représente trois genres de délinéarisation selon la terminologie de Paveau, à savoir une délinéarisation visuelle, énonciative et sémiotique. En effet, la délinéarisation visuelle se situe dans le changement de couleur et de pictogrammes à travers le geste de cliquabilité qui concrétise une affordance gestuelle. Pour la délinéarisation énonciative, elle se situe dans le passage du texte source au texte cible à travers l'outil des technomots et des hypertextes. Quant à la délinéarisation sémiotique, elle se situe dans le passage de l'image au son, ce passage qui a pu être opéré grâce à la cliquabilité symbolisant l'affordance gestuelle.
- 22 Nous pouvons récapituler ces deux phases de l'affordance primaire auditive au moyen des schèmes suivants :

Schéma 1. Première phase de l'affordance primaire

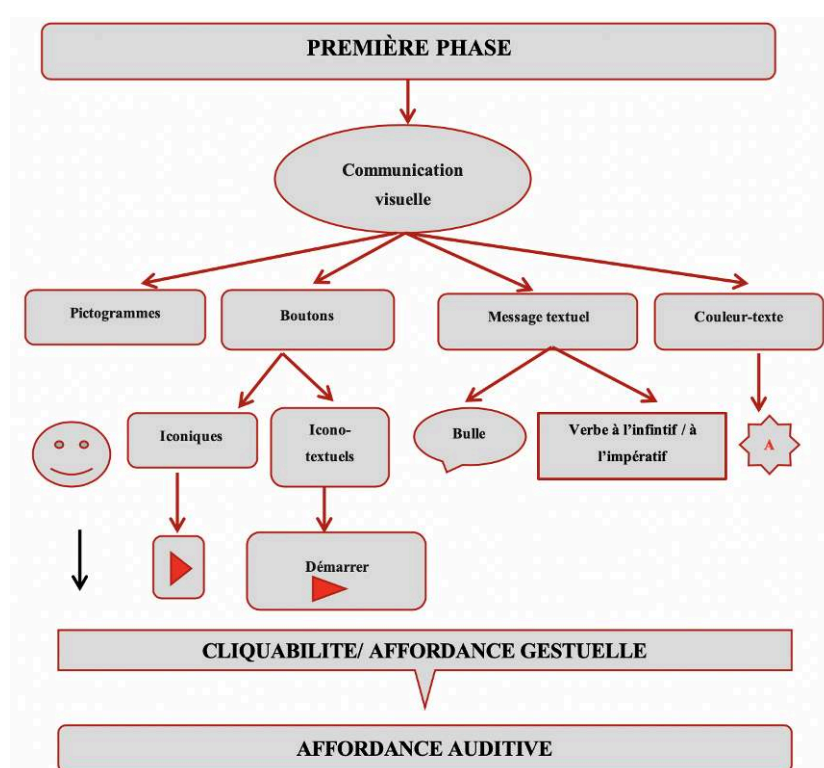
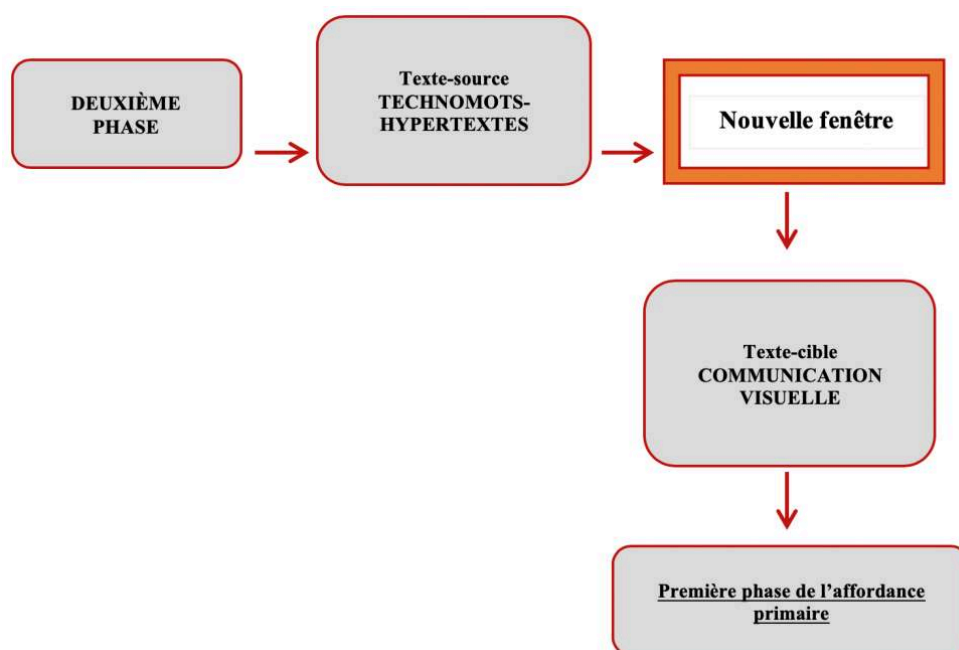


Schéma 2. Deuxième phase de l'affordance primaire



Affordance secondaire

- 23 Au terme de cette analyse descriptive de l'affordance primaire auditive, nous pouvons dire que grâce à ces deux phases, l'internaute est transposé dans un environnement auditif où la composante « son » constitue un axe principal incrusté dans l'univers numérique graphique. Or cette affordance primaire n'est pas considérée comme l'objectif escompté sur ce genre de sites numériques et n'illustre pas l'achèvement de la délinéarisation. L'écoute des séquences audio pour la première fois est le fruit de l'affordance primaire que subissent tous les internautes. Néanmoins, une réécoute pour une deuxième fois ou pour une énième fois représente une affordance « subjective » selon chaque usager. Par conséquent, nous passons d'une affordance primaire auditive « standard » à une affordance idionumérique où une audition accompagnée d'une verbalisation s'invite. En effet, d'après Laetitia Emerit-Bibié (2016), les corpus idionumériques sont des corpus fortement ancrés dans leur environnement matériel et foncièrement subjectif. Cela dit, nous avons une affordance individuelle relative à chaque internaute. Un internaute (A) peut subir une affordance auditive à deux fréquences à titre d'exemple contre une affordance à (n) fréquences pour un internaute (B). Et cette audition s'accompagne d'un nouvel aspect, qui est la prononciation exercée par l'internaute.
- 24 À cet égard, une question importante s'impose : qu'est-ce qui guide cette affordance secondaire ? Le passage de l'affordance auditive à l'affordance verbale est-il instinctif ou une conséquence potentielle relative à chaque usager ou produsager ? En d'autres termes, existe-t-il des outils affordanciels secondaires qui gèrent cette idionuméricité ? Des outils qui guident l'interaction de l'internaute et le transposent de l'environnement audiovisuel offert par le site numérique à un environnement audiovisuel enrichi d'une composante verbale incrustée par l'internaute ? Question à laquelle nous essayerons de répondre.

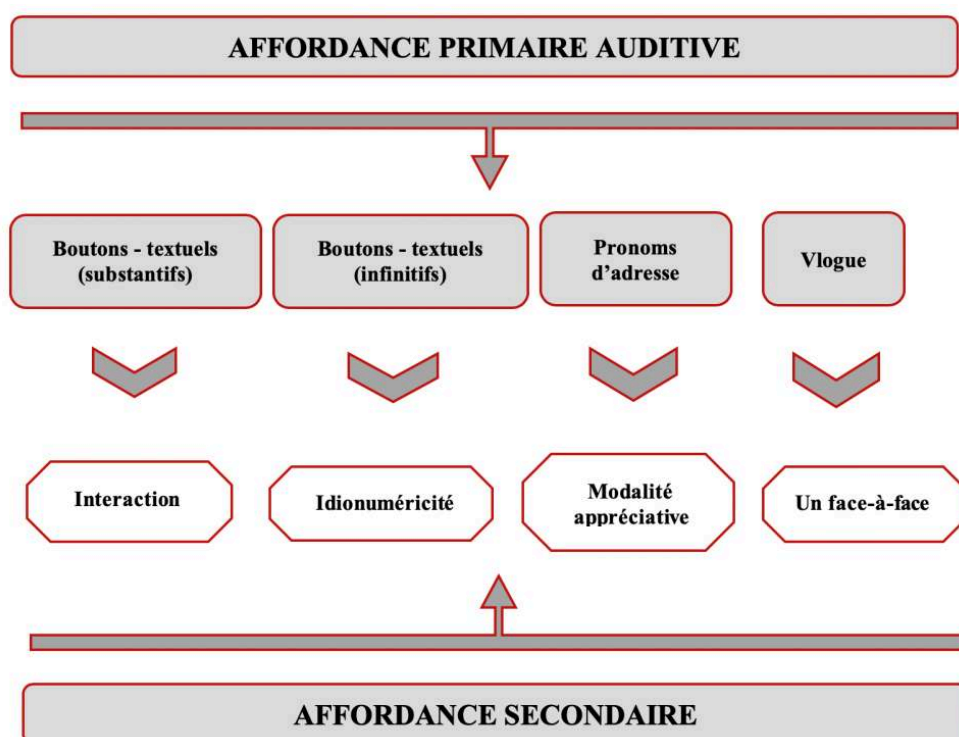
- 25 À travers l'étude des différents sites qui sont l'objet de notre analyse, nous avons constaté que les divers outils constitutifs de l'affordance primaire entraînent l'internaute directement vers une affordance auditive. Cependant, la présence d'autres outils représente une potentialité qui incite l'utilisateur implicitement soit à une réécoute « subjective » pour (n) fois des séquences audio, soit à les oraliser. Et cette prononciation par l'internaute illustre une affordance verbale.
- 26 Nous pouvons énumérer ces outils comme suit :
1. Les boutons textuels à l'instar de « score » ou « voir le score » représentent une évaluation instantanée de l'affordance primaire auditive de l'utilisateur. Ce genre de bouton transforme ce monde numérique natif en un monde interactif. Et cette interaction vise à oublier la relation machine-homme en faveur d'une relation homme-homme. L'internaute devant le résultat de son travail subit une deuxième affordance qui réside dans la curiosité de connaître en détail ces erreurs. Et cette deuxième affordance se concrétise par la cliquabilité des boutons textuels du genre « résultat » ou « réponse ». En fait, il existe un lien intrinsèque entre les boutons textuels « score » et « résultat », une relation implicite basée sur une affordance qui transmet l'internaute à la phase de connaissance de ses erreurs. Et cette nouvelle phase d'analyse représente une réévaluation de l'affordance primaire auditive et une incitation implicite à la rectification à travers la réécoute de la séquence audio (n) fois selon le nombre d'erreurs commises par chaque usager. Et cette étape de réécoute est censée s'achever au moment où l'internaute ne commet aucune erreur. C'est l'essence des sites d'apprentissage d'une langue pour remédier à l'absence d'un être humain guidant l'internaute apprenant dans le processus d'autoformation.
 2. Les boutons textuels du genre « refaire l'exercice » illustrent bel et bien l'idionuméricité. En fait, le choix de refaire ou de ne pas refaire l'exercice dépend de l'utilisateur. À cette étape, nous sommes face à une subjectivité totale. L'emploi même d'un verbe à l'infinitif sans s'adresser directement à l'internaute lui donne libre cours devant l'action à entreprendre. Et cette action-là représente un discours audio-textuel exempt de temporalité. Autrement dit, nous sommes en présence d'un discours sans périodicité, sans durée de déroulement, sans continuité dans le déroulement et même sans durée de périmation selon la typologie de Dominique Maingueneau (1998). Par suite, ces boutons évoquent bien la caractéristique d'augmentabilité du technodiscours, créée par la présence d'une affordance à l'infini selon les internautes.
 3. Les boutons textuels à l'instar de « testez-vous » ou « pratiquez » transposent l'utilisateur dans une situation d'énonciation linguistique semblable à celle d'une communication traditionnelle. Ce pronom d'adresse « vous » a pour référent le coénonciateur qui est face à son écran en train de consulter le site numérique natif d'apprentissage de langue. Et ce coénonciateur implique la présence d'un énonciateur responsable de cette énonciation. Par suite, en empruntant des aspects de la communication traditionnelle, l'internaute est plus familiarisé avec le site, plus à l'aise et se trouve amener facilement vers une affordance secondaire auditive et verbale. Il est à noter que cette affordance englobe un ensemble d'affordances secondaires, à savoir une affordance auditive d'écoute (au moyen de la cliquabilité du bouton « Play/ ») — une affordance cognitive gestuelle (au moyen du choix de la réponse appropriée) et une affordance de répétition de l'exercice pour rectifier les erreurs. Il est à noter que l'affordance de répétition dépend ici des messages de commentaires qui apparaissent dans de nouvelles fenêtres. Cette affordance subjective est donc liée dans ce cas aux commentaires et n'est plus liée à la volonté de l'usage, comme c'était le cas pour l'idionuméricité concernant le bouton du verbe à l'infinitif. En fait, ces commentaires qui apparaissent au fur et à mesure du déroulement des exercices représentent une modalité appréciative ou un jugement évaluatif. Cette modalité varie entre les pictogrammes (visage souriant ou triste), le signe de multiplication « x » indiquant que la

réponse est incorrecte et le signe exclamationnel intonatif accompagné par un terme « Correct ! » dissimulant un énonciateur latent, à savoir le concepteur du site pour notre cas. Cette modalité appréciative est donc liée aux contraintes du monde numérique natif et constitue un outil de captation pour persuader l'internaute de rester sur le site. En fait, « les stratégies de captation donnent lieu à des configurations discursives particulières selon les situations de communication » (Charaudeau et Maingueneau, *op. cit.* : 90).

4. Les fichiers vidéo qui représentent un homme ou une femme en train de prononcer les différents phonèmes évoquent de façon pertinente la communication traditionnelle. En fait, en focalisant l'objectif sur la bouche de la personne, l'internaute se trouve face à son énonciateur en « chair et en os » si on ose le dire. Et ce face-à-face crée une familiarité et une affordance secondaire à copier cet interlocuteur en imitant sa façon de prononcer.

27 Ainsi pouvons-nous récapituler l'affordance secondaire :

Schéma 3. Récapitulation



Conclusion

- 28 En guise de conclusion, nous pouvons dire que cette recherche constitue un point de départ dans l'étude de l'affordance auditive et verbale sur les sites Web d'apprentissage de langue française. À travers une analyse descriptive, nous avons relevé deux niveaux d'affordance, à savoir l'affordance primaire et l'affordance secondaire.
- 29 Pour l'affordance primaire, nous avons découvert la présence de deux phases. La première phase se situe dans la communication visuelle qui comprend le recours aux pictogrammes, aux boutons iconiques et iconotextuels ainsi que les messages textuels et la couleur graphique des textes. Ces différents moyens constituent des outils visant à créer une affordance primaire qui incite l'internaute à la cliquabilité. Quant à la deuxième phase, elle se manifeste dans les technomots et les hypertextes qui créent

une délocalisation en transposant l'utilisateur vers une nouvelle fenêtre avec tout le technodiscours qu'elle présente. Par conséquent, ces deux phases ont pour résultat de créer une affordance auditive. L'internaute se trouve incité à la cliquabilité pour écouter les séquences audio d'apprentissage de la langue française.

- 30 Vient ensuite l'affordance secondaire qui exploite l'interaction, l'idionuméricité, la modalité d'appréciation ainsi que le face-à-face au moyen de différents outils à l'instar des boutons-actions, les pronoms d'adresse et les vlogues en vue de créer une affordance verbale chez l'internaute. Et cette affordance secondaire verbale est subjective selon le degré d'interaction et d'attractivité offert par le technodiscours du site Web.
- 31 Il s'ensuit que les sites Web d'apprentissage de la langue française regorgent d'affordances auditive et verbale afin de répondre aux attentes des internautes. En fait, l'affordance verbale relevée est étroitement liée à l'affordance auditive. À force d'écouter les messages sons, l'internaute est incité à répéter oralement les séquences audio et à les imiter pour acquérir une prononciation correcte de la langue.
- 32 À travers cette recherche, nous avons essayé de décortiquer la notion d'affordance sur un genre précis de sites Web. Reste à savoir s'il existe ou pas d'autres genres d'affordance sur les sites Web en général et sur ceux d'apprentissage de langue en particulier. En fin de compte, ce travail représente un point de départ réflexif pour de nouveaux travaux de recherche relatifs à l'analyse des discours numériques natifs du Web.

BIBLIOGRAPHIE

ALLARD, Laurence (2015), « De l'hypertexte au "mobtexte" : les signes métissés de la culture mobile. Écrire quand on agit », dans Caroline ANGÉ (dir.), *Les objets hypertextuels. Pratiques et usages hypermédiatiques*, Londres, Iste Éditions, p. 167-186.

CHARAUDEAU, Patrick et Dominique MAINGUENEAU (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil.

ÉMERIT-BIBIE, Laetitia (2016), « La notion de lieu de corpus : un nouvel outil pour l'étude des terrains numériques en linguistique », *Corela Cognition, représentation, langage*. [En ligne]. <https://journals.openedition.org/corela/4594>. Page consultée le 16 novembre 2019.

EMERIT-BIBIÉ, Laetitia (2019), « Affordances et matérialité dans les publications fantômes sur Facebook », *Corela Cognition, représentation, langage*. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/corela/8486>. Page consultée le 17 novembre 2019.

GIBSON, James J. (1977), « The theory of affordances », dans Robert SHAW et John BRANSFORD (dir.), *Perceiving, Acting, and Knowing: Toward and Ecological Psychology*, New York, Routledge, p. 62-82.

GIBSON, James J. (1986), « The ecological approach to visual perception ». [En ligne]. <https://archive.org/details/pdfy-u5hmFOvOM2Civ4Gz/page/n70>. Page consultée le 27 octobre 2019.

GHLISS, Yosra (2019), « Les photo-discours WhatsApp : éléments d'analyse d'une affordance d'une application mobile », *Corela Cognition, représentation, langage*. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/corela/8480>. Page consultée le 18 septembre 2019.

GHLISS, Yosra, François PEREA et Catherine RUCHON (2019), « Introduction : les affordances langagières, levier d'une réflexion postdualiste du discours numérique ? », *Corela Cognition, représentation, langage*. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/corela/8282>. Page consultée le 2 septembre 2019.

MAINGUENEAU, Dominique (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.

NORMAN, Donald A. (1988), *The Psychology of Everyday Things*, New York, Basic Books.

NORMAN, Donald A. (2004), « Affordances and design ». [En ligne]. https://www.researchgate.net/publication/265618710_Affordances_and_Design. Page consultée le 15 octobre 2019.

PAVEAU, Marie-Anne (2017), *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris, Hermann.

PAVEAU, Marie-Anne (2019), « Technographismes en ligne. Énonciation matérielle visuelle et iconisation du texte », *Corela Cognition, représentation, langage*. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/corela/9185>. Page consultée le 13 septembre 2019.

RUCHON, Catherine (2019), « De l'affordance injonctive à la créativité discursive : l'exemple du ticker numérique », *Corela Cognition, représentation, langage*. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/corela/8457>. Page consultée le 4 septembre 2019.

WIKIPÉDIA, « Approche écologique de la perception visuelle ». [En ligne]. https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Approche_%C3%A9cologique_de_la_perception_visuelle. Page consultée le 27 octobre 2019.

NOTES

1. les affordances de l'environnement sont ce qu'il offre à l'animal, ce qu'il lui fournit, que ce soit bon ou mauvais. Le verbe to afford se trouve dans le dictionnaire, mais pas le nom affordance. Je l'ai créé (traduction de Wikipédia).

RÉSUMÉS

Nous passons de la communication traditionnelle, basée sur un échange verbal entre deux ou plusieurs personnes, à une communication gérée par l'intermédiaire d'une machine. L'analyse du discours élaboré dans cet environnement virtuel impose de nouveaux outils d'étude afin de correspondre aux caractéristiques propres à ce contexte. Dans la présente recherche, nous procéderons à l'étude d'un point important caractérisant ce monde, à savoir la notion d'affordance.

Traditional communication is based on a verbal exchange between two or more people. But now our communication is mediated by a machine. To analyze discourse in this virtual environment, new tools are needed that correspond to the specific context. With this research, the author studies an important aspect of this new mode of discussion: affordance.

La comunicación de tipo tradicional, basada en un intercambio verbal entre dos o varias personas, está pasando a una comunicación gestionada por intermedio de una máquina. El análisis del discurso en este ámbito virtual requiere nuevos instrumentos de estudio para que correspondan a las características propias de este contexto. La autora del artículo, en su investigación actual, procede al estudio de un punto importante que caracteriza este nuevo modo de intercambio, es decir, la noción de afordancia.

INDEX

Keywords : interpersonal communication, virtual environment, methodology, discourse, affordance

Mots-clés : communication traditionnelle, échange verbal, réseaux sociaux, virtuel, affordance

Palabras claves : comunicación interpersonal, ámbito virtual, metodología, discurso, afordancia

AUTEUR

PERIHANE ADEL

Perihane Adel est professeure adjointe à la Faculté des lettres de l'Université de Helwan (Égypte).

Courriel : perihaneadel@yahoo.fr

Le rite, « porte ou pont » ?

Perspectives critiques sur la ritualité contemporaine

Pascal Lardellier

Les hommes sont les uns pour les autres des îlots
inconnus, qui se rattachent aux autres îlots par
des ponts symboliques. Ces ponts, ce sont les
rituels d'initiation, d'accueil, d'hospitalité et de
rencontre. Denis Jeffrey (2003)

- 1 Posé en ces termes interrogatifs, le titre de cet article ressemble fort à un sujet de dissertation qui pourrait être proposé à des étudiants de premier cycle de filière « sociologie » ou « anthropologie ».
- 2 Éprouvons la métaphore, pour essayer d'aller plus loin. Et aller plus loin, c'est déjà affirmer que le rite est porte *et* pont, comme nous allons tenter de le démontrer, pour actualiser, plus largement, la discussion critique de la notion de rite.
- 3 Car le présent article entend proposer une réflexion à visée large sur les formes et les fonctions des rites. Chemin faisant, ce sont des concepts empruntés à Max Weber et à Georg Simmel qui nous serviront de boussoles. Et nous éprouverons la robustesse de la sociologie des formes de ce dernier, appliquée au thème de ces pages. Qu'est-ce qu'un rite, formellement, et qu'est-ce qui « fait rite » ? Est donc proposée ici une approche morphologique du rite, approche à focale large qui prendra en compte l'actualité la plus récente, en l'occurrence la « covidienne ».
- 4 En première lecture, le rite est « religieux » pour les anthropologues, en tout cas d'essence sacrée. Pour Mauss, en substance, il s'agit d'un ensemble de règles disant comment l'homme doit se comporter avec les choses sacrées. *Religieux*, il l'est surtout étymologiquement : le *religare* latin induit en filigrane l'idée de « production de liens »¹.
- 5 Mais les étymologies sont « palimpsestueuses », dans leur quête des origines. Autre note étymologique utile à ajouter en incipit : le rite marche de pair avec l'ordre, et selon Émile Benveniste, *ritus* signifierait « ordre prescrit », venant du sanskrit *rita*. Ce terme est associé à des formes grecques comme *artus*, ordonnance, et *arthmos*, qui évoque le lien, la jonction. Quant à la racine *ar*, qui dérive de l'indo-européen védique, son étymologie renvoie vers l'ordre du cosmos, les rapports entre les dieux et les

hommes, et vers l'ordre des hommes entre eux. En quelques racines, par-delà les cultures et les époques, le destin étymologique du rite semble inscrit, qui renvoie donc à l'ordre et au lien.

- 6 Ouvrons un peu la focale : en fait, aborder la notion de rite dans une double perspective religieuse et profane éclairera d'un autre jour le questionnement de ces pages. D'ailleurs, évoquer, comme le font nombre d'auteurs depuis une trentaine d'années, les « rites profanes », n'est-ce pas se condamner à une forme d'oxymore, tant « rite » et « profane » sont antithétiques, dans l'esprit ? Il va convenir de définir le rite en toute rigueur, pour savoir de quels rites nous parlons.
- 7 Explicitons le titre de cet article, lié à Simmel : « [...] qu'il s'agisse du sens immédiat ou du sens symbolique, du sens corporel ou du sens spirituel, nous sommes à tout instant des êtres qui séparons ce qui est lié ou qui lions ce qui est séparé » (1988/1909 : 76). Lier le séparé, séparer le lié... Cette métaphore heuristique sied à la question des rites ; car la vie sociale serait un mouvement par lequel ne cessent de se remodeler les relations entre les individus, tour à tour à l'image du pont qui relie et de la porte qui sépare. De manière plus abstraite, Simmel avançait un concept directeur : celui d'action réciproque, qualifiant ainsi l'influence que chaque individu exerce sur autrui. Et la dialectique individu/société se trouve bien exprimée dans cette image du pont qui réunit et de la porte qui sépare. Oui, tenter de répondre à la question : « le rite, "porte ou pont" ? » revient à requalifier les choses sous l'angle de l'ouverture ou de la clôture.
- 8 Changeons de plan et ouvrons la perception du sujet sur cette dimension verticale qui sied aux rites : peut-être que ceux-ci enclosent une communauté et la ferment sur elle-même, pour ouvrir sur une autre dimension, précisément transcendante. La messe catholique (comme plus largement bien des cérémonies religieuses) correspond à ces traits définitoires : il s'agit, pendant une parenthèse sacrée impartie, de mettre en communication — et en communion — avec Dieu ou les valeurs célébrées, tout en créant un fort sentiment d'appartenance, collectivement ressenti². Oui, le rite est porte et pont.

Définir le rite, un problème ardu !

- 9 Quand on se penche sur les études produites sur les rites, dans leur pluralité interdisciplinaire, on repère trois questionnements, tour à tour ontologique, morphologique et pragmatique.
- 10 Ontologique, car la question de la définition des rites n'est pas vraiment tranchée, dès qu'on sort de l'acception religieuse *stricto sensu*. Et sans cesse, les auteurs se demandent (comme un passage... rituel des débuts d'ouvrages consacrés au sujet) si les pratiques qu'ils étudient sont bien rituelles ou pas ; comme si les évolutions modernes du rite n'avaient abouti qu'à une lente édulcoration de son essence. Rassurante pureté des origines...
- 11 Questionnements morphologiques, par extension, car tenter de définir les rites revient à essayer d'en repérer les formes, surtout si on « modernise » les terrains étudiés. Les cérémonies religieuses et celles des sociétés initiatiques constituent des rites à part entière, cela fait consensus. Mais Halloween, la *Gay Pride*, la Montée des marches au Festival de Cannes, la Fête de la Musique ou celle des Voisins, les cérémonies telles que les Oscars, sont-ce des rites ou *juste* des fêtes, à la rigueur ritualisées ?

- 12 « Rites faibles », « rites profanes » et « nouveaux rites », maintes locutions sont apparues depuis une quinzaine d'années pour qualifier cette « extension du domaine de la ritualité » (*Le Sociographe*, 2008). N'accepte-t-on pas comme une évidence la possibilité de rites médiatiques (ou de « médias rituels ») (Dayan et Katz, 1995 et 1996) depuis quelques décennies ou de « rites numériques » (Lardellier, 2013 b) depuis quelques années ?
- 13 Dès 1995, Claude Rivière ouvrait la notion de rite à ses versants non religieux, dans son ouvrage *Les rites profanes*. Il y avait dans ce titre quelque chose de l'ordre de l'oxymore (Myerhoff et Moore, 1977). Mais il est intéressant de noter qu'historiquement, c'est au moment du reflux des pratiques religieuses que les « rites profanes » ont pris leur essor.
- 14 Interrogation pragmatique, enfin, car dans une veine fonctionnaliste, se pencher sur les rites revient à se demander quelles fonctions ils remplissent, à quelles attentes ils répondent, chez l'individu et pour les communautés y ayant recours. On symbolise, certes, on met en scène, bien sûr, la communauté se célèbre en célébrant ses valeurs ou son Dieu (hypothèse durkheimienne), mais encore ?
- 15 Après ces préambules, venons-en aux définitions.
- 16 Pour Martine Segalen,
le rite est un ensemble d'actes formalisés, expressifs, porteurs d'une dimension symbolique. Il se caractérise par une configuration spatio-temporelle spécifique, par le recours à une série d'objets, par des systèmes de comportements et de langages spécifiques, par des signes emblématiques dont le sens codé est l'un des biens communs d'un groupe (1998 : 20).
- 17 Jean Maisonneuve explique lui que « le rite désigne un ensemble de pratiques prescrites ou interdites, liées à des croyances magiques et/ou religieuses, à des cérémonies ou à des fêtes, selon la dichotomie du sacré et du profane » (1988 : 6), fondatrice quand il est question de rite. *Pro fanum* ne signifie-t-il pas « devant le temple » ?
- 18 Je définis moi-même le rite comme un contexte social formel, instauré au sein d'un dispositif spectaculaire. Il mobilise les corps et se caractérise par un ensemble codifié de pratiques normatives et par une forte valeur symbolique pour ses acteurs et ses spectateurs ; une parenthèse sociale symbolique et théâtralisée, avec ses règles, ses codes, ses acteurs, sa temporalité particulière³. Il constitue surtout un espace de médiation, instaurant un contact avec des valeurs, des idéaux, tout en mettant ses participants dans une certaine disposition, individuelle et collective.
- 19 Le rite se vit toujours sur le mode de la dramaturgie. L'idée centrale de l'ouvrage de Victor Turner *From Ritual to Theatre* (1982) est que le rite est « un drame social théâtralisé », dont « la molécule est le symbole ». Ainsi, pour les catholiques, la messe culmine avec l'Eucharistie, qui « rejoue » la Cène, dernier repas du Christ. Tout est à prendre au figuré dans le contexte rituel ; au figuré, c'est-à-dire *in fine* « au symbolique ». Ainsi, le sacrificateur ne tue pas directement : il se prête à l'ordre du rite et à une logique d'une autre nature, qui ne retient pas le sang, mais le sens qu'il dégage, cela étant inscrit dans une économie symbolique d'une autre nature. On « joue », mais ce jeu rituel dépasse de loin la simple fonction ludique, et même la dramaturgie : on rejoint alors le « jeu profond » de Clifford Geertz (1996), faisant « comme si », en sachant que cette *simulation vraie* aura une efficacité symbolique.

De l'universalité à la (post)modernité des rites

- 20 Dérитуalisées car désacralisées, nos sociétés contemporaines ? En fait, l'érosion rituelle — qui reste à prouver — affecte seulement quelques grandes formes de rites traditionnels, et encore. Rivière affirme même que « la dérитуalisation qu'on croit observer actuellement ne réfère qu'à la perte de certaines pratiques religieuses, historiquement datées, corrélative à un fléchissement des croyances » (1995 : 7).
- 21 On pourrait évoquer la possibilité d'une appétence rituelle, propension plus large à symboliser la vie sociale. Car la ritualité habite l'humanité. Le rite l'accompagne, ayant probablement œuvré, aux dires des anthropologues, paléontologues et historiens des religions, à définir les conditions de l'humanité comme modalités de symbolisation du rapport à l'environnement et aux semblables. Retour à la thèse d'Arthur Maurice Hocart, étayée dans *Au commencement était le rite*.
- 22 Marcel Mauss affirmait non seulement l'importance des représentations et des symboles dans la vie sociale, mais bien plus profondément la nature intrinsèquement symbolique de la vie sociale et de la société, car tel est finalement ce qu'il convient de retenir de son lumineux *Essai sur le don* Or, le rite, c'est du symbole en actes et en action. Et il n'y a pas d'une part et d'abord la société, de l'autre et ensuite, les symboles. La société n'existe en tant que telle que pour autant qu'elle est symbolisée. Et selon Alain Caillé, les symboles renvoient toujours à des dons passés, actuels ou futurs :
- Ils sont ce qui donne du sens. Et ces dons font sens, car ils mettent fin à l'ininitié, à l'indifférence, pour ouvrir sur l'alliance, l'attention, l'empathie. C'est pourquoi j'affirme que la société est intrinsèquement rituelle. Qu'est-ce que le rite, en effet, sinon le symbolisme en actes et en représentations actives ? Sous cet angle, la société apparaît comme un énorme assemblage de champs rituels entremêlés, en allant des rituels d'institution les plus généraux, ceux qui président à la constitution de la société et de la communauté politique... aux rituels les plus privés et les plus quotidiens (2003 : 216).
- 23 Ce symbolique exige qu'on « mette les formes », d'abord (nous allons y revenir), et qu'on « joue le jeu », ensuite. Et avec le cadre formel indispensable au déploiement de la théâtralité rituelle, tout est en place pour que le symbolique déploie son *scenario* et fasse valoir ses effets. Finalement, on retient d'Erving Goffman (1973, 1974a, 1974b) que nous sommes tous des acteurs (« hypocrite », en grec, renvoie au « masque de l'acteur »), des acteurs qui répondent aux exigences de leur rôle sans vraiment le savoir, *mezzo voce*. Dans le rite, par contre, pas d'équivoque : on sait qu'on joue (et même qu'on doit jouer) et on sait que des effets (symboliques, institutionnels...) sont attendus. Le professeur entrant en jury dans la salle des thèses en sait quelque chose, avant même l'impétrant. Il faut jouer le savant, le « sachant », doctement, c'est à ce prix que l'efficacité de la soutenance sera atteinte et que le public sera satisfait du spectacle, performatif car rituel.
- Animal social, l'homme est un animal rituel. Supprimer une certaine forme de rite et il réapparaît sous une autre forme avec d'autant plus de vigueur que l'interaction sociale est intense. Sans lettre de condoléances ou de félicitation, sans carte postale occasionnelle, l'amitié d'un ami éloigné n'a pas de réalité sociale. Il n'y a pas d'amitié sans rite d'amitié. Les rites sociaux créent une réalité qui sans eux ne serait rien (Douglas, 1971 : s. p.).
- 24 D'ailleurs, les tentatives historiques d'éviction, voire d'éradication des rites sont en principe immédiatement suivies d'une exacerbation rituelle et de formes ritualisées de

« resacralisations » secondaires. Les fêtes révolutionnaires de 1789 en France comme les grandes liturgies politiques de l'ex-URSS sont explicites. La désacralisation affichée de nos sociétés ne rime jamais avec déritualisation, la ritualité se réinventant, changeant d'objets, de supports, de terrains, mais pas vraiment de formes ni de fonctions. En fait, le monde occidental est rempli de formes de ritualités qui, si elles ne se revendiquent pas explicitement comme telles, en revêtent les aspects, en endossent la structure et en recherchent les effets. Pour célébrer de manière tout aussi rituelle et religieuse de nouvelles valeurs, communiant avec autant d'empressement lors de liturgies désormais profanes. Les médias, le sport ou le commerce font depuis longtemps farine au grand moulin rituel. Et la modernité, en voulant simplifier ou alléger les rites, les a finalement recentrés sur ce qu'ils possèdent d'essentiel, d'irréductible : la célébration de valeurs liant la communauté et la célébration de la communauté elle-même dans un décorum et selon un *scenario* à forte portée symbolique.

Le rite, une forme symbolique

- 25 Contexte symbolique, le rite peut être considéré comme une « forme sociale », qui transmet un savoir culturel, que les individus ont conscience de partager durant le rite avec les générations qui les ont précédés ou avec ceux qui le vivent en même temps, ailleurs. L'anthropologue Ward Goodenough affirmait en substance que « la culture, c'est ce qu'il faut savoir pour appartenir » (1957)⁴. Eh bien, c'est le rite qui transmet les valeurs, les savoirs et les manières d'être d'une communauté. Cela est particulièrement clair avec les sociétés dites initiatiques ou encore les « confréries », encloses sur elles-mêmes, et jalouses d'une « tradition » dont elles seraient détentrices, tradition transmise par les rites qui réunissent régulièrement leurs adeptes. D'une formule lumineuse, saint Augustin définissait le rite comme le « présent du passé », exprimant bien là ce caractère immuable le caractérisant. Et toucher à la structure des rites fait scandale, car c'est à cette forme qu'on attende. Respecter les formes, et les formes rituelles, c'est respecter l'ordre, et l'ordre des choses⁵.
- 26 La civilisation asiatique et plus particulièrement la culture japonaise ritualisent ostensiblement les rapports, ceux-ci se déroulant souvent dans le cadre de *kata*. Voyager au Japon, c'est accepter *par la force des choses* d'entrer dans un inextricable entrelacs de rites de toute forme et de toute nature, c'est *se plier* sans cesse à cet ordre symbolique qui hiérarchise les actions, les relations, les institutions, c'est être happé par une machinerie symbolique qui dépasse et englobe chaque individu, pour l'assigner à un statut, à un rôle, à une action, tous attendus.
- 27 *Kata*... Ce mot, qui n'est pas propre aux arts martiaux, désigne justement la *forme*, étymologiquement. Il s'agit d'une structure formelle héritée de la tradition, et dans laquelle l'individu s'inscrit et s'insère, afin de s'y voir transmettre des savoirs ainsi qu'un mode de relations stabilisées par ce *kata*, qui favorise l'intégration à la communauté se perpétuant par ce cadre rituel. Le rite serait donc une sorte de matrice sociale et culturelle, qui préexiste aux individus. Surtout, le rite assure une inestimable mission de transmission : il transmet des codes culturels, des normes sociales, de la légitimité et des savoirs qui doivent être incorporés pour devenir efficaces. La posture diffusionniste radicale de Hocart (2005) lui a même fait percevoir une matrice rituelle originelle, explicitée dans son *Au commencement était le rite*. Celui-ci est une forme

symbolique primordiale qui se serait disséminée peu à peu, pour mettre en forme un ensemble de règles et pour contenir un ensemble de peurs. N'oublions pas que prescription et proscription sont les deux jambes du rite, l'alimentation rituelle en sait quelque chose. Enlevez-en une et il tombe à terre, vidé de son sens.

- 28 S'intéresser aux formes rituelles, c'est répondre à l'invitation de Simmel, dont le projet de sociologie formelle expliquait en substance qu'il convient de mettre au jour les formes, qui en nombre restreint régissent et organisent la vie sociale. Pour Simmel, l'objectif du sociologue, c'est de mettre au jour ces structures formelles des relations sociales, indépendamment des contenus. Selon lui, une forme sociale, cela peut être une communauté, une famille, une nation. Or, chaque forme sociale unit les liens d'une communauté donnée en une forme stable, caractérisée par des traits culturels fiables. On rencontre ici la notion de morphologie sociale. Car ces traits culturels sont liés entre eux de manière organique et ils expriment un style propre.
- 29 De manière un peu provocante, Claude Lévi-Strauss affirmait que
supprimer au hasard dix ou vingt siècles de l'histoire n'affecterait pas de façon sensible notre connaissance de la nature humaine. La seule perte irremplaçable serait celle des œuvres d'art que ces siècles auraient vu naître, car les hommes ne diffèrent et même n'existent que par leurs œuvres (1993 : 176).
- 30 On est tenté d'ajouter que l'autre partie irremplaçable, ce sont les rites. Quelles « formes culturelles et sociales » mieux que les rites permettent de « lire » une communauté (ou une époque) avec en filigrane ses idéaux, ses valeurs, ses hantises et ses mythes ? Il y aurait à gloser sur notre époque qui interdit soudain le bizutage, qui opte massivement pour la crémation et qui célèbre les voisins à date fixe. Notre rapport au corps et aux autres, fortement symbolisés, est facilement lisible dans ces évolutions marquantes et chargées en sens.
- 31 Les rites, « monuments culturels », liens de mémoire, lieux de rassemblement, permettent d'enfermer le maximum de sens dans le minimum de signes, tout en produisant les identités et en perpétuant les institutions. On a compris qu'ils donnent au passage une grille de lecture privilégiée de l'air du temps, à qui sait percevoir les révolutions de fond exprimées dans ces évolutions de formes.

La matérialité du rite : le dispositif rituel

- 32 Il convient de rappeler que quand on s'intéresse aux rites, il faut accorder l'attention la plus scrupuleuse à son dispositif matériel⁶ ainsi qu'à la manière dont l'espace est délimité, dont un décorum est dressé, dont les gestes sont réglés. Le conseil est d'Émile Durkheim, qui demandait en substance dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse* d'être sensible à l'« importance primordiale attachée par presque tous les cultes à la partie matérielle des cérémonies » (1991/1912 : 48). Selon lui, la matérialité du dispositif est inséparable de sa finalité cérémonielle. Ce dispositif, qui n'est pas simplement spectaculaire (sinon, on paierait l'entrée et on n'en parlerait plus), assure le passage d'un langage à un autre, il entérine un autre mode de perception de la réalité. La grande importance du dispositif rituel amène à s'interroger sur les conditions matérielles de la ritualité, sur les éléments en l'absence desquels il ne peut y avoir de rite. À partir de quel moment, et surtout, à l'aide de quel dispositif, par la grâce de quel adjuvant devient-il cérémonie ? Et quand, à son tour, celle-ci se densifie-t-elle encore, pour devenir rite ? C'est là qu'interviennent les médiations symboliques,

faisant que le rite intercède vers des valeurs, des idéaux et déjà, la communauté elle-même. Et puis il y a les dispositions mentales qui rendent possible cette opération symbolique et pour tout dire *magique*.

- 33 Le rite se fonde toujours sur un dispositif matériel, un décorum, qui est plus qu'un simple décor : en effet, de cette matérialité découle l'instauration d'un contexte, qui agira durant le processus rituel, produisant du symbolique, opérant des transformations :
[...] c'est un tel dispositif — celui dont l'absence fait plus encore ressentir la nécessité — que nous proposons d'appeler rituel. Le rite se définira ainsi comme la mise en œuvre d'un dispositif à finalité symbolique qui construit les identités relatives à travers des altérités médiatrices (Augé, 1994 : 89).
- 34 Signifiant la différence déjà matérielle entre monde « du dehors » (on recroise le *pro fanum* en chemin) et monde rituel, le dispositif rituel octroie un nouveau statut aux individus, aux gestes et aux objets, habilités à être là, légitimés à agir dans ce contexte. Il se pose aussi comme la matérialisation du lien qui unit les acteurs du rite, dans cet espace et à ce moment précis. Et ce dispositif procède à une délimitation, qui est fermeture horizontale, et ouverture verticale sur une autre dimension. En fait, il est significatif que l'agencement matériel du dispositif rituel se fonde systématiquement sur les principes d'équilibre et de centralité, ceux-ci ouvrant sur la symétrie et l'harmonie, le tout étant régi par un sens rythmique rigoureux, dès que « l'action » commence. Photos éloquentes à l'appui, Régis Debray le (dé)montre dans son bel ouvrage *Jeunesse du sacré* (2012) : comment la disposition d'une salle de tribunal, ou de maints autres lieux cérémoniels a priori, détermine le rapport qu'on va avoir à l'institution et à ses valeurs. Et Debray de mettre en parallèle une salle de tribunal en France et aux États-Unis. Distances imposées, décorum, disposition générale, tout est différent et tout fait sens, pour imposer un ordre, une temporalité, une dramaturgie, ou pas...
- 35 On ne sera pas étonné de considérer alors combien la plupart des dispositifs rituels sont, de manière explicite ou implicite, des formes de représentations cosmogoniques, qui favorisent la mise en phase symbolique d'un microcosme avec un macrocosme, que cela soit assumé ou non, que le lien de tradition soit vivace ou rompu. De même, par-delà la diversité des styles architecturaux, la disposition intérieure de l'église est quasi immuable, comme son *orientation*.
- 36 Et le dispositif signifie la différence matérielle et symbolique entre monde du dehors et monde rituel, tout en octroyant un nouveau statut aux acteurs et aux objets. Il se pose aussi comme la matérialisation du lien qui unit les acteurs du rite. Construit pour devenir signe, le dispositif rituel *sémiotise* l'espace, le constitue en *continuum* symbolique visant à l'opérativité, au déroulement théâtralisé (mais plus encore performatif) du « drame » qui va se rejouer durant la séquence rituelle ; retour à l'Eucharistie, exemple-type de cela.
- 37 Et il est exigé des participants du rite qu'ils changent de registre de conscience, de manière intuitive mais radicale. Ils y sont aidés par les effets de dispositif, précisément. Car cette matérialité est inséparable de sa finalité cérémonielle, la mise en communication avec des « systèmes symboliques », au sens où l'entend Lévi-Strauss ; Ce dispositif assure le passage d'un langage à un autre. Or, les embrayeurs, ce sont précisément ces éléments tangibles du dispositif. Ainsi, la firme Apple a pragmatiquement « détourné » des éléments culturels et un dispositif général de ses

magasins renvoyant aux temples, afin que les Apple stores induisent une attitude particulière, posée et respectueuse (Lardellier, 2013a). En tout cas, tout y est : symétrie, logos bibliques (la pomme croquée) disposés comme rosace et icônes, progression symbolique, propreté, uniformes et « hiérarchie trinitaire » des vendeurs, triangulation rituelle de l'accès aux produits, *initiation* à leur utilisation...

Le contexte rituel ou quand les fibres « font corde »...

- 38 Car le dispositif rituel ne vaut qu'en devenant contexte, et il est contexte en puissance avant de l'être en performance. Ces postulats signifient qu'en vertu d'une double médiation, technique et symbolique, ce dispositif doit, pour parvenir à son point d'efficacité, dépasser son statut de simple environnement spectaculaire (comme peut l'être une scène de théâtre), pour accéder à un niveau qui le transforme en contexte, liant les participants au rite qui vont ressentir une communion physique, mentale et spirituelle. Souvenons-nous que pour Birdwhistell, le contexte se rapproche de la *trame* qui réunit les fibres pour en faire une corde : de minuscules fibres s'unissent dans la corde et tiennent ensemble, par une sorte de miracle. Or, si les fibres ne sont presque rien hors de la corde, celle-ci n'existe pas sans les fibres (Winkin, 1981, p. 293). Cette belle image des fibres qui se rassemblent pour faire corde symbolise bien le rite, tout à la fois liant et matrice. De même, ce contexte est perçu par les acteurs rituels comme un « cadre transformé » (et non un « cadre primaire »), qui est l'objet d'une modalisation (un *keying*), au sens où l'entend Goffman (1974)⁷.
- 39 La force du dispositif réside là : qu'il gagne les corps et les esprits pour s'imposer *naturellement*. Ainsi en va-t-il des lieux de culte : ils imposent à ceux qui y pénètrent une attitude révérencieuse, silencieuse, une attitude directement rituelle. Ce sérieux, cette solennité inhérente aux dispositifs et aux contextes rituels en font des espaces de dramatisation de la vie sociale.
- 40 Le rapprochement possible entre les domaines du théâtre et de la ritualité nous aide à saisir ce qui leur est commun : le sens de la dramaturgie, d'abord, la mise en scène, de même, et la performance, surtout, c'est-à-dire le fait que les corps sont investis d'un rôle dans lequel il faut entrer. Le titre de l'ouvrage célèbre de Turner, *From Ritual to Theatre*, prend là sa pleine dimension.
- 41 Mais bien sûr — bémol —, il faut « y croire ». Le rite ne fait pas mécaniquement adhérer, même si dans certaines « contrées » (Pyongyang, Corée du Nord, par exemple) il vaut mieux « marcher droit » (et au pas) et surtout bien montrer « qu'on y croit », lors de grandes cérémonies rappelant l'Allemagne nazie ou l'Italie fasciste des années 1930.
- 42 Nous avons tous visité une cathédrale dans laquelle un office était célébré dans une absidiole : celles et ceux qui y participent sont en prière, rassemblés là et unis par le lien rituel, qui est donc dispositif et contexte ; quant aux touristes visitant le lieu de cult(ur)e, ils pourront continuer à déambuler mais à l'entour, « en baissant d'un ton » et en n'enfreignant pas l'espace sacr(alisé), le temps de la cérémonie. Que les visiteurs profanes soient là ne choque pas grand monde ; mais qu'une attitude involontairement irrespectueuse les voit déranger le rite en cours ferait scandale, plus encore que désordre.

Le rite, une expérience toujours physique : « faites les gestes de la foi... »

- 43 Le rite exige toujours de ses participants une démonstration physique. Pouvant difficilement être vécu de manière abstraite, il impose une incarnation, sans laquelle aucune action symbolique ne saurait être atteinte. Genuflexions, prosternations, stations debout, silence, psalmodies, et en amont, purifications et ablutions sont les exigences auxquelles le croyant doit plier son corps. Le corps priant, pur et soumis, doit surtout se prêter à l'ordre symbolique et rituel, qui exige sa participation active et obéissante. C'est ce qu'évoquait Lévi-Strauss (1971), qui affirmait que les gestes qui composent les activités cérémonielles interviennent *in loco verbi*, en remplaçant des paroles. Selon lui, le rituel condense sous une forme concrète des procédures qui, sans cela, auraient été discursives. De même qu'on ne parle pas de manière inarticulée, on ne déroge pas aux postures rituelles et rituellement attendues. Pendant une cérémonie, c'est la pression de la conformité qui prend en charge le corps des participants. Ceux qui savent exécutent, cérémonieusement. Quant aux novices, ils imitent, en attendant « de savoir » comment se comporter.
- 44 D'ailleurs, pour être crédible, le rite doit être investi *de l'intérieur*, à double titre : « intérieur du rite », par une participation active et une intégration dans la forme rituelle, qui contient et enserre, autant « qu'intérieur des participants », en étant « joué », et surtout *intériorisé*. On comprend pourquoi le corps occupe une place centrale dans tout processus rituel. Et les gestes cérémoniels produisent des effets profonds sur leurs acteurs.
- 45 Blaise Pascal affirmait en substance que s'agenouiller et faire les gestes de la foi permet de croire ». Eh bien, apparaître digne et sérieux, se tenir droit, être ferme durant le rite, c'est incarner et intégrer les valeurs de rectitude et de dignité qui affleurent derrière ces postures. Cela exige un autocontrôle permanent dont on s'accommode en règle générale par respect du contexte sacré. Durant le rite, on lutte toujours, à un moment ou à un autre, contre la torpeur, la fatigue, la faim ou d'autres « besoins pressants », en silence. La sonnerie d'un portable pendant une cérémonie (et notamment un enterrement) fait scandale, tout comme une attitude désinvolte ou trop relâchée. Car la gestuelle, « l'apparence des participants, le décorum (c'est-à-dire le dispositif) sont conçus comme des valeurs que l'on entend célébrer, ou des messages, politiques, scientifiques, artistiques... que l'on souhaite transmettre » (Bromberger, 1990 : 7).

Le rite, porte ou pont ? Application à l'ère de la COVID-19

- 46 Il convient ici de se ressaisir de la question initiale. Le rite est donc une forme symbolique, il requiert une performance physique et il est un « drame social ». Mais le rite, porte ou pont ? Il est bien sûr l'un et l'autre, tour à tour et en même temps. Le rite est toujours tout à la fois clôture et ouverture, il est horizontal et vertical. Il ouvre sur un espace-temps particulier, et il ouvre déjà une parenthèse symbolique ; il est un pont entre les personnes participant au rite et une porte vers des valeurs et une autre dimension, transcendante. Il est porte, ouverte sous conditions (de cooptation, de croyance, d'appartenance...), mais fermée, aussi, à celles et ceux qui sont « à

l'extérieur » de la communauté rituelle. Et toujours, le rite de passage délimite le dehors du dedans, l'avant de l'après, et surtout, les nôtres des autres.

- 47 Les nôtres, les autres... Le proche et le lointain... L'ouvert et le fermé... La crise historique ouverte par la pandémie de COVID-19 en 2020 offre une application concrète de cette métaphore, permettant d'en tester la robustesse et le fort potentiel heuristique : en effet, en cette période d'incertitude inédite, les discours des chefs d'État et des politiques incitent tous les citoyens à « penser à l'autre », à sa famille, à son quartier, à sa ville, sa région, son pays, à sa planète, par cercles concentriques de « solidarité mécanique », pourrait-on dire. En clair, nous sommes de fait concitoyens et « co-humains ». Cette exigence d'ouverture renvoie bien sûr au « pont ». Mais d'un autre côté (et souvent en même temps !), les discours ambiants exigent l'avènement sanitaire et relationnel de la distanciation « sociale » : il convient de garder une distance (déjà proxémique) avec ses amis, sa famille, ses concitoyens et tous les « co-humains ». D'où cette fois-ci la « porte » qu'on ferme. On le voit, la métaphore fonctionne à plein.
- 48 Cette crise, sanitaire, économique et politique, est aussi une crise sociale et même relationnelle. En effet, les implications de la COVID-19 se font sentir dans tous les secteurs de la société, commerce, économie, éducation... Mais cela ébranle aussi les aspects les plus anodins a priori de nos vies. Ainsi en va-t-il des déflagrations relationnelles causées par le confinement, et plus largement par les précautions exigées par le caractère très contagieux du virus. Hors toute considération sanitaire, on peut affirmer que l'arsenal de précautions nécessaires pour enrayer l'épidémie relève de ce qu'on pourrait appeler une « défiguration symbolique » ; et on est là au cœur de notre réflexion sur le caractère *pragmatique* des rites, donc de leur fonction, de leur « utilité ».
- 49 *On touche du doigt* (si l'on peut dire) que nos relations quotidiennes, le rapport à nos cercles de sociabilité, les liens avec nos communautés de destin (familial, amical, professionnel...) sont lourdement impactés par ce confinement. Une fine résille symbolique habille ces relations, ces communautés, ces institutions, ces pages ont tenté de le rappeler. Civilités, rites de salutation et d'interaction, moments festifs organisés pour se retrouver, se célébrer, commémorer et rendre hommage... sont autant d'activités symboliques rythmant nos vies. En fait, nous passons notre temps à passer dans des rites et à sacrifier à des pratiques cérémonielles, sans même en avoir conscience. Le rite procède à une sacralisation des relations et des communautés, le rite étant sacré, en première lecture.
- 50 Mais cette « architecture du social » est désormais entravée, empêchée, interdite. Il y a bien une « défiguration symbolique » dans cette impossibilité et même dans cette interdiction d'approcher autrui, dans cette injonction faite de se méfier de lui, sous peine de sanctions, épidémiques et pénales ; et donc de lui fermer sa porte ! On y revient : se saluer, se serrer la main, se faire la bise, passer un moment convivial avec ses proches, mettre à l'honneur le membre d'une communauté, tout cela contribue à produire la société. Dans son degré le plus élémentaire de production de liens, dans son degré le plus symbolique de reconnaissance d'autrui comme important à nos yeux et au regard du collectif.
- 51 Si l'analyse est ici prioritairement macrosociale, nous n'oublions pas la dimension « micro ». Goffman a construit son œuvre sur l'analyse de la fonction fondamentale des rites d'interaction, qui permettent à chacun de connaître sa place et de reconnaître celle d'autrui. Politesse, courtoisie, hiérarchie se trouvent exprimées et échelonnées

par l'éventail des civilités qui les expriment et leur donnent sens. Or nous sommes désormais entravés dans l'expression spontanée de cette grammaire relationnelle et de cette syntaxe sociale. Pire encore, la poignée de main (dont l'origine consistait à montrer qu'on n'avait pas d'arme blanche cachée dans sa main !) est proscrite précisément parce qu'une arme invisible y est peut-être cachée : le virus ! Quant aux rassemblements, qui scellent les relations amicales, sociales, de voisinage, professionnelles et familiales, interdits encore. Les pétitions de principe généreuses exhortant à la solidarité, à l'ouverture (« pont vers autrui ») semblent ne pas résister à l'exigence suspicieuse surtout imposée pour d'impérieuses raisons sanitaires.

- 52 Robustesse de la métaphore wébérienne... Et réaffirmation du primat des rites comme « portes », dont on saisit l'incalculable utilité, quand on en est privé...

« Foules diasporiques » « covidisées »

- 53 Et puis on se souvient de l'hypothèse forte étayée par Elihu Katz et Daniel Dayan (1996). En substance, ils expliquaient que les « médias rituels » ont la capacité d'agréger devant le petit écran des communautés disséminées, mais réunies par le même spectacle historique et par une émotion ressentie simultanément, par-delà l'éloignement ; une émotion partagée devant un spectacle rituel (enterrements ou mariages royaux, événements de portée historique planétaire...) mais aussi la conscience (ou déjà l'intuition) de vivre « seuls ensemble » ou « ensemble séparés » quelque chose d'unique et en direct, par la procuration télévisuelle.
- 54 Eh bien, « l'épisode COVID » permet d'exhumer à nouveaux frais le concept de « communauté diasporique ». Car toutes choses égales d'ailleurs, c'est par les émissions télévisuelles d'information et surtout par les chaînes d'information continue, omniprésentes sur nos écrans désormais, que nous assistons à une forme de ritualisation. Les publics de téléspectateurs (identifiés comme « nationaux ») écoutent « religieusement » les « officiants » (personnel médical, scientifique, politique...) expliquant le « b. a. -ba » ou le « credo », face à la COVID-19 : gestes-barrières (retour de la porte qui ferme !, se laver ses mains, tousser dans son coude, se garder à distance) permettant de rester « purs ». Et puis a contrario, on nous redit quels sont les lieux « impurs » à éviter... Tout cela regardé de concert par des millions de téléspectateurs agrégés devant leurs écrans, écouté scrupuleusement. On n'est pas loin de la démarche rituelle, traçant en permanence la séparation symbolique entre le pur et l'impur, précisément.
- 55 Mais de même, l'avènement du calendrier chrétien, les fêtes de Pâques ont été en 2020 vécus pour la première fois sans « présence réelle » (si l'on peut dire) des fidèles rassemblés dans les lieux de culte, en raison des règles du confinement. Par la force des choses, les rites se sont numérisés et les bénédictions sont devenues virtuelles. Et la « communauté diasporique » prend là son sens plein et quasi mystique : c'est par la force de l'esprit que les fidèles communient mentalement, derrière leurs écrans, en écoutant les paroles de la liturgie, en recevant les sacrements par la vicariance médiatique et technologique.
- 56 On saisit les implications théoriques des rites numériques, notamment religieux. Cela amène à réinterroger les définitions du rite. Car comment mobiliser le corps rituellement, seul chez soi devant son écran ? Cela renvoie chaque croyant à des pratiques qui s'individualisent mais restent incarnées, tout autant qu'aux

représentations des corps (prient) produites en ligne... Bien avant Internet, on se souvient que la télévision avait ouvert de semblables questionnements dès les années 1950, débats consacrés à la validité des sacrements donnés par la « vicariance audiovisuelle ».

Ouverture conclusive : rite et communication

- 57 Plus largement, il convient de rappeler que l'étude des rites, objets anthropologiques, a aussi une place de choix dans le champ des études en communication. Communication élémentaire et naturelle scellant nos relations quotidiennes, avec la subtile architecture goffmanienne.
- 58 Le rite comme communication médiatique, aussi, et donc technologique et numérique, augmentée par maints canaux qui prolongent et disséminent, avec leurs moyens respectifs, les formes et les effets du lien rituel. Manque bien sûr l'essentiel : la présence physique de la communauté, la « performance » rituelle *in situ*. Mais par-delà ces conditions parcellaires, appauvries, l'idée est de prolonger le rite, et déjà d'en produire le simulacre, coûte que coûte.
- 59 Plus largement, en tant qu'espace-temps particulier, le rite peut être considéré comme un contexte de communication « à double niveau » : des membres du rite entre eux et de l'ensemble de ceux-ci vers des valeurs et des représentations mythiques : cela pose le rite comme principe de médiation. D'ailleurs, la « liminarité » constitue l'un des traits caractéristiques du rite, le posant comme pratique d'intercession. Et dans le mouvement paradoxal qui leur est inhérent, les rites séparent et rassemblent à la fois : séparation d'avec l'espace et le temps ordinaires et profanes, au moyen d'un dispositif matériel de circonscription ; mais aussi rassemblement de la communauté et mise en contact de celle-ci avec des valeurs ou des personnages célébrés par le rite.
- 60 Les formes de la liminarité rituelle ouvrent la voie à l'instauration d'une « anti-structure sociale », que Turner nomme la *communitas*. Alors, des liens peuvent se créer hors des hiérarchies ayant ordinairement cours dans le groupe, jusqu'à favoriser l'émergence de communautés éphémères, caractérisées par une tension émotionnelle extrême. Et là, le rite est pont.
- 61 Entrer dans ce contexte rituel, « c'est entrer en quelque sorte dans l'orchestre », appartenir au groupe, pour être, durant un temps imparti, fonction (institutionnelle) et surtout relation à autrui. Et là réside l'un des paradoxes que le rite, en tant que structure sociale, contient et réduit : les relations y sont à la fois extrêmement formelles et pourtant très intenses. En tout cas,
la société ne consiste pas seulement à exister par la transmission, par la communication, mais... continue à exister dans la transmission, dans la communication. Il y a plus qu'un lien verbal entre les mots « commun », « communauté » et « communication ». Les hommes vivent en communauté en vertu des choses qu'ils ont en commun ; et la communication est la façon par laquelle ils en viennent à posséder des choses en commun (Lardellier, 2003 : 126).
- 62 La médiation rituelle œuvre précisément à produire les conditions de cette tessiture sociale qui constitue des « je » en « nous », pour faire ponctuellement accéder la communauté à cette *communitas* rêvée par Victor Turner (1969) et Martin Buber, (dialoguant à distance dans *Le phénomène rituel*), « moment dans le temps et pourtant hors du temps, dans et au-dessus de toute structure sociale » (p. 124). Et on saisit là que

de *communauté* à *communication*, et de *médiation* à *communion*, il y a plus qu'un dénominateur étymologiquement commun. Réside au sein de ce champ sémantique et conceptuel un faisceau de sens et de symboles, dans les plis duquel sont à chercher, à n'en pas douter, les fondements du lien social. Retour à Hocart et aux rites comme matrice originelle de la vie en société, d'une vie civilisée. Et puis on se souvient de l'intuition de Jean-Paul Sartre (1964), selon lequel « quand beaucoup d'hommes sont ensemble, il faut les séparer par des rites, ou bien ils se massacrent ».. Ou intuition de Norbert Elias de la « civilisation des mœurs », par l'intermédiaire du pacifique arsenal de la politesse et de la pacification sociale et morale des relations à l'âge classique.

- 63 En effet, le rite *contient* la violence, il la contient aux deux sens du terme. En en étant porteur, détenteur (la violence du sacrifice !), et en la retenant, en la neutralisant. Porte et pont, ce rite est alors aussi écran et écrin. Écran, le temps imparti de son déroulement, devant la « vraie réalité », qu'il met à distance et symbolise. Et écrin, puisqu'il met en valeur et sublime communautés et institutions. Toujours, le rite répond à un triple principe, de scénarisation, de dramatisation et d'esthétisation de la vie sociale. Il est donc un outil symbolique inestimable, régulateur des relations et marqueur identitaire et communautaire, assignant, astreignant certes, mais ouvrant, aussi, sur d'autres dimensions. Espérons que ces pages auront aidé à en reprendre conscience.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGÉ, Marc (1990), *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Aubier.
- AUGÉ, Marc (1994), *Le sens des autres. Actualité de l'anthropologie*, Paris, Fayard.
- BROMBERGER, Christian (1990), « Paraître en public », *Terrain*, n° 15 : 5-11.
- CAILLÉ, Alain (2003), postface, dans Pascal LARDELLIER, *Théorie du lien rituel. Anthropologie et communication*, Paris, L'Harmattan, p. 213-218.
- DAYAN, Daniel et Elihu KATZ (1995), « Télévision d'intervention et spectacle politique. Agir par le rituel », *Hermès*, 17-18 : 163-186.
- DAYAN, Daniel et Elihu KATZ (1996), *La télévision cérémonielle*, Paris, Presses universitaires de France.
- DEBRAY, Régis (2004), *Le feu sacré. Fonctions du religieux*, Paris, Fayard.
- DEBRAY, Régis (2012), *Jeunesse du sacré*, Paris, Gallimard.
- DOUGLAS, Mary (1971), *De la souillure. Essai sur les notions de politesse et de tabou*, Paris, Maspéro.
- DURKHEIM, Émile (1991/1912), *Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie*, Paris, Le Livre de poche.
- GEERTZ, Clifford (1996), *Ici et là-bas. L'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié.

- GOFFMAN, Erving (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit.
- GOFFMAN, Erving (1974a), *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*, Paris, Éditions de Minuit.
- GOFFMAN, Erving (1974b), *Les cadres de l'expérience*, Paris, éditions de Minuit.
- GOODENOUGH, Ward (1957), « Cultural anthropology and linguistics », *Report of the Seventh Annual Round Table Meeting on Linguistics and Language Study*, Washington D.C., Georgetown University Press, p. 167-173.
- HOCART, Arthur Maurice (2005), *Au commencement était le rite. De l'origine des sociétés humaines*, Paris, La Découverte/MAUSS.
- JEFFREY, Denis (2003), *Éloge des rituels*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- LARDELLIER, Pascal (2003), *Théorie du lien rituel. Anthropologie et communication*, Paris, L'Harmattan.
- LARDELLIER, Pascal (2013a), « Un anthropologue à l'Apple store. Notes sur le millénarisme d'Apple », *Questions de communication*, 23 : 121-143.
- LARDELLIER, Pascal (dir.) (2013b), « Ritualités numériques », *Les Cahiers du numérique*, 9(3-4).
- LARDELLIER, Pascal (dir.) (2014), *Formes en devenir. Approches communicationnelles, technologiques et symboliques*, Londres, ISTE.
- LARDELLIER, Pascal (2019a), *Sur les traces du rite. L'institution rituelle de la société*, Londres, ISTE.
- LARDELLIER, Pascal (2019b), *The Ritual Institution of Society*, Londres, Wiley.
- LÉVI-STRAUSS, Claude (1971), *L'homme nu*, Paris, Plon.
- LÉVI-STRAUSS, Claude (1992), *Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss*, réédition, Paris, Presses Universitaires de France.
- LÉVI-STRAUSS, Claude et Didier ERIBON (2009), *De près et de loin*, réédition, Paris, Odile Jacob.
- LÉVI-STRAUSS, Claude (1993), *Regarder, écouter, lire*, Paris, Plon.
- MAISONNEUVE, Jean (1988), *Les rituels*, Paris, Presses universitaires de France.
- MAUSS, Marcel (2007/1923), *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, Presses universitaires de France.
- MYERHOFF, Barbara et Sarah MOORE (dir.) (1977), *Secular Ritual*, Amsterdam, Van Gorcum, Assen.
- RIVIÈRE, Claude (1995), *Les rites profanes*, Paris, Presses universitaires de France.
- SARTRE, Jean-Paul (1964), *Les mots*, Paris, Gallimard.
- SEGALEN, Martine (1998), *Rites et rituels contemporains*, Paris, Nathan.
- SIMMEL, Georg (1988/1909), « Pont et porte » (*Brücke und Tür*), dans *La tragédie de la culture et autres essais*, Paris, Payot Rivages, p. 161-168.
- SOCIOGRAPHE, Le (2008), « Extension du domaine des rituels », Montpellier, n° 25.
- TURNER, Victor (1969), *Le phénomène rituel. Structure et contre-structure*, Paris, Presses universitaires de France.
- TURNER, Victor (1982), *From Ritual to Theatre. The Human Seriousness of Play*, New York, Performing Arts Journal Publications.

WINKIN, Yves (1981), *La nouvelle communication*, Paris, Éditions du Seuil.

WINKIN, Yves (1996), *Anthropologie de la communication*, Bruxelles, De Boeck.

WINKIN, Yves (1999), « Munus... De l'étymologie comme heuristique », *MEI*, 10. [En ligne]. https://mei-info.com/wp-content/uploads/revue10/ilovepdf.com_split_5.pdf. Page consultée le 23 juillet.

NOTES

1. L'origine du mot *balance* entre *relegare*, « relire », et *religare*, « relier ».
2. Sensation d'énergie collective appelée « égrégore » par certaines traditions initiatiques. Nous n'aborderons pas ici la dimension « dynamogénique » des rites, « effervescences ou commotions » cérémonielles (expressions durkheimiennes), trances et autres phénomènes de « revitalisation communautaire » mis au jour par la tradition anthropologique ; mais il y a sans doute des choses à dire de ce côté-là sur le « renouveau charismatique » ou la place des énergies corporelles s'apparentant à des trances des églises évangélistes.
3. Quant au rituel, entendu comme substantif et non comme adjectif, il est le corpus de textes fixés par la tradition, codifiant le déroulement des rites.
4. La formulation exacte, moins aphoristique que la mienne, est : « la culture est constituée de tout ce qu'il faut savoir ou croire pour se conduire de manière acceptable pour les membres de cette société ». Citation extraite de l'ouvrage d'Yves Winkin (1996 : 6).
5. Dans cette veine, une remarque intéressante sur les formes rituelles antiques : « [...] la religion païenne est très plate, très terre à terre et ritualiste... Ne pas exécuter les rites, c'est de très mauvais ton ; il faut être poli envers les dieux comme on est poli dans la vie courante, respecter les convenances, avoir de bonnes manières, voilà la juste comparaison » (interview de Paul Veyne, *Télérama*, 2 janvier 2013, p. 34).
6. Marc Augé (1990) désigne par l'expression « dispositif rituel » la matérialité du processus rituel, tel le recours à des objets. Le dispositif rituel combine plusieurs objets ou éléments de décor et il est en outre un dispositif spatial souvent diversifié.
7. D'ailleurs, parmi les cinq modes fondamentaux de « cadres transformés » tels que définis par Goffman, figurent précisément les cérémonies.

RÉSUMÉS

À l'aide de concepts empruntés à Max Weber et à Georg Simmel, l'auteur entend proposer une réflexion pour actualiser la discussion critique de la notion de rite, et sur les formes et les fonctions des rites. Il est présenté ici une approche morphologique du rite, approche à focale large qui prendra en compte l'actualité la plus récente, en l'occurrence la « covidienne ».

Using concepts borrowed from Max Weber and Georg Simmel, the author investigates our notion of ritual in order to bring the critical discussion up to date. This paper presents a morphological, wide-view approach to ritual that takes current affairs, i.e., COVID-19, into account.

Con la ayuda de conceptos tomados de Max Weber y Georg Simmel, el autor del artículo se propone aportar una reflexión para actualizar la discusión crítica de la noción de rito y sobre las formas y funciones de los ritos. En este artículo se expone un enfoque morfológico del rito, enfoque de focalización amplio que tiene en cuenta la actualidad más reciente, en este caso, la “covidiana”.

INDEX

Palabras claves : rito, ritualista, forma, función, morfología

Mots-clés : rite, ritualité, forme, fonction, morphologie

Keywords : ritual, ritualism, form, function, morphology

AUTEUR

PASCAL LARDELLIER

Pascal Lardellier est professeur à l'Université de Bourgogne et chercheur aux laboratoires Communications, Médiations, Organisations, Savoirs (Cimeos) et Propedia (Groupe IGS, Paris).
Courriel : pascal.lardellier@u-bourgogne.fr

Compromis lors d'une recherche-action à La Poste

Emilie Blanc

- 1 Dans le champ des sciences de l'information et de la communication, la construction et l'usage des données peuvent être repris sous un angle opératoire. Pour autant, ces productions doivent toujours tenir compte de la façon dont les individus s'approprient les résultats et les propositions du chercheur, sans oublier de relativiser leur validité compte tenu de leurs conditions de production (la posture et l'implication du chercheur, la temporalité). La recherche-action se différencie de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée. Elle est une recherche impliquée qui se mène sur le terrain et qui poursuit des fins pratico-pratiques. Elle intervient sur les pratiques sociales, afin de les transformer, et elle tente de changer la réalité sociale. Le cadre d'intervention est celui d'un travail engagé dans un devenir qui n'est pas défini au départ. La visée reste la transformation souhaitée, le changement attendu, la crise à provoquer ou à apaiser ou encore les futures valeurs à encourager. Quoi qu'il en soit, l'action de recherche présuppose toujours l'espace réel d'une organisation, l'implication de ses membres et l'espace symbolique d'un projet de renouveau.

La RA est un processus ; c'est une démarche de recherche visant à résoudre des problèmes concrets en situation ; elle est mise en œuvre par une collaboration entre les chercheurs et les acteurs de l'entreprise [...] ; son objectif est de produire des connaissances scientifiques sur les situations étudiées (Jouison-Laffite, 2009 : 5).

- 2 La version classique de la recherche-action¹ présente deux caractéristiques essentielles : le chercheur est seul à l'origine de la recherche et la méthodologie utilisée équivaut à l'expérimentation en laboratoire (hypothèses-vérification) transposée en contexte social. En effet, le chercheur identifie le problème et propose d'intervenir, mais il est le seul à en décider les modalités, autant pour le protocole que pour l'analyse, l'utilisation et la diffusion des résultats. Les acteurs de l'organisation ne participent donc pas à la définition de la recherche-action, mais ils en bénéficient, car le but est de produire des connaissances sur les systèmes sociaux en les modifiant. L'utilisation de cette démarche méthodologique va connaître une évolution au cours des années. C'est le cas, par exemple, de la démarche participative de changement qui

peut être une voie de remise en cause radicale d'une institution par ses membres. Cette nouvelle conception, la recherche-action participative, est donc beaucoup plus collaborative que la recherche-action dite classique, puisque les acteurs de l'organisation sont impliqués, que ce soit dans la formulation du problème ou dans la définition des modalités d'intervention ; aussi bien dans la dimension pratique, c'est-à-dire dans la résolution du problème, que dans la dimension théorique, c'est-à-dire dans la production de connaissances sur la base de l'action. Dans la recherche participative, il s'agit d'évaluer la qualité de la participation de chacun. Le changement n'est pas explicitement visé, mais il reste escompté et attendu, même si un délai sépare les transformations pratiques des découvertes théoriques. Ce type de recherche est analytique. Elle vise à faire ressortir les jeux de rôles tenus par des acteurs sociaux travaillant dans une même institution. La recherche participative entend dés-objectiver les regards et fluidifier les rôles dans un espace de travail donné. Par exemple, dans une équipe de travail, il s'agit d'élucider les raisons et les mobiles de l'implication et de prendre conscience du surmoi qui détermine le style du lien social. Cette recherche-action participative poursuit un objectif préventif. Elle peut, dans un premier temps, s'engager sans le concours des experts, tout en faisant appel, dans un deuxième temps, à ces derniers ; ceux-ci se placent en position d'analystes et apportent un regard extérieur. C'est ce regard qui est capable de supposer et de susciter d'autres regards et visions possibles des constats. Le changement peut donc surgir d'une critique et d'une redéfinition des rôles compris en termes de stratégies d'action, en retrait des statuts et des fonctions.

- 3 Bien que les variantes de la recherche-action soient nombreuses, plusieurs points communs peuvent être relevés. Le point de départ du processus de recherche vise à identifier et à définir un problème concret : c'est la phase de diagnostic. Puis, il faut planifier l'action, c'est-à-dire considérer différentes formes d'action pour résoudre le problème. Une fois l'action réalisée, il faut l'évaluer et en définir les résultats généraux. Les acteurs de l'entreprise se trouvent au milieu d'un processus itératif, puisqu'ils participent effectivement à l'action « tout en prenant en considération l'organisation dont ils ne sont que des représentants » (Jouison-Laffite, *op. cit.* : 5). Ce processus est cyclique : cinq étapes du cycle sont parcourues à plusieurs reprises et les apprentissages se font d'une manière progressive.

- La recherche-action nécessite une stratégie, c'est-à-dire le déroulement d'un ensemble d'opérations, réparties en séquences et échelonnées sur un calendrier suffisamment large pour réajuster au besoin, le profil de l'action en fonction de nouveaux objectifs.
- La stratégie demande une planification, avec un programme et une organisation adoptée collectivement. En effet, la recherche-action est constituée d'un groupe comprenant les usagers du terrain ainsi que le ou les chercheurs qui ont une position déclarée.
- La recherche-action nécessite un espace clairement délimité, à la fois sujet et objet. Un débat critique s'engage alors sur la gestion habituelle des problèmes sociaux ou sur la vie en entreprise.
- Un accord mutuel est ensuite recherché, portant aussi bien sur le diagnostic que sur le projet à élucider. La légitimation de la recherche-action se fait au travers d'un rapport qui formalise les actions du groupe. Celui-ci comprend généralement trois orientations majeures : les usagers sont en attente d'un modèle d'action impliquant l'adoption de comportements nouveaux ; un groupe pilote de l'entreprise se charge de proposer ce modèle d'action ; si le modèle est vérifié, il est ajusté puis étendu. À ce stade, les experts peuvent être sollicités afin de produire un jugement global sur la situation.

- Enfin, la finalité poursuivie est mentionnée, par exemple l'amélioration des conditions de travail ou le but thérapeutique. « La guérison concerne la personne en situation de communication dans un espace social donné » (Berthon, 1995). La réflexion se concentre sur l'action menée ainsi que sur l'analyse prospective de l'action à mener.
- 4 L'action précède la recherche ou inversement. La recherche-action s'impose aussi bien dans le contexte d'une intervention ponctuelle au cœur d'une situation donnée qu'au titre d'une stratégie plus élaborée et susceptible d'expliquer et de déclencher un changement social souhaité.
- 5 Dans le cadre d'une recherche-action, le praticien-chercheur est régulièrement amené à réajuster son objet de départ. L'étude que nous avons menée sur la prévention des risques psychosociaux au sein du Centre financier de Toulouse (Groupe La Poste) ne fait pas exception à la règle. Les réajustements proposés touchent plusieurs domaines : les objectifs de départ (il s'agira de travailler sur la prévention des risques psychosociaux en lien avec « l'acculturation au numérique » des postiers) ; les acteurs principaux (les assistants de service social du « groupe de travail numérique ») ; les méthodes d'enquête que mobilisent les hypothèses enrichies avec l'aide des intervenants extérieurs.

Canevas de recherche

- 6 Au cours des années, La Poste a connu de multiples réorganisations. Aujourd'hui, c'est la transformation numérique qui représente une nouvelle étape dans les réorganisations de La Poste. Comme dans tout changement en entreprise, des questions se posent donc en termes d'impacts pour les collaborateurs sur le plan psychosocial. Quelle démarche de prévention des risques psychosociaux adopter alors en vue d'accompagner au mieux ces transformations ? Telle est notre question de recherche de départ.
- 7 À la suite de deux suicides de cadres intervenus sur leurs lieux de travail en février 2012, La Poste lance la mise en place d'un « Grand Dialogue » sur la vie et le bien-être au travail dans l'entreprise, à compter du mois de mars 2012. Il nous a donc semblé intéressant de sélectionner le « Grand Dialogue » en tant qu'objet d'étude, afin d'étudier plus en profondeur ses stratégies de communication, par le biais de la communication des organisations et plus précisément de la communication organisationnelle.
- 8 Ainsi, au regard de la définition de la communication constitutive, nous nous sommes demandé si le « Grand Dialogue » ne représente pas les prémisses d'une telle forme de communication organisationnelle. Dans ce cadre, les collaborateurs ont été invités, partout dans les Centres financiers notamment, à participer à l'élaboration du plan stratégique de l'époque, par l'intermédiaire des remontées des dialogues locaux.
- 9 Afin d'étudier notre objet de recherche, nous avons, dans un premier temps, contextualisé le « Grand Dialogue » eu égard aux changements qu'a connus l'entreprise et à ceux à venir avec la transformation numérique. Ces changements ont été étudiés par rapport à leurs impacts en matière de risque psychosocial et par l'intermédiaire des stratégies de communication mises en place par La Poste. Nous avons d'abord effectué un bref retour historique afin de comprendre les évolutions de l'entreprise jusqu'à aujourd'hui avant d'aborder l'organisation de La Poste selon le prisme de la

communication et de sa gestion au fil des années. Nous terminons ce travail de contextualisation en nous focalisant sur la communication du changement organisationnel en veillant à illustrer ce thème par des mises en situation. Dans un deuxième temps, nous avons fait état de notre démarche de recherche-action : sa méthodologie, son diagnostic en amont, sa planification ainsi que ses résultats et son évaluation à l'issue de la démarche. Enfin, nous avons traité des difficultés et limites d'un tel projet.

- 10 Nous allons donc focaliser notre analyse sur notre contexte de recherche-action et voir comment celle-ci a dû se réajuster au fur et à mesure, ce qui vient poser la question de la posture du chercheur dans une telle démarche de recherche.

Contexte de notre recherche-action : entre initiative et réajustements

- 11 Nous avons été recrutée en tant qu'assistante sociale du personnel dans un poste à temps plein en contrat à durée indéterminée au Centre financier de Toulouse (Groupe La Poste) à compter du 1^{er} avril 2013. Au fur et à mesure de nos observations de terrain, notamment concernant la prévention des risques psychosociaux, domaine qui fait partie de nos attributions, nous nous rendons compte qu'il y a eu quelques actions et initiatives prises dans ce domaine, dont « le groupe projet vie et santé au travail ». En effet, les collaborateurs eux-mêmes sont invités à réfléchir et à proposer des actions sur la prévention de ces risques. C'est la précédente assistante sociale en poste qui avait proposé cette action. La Direction des ressources humaines a suivi. Puisque nous trouvions l'idée intéressante, nous avons lancé une recherche-action dans la continuité du « projet vie et santé au travail » et avons associé les collaborateurs du projet à notre recherche. Nous commençons à prospecter pour trouver un directeur de recherche et parallèlement nous parlons de notre projet de recherche à la coordinatrice technique du réseau des assistants de service social des Services financiers (par l'intermédiaire de plusieurs échanges téléphoniques et d'une formalisation par courriel) pour qu'elle en parle également à la coordinatrice technique nationale des assistants de service social. Au cours de réunions d'équipe des ressources humaines (auxquelles nous participons régulièrement) et au détour d'une discussion avec la Direction des ressources humaines au mois de septembre 2013, nous lançons l'idée de mener un travail de recherche compte tenu de la « matière » que pourrait représenter le Centre financier. La Direction nous demande de préparer un projet de recherche qui appuierait le projet stratégique de La Poste 2013-2018, dont l'un des axes de développement est la qualité de vie au travail, de le lui soumettre, puis de le proposer à la directrice du Centre financier de Toulouse, qui répond favorablement à notre proposition.
- 12 À titre d'employée du Centre financier de Toulouse, nous n'avons pas pour mandat de mener cette recherche-action et aucun supplément n'est versé à notre salaire. Par contre, nos frais d'inscription au doctorat sont payés par le Centre, tout comme les déplacements pour les conférences et manifestations scientifiques. Nous pouvons cependant mener notre recherche sur notre temps de travail, étant donné que notre projet est en lien avec notre formation professionnelle et avec le programme de prévention des risques psychosociaux. Nous trouvons dans cet arrangement à la fois une satisfaction personnelle — le sentiment de contribuer aux changements en cours et la reconnaissance des pairs — et une satisfaction intellectuelle.

[...] les chercheurs en sciences humaines sont plus ou moins militants [...] interviewer des gens sur des sujets « sensibles », impliquant voire tabous, constitue, quoi qu'on en dise, une forme d'intervention auprès de ces personnes et des situations qu'elles traversent. Ayant fait émerger des affects, des conflits, le chercheur ne laisse pas le terrain tel qu'il l'a rencontré (Mackiewicz, 2001 : 28).

- 13 C'est le scénario idéal puisqu'il nous permet de formuler les questions et d'inventer les dispositifs pour y répondre. Entretemps, « le groupe projet vie et santé au travail » s'essouffle, puis disparaît. Nous et l'agent responsable de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail (APACT) recevons une formation sur la prévention des risques psychosociaux, offerte par La Poste, qui met l'accent sur la prévention primaire à laquelle sont associés les collaborateurs à la réflexion en amont du processus, en partant de cas concrets. Ce processus nous semble intéressant à transférer dans une démarche de recherche-action et avec l'accord de l'APACT, nous décidons de monter un projet commun, sachant qu'il est chargé chaque année de réaliser l'évaluation des risques professionnels.
- 14 Les deux démarches peuvent donc s'articuler et prendre sens au regard de nos pratiques quotidiennes. Nous pouvons ainsi bénéficier des avantages de ce travail en équipe pluridisciplinaire, en prenant comme éléments d'observation, par exemple, les informations du pôle médical pour le prédiagnostic par l'intermédiaire du questionnaire mesurant le stress au travail, ce qui donne encore plus de sens à la démarche. Nous envisageons ensuite d'intégrer à la recherche-action non seulement les collaborateurs, mais également le pôle médical et les conseillers en évolution professionnelle. Nous présentons alors notre projet à la Direction des ressources humaines au cours de l'été 2014, qui le refuse en disant que la démarche est intéressante, mais que c'est « trop tôt ». Pour qu'une démarche de prévention des risques psychosociaux fonctionne, il faut que la direction et les cadres la portent, or ils ne sont pas prêts à ça. Il faut préciser qu'entretemps, la directrice du Centre financier est partie et qu'un nouveau directeur du Centre financier vient d'arriver (été 2014). En revanche, la Direction des ressources humaines accepte que nous travaillions sur les risques psychosociaux en lien avec le projet global du Centre financier de Toulouse, dont le thème cette année-là est le « numérique ». Nous devons donc recentrer, explicitement, notre sujet sur la prévention des risques psychosociaux associés au numérique. Or, peu d'enquêtes et peu d'instruments de mesure associent le numérique à ces risques : ni le questionnaire mesurant le stress au travail, ni l'évaluation des risques professionnels, ni l'observation sociale, ni les données du terrain obtenues par le pôle médical ou le service des ressources humaines, ni le questionnaire créé par la Direction de la communication pour sonder d'abord les collaborateurs face à leur utilisation du numérique.
- 15 Ce qui, au départ, était un projet de recherche-action soumis par une assistante sociale se transforme en une commande de la Direction des ressources humaines. Malgré cela, l'objet de recherche demeure le même (la prévention des risques psychosociaux), seul le terrain (le numérique) est modifié. En avril 2015, la Direction des ressources humaines nous propose le poste de responsable de prévention et d'analyste des données recueillies au cours de la dernière année. En utilisant les instruments de mesure à notre disposition, nous avons mené cette année-là une recherche-action afin de savoir si l'introduction du numérique dans le travail représente ou non un risque psychosocial².

Le praticien-chercheur : un processus entre engagement et distanciation

- 16 Ici, nous allons revenir sur le déroulé de la recherche-action afin de procéder à une évaluation de notre démarche. La première appréciation va concerner la posture même de l'assistante de service social praticienne-chercheuse, qui doit jongler entre deux notions contradictoires et qui peuvent rentrer en tension : l'engagement et la distanciation.

Le double concept d'engagement-distanciation est tout à fait adéquat pour appréhender [...] la méthodologie de la recherche en sciences humaines, et plus spécifiquement lorsque cette recherche est menée par des praticiens-chercheurs, c'est-à-dire des acteurs sociaux impliqués [...] dans une organisation (Albarello, 2004 : 16).

- 17 Ici, nous sommes un des collaborateurs de l'entreprise du groupe La Poste, plus précisément l'assistante de service social du personnel, qui entreprend une recherche, au départ sur la prévention des risques psychosociaux. Nous sommes donc bien dans une position d'engagement par rapport à notre terrain, en y étant un acteur social parmi d'autres. Autrement dit, nous nous situons clairement dans le registre de l'action et de l'engagement ; or, toujours dans le cadre de notre organisation, nous sommes amenée à remplir une autre fonction avec ce projet, celle de l'analyse et de la recherche. Selon Christine Mias (1998), « conjuguer deux postures, praticien et chercheur, relève d'une position difficile à tenir, mais non impossible et plutôt enrichissante pour une compréhension des problèmes soulevés » (cité dans Albarello, *op. cit.* : 17). En effet, le praticien-chercheur est en relation intense et réciproque avec les autres acteurs du terrain, ce qui lui permet de prendre conscience plus facilement des véritables enjeux présents dans le terrain.
- 18 Néanmoins, le praticien-chercheur, entendu avec le trait d'union, se distingue du praticien chercheur sans trait d'union. Le praticien-chercheur endosse simultanément les deux statuts, alors que le second les assume en alternance. Le premier est à la fois partenaire avec d'autres dans une pratique et, dans le même temps, observateur et analyste. Il est donc important que le chercheur soit conscient de cette situation, car bien que celle-ci soit un atout, celui-ci reste toujours plus ou moins proche ou distant de son objet, alors que la finalité du travail de recherche doit bien être de pouvoir observer scientifiquement des faits sociaux et de les analyser sans jugement de valeur.
- 19 Par ailleurs, il est important que le praticien-chercheur sache nommer et justifier ses choix en matière de posture épistémologique, y compris quand il est en train de tenir un discours de professionnel. Afin de faire face à l'enchevêtrement des deux postures, Yves Barel (1988) décrit trois stratégies paradoxales que le praticien-chercheur vit tout au long de son processus de recherche. Il s'agit du « compartimentage » (une position est privilégiée au détriment de l'autre), de « l'oscillation » (tantôt une position, tantôt l'autre) et du « compromis » (les deux positions sont prises en compte simultanément).
- 20 Autre point de difficulté : le rapport au temps. En effet, mener une action auprès des collaborateurs et faire une recherche sur cette même action ne suivent pas le même rythme et n'ont pas les mêmes échéances. Parfois, le temps de l'action empiète sur le temps de recherche, parfois, c'est l'inverse. Par exemple, la Direction des ressources humaines nous a proposé de travailler sur la prévention des risques psychosociaux en lien avec la création de la « filière de prévention des risques ». Étendre notre recherche

pour y inclure la création de la filière de prévention aurait été fort intéressant, mais le temps nécessaire à cette étude aurait dépassé le temps dont nous disposions puisque notre inscription en thèse courait jusqu'en septembre 2016, date de la création de la filière au Centre financier.

- 21 Par ailleurs, il est important de différencier la démarche menée par un praticien réflexif de celle menée par un praticien-chercheur. Quand nous sommes l'assistante de service social du personnel qui met en place une réflexion à la fois sur sa propre pratique et sur son positionnement personnel en tant que praticien, nous agissons en tant que praticien réflexif. C'est-à-dire qu'en tant qu'assistante de service social du personnel, nous nous questionnons sur l'amélioration de nos pratiques professionnelles dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux. Nous sommes un praticien-chercheur en étant, à la fois, l'assistante de service social du personnel d'une entreprise et la chercheuse en sciences de l'information et de la communication du travail social.
- 22 Aussi, en tant que praticien-chercheur, que ce soit en sciences de l'information et de la communication ou que ce soit en travail social, nous menons une recherche de nature scientifique où la valeur centrale est davantage le doute que la certitude de l'acteur social engagé dans l'action, qui doit par ailleurs et notamment répondre à des critères d'efficacité individuelle ou collective. En effet, dans la démarche scientifique, l'important est la rigueur de la méthode, l'objectif étant la compréhension et l'explication. Il s'agit de mettre en lumière et de caractériser les liens existant entre différents éléments : explication fonctionnelle, systémique, causale, dialectique. De même, la falsifiabilité des acquis de recherches antérieures fait partie de l'analyse. Pour mener à bien l'ensemble de l'analyse, l'effort à réaliser est de se détacher du pôle de l'engagement pour se diriger vers celui de la distanciation. Il s'agit d'abord de construire un objet de recherche à partir d'interpellations issues du terrain social ou d'une question, souvent vague au départ, puis de construire un dispositif adéquat d'observation empirique de la réalité sociale. Ce processus nécessite donc des compétences particulières proches notamment de la posture du philosophe en recherche de la vérité, car « la vocation de la science est inconditionnellement la vérité³ » (Albarelo, *op. cit.* : 23).
- 23 Afin d'illustrer les tensions qui peuvent exister entre la posture du praticien et celle, ici, du chercheur professionnel en travail social, nous proposons la situation suivante : au début de notre projet de recherche, nous avons proposé à la Direction des ressources humaines d'entreprendre une recherche-action sur la prévention des risques psychosociaux à laquelle nous souhaitions intégrer l'équipe pluridisciplinaire (ressources humaines et médico-sociale) ainsi que les collaborateurs du Centre financier. L'objectif était de réfléchir avec les collaborateurs à une meilleure prévention des risques psychosociaux, et par là même, d'améliorer nos pratiques professionnelles en tant qu'assistante de service social du personnel. Nous avons travaillé ce projet en lien avec l'agent responsable de l'amélioration des conditions de travail du Centre financier, et avons rencontré tous les deux la Direction des ressources humaines. Néanmoins, lors de cet entretien, celle-ci a refusé catégoriquement cette proposition, disant qu'il fallait qu'un tel projet soit soutenu par les cadres et la direction, ce qui lui semblait difficile à ce moment-là. L'assistante sociale est donc à la fois une praticienne-chercheuse quand elle collabore avec une entreprise en tant que chercheuse en sciences de l'information et communication et une praticienne chercheuse (sans trait d'union) quand elle est l'assistante sociale du personnel et la

chercheuse en travail social. Ces différentes postures sont source de tension pour une même personne. Enfin, l'assistante sociale est aussi une praticienne réflexive quand elle remet en question ses propres pratiques et son positionnement professionnel, tout comme le font ses collègues du « groupe de travail numérique ».

Pour conclure

- 24 En tant que collaboratrice de l'entreprise, nous avons rencontré des limites quant à nos interventions au sein de l'organisation, et même jusque dans la rédaction de notre thèse. En effet, notre rôle professionnel au sein de l'entreprise a parfois orienté nos recherches ou les a limitées, car une fois la thèse terminée, nous devions continuer à travailler au sein de notre organisation et toujours en accord avec les principes déontologiques qui fondent notre profession. N'eussent été ces limites, il aurait été intéressant d'adopter une perspective plus critique en tant que chercheuse sur cette étude de la prévention des risques psychosociaux et sur notre rôle en tant qu'assistante sociale dans cette étude. En effet, et comme vu précédemment, une fois l'accord donné par la directrice du Centre financier de mener une recherche-action, plusieurs temps se sont succédé. Au départ, l'assistante de service social et l'agent chargé de l'amélioration des conditions de travail (APACT) ont tenté de faire concourir leurs actions en matière de prévention des risques psychosociaux, jusqu'au moment où la Direction des ressources humaines a décidé de réorienter le champ d'action d'intervention sur les RPS en matière de numérique. Donc, à partir de cette étape, alors que l'APACT aurait pu faire partie de la RA, il ne sera plus un acteur participant. Il en sera donc de même pour l'ensemble de l'équipe médico-sociale (infirmière et médecin du travail) ainsi que pour les membres de l'équipe des ressources humaines (conseillers en évolution professionnelle, notamment) qui ont tous participé au prédiagnostic réalisé avec l'APACT.
- 25 C'est à partir de ce moment qu'a pu commencer le travail sur le thème de la prévention des RPS liés à « l'acculturation au numérique ». Notre collecte de données nous a permis d'observer que
- l'usage des technologies numériques dans les pratiques professionnelles des assistants de service social est bénéfique dans leurs pratiques quotidiennes et pour leur mise en réseau ;
 - l'usage des technologies numériques dans les pratiques professionnelles des assistants de service social est bénéfique dans leur rapport aux collaborateurs ;
 - l'usage des technologies numériques lors de l'éloignement du Centre d'un collaborateur (pour cause de maladie notamment) permet de rompre l'isolement et favorise l'accompagnement au retour ;
 - la communication en petits groupes sur l'usage des technologies numériques peut permettre aux collaborateurs en difficulté de mieux s'approprier l'outil et réduire les inégalités ;
 - la communication en petits groupes sur l'usage des technologies numériques peut permettre aux collaborateurs partant à la retraite de mieux s'approprier l'outil, ce qui favorise ainsi une meilleure préparation à la retraite ;
 - la communication en petits groupes de parents d'enfants et d'adolescents sur l'usage des technologies numériques peut leur permettre une meilleure sensibilisation aux risques du numérique.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBARELLO, Luc (2004), *Devenir praticien-chercheur. Comment réconcilier la recherche et la pratique sociale*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Université.
- BAREL, Yves (1988), « Du bon usage de la pensée et la pratique sociale », *Pratiques de formation/analyses*, 16 : 13-26.
- BERTHON, Jean-François (1995), *La recherche-action*, Paris, Presses universitaires de France.
- BLANC, Emilie (2016), Du « Grand Dialogue » au quotidien numérique : des stratégies de communication à La Poste. Thèse de doctorat sous la direction de Vincent MEYER et Sylvie PARRINI ALEMANNI, Nice, Université Nice Sophia Antipolis.
- BOUQUET, Brigitte et Christine GARCETTE (2008), *Assistante sociale aujourd'hui*, Paris, Maloine.
- JOUISSON-LAFFITTE, Estèle (2009), « La recherche-action : oubliée de la recherche dans le domaine de l'entrepreneuriat », *Revue de l'entrepreneuriat*, (8) : 1-35.
- LEWIN, Kurt (1946), « Action research and minority problems », *Journal of Social Issues*, 2(4) : 34-46.
- MACKIEWICZ, Marie-Pierre (2001), *Praticien et chercheur. Parcours dans le champ social*, Paris, L'Harmattan.
- MIAS, Christine, Paule SANCHOU et Alain ROUCOULES (1998), « Le travail social : pratiques et représentations », *Empan*, 31 : 6-114.
- WEBER, Max (1987), *Le savant et le politique*, Paris, 10/18

NOTES

1. Celle de Kurt Lewin dont les travaux en psychologie sociale, entre 1940 et 1945, font figure de pionnier.
2. Pour un compte rendu de cette recherche : [En ligne]. <https://journals.openedition.org/communication/7265>. Page consultée le 14 octobre 2019.
3. Comme l'écrit Raymond Aron (1987) dans sa préface du livre de Max Weber, *Le savant et le politique*.

RÉSUMÉS

L'auteure a mené, dans le cadre de sa recherche doctorale, une démarche de recherche-action sur la prévention des risques psychosociaux au sein du Centre financier de Toulouse (Groupe La Poste), alors qu'elle était assistante sociale au sein de cette entreprise. Elle montre comment cette recherche-action va devoir progressivement se réajuster en fonction des exigences dictées par le terrain et afin de concilier des intérêts parfois opposés. Ces réajustements poseront la

question des tensions entre le processus d'engagement et celui de distanciation de la praticienne-chercheuse.

As part of her doctoral research, the author led an action research initiative aimed at studying psychosocial issues at Toulouse Financial Centre (Groupe La Poste) while working there as a social assistant. She shows how the initiative will need to adjust over time to respond to needs dictated by the situation on the ground and to reconcile interests that are sometimes opposed. These adjustments raise the question of tensions between the researcher-practitioner's processes for engagement and distancing.

La autora del artículo, en el marco de su investigación doctoral, llevó a cabo un enfoque de investigación-acción sobre la prevención de los riesgos psicosociales en el Centro Financiero de Toulouse (Grupo La Poste), cuando era asistente social en esta empresa. Dicha autora expone de qué manera esta investigación-acción tiene que ajustarse progresivamente en función de las exigencias dictadas por la localidad y con el fin de conciliar los intereses a veces opuestos. Estos reajustes dieron lugar al cuestionamiento sobre las tensiones entre los procesos de compromiso y el de la distanciación de la profesional-investigadora.

INDEX

Mots-clés : recherche-action, prévention, méthodologie, engagement, distanciation

Keywords : action research, prevention, methodology, engagement, distancing

Palabras claves : investigación-acción, prevención, metodología, compromiso, distanciación

AUTEUR

EMILIE BLANC

Emilie Blanc est chercheuse associée et membre du Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (LERASS EA 827), Université Paul Sabatier Toulouse 3,, Courriel : emilieblanc31@gmail.com

Mesures objectives et biais d'estime de soi

Un regard méthodologique sur la recherche-action

Jean-Louis Pernin, Jasmine Pernin et Flora Lallau

- 1 Ce travail de recherche est issu d'une recherche-action menée pour le compte de Commerce Équitable France (anciennement Plate-Forme du Commerce Équitable). Commerce Équitable France est un collectif national de concertation et de représentation des acteurs du commerce équitable en France. La principale problématique de cette recherche-action concerne la pertinence d'un éventuel changement d'appellation des produits du commerce équitable : l'expression « fair trade » remplacerait celui de « commerce équitable » sur les produits. La demande est d'avoir une évaluation sur le sujet en différenciant les réponses des acheteurs en Biocoop et celles des acheteurs en Grande et Moyenne Surfaces (GMS). Une seconde problématique concerne l'appellation du commerce équitable dit « Nord-Nord », issu de l'agriculture française. En effet, à titre de responsable de l'opérationnalisation de cette extension du commerce équitable à sa dimension locale, Commerce Équitable France est en interrogation sur ce sujet.
- 2 Ces problématiques posent la question du capital marque du commerce équitable (désormais CE). Le CE est largement reconnu par les consommateurs avec une notoriété qui est, aujourd'hui, proche de celle de l'agriculture biologique. Cette notoriété s'est construite principalement au cours des 15 dernières d'années. Remplacer le nom « commerce équitable » par son équivalent anglais (« fair trade ») est une option qui peut modifier le rapport des consommateurs avec cette catégorie de produits : les représentations et les images associées aux produits du CE peuvent en être modifiées. Cela peut aller jusqu'à la modification de la mythologie associée au CE (Robert-Demontrond et Özçağlar-Toulouse, 2011) et, plus globalement, à la modification de la distance psychologique (Trope et Liberman, 2010) entre les individus et le CE. Finalement, c'est l'engagement des individus envers ce mouvement (Chatzidakis, Kastanakis et Stathopoulou, 2016) qui pourrait être affecté. L'essentiel réside dans l'étude de la modification de la prise de décision de l'individu à la suite d'un changement dans le contexte informationnel de ses interactions avec le CE. Ces

interactions peuvent survenir lors des situations d'achat, lors de discussions au sein des groupes sociaux et, plus généralement, lors d'un événement qui conduit à réactiver les représentations que se fait l'individu du CE. Le design méthodologique de cette recherche-action fut coconstruit avec Commerce Équitable France. Il s'agissait d'abord de mesurer la capacité des individus à traiter l'information « fair trade » : savent-ils seulement ce que cela veut dire ? Quel effort cognitif cela leur demande-t-il ? Cette mesure de la connaissance objective devait obligatoirement être située en tout début d'enquête afin qu'elle ne soit pas biaisée par la seule évocation du CE. Un autre item de connaissance objective fut placé dans les premiers temps de l'enquête : un item de reconnaissance de logos du CE.

- 3 La question méthodologique que nous posons dans cette recherche est celle de l'impact de ces mesures objectives sur les mesures subjectives qui sont placées à la suite dans le questionnaire. Ces mesures objectives provoquent-elles des biais par rapport aux mesures subjectives ?
- 4 L'intérêt d'une telle problématique est à chercher dans le mouvement actuel de construction d'indicateurs du développement durable. L'évaluation des stratégies de développement durable est un enjeu dans le contexte de montée de ces stratégies. Par exemple, il y a un enjeu à construire des baromètres de suivi des plans verts des universités et, ainsi, à repérer les bonnes pratiques et à les diffuser. Les mesures de connaissance objective sont des références en la matière. Mais ces mesures peuvent biaiser les mesures subjectives pouvant compléter l'observation : le savoir objectif ne résume pas, à lui seul, le rapport de l'individu avec tel ou tel enjeu. Et si l'on a besoin de mesures subjectives et objectives, alors la question de leur ordonnancement dans un design méthodologique est à étudier, au moins à l'aune des biais potentiels de l'un sur l'autre.
- 5 Dans la première partie, nous reviendrons plus en détail sur les construits de la recherche-action sur laquelle est basé ce travail et sur l'hypothèse centrale de notre recherche. Dans la seconde partie, nous présenterons les résultats de l'enquête. La conclusion sera l'occasion de revenir sur les principaux apports de cette recherche ainsi que sur des préconisations en ce qui concerne la réalisation de design méthodologique pour la création de baromètres du développement durable.

Cadrage théorique et méthodologique

- 6 Nous présentons, dans un premier temps, les concepts mobilisés pour traiter de la recherche-action. Ces concepts sont les connaissances, les préférences et l'attitude envers les appellations du CE. En ce qui concerne le concept d'attitude, son utilisation est générale autant en psychologie qu'en marketing. L'attitude envers le changement de nom d'une marque fait même l'objet d'un champ de recherche à part au sein du marketing. Notre recherche n'a pas d'objectif particulier à ce niveau, seulement de mettre en application les travaux de recherche au service des acteurs, suivant en cela le chemin du marketing durable (Béji-Bécheur et Özçağlar-Toulouse, 2014). Nous reprendrons le concept d'attitude tel qu'il est utilisé au sein de la théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991), dont l'utilisation est courante pour traiter du CE (voir Andorfer et Liebe, 2012 pour une revue) : une évaluation globale du rapport de l'individu à l'objet étudié. Les préférences, de leur côté, sont conçues ici comme l'expression de choix d'appellation du CE Nord-Sud et Nord-Nord parmi un ensemble de

solutions proposées au répondant. C'est une mesure plus qualitative que l'attitude dans la mesure où l'individu exprime des choix et non un simple degré d'accord avec une affirmation, comme c'est le cas pour la mesure de l'attitude. Les préférences permettront de traiter plus en profondeur les deux problématiques terrain de cette recherche, mais ne constituent pas un enjeu théorique en soi. Les objectifs théoriques de cette recherche sont liés aux biais méthodologiques en ce qui concerne l'impact de la mesure de la connaissance objective des individus ; impact qui sera étudié par l'intermédiaire de la mesure de la connaissance subjective (en ce qui concerne le CE Nord-Nord).

- 7 L'hypothèse est que des mesures de connaissance objective peuvent générer une baisse de l'estime de soi chez le répondant et que, par compensation, ce dernier surévalue ses réponses à des items de connaissance subjective à la suite du questionnaire. Cela peut être le cas notamment lorsque le questionnaire est administré en face à face et que le répondant est alors amené à faire état de ses faibles connaissances devant un enquêteur censé connaître les réponses. Cette hypothèse est basée sur l'idée que la baisse de l'estime de soi est une menace identitaire donnant lieu à des mécanismes de défense automatiques (Frijda, 1988). Une expérimentation menée par Laurie A. Rudman et Kimberly Fairchild (2004) a par exemple montré que des hommes ayant échoué à un test de connaissances sur le football et que des femmes ayant échoué à un test de connaissances sur le développement des compétences des enfants ont montré un plus grand score sur une échelle de mesure implicite de l'estime de soi par rapport à des conditions inversées. Ces résultats ont été confirmés par Laurie A. Rudman, Matthew C. Dohn et Kimberly Fairchild (2007), qui concluent que la compensation liée à une menace de l'estime de soi est une réaction routinière qui permet de prévenir les émotions négatives. Ces mécanismes favorisent la résilience de l'estime de soi au quotidien (Frijda, 1988), une diminution de l'anxiété et, finalement, une régulation émotionnelle nécessaire à la qualité de la vie psychique de l'individu.
- 8 Dans le cadre de notre recherche-action, le biais étudié est lié à la mesure de la connaissance objective de l'expression « fair trade » et d'une phase de reconnaissance de logos. Notons, de suite, que cette phase ne sera pas présentée pour des raisons de confidentialité. Nous n'en présenterons que quelques résultats globaux, en conclusion, afin d'étayer l'hypothèse de l'existence d'un biais méthodologique. Le stress cognitif et la potentielle baisse de l'estime de soi générée pour certains individus sont censés produire un biais de surreprésentation sur un item de connaissance subjective (l'existence du CE Nord-Nord).
- 9 L'intérêt d'une telle problématique doit être cherché dans le mouvement actuel de construction d'indicateurs des objectifs du développement durable (ODD). Ces ODD, adoptés par 193 États membres des Nations Unies en septembre 2015, constituent pour l'organisme sa feuille de route en matière de développement durable à l'horizon 2030. Les indicateurs associés à ces divers ODD sont tous objectifs¹. Ils viennent de l'agrégation de données tirées de statistiques nationales et d'organisations internationales (UNICEF, Banque mondiale, etc.)². Les mesures de ces ODD, à l'échelle des individus, sont elles aussi des mesures objectives centrées sur la mesure des connaissances objectives des individus. C'est le cas par exemple des indicateurs utilisés pour le suivi des plans verts des universités comme le Sulitest (*Sustainability literacy test*) hébergé à l'Université Aix-Marseille. D'autres outils existent tels que l'échelle du *Global Warming Knowledge Scale* (Parant *et al.*, 2016). Ces tests de connaissance ne sont pas sans

risque par rapport à l'estime de soi des répondants (comme vu plus haut) et, finalement, par rapport à des compensations qui pourraient s'avérer contre-productives au regard de l'objectif visé : la sensibilisation à la protection de l'environnement. Ces mesures de la connaissance objective concernant le développement durable sont directement évoquées dans certains ODD. Ainsi, l'ODD 4.7 (sous-objectif central de l'ODD 4 dédié à l'éducation)³ du projet Éducation 2030 de l'UNESCO est écrit de la façon suivante :

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de la non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable⁴.

- 10 Toutefois, les mesures objectives sont-elles les seules capables de fournir des indicateurs de suivi fiables, simples à interpréter, reproductibles et qui permettent des collectes de données participatives peu coûteuses comme le préconisent les instances telles que l'UIS (Unesco Institute for Statistics) responsables de la production de ces indicateurs ? Certes, non. Et si la production d'indicateurs peut apporter des solutions pour « faire des objectifs de développement durable un levier d'action politique, pour les pays européens et la France » (Vaillé et Brimont, 2016), alors le sujet devient plus stratégique que la seule production d'un chiffre. La production d'un indicateur peut entraîner celle d'un mouvement participatif dont l'action structurante peut dépasser le cadre du seul enjeu de production d'un indicateur. Elle peut être l'occasion d'un mouvement de science participative impliquant et mettant en relation une diversité d'acteurs (institutions, association, citoyens) et qui peut donner lieu à l'émergence d'une organisation sociale susceptible d'être, elle-même, à l'origine d'innovations.
- 11 Les mesures subjectives peuvent apporter leur contribution à de tels indicateurs et permettre des interprétations fiables et simples en tant qu'outil de comparaisons spatiales et temporelles. Ces mesures subjectives peuplent toutes les approches théoriques en psychologie et en marketing. L'apport de ces disciplines aux indicateurs de suivi des ODD reste un enjeu de recherche-action pour les sciences humaines et sociales. Ces outils peuvent porter sur le seul champ de l'environnement, par exemple avec la NEP (*New Ecological Paradigm*) (Anderson, 2012 : 260-262 ; Schleyer-Lindenmann *et al.*, 2016), une échelle en 15 items, ou encore avec l'inventaire des attitudes environnementales (Milfont et Duckitt, 2010) comportant 12 dimensions et 24 items dans sa version très allégée. La nécessité d'autres outils pour le suivi des ODD laisse entrevoir de nouveaux programmes de recherche au sein des sciences humaines et sociales, mais aussi en lien avec les sciences de la nature et les informaticiens, ces derniers étant spécialisés en sciences participatives. Ce type d'indicateur, de baromètre, peut se construire sur un seul champ, celui de l'environnement par exemple. Il peut également concerner plusieurs champs : l'environnement, l'équité, mais pourquoi pas aussi les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la promotion d'une culture de paix et de la non-violence, la citoyenneté mondiale, l'appréciation de la diversité culturelle, l'art, si l'objectif est de produire une mesure plus globale telle que celle associée à l'ODD 4.7. Nous y reviendrons en conclusion.

Méthodologie

- 12 L'instrument de mesure de notre recherche-action avec Commerce Équitable France est construit en quatre parties :
- une première partie sur l'expression « fair trade » : connaissance objective (question ouverte), préférence et attitude envers le changement d'appellation ;
 - une partie sur les logos (une planche de 12 logos était présentée) : reconnaissance en tant que symbole du CE, confiance en tant que signe d'un produit équitable ;
 - une partie sur le CE dédié à l'agriculture française : connaissance subjective, préférence en matière d'appellation et attitude ;
 - des items sur la signalétique (sexe, âge) et la segmentation (lieu d'administration, fréquence d'achat).
- 13 Les mesures de l'attitude envers le changement d'appellation, de la connaissance subjective et de l'attitude envers le CE dédié à l'agriculture française sont réalisées au moyen d'échelles graduées de 1 à 7, où 1 correspond à pas du tout d'accord et 7 à tout à fait d'accord, ou encore où 1 est négatif et 7, positif. La fréquence d'achat est elle aussi mesurée en 7 points, de 1 (jamais) à 7 (très régulièrement).
- 14 L'administration a été réalisée par deux étudiantes en licence de psychologie. Elle s'est déroulée en face à face, à la sortie de points de vente, de mi-janvier à mi-mars 2017, principalement à Toulouse. Au total, 101 observations ont été collectées en Biocoop et 299 en GMS.

Tableau 1. L'échantillon

	SEXE
Femme	54,2 %
Homme	45,8 %
	ÂGE
Moins 25 ans	27,0 %
25-45 ans	33,0 %
45-65 ans	25,0 %
65 ans et plus	14 0 %
	SCOLARITÉ
Bac à bac +2	51,9 %
Bac +3 ou plus	33,1 %
Niveaux inférieurs au bac ou autres	15,0 %
	FRÉQUENCE D'ACHAT DÉCLARÉ
Acheteur régulier	14,0 %
Acheteur occasionnel	64,9 %

- 15 Deux différences entre les Biocoop et les GMS sont significatives ; elles concernent le diplôme, avec une surreprésentation des bac+3 ou plus (40,6 % contre 33,1 pour l'ensemble de l'échantillon, $\chi^2 = 6,87$, $p < 0.05$), et la fréquence d'achat (J'achète des produits issus du commerce équitable, notez de 1 jamais à 7 très régulièrement), avec une surreprésentation des acheteurs dans les Biocoop : 28,7 % d'acheteurs contre 14 % pour l'ensemble de l'échantillon ($\chi^2 = 24,61$, $p < 0.001$). Il n'y a pas de différences en ce qui a trait au sexe et à l'âge.

Résultats

- 16 Nous présenterons, dans la première partie, les résultats en ce qui concerne l'expression « fair trade » et, dans la seconde, ceux qui concernent le CE des produits provenant de l'agriculture française.

Résultats par rapport à l'expression « fair trade »

- 17 À la question « Que signifie, pour vous, l'expression “fair trade” ? » (question ouverte), seuls 31,8 % donnent une réponse exacte contre 58,3 % qui déclarent ne pas savoir et 10 % de non-réponse ou de réponses « hors propos » (voir tableau 2). On constate une différence significative de bonnes réponses chez les consommateurs des Biocoop : 45,5 % de bonnes réponses contre seulement 27,1 % chez les consommateurs des GMS (chi 2 = 11,87, $p < 0.001$).
- 18 Il conduit à une mise en difficulté cognitive pour une large majorité des répondants (68,3 %), notamment chez les GMS (72,9 %), les < ou = au bac (79 %), les non-acheteurs de produits équitables (69 %) et les 45 ans ou plus (78 %).

Tableau 2. Connaissance de l'expression « fair trade » selon le lieu administration

Lieu administration/signification « fair trade »	Ne sais pas	Commerce équitable	Total
Biocoop	54,5 %	45,5 %	100 %
GMS	72,9 %	27,1 %	100 %
Total	68,3 %	31,8 %	100 %

- 19 À la question « Parmi les expressions suivantes, lesquelles vous semblent les plus adaptées (ou pertinentes) pour signaler un produit équitable vendu en France (2 réponses possibles) ? », les expressions les plus citées sont de loin « produit équitable » (42,3 %) et « produit issu du commerce équitable » (39,7 %). Les appellations anglaises (*fair trade product* et *fair product*) recueillent uniquement 6 % des citations (chi 2 = 42,83, $p < 0.001$). Ce résultat ne change pas en fonction du lieu d'administration : les consommateurs des Biocoop comme ceux des GMS répondent de façon similaire.
- 20 À la question d'attitude envers le changement de nom (Utiliser l'expression « fair trade » au lieu de « commerce équitable » pour signaler des produits équitables vous donnerait une impression : veuillez noter de 1 négative à 7 positive, 4 étant neutre) : seuls 10,3 % ont une attitude positive (réponses 5 à 7) contre 56,3 % de personnes qui manifestent une attitude négative et 33,6 % de neutres. Il y a peu de différences dans les résultats en fonction du lieu d'administration. Notons juste que les consommateurs des Biocoop sont significativement (chi 2 = 7,47, $p < 0.05$) plus neutres (44,6 %) que ceux des GMS (29,8 %), ce qui peut témoigner d'une certaine fidélité envers le CE de la part des clients des Biocoop ; ils tolèrent plus que les autres l'éventuelle modification d'appellation. Cette fidélité se manifeste également (et logiquement) chez les acheteurs de produits équitables avec une différence significative (chi 2 = 15,92, $p < 0.001$) en fonction de la fréquence d'achat déclarée : les acheteurs réguliers présentent une meilleure acceptation du changement (17,9 % d'attitude positive contre 6,9 % pour les non-acheteurs). Cela étant dit, le rejet est clairement majoritaire.

Résultats en ce qui concerne le commerce équitable des produits provenant de l'agriculture française

- 21 Par rapport à l'énoncé « Je savais que le commerce équitable s'appliquait aussi à des produits provenant de l'agriculture française » (voir tableau 3), 42 % de l'échantillon déclare être d'accord, avec une différence significative ($\chi^2 = 9,30$, $p < 0.001$) entre les consommateurs des Biocoop et ceux des GMS : 29 % pour les premiers contre 46,3 % pour les seconds. Ce résultat peut paraître paradoxal : les consommateurs des Biocoop devraient être mieux informés que ceux des GMS sur ce sujet. Il pourrait s'expliquer par le besoin des enquêtés GMS de compenser les parties précédentes du questionnaire au cours desquelles leurs connaissances furent mises à l'épreuve. En effet, seulement 27,1 % d'entre eux avaient donné une bonne réponse sur l'expression « fair trade » contre 45,5 % chez les consommateurs des Biocoop (cf. supra). Il peut donc s'agir d'un biais de surreprésentation lié à une baisse de l'estime de soi générée par les items de connaissance objective.

Tableau 3. Connaissance subjective de l'existence du CE « Nord-Nord » selon le lieu administration

Lieu administration / Connaissance subjective	Réponses 1, 2 et 3	4 (neutre)	Réponses 5, 6 et 7	Total
Biocoop	57,0 %	14,0 %	29,0 %	100 %
GMS	44,0 %	9,7 %	46,3 %	100 %
Total	47,2 %	10,8 %	42,0 %	100 %

- 22 Les compléments d'analyse pour cerner le paradoxe sont les suivants :
- Il n'y a pas de différence significative de cette connaissance déclarée selon le genre ;
 - Par contre, les personnes de plus de 65 ans ont des scores significativement supérieurs en ce qui concerne leur méconnaissance du CE Nord-Nord (69,1 % contre une moyenne de 47 %, $\chi^2 = 31,07$, $p < 0.001$). Par ailleurs, les bac+3 ou plus sont significativement plus nombreux à « déclarer savoir » (52,7 % contre 41,8 % en moyenne, $\chi^2 = 18,12$, $p < 0.001$). Le même résultat apparaît avec la fréquence d'achat : les acheteurs réguliers de produits équitables sont significativement plus nombreux à « déclarer savoir » (57,1 % contre 41,8 % en moyenne, $\chi^2 = 24,21$, $p < 0.001$). Ces compléments ne font que renforcer le paradoxe du score des Biocoop par rapport aux GMS dans la mesure où les bac+3 ou plus et les acheteurs réguliers de produits du CE sont surreprésentés chez les consommateurs des Biocoop. L'impact du biais est donc conséquent.
- 23 La dernière mesure de l'étude (voir tableau 4) concernait les expressions du CE dédié à l'agriculture française (Selon vous, quelle expression serait la plus pertinente pour appeler des produits du commerce équitable provenant de l'agriculture française, 2 réponses possibles ?). Les résultats montrent une nette préférence pour « commerce équitable français » (29,1 %) et « produit de l'agriculture française équitable » (26,7 %). Il n'y a pas de différence significative en fonction du lieu d'administration. L'expression « commerce équitable Nord-Nord » (en référence au Nord-Sud), fréquemment utilisée par les acteurs nationaux responsables du développement de cette nouvelle dimension du CE, ne recueille que 1,8 % des préférences chez les consommateurs des Biocoop et 1,1 % chez ceux des GMS.

Tableau 4. Préférences pour l'appellation du CE « Nord-Nord » selon le lieu d'administration

Lieu d'administration/préférences	Commerce équitable français	Commerce équitable made in France	Agriculture solidaire France	Commerce équitable Nord-Nord	Produit de l'agriculture française équitable	Agriculture équitable France	Commerce équitable	Autre	Total
Biocoop	25,5 %	7,9 %	12,7 %	1,8 %	31,5 %	13,9 %	4,8 %	1,8 %	100 %
GMS	30,4 %	13,9 %	12,6 %	1,1 %	25,0 %	11,1 %	5,4 %	0,4 %	100 %
Total	29,1 %	12,3 %	12,6 %	1,3 %	26,7 %	11,8 %	5,3 %	0,8 %	100 %

Conclusion

- 24 Cette recherche avait pour objectif d'identifier de potentiels biais lors d'une recherche-action au profit de Commerce Équitable France. Plus précisément, il s'agissait de savoir si des items de connaissance objective pouvaient impacter les réponses à des items de connaissance subjective au sein d'un instrument de mesure. Avant de présenter nos conclusions sur ce sujet, revenons sur les principales conclusions de la recherche-action proprement dite.
- 25 Les principales problématiques de cette recherche-action portaient sur un éventuel changement d'appellation des produits du CE au profit de l'expression « fair trade » et sur l'appellation du CE dit Nord-Nord.
- 26 Les résultats sont clairement contre le changement de nom du CE Nord-Sud : les répondants ne connaissent pas ce terme, manifestent une attitude négative envers lui (seuls 10,3 % ont une attitude positive contre 56,3 % qui manifestent une attitude négative et 33,5 % de neutres) et se positionnent très largement sur des items de noms en langue française (seulement 6 % de citations pour les propositions en anglais). Concernant l'appellation du CE dit Nord-Nord, les résultats montrent une nette préférence pour « commerce équitable français » (29,1 %) et « produit de l'agriculture française équitable » (26,7 %). Il n'y a pas de différence significative en fonction du lieu d'administration. L'expression « CE Nord-Nord », fréquemment utilisée par les acteurs, ne recueille que 1,8 % des préférences chez les consommateurs des Biocoop et 1,1 % chez ceux des GMS. Ces résultats montrent un décalage important entre les acteurs responsables du développement du CE à l'échelle nationale et les consommateurs. Il paraît donc absolument nécessaire que les options de communication, coproduites dans l'entre-soi des acteurs nationaux du CE, soient validées par des enquêtes auprès des consommateurs.
- 27 Le coût, le temps à y accorder ainsi que les compétences nécessaires pour la réalisation de ces enquêtes peuvent, par contre, être un frein majeur. Les universités et les chercheurs engagés dans le développement durable ont certainement un rôle à jouer sur ce plan. Les champs du CE comme de l'agriculture biologique sont des champs identifiés comme des solutions pour le développement durable par les universités. En témoigne le récent guide *Les objectifs de Développement durable, quelles contributions des métiers de l'ESR en France ?*⁵, produit par la CPU (Conférence des présidents d'université), la CGE (Conférence des grandes écoles) et B&L évolution. Dans le cadre des stratégies de développement durable et de responsabilité sociétale des universités, la rencontre entre les acteurs et les chercheurs pour la coconstruction de programmes de recherche-action est certainement une nécessité pour aider au développement des champs qui participent à la transition écologique. Toutefois, si de tels programmes sont souhaitables pour aider les acteurs de la transition, les éventuels biais méthodologiques qui peuvent y être associés doivent être étudiés.

- 28 La problématique méthodologique de cet article portait sur le potentiel biais que des items de connaissance objective peuvent entraîner sur des items subjectifs. La baisse de l'estime de soi qui peut en résulter est censée générer une compensation automatique, un mécanisme de défense, visant à réguler les émotions négatives qui y sont associées (Frijda, 1988 ; Rudman, Dohn et Fairchild, *op. cit.*). Dans notre enquête, l'expression « fair trade » conduit à une mise en difficulté cognitive (lors de la demande de sa définition) pour une large majorité des répondants (68,3 %), notamment chez les consommateurs des GMS (72,9 %), les < ou = au bac (79 %), les non-acheteurs (69 %) et les personnes de 45 ans ou plus (78 % contre 57 % pour les moins de 25 ans, $p < 0.001$). Les consommateurs des Biocoop ont clairement une plus grande connaissance objective de l'expression « fair trade » (45,5 % de bonnes réponses contre seulement 27,1 % chez les GMS, $p < 0.001$). Or, sur l'item de connaissance subjectif (sur l'existence du CE Nord-Nord), qui intervient à la suite du questionnaire, ce sont les consommateurs des GMS qui ont les meilleurs résultats : 46,3 % de d'accord contre uniquement 29 % pour les Biocoop ($p < 0.001$), et ce, alors que l'on pourrait s'attendre à ce que ces derniers soient mieux informés. Ces résultats permettent d'alimenter l'hypothèse que la mise en difficulté cognitive et la baisse de l'estime de soi qui en résulte conduisent à un biais de surreprésentation des mesures subjectives qui suivent lors d'une enquête. La menace contre l'estime de soi vécue par les consommateurs des GMS a également pu provenir de la phase de reconnaissance de logos du CE. En effet, durant cette phase, le nombre de citations par les Biocoop est de 10 points supérieur à la moyenne de l'échantillon, ce qui permet d'alimenter l'hypothèse qu'ils furent moins touchés par les problèmes de baisse de l'estime de soi potentiels que les GMS.
- 29 Les concepteurs de design méthodologique peuvent en tirer un principe : autant que possible, il convient de placer les mesures subjectives avant les mesures objectives dans les instruments de mesure ou alors de trouver des moyens de contournement, par exemple l'introduction d'un item de neutralisation tel que « Avez-vous le sentiment, à ce moment précis du questionnaire, d'être mis en difficulté au niveau de vos connaissances ? » et/ou « Seriez-vous le genre de personne à surestimer votre degré d'accord avec les demandes de réponse aux affirmations qui viennent à la suite du questionnaire si cela peut accroître votre estime de soi ? ».
- 30 Une autre question découle de ces résultats : les tests de connaissance objective sur le développement durable, et notamment le Sulitest (*Sustainability literacy test*), conduisent-ils à une baisse de l'estime de soi (voire une culpabilisation) des répondants et, si oui, cela entraîne-t-il une compensation contre-productive par rapport à l'objectif initial du test ? Cela entraîne-t-il un rejet de la thématique développement durable ? Cette question n'a pas pour l'instant de réponse, mais il pourrait être utile de mener une expérimentation sur le sujet en administrant ce test de connaissance suivi d'un baromètre composé de mesures subjectives et en l'administrant selon un ordre inversé. L'administration d'une échelle de mesure de l'estime de soi implicite (Rudman, Dohn et Fairchild, *op. cit.*) pourrait compléter ou dédoubler l'expérimentation.
- 31 Pour conclure, nous souhaitons revenir sur la conception de baromètres de suivi des ODD à l'aide de mesures subjectives. Dans les recherches sur les comportements d'achat de produits équitables (Andorfer et Liebe, *op. cit.*), de produits bios (Aertsen *et al.*, 2009) ou sur les comportements proenvironnementaux en général (De Leew *et al.*, 2015), c'est la théorie du comportement planifié (Ajzen, *op. cit.*) qui est la plus mobilisée. Quelques mesures génériques du rapport d'un individu avec un champ (ou un enjeu) spécifique

peuvent être tirées de cette approche : les mesures du comportement passé (qui correspondent à la mesure de la fréquence en marketing relationnel), l'intention comportementale (qui correspond à la dimension conative de l'attitude), la perception de contrôle sur le comportement (le sentiment de pouvoir ou pas réaliser facilement le comportement). Ces trois mesures, à elles seules, pourraient servir d'indicateur sur un champ particulier et pourraient être dupliquées sur d'autres champs dans le cadre de baromètres composites, par exemple pour mesurer l'ODD 4.7 (cf. supra). Deux autres mesures pourraient être particulièrement utiles :

- celle de l'identité personnelle (avec des énoncés du type « Je suis le type de personne qui fait tel ou tel comportement ») qui, selon Martin Fishbein (1997), fait partie du modèle de mesure de l'intention comportementale. Cette hypothèse a été validée par la méta-analyse de Ryan S. Paquin et David M. Keating en 2017. La mesure de l'identité personnelle est donc une solution de rechange à celle de l'intention comportementale (et non l'un de ses antécédents), ce qui peut être particulièrement utile pour la mesure de certains champs ou enjeux, par exemple celui de l'égalité des genres ou de la promotion d'une culture de paix et de la non-violence. Elle peut également être utile pour des mesures administrées à des publics spécifiques, notamment les jeunes, lorsque ceux-ci ne sont pas en âge de faire leurs propres achats ;
- celle de la distance psychologique (Trope et Liberman, *op. cit.*) qui, elle aussi, permet à la fois une mesure sur des objets difficilement mesurables avec des items d'intention comportementale tels que le climat (par exemple Stanley *et al.*, 2018) et une mesure sur des publics très variés.

- 32 La construction et le test de baromètres psychosociologiques pour le suivi des ODD sont un champ de recherche pour les sciences humaines et sociales, un champ moins théorique mais plus centré sur les besoins des acteurs, un champ de recherche appliquée moins pourvoyeur de publications mais largement attendu par les acteurs de la transition pour l'évaluation de leurs actions et qui pourrait pallier ou compléter les tests de connaissance objective. Ces baromètres peuvent être très économes en matière d'items, peuvent être faciles à administrer et à analyser et faire l'objet de programmes dans les sciences participatives.

BIBLIOGRAPHIE

- AERTSENS, Joris, Wim VERBEKE, Koen MONDELAERS et Guido VAN HUYLENBROECK (2009), « Personal determinants of organic food consumption: A review », *British Food Journal*, 111(10): 1140-1167.
- AJZEN, Icek (1991), « The theory of planned behavior », *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50: 179-211.
- ANDERSON, Mark W. (2012), *The Berkshire Encyclopedia of Sustainability: Measurements, Indicators, and Research Methods for Sustainability*, Berkshire Publishing Group.

ANDORFER, Véronika A. et Ulf LIEBE (2012), « Research on fair trade consumption — A review », *Journal of Business Ethics*, 106(4): 415-435.

BÉJI-BÉCHEUR, Amina, Marie-Hélène FOSSE-GOMEZ et Nil ÖZCAGLAR-TOULOUSE (2005), « Quel marketing pour le commerce équitable ? », *Décisions marketing*, 39 : 9-20.

BÉJI-BÉCHEUR, Amina et Nil ÖZCAGLAR-TOULOUSE (2014), « Institutionnalisation du développement durable et émergence d'un marketing durable », *Recherche et applications en marketing*, 29(3) : 3-9.

CHATZIDAKIS, Andreas, Minas KASTANAKIS et Anastasia STATHOPOULOU (2016), « Socio-cognitive determinants of consumers' support for the fair-trade movement », *Journal of Business Ethics*, 133(1): 95-109.

DE LEEUW, Astrid, Pierre VALOIS, Icek AJZEN et Peter SCHMIDT (2015), « Using the theory of planned behavior to identify key beliefs underlying pro-environmental behavior in high-school students: Implications for educational interventions », *Journal of Environmental Psychology*, 42: 128-138.

FISHBEIN, Martin (1997), « Predicting, understanding, and changing socially relevant behaviors: Lessons learned », dans Craig MCGARTY et S. Alexander HASLAM (dir), *The Message of Social Psychology: Perspectives on Mind in Society*, Cambridge (MA), Blackwell.

FRIJDA, Nico H. (1988), « The laws of emotion », *American Psychologist*, 43: 349-358

MILFONT, Taciano L. et John DUCKITT (2010), « The environmental attitudes inventory: A valid and reliable measure to assess the structure of environmental attitudes », *Journal of Environmental Psychology*, 30(1): 80-94.

PAQUIN, Ryan S. et David M. KEATING (2017), « Fitting identity in the reasoned action framework: A meta-analysis and model comparison », *The Journal of Social Psychology*, 157(1): 47-63.

PARANT, Aymeric, Alexandre PASCUAL, Milena JUGEL, Myriam KERROUME, Marie-Line FELONNEAU et Nicolas GUEGUEN (2017), « Raising students' awareness to climate change: An illustration with binding communication », *Environment and Behavior*, 49(3): 339-353.

ROBERT-DEMONTROND, Philippe et Nil ÖZCAGLAR-TOULOUSE (2011), « Les ambiguïtés sémantiques du commerce équitable : micro-mythanalyse des imaginaires de consommation », *Recherche et applications en marketing*, 26(4) : 53-70.

RUDMAN, Laurie A. et Kimberly FAIRCHILD (2004), « Reactions to counterstereotypic behavior: The role of backlash in cultural stereotype maintenance », *Journal of Personality and Social Psychology*, 87(2): 157-176

RUDMAN, Laurie A., Matthew C. DOHN et Kimberly FAIRCHILD (2007), « Implicit self-esteem compensation: Automatic threat defense », *Journal of Personality and Social Psychology*, 93(5): 798-813.

STANLEY, Samantha, Paul DC. MILLIN, Kate MICKLESON et Taciano L. MILFONT (2018), « Not here, not to us, maybe not at all: The psychological distance of climate change in relation to environmental engagement ». [En ligne]. <https://psyarxiv.com/qt5nj/>. Page consultée le 11 mars 2020.

SCHLEYER-LINDENMANN, Alexandra, Bruno DAUVIER, Heidi ITTNER et Annie PIOLAT (2016), « Mesure des attitudes environnementales : analyse structurale d'une version française de la NEPS (Dunlap *et al.*, 2000) », *Psychologie française*, 61(2) : 83-102.

TROPE, Yaacov et Nira LIBERMAN (2010), « Construal-level theory of psychological distance », *Psychological Review*, 117(2): 440-463.

VAILLÉ, Julie et Laura BRIMONT (2016), « Faire des objectifs de développement durable un levier d'action politique, pour les pays européens et la France », *Policy Brief*, 2, 16 mai.

NOTES

1. Voir le rapport 2019 sur ces indicateurs sur le site Web de l'UN Statistical Division. [En ligne]. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2019/>. Page consultée le 10 mars 2020.
2. Voir « Tier classification for global SDG indicators », décembre 2017. [En ligne]. https://unstats.un.org/sdgs/files/Tier%20Classification%20of%20SDG%20Indicators_15%20Dec%202017_web%20final.pdf. Page consultée le 9 mars 2020.
3. Un centre de recherche, à New Delhi, lui est entièrement consacré : le MGIEP (Mahatma Gandhi Institute of Education for Peace and Sustainable Development).
4. [En ligne]. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/education/>. Page consultée le 12 mars 2020.
5. [En ligne]. http://www.cpu.fr/wp-content/uploads/2018/06/Guide_ODD_Contributions_ESR_BL-evolution_2018.pdf?mc_cid=a3b39ac5f6&mc_eid=4d23b62d9d. Page consultée le 11 mars 2020.

RÉSUMÉS

À l'occasion d'une recherche-action concernant la pertinence d'un éventuel changement d'appellation des produits du commerce équitable et la question du capital marque du commerce équitable, les auteurs se demandent quel est l'impact, sur le plan méthodologique, des mesures objectives sur les mesures subjectives qui sont placées à la suite dans leur questionnaire. Ces mesures objectives provoquent-elles des biais par rapport aux mesures subjectives ?

As part of an action research project about changing the name used for fair trade products and about fair trade's brand capital, the authors examine the methodological impact of the objective measures on subsequent subjective measures presented in their survey. Do the objective measures engender biases regarding the subjective measures?

Los autores del artículo, tomando como objeto de estudio una investigación-acción concerniente a la pertinencia de un eventual cambio de apelación de los productos del comercio justo y el tema del capital marca de comercio justo, se preguntan cuál es el impacto desde el punto de vista metodológico, de las medidas objetivas con respecto a las subjetivas que están colocadas después del cuestionario. Estas medidas objetivas ¿tienen influencia en las medidas subjetivas?

INDEX

Keywords : action-research, fair trade, methodology, survey, bias

Mots-clés : recherche-action, commerce équitable, méthodologie, questionnaire, biais

Palabras claves : investigación-acción, comercio justo, metodología, cuestionario, sesgo

AUTEURS

JEAN-LOUIS PERNIN

Jean-Louis Pernin est maître de conférences au Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales–Cercle d'étude et de recherche en information-communication (LERASS-CERIC), Université Paul-Valéry. Courriel : jean.louis.pernin@iut-tarbes.fr

JASMINE PERNIN

Jasmine Pernin est étudiante en master de psychologie, Université Côte d'Azur. Courriel : jasmine.pernin@gmail.com

FLORA LALLAU

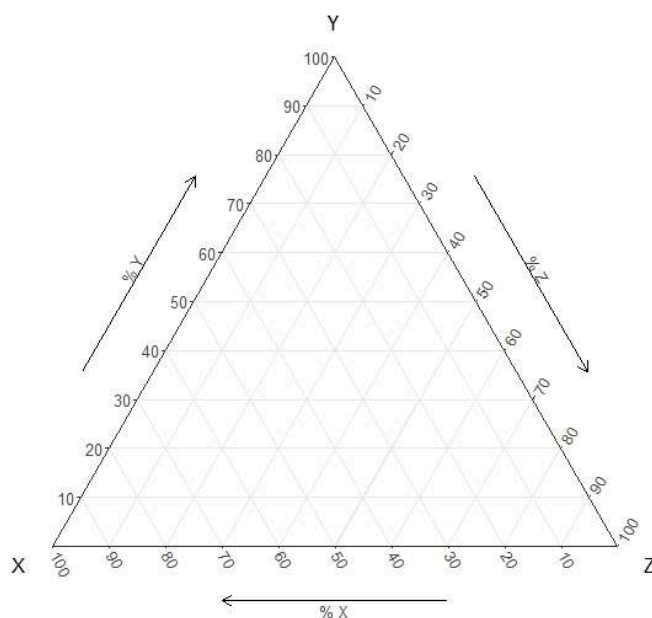
Flora Lallau est psychologue diplômée de l'Université d'Aix-Marseille. Courriel : floralallau@gmail.com

Modélisation et catégorisation du potentiel viral d'un objet culturel en ligne et du profil des individus selon les intentions de partage

Ugo Roux

- 1 Le présent article a ceci de particulier qu'il présente un outil pensé et adapté pour accompagner nos différents travaux sur la viralité ainsi que pour présenter et exploiter les données récoltées au cours de ceux-ci. En cela, nous rejoignons l'enjeu de promotion des nouvelles formes de production scientifique évoqué par Olivier Le Deuff (2018) et soutenu par la *Revue française des sciences de l'information et de la communication*. En effet, nous estimons que les sciences en général doivent cultiver un pluralisme méthodologique et, en l'occurrence, se munir d'outils nouveaux qui leur permettent de développer un horizon fourni des possibles heuristiques. Les sciences de l'information et de la communication en particulier doivent être des moteurs dans cette entreprise.
- 2 Tandis que nous travaillions sur le potentiel viral des vidéos publicitaires en ligne en fonction des intentions de partage des individus qui regardaient ces vidéos (Roux, 2016b, 2018), nous nous sommes posé la question de la représentation graphique de ces deux éléments. Il nous a semblé que c'était — et c'est toujours le cas — un enjeu important puisqu'il fallait alors doter un champ de recherche nouveau d'outils appropriés. C'est au détour d'une conversation sur la géologie que nous avons appris l'existence des diagrammes ternaires (figure 1) qui servent notamment dans cette discipline à représenter graphiquement la composition proportionnelle des sols constitués de trois éléments — en général d'argile, de limon et de sable. Plus généralement, le diagramme ternaire est un outil largement utilisé dans des disciplines et des domaines de recherche variés tels que la chimie, la géologie, la pétrologie, la minéralogie, la métallurgie, la science des matériaux ou encore la génétique (Hamilton, s. d. ; Hamilton et Ferry, *op. cit.*).

Figure 1. Diagramme ternaire



- 3 Dans notre cas, le diagramme ternaire s'est révélé tout à fait adéquat pour représenter graphiquement les deux éléments évoqués précédemment puisque, dans nos travaux, les intentions de partage étaient réparties selon trois modalités de réponse, à savoir « oui », « non » et « peut-être » (Roux, 2019a).
- 4 L'objectif de cet article est simple : présenter un outil initialement extérieur à notre interdiscipline et commenter de manière analytique la façon dont nous l'avons appréhendé, adapté et éprouvé pour finalement le transposer à notre champ de recherche – la viralité – afin de l'exploiter et d'en dégager le potentiel qui pourrait s'étendre à d'autres travaux qui s'inscrivent dans les sciences de l'information et de la communication. Pour ce faire, nous commencerons tout d'abord par quelques généralités pour expliquer ce que sont les diagrammes ternaires, à quoi ils servent et comment ceux-ci peuvent être réalisés, exploités et lus. Nous poursuivrons ensuite par une présentation sommaire des différents outils logiciels que nous avons utilisés pour réaliser des diagrammes ternaires et les exploiter. Enfin, nous verrons, en faisant quelques démonstrations, comment les diagrammes ternaires peuvent être utiles dans notre domaine de recherche et plus généralement dans les sciences de l'information et de la communication.

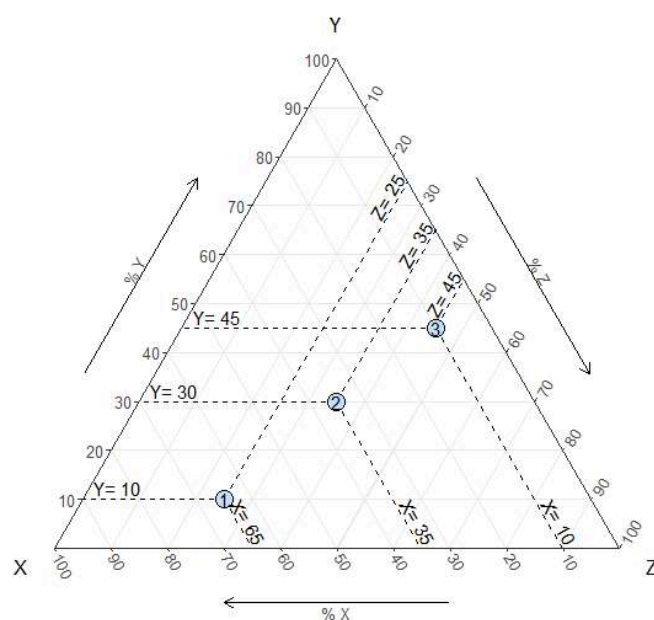
Diagrammes ternaires

- 5 Un diagramme ternaire est la représentation graphique, par les points d'un triangle ordinairement équilatéral (XYZ), de triplets (x, y, z) de données numériques qui correspondent aux coordonnées barycentriques de ces points. La somme s des données d'un même triplet doit généralement être constante (par exemple égale à 1 ou à 100 [sous-entendu 100 %]). Autrement dit, n'importe quel point du triangle pris aléatoirement possède une composition $x X + y Y + z Z = 100 \%$. La valeur d'une donnée

est donc dépendante de la valeur des deux autres. Des diagrammes ternaires sont ainsi fréquemment utilisés dans de nombreux domaines et disciplines de recherche pour représenter graphiquement la composition proportionnelle des objets constitués de trois éléments.

- 6 Considérant que la somme s des données d'un même triplet est égale à 100 %, chaque sommet d'un diagramme ternaire XYZ représente respectivement 100 %X, 100 %Y et 100 %Z et chaque côté comprend alors les valeurs allant de 0 % à 100 %. La méthode graphique pour reporter un point (M) sur un diagramme ternaire (XYZ) consiste alors à tracer, pour chaque valeur d'un triplet (x, y, z) , un segment qui coupe le côté qui lui correspond au point qui correspond à sa valeur. Le point M est à l'intersection commune des segments Y_xZ_x , Z_yX_y et X_zY_z respectivement parallèles aux côtés YZ, ZX et XY dont les sommets sont situés sur les côtés (X_y et Y_x sur XY, Y_z et Z_y sur YZ et Z_x et X_z sur ZX). Nous invitons le lecteur à se reporter à la figure 2, qui illustre et complète notre explication¹.

Figure 2. Exemple annoté de diagramme ternaire



Logiciels utilisés

R

- 7 R est un langage de programmation et un logiciel libre ² multiplateforme essentiellement destinés aux statistiques et à la science des données (R Development Core Team, 2019). Le projet R voit le jour à titre de projet de recherche en 1993, à l'initiative de Ross Ihaka et de Robert Gentleman, de l'Université d'Auckland en Nouvelle-Zélande (Ihaka et Gentleman, 1996 ; Tippmann, 2015) ; la première version officielle du langage R (R-1.0.0) est publiée le 29 février 2000 (Dalgaard, 2000). La

création de R est fortement influencée par les langages de programmation S³ et Scheme⁴. Il se distingue du premier principalement par son caractère open source, ses meilleures performances, l'ajout d'une portée lexicale — inspirée de Scheme — et d'un sous-système informatique de gestion automatique de la mémoire appelé « ramasse-miettes » (Ihaka et Gentleman, op. cit. ; Morandat et al., 2012). Le développement de R est assuré par la R Development Core Team, créée en 1997. De plus, le projet R est soutenu par la R Foundation for Statistical Computing, qui est créée en 2003 par la R Development Core Team.

- 8 En raison de son caractère *open source* et de ses capacités, R jouit aujourd'hui d'une popularité considérable et croissante, en particulier au sein des communautés scientifiques et universitaires (Rexer, 2017). Morandat et ses collaborateurs disent d'ailleurs que depuis le début des années 2000,

the R project has become a key tool for implementing sophisticated data analysis algorithms in fields ranging from computational biology to political science. [...] it rapidly became the lingua franca for statistical data analysis (op. cit. : 104)⁵.

- 9 R est un outil d'autant plus puissant qu'il peut voir ses fonctionnalités étendues par l'installation de bibliothèques (*packages* en anglais) créées par sa communauté de contributeurs (il existe à l'heure actuelle plus de 17 000 bibliothèques [RDocumentation, s. d.]).

RStudio

- 10 RStudio est un environnement de développement intégré multiplateforme spécialement développé pour R (RStudio, s. d.). Le projet RStudio est lancé en 2010 par Joseph J. Allaire ; la première version bêta publique (v0.92) est officiellement annoncée le 28 février 2011 (RStudio Team, 2011). Facilitant la prise en main de R, il inclut de nombreuses fonctionnalités, dont la colorisation syntaxique du code, le complètement automatique du code et un débogueur interactif. RStudio est disponible en deux versions, une version gratuite et *open source* distribuée sous la licence libre AGPLv3 et une version plus complète dite « professionnelle » car payante par abonnement annuel et distribuée sous une licence commerciale (RStudio License Agreement). Chacune de ces deux versions peut être installée localement (version *Desktop*) ou bien sur un serveur distant (version *Server* utilisable via un navigateur Web).

ggtern

- 11 *ggtern* est une bibliothèque gratuite et *open source* développée par Nicholas E. Hamilton pour R et distribuée sous licence GPL2 (Hamilton, 2018a, 2018b, s. d.a). Plus précisément, il s'agit d'une extension et d'une amélioration des fonctionnalités disponibles dans la bibliothèque *ggplot2* qui permet la création de diagrammes ternaires (Hamilton et Ferry, 2018 ; Wickham, 2016). Contrairement à cette dernière bibliothèque, *ggtern* semble jouir d'une certaine popularité puisqu'elle est fréquemment utilisée pour créer des diagrammes ternaires dans de multiples publications scientifiques issues de disciplines variées (Hamilton, s. d. ; Hamilton et Ferry, op. cit.).

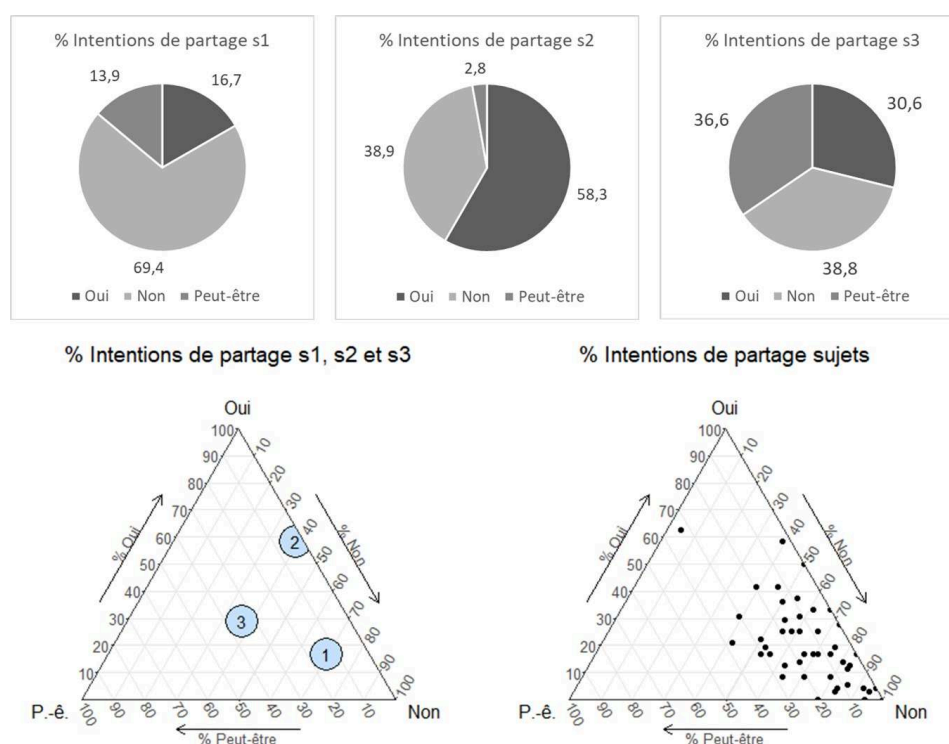
Contexte de développement et d'utilisation

- 12 Depuis notre travail doctoral (Roux, 2013, 2015, 2016a, 2016b), nos recherches s'intéressent en grande partie à la viralité et aux facteurs qui la provoquent, la favorisent et/ou l'orientent (Roux, sous presse). Nous nous sommes notamment penché sur l'étude de l'influence de la qualité de la définition sur l'appréciation que peuvent avoir les individus vis-à-vis du contenu de vidéos publicitaires en ligne et sur les intentions de partage qui peuvent en découler.
- 13 Pour évaluer et connaître ces appréciations et intentions de partage, nous avons demandé à des sujets de regarder des vidéos publicitaires dont la qualité de la définition variait, puis de remplir un questionnaire où étaient posées les trois mêmes questions pour chaque vidéo, à savoir « À quel point appréciez-vous la qualité de la définition de cette vidéo ? » (Q1), « À quel point appréciez-vous le contenu de cette vidéo ? » (Q2), « Partageriez-vous cette vidéo ? » (Q3). Des échelles graduées en 10 points (type Likert allant de 1 à 10 ; 1 correspond au degré le plus bas d'appréciation et 10 correspond au degré le plus élevé d'appréciation) permettent aux sujets de répondre aux deux premières questions (Q1 et Q2). La troisième question (Q3) a pour modalités de réponse : « oui », « non », « peut-être ». C'est justement la représentation graphique des réponses à cette dernière question qui s'est révélée problématique et qui a suscité une réflexion de notre part en vue de l'utilisation et/ou du développement d'un outil approprié à cet effet.

Usages et applications

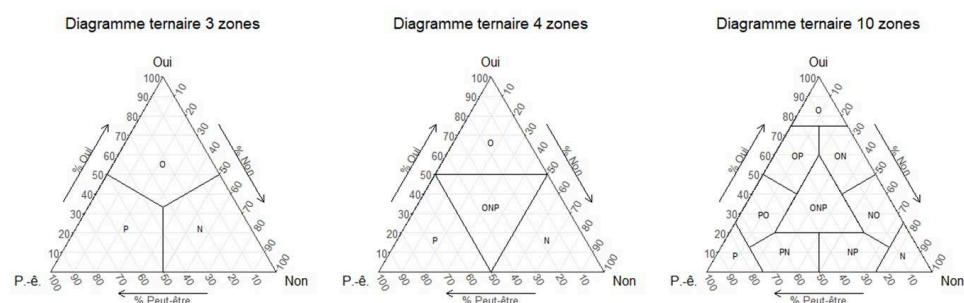
- 14 Les données utilisées pour les besoins de nos démonstrations sont disponibles en *open access* selon les termes prévus dans la licence Creative Commons Attribution 4.0 International à l'adresse suivante : <https://zenodo.org/record/3350486> (Roux, 2019b). De même, le code pour générer les diagrammes ternaires présentés ici est disponible en *open access* selon les termes prévus dans la licence Creative Commons Attribution 4.0 International à l'adresse suivante : <https://zenodo.org/record/3359834> (Roux, 2019c).
- 15 Comme nous le disions précédemment, pouvoir représenter graphiquement et clairement le potentiel viral des vidéos publicitaires en ligne ainsi que le profil des individus selon les intentions de partage est un enjeu important dans nos travaux. Pour ce faire, nous nous sommes tout d'abord tourné vers les graphiques en secteurs pour répondre à cet objectif. Ceux-ci ont rapidement atteint leurs limites lorsqu'il a fallu représenter plusieurs jeux de données — pour les comparer par exemple. Multiplier les graphiques en secteurs pour démontrer des choses « simples » était peu pratique et il nous paraissait évident qu'il nous fallait alors concentrer ces démonstrations en un seul outil. C'est alors que le diagramme ternaire nous est apparu comme un outil tout à fait idoine puisqu'il est en mesure de répondre à nos besoins et plus encore. La figure 3 illustre assez bien ce que nous évoquons ici ; il faut créer un graphique en secteurs pour chaque sujet comparé (seulement trois ici [s1, s2 et s3] en haut de la figure), tandis qu'il ne faut qu'un seul diagramme ternaire pour comparer tous les sujets (en bas à gauche de la figure) ; l'utilité du diagramme ternaire se confirme donc de plus en plus à mesure que le nombre de sujets — ou de tout autre objet étudié — augmente (en bas à droite de la figure).

Figure 3. Comparaison de la répartition des intentions de partage des sujets 1, 2 et 3 sur des graphiques en secteurs et sur des diagrammes ternaires



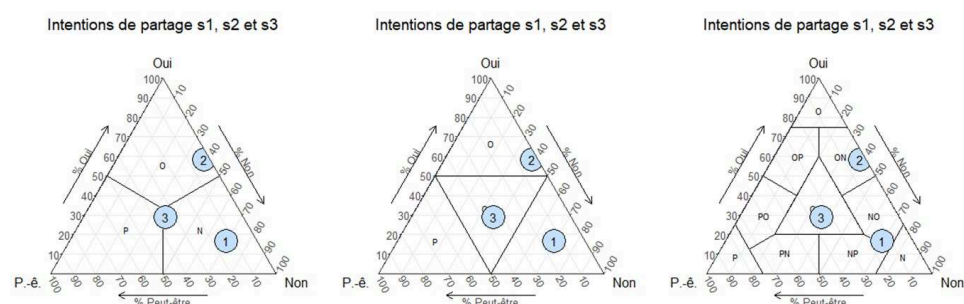
- 16 Le problème qui se poserait éventuellement avec ce type de diagrammes serait la nature contre-intuitive de la lecture de ceux-ci. Effectivement, il arrive qu'ils puissent surprendre et dérouter sans une quelconque sensibilisation préalable. Nous nous sommes donc approprié cet outil – qui est, pour rappel, un emprunt à d'autres disciplines – pour l'optimiser et l'adapter à nos travaux sur la viralité. C'est ainsi que nous avons développé trois diagrammes ternaires avec des systèmes de catégorisation différents pour rendre plus intuitive, facile et fine la lecture des données reportées. La figure 4 présente ces trois systèmes, à savoir la catégorisation en trois zones (à gauche de la figure), la catégorisation en quatre zones (au centre de la figure) et la catégorisation en dix zones (à droite de la figure) – cette dernière catégorisation est inspirée du diagramme de classification de la texture des sols selon Shepard.

Figure 4. Différents systèmes de catégorisation du potentiel viral d'un objet culturel en ligne et du profil des individus selon les intentions de partage



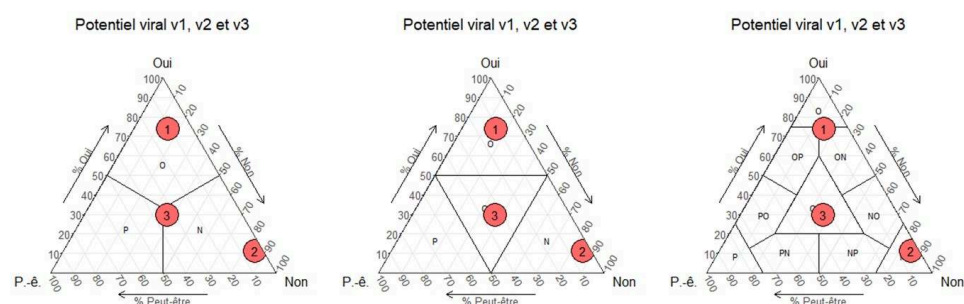
- 17 Dans le cadre de nos travaux, nous pouvons notamment nous servir de ces diagrammes ternaires pour comparer les profils des individus selon la répartition de leurs intentions de partage d'une ou plusieurs vidéos. La figure 5 présente les différentes comparaisons de la répartition des intentions de partage des sujets s1, s2 et s3 selon les différents systèmes de catégorisation ; un profil plus ou moins précis et nuancé des sujets se dessine selon le système de catégorisation utilisé. On observe par exemple que le sujet s2 exprime le plus d'intentions positives de partage, tandis qu'inversement le sujet s1 exprime le plus d'intentions négatives de partage ; le sujet s3, quant à lui, a un profil équilibré dans la répartition de ses intentions de partage.

Figure 5. Comparaisons de la répartition des intentions de partage des sujets s1, s2 et s3 selon les différents systèmes de catégorisation



- 18 S'il est possible de comparer les profils des individus selon les intentions de partage qu'ils expriment par rapport à des vidéos – ou tout autre objet culturel étudié –, il est bien évidemment également possible de comparer ces mêmes vidéos selon leur potentiel viral, c'est-à-dire en fonction des intentions de partage exprimées par les individus vis-à-vis d'elles. La figure 6 présente les différentes comparaisons du potentiel viral de vidéos (v1, v2 et v3) selon les différents systèmes de catégorisation ; un profil plus ou moins précis et nuancé du potentiel viral des vidéos se dessine selon le système de catégorisation utilisé. On observe par exemple que la vidéo v1 possède le plus fort potentiel viral, alors que la vidéo v2 possède le plus faible potentiel viral ; la vidéo v3, quant à elle, possède un potentiel viral équilibré.

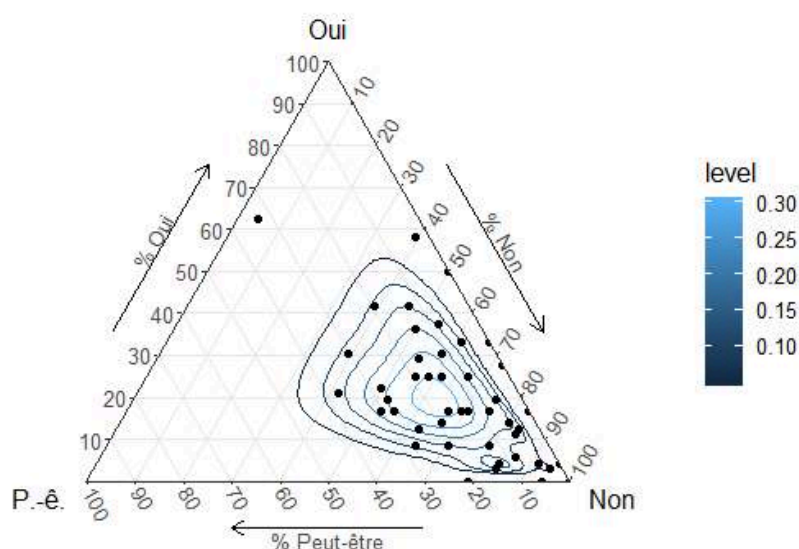
Figure 6. Comparaisons du potentiel viral des vidéos v1, v2 et v3 selon les différents systèmes de catégorisation



Conclusion

- 19 Les diagrammes ternaires sont en eux-mêmes d'excellents outils pour représenter et visualiser graphiquement la triple composition de certains objets. De plus, ils sont adaptables et possèdent un fort potentiel en matière d'usages et d'applications. Ce potentiel est d'autant plus remarquable lorsque l'on consulte la documentation fournie de la bibliothèque *ggtern*. Cette bibliothèque propose en effet de nombreuses fonctionnalités pour créer et personnaliser des diagrammes ternaires (parmi ces nombreuses possibilités, la figure 7 présente par exemple un diagramme ternaire avec une estimation par noyau⁶ des données reportées). Le site Web *ggtern.com* propose d'ailleurs une démonstration interactive qui donne un aperçu de quelques fonctionnalités de la bibliothèque *ggtern* (Hamilton, s. d.). Nul doute qu'un outil aussi puissant que le diagramme ternaire saura trouver sa place et prouver son utilité dans les diverses méthodologies employées au sein aux sciences de l'information et de la communication.

Figure 7. Exemple de diagramme ternaire d'intentions de partage avec estimation par noyau des données reportées



BIBLIOGRAPHIE

DALGAARD, Peter (2000), *R-1.0.0 is released*. [En ligne]. <https://hypatia.math.ethz.ch/pipermail/r-announce/2000/000127.html>. Page consultée le 13 décembre 2019.

- Diagramme ternaire (s. d.), *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. [En ligne]. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Diagramme_ternaire&oldid=160680277. Page consultée le 13 décembre 2019.
- Estimation par noyau (s. d.), *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. [En ligne]. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Estimation_par_noyau&oldid=160792776. Page consultée le 13 décembre 2019.
- HAMILTON, Nicholas. E. (2018a), *ggtern: An extension to « ggplot2 », for the creation of ternary diagrams*. [En ligne]. <https://CRAN.R-project.org/package=ggtern>. Page consultée le 13 décembre 2019.
- HAMILTON, Nicholas E. (2018b), *Package « ggtern »*. [En ligne]. <https://cran.r-project.org/web/packages/ggtern/ggtern.pdf>. Page consultée le 13 décembre 2019.
- HAMILTON, Nicholas E. (s. d.), *Interactive demonstration*. [En ligne]. <http://www.ggtern.com/demo/>. Page consultée le 13 décembre 2019.
- HAMILTON, Nicholas E. (s. d. a), *What is ggtern?*. [En ligne]. <http://www.ggtern.com/>. Page consultée le 13 décembre 2019.
- HAMILTON, Nicholas E. et Michael FERRY (2018), « ggtern: Ternary diagrams using ggplot2 », *Journal of Statistical Software*, 87(1): 1-17.
- IHAKA, Ross et Robert GENTLEMAN (1996), « R: A language for data analysis and graphics », *Journal of Computational and Graphical Statistics*, 5(3): 299-314.
- LE DEUFF, Olivier (2018), « Une nouvelle rubrique pour la RFSIC : le Data Paper », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, (15), mis en ligne le 1^{er} janvier 2019. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/rfsic/5275>. Page consultée le 13 décembre 2019.
- MORANDAT, Floréal, Brandon HILL, Leo OSVALD et Jan VITEK (2012), « Evaluating the design of the R language », Actes du colloque ECOOP 2012 – Object-Oriented Programming, 26^e conférence européenne, Pékin, p. 104-131.
- R DEVELOPMENT CORE TEAM (2019), R. [En ligne]. <https://www.r-project.org/>. Page consultée le 19 décembre 2019.
- RDOCUMENTATION (s. d.), *R Documentation and manuals / R Documentation*. [En ligne]. <https://www.rdocumentation.org/>. Page consultée le 19 décembre 2019.
- REXER, Karl (2017), « A decade of surveying analytic professionals: 2017 survey highlights », communication de la conférence *Predictive Analytics World*, New York.
- ROUX, Ugo (2013), « Les facteurs de viralité : effets des émotions provoquées par les spots publicitaires sur leur diffusion en ligne », communication du colloque 5^{es} *Doctoriades euro-méditerranéennes - Journées de la Jeune Recherche de l'Université de Toulon*, Toulon.
- ROUX, Ugo (2015), « Phénomènes de partages massifs dans les espaces numériques : l'inadéquation métaphore de la viralité », communication du séminaire du laboratoire BABEL, Toulon.
- ROUX, Ugo (2016a), « Communication virale dans la publicité au sein des espaces numériques : approche critique et expérimentale du phénomène », communication du séminaire *Focus Titulaires-Chercheurs et Doctorants du laboratoire Information Milieux Médias Médiations (I3M)*, Toulon.
- ROUX, Ugo (2016b), *Communication virale dans la publicité au sein des espaces numériques : Approche critique et expérimentale du phénomène*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction d'Éric BOUTIN et de Jacques CRÉMIEUX, Toulon, Université de Toulon.
- ROUX, Ugo (2018), « Communication virale dans les espaces numériques : effet de la définition de l'image sur la diffusion d'une vidéo publicitaire en ligne », *Interrogations ?*, (26). [En ligne].

<https://www.revue-interrogations.org/Communication-virale-dans-les>. Page consultée le 13 décembre 2019.

ROUX, Ugo (2019a), « Communication virale dans la publicité au sein des espaces numériques : jeux de données », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, (18), mis en ligne le 1^{er} décembre 2019. [En ligne]. <https://journals.openedition.org/rfsic/7784>. Page consultée le 11 mars 2020.

ROUX, Ugo (2019b), « Communication virale dans la publicité au sein des espaces numériques : jeux de données ». [En ligne]. <https://zenodo.org/record/3350486>. Page consultée le 11 mars 2020.

ROUX, Ugo (2019c), « Modélisation et catégorisation du potentiel viral d'un objet culturel en ligne et du profil des individus selon les intentions de partage : code ». [En ligne]. <https://zenodo.org/record/3359834>. Page consultée le 11 mars 2020.

ROUX, Ugo (sous presse), « Viralité et partage dans les espaces socionumériques. Effet du genre sur la diffusion d'une vidéo publicitaire en ligne », *Interfaces numériques*.

RSTUDIO (s. d.), *RStudio Desktop*. [En ligne]. <https://www.rstudio.com>. Page consultée le 19 décembre 2019.

RSTUDIO TEAM (2011), *RStudio, new open-source IDE for R*. [En ligne]. <https://blog.rstudio.com/2011/02/28/rstudio-new-open-source-ide-for-r/>. Page consultée le 13 décembre 2019.

TIPPMANN, Sylvia (2015), « Programming tools: Adventures with R », *Nature*, 517(7532): 109-110.

WICKHAM, Hadley (2016/2010), *ggplot2: Elegant Graphics for Data Analysis*, New York, Springer.

NOTES

1. Voir également Diagramme ternaire (s. d.).
2. Depuis 1995, R est distribué selon les termes de la licence GNU GP v2. Qui plus est, il est intégré en 1997 au Projet GNU. R fait dès lors partie de la liste des paquets GNU, c'est-à-dire qu'il s'agit désormais d'un paquet logiciel maintenu par le projet GNU et soutenu par la Free Software Foundation.
3. Développé par John Chambers (pour les premières versions), Rick Becker et Allan Wilks en 1985 dans les laboratoires Bell.
4. Développé par Gerald Jay Sussman et Guy Lewis Steele Jr. en 1975 au Massachusetts Institute of Technology (MIT).
5. Le projet R est devenu un outil-clé de l'implémentation d'algorithmes sophistiqués d'analyse de données dans des domaines allant de la biologie computationnelle [...] à la science politique [...]. [...] il est rapidement devenu la lingua franca pour l'analyse de données statistiques (traduction de l'auteur).
6. Voir notamment Estimation par noyau (s. d.).

RÉSUMÉS

Au cours de ses recherches sur le potentiel viral des vidéos publicitaires en ligne en fonction des intentions de partage des individus qui regardaient ces vidéos, l'auteur s'est posé la question de leur représentation graphique. Il présente ici un outil pensé et adapté pour accompagner les différents travaux sur la viralité ainsi que pour présenter et exploiter les données récoltées au cours de ceux-ci : les diagrammes ternaires.

While researching the viral potential of online video ads based on the share intentions of the people who watch the videos, the author began thinking about how those intentions could be represented in graphic form. In this paper, he presents a tool for virality research that can also be used to present and mine the data collected during such research: ternary diagrams.

Durante sus investigaciones sobre el potencial de alcance masivo de videos publicitarios en línea en función de las intenciones del compartir de los individuos que miran estos videos, el autor del artículo se interroga sobre su representación gráfica. En este artículo expone una herramienta pensada y adaptada para acompañar los diferentes trabajos sobre el alcance masivo, así como para presentar y utilizar los datos recopilados: los diagramas ternarios.

INDEX

Palabras claves : viralidad, representación gráfica, diagramas ternarios, metodología, videos

Mots-clés : viralité, représentation graphique, diagrammes ternaires, méthodologie, vidéos

Keywords : virality, graphic forms, ternary diagrams, methodology, videos

AUTEUR

UGO ROUX

Ugo Roux est attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), Institut méditerranéen des sciences de l'information et de la communication (IMSIC), Aix-Marseille Université. Courriel : ugo.roux@univ-amu.fr

Lectures

M. King ADKINS (2018), *Television Storyworlds as Virtual Space*

New York, Lexington Books

Andrea Semprini

RÉFÉRENCE

M. King ADKINS (2018), *Television Storyworlds as Virtual Space*, New York, Lexington Books

- 1 Malgré son format relativement compact (160 pages, bibliographie incluse), cet ouvrage aborde plusieurs problématiques, de manière plus ou moins approfondie. L'ouvrage est structuré en trois sections, dont la première et une partie de la troisième sont consacrées à l'exposition du cadre théorique, tandis que la deuxième section et une bonne partie de la troisième sont occupées par la présentation de nombreuses études de cas de séries télévisuelles qui s'étalent sur un grand arc temporel, presque soixante ans, c'est-à-dire l'équivalent de l'histoire de média télévisuel lui-même.
- 2 Le sujet central et récurrent du livre est donc le média télévisuel et plus précisément le genre des séries. Le point de départ de la réflexion de M. King Adkins concerne la capacité du média télévisuel, et plus particulièrement des séries, de créer de véritables mondes narratifs (*storyworlds*) qui possèdent une plus ou moins forte capacité d'attraction et même de captation du spectateur. L'auteur est bien conscient du fait que cette capacité est loin d'être l'apanage de la télévision en général ou des séries, qu'elle se retrouve dans toutes les pratiques artistiques et dans tous les formats médiatiques et qu'elle a déjà été largement étudiée, entre autres, par la critique d'art, la narratologie, la sémiotique, l'herméneutique ou les études culturelles. L'auteur s'attache alors à montrer la spécificité de cette construction de mondes narratifs dans le cadre du média télévisuel et des séries.
- 3 L'hypothèse fondatrice de cette analyse, qu'on retrouve d'ailleurs dans le titre même de l'ouvrage, est que les séries télévisuelles peuvent manipuler d'une manière qui leur est

propre la dimension spatiale, associée souvent à la dimension du mouvement. D'autre part, la télévision et les séries présentent, selon l'auteur, trois caractéristiques qui leur seraient propres : l'immédiateté (*immediacy*), la domesticité (*domesticity*) et la sérialité (*seriality*). L'auteur rappelle opportunément qu'aucune de ces trois caractéristiques n'est véritablement exclusive au média télévisuel ou aux séries, mis à part, peut-être, la sérialité. C'est la coprésence de ces trois dimensions et leur application conjointe qui feraient la différence par rapport à d'autres médias et à d'autres pratiques de création de mondes narratifs. L'hypothèse est séduisante et soutenue par d'innombrables exemples, tirés de séries à succès telles que *The Sopranos*, *The Wire*, *Walking Dead* ou *Battlestar Galactica*. Mais on est vite confronté, dans le développement de l'auteur, à des problèmes de définition et à des associations qui apparaissent problématiques.

- 4 D'abord, une ambiguïté traverse l'ouvrage en ce qui concerne le média télévisuel et le genre des séries. Souvent, l'auteur parle de ces deux entités comme d'une seule problématique, comme si ce qui s'applique à l'une valait implicitement pour l'autre. Or force est de constater que la télévision (pour autant qu'on puisse utiliser un terme aussi générique) ne saurait être réduite aux séries et que les séries existent désormais (et peut-être même principalement) en dehors du média télévisuel traditionnel. Ainsi, si cela peut avoir un sens de parler d'immédiateté pour un certain type de télévision, cela est bien moins pertinent pour les séries, des œuvres de fiction dont justement la séparation symbolique du réel et du quotidien des spectateurs est l'une des conditions principales qui rendent possible la création de mondes possibles alternatifs. La difficulté majeure dans les développements de l'auteur consiste à parler de *télévision* comme d'une entité stable, homogène et clairement identifiée sur un arc de soixante ans.
- 5 Sur ces points complexes, les discussions théoriques très succinctes des premiers chapitres ne permettent pas d'apporter assez de nuances et d'approfondissements ni de proposer une définition opérationnelle du concept de télévision utilisé par la suite. Peut-on considérer les consommations audiovisuelles en *replay* ou sur des plateformes de *streaming* comme de simples nouvelles formes de télévision ? Que devient la caractéristique de la domesticité quand une large partie de la consommation des séries se fait hors du domicile, en déplacement et de manière solitaire, dans le train, l'avion, l'hôtel ? Quid de la multiplication des terminaux mobiles (ordinateurs portables, tablettes, téléphones) qui sont de plus en plus utilisés pour consommer les séries ? Peut-on encore parler de « télévision » pour ces formes d'interaction avec le média ? L'auteur ne s'attarde pas suffisamment sur ces points qui sont pourtant au cœur du débat actuel sur la métamorphose du média télévisuel, porté à la fois par la fragmentation des contenus et des langages, par la multiplication des dispositifs et par la complexité des anthropologies de la réception que cette multiplication engendre.
- 6 De la même manière, la question de la sérialité et de l'*open-endedness* des séries est abordée comme un tout et n'est pas suffisamment nuancée et précisée, notamment du point de vue historique. Certes, l'auteur pointe un fait incontestable quand il rappelle que l'histoire de la télévision est riche en séries qui ont parfois dépassé les cinquante ans de programmation et qui parfois continuent d'être produites (*Coronation Street*, *General Hospital*). Mais il faudrait apporter à ce fait au moins deux nuances. D'une part, le monde des séries est très vaste et il conviendrait de préciser que les séries qui présentent une telle longévité s'inscrivent toutes dans un type de télévision qui a quasiment disparu. D'autre part, il s'agit de produits souvent destinés à un public

populaire, avec l'accent mis sur les personnages et la quotidienneté des situations plutôt que sur l'intrigue et l'action. Quand on regarde l'évolution des séries des dix dernières années, le postulat de l'*open-endedness* ne tient plus, ou seulement en partie. La focalisation sur les intrigues, la croissante complexité narrative et filmique, le renouvellement de l'audience, plus jeune et plus exigeante, ainsi que la concurrence croissante entre *networks* et plateformes de *streaming* ont amené à un raccourcissement considérable du nombre de saisons d'une série. Aujourd'hui, la durée de vie moyenne d'une série de succès est de quatre ou cinq ans. On est loin, très loin, de la sérialité infinie dont parle l'auteur.

- 7 Les parties les plus intéressantes et les plus convaincantes de l'ouvrage sont celles de l'analyse appliquée. Il faut reconnaître que l'auteur dispose d'une véritable connaissance encyclopédique des séries : l'index final en mentionne presque 200, qui sont évoquées tout au long de l'ouvrage. Particulièrement éclairante et riche de perspectives de recherche est l'analyse des génériques d'ouverture. Adkins développe de belles analyses, à la fois filmiques et sémiotiques, pour montrer comment le générique initial est une sorte de concentré sémiotique du monde de la série, ayant une fonction de *shifter*, qui permet au spectateur de se déconnecter de sa réalité quotidienne pour basculer dans le monde narratif proposé par la série. Et s'agissant de produits commerciaux, cette œuvre de séduction doit être réitérée chaque fois, parce que le monde narratif d'une série est toujours en concurrence avec une multitude de mondes narratifs d'autres séries concurrentes.
- 8 Très pertinent aussi le choix d'approfondir l'analyse des séries de science-fiction et des narrations dystopiques, dans lesquelles la problématique de la construction de mondes narratifs est tout à fait centrale, voire essentielle. Dans ces séries, la description d'un monde différent et/ou alternatif est au cœur du dispositif narratif. Elles sont donc l'incarnation la plus accomplie et la plus explicite de cette capacité de création de mondes possibles décrite par l'auteur. Tout à fait captivante, enfin, la description de l'utilisation de l'espace par les séries. La manipulation de la dimension spatiale est une coordonnée fondamentale du processus de construction de mondes possibles, et l'auteur montre par de nombreux exemples comment les séries utilisent leur dimension visuelle et filmique pour engendrer des espaces qui sont autant physiques que symboliques : vues verticales ou panoramiques, utilisation de cartes et diagrammes, mise en scène de lieux topiques (*landmarks*), mouvements de spatialité centrifuges ou centripète, etc. Tous ces choix techniques et filmiques permettent de donner à l'espace, entendu comme simple étendue physique, un pouvoir évocateur et symbolique qui le transforme en une dimension structurante des mondes narratifs.
- 9 En synthèse, cet ouvrage offre une plongée au cœur de la structure sémiotique des séries et aide à comprendre les différentes solutions et techniques qui non seulement permettent la création de mondes possibles narratifs attrayants, mais aussi d'attirer le spectateur et de le retenir dans le monde de la série aussi longtemps que possible. Cet ouvrage est donc l'occasion de mieux comprendre le grand succès contemporain des séries, qui apparaissent comme des dispositifs de création de mondes au centre de l'attention des audiences, occupant la place autrefois tenue par d'autres médias ou formes narratives, comme la littérature, le cinéma, la publicité.

AUTEUR

ANDREA SEMPRINI

Andrea Semprini est professeur de communication à l'Institut de la communication (ICOM),
Université Lyon 2. Courriel : andrea.semprini@univ-lyon2.fr

Romain BADOUAR et Clément MABI (dir.), supervisé par Cécile MÉADEL (2015), « Controverses et communication »

Hermès, 73, Paris, CNRS Éditions.

Aïssa Merah

RÉFÉRENCE

Romain BADOUAR et Clément MABI (dir.), supervisé par Cécile MÉADEL (2015),
« Controverses et communication », *Hermès*, 73, Paris, CNRS Éditions.

- 1 Pour arriver directement à cette thématique de controverses scientifiques tant bruyante mais demeurant floue, j'opte pour la provocation en empruntant un passage qui sème le doute sur le caractère sérieux de la science : « C'est aujourd'hui presque devenu un motif frictionnel privilégié : l'activité scientifique "en train de se faire", ses balbutiements, ses errances, ses revirements, ses figures méconnues et ses hérauts, ses transactions épistémologico-politiques et ses technico-marchandes » (p. 39).
- 2 « Controverses et communication », tel est l'intitulé du numéro thématique 73 de la revue *Hermès* cordonné par Romain Badouar et Clément Mabi et supervisé par Cécile Méadel. Le dossier s'inscrit dans un effort d'actualisation des recherches publiées dans de précédents numéros de la revue. Il vise, par ailleurs, la valorisation des récentes communications discutées lors des différentes manifestations scientifiques sur le sujet organisées par l'éditeur, en l'occurrence ISCC.
- 3 La notion de controverse dans son acception d'opposition de visions, de concurrence des postures d'acteurs et de mobilisation des arguments contradictoires est privilégiée comme un exercice d'expérimentation de la discussion et de l'analyse des controverses.

- 4 À l'ère de la « politisation de la science » (p. 98) et de la spectacularisation du traitement médiatique des questions liées aux risques de la science, la thématique des controverses s'impose, selon une approche communicationnelle qui prendra en considération les facteurs contextuels et les acteurs parties prenantes en intervention et en confrontation.
- 5 Le numéro dans son format papier est constitué d'une trentaine d'articles (enquêtes empiriques, réflexions théoriques, encadrés et entretiens avec des experts) répartis dans les quatre parties distinctes mais complémentaires : la mise en public des controverses, la communication et les rapports de pouvoir dans les controverses, la pratique scientifique à l'épreuve des controverses et les technologies de communication comme terrain et objet des controverses.
- 6 L'introduction signée par les deux coordonnateurs, Badouar et Mabi, s'avère à la fois une problématisation actualisée de la question et un retour sur sa littérature et les approches théoriques qui la fondent. Cette démarche pédagogique a légitimé la pertinence sociale et scientifique de la thématique tout en discréditant les partisans des traitements simplistes de la question des « frictions et conflits qu'entraîne la diffusion de l'innovation technologique et scientifique dans la société » (p. 11). D'ailleurs, elle a facilité la progression dans la lecture et la compréhension de nombreux chapitres dédiés aux sujets objet de médiatisation et de polémique : les OGM, le nucléaire, les vaccins, les déchets radioactifs, le gaz de schiste, les nanotechnologies, etc. Dans cette optique pédagogique, une sélection bibliographique pluridisciplinaire couvrant les différents aspects de la thématique est proposée. Cette longue liste renseigne sur l'abondante et exhaustive littérature qui permettra davantage au lecteur et surtout au chercheur d'approcher les controverses médiatées et médiatisées.
- 7 À la lecture du sommaire et les titres d'articles, on comprend le défi que représente le recensement de cet ouvrage. D'emblée, il faut le reconnaître, l'exercice est ardu, surtout en raison de la diversité des littératures mobilisées, des approches adoptées et des sous-champs abordés. Le fait de consacrer un numéro thématique à ce sujet dans une revue de renommée telle *Hermès* légitime l'émergence de tout un champ disciplinaire fondé sur l'analyse qui « s'articule habituellement autour de trois principes majeurs : elle est empirique, elle est symétrique et elle vise à décrire les différents acteurs impliqués » (p. 98).
- 8 Les résumés des articles présentés à la fin du document nous ont épargné le retour linéaire sur les contenus et les traitements thématiques de chaque texte. C'est pourquoi nous privilégions plutôt une lecture par partie en insistant sur le rapport et l'apport de la communication dans les carrières des controverses, et ce, sans vouloir réduire les autres facteurs et approches en connexion.
- 9 En réalité, aborder les controverses et la communication représente pour nous la possibilité de renouveler nos postulats construits et de revoir les résultats obtenus dans notre recherche doctorale qui a porté sur « la construction médiatique d'un problème public de santé : cas d'épidémie de syndrome néphrétique aigu ». En effet, c'est l'occasion d'interroger des pistes non creusées. La lecture de ce document pertinent, qui réunit tant de recherches récentes et poussées, permettra au lecteur de comprendre des facettes des enjeux de la conjugaison de la science à la communication dans ses diverses formes et applications : médiatique, scientifique, médicale, environnementale, publique et commerciale.

- 10 Les coordonnateurs commencent leur introduction en donnant une définition accessible du concept de controverses articulé au pluriel pour signifier son caractère pluriel de plus en plus mobilisé et favorisé pour désigner les sujets conflictuels objet de polémiques scientifiques et médiatiques « face aux incertitudes engendrées par les innovations » (p. 11). Pour eux, ces controverses sont la résultante normale d'opposition de logiques de travail réalisée dans l'arène publique « des acteurs [qui] défendent des intérêts divergents et [qui] expriment des désaccords que l'état actuel de la connaissance scientifique ne permet pas de trancher » (*ibid.*).
- 11 De nombreux exemples de controverses abordés se dégagent et des thématiques s'installent : écologie, santé, consommation, organisme et climatologie avec des enjeux plus visibles (scientifique, politique, économique, social, éthique). À ce propos et en revenant sur l'émergence du cas de l'obsolescence programmée, Thierry Libaert souligne que « la controverse est un lieu d'une réflexion complexe qui traduit une prise de conscience politique autour de cette problématique et qui convoque des logiques propres au développement durable et à la communication environnementale » (p. 151).
- 12 L'intérêt de ce dossier ne réside pas seulement dans le traitement de cette thématique d'actualité scientifique pour ses enjeux sur la place de la science, mais aussi dans la mise en avant de son glissement des registres des discours médiatiques et politiques pour constituer un champ pluridisciplinaire fécond et outillé en sciences humaines et sociales.
- 13 Au sujet des controverses dans l'histoire, notamment de la médecine avec les inoculations, Jean-Baptiste Frescoz écrit que « nous ne sommes pas soudainement passés de la confiance au rejet, de l'enthousiasme technophile à la méfiance précautionneuse » (p. 23). Dans le même sillage, la contribution de Caroline Ollivier-Yaniv aborde la pratique de la communication publique sanitaire en revenant sur les épreuves de controverses ayant marqué les secteurs, les professionnels, les usagers et les filières de la santé publique : l'affaire du sang contaminé, la polémique de la vache folle, le scandale de l'amiante et de nos jours la pandémie du coronavirus qui marque l'actualité, etc.
- 14 Et pour illustrer la reconfiguration des processus de fabrication ou de construction des controverses à l'ère du numérique, Fabian Granjon explique comment le phénomène Internet, « comme outil et comme cause, a encouragé la constitution de groupements dont le ciment relationnel semble tenir au moins avant aux potentialités pratiques qu'ils mobilisent » (p. 219). Autrement dit, il explique comment le tournant numérique a contribué au renouvellement de l'agir collectif, loin des facteurs traditionnels de communauté en mobilisation. Dans cette perspective qui met en avant les réseaux et « les liaisons dangereuses » d'Internet, Francesca Musiani fournit un « aperçu des différents enjeux et débats qui font que l'on peut — aujourd'hui et depuis juin 2013 — qualifier Edward Snowden d'homme-controverse » sur la question de surveillance et de vie privée sur les réseaux » (p. 209).
- 15 Sans vouloir réduire de l'effort de coordination d'un dossier sur les controverses liées à la science et à l'innovation technologique, nous aurions aimé découvrir, à titre de lecteur, des études empiriques dans des contextes autoritaires où les espaces publics médiatiques sont fermés et où les discours officiels dominants sont fondés sur la rétention de l'information, le monopole de la vérité et du déni du désaccord. Ici et devant les démarches de confinement et d'empêchements des controverses pratiquées par les pouvoirs politiques, analyser les démarches de contournement des acteurs

mobilisés pour médiatiser et débattre leurs causes est aussi un aspect à traiter. La pertinence de cette diversification des contextes aurait permis de comprendre comment des cas de controverses existent quand même, en analysant leurs processus de construction et de déconstruction surtout chez les promoteurs de causes opposés aux discours officiels. D'ailleurs, plusieurs faits scientifiques pourraient fournir des exemples à inscrire dans la case de projets potentiels de controverse. L'accumulation des résultats de recherche en construction des problèmes publics a démontré que des facteurs contextuels et des acteurs en interaction ont contraint ses faits au silence et au confinement médiatiques. La discussion des cas de controverses a été réalisée dans une vision un peu réductrice des apports de la crise amplifiée par la communication. En effet, l'analyse s'est limitée aux indicateurs observables : la matérialité des textes et des arènes ainsi que la dimension sensible. L'élargissement du traitement aux apports des controverses à la construction des événements médiatiques et des problèmes publics aurait permis d'envisager des politiques publiques. Pour terminer, nous regrettons certains articles et encadrés qui envisagent la question névralgique de l'avancée de la science selon une démarche de banalisation et de « sceptisation » des connaissances conjuguées avec certitude scientifique.

AUTEURS

AÏSSA MERAH

Aïssa Merah est professeur d'enseignement supérieur à l'Université Abderahmane Mira, Bejaia (Algérie). Courriel : merah_aïssa@yahoo.fr

Olga BAYSHA (2019), *Miscommunication Social Change: Lessons from Russia and Ukraine*

Lanham, Lexington Books

Mercedes Escamilla

REFERENCIA

Olga BAYSHA (2019), *Miscommunication Social Change: Lessons from Russia and Ukraine*
Lanham, Lexington Books

- 1 El libro de Olga Baysha, *Miscommunicating Social Change: Lessons from Russia and Ukraine* constituye un estudio profundo, a partir de una amplia base teórica, sobre la manera en que la confrontación y la violencia promovida por los medios conducen a la división en una sociedad dada.
- 2 El planteamiento teórico y los trabajos previos de la autora, catedrática de la Universidad de Moscú, muestran cómo enfoques unidireccionales, producto de un imaginario “progresivo” antidemocrático y antagonista, desembocan en lo que se denomina uniprogresivismo.
- 3 Resulta relevante observar, a medida que se avanza en la lectura, que esta tesis se aplica a la perfección a nuestro tiempo y diferentes sociedades y países, sobre todo aquellos en donde campea la intervención sutil o claramente manifiesta de los poderes económicos mundiales.
- 4 En la Introducción se afirma que el fin buscado, por medio de la crítica inmanente, es poner de relieve y analizar las contradicciones entre la autoproclamada misión democratizadora de los movimientos sociales en este caso estudiados y los resultados obtenidos. Según la autora, aunque esto no establezca una verdad “correcta” o “real”, sí permite desestabilizar conjeturas de tipo “sentido común”, desenmascarando, su naturaleza política.

If the results of immanent-critique analysis show that there is a permanent discrepancy between declared ideas and reality, then the social movements acting in the name of democratization need to bring their principles and behaviors into alignment with one another.¹

- 5 Dicha autora, añade que, derivado de una conceptualización de la historia y el cambio histórico (Mouffe y Laclau), ningún movimiento social, de principio, puede concebirse como un movimiento progresivo e insiste en que el término democracia que ella utiliza se refiere a la habilidad de incluir a todos los grupos sociales en la toma de decisiones y la capacidad de los mismos en comprometerse deliberando sobre diferentes opciones políticas.
- 6 Siendo los medios los que difunden y apoyan el discurso generado por activistas de los movimientos sociales, es ese discurso el que Olga Baysha analiza en la investigación, centrándose en cómo la denominada clase intelectual coloniza la diferencia de los participantes “contrarios”, silenciando sus voces y estableciendo bandos que terminan enfrentados. La colonización global y el imaginario colonial que relega a los oponentes acallándolos, aparecen en todos los aspectos de nuestras vidas, incluyendo las formas en que se lucha por la democratización.
- 7 Enunciado ya el imaginario uniprogresivo, legado de la Ilustración, la autora inicia el trazo de su genealogía, la historia de cómo surge el imaginario progresivo:

... associated with the Reformation, the development of capitalism in the West, the formation of the bourgeoisie as a political class and the spread of Enlightenment philosophy...the myth of the avant-garde came to life –a mythology based on the construction of oppositions: between ‘the blind’ and ‘the visionary’, ‘traditional’ and ‘progressive’, ‘philistine’ and ‘unconventional’...².
- 8 La autora se basa también en una previa investigación suya que aparece en artículos sobre Ucrania y Rusia publicados en 2015 y 2016, sobre el imaginario social progresivo ahora analizado, del cual emergió una vanguardia moderna, la sociedad occidental articulada por sus filósofos y por “un héroe de novelas y libros de filosofía moral” diría sarcásticamente Iris Murdoch en su libro *La soberanía del bien* citado por Baysha.

It is important to note that the criticism of the social movements presented in this book is not a critique of their democratizing efforts per se...the problem with the ‘democratizing mission’ of these social movements is their conceptualization of ‘progressive social change’ in the unidirectional terms of Westernization. As a result of this unprogressive imaginary, the movement under consideration ended up undermining democracy rather than promoting it, as they diminished and marginalized their presumably ‘underdeveloped’ compatriots and colonized them by excluding their voices from deliberation on important issues of social democratization within ‘progressive’ public spheres³.
- 9 En la primera parte de las cuatro que conforman el libro, se presenta el desarrollo del marco teórico que la autora aplicará al presentar los estudios de caso, tratando de romper el vínculo entre el uniprogresivismo y la teorización democrática con el respaldo de autores entre los que destacan principalmente Chantal Mouffe y Ernesto Laclau, quienes pregonan la deconstrucción y Nico Carpentier con su *Discursive Material Knot*.
- 10 Los estudios de caso son: “Listones Blancos”, movimiento anti-Putin por elecciones limpias en Rusia (2012) observado a través de los discursos de los activistas en Echo de Moscú, radio independiente, el denominado Euromaidan (2013 a 2014), a partir del análisis de los blogs de los activistas del movimiento por intermedio de Ukrayinska Pravda (UP) y las protestas anticorrupción de 2017 en Rusia organizadas por Alexei

Navalny, examinadas en artículos de fondo y opinión difundidos por medio de Echo de Moscú y Novaya Gazeta, así como los discursos del meme “anti-Maidan como terrorismo”, que aparecieron en tres sitios web independientes (fuera del control estatal u oligárquico): Ukrayinska Pravda, Levyy Bereg y Gordon).

Listones Blancos

- 11 Movimientos masivos, fueron una característica de Rusia en los inicios del siglo XXI, aunque algunos de ellos no implicaron una movilización total como la que unificó a todo el país durante la antimonetización de 2004, cuando las protestas iban en el sentido de oponerse al cambio de beneficios en especie (dados en la época soviética) por pagos en efectivo.
- 12 La autora estudia el discurso de los activistas del movimiento anti-Putin llamado Listones Blancos a través de sus pláticas y disquisiciones en Echo de Moscú, estación de radio independiente, así como las opiniones de locutores y escritores activistas en Novaya Gazeta, un prestigioso periódico de oposición.
- 13 El estudio de este movimiento tiene como antecedente el análisis que en 2011 Baysha realizó de los discursos de la Perestroika, así como las cartas al editor y artículos de opinión publicados en dos periódicos ucranianos desde principios de 1989 hasta finales de 1991. En ellos se menospreciaba a los soviéticos, a quienes se les llamó “agentes del pasado”, en nombre de la democratización y el progreso social. En ese momento, el discurso uniprogresivo y una versión eurocéntrica están de relieve, de la misma manera que el rechazo de aquellos que no comparten puntos de vista sobre las reformas propuestas.
- 14 Echo de Moscú, que además de las noticias se enfoca en temas políticos y sociales, cobró fama en 1991 por su postura en contra del fallido golpe de Estado contra Gorbachev. “Más que una radio de masas, Echo es una radio de influencia”, fue la declaración de Alexei Venediktov, su editor en jefe, en entrevista a la revista New Yorker, anotada por Baysha; en la misma. Venediktov también se habría referido a las tensiones entre la radio y el Kremlin que hicieron que el presidente de Rusia le reclamase: “Viertes diarrea sobre mi día y noche”.
- 15 Durante la elección presidencial de 2012 y tras ella, Echo de Moscú incrementa su fama y rating al contar con una audiencia receptiva de ideas democráticas. Baysha lleva a cabo análisis porcentuales de su programación, (análisis cualitativos les llama) y las discusiones en torno a la elección y sus resultados, atribuidos por algunos a manipulación de la tecnología; se discutía también sobre los partidarios de Putin (factor de su victoria) a quienes un gran porcentaje de los participantes en las discusiones se refieren. “in the hierarchical terms of uniprogressive imagination--as people who where no developed enough to understand and support the ‘progressive’ aspirations of the opposition”⁴.
- 16 El análisis resultante corresponde en parte a una versión modificada de un artículo de la autora sobre el periodismo corporativo o alternativo que muestra una vez más, la homogeneización que los locutores hacen de los hechos, agrupando en un todo a los oponentes del movimiento y señalando que el hecho de que se eligiera a Putin fue causado por el miedo de los votantes al cambio, o que algunos fuesen víctimas de la

propaganda del estado: enfatizaban lo pretérito opuesto a la modernidad de los activistas.

- 17 Al revisar la documentación, la representación que se hace de una Rusia atrasada y oprimida resulta equívoca; en realidad, son mayoritarios los porcentajes que no conceden autonomía al pensamiento de los partidarios de Putin, calificándolos de temerosos y formando parte de una masa amoral. Los locutores de Echo, opuestos a esa Rusia que calificaban de atrasada y oprimida, actuaban como si estuviesen colocados en una escala superior de desarrollo cuya obligación era despertar la conciencia de los “otros”, es decir, los atrasados.
- 18 Es curioso que, aun hablando de progreso, Echo reproduce discursos al estilo de siglos pasados, como son las teorías de la sociedad de masas (incluyendo, según la autora, la de la bala mágica) valiéndose de una retórica divisiva similar a la que ellos en su momento acusaron al poder de utilizar. Al mismo tiempo promovían a Occidente como el modelo a imitar.
- 19 En el caso de los Listones Blancos y su discurso uniprogresivo, Baysha acude también a examinar la posición de Novaya Gazeta, una plataforma para opiniones alternativas que realiza periodismo de investigación y que posteriormente, en las elecciones de 2017, tendría un papel preponderante.

Euromaidan

- 20 Según la autora, en el análisis de Euromaidan, la descalificación de los oponentes en el discurso uniprogresivo viene acompañada de epítetos. Euromaidan, fue un movimiento iniciado el 21 de noviembre de 2013, cuando se esperaba que el presidente ucraniano Viktor Yanukovitch firmase un Association Agreement (AA) con elementos económicos de por medio. Baysha nos lleva en su exposición, análisis y notas, a un recorrido histórico necesario que será complementado en el Epílogo del libro (Personal Reflections) en el que explica su procedencia, sus lazos familiares cercanos en Ucrania que originaron una temprana percepción y reconocimiento de una diversidad necesaria y la posibilidad, al reconocerla, de la convivencia.
- 21 La negativa del gobierno ucraniano a firmar el Acuerdo desató el movimiento que atribuyó dicha negativa a una supuesta oposición de Rusia que veía amenazados sus tratados comerciales, a la vez que contemplaba con recelo el acercamiento de Ucrania a una Europa idealizada (la Unión Europea que llevaba al país a su zona de interés). Por su parte, los integrantes del movimiento Euromaidan veían, al alinearse Ucrania con Rusia, un regreso al despotismo soviético, todo lo cual fue transmitido por los medios en ese sentido.
- 22 Cualesquiera que fuesen las razones que produjeron el conflicto, el movimiento se prolongó por dos años, empeorando y con resultados desastrosos, tanto para quienes lo apoyaban como para los que se oponían al mismo. En esto influyó, conforme a la presentación de Baysha, no sólo el manejo mediático continuo, sino la intromisión de personajes políticos diversos y representantes de los Estados Unidos que preveían y buscaban un futuro europeo para Ucrania.
- 23 La descalificación implícita en el discurso uniprogresivo llegó acompañada de epítetos hacia los oponentes. Los activistas del movimiento dividieron a Ucrania en dos: sovok (soviéticos) y pro Occidente. La autora cita un artículo de Ukrayinska Pravda (UP) en el

que se afirma: “The coexistence in one space of people living in two different time dimensions — modern people and post-soviet people turned out to be simply impossible”⁵ Con los ataques y este tipo de crítica negativa, la autora se pregunta ¿cómo podrían ponerse de acuerdo?

- 24 Ucrania es de una complejidad histórica, política y cultural enorme: los voceros de UP no prestaron atención a la heterogeneidad de los opositores llamándoles despectivamente tituski, gopniki, provocadores, serviles obedientes al Estado y añadiendo consideraciones de tipo moral; en tanto la clase media bien vestida y elegante formaba parte de los activistas, eran ellos los que constituían el verdadero pueblo; eran los héroes definidos burlescamente por Iris Murdoch: “[...] this vision of the history of humanity guided Jacobins, Bolsheviks, and numerous other groups whose social engineering in the name of progress was imagined in unidirectional terms”⁶
- 25 Todo desembocaría en el uniprogresivismo desatado, que desde el inicio apoyó Ukrayinska Pravda y sus colaboradores para quienes la firma del tratado (AA) llegó a ser considerada sagrada, el camino a la “civilización” y la realización de un sueño: “a magic carpet that would transport them to a wonderland of civilization advance”⁷.
- 26 Los medios occidentales, interpretando mal la crisis, difundieron y apoyarían posteriormente el combate a los que serían convertidos en terroristas. Tina Burrett reconoce las deficiencias del manejo mediático al omitir el contexto geopolítico que originó en gran parte las dificultades progresivas sin lo cual no puede entenderse que post Maidan es un régimen oligárquico y que el gobierno post Maidan atacó a su propia gente.
- 27 Stephen Cohen, comparando los prejuicios anti rusos de los medios occidentales durante la crisis, argumentó que el ambiente que prevaleció en los medios durante la Guerra Fría, prestó en ese momento más atención a voces alternativas que a la de los disidentes.
- 28 La autora hace notar los puntos nodales que surgen en el discurso uniprogresivo y antagónico de UP, es decir que la diferencia no se ve positivamente como una condición que permite la posibilidad para democratizar la sociedad ucraniana, sino que todo aparece como construido en términos jerárquicos. Sólo un porcentaje mínimo de las opiniones otorga a los antimovimiento el ser gente pensante; para ellos, los opositores son las fuerzas del pasado contra los agentes del futuro y la modernidad. Es la dialéctica de la Ilustración.
- 29 En su opinión, los oponentes constituyen una masa homogénea, esclavos, “sovki” (personas con mentalidad soviética). Aunque no existe el punto nodal esencialista sí prevalece la universalización en la que Occidente es la meta soñada. En cuanto a la normalización, Rusia y Putin son los enemigos, quienes no apoyan al movimiento son traidores y dado que se elimina el contexto histórico no hay deshistorización.
- 30 Tras la culminación de Euromaidan en un contexto de radicalización y violencia por ambas partes, los medios analizados se mostraron parciales con respecto a quienes encabezaron el movimiento, mientras que los medios rusos lo denominaron “golpe de estado”, produciéndose una separación entre las dos Ucránias. En Donetsk y Luhansk regiones del este y parte del sur de Ucrania, el llamado Donbas, sólo 12%, que protestaba con pancartas nacionalistas rusas, estaban de acuerdo en una secesión de Ucrania y unirse a Rusia mientras que más de un 75% creían que “Ukraine and Russia should be independent but friendly states with open borders and without visa”⁸.

- 31 Según Baysha, para democratizar Ucrania debía considerarse su diversidad cultural. Tras el “golpe de estado” quienes protestaban en Donetsk y Luhansk comenzaron a ser señalados como separatistas y posteriormente considerados terroristas al crearse la ATO (Anti Terrorist Operation).
- 32 La autora investiga el papel de los medios para saber cómo la insurgencia antiMaidan llegó a ser catalogada como un intento terrorista, a través de tres sitios web: Ukrayinska Pravda, Leviy Bereg (LB) y Gordon (estos dos últimos nuevos participantes y agentes de un cambio social radical). La cobertura mediática ofrecida tuvo lugar desde el 22 de febrero, día en que el Presidente Yanukovich renunció, hasta el 13 de abril de 2014 cuando la ATO fue anunciada.
- 33 Tras la partida de Yanukovitch, a pesar de que la mayoría de los opositores a Euromaidan estaban en contra del “golpe de estado” pero sin estar a favor de unirse a Rusia, los nuevos oficiales rápidamente los catalogaron como separatistas y con la creación de la ATO el movimiento antiMaidan adquirió una connotación terrorista. Sólo el 11% no los percibió como hooligans o terroristas, sino como ciudadanos con preocupaciones legítimas.
- 34 La separación no era la única ni la principal demanda de los contrarios al “golpe de estado” ya que había otras como la Federalización, el rechazo a NATO, a la Unión Europea y a no cortar los lazos con Rusia con quien proponían una unión de tipo económico. El calificarlos de separatistas desplazó el intento propuesto de Federalización y justificaban la toma de edificios y la resistencia armada comparándola con acciones similares que en el pasado se tomaron durante la revolución Euromaidan.
- 35 Calificar de separatismo asume una representación hegemónica de todas las otras demandas. En las articulaciones del movimiento efectuadas por UP, GN y LB el separatismo funcionó tomando la parte por el todo, es decir, una parte representa el todo lo cual, en la teoría de Laclau desempeña un papel decisivo en todas las construcciones hegemónicas, lo que no hubiera ocurrido si el signo “separatismo” no hubiese desplazado al significante “Federalización” metonímicamente y posteriormente metafóricamente.
- 36 Los mensajes transcritos de esa etapa, reproducidos por Baysha, ilustran en este sentido que reina un ambiente de intolerancia hacia las opiniones políticas de los contrarios y surge la contingencia de lo material con lo discursivo.
- 37 Según la autora, al revisar la conformación del nuevo gobierno, quiénes son sus integrantes, y sobre todo el discurso de Euromaidan, se concluye que ya existía un ambiente de intolerancia hacia las opiniones políticas de los “otros” los cuales ya no serían calificados más tarde como compatriotas “atrasados” sino como terroristas, combatidos por una vanguardia unidireccional alineada con Occidente que desarrolla una colonización intensa.
- 38 Esto fue resultado de que los nuevos oficiales calificaran todo el movimiento antiMaidan de separatista, lo que posteriormente se incrementó articulando a la insurgencia anti Maidan como un intento terrorista en tanto que los combatientes armados de Euromaidan fueron considerados héroes. En vez de negociar se desencadenó un dispositivo antiterrorista.
- 39 En el tercer caso de estudio, las protestas anticorrupción en Rusia organizadas por Alexei Navalny, el análisis del discurso uniprogresivo se presenta en el capítulo 6 con base no sólo en la estación radial Echo, sino en otro medio, el periódico Novaya Gazeta

cuya cobertura mediática crítica e investigativa de aspectos políticos y sociales rusos, es reconocida en el país y el exterior.

- 40 La autora presenta antecedentes de esta plataforma informativa que se ha centrado, a pesar de la represión y desaparición de sus colaboradores, en la investigación del crimen organizado y la corrupción al interior del sistema político de Rusia, criticando al mismo tiempo la política tanto doméstica como internacional del Kremlin.
- 41 En el análisis cualitativo de los contenidos de Novaya , realizado por Baysha, entre el 26 de marzo y el 3 de abril de 2017 (una semana más tarde de iniciadas las protestas), es de notar que locutores y articulistas recibieron con entusiasmo las protestas y lo manifestaron repetidas veces pero soslayaron que provenían de muy diversos oponentes al régimen de Putin. En sus intervenciones los presentaron como un todo, es decir, como la “sociedad” y el “Pueblo”. La autora por ejemplo cita, entre otros, a Yevgenia Albats (“The people want a change of faces (in power) and agendas”) y a Irina Prokhorova (“Society is unsatisfied and strives for changes”).
- 42 La autora añade que poder y sociedad son dos conceptos con fuerte connotación que al ser utilizados tornan difícil, para quienes impulsan la agenda democratizadora, tomar en cuenta a “otros” que no comparten esto; su análisis sugiere que ignorar a millones de ciudadanos rusos, se ha convertido en una consecuencia de la visión uniprogresiva de la historia; los activistas de la modernización de Rusia veían a sus oponentes como símbolos de “el pasado” y por lo mismo obligados a ceder el paso al “futuro”.
- 43 Mientras unos equiparaban al país con el Imperio Ruso donde nadie podía desafiar el poder del zar y donde todo tipo de protestas acarrearía funestas consecuencias para los samoderzhaviye (una forma de autocracia zarista), otros relacionaban a la Rusia contemporánea con Bizancio.
- 44 Baysha sostiene que tal y como observó en el caso anterior analizado, el relacionar al sistema de gobierno en Rusia con significantes tales como zarismo, monarquía, estancamiento, unidos, enfatizaba la idea de que Rusia no era un país moderno, sino un remanente del pasado que ha perdido la orientación
- 45 De nuevo el imaginario social uniprogresivo que asemeja modernización y occidentalización con crecimiento moral y una mayor conciencia hace difícil, para quienes no cuestionan este punto de vista, encontrar una explicación para aquellos que, al no sumarse a las protestas, empiezan a ser denigrados; a los adultos se les atribuye el hecho de tener un miedo ancestral, ser estúpidos y ver televisión mientras cortan repollo y cocinan borsch y los jóvenes por haber sido lavados del cerebro en las escuelas. De todo esto se hacían reproducciones en Novaya Gazeta.
- 46 El sistema de Putin, añadían, era sostenido también por la Iglesia Ortodoxa que cuenta con un porcentaje enorme de seguidores y su ideología era calificada de insana. Las articulaciones progresivas siguen este camino, del que surge la denominación de “anchoas” y las comparaciones con Corea del Norte.
- 47 Entonces, se presenta una división de la juventud causada por los opinantes. Una lucha de clases en la que una generación era cualitativamente nueva, no sólo comparada con las envejecidas masas que apoyan a Putin (los que ven televisión), sino con la generación anti Putin del pasado reciente, la de Facebook y Twitter mientras que la actual utiliza canales VK, OK y Youtube. Son los “bonitos” que hablan inglés.
- 48 El sitio web de Novaya Gazeta recibió, durante la cobertura mediática del problema en Chechnya, entre 90 mil y 120 mil mensajes y al efectuar Baysha su análisis de

contenidos, se publicaron 44 reportajes especiales o artículos de fondo sobre las protestas del momento. Un total de 57 personas expusieron sus puntos de vista en los cuales aparecen trazas del imaginario uniprogresivo y la convicción de que el “poder” debía cambiarse.

- 49 Este punto de vista impedía y obstruía ver a los “otros” en un contexto real relacionando al sistema de gobierno ruso con términos significativos como zarismo, monarquía, zastoi, unidos en una cadena de equivalencias que serviría para enfatizar la idea de que Rusia contemporánea no es un estado moderno, sino un remanente del pasado que ha perdido su orientación histórica. Para el futuro, la tendencia dominante era la westernización.
- 50 Ante el “aburrimiento” imperante expresado por parte de la población joven, se hablaba con añoranza de los buenos tiempos de Yeltzin, de espiritualidad y renacimiento midiendo con la escala uniprogresiva de desarrollo histórico, señala Baysha, en la que aparece la nueva nobleza que no ve televisión ni está influida por la propaganda y donde hay diferentes tipo de jóvenes, es decir, los sonrientes que hablan inglés (decenas de miles) y los que el roquero Mike Naumenko llamó en una de sus canciones “gopniki” (la subcultura, clase baja en Rusia que incluye jóvenes pobremente educados, de familias de bajo ingreso).
- 51 Así pues, eran progresivos los que protestaban y los subdesarrollados eran imaginados de manera homogénea viviendo en una “parálisis social”; por lo tanto, se impulsa una agenda uniprogresiva que debe ignorar a los otros. En este sentido, se ejerce una violencia simbólica.
- 52 Estaban los que protestaban por los altos niveles de corrupción y la inmoralidad de quienes tenían el poder y los que estaban en contra pertenecían a otra tribu, como alegoría a un conflicto antropológico entre tribus. En realidad, no existía una agenda política, pero protestar se puso de moda y para los veteranos de las luchas anti Putin, los jóvenes significaban la marcha del progreso y la vanguardia del movimiento histórico.
- 53 *Miscommunicating Social Change* es un libro con una gran riqueza de contenido. La autora proporciona información complementaria y señala cómo al paso de los años nuevas formas de comunicación usadas por la autodenominada “nueva generación”, cambian continuamente. Colaboradores de Novaya Gazeta (Kiril Martinov, entre otros), sostienen encontrarse ya en Internet II pues opinan que Internet I (Facebook, Twitter), fue invadido por trolls y conservadores. Esta es una articulación, según Baysha, que cabe perfectamente en la narrativa uniprogresiva del desarrollo de la historia.
- 54 En este punto es más clara la aparición del discurso uniprogresivo y su antagonismo interno que básicamente no respeta el derecho a existir de los otros (los que ven TV o usan Internet I), así como los puntos nodales del discurso antagonista, es decir, homogenización, esencialización, universalización, normalización y dehistorización, todos tendientes a la aparición de dos sociedades opuestas produciendo como consecuencia la confrontación resultante.
- 55 Algunos teóricos citados por la autora proponen transformar el antagonismo en agonismo. Ya que siendo el antagonismo una relación entre enemigos que no respetan el derecho del otro a existir, la democracia agonística propone la vinculación entre adversarios que comparten determinados valores pero que difieren en la interpretación de lo que estos valores significan.

- 56 A lo largo de la lectura de este libro, resulta interesante acudir a los autores citados en la bibliografía, centrándose en los intelectuales rusos y su posición actual. Lo sugerimos para una mejor apreciación de lo que la investigación de Baysha presenta tras revisar los artículos y la opinión de dichos autores.

NOTAS

1. Si los resultados del análisis de la crítica inmanente muestran que existe una discrepancia permanente entre las ideas declaradas y la realidad, entonces los movimientos sociales que actúan en nombre de la democratización necesitan llevar sus principios y comportamientos a alinearse uno con el otro. (Traducción de la autora)
2. "...asociado con la Reforma, el desarrollo del capitalismo en Occidente, la formación de la burguesía como una clase política y la expansión de la teoría de la Ilustración... nace el mito de la vanguardia –una mitología basada en la construcción de opuestos: entre el ‘ciego’ y el ‘visionario’, ‘tradicional’ y ‘progresivo’, ‘filisteo’ y ‘no convencional’... (Traducción de la autora).
3. Es importante notar que el criticismo de los movimientos sociales presentado en este libro no es una crítica de sus esfuerzos de democratización per se... el problema con la ‘misión democratizadora’ de esos movimientos sociales es su conceptualización de ‘cambio social progresivo’ en los términos unidireccionales de la Occidentalización. Como resultado de este imaginario *uniprogresivo*, el movimiento bajo consideración terminó socavando la democracia más que promoviéndola, al disminuir y marginalizar a sus presumiblemente ‘subdesarrollados’ compatriotas y colonizándolos al excluir sus voces de la discusión sobre cuestiones importantes de democratización social dentro de las esferas públicas ‘progresivas’. (Traducción de la autora).
4. “en términos jerárquicos de imaginación uniprogresiva — como personas no suficientemente desarrolladas para entender y apoyar las aspiraciones ‘progresivas’ de la oposición”. (Traducción de la autora)
5. “La coexistencia en un espacio de personas que viviendo en dos dimensiones temporales diferentes—gente moderna y gente post soviética--resultó simplemente imposible”. (Traducción de la autora)
6. “[...] esta visión de la historia de la humanidad guió a Jacobinos, Bolcheviques y otros numerosos grupos cuya ingeniería social en nombre del progreso fue imaginada en términos unidireccionales”. (Traducción de la autora)
7. “una mágica alfombra que los transportaría a un mundo maravilloso de avances de la civilización”. (Traducción de la autora)
8. “Ucrania y Rusia deben ser estados independientes pero amistosos con fronteras abiertas sin necesidad de visa”.(Traducción de la autora)
9. “La gente quiere un cambio de rostros (en el poder) así como agendas”; “La sociedad está insatisfecha y pugna por cambios”. (Traducción de la autora).

AUTORES

MERCEDES ESCAMILLA

Mercedes Escamilla es miembro del Consejo Consultativo del Agua Jalisco, A.C. Courriel:
mercedes.escamilla@gmail.com

Olivier BELIN et Florence FERRAN (dir.) (2018), *Les éphémères et l'événement*

Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme

Izabeau Legendre

RÉFÉRENCE

Olivier BELIN et Florence FERRAN (dir.) (2018), *Les éphémères et l'événement*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme

À partir du moment où l'histoire ne s'est plus
située en opposition radicale avec cette vision
concurrente du passé qu'est la mémoire, et
qu'elle s'est emparée à son tour de ses lieux et de
ses objets, les éphémères, ces petits imprimés du
quotidien témoins et agents des événements
ordinaires ou extraordinaires qui le ponctuent,
ont vu leur place s'accroître dans l'étude de
l'événement (p. 14-15).

- 1 S'inscrivant dans la continuité des travaux de Jean-Yves Mollier qui en signe d'ailleurs la postface, l'ouvrage collectif dirigé par Olivier Belin et Florence Ferran se propose de montrer l'étonnante variété d'études rendues possibles par le travail sur les éphémères. Les éphémères, catégorie rassemblant l'ensemble des documents initialement destinés à la disparition tant ils sont liés à l'actualité de leur production, peuplent en effet les différentes archives, que les 14 autrices et auteurs rassemblés ici se sont donné le mandat de scruter.
- 2 Issu du programme PatrimEph (Patrimonialisation des éphémères) rassemblant plusieurs laboratoires de recherche de l'Université Cergy-Pontoise et que Belin et Ferran portent depuis 2013, *Les éphémères et l'événement* fait suite à une série de travaux,

dont le colloque *Les éphémères, un patrimoine à construire*, publié en ligne sur la plateforme Fabula¹. Puisant dans une multitude d'approches et multipliant les types de documents étudiés, les textes présentés sont rassemblés en quatre parties. Chacune d'entre elles, à l'image d'un corpus forcément inépuisable, propose l'une des articulations possibles de la relation unissant l'« éphémère » à l'« événement », deux notions insaisissables que chacun de ces chapitres se propose de définir.

- 3 Dans la première partie de l'ouvrage, intitulée « Dimensions : entre événements privés et collectifs », se dévoile, comme le propose dans sa contribution Michael Twyman, « l'importance des imprimés éphémères comme interface graphique avec le passé » (p. 46). En tant que publications à la frontière des sphères publique et privée, les éphémères se présentent sous cet angle comme autant de portes d'entrée pour une histoire des représentations visuelles des événements du quotidien.
- 4 Romain Thomas, analysant les épithalames illustrés néerlandais du XVII^e siècle — des publications de circonstance mêlant poésie et gravures et qui accompagnaient notamment les mariages des grandes familles —, insiste sur ce point. En les identifiant comme témoignages d'une « communion visuelle » (p. 54), il note comment les représentations visuelles du mariage sont à l'image du rite lui-même, dans la mesure où chaque épithalame est à la fois individuel (associé à un événement particulier) et collectif (mis en circulation dans la sphère publique).
- 5 Portant cet échange entre le collectif et l'individuel à une autre échelle, Isaura Solé Boladeras se penche sur les affiches produites à l'occasion de l'Exposition universelle de Barcelone de 1888. Elle insiste, dans ce contexte, sur la relation réciproque entre publicisation de l'événement par l'éphémère et redéfinition de l'éphémère par l'événement. L'Exposition universelle de 1888 correspond, en ce sens, au « point de départ symbolique de l'histoire de l'affichage catalan moderne » (p. 73) marqué par l'exploration formelle.
- 6 Dans chacun de ces cas, la tension entre le privé et le collectif — mais aussi entre l'individu et sa place dans l'espace public et, d'une certaine façon, entre l'expérience vécue et l'événement — semble en partie créée par les éphémères qui publicisent l'événement. C'est cette relation entre la publication d'éphémères et la construction de l'événement qui est abordée dans la partie suivante du livre.
- 7 Intitulée « Actions : construire l'événement », la deuxième partie de l'ouvrage se penche sur la tension constitutive mais paradoxale qui unit le reportage de l'événement, d'une part, et sa fabrication en tant qu'événement, d'autre part. Cette réflexion sur le rôle joué par les éphémères dans la composition même de l'événement servira également de prétexte à l'introduction de réflexions méthodologiques plus larges. L'éphémère se présente alors à l'observateur ou à l'observatrice comme une porte d'entrée menant à la constitution de la portée historique de l'événement, de la même manière que l'événement historique sert de point de départ pour une réflexion sur le statut des éphémères dans la recherche historique.
- 8 Dans « Quand la sainteté sature l'espace public », Axelle Guillausseau interroge le rôle qu'a joué l'abondante production d'éphémères dans un événement important de la Contre-Réforme, soit la série de canonisations de 1622. La quintuple canonisation cristallise ainsi un ensemble de conflits entre les pouvoirs français et espagnols, entre différents membres du clergé, différents ordres et plusieurs communautés de croyants

- et croyantes. Les publications éphémères sont un élément-clé de ces luttes et permettent « d'éclairer l'instrumentalisation politique de la sainteté » (p. 92).
- 9 L'utilisation politique des éphémères entourant la production d'un événement est également au centre des textes de Philippe Martin et de Jean-Luc Laffont. Pour le premier, c'est encore le processus de canonisation et le rôle des ordres religieux qui la mettent en lumière : « Pour ce peuple des saints, les *ephemera* sont un moyen de naître, d'être célébrés et de vivre parmi les fidèles » (p. 103). Pour le second, c'est au contraire la répression de la production d'éphémères qui est mise de l'avant. Dans la « lutte pour le contrôle de l'espace graphique » (p. 133) opposant les sociétés populaires et les clubs à la police pendant la période révolutionnaire, c'est la peur que l'actualité ne fasse événement par sa représentation sur les affiches et les placards qui est mise au jour. Les éphémères portent ainsi, en ce qu'ils participent de la création d'événements, la trace de conflits et de luttes politiques.
 - 10 La troisième partie, intitulée « Effets : diffuser l'événement », se penche sur une tension d'un autre ordre : celle qui oppose la réalité de l'événement à sa diffusion par la voie d'éphémères. Les enjeux entourant la diffusion des éphémères sont, également, l'occasion d'aborder le vaste problème d'accès aux sources premières. S'il est vrai que l'éphémère offre un accès privilégié à l'événement, « il faut bien dire », comme le notent Belin et Ferran, « que, sauf exceptions [...] nos éphémères ont disparu en masse » (p. 21). C'est dans cette tension entre leur diffusion initiale et leur conservation que s'instaure un dédoublement de la mémoire qui pose problème aux chercheurs et chercheuses intéressés par les éphémères : l'éphémère est, en ce sens, trace de l'événement pour ses contemporains d'abord, puis pour celles et ceux qui les retrouvent dans les archives ensuite, parfois à des siècles d'intervalle.
 - 11 Vincent Chambarlhac, travaillant sur l'histoire de la troupe de « théâtre populaire » des Copiaus dans la première moitié du ^{xx}e siècle, présente de façon éloquente la difficulté que pose l'établissement d'un corpus pour toute étude mobilisant les éphémères. La série d'éphémères composant tel corpus étudié, « surtout l'effet du hasard », est « nécessairement fragmentaire et discontinue » et ne « vaut [que] pour ce qu'elle permet comme hypothèse » (p. 184). La difficulté méthodologique semble en effet une constante dans l'ensemble des contributions rassemblées dans *Les éphémères et l'événement*. Chambarlhac la trouve chez Michel de Certeau, qui la reprenait déjà de Christian Jouhaud et de son étude des mazarinades de la Fronde : « La pratique historienne de l'éphémère vise "à partir d'un cas historique l'exploration d'une méthode" » (p. 189).
 - 12 Le dédoublement relatif à la conservation nécessairement partielle des éphémères dont il est question dans cette troisième partie est repris dans la quatrième et dernière partie de l'ouvrage, au regard de la durée même de l'événement cette fois. Le floutage du partage entre le privé et le collectif abordé dans la première partie, celui entre le reportage et la création de l'événement abordé dans la deuxième, puis entre son actualisé et sa diffusion tel qu'abordé dans la troisième, en engendrent nécessairement un quatrième, brouillant la distinction entre temps court et temps long. L'éphémère joue ici un rôle renouvelé, en tant que partie prenante d'une redéfinition et d'une accélération de l'historiographie, sinon de l'histoire, à l'époque moderne. « L'urgence d'une historiographie immédiate peut donc se traduire par une extension horizontale du champ d'étude », avance Cécile Robin (p. 233), extension vers une intégration du banal, du trivial, de l'éphémère. Analysant les prospectus de journaux révolutionnaires

et ce qu'ils indiquent de l'« urgence d'une histoire immédiate » pendant la Révolution, elle note le nécessaire investissement de l'éphémère dans un temps simultanément court et long — à la fois produit des circonstances et trace d'une histoire en train de se faire.

- 13 La même tension entre les deux temps de l'éphémère attire l'attention de Laurence Giavarini. Cette fois, c'est l'usage de la valeur accordée à la « Littérature » garantissant l'existence de textes dans la durée qui est interrogé. Se penchant sur les publications attribuées à Théophile de Viau entourant son procès pour « libertinage » puis son bannissement, elle note comment certains de ces écrits sont, par après, passés du côté de la littérature et de la postérité : « [...] le fait qu'un écrit se qualifie comme relevant de la littérature est une action en soi et induit une situation spécifique dans le temps long des écrits » (p. 240).
- 14 Pour Alan Marshall, qui signe la dernière contribution de l'ouvrage, ce ne sont pas les processus de l'Histoire ou de la Littérature en train de se faire qui sont restitués par l'analyse, mais, plus banalement, le fonctionnement des brevets et autres publications à la jonction du légal, du commercial et du scientifique. Si l'objet semble radicalement différent, le constat, lui, reste le même. Le brevet, « intimement lié à l'actualité technique », mais malgré tout « destiné à être archivé pour être consulté par des générations suivantes d'inventeurs et d'industriels » (p. 274), montre bien la temporalité paradoxale constitutive de l'éphémère et de son rapport à l'événement.
- 15 L'incroyable variété des approches, sujets et cadres théoriques esquissée ici ne recouvre qu'une partie du foisonnement qui se dégage de l'ouvrage dirigé par Belin et Ferran. *Les éphémères et l'événement* ne propose pas de synthèse et ne semble contenir qu'à peine la diversité des textes rassemblés. Malgré tout, l'effet d'ensemble reste tout de même convaincant, tant il donne à voir une incroyable diversité. Des types de documents d'abord : étiquettes de prix, épithalames, affiches, tracts, prospectus, documents légaux, administratifs, commerciaux, brochures, canards, écrans pare-feu, monnaie de nécessité et autres brevets, circulaires et rapports. Des approches ensuite : historique, littéraire, visuelle, médiatique, sociologique ou, plus simplement, poussée par un amour du document en question. Des périodes historiques : du XVI^e au XXI^e siècle. Des contextes, finalement : s'étendant du banal et du quotidien à l'extraordinaire, en passant par la paradoxale Histoire en train de se faire.
- 16 Un effort de synthèse plus affirmé aurait sans doute pu contribuer à donner une direction plus franche aux différentes études présentées. La postface de Jean-Yves Mollier est, en ce sens, quelque peu décevante en ce qu'elle ne parvient qu'à effleurer les problèmes et questions soulevés tout au long du livre. L'étude des éphémères et de leur relation à l'événement reste en ce sens, comme le souligne la citation placée en exergue de ce compte rendu, une promesse pour les historiens et historiennes, une promesse qui reste encore à tenir.

NOTES

1. « Les éphémères, un patrimoine à construire », *Fabula* (section « Colloques en ligne »), www.fabula.org/colloques/sommaire2882.php. Page consultée le 9 mars 2020.

AUTEURS

IZABEAU LEGENDRE

Izabeau Legendre est étudiant au doctorat en Cultural Studies à l'Université Queen's (Canada).
Courriel : izabeau.legendre@queensu.ca

Marianne BLOCH-ROBIN (2017), *Carlos Saura : paroles et musique au cinéma*

Villeneuve d'Ascq, Septentrion, Coll. « Arts du spectacle-Images et sons »

Pascale Gossin

RÉFÉRENCE

Marianne BLOCH-ROBIN (2017), *Carlos Saura : paroles et musique au cinéma*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, Coll. « Arts du spectacle-Images et sons »

- 1 La musique représente pour Carlos Saura, réalisateur et scénariste espagnol, un pilier esthétique fondamental de son œuvre. *Porque te vas*, mélodie obsédante dans *Cria Cuervos*, reste à l'issue de la projection irrémédiable mémorisée par le spectateur. « Tous mes films sont musicaux ! » affirme le cinéaste (p. 9). Dans l'esprit général, lorsque l'on parle cinéma, l'image l'emporte sur l'environnement sonore. Cette opinion est à relativiser chez Saura. Dans ses films, la musique rivalise avec l'image, celle utilisée est souvent vocale et fréquemment diffusée dans son intégralité. Elle est omniprésente, non seulement par le biais de la bande-son, mais également par le fait que de nombreuses séquences de danse traversent la quarantaine de films réalisés.
- 2 Marianne Bloch-Robin, maîtresse de conférences à l'Université de Lille, s'attelle avec minutie et précision à pointer les fonctions essentielles assurées par la musique dans les films de Saura. Pour ce faire, elle sollicite différentes disciplines des sciences humaines : musicologie, hispanologie, narratologie et arts du spectacle. Les sciences politiques figurent en toile de fond dans la mesure où Saura trouve, par le biais de son art, un moyen d'expression pour faire face à l'oppression de la dictature espagnole qu'il a vécue.
- 3 Dans le premier chapitre, Marianne Bloch-Robin recense de façon exhaustive et chronologique les morceaux de musique vocale utilisés par Saura. Elle construit un

tableau (Annexe 3) dans lequel elle identifie les extraits et mesure le pourcentage de musique diffusé sur la durée des films. Il s'agit là d'une prouesse, dans la mesure où les références musicales ne se trouvent pas systématiquement citées dans les génériques. L'exercice était néanmoins incontournable puisque Bloch-Robin s'appuie sur les résultats obtenus pour effectuer dans les deux chapitres suivants une analyse narratologique et esthétique de la musique choisie par le réalisateur. Elle s'attache également à mesurer l'évolution de l'utilisation de la musique d'un point de vue diachronique. Cela lui permet de dégager de grandes périodes. Elle montre que la musique retenue s'avère être essentiellement traditionnelle ou populaire, parfois savante. La chercheuse retient ensuite 19 morceaux qui constituent la matière principale de la suite de son analyse.

- 4 Dans le deuxième chapitre, elle montre, en s'appuyant sur les travaux de Gérard Genette (théoricien de la littérature), la fonction narratologique des paroles. Saura se sert de la musique vocale comme d'un levier qui ordonne le récit. Par ailleurs, elle rythme le film. La musique est également utilisée pour préciser et caractériser l'espace représenté à l'écran. Les paroles des chansons entrent en adéquation avec le récit.
- 5 Dans le troisième chapitre, l'auteure montre que la musique vocale utilisée dans l'œuvre de Saura introduit la notion de point de vue. Elle façonne les personnages. Elle assure également une fonction d'énonciateur filmique.
- 6 L'étude traite d'un champ jusque-là peu, voire pas étudié. S'il existe des travaux portant sur la musique de film (Chion, 2003), aucune, selon Berthie Nancy, auteure du prologue du livre, n'a porté précisément sur la musique vocale. Le livre est enrichi d'un glossaire et d'une bibliographie particulièrement riche. Notons également une présentation chronologique des œuvres retenues par le cinéaste ainsi que sa filmographie complète.
- 7 La méthodologie retenue par Bloch-Robin mérite d'être soulignée. C'est aussi en cela que l'ouvrage apparaît novateur et remarquable. La chercheuse utilise une démarche analytique, largement étayée d'exemples. Elle démontre ce qu'elle affirme. Elle effectue une analyse qualitative aussi bien que quantitative. Elle mesure la durée de la matière musicale pour faire l'hypothèse de corrélations. Elle pose un cadre théorique « qui permet d'appréhender le rôle esthétique et narratif de la musique vocale au cinéma en prenant en compte sa double nature musicale et textuelle » (p. 18). Elle construit et définit des concepts qui pourraient être repris dans des études à venir.
- 8 Le livre rédigé par Bloch-Robin est atypique sous plusieurs aspects. Il relève d'une étude originale et minutieuse. Il propose une analyse structurelle de la musique présente dans l'œuvre de Saura. Sa méthodologie est transposable à d'autres recherches portant sur l'esthétisme.

BIBLIOGRAPHIE

CHION, Michel (2003), *Un art sonore, le cinéma, histoire, esthétique poétique*, Paris, Cahiers du cinéma.

AUTEURS

PASCALE GOSSIN

Pascale Gossin est rattachée au Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (LISEC), Université de Strasbourg, Université de Haute-Alsace et Université de Lorraine. Courriel : pascale.gossin@unistra.fr

Gilles BOENISCH (2019), *Démontage, détournement, dérision. La « défaite » numérique*

(s. l.), Panacotta

Thierry Daunois

RÉFÉRENCE

Gilles BOENISCH (2019), *Démontage, détournement, dérision. La « défaite » numérique*, (s. l.), Panacotta

- 1 Ce livre est tiré de la thèse du même nom, soutenue le 11 décembre 2012. L'auteur y présente sa démarche artistique, qui consiste à démonter des objets, à les détourner de leur usage premier et à en proposer une vision nouvelle. Mais ce travail de thèse consiste surtout en une mise en abyme, puisqu'il applique ce même processus à sa propre pratique, en ce qu'il « démonte » sa façon de procéder, par accumulation d'objets jusqu'au jour où l'un d'entre eux s'impose à lui ; il « détourne » ensuite l'objet même de sa réflexion pour se laisser surprendre en situation de création. Ce processus, appliqué à des objets numériques — une souris, une imprimante, un scanner, un disque dur, un Nabaztag... —, défait, déconstruit, met à nu les rouages mêmes de notre société numérisée. En allant voir ce que ces objets « ont dans le ventre », littéralement — certaines des œuvres se présentent comme des dissections —, l'auteur interroge ce quotidien qui nous est donné pour transparent, mais qui, en réalité, occulte de plus en plus les véritables enjeux de la technologie numérique. C'est donc une réflexion sur ce qu'est le numérique qui traverse ce livre. Non pas sur ce que serait un « art numérique », dont le sort est tranché assez rapidement, mais sur ce que serait un « art produit avec le numérique ». Le paradoxe — de façade — étant que cette question du numérique, traversant le livre, n'apparaît nulle part dans le sommaire. Mais toute la quête de l'auteur est de dépouiller les objets numériques de leurs fonctionnalités, pour réinventer les premiers et interroger les secondes.

- 2 Organisé en quatre parties — « Défaire », « Prévisions », « Émergences » et « Fuites » —, ce livre consacre une large place au « défaire » qui mène à la défaite. La longue première partie décompose — ou recompose — la démarche créative. Des éléments de réflexion sont apportés au fur et à mesure, sur ce qu'est une machine (« Le geste »), sur l'ignorance dissimulée derrière le masque de la convivialité et de l'intuitivité (« Ignorance »), sur les mécanismes de la collection (« Collection »). L'auteur s'interroge également sur l'endroit où s'effectue ce passage de l'objet technique à l'objet artistique, son atelier (« Atelier »), par les différentes opérations qui permettent de passer de la déconstruction à la reconstruction. L'acte créatif lui-même est passé au crible, dans les chapitres 1.4 (« Intuitions ») et 1.5 (« Confrontations »), dans lesquels sont abordées plusieurs problématiques, de l'échec, du hasard, de l'accident. Ce passage se conclut avec Gilles Deleuze et l'idée que la résistance est l'une des formes de la création, comme ce dernier l'a soutenu dans une conférence consacrée à ce qu'est l'acte de création : « Tout acte de résistance n'est pas une œuvre d'art bien que, d'une certaine manière elle en soit. Toute œuvre d'art n'est pas un acte de résistance et pourtant, d'une certaine manière, elle l'est »¹.
- 3 L'une des idées développées ici est que non seulement le processus créatif se nourrit du hasard, et donc de l'accident, de la déviation, de la déviance et du « dés-ordre » (p. 108), mais surtout qu'il est surprise. L'artiste peut pré-méditer, il n'en sera pas moins surpris, par l'échec, parfois, par la réussite, toujours. Telle idée, telle piste, peut mener à une impasse, mais elle est aussi le chemin vers une autre voie, qui s'ouvre au hasard du processus créatif. L'art de l'artiste doit alors être de savoir capter ce moment, fugace mais intense. C'est alors — et c'est ainsi — qu'il s'abstrait des limites habituelles, des contingences, et que, par l'expérimentation artistique, il s'affranchit de la logique toute rationnelle et calculatoire du numérique.
- 4 Une autre dimension est convoquée, celle de la dérision et de la parodie qui s'instaurent souvent lors de la phase de reprise et de réassemblage des éléments, des pièces, des fragments issus de la phase de déconstruction. Outre sa valeur de contestation, il faut voir dans cette dérision un divertissement qui a une fonction désacralisatrice. C'est ici qu'apparaît la fonction ludique de l'art (« Jeu » ; « Du "jeu" au "je" »). L'auteur convoque ici notamment Johan Huizinga (*l'homo ludens*) et Roger Caillois, et montre comment la démarche artistique s'appuie à la fois sur une mise à distance, sur une ritualisation, et sur le choix de règles, qui sont les marqueurs du jeu.
- 5 Les trois parties suivantes sont sensiblement plus brèves. La deuxième partie (« Prévisions ») se concentre sur la question de la forme de l'œuvre, du regard qui la saisit, de ce que l'on voit et de ce que l'on perçoit dans une création artistique. La thématique du « point de vue » est naturellement majeure dans l'art. Qu'est-ce que voir, qu'est-ce que regarder ? L'activité créatrice nécessite d'être sensible à des indices, à des détails, à des « signaux faibles » qui, comme le dit Roland Barthes, est un « morceau du visible qui se cache et qui, une fois découvert, s'exhibe discrètement en se laissant définitivement identifier » (Barthes, 1991 : 124).
- 6 La troisième partie (« Émergences »), pour sa part, pose la question de ce qu'est, en réalité, l'art. La proposition de l'auteur est qu'il s'agit d'une exploration, d'une quête, qui dépasse les œuvres créées, les sujets traités et, naturellement, toutes les théories artistiques. « L'enjeu est la mise en place de dispositifs créatifs eux-mêmes créateurs de subjectivité et d'objectivité », écrit-il (p. 273). L'idée de « trouvaille » rejoint celle de surprise, évoquée précédemment. Mais il faut, pour que l'artiste puisse formaliser ce

qu'il a découvert, qu'il soit capable de le re-connaître, en ce sens qu'il identifie comme nouvelle la forme qu'il perçoit. Dimension hautement culturelle de l'art, cette reconnaissance doit être exercée, d'autant qu'elle n'est jamais très loin de la « faille », dont Antoine Moreau dit qu'elle est « la condition inespérée de l'invention » (Moreau, 2008 : p. 173).

- 7 La quatrième et dernière partie (« Fuites ») interroge enfin l'avenir de cette quête qu'est l'art. Clin d'œil aux 300 pages qui précèdent, l'auteur rappelle que le discours qui analyse un parcours créatif le réduit du même coup à un moment figé, en ce qu'il le « délimite pour un temps » (p. 299). La pratique, sa pratique, « est une expérimentation qui ne s'achève pas avec l'œuvre, mais continue de se poursuivre en elle » (*idem*). L'ambition est d'aller au-delà, au-delà de ce qui est connu, de ce qui est expérimenté, de ce qui est déjà vécu, de dépasser les limites et les frontières, bref, d'aller vers le « point de fuite » autour duquel la perspective artistique s'est constituée.
- 8 Le point de vue développé dans cette thèse est d'une grande originalité, même s'il est difficilement déployable à d'autres travaux, puisque profondément ancré dans la pratique de l'auteur lui-même. Son principal intérêt est de proposer une vision de ce que le numérique fait à nos sociétés, au travers du regard que l'artiste pose sur ces enjeux, même s'il faut, pour cela, aller également explorer le site Web² sur lequel ses œuvres sont présentées.
- 9 On regrettera simplement, d'un point de vue formel, l'inégale répartition de l'espace accordé aux différents sujets abordés. La troisième partie, consacrée à ce qu'est l'art, aurait pu figurer plus tôt dans le livre et proposer, peut-être, un état de l'art de ce qui est aujourd'hui considéré par certains comme de l'art numérique. L'érudition dont l'auteur fait preuve tout au long du livre aurait probablement trouvé à s'employer dans un tel exercice, ouvrant alors la voie à la présentation de sa propre pratique.

BIBLIOGRAPHIE

BARTHES, Roland (1991), *Vers le neutre*, Paris, Christian Bourgeois.

MOREAU, Antoine (2008), « Il n'y a que faille qui vaille », dans Ivan TOULOUSE et Daniel DANETIS (dir.), *Eurêka. Le moment de l'invention. Un dialogue entre art et sciences*, Paris, L'Harmattan, (s. p.).

NOTES

1. [En ligne]. <https://contemporaneitesdelart.fr/gilles-deleuze-quest-ce-que-lacte-de-creation/>. Page consultée le 21 juin 2020.

2. *Digitaldefeat*. [En ligne]. <http://digitaldefeat.fr/>. Page consultée le 8 novembre 2019.

AUTEURS

THIERRY DAUNOIS

Thierry Daunois est chargé de projets pour le numérique, Direction de l'entrepreneuriat et des partenariats socio-économiques (DEPAS), Université de Lorraine. Courriel : thierry.daunois@univ-lorraine.fr

Jean BURGESS et Joshua GREEN (2018), *YouTube, Online Video and Participatory Culture*

Cambridge, Polity Press

Marie Canet

RÉFÉRENCE

Jean BURGESS et Joshua GREEN (2018), *YouTube, Online Video and Participatory Culture*, Cambridge, Polity Press

- 1 Dans la préface de la seconde édition du livre consacré à la plateforme YouTube, les chercheurs Jean Burgess et Joshua Green préviennent le lecteur et la lectrice : la première édition fut écrite en 2007, publiée en 2008, et les choses ont bien changé. YouTube s'est transformée et a même muté. Cette transformation est une expansion économique et structurelle ; YouTube ne peut plus être qualifiée de site Web. La plateforme est partout, sur les téléphones comme sur les télévisions, elle est un média de masse *mainstream* et sa transportabilité lui vaut quasiment le qualificatif d'application. C'est ainsi que YouTube est passée, en quelques années, du statut d'interface modèle, pour ce qui concerne l'échange de données à contenu culturel, à régulateur de contenus et de comportements — telle est sa nouvelle responsabilité. Puissante, YouTube de YouTube Inc. appartient maintenant à Google.
- 2 YouTube a été fondée par les anciens employés de PayPal Chad Hurley, Steve Chen et Jawed Karim. Ils inaugurent discrètement le dénommé « site Web » en juin 2005. L'originalité du site est alors technologique plus que culturelle. Il propose de lever les barrières technologiques qui empêchent jusqu'alors les amateurs de publier des vidéos en ligne. Avec YouTube, on peut désormais, et sans limites, mettre en ligne, publier, regarder des vidéos en *streaming*. Les fonctions sociales, bien que basiques, offrent la possibilité de « e-rencontrer » d'autres usagers. Les codes HTML utilisés par la plateforme, simples, permettent en plus d'intégrer les vidéos sur d'autres sites. En cela,

YouTube est contemporaine du développement technologique comme conceptuel des réseaux de partage, qu'ils soient définis en termes de réseaux sociaux ou en termes de partage de contenus. Les contenus publiés, comme partagés, sont un moyen pour les usagers de créer du lien social. Burgess et Green écrivent : « This social networking and sharing features capitalized on and were designed to add value to the recent introduction of popularity accessible blogging platforms like Blogger and WordPress ¹ » (p. 2) — dont YouTube est contemporaine.

- 3 Le succès de YouTube, c'est l'idéologie du participatif 2.0 à l'aube des années 2000. YouTube, plateforme pionnière, participe à l'invention de nouveaux principes de fonctionnement : les contributeurs sont des usagers et des producteurs de contenus. Parmi eux, il y a bien sûr les chaînes de télévision, l'industrie musicale comme les clubs de sport ou les publicitaires, mais il y a aussi les petites entreprises, des institutions culturelles, des artistes et des activistes, des amateurs de toutes sortes. En 2000, tous ces contributeurs-producteurs façonnent les contenus et la dynamique de la plateforme. Et ce qui était vrai alors l'est encore à présent. Burgess et Green affirment qu'aujourd'hui, encore plus qu'hier, « la culture participative est le cœur de métier de YouTube ». Ils écrivent de même :

The cultural logics of community, openness, and authenticity are embedded in the YouTube platform and brand at all scales of commerciality, from everyday documentation through to those star Youtubers with six-figure incomes, billions of views and millions of subscribers² (« Préface »).

- 4 La réédition de cet ouvrage, qui cherche à analyser les forces historiques et politiques qui dessinent le visage de YouTube, nous permet de prendre la mesure des transformations du vocabulaire, des idées et de la réalité de YouTube entre 2007 et 2017. Cela nous donne également l'occasion de mesurer, en dehors des fondamentaux mécaniques de la plateforme, ce que sont devenus, en ligne, les liens qui unissent les médias participatifs et le social, les cultures de masse et les sous-cultures. L'ouvrage nous permet de mesurer aussi ce qu'est, encore aujourd'hui, la politique des autrices et auteurs associés à la culture webcam, la politique des productrices et producteurs 2.0 à l'ère du social numérique ainsi que la manière dont l'échange et la participation y structurent et y défont le social tout à la fois. Il est question alors de rapports de domination et d'expression libérées comme régulées par les géants du Web.
- 5 En dix années, tel est le point fondamental des auteurs, le vocabulaire attaché à la plateforme s'est lui-même transformé. Aujourd'hui, employer des termes tels que « Nouveaux médias » ou « Web 2.0 » auraient presque des accents comiques. À travers cet exemple, on comprend que ce sont la physionomie et le langage d'Internet qui se sont transformés. Une sorte de maturité ? Les auteurs ont ainsi dû rebaptiser certains chapitres pour mettre à jour leur propre théorie. C'est ainsi que « YouTube et les médias de masse » est devenu, par exemple, « YouTube et les médias », car la plateforme est depuis entrée dans l'arène des médias dominants à l'échelle mondiale.
- 6 Cette réédition marque-t-elle l'obsolescence programmée des *start-up* concepts ? Entérine-t-elle, à côté d'autres ouvrages, le dévoiement des ambitions sociales et communautaires du Web 2.0 ? On le voit, les concepts comme la technologie liée à Internet permettent des effets d'extension et parfois de contradiction. Ce qui compte alors n'est plus tant de savoir ce qui a disparu que d'interroger ce qui est resté.
- 7 Alors, qu'est-il resté ?

- 8 YouTube propose un catalogue édité collectivement par les usagers qui sont aussi les producteurs de contenus de la plateforme. Elle permet encore d'archiver et de préserver un patrimoine audiovisuel qui lui-même informe de l'évolution des pratiques, usages et contenus culturels d'Internet allant du vidéoclip au discours de haine, de la publicité au tutoriel maquillage — et cela en totale ignorance des enjeux et règles associés aux droits des auteurs. Pourtant, l'enjeu de la plateforme n'est pas institutionnel et le remplacement de structures publiques au service du collectif par les compagnies privées les plus puissantes du Net fait question. La plateforme, écrivent les chercheurs, « has evolved into a massive, heterogeneous, but for the most part accidental and disordered, and increasingly precarious, public archive ³ » (p. 136). Plus loin, ils affirment :

While YouTube might contribute significant public value as an « accidental » cultural archive, the question of whether YouTube should seriously take responsibility for preserving, archiving, and curating this archive as a public good is at least now being asked, even if it is far from being resolved⁴ (p. 139).

- 9 Tel est donc l'enjeu fondamental de cet ouvrage qui éclaire, après dix années de maturation, le devenir et les enjeux liés au partage et à la production de contenus culturels sur le Net : il est ici question de l'importance de YouTube dans l'archivage et la préservation d'un patrimoine audiovisuel construit collectivement ; il est question des enjeux et de la valeur d'un tel patrimoine tout comme de la responsabilité de son ou de ses propriétaires dans le devenir de ses données.

NOTES

1. Ces fonctionnalités de réseautage social et de partage ont été capitalisées et ont été conçues pour ajouter de la valeur aux lancements récents de plateforme de blogging accessible au public, telle que Blogger et WordPress (traduction de l'auteure).
2. Les logiques culturelles de la communauté, de l'ouverture et de l'authenticité sont intégrées à la plateforme et sont la marque YouTube à toutes les échelles de sa commercialisation, de la documentation quotidienne aux YouTubers stars et leurs revenus à six chiffres, milliards de vues et des millions d'abonnés (traduction de l'auteure).
3. a évolué pour devenir une archive publique massive, hétérogène, mais pour la plupart accidentelle et désordonnée, et de plus en plus précaire (traduction de l'auteure).
4. Bien que YouTube puisse apporter une valeur publique importante en tant qu'archive culturelle « accidentelle », la question de savoir si YouTube doit sérieusement assumer la responsabilité de la préservation, de l'archivage et de la conservation de cette archive en tant que bien public est au moins maintenant posée, même si elle est loin d'être envisagée, d'être résolue (traduction de l'auteure).

AUTEURS

MARIE CANET

Marie Canet est critique d'art et enseignante en esthétique à l'École des Beaux-arts de Lyon.

Courriel : mariecanet@yahoo.fr

Maxime CERVULLE et Nelly QUEMENER (2018/2015), *Cultural Studies. Théories et méthodes*

2^e édition, Paris, Armand Colin

Catherine Roth

RÉFÉRENCE

Maxime CERVULLE et Nelly QUEMENER (2018/2015), *Cultural Studies. Théories et méthodes*, 2^e édition, Paris, Armand Colin

- 1 La deuxième édition de *Cultural Studies. Théories et méthodes*, de Maxime Cervulle et Nelly Quemener, propose un panorama vaste et bref de ce que peuvent être les *cultural studies* (CS) dans le monde, dans la pluralité et la labilité de leurs approches et dans la diachronie, depuis les origines anglaises dans les années 1960 jusqu'à une présence-monde aujourd'hui. Par rapport à la première édition, il s'agit d'une version augmentée, ici plus complète, là plus accessible pour des lecteurs étudiants, avec la même structure cependant. Les objets des CS se recrutent depuis les débuts autour des rapports de pouvoir dans la culture. Mais qu'est-ce que la culture ? Elle est définie au sens large, anthropologique, des modes de vie dans leur ensemble (ou encore des manières d'agir et de penser propres à un groupe social), et non pas au sens retreint des seules productions artistiques ou intellectuelles.
- 2 Différentes catégories de minorités, situées à la périphérie sociale, sortent de l'invisibilité avec la recherche, qui les amène au centre de l'attention. Après les minorités de classe, l'accent est également mis sur le genre, la sexualité ainsi que la race, en lien non exclusif avec les questions postcoloniales. Ces groupes stigmatisés sont étudiés par le biais de représentations et de pratiques d'abord déconsidérées : séries télévisées, romans *de gare*, musiques *populaires* et leurs *fans*... Les productions médiatiques dites de masse se répandent au moment où, à Birmingham, étudiants et intellectuels se regroupent au Centre for Contemporary Cultural Studies (le CCCS, fondé

en 1964) autour de Richard Hoggart puis de Stuart Hall, et les médias sont alors l'un de leurs terrains de prédilection. Prenant le contre-pied de l'école de Francfort, qui depuis l'avant-guerre met en garde contre l'aliénation des foules par les nouvelles technologies de la communication, les CS décryptent la réception médiatique comme une activité de production du sens, une co-construction par le spectateur ou l'auditeur. Elles le font parfois jusqu'à l'excès (comme d'ailleurs tout ce qu'elles font), en considérant la production de sens à l'émission comme quantité négligeable. Au moment où paraissent cette réédition et le présent compte rendu, les sujets se sont élargis à la planète et aux rapports de l'humain avec l'altérité sous ses différentes formes : nature, animaux, et surtout algorithmes, intelligence artificielle et post-humanisme. Traversant toutes ces problématiques, celle de l'identité a été un fil rouge dans l'univers hétérodoxe des CS bien avant son entrée en force dans les disciplines consacrées.

- 3 Quant aux méthodes, elles sont pour le moins au pluriel, mais les deux auteurs montrent bien qu'elles ont en partage une approche fondamentalement critique. Au service des minorités, elles se veulent certes outils de compréhension du monde, mais aussi levier de résistance et de changement. Elles ne se conçoivent pas comme une utopie, mais bien comme un agir dans et sur le monde, ce dont témoignent deux termes anglais dont la langue française n'offre pas d'équivalent : l'*agency*, qui désigne la puissance d'action, et l'*empowerment*, le fait de gagner du pouvoir. La place de l'universitaire, dans une telle démarche, ne va pas de soi. Une théorie critique est un angle de vue légitime, mais un agir par la critique peut l'être moins. L'interrogation sur l'engagement politique et sa légitimité a donc presque toujours maille à partir avec le travail en CS, au point de miner selon certains la légitimité des CS elles-mêmes. Combien d'engagement la recherche supporte-t-elle, telle est sans doute la question.
- 4 Combien de marxisme elle supporte en est une autre, essentielle aux origines et souvent en creux dans l'évolution du mouvement. Deux des fondateurs, Edward P. Thompson et Raymond Williams, pratiquent un marxisme distancé : sujet oblige, ils ne peuvent penser la culture *superstructure* comme un simple reflet de l'économie *infrastructure*. En d'autres termes, ils veulent réduire le réductionnisme économique du marxisme orthodoxe. Entre Althusser et Gramsci, plusieurs générations de chercheurs dialoguent avec les courants de pensée de leur époque : structuralisme, postmodernisme, déconstructivisme, etc.
- 5 Une autre caractéristique fondamentale des méthodologies du champ (si c'en est un) est leur interdisciplinarité. Elle se conçoit non pas comme un échange entre des spécialistes ancrés chacun dans leur discipline, mais comme une sorte d'impératif de terrain : chacun requiert, selon le contexte, des outils qui sont à prendre où ils existent — en analyse du discours, anthropologie ou histoire, sciences politiques ou esthétique, etc. Cette méthode a les qualités de ses défauts : dilettante pour certains, elle est en éveil permanent et a une capacité presque ontologique à se saisir de sujets émergents, tout en apportant aux autres des réponses nouvelles. En multipliant ainsi les points de vue, les CS décentrent non seulement les objets, mais aussi le regard. Le refus de la spécialisation à outrance est aussi celui de l'enfermement dans le minuscule. Parvenir à une vision ample des problèmes de société est un prérequis pour la pensée qui se veut agissante.
- 6 Au sein de ce foisonnement se repèrent des invariants : l'indéfinition elle-même en est un, et c'est elle qui conduit à l'inflation des *turns*, parfois traduits en français par

« tournant », en commençant par le *linguistic turn*, qui insiste sur le rôle du langage dans l'appréhension, voire la construction de la réalité. Il est suivi de près par le *cultural turn* qui, prenant acte de l'impossibilité à être totalement objectif, se penche non seulement sur les faits, mais aussi sur la subjectivité des acteurs, la manière dont ils les interprètent, laquelle relève précisément de leur culture au sens large et crée des rapports de pouvoir au sein de la société. Les biens culturels, y compris ceux produits par l'industrie, ont ainsi une valeur identitaire. Avec et entre les tournants naissent de nouvelles *studies* : *Black studies*, *queer studies*, *performance studies*, *visual studies*, etc. Autres invariants, la permanence de la crise et la conflictualité entre les différents courants, cultivant tous la contradiction, souvent constructive, au service du savoir et du pouvoir de ceux qui n'en ont pas encore. Et quelle que soit la vivacité de cette forme d'anti-discipline, on ne peut nier y trouver, à toutes les époques, du creux. Même dans les chemins de traverse, la montagne accouche parfois d'une souris, par exemple lorsqu'elle découvre qu'il y a de l'idéologie dans la presse...

- 7 Ce petit livre, qu'on ne s'y trompe pas, n'est pas une *ixième* déclinaison des abrégés sur le sujet. Sa particularité est d'être publié en France, un des quelques pays où l'institutionnalisation n'est pas effective. Chacune des pierres angulaires des *studies*, des minorités à la notion de populaire, de la critique à la discipline, représente un potentiel conflit avec la conception française de la nation et ses implications universitaires. L'universalisme républicain est prompt à coller l'étiquette de *communautarisme* à tout sujet sur les minorités ; le *popular*, dans l'Hexagone, a longtemps été appelé le *vulgaire* ; la présence des universitaires dans l'espace public y est plus réduite que dans d'autres pays européens ou non, si l'on excepte quelques figures médiatisées, voire « *starisées* ». Enfin, la défense de l'orthodoxie disciplinaire y est assurée par un organe sans véritable équivalent, le Conseil national des universités, qui est garant de qualité mais qui a aussi le pouvoir d'empêcher un in-discipliné de candidater à un poste. Malgré le faisceau d'obstacles, un nombre croissant de collègues français se réclament de cette filiation, que ce soit au sein des sciences de l'information et de la communication, des langues ou des études littéraires, et de plus en plus au sein des sciences historiques ou politiques.
- 8 Le positionnement de l'ouvrage se comprend donc par rapport à l'imposante bibliographie anglophone et non européenne, y compris francophone, car le public visé n'est pas le même, et les obstacles non plus. Le grand intérêt des CS est leur permanente adaptation au contexte, et il est fort différent au Québec, par exemple. De ce fait, cette lecture peut être intéressante également pour les lecteurs nord-américains : la façon d'appréhender scientifiquement les cultures n'est-elle pas elle-même une culture ?
- 9 Dans le paysage éditorial français, l'ouvrage est complémentaire d'une présentation parue en 2003, l'*Introduction aux Cultural Studies*, où Armand Mattelart et Érik Neveu retraçaient avec précision la naissance du mouvement et les premières décennies de son existence. À l'aube du *xxi^e* siècle, il avait perdu selon eux en précision et en vigueur. Or il s'est passé beaucoup de choses en quinze ans, dont rendent compte Cervulle et Quemener dans leur synthèse non pas historique mais thématique, organisée en cinq faisceaux : culture, identité, représentations, médias, articulation. Ils ne les veulent pas exhaustifs, mais plutôt structurants dans l'ensemble de l'histoire et jusqu'à aujourd'hui. En traçant ainsi des lignes de force dans l'apparent morcellement du domaine, ils en illustrent non pas l'impossible unité, mais plutôt différentes unités dans la diversité.

- 10 Par rapport à Mattelart et Neveu, ils montrent aussi plus de sym-pathie car plus d'em-pathie avec ce qu'ils décrivent, et le lecteur pourrait se demander jusqu'à quel point ils se considèrent eux-mêmes comme partie de ce tout. Une des rares critiques à leur adresser est leur absence de positionnement, alors qu'il s'agit peut-être du seul impératif vraiment catégorique des CS. Mattelart et Neveu, par opposition, apparaissent assez clairement comme des sociologues enrichissant leurs méthodes par les innovations des CS. Auxquelles ils reprochent d'ailleurs explicitement des déficits en sciences sociales.
- 11 Enfin, la réflexion est à situer sur le plan théorique et méthodologique par rapport à un champ représenté en France surtout sur les marges rhénanes (et ailleurs par des germanistes), les *Kulturwissenschaften* ou sciences de la culture allemandes, plus anciennes, plus européennes également, et plus éclectiques car s'intéressant aux cultures en général et pas seulement (ou majoritairement) minoritaires. Les sciences de la culture ont en commun avec les CS leur esprit critique et leur transdisciplinarité, et s'en distinguent par un caractère plus réflexif et moins orienté vers l'action ainsi que par un fort ancrage dans les sciences historiques. Dommage qu'il n'y soit pas fait allusion, d'autant que si les CS doivent beaucoup à la *French Theory*, les *Kulturwissenschaften* se réclament de l'école des Annales.
- 12 On peut également souhaiter que l'épistémologie des CS se défasse clairement de ce qui est devenu un topos, celui des sujets dits légitimes de la recherche, du moins selon une conception élitiste de la culture. Après les travaux déjà anciens du Conseil de l'Europe sur la démocratisation culturelle, cela ne correspond plus ni à la science ni au travail du ministère de la Culture français. On constate même parfois une tyrannie des sujets anciennement déconsidérés, compliquant dans certains laboratoires la tâche de celui qui voudrait interroger par l'interdisciplinarité un opéra ou une installation d'art contemporain. Il est temps de penser, pour la balayer, cette évidence d'une autre époque. Les valeurs culturelles sont prises dans un bouleversement que le chercheur observe dans ses infinies variations et dont personne ne peut actuellement prédire la future hiérarchisation¹.
- 13 Au total, on ne peut que recommander cette lecture, qui a aussi pour qualité de défaire nombre de lieux communs, par exemple la relation avec le marxisme, décrite tout en subtilité. Contrairement aux médiacultures, qui bien que fort stimulantes évacuent un peu vite les puissants outils de l'école de Francfort, on voit les CS s'en saisir pour penser la dangerosité de certains usages médiatiques, aussi réelle que la liberté du récepteur, et malheureusement fort actuelle.
- 14 Cette analyse permettra d'ordonner ses idées à celui qui, plutôt familier avec le vaste ensemble des CS, peine parfois à situer leurs multiples déclinaisons les unes par rapport aux autres. Pour le public cible étudiant, l'écriture est parfois un peu allusive, ce qui est dû à l'impératif de brièveté de la collection (et aux exigences actuelles de l'édition). Très riche et se voulant relativement complète en un petit nombre de pages, la démarche en a les écueils. Il ne s'agit pas d'un manuel ; le néophyte y trouvera une introduction aux problématiques des CS avec un large appareil de notes qui fonctionne remarquablement (pour qui le souhaite, le texte se lit vraiment de façon indépendante) et une excellente bibliographie invitant à poursuivre le voyage. La lecture parallèle de textes choisis devrait permettre à un étudiant de prendre pied dans les problématiques énoncées ; par exemple, en français, l'anthologie d'Hervé Glevarec, Éric Macé et Éric Maigret ou les textes de Hall présentés également par Maxime Cervulle. *Cultural Studies*.

Théories et méthodes est déjà un classique qui s'achemine, à n'en pas douter, vers sa troisième édition.

BIBLIOGRAPHIE

DARRAS, Bernard (dir.) (2006), dossier « Études culturelles & Cultural Studies », *Médiation et information*, 24-25.

FAVRET-SAADA, Jeanne, Gérard LENCLUD et Alain FINKIELKRAUT (1991), « Un clip vaut Shakespeare », *Terrain*, 17 octobre. [En ligne]. <http://terrain.revues.org/3013>. Page consultée le 5 janvier 2020.

GLEVAREC, Hervé, Éric MACÉ et Éric MAIGRET (dir.) (2008), *Cultural Studies. Anthologie*, Paris, Armand Colin/Ina.

HALL, Stuart (2008), *Identités et cultures. Politiques des cultural studies*, édition établie par Maxime CERVULLE, traduit de l'anglais par Christophe JAQUET, Paris, Éditions Amsterdam.

HALL, Stuart (2013), *Identités et cultures 2. Politiques des différences*, édition établie par Maxime CERVULLE, traduction de l'anglais par Aurélien BLANCHARD et Florian VÖRÖS, Paris, Éditions Amsterdam.

MAIGRET, Éric et Éric MACÉ (dir.) (2005), *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*, Paris, Armand Colin/Ina.

MATTELART, Armand et Érik NEVEU (2003), *Introduction aux Cultural Studies*, Paris, La Découverte, Coll. « Repères ».

NOTES

1. Est-il utile de préciser que cette remarque n'a rien de commun avec l'attaque des *cultural studies* par Alain Finkelkraut en 1991, dans un article montrant qu'il n'avait pas compris les logiques en jeu (Favret-Saada, Lenclud et Finkelkraut, 1991) ?

AUTEURS

CATHERINE ROTH

Catherine Roth est maître de conférences en sciences de la culture et de la communication à l'Université de Haute-Alsace, membre du Centre de recherches sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques (CRESAT), et membre de la chaire Unesco Communication et diversité culturelle de l'université de Strasbourg. Courriel : catherine.roth@uha.fr

Harry COLLINS (2018), *Artificial Intelligence. Against Humanity's Surrender to Computers*

Cambridge, Polity Press

Julia Velkovska

RÉFÉRENCE

Harry COLLINS (2018), *Artificial Intelligence. Against Humanity's Surrender to Computers*, Cambridge, Polity Press

- 1 L'ouvrage du sociologue des sciences et des techniques Harry Collins est une contribution majeure à la sociologie de l'intelligence artificielle (IA) qui montre bien l'intérêt de faire exister une perspective solidement ancrée dans les sciences sociales pour penser ses développements récents. C'est précisément cette perspective qui place le livre au cœur des débats dans ce domaine, car l'auteur procède à une critique interne de la technologie du point de vue des connaissances produites par la sociologie sur la nature de l'action, du savoir, de l'intelligence, de la culture, de la société et, en fin de compte, de l'humanité. Cette publication est d'autant plus importante dans le contexte actuel d'effervescence médiatique et de prolifération dans l'espace public de différents types de discours autour de l'IA — commerciaux, politiques ou scientifiques — qui nous mettent en garde contre les dangers de ces technologies ou, au contraire, vantent leurs mérites et les bienfaits qu'elles nous apporteront, sans pour autant être toujours fondés sur des analyses rigoureuses.
- 2 Le livre de Collins est donc bienvenu, car il constitue un bon antidote à cette bulle discursive en nous invitant à adopter un regard critique et réaliste sur l'IA. L'auteur souligne que les narrations sur l'IA — qualifiées de formes idéologiques à travers des formules comme « Artificial Intelligence Belief » (p. 25), « Deep Learning Bubble » (p. 26) ou même de « conversational pollution » ¹(p. 178) — participent à un univers particulier, « a world of *artificial intelligence*, available through newspapers, books

and films »² (p. 13). Ce mode « artificeionnel » — c'est-à-dire voilant les limites des systèmes — est pourtant la manière dont l'IA est présentée au public aussi bien par ses critiques que par ses défenseurs, qui surestiment tous ses capacités réelles et par là ses conséquences, respectivement négatives ou positives sur la société. Les discours « artificeionnels » peuvent être dangereux, car ils contribuent à la production de croyances non fondées sur les capacités de l'IA. Ils sont par ailleurs soutenus par les grandes entreprises numériques. Cette pointe critique est annoncée dès le sous-titre du livre « Contre la capitulation de l'humanité devant les ordinateurs ». Par exemple, les avancées dans l'apprentissage machine peuvent être mobilisés pour produire l'illusion que les intelligences artificielles actuelles ont résolu le problème crucial de la compréhension du contexte et qu'elles apprennent du contexte social, alors qu'en réalité elles sont entraînées sur des bases de données qui comportent des limites et des biais de construction. Il s'agit d'une confusion et d'une réduction des notions de société, de culture et de contexte à celle de base de données. Collins nous avertit que contrairement à la théorie de la singularité qui prétend que les machines prendront le contrôle sur les humains, le danger ne réside pas dans les machines elles-mêmes, mais dans les croyances et la confiance que nous leur accordons lorsque nous leur attribuons des capacités exagérées et une intelligence proche de celle de l'humain. Plutôt que de souscrire à ces croyances et d'être en posture de « capitulation » (*surrender*) devant les ordinateurs, Collins plaide pour un scepticisme organisé et éclairé qu'il développe tout au long de l'ouvrage.

- 3 Son argument principal porte sur la compréhension du langage et du contexte comme capacités spécifiquement humaines et non modélisables, liées au fait d'être socialisé dans une langue et une culture, d'être incarné dans la société (*socially embedded*). Cette thèse a pris progressivement forme au fil des publications précédentes que l'auteur a consacrées à la réflexion sociologique sur l'IA (Collins, 1990, 1998, 2000, 2010 ; Collins et Kush, 1998). Dans le prolongement de ce travail de longue haleine, Collins la développe à la lumière des développements récents de l'IA et de l'apprentissage machine. En résumé, le problème de l'IA est qu'elle réduit l'intelligence humaine au cerveau individuel et vise à reproduire son fonctionnement. Il s'agit selon Collins d'une confusion, car l'intelligence humaine est elle-même incarnée dans la société. Le centre de gravité de la démonstration porte précisément sur ce point : pour que les ordinateurs puissent rassembler à des humains, ils doivent être aussi sensibles au contexte de la société environnante que les humains. Les systèmes actuels en sont très loin. Sur cette base, l'auteur élabore une critique puissante de l'IA et des discours irréalistes sur ses capacités, que ce soit leur versant techno-pessimiste ou techno-optimiste.
- 4 À travers les dix chapitres du livre, Collins construit une démonstration convaincante en examinant successivement un ensemble de questions : les débats autour de l'IA et la nécessité d'une perspective critique (chapitres 1 et 2) ; le langage et les pratiques de réparation (chapitre 3) ; le corps, le contexte, l'expertise interactionnelle et la différence entre actions « polymorphes » (*polimorphic actions*) et actions « miméomorphes » (*mimeomorphic actions*) (chapitre 4) ; les différents niveaux de l'IA (chapitre 5) ; l'apprentissage profond basé sur la reconnaissance de modèles (chapitre 6) ; le modèle d'intelligence individuelle (par opposition à sociale) sous-jacent aux réseaux de neurones (chapitre 7) ; l'interaction dans les groupes d'experts et la transmission des connaissances (chapitre 8). Les deux derniers chapitres (9 et 10) tirent les conséquences de la démonstration en aiguisant sa pointe critique et en proposant de

développer de nouvelles formes du test de Turing qui permettent de tester le sens commun des ordinateurs en s'inspirant des travaux de Winograd.

- 5 Le cœur de l'argument est concentré dans les chapitres 5 et 6. Dans le chapitre 5, l'auteur montre qu'il serait plus juste de parler des intelligences artificielles et non d'une intelligence artificielle. Il en distingue six niveaux : (1) intelligence prédéfinie (*engineered intelligence*) ; (2) prothèses asymétriques ; (3) consommateurs-de-culture symétriques ; (4) consommateurs-de-culture défiant-l'humanité ; (5) société autonome du type humain ; (6) société autonome du type *alien*. Cette typologie repose sur la quantité de réparations asymétriques que font les humains dans leurs interactions avec les IA de chaque catégorie. Une étape décisive du développement de l'IA serait le passage du niveau 2 au niveau 3 dans lequel les machines seraient aussi performantes que les humains dans la réparation, le jeu avec les règles, la création de précédents. Elles seraient également capables d'accomplir des actions « polymorphes » qui nécessitent de comprendre le contexte et la société. En analysant le fonctionnement de l'apprentissage profond, le chapitre 6 montre que malgré les apparences d'objectivité, ces algorithmes sont en fait profondément dépendants de la culture qui a produit les bases de données d'apprentissage. Ils incorporent de façon invisible des schèmes et des catégorisations qui lui sont constitutives. Or, les cultures varient selon leurs façons de catégoriser le monde et de produire des symboles. Pour décrire cette forme d'incorporation culturelle tacite, Collins propose le concept de « supervision implicite » qui complète ceux d'apprentissage supervisé et non supervisé. Selon l'auteur, l'apprentissage non supervisé n'existe pas, car les bases de données sont toujours culturellement structurées :

For unsupervised computers to extract culturally embedded human categorizations from documents is implicit supervision because it depends on features of culture being pre-inserted in the data base. [...] This is an example of the entry of top-down pattern recognition in subtle and hidden ways for which we must be continually vigilant if we are to understand the word of the new artificial intelligence (p. 123)³.

- 6 Le fil rouge du livre est construit autour de la distinction entre l'intelligence humaine et « l'intelligence » des machines, c'est-à-dire les algorithmes apprenant à travers des méthodes statistiques qui analysent des cas précédents. La « force brute » du calcul des algorithmes fait preuve actuellement d'avancées impressionnantes, mais elle n'a pourtant rien à voir avec le mode de fonctionnement de l'intelligence humaine que l'IA prétend copier. La confusion entre cette « force brute » et les capacités humaines d'action sociale est le principal problème des débats sur l'IA. Selon Collins, l'intelligence humaine est non modélisable, car elle est incarnée dans une société et dans une langue ; elle est collective et non individuelle. Elle se caractérise par un ensemble de capacités que les machines ne possèdent pas : comprendre le contexte dynamique de l'action ; faire sens des situations et des actions ; maîtriser la langue (*language fluency*) ; réparer des fautes et des malentendus sur la base de la compréhension ; posséder une expertise interactionnelle et un savoir tacite (voir aussi Collins, 2010) ; utiliser les règles et la langue de façon créative ; savoir enfreindre les règles et instaurer celles-ci ; faire preuve d'intuition. Les humains sont également capables de réaliser des actions « polymorphes » (*polimorphic*), c'est-à-dire que la même action peut être accomplie par une diversité de comportements observables (par exemple, écrire une lettre d'amour). N'ayant pas la capacité d'interpréter le contexte et de jouer avec les règles, les machines ne peuvent, elles, réaliser d'actions « polymorphes ». Elles se limitent aux

actions « miméomorphes » (*mimeomorphic*), toujours effectuées au moyen des mêmes comportements visibles⁴.

- 7 Collins plaide pour la construction de tests (chapitre 10) capables de vérifier la capacité des machines à copier les humains en faisant preuve de sens commun. Construits grâce à la collaboration de l'informatique et des sciences sociales, ces tests seraient un dispositif non seulement scientifique, mais aussi politique, un dispositif de « désenchantement » pour lutter contre la « capitulation » devant les machines et contre les ailes idéologiques de l'IA qui nient la spécificité de l'humanité et qui prétendent que les humains sont des machines faites de viande (« meat machines »). Les nouvelles avancées de l'IA doivent être systématiquement soumises à ces tests et leurs résultats doivent être rendus publics. Cela permettra à l'ensemble des citoyens de lutter contre « l'anthropomorphisme paresseux » (p. 195).
- 8 Contre les discours idéologiques *artificionnels*, Collins nous invite à travailler au « désenchantement » de l'IA à travers des mises à l'épreuve professionnelles et profanes, par les utilisateurs ordinaires, de ses capacités. La diffusion croissante de l'IA dans la société permet le développement des usages réels qui constituent autant de tests « grandeur nature ». Les enquêtes sociologiques empiriques sur ces usages pourront alors participer au dispositif de « désenchantement » de l'IA, tel qu'il est pensé par Collins, à travers la production de connaissances sur les conséquences pratiques de l'IA dans la vie quotidienne.
- 9 La force et l'originalité de l'argumentation, la grande érudition et le style très pédagogique de l'ouvrage en font une lecture indispensable pour penser le phénomène de l'IA dans ses dimensions pratiques, idéologiques, scientifiques, morales et politiques.

BIBLIOGRAPHIE

COLLINS, Harry (1990), *Artificial Experts: Social Knowledge and Intelligent Machines*, Cambridge, MIT Press.

COLLINS, Harry (1998), « Socialness and the undersocialized conception of society », *Science, Technology and Human Values*, 23(4): 494-516.

COLLINS, Harry (2000), « Les capacités des ordinateurs et leurs limites », *Réseaux*, 2(100) : 19-37.

COLLINS, Harry (2010), *Tacit and Explicit Knowledge*, Chicago, University of Chicago Press.

COLLINS, Harry et Martin KUSH (1998), *The Shape of Actions: What Humans and Machines Can do*, Cambridge, MIT Press.

VELKOVSKA, Julia et Valérie BEAUDOUIN (2014), « Parler aux machines, coproduire un service. Intelligence artificielle et travail du client dans les services vocaux automatisés », dans Emmanuel KESSOUS et Alexandre MALLARD (dir.), *La fabrique de la vente*, Paris, Presses des Mines, p. 97-128.

NOTES

1. « croyance dans l'intelligence artificielle », « bulle de l'apprentissage profond », « pollution conversationnelle » (traductions de l'auteure)
 2. le monde de *l'intelligence artfictionnelle*, disponible à travers les journaux, les livres et les films (traduction de l'auteure).
 3. Pour les ordinateurs non supervisés, l'extraction à partir de documents de catégorisations humaines, incarnées dans une culture, constitue une supervision implicite, car elle dépend des caractéristiques de la culture qui a été préalablement introduite dans la base de données. [...] C'est un exemple d'entrée en jeu de la reconnaissance du type « top-down » de modèles d'une manière subtile et cachée pour laquelle nous devons être continuellement vigilants si nous voulons comprendre le monde de la nouvelle intelligence artificielle (traduction de l'auteure).
 4. Sur la distinction entre ces deux catégories d'actions et les conséquences pour l'IA, voir Collins et Kush (1998) et Collins (1998 et 2000). Pour une discussion critique, voir Velkovska et Beaudouin (2014).
-

AUTEURS

JULIA VELKOVSKA

Julia Velkovska est sociologue au Département des Sciences Humaines et Sociales (SENSE) à Orange Labs et chercheure associée au Centre d'Étude des Mouvements Sociaux à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris. Courriel : julia.velkovska@orange.com

Constance DILLEY (2018), *Crosscurrents. How Film Policy Developed in Quebec 1960-1983*

Québec, Presses de l'Université du Québec

Yasmine Belam

RÉFÉRENCE

Constance DILLEY (2018), *Crosscurrents. How Film Policy Developed in Quebec 1960-1983*, Québec, Presses de l'Université du Québec

- 1 Ce livre de Constance Dilley est surprenant. En effet, ce qui nous est servi est très loin d'un exposé froid et objectif de la mise sur pied des politiques sur le cinéma au Québec. On se rapproche plutôt d'un récit d'aventures traversant l'histoire complexe du Québec des années 1960 à 1980. Le livre pourrait s'adresser à un large public, mais aussi à des étudiants et étudiantes, qui y trouveraient un ouvrage de référence sur l'histoire de la législation qui encadre le cinéma québécois. Dilley fait le pari d'une approche singulière en nous invitant à la suivre dans un récit qui fait du contexte sociopolitique l'acteur principal, à partir d'un point de vue anglophone. Ces deux aspects donnent le ton au livre.
- 2 Un schème se crée dès le début de l'ouvrage : les chapitres s'enchaînent, en suivant la chronologie des événements qui nous intéressent et en débutant chaque fois par un rappel du contexte social et politique. Dilley nous offre une approche historique assez classique : son travail présente une quantité impressionnante d'archives de toutes sortes, de manière à recréer l'histoire à partir de lettres, de correspondances, de procès-verbaux, d'entrées de calendrier. L'ambition est claire dès les premières pages : on veut nous donner une lecture de l'histoire du Québec à partir de 1960, qui nous mènera à la première loi sur le cinéma de 1975, puis à la seconde de 1983. Entretemps, on s'intéresse aux individus (en passant par les gouvernements, les associations, les ministres, les cinéastes) qui ont fait cette histoire ainsi qu'au contexte qui a permis son

déploiement. Sa démarche s'inscrit clairement dans l'idée que tout peut être expliqué en dehors du cinéma, en s'inscrivant dans le contexte qui le porte : il faut retrouver tous les courants croisés (*crosscurrents*) qui ont mené à la loi 109¹.

- 3 Le début du premier chapitre annonce d'emblée la fin du livre : la loi 109 de 1983. On introduit la législation du cinéma au Québec en relatant une anecdote qui illustre toute son importance pour l'époque. Presque à la manière d'un film noir, le livre s'ouvre sur une intrigue mettant en scène Jack Valenti, le patron de la Motion Picture Association of America (MPAA), et un lobbyiste très important, furieux dans sa chambre d'hôtel de Québec. Si la loi 109 est adoptée, les conséquences seront immenses. L'auteure nous fait entrevoir la lourdeur de l'enjeu de la législation entourant le cinéma, dans les deux décennies les plus turbulentes de l'histoire récente du Québec.
- 4 Le deuxième chapitre nous plonge dans l'ère duplessiste, où les ennemis principaux du cinéma québécois ne sont nuls autres que la censure et les anglophones. À l'époque, la seule législation touchant au cinéma était celle qui encadrait la censure. Les temps doivent changer. Dilley introduit une multitude d'acteurs importants, que nous suivrons à travers le livre : Gilles Groulx, Jean Pierre Lefebvre, Denys Arcand, Denis Héroux, Stéphane Venne, pour ne nommer qu'eux. Dès le troisième chapitre entrent en jeu la tendance séparatiste ainsi que la tension entre les francophones et les anglophones au Québec, et entre les gouvernements provinciaux et fédéraux. Ce seront d'abord les cinéastes qui demanderont aux politiciens de s'intéresser au cinéma québécois et de le protéger. Le ministère des Affaires culturelles (MACQ) gagne alors rapidement en importance. On le suit dans plusieurs batailles, avec le Secrétariat provincial d'abord, puis avec le ministère des Communications plus tard.
- 5 Le chapitre 4 s'intéresse particulièrement à l'APC, l'Association professionnelle des cinéastes, fondée en 1963. Sa mission : demander et encourager la création d'une industrie de films de long-métrage canadienne et sensibiliser les gouvernements à l'état actuel du cinéma et de sa distribution au Canada. À partir de 1964, le « problème » du cinéma est nommé et les débats sont lancés quant à la meilleure manière de le régler. À la suite de la parution du *Livre blanc* de Pierre Laporte, ministre du MACQ en 1964, on assiste à la naissance de l'APFQ (Association des producteurs de films du Québec) en 1966, de la CFDC (Canadian Film Development Corporation), de la FFQIC (Fédération québécoise de l'industrie du cinéma) et du CQDC (Conseil québécois pour la diffusion du cinéma). Bref, de nombreux acteurs se joignent au débat et les tensions entre francophones et anglophones ne font qu'escalader. On sait dans quelle situation politique se trouvait le Québec des années 1970...
- 6 Les chapitres 7 et 8 présentent les années 1968 à 1971 : Trudeau est au pouvoir, le Parti québécois gagne du terrain, Laporte est assassiné et, du côté du cinéma, Guy Frégault devient sous-ministre du MACQ. C'est dans ce contexte que l'on insiste de plus en plus pour créer une loi-cadre sur le cinéma québécois. Le contexte de l'époque est vertigineux, ce que l'auteure nous fait bien sentir en écrivant : « None of this activity took place in a vacuum² » (p. 135).
- 7 Le National Film Board est aussi un acteur important, et son importance se fait particulièrement sentir à partir du chapitre 9. Les difficultés s'enchaînent entre les différentes associations privées et gouvernementales. Ce ne sera qu'au chapitre 11 qu'on aura la satisfaction d'arriver à la première loi sur le cinéma, en 1975. On atteindra rapidement après la loi 109 de 1983, et entre les deux, Dilley nous exposera les insatisfactions et les limites qu'ont rencontrées ces deux lois.

- 8 Malgré le très grand nombre d'acteurs que nous suivons et les archives interminables qui sont citées, le travail de mise en récit de l'auteure est assez incroyable. En moins de 300 pages, on nous résume plus de vingt années de batailles complexes opposant de nombreux acteurs différents, dans un contexte incertain. Au chapitre 12, Dilley revient sur la Motion Picture Institute of Canada introduite au début du livre : on peut maintenant comprendre le grand impact de ces lois sur le cinéma québécois.
- 9 Le dernier chapitre fait office de conclusion. Dilley prend le temps de nous rappeler qu'aucune loi n'est neutre et que si les lois peuvent encadrer, elles peuvent également restreindre. Elle nous parle aussi de la « french hegemony » (p. 226), qui a eu pour effet de garder à distance des acteurs québécois anglophones dans le processus de législation de l'industrie du cinéma, mais aussi dans le processus de création de l'identité québécoise. Dilley se demande quels effets a eus le référendum sur la souveraineté-association sur l'industrie du film au Canada. Elle se demande également ce qui se serait passé si le Québec avait davantage collaboré avec le Canada. *Crosscurrents* nous offre ainsi des questions sans réponses, mais ces questions enrichissent la réflexion parce qu'elles sont posées à partir de la recherche d'identité de laquelle l'auteure a été exclue. On nous laisse donc avec un travail de recherche remarquable qui intéresserait sans doute tous ceux et celles qui voudraient étudier la place du cinéma dans la société québécoise, ainsi qu'avec une perspective rafraîchissante, celle d'une anglophone qui a travaillé dans le domaine du cinéma québécois et qui semble très bien le connaître.

NOTES

1. Le livre offre d'ailleurs plusieurs annexes, dont deux sur les investissements de la CFDC (Canadian Film Development Corporation) entre 1968 et 1980 et une liste des acteurs importants qui fait près de 10 pages à elle seule, pour nous illustrer l'époque dans laquelle on se situe.
2. Aucun geste ne peut être détaché de son contexte (traduction de l'auteure).

AUTEURS

YASMINE BELAM

Yasmine Belam est candidate à la maîtrise en traductologie, Université Concordia. Courriel : yasmine.belam@gmail.com

Tourya GUAAYBESS (2019), *Les médias dans les pays arabes : des théories de développement contrariées aux politiques de coopération émergentes*

Préface de Naomi SAKR, Londres, ISTE Éditions Ltd

Khaled Zamoum

RÉFÉRENCE

Tourya GUAAYBESS (2019), *Les médias dans les pays arabes : des théories de développement contrariées aux politiques de coopération émergentes*, Préface de Naomi SAKR, Londres, ISTE Éditions Ltd

- 1 À l'ère des communications numériques et des environnements économiques et sociaux mouvants, Tourya Guaaybess présente une critique des théories occidentales touchant le développement des médias dans les pays du Sud et arabes et les nouvelles politiques de coopération dans les pays et sociétés arabes. Sa présentation de sujets et d'idées parfois complexes, aux contours difficiles à délimiter, est dépouillée mais entière. L'auteur s'en remet à des sources multiples de première main (les travaux universitaires anglophones et francophones) pour proposer des conclusions claires sur les politiques et les stratégies menées par les Occidentaux en ce qui concerne les représentations médiatiques et les actions de développement dans le secteur des médias. Afin de parvenir à ces conclusions, Guaaybess mobilise des méthodes de terrain qui lui permettent d'analyser ses données puis de démontrer et de renforcer des points de vue sur la réalité des relations entre médias, opinions publiques, développement et coopération dans les pays arabes.

- 2 L'ouvrage comprend deux parties. La première, davantage « théorique », est consacrée à l'analyse de l'évolution des théories occidentales « classiques » du développement axées sur les médias. La seconde, davantage « pratique », traite des réalités géopolitiques de l'environnement global auxquelles sont confrontés les acteurs œuvrant dans les secteurs des médias, du développement et de l'opinion publique.
- 3 La première partie est composée de trois chapitres. Le premier présente un aperçu des travaux de recherches, très riches et variés, sur les médias arabes et des différents contextes politiques et sociaux dans lesquels ces travaux ont évolué. Ce chapitre témoigne de l'intérêt croissant des centres de recherches universitaires et autres institutions pour les médias et l'opinion publique arabes. Si dans les années 1990, deux types d'approches aux études et au développement des médias arabes coexistaient — l'une culturaliste et l'autre pragmatique — désormais l'intérêt se porte, dans les médias et dans les cercles occidentaux, moins sur le développement que sur la géopolitique. Par exemple, le printemps arabe a mis à l'avant-scène les nouveaux médias et acteurs ainsi que les nouvelles formes de journalisme dont, plus particulièrement, le journalisme d'enquête (*investigative journalism*). Ce type de journalisme s'ajoute au « journalisme pour le développement », né en 1960, dont l'objectif était de mobiliser les enjeux économiques du développement social et de la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement.
- 4 À cet égard, il est intéressant de préciser que l'après-guerre irakien a vu l'espace médiatique euro-arabe se transformer sous l'impulsion de deux formes d'initiatives distinctes menées par la politique d'action européenne : toucher directement les audiences arabes à travers la création de nouveaux médias et favoriser la coopération interétatique. Dans un autre registre, les événements du 11 septembre ont fait découvrir à l'Occident l'existence d'une opinion publique arabe, d'où le besoin de la cibler à travers la création de médias arabophones et de projets ciblés, sous l'impulsion d'une diplomatie des chancelleries occidentales qui préfèrent agir directement auprès des sociétés civiles.
- 5 Dans le deuxième chapitre, l'auteure passe en revue les théories relatives aux relations internationales depuis la période de la guerre froide et constate que l'inégalité en matière d'accès à l'information demeure, mais que la question de la dichotomie Nord/Sud et pays riches/pays pauvres est moins centrale dans le débat sur les médias de masse et la communication. Guaaybess montre que le terme de *modernisation* était devenu un mot-clé — ce qu'Hamid Mowlana appelait en fait la « Westification » — à la suite des travaux précurseurs de Daniel Lerner du Massachusetts Institute of Technology et de sa théorie des trois axes du développement et du rôle central des mass médias, de l'éducation et de l'urbanisation : le bien-être des populations, l'instauration d'un régime démocratique stable, une politique économique fondée sur le progrès. À cet égard, l'auteure attribue l'échec économique, politique et social du modèle occidental de développement (associé de plus en plus au colonialisme) à son incapacité à freiner l'accroissement du déséquilibre dans le flux d'information entre les pays occidentaux et ceux du Sud et les écarts sur les plans culturels et économiques. Les médias sont alors perçus comme des relais de la domination occidentale à travers le marketing commercial des produits matériels et culturels.
- 6 Dans le troisième chapitre, Guaaybess analyse la version libérale des théories économiques du développement et, tout particulièrement, le contexte économique du développement des médias arabes à l'ère du numérique et de la société de

l'information. Elle cherche à éviter l'« écueil orientaliste » et le prisme occidental dans sa méthode d'analyse des médias arabes ; l'accent est mis sur la nécessité d'opter pour l'analyse des médias pour ce qu'ils sont et dans le contexte tangible où ils se déploient.

- 7 Dans son analyse de la société de l'information arabe, l'auteure souligne que les préoccupations majeures des jeunes Arabes ne sont ni politiques ni religieuses, mais sociales (par exemple, la recherche d'un emploi) et culturelles (la musique, les vidéos). Dans cette société de l'information arabe, le privé joue un plus grand rôle au détriment de celui des États selon le modèle économique libéral qui ne fait qu'accroître la dépendance entre les pays dominants (le centre) et les pays du Sud (périphérie). Dans ce contexte, les médias devaient obtenir sur le plan législatif la liberté et la stabilité nécessaires pour remplir efficacement leur rôle dans le renforcement des libertés individuelles et collectives et pour assurer la pluralité de l'information. L'aide professionnelle et technologique des pays développés aurait été requise pour réaliser cet objectif. Sur ce point, l'auteure rappelle que le concept même de société de l'information est devenu objet de critique, tant il s'est avéré difficile de mesurer l'efficacité des technologies de l'information et de la communication dans la réalisation de leurs objectifs quand ceux-ci sont désignés « par le haut ». Sa dimension utopique s'est révélée plus prégnante devant le présumé « engagement » du citoyen et l'exercice de son présumé « pouvoir ».
- 8 La seconde partie du livre examine la mise en place, dans le secteur des médias, des pratiques et des politiques adaptées aux nouvelles réalités géopolitiques et sociales. Le quatrième chapitre analyse ainsi la libération des médias dans les pays arabes, le rôle des États et des hommes d'affaires dans ce processus ainsi que ses aboutissants avec comme toile de fond ce que l'auteure nomme une « confluence médiatique ». Créé au lendemain des révoltes de 2010 et 2011 pour dépasser l'idée réductrice de la « convergence numérique », ce concept rend compte de l'imbrication des médias les uns dans les autres au sein d'un système intégré permettant la coexistence de plusieurs formats et de plusieurs médias. Les nouveaux médias n'éclipsent pas les anciens, mais s'imbriquent à eux pour donner au système une complexité et une réactivité nouvelles, plus en phase avec la société dans laquelle ce système s'inscrit. Les médias numériques exercent dans la confluence médiatique une fonction majeure, celle de fournir de fortes audiences sur le marché de la communication.
- 9 Tourya Guaaybess constate que les organismes internationaux infléchissent les politiques nationales des médias, mais que les États arabes restent souverains lorsqu'il s'agit de contrôler le processus de libéralisation. Si le développement du secteur médiatique a bénéficié de différentes formes de contributions provenant d'hommes d'affaires, il s'est toujours produit sous la surveillance étroite des gouvernements en place comme l'exemplifie le cas égyptien. Pour élaborer ce constat, l'auteure évoque le concept du *path dependence* pour souligner que le changement préconisé et piloté par les États dans le secteur des médias est rarement un choix délibéré. Il s'agit plutôt d'une réaction stratégique, tantôt défensive, tantôt offensive, aux actions d'autres États : le « chemin » choisi dépend des chemins que prennent les alliés comme les adversaires.
- 10 Le cinquième chapitre est consacré à cette expression journalistique introduite sous l'ère numérique et à l'ombre des révolutions arabes : la « rue arabe ». Le cadrage des identités dans les pays arabes par les médias français et anglo-saxons serait fortement marqué par le contexte géopolitique de ces pays et par les perceptions personnelles des

journalistes — représentants eux-mêmes d'une « opinion publique » française et anglo-saxonne qui se projette sur les sociétés et les autres acteurs civils du monde arabe. L'auteure y consacre une large revue de la littérature. Elle discerne, malgré le caractère holiste et réducteur de l'expression et son caractère orientaliste, trois définitions de la « rue » qui renvoient à des espaces réels ou symboliques : l'espace de la vie urbaine et populaire ; l'espace du désœuvrement, de la misère ; et l'espace des contestations et des mobilisations. Guaaybess précise que ce n'est pas l'expression « rue arabe » qui devrait être incriminée, mais plutôt les prénotions qu'elle révèle, d'où la recherche du biais culturaliste dans sa lecture du contexte médiatique et événementiel dans lequel cette expression est née et utilisée.

- 11 Dans le sixième chapitre, l'auteure décortique la géopolitique actuelle des médias dans la région arabe et son influence sur la politique des médias, sur les perspectives de leur développement ainsi que sur les plans d'action de coopération. Au temps des relations « Nord-Sud », les États du Nord ont toujours utilisé les médias de manière à accroître leur influence, soit directement à travers leurs propres productions et normes culturelles, soit indirectement à travers le développement des médias dans les pays du tiers-monde pour consolider les relations diplomatiques. L'auteure estime que cette approche à la géopolitique a échoué ou a obtenu des résultats mitigés dans son objectif d'influencer les opinions publiques arabes. La méfiance grandissante vis-à-vis des chaînes transnationales, dont les nouveaux soucis sont de coller plus aux réalités des contextes sociaux et de prendre en considération des publics ouverts aux médias numériques, les a amenées à définir des stratégies de communication adaptées à de nouvelles contraintes politiques et économiques. L'évolution démographique, sociale et économique dans les pays arabes ainsi que l'avènement des médias numériques et interactifs ont créé des conditions pour une nouvelle politique de développement et de coopération des médias.
- 12 Le septième chapitre est consacré aux questions de coopération dans le domaine journalistique. Guaaybess aborde d'abord les changements amenés à la profession journalistique. La multiplication des supports médiatiques a engendré une nouvelle réalité journalistique qui requiert la formation de professionnels qualifiés, polyvalents, multilingues et adaptés aux nouvelles exigences du métier, notamment la production d'informations multiformatées (*web journalism*) et la concurrence instaurée par les réseaux sociaux et l'audimat. Ensuite, sur le plan des enjeux économiques, l'auteure estime que si le défi de la rentabilité est présent pour les journaux numériques, les médias arabes ont beaucoup de difficulté à trouver un modèle commercial viable en raison du faible pouvoir d'achat des citoyens qui, par nécessité, cherchent la gratuité. Par ailleurs, Guaaybess avance que la domination des GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) dans le monde des médias numériques et le formatage des écritures journalistiques grâce aux algorithmes — privilégiant ceux et celles qui les maîtrisent — relancent les anciens débats sur le déséquilibre des moyens d'information et de communication. La fin du chapitre est ainsi consacrée à l'histoire des écoles de journalisme dans le monde arabe. Guaaybess explique que les outils numériques ont rajouté une dimension à la transnationalisation des pratiques du métier de journaliste et ont conduit à une nouvelle forme de coopération et d'échange Nord-Sud pour la formation aux métiers du journalisme et des communications. Elle souligne notamment l'implication du secteur privé dans cette formation ainsi que celle des organismes publics occidentaux et des ONG.

- 13 Dans le huitième et dernier chapitre, il est question des politiques de développement des médias et du journalisme et des normes qui doivent régir la coopération. Ce chapitre s'appuie sur plusieurs cas d'étude, dont ceux du Canal France International (CFI) et de la BBC. L'auteure explique que les modes de coopération bilatérale interétatiques font face à la « concurrence » de nouveaux acteurs de développement. Ces nouveaux acteurs, en l'occurrence des ONG, des organismes universitaires, des fondations, misent plus que jamais sur le secteur du journalisme et les médias d'information en ligne et ont pour objectif de permettre aux nouveaux médias émergents et pluralistes de s'établir dans la durée et d'assurer une formation en amont aux professionnels. Outre les anciennes puissances coloniales qui maintiennent leurs liens privilégiés avec les pays du Sud, de nouveaux acteurs tels que le Brésil, la Chine, la Turquie, l'Afrique du Sud et même certains pays du Golfe tendent à faire partie des principaux fournisseurs d'aide au développement.
- 14 En conclusion, l'auteure réitère que la perception « traditionnelle » des médias arabes quant à leur positionnement dans les contextes de développement et leur situation géopolitique s'est radicalement transformée. En effet, les médias ne sont plus les précurseurs d'une quelconque transformation des sociétés dans lesquelles ils sont inscrits : c'est la transformation de la société qui ouvre la voie à la transformation du champ médiatique.
- 15 Cet ouvrage a le mérite d'avoir livré une matière dense et des réponses aux questions que son auteure introduit de manière méthodique au fil des pages. Bien qu'il s'agisse, comme l'indique le titre, d'une étude sur les médias arabes, l'expérience de recherche de Guaaybess l'amène à présenter une perspective plus large sur le développement et sur la politique d'aide et la coopération transnationales.
- 16 La qualité d'une publication comme celle-ci est de demeurer « ouverte », de susciter chez le lectorat multiples questions, souhaits et perspectives. À propos de la section traitant de la « rue arabe », nous aurions souhaité lire une analyse comparative du contenu des médias sociaux arabes afin de mieux saisir les grandes tendances des usages arabes du Web, par exemple. La position de l'auteure voulant que la transformation des sociétés soit un préalable à la transformation du champ médiatique ouvre une perspective fort intéressante et qui aurait mérité un plus long développement. Finalement, l'auteure suggère une sorte de rôle complémentaire entre le travail de recherche sur les médias, les sociétés arabes et les politiques d'action des acteurs de coopération européens, ce qui soulève la question de la commensurabilité des motivations et des objectifs de ces différents « partenaires ».

BIBLIOGRAPHIE

BAYAT, Asef (2013), *Life as Politics. How Ordinary People Change the Middle East*, Stanford, Stanford University Press.

CARDON, Dominique (2015), *À quoi rêvent les algorithmes*, Paris, Éditions du Seuil.

DEL RIO, Olga, Charles AUTHEMAN et Latifa TAYAH (dir.) (2012), *La mission de service public audiovisuel dans la région Maghreb/Machrek*, Paris, Institut Panos.

LYNCH, Marc (2003), *Voices of the New Arab Public, Iraq, Al Jazeera, and Middle East Politics Today*, New York, Columbia University Press.

MOWLANA, Hamid (1998), *Global Information and World Communication: New Frontiers*, Londres, Sage Publication.

AUTEURS

KHALED ZAMOUM

Khaled Zamoum est Associate Professor à la Faculté de communication, University of Sharjah, Émirats arabes unis. Courriel : kzamoum@sharjah.ac.ae

Roselyne KOREN (2019), *Rhétorique et éthique. Du jugement de valeur*

Paris, Classique Garnier, Coll. « L'Univers rhétorique, n° 6 »

Blaise Marchandea Berreby

RÉFÉRENCE

Roselyne KOREN (2019), *Rhétorique et éthique. Du jugement de valeur*, Paris, Classique Garnier, Coll. « L'Univers rhétorique, n° 6 »

- 1 L'ouvrage de Roselyne Koren a pour objectif la défense polémique et l'illustration apologétique d'une forme à part entière de rationalité alternative à la raison théorique : la rationalité axiologique. Qu'est-elle ? La rationalité axiologique est une forme de rationalité dont l'arsenal enveloppe l'ensemble des procédures de la rhétorique argumentative et dont l'objet est la justification verbale, ni fallacieuse ni paralogique, d'une prise de position pour ou contre des valeurs. En somme : la rationalité axiologique établit une forme de rationalité manœuvrant dans l'espace incertain, « inquiet », du préférable et non du neutre. Défendre l'existence d'une telle forme de rationalité consiste alors à montrer, en déployant des « efforts sisyphiques » (p. 36), l'intrication entre art oratoire et art de vivre, jeux de langage et formes de vie, rhétorique et éthique. Cette intrication impliquant, comme sa métaphysique, une théorie du sujet éthique armé linguistiquement, apte à « garder le contrôle de sa vie à défaut de pouvoir en maîtriser totalement le devenir » (p. 12). Une théorie du sujet que l'on pourrait dire majeur, au sens des Lumières, c'est-à-dire autonome.
- 2 Pourquoi procéder à une telle défense ? Parce que si la tâche est « sisyphique », interminable, elle est rendue nécessaire par la situation contemporaine. Nécessaire pour deux raisons. La première : parce que les valeurs sont tombées en disgrâce, suspectées d'irrationalité ou, pire, d'usage interlope. Or cette « défiance » est « paradoxale » puisque nous n'avons cessé de délibérer et de justifier nos choix. La seconde, qui explique la première, tient à ce qu'une hégémonie intenable s'est imposée à l'attitude du chercheur : l'empire de la raison théorique absolutisée. En quoi consiste

cet empire ? Il consiste à tracer brutalement une ligne de démarcation militaire entre connaissance descriptive et prise de position axiologique. Il prétend faire du chercheur un sujet en retrait, un « trou dans l'être », capable d'atteindre à une neutralité pure parfaite en refoulant le « militant » hors de ses murs. Il sacralise cette neutralité, sans même voir en elle une prise de position axiologique relative au savoir théorique dont l'adversaire peut exiger des comptes rationnels. Autrement dit : le règne de la rationalité théorique (descriptive et neutre) a pour condition de possibilité sous-jacente une rationalité axiologique seule à même de justifier des choix relatifs à l'allure de la recherche et à l'attitude du chercheur. Ce règne néglige, en outre, les apports des « théories du langage » selon lesquelles le langage n'est pas purement instrumental, mais surtout « un mode de vie sociale qui oriente, configure et régule nos rapports à nos choix et aux Autres » (p. 12) et dont la « structure profonde » est « foncièrement arbitraire, symbolique et subjective », trois « traits » qu'il faut considérer comme « intrinsèques » et marquant de leur « sceau » toute prétention à la pure description. C'est en quoi Koren affirme l'axiome suivant lequel « la raison théorique ne détient pas le monopole de l'accès au savoir ni de sa définition » (p. 10). Formulé positivement, cet axiome énonce l'existence d'un « régime de rationalité axiologique », la raison pratique linguistique, dont nous pouvons prétendre faire une science vigoureuse.

- 3 Une science vigoureuse — et non seulement rigoureuse — puisqu'elle ne peut être dissociée d'un positionnement épistémologique « fervent » (p. 13). Quelle est la stratégie d'une telle offensive contre l'empire ? En une phrase : « Il s'agit d'explorer les tenants et les aboutissants de la rationalité axiologique et de tenter de réfuter les préjugés dont elle est l'objet » (p. 24). En tant que disciple héritière de la nouvelle rhétorique perelmanienne, cela signifie que, d'un côté, il faudra en faire valoir la force éristique contre la posture néo-wéberienne naïve et équivoque de Nathalie Heinich, la posture universaliste habermassienne et les conceptions holistes du sujet. De l'autre, il faudra dégager la spécificité de la nouvelle rhétorique à travers les positionnements de l'analyse du discours, de la sociolinguistique et des sciences du langage qui s'en rapprochent. Sa tactique principale consistera alors à chercher des « preuves » indiciaires de la rationalité axiologique grâce à des analyses de ce qu'elle appelle la « rhétorique profane » (p. 11) déposée dans les discours publics concernant les valeurs, le terrorisme et le sentiment qu'il existe une justice à deux vitesses.
- 4 Le « fief » (p. 41) à défendre de Koren a la philosophie morale pour Kampfplatz. Plus précisément : par-delà les éthiques impérieuses à fondations spéculatives, la rhétorique doit pouvoir prétendre se substituer avec succès à la philosophie morale. La rhétorique se présente alors comme l'arsenal technique d'une vision procédurale de l'éthique. La rhétorique est une éthique sans prescriptions a priori. Elle fournit les armes verbales par lesquelles le sujet discursif se rend majeur, c'est-à-dire autonome. Cette éthique rhétorique n'a pas d'autre axiome que l'acceptation du regard critique a posteriori de l'Autre élevé à la puissance d'un Juge ultime. Néanmoins, l'arène des éthiques procédurales est tenue par un adversaire de taille : la raison communicationnelle d'Habermas et son éthique de la discussion. Pour faire valoir son champion, Koren attaque la raison communicationnelle du point de vue de son sujet, de son universalité et de sa valeur primordiale. Habermas a inscrit l'éthique de la discussion dans le collectif. Son sujet, ce n'est pas l'individu, c'est le groupe. L'individu n'est qu'une résultante du groupe. De fait, la fin d'une telle éthique n'est pas la majorité des individus, mais l'entente paisible des communautés. Ce « paradigme » holiste « de l'intercompréhension » (p. 30) sacrifie l'aptitude « dissolvante » de la décision

individuelle autonome et justifiée pour la Pax Romana de la Raison. Or cette raison a un autre défaut : elle absolutise le langage en le faisant porteur des universaux qui régissent, comme des conditions de possibilité a priori ou des « transcendants », l'éthique de la discussion. Négligeant le fait que ce transcendantal est toujours, en fait, porté par l'Autre, l'« auditoire universel » de Perelman, auditoire idéal, imaginaire et, pourtant, situé dans un contexte historique et social, Habermas aurait fétichisé une vieille valeur trop cartésienne : la vérité. La nouvelle rhétorique, quant à elle, par sa « logique du préférable », lui oppose des valeurs essentielles comme le bien ou le juste. Collectif, raison communicationnelle absolutisée et vérité contre autonomie individuelle, auditoire universel situé et justice. La décisive Antigone plutôt que le conciliateur Créon.

- 5 On voit alors de ce conflit apparaître les linéaments d'une théorie du sujet qui pourrait être perçue comme « idéaliste ». Au nom d'un « individualisme méthodologique » (Boudon, cité p. 38), cet « idéalisme » entendrait combattre l'hypothèse holiste selon laquelle le sujet est produit et conditionné du dehors. Le sujet de la rhétorique doit plutôt se faire sujet « libre » dont la liberté n'est pas « arbitraire » mais porte à conséquence. C'est pourquoi, malgré cette liberté, le sujet n'est pas ici souverain et tyrannique, il soumet sa demande à un Autre au regard acéré et critique, non pas à un auditeur passif et subjugué. Les actes de sa liberté sont donc responsables, justifiés et proposés à la réfutation. Il s'agit alors d'une « autonomie relative » qui « dément les thèses du souverainisme de la conception rhétorique argumentative du sujet » (p. 39). Il y a un lien de « coexistence » entre la personne et les actes de l'« homme rhétorique », ces actes correspondant à toute « émanation » de la personne. Ce qui autorise Perelman à dire : « La manière dont [cet homme] juge permet de juger le juge » (p. 40). Mais ce n'est pas tout. Cette liberté relative à l'Autre a des implications. La visée d'un « auditoire », par exemple, détermine la « force » des arguments et l'attitude du proposant. En fonction des situations, les auditoires « particuliers » configurent l'acceptabilité relative des techniques du discours. La « force » d'un argument est mise en équation avec la forme de vie qu'elle affecte. De plus, l'auditoire, chez Perelman, se dédouble en imagination par sa tendance à être fantasmé à travers un auditoire non plus particulier mais « universel », c'est-à-dire une projection idéale de cet « être de raison », « spectre » (Angenot, 2012 : 79), « Autrui généralisé » (Boudon, 1995 : 161), « sur-moi abstrait » (Ducrot, 2004 : 31) ou « instance hypercritique » que devient cet auditoire universalisé. La force d'un argument dépend alors de cette équation entre auditoire situé et auditoire universel. Sur l'attitude du proposant, cette instance intérieure produit un effet psychologique motivationnel. Le proposant veut s'autodépasser sans cesse pour atteindre, par une série d'autocritiques, l'idéal régulateur de ce spectre invisible universel et sur-moïque. Autrement dit, l'éthique du discours perelmanienne enveloppe, comme la suite logique de sa position axiomatique a posteriori de l'auditoire universel, une éthique perfectionniste. L'éthique procédurale qu'arme la rhétorique argumentative est un perfectionnisme situé.
- 6 Un excellent ouvrage dont la seconde partie mettra en exercice les postulats théoriques de la première afin de nous rapprocher, toujours un peu plus, de la figure idéale de l'Homme rhétorique.

BIBLIOGRAPHIE

BOUDON, Raymond (1995), *Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris, Fayard.

ANGENOT, Marc, « Le rationnel et le raisonnable. Sur un distinguo de Chaïm Perelman », *Discours Social*, Montréal, Presses de l'université McGill, volume 42.

DUCROT, Oswald (2004), « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », dans Marianne DOURY et Sophie MOIRAND (dir.), *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle, p. 17-34

AUTEURS

BLAISE MARCHANDEAU BERREBY

Blaise Marchandeau Berreby est normalien, agrégé de Philosophie et doctorant à Paris VIII - Vincennes Saint-Denis. Courriel : bmarchandeau@gmail.com

Guylaine MARTEL (2018), *Incarner la politique. La construction de l'image médiatique des femmes et des hommes politiques au Québec*

Québec, Presses de l'Université Laval

Pierre Leroux

RÉFÉRENCE

Guylaine MARTEL (2018), *Incarner la politique. La construction de l'image médiatique des femmes et des hommes politiques au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval

- 1 L'univers politique a connu une profonde transformation de sa représentation médiatique dès lors que les grands médias et tout particulièrement la télévision, dès ses débuts, ont donné au jour le jour un écho des différents aspects de la vie politique. Pour des raisons qui tiennent à des évolutions concomitantes de l'univers politique aussi bien que de l'espace médiatique, la représentation des acteurs politiques a pris le dessus — en termes de cadre cognitifs ordinaires — sur les collectifs (partis, organisations, syndicats, associations, etc.). La politique se trouve ainsi « incarnée » par des personnalités dont l'importance médiatique, sans être indépendante de leurs rôle et fonctions proprement politiques, est également largement liée à leur capacité de se mettre en valeur et/ou d'être mis en valeur par les médias. C'est à cette question de « l'incarnation » de la politique qu'est consacré l'ouvrage de Guylaine Martel, professeure au Département d'information et de communication de l'Université de Laval. L'auteure aborde le sujet en étudiant la scène politique québécoise contemporaine, les hommes et les femmes qui l'occupent, prenant en compte les exigences qui s'imposent aux acteurs politiques dans l'exercice de leurs fonctions et en premier lieu dans la relation qu'ils entretiennent avec leur médiatisation.

- 2 « Peopolisation », « personnification » sont des termes qui résument les formes contemporaines de la médiatisation des acteurs politiques auxquelles Martel va consacrer son ouvrage, dans la continuité des recherches qu'elle a menées auparavant. Certes, l'incarnation de la politique n'est pas nouvelle, elle est même inséparable du fonctionnement de la politique, mais les dimensions contemporaines de cette incarnation sont devenues particulièrement importantes avec la multiplication des « scènes » où se déploie la médiatisation de la politique. Cet ouvrage, relativement bref et divisé en quatre chapitres, entend faire le tour de cette question à partir de l'étude d'un corpus passé au crible de l'analyse de discours. Celle-ci repose sur 500 heures d'enregistrement d'émissions (débats, journaux télévisés, émissions d'information de divertissement et d'infodivertissement) diffusées à la télévision québécoise de langue française, réalisées sur une période de 20 ans et dont sont extraits 80 exemples venant illustrer les analyses.
- 3 L'auteure affirme son choix d'étudier l'incarnation à travers la parole des personnalités politiques tenue par les politiques eux-mêmes dans un contexte (celui des apparitions à la télévision) où l'auteure considère que « la part de spontanéité qui caractérise la production orale déjoue souvent la stratégie et la censure » (p. 8). Il s'agit donc d'étudier la contribution directe des acteurs politiques eux-mêmes à la construction de leur personnalité publique. On peut sans doute formuler une réserve sur le postulat de spontanéité attendu d'interventions télévisuelles dont le cadrage par le dispositif est relativement prégnant de même que la connaissance des attendus de tel ou tel format dans l'esprit des politiques qui y participent. La remarque ne remet pas en cause le travail d'analyse : l'auteure nous montre dans son premier chapitre qu'elle prend en compte une dimension stratégique à travers le choix des lieux et des modalités d'apparition afin de « laisser croire que le personnage et la personne réelle qui lui sert de support sont une seule et même entité » (p. 38).
- 4 Le premier chapitre passe en revue la relation à l'éthos et au charisme ainsi que les éléments et principes de la construction de l'image publique, c'est-à-dire la façon dont l'acteur politique « collabore avec les citoyens dans le but de donner un sens au message politique » (p. 9). Dans le deuxième chapitre consacré à la construction identitaire des acteurs politiques, l'auteure élargit la focale pour situer les principes de l'incarnation dans un cadre plus large, celui de l'exercice contemporain du métier politique. La construction identitaire prend ainsi place dans un modèle identitaire prédéfini dont les composantes ne sauraient être totalement propres et originales. La prise en compte, dans cette partie de l'ouvrage, des spécificités de la représentation médiatique des femmes est ici tout particulièrement bienvenue et finement analysée. Comme le montre le chapitre suivant, la « performance » médiatique dans le cadre des émissions analysées doit obéir à un double principe de « compétence communicationnelle » : le discours proprement politique (sur les décisions, les actions, les enjeux) doit se faire par l'intermédiaire d'une performance réussie du point de vue de la forme, celle-ci étant définie non seulement par la capacité de répondre aux attendus des émissions, mais aussi au travers de catégories de jugement psychologisantes devenues prégnantes (sincérité, spontanéité, etc.) qui visent à se rapprocher du citoyen-télespectateur ordinaire. Cette idée est poursuivie dans le quatrième et dernier chapitre, qui montre comment s'actualisent les modèles de cette représentation : l'acteur politique est ainsi sommé de faire la preuve, dans son discours, ses attitudes, de sa capacité à jouer sur tous les registres d'un idéal contemporain qui

définirait le plein accomplissement du métier politique par son occupant. L’auteure conclut en synthétisant les éléments d’analyse qui mettent en relief les tensions inhérentes aux différentes composantes de l’incarnation : vie privée/vie publique, sous-représentation/surexposition, emprunt ou non de modèles stéréotypés, notamment.

- 5 On appréciera tout particulièrement le fait que l’auteure se dégage dès l’introduction de toute appréciation morale ou subjective qui viendrait biaiser l’analyse : il ne s’agit pas de fournir des évaluations des acteurs politiques au regard de leur performance médiatique ni d’esquisser une définition de bonnes ou de mauvaises pratiques du métier politique. Par ailleurs, le lecteur qui ne serait pas au fait de la vie politique québécoise sera également heureux que lui soit donnée en annexe une synthétique liste des acteurs politiques cités agrémentée d’une courte biographie ainsi qu’une liste des productions télévisuelles citées permettant de contextualiser les exemples convoqués dans l’ouvrage.
- 6 Un élément complémentaire à l’analyse aurait pu être intégré, car il paraît caractéristique de l’incarnation de la politique aujourd’hui : c’est la façon dont l’image télévisuelle circule aujourd’hui sous la forme le plus souvent de courts extraits, notamment sur les réseaux socionumériques, renforçant certaines modalités « d’incarnation ». Dès lors, on peut se poser la question d’un possible biais de l’analyse — qui ne remet pas en cause les grandes lignes mises en avant par Martel — dont le mode de production de l’analyse est principalement fondé sur le découpage opéré par les instances de production des émissions : celui du déroulement linéaire d’une émission dans son entier, alors qu’on peut postuler chez beaucoup d’acteurs politiques une anticipation des spécificités de la circulation de l’information qui privilégient souvent une logique du coup d’éclat, de la formule et plus généralement de la scandalisation. Il y aurait là des caractéristiques complémentaires à analyser.

AUTEURS

PIERRE LEROUX

Pierre Leroux est professeur en science de l’information et de la communication à l’Université catholique de l’Ouest (Angers, Nantes), Arènes (UMR 6501 CNRS). Courriel : pierre.leroux@uco.fr

Aïssa MERAH, Michèle GELLEREAU et Nabila Aldjia BOUCHAALA (dir.) (2017), *Reconfiguration des expressions culturelles à l'ère du numérique*

Paris, L'Harmattan

Fetta Belgacem

RÉFÉRENCE

Aïssa MERAH, Michèle GELLEREAU et Nabila Aldjia BOUCHAALA (dir.) (2017),
Reconfiguration des expressions culturelles à l'ère du numérique, Paris, L'Harmattan

- 1 Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont profondément modifié le quotidien des individus et les enjeux de la société contemporaine.
- 2 De nouvelles problématiques émergent ainsi, nécessitant de mobiliser une réflexion collective et des échanges interdisciplinaires autour de ce qu'il convient d'appeler « la révolution numérique ». Et c'est justement pour penser une meilleure intégration d'Internet plus particulièrement dans le domaine de la culture qu'a été réalisé cet ouvrage, à la suite d'une rencontre qui a eu lieu à l'Université de Béjaïa en Algérie les 3 et 4 novembre 2015 et qui fait le point sur les profondes mutations qu'ont connues récemment les conditions d'accès, de production, de diffusion de la culture dans les médias en ligne.
- 3 L'ouvrage réunit 14 articles autour des pratiques culturelles à l'ère du numérique sur les deux rives de la Méditerranée. Les textes sont regroupés selon trois grandes thématiques interconnectées et complémentaires.
- 4 La première partie, qui retrace les différentes pratiques culturelles et l'art numérique, regroupe cinq textes qui, chacun à sa manière, abordent les enjeux du numérique dans l'art et la culture, dans une approche interdisciplinaire. L'espace virtuel y est

également envisagé comme partie intégrante de l'identité la jeunesse. On y trouve notamment un texte de Fatima-Zohra Taiebi Moussaoui qui traite des différentes pratiques culturelles des jeunes en Algérie en plus d'interroger différentes mutations socioculturelles engendrées par la démocratisation d'Internet et des médias sociaux. Les jeunes, qu'elle qualifie de « génération Y ou de natifs du numérique » (p. 45), s'approprient pleinement cet espace afin de participer à la fabrication de nouveaux modes d'accès à la culture. Une appropriation qui selon Philippe Breton et Serge Proulx devrait réunir trois conditions sociales :

L'individu doit en effet démontrer un minimum de maîtrise technique et cognitive de l'objet technique [...]. Cette maîtrise devra s'intégrer de manière significative et créatrice aux pratiques quotidiennes de l'utilisateur. Par ailleurs, l'appropriation ouvre vers des possibilités de détournements, de contournements, de réinventions ou même de participation directe des usagers à la conception des innovations (2006 : 256).

- 5 Cette maîtrise et cette appropriation des dispositifs de communication sont perçues par la génération Y comme des lieux d'expression et d'affirmation de soi, une forme de culture, par et pour les jeunes. Cet état de fait est également démontré dans l'article de Farid Ladjouzi et Aissa Merah qui font une immersion dans l'univers des pratiques culturelles des étudiants algériens sur le numérique. Ils soulignent la notoriété de certains jeunes musiciens kabyles à travers « l'émergence des web radios et web tv » (p. 75), et ce, malgré leur amateurisme et leurs difficultés matérielles. Le texte de Warda Daim-Allah évoque, à travers des cas de jeunes musiciens amateurs de Béjaïa actifs sur Internet, la démarche alternative d'expression, de création, de transmission et de critique dans cet espace virtuel. En outre, cette enquête se focalise sur le rapport qu'ont ces jeunes vis-à-vis des nouveaux dispositifs de communication. Car au-delà de l'aspect communicationnel et divertissant, ces plateformes constituent de véritables vecteurs de mobilisation et de lutte. La culture amateur se conjugue ainsi parfois avec l'engagement citoyen. Dans cette même logique de contestation, Fathallah Daghami inscrit sa contribution dans le sillage des mobilisations citoyennes et collectives et s'interroge sur les liens qui peuvent exister entre ces mobilisations et les technologies de l'information et de la communication dans le contexte du printemps arabe de 2011. Selon l'auteur, « l'avènement de ces mouvements est l'œuvre d'une jeunesse qui se démarque généralement, du moins au départ, de toutes les tendances politiques classiques, qui développe des pratiques sociales et culturelles parfois en rupture avec les générations des aînés » (p. 96). Le déclenchement de ces mobilisations s'articule avec l'activisme des militants sur les réseaux sociaux numériques considérés comme des espaces alternatifs de l'expression politique. L'auteur évoque dans son article la philosophe Nancy Fraser (2001) qui considère ces espaces comme des sphères publiques concurrentes non libérales et non bourgeoises et démontre à travers ces dispositifs sociotechniques l'existence d'une multitude de contre-publics concurrents. Dès lors ces arènes virtuelles permettent aux groupes subordonnés de créer des conditions d'émergence et de circulation des « contre-discours », qui rendent alors visibles d'autres lectures de la société sur les plans culturel, social et politique. Daghami, qui a donc beaucoup travaillé sur la notion de cyberactivisme, nous propose à travers son article les différentes formes et modalités de l'agir citoyen fondé sur une large participation du public.
- 6 La deuxième partie de l'ouvrage se penche sur « Les médias numériques et la médiation de la culture et du patrimoine » et s'ouvre sur la contribution de Hayat Zerouali, Nozha

Smati et Michèle Gellereau, qui s'interrogent sur le rôle des dispositifs numériques dans l'évolution de la médiation du patrimoine oral aussi bien au Maghreb que de l'autre côté de la Méditerranée. Cette étude s'est basée sur une approche communicationnelle et anthroposociologique du patrimoine et de la mémoire appartenant aux territoires spécifiques comme le Rif marocain, le sud-est de la Tunisie et le nord de la France. Et cette mise en commun de trois terrains du nord et du sud de la Méditerranée a pour objectif de démontrer la manière dont les moyens d'information et de communication offrent aux usagers ainsi qu'au public des possibilités nouvelles de valorisation du patrimoine oral. Noha Belaid poursuit en mettant l'accent sur le processus d'investissement des nouvelles technologies dans la promotion d'un événement culturel en prenant l'exemple des Journées cinématographiques de Carthage (JCC). Son objectif est d'essayer d'apporter quelques interprétations relatives aux différentes pratiques et stratégies communicationnelles afin d'assurer la promotion d'un événement culturel spécifique à l'ère des médias numériques. En tout état de cause, « les dispositifs numériques tendent davantage à pluraliser les formes de l'expérience patrimoniale », avancent Émilie Da Lage et Michèle Gellereau (p. 166), qui analysent dans leur texte les technologies de l'information et de la communication en lien avec les pratiques d'appropriation du patrimoine culturel. L'article présenté par Syrine Ben Slymen va plus loin en analysant les politiques publiques de valorisation de l'action culturelle et d'attractivité des territoires. L'auteure stipule que l'amplification des moyens de communication numériques et la dématérialisation des contenus participent au renouvellement des moyens de médiation culturelle. Elle nous renvoie à Benjamin Lanot (2013) qui confirme que

l'évolution des nouvelles technologies, écran d'une part et software d'autre part, modifie en profondeur le rapport des gens à la culture et aux lieux de culture [...]. Le lien traditionnel entre ces lieux de culture et les visiteurs [...] est complètement remis en question (Claude, 2014 : 4).

- 7 Le texte de Soumaya El Mendili, qui vient clore cette partie, nuance en abordant la question de la qualité du produit culturel diffusé sur les plateformes numériques. Étant donné que l'offre culturelle sur Internet foisonne et devient peu maîtrisable, l'auteure insiste sur la difficulté de distinguer les bonnes pratiques de diffusion d'informations culturelles en ligne. Pour mieux élucider son propos, elle revient sur l'intervention des autorités publiques marocaines dans la réglementation de cet espace virtuel, et ce, en imposant des normes de qualité dans l'objectif de garantir une meilleure diffusion des produits culturels sur Internet.

- 8 La troisième partie est plus brève et axée sur « Les logiques culturelles médiatiques à l'ère du numérique ». Alain Bienayme nous retrace l'évolution de la culture, jadis élitiste, et la façon dont les reconfigurations culturelles en cours attirent des publics de plus en plus vastes et disparates. Il nous renvoie au message d'Adonis : « L'Islam dans son essence considère que les vérités transmises sont des vérités ultimes, que l'homme est imitateur, privé de liberté créatrice, que le passé est l'avenir du présent. Comment sortir de ce piège si ce n'est en reconnaissant l'appétit de progrès qu'aucune religion ne devrait brimer » (p. 216). En effet, ces configurations techniques et culturelles permettent à la jeune génération de s'exprimer, de faire entendre leur voix et de s'affirmer. Dans la même veine, Mohamed Bendahan esquisse les différentes pratiques culturelles des youtubeurs au Maroc favorisés par le développement 2.0, car « [l]es pays du Maghreb étaient parmi les premiers à créer des séries vidéos sur YouTube » (p. 219). C'est l'ère où l'on assiste à la multiplication des formes de création, précise-t-il encore.

Et cet engouement envers la production culturelle au Maroc encouragé par la plateforme YouTube est notamment poussé par les besoins d'autopromotion, de reconnaissance (Honneth, 2000) et d'affirmation de soi. Dans l'article de Nabila Aldjia Bouchaala, c'est la presse en ligne en Algérie qui est au centre des préoccupations, car le contenu culturel sur le Web dans ce pays peine à représenter une alternative. En effet, les acteurs de l'information culturelle en ligne reproduisent les mêmes pratiques professionnelles acquises dans la presse imprimée. Une situation due, selon l'auteure, à plusieurs facteurs : l'absence de formation au journalisme Web ainsi qu'à la condition économique et technique de ces nouveaux sites culturels numériques. Enfin, dans le dernier texte de l'ouvrage, Bertrand Cabedoche, à partir d'une approche historique, tente d'examiner la notion d'altérité dans les techniques de narration des journalistes. Remontant à l'époque romaine, l'auteur évoque à la fois l'évolution de l'altérité, des représentations médiatiques et culturelles portées par l'essor de la culture numérique et d'Internet.

- 9 C'est un sentiment de gratitude que l'on ressent à la lecture de cet ouvrage qui « vient couronner quatre ans de réflexions, d'échange et de collaboration entre une quinzaine d'institutions méditerranéennes et plus d'une cinquantaine de chercheurs » (p. 11). En guise de conclusion, nombreux sont ces indices et perspectives qui laissent entrevoir dans cet ouvrage les effets forts du numérique sur les pratiques culturelles des jeunes. Il existe par ailleurs des contributions qui viennent relativiser les répercussions de la révolution numérique sur les pratiques culturelles, car cette arène virtuelle qu'est le Web n'aurait pas bouleversé complètement ou radicalement la sphère traditionnelle où se propage la culture. Dès lors et afin de dépasser l'approche mcluhanienne, les usages des médias numériques ne sont pas mécaniques mais diversifiés, et renvoient à un ensemble de stratégies d'acteurs, révélant des habiletés des populations qui reçoivent ces messages (Daghmi, Toumi et Amsidder, 2013).

BIBLIOGRAPHIE

BRETON, Philippe et Serge PROULX (2006), *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Paris, La Découverte.

CLAUDE, Carine (2014), « Le numérique réinvente la consommation culturelle », *La Tribune*, 19 août 2014. [En ligne]. <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/tourisme-loisirs/20140818trib000844827/le-numerique-reinvente-la-consommation-culturelle.html>. Page consultée le 16 mars 2020.

DAGHMI, Fathallah, Farid TOUMI et Abderrahmane AMSIDDER (2013), *Les médias font-ils les révolutions ? Regards critiques sur les soulèvements arabes*, Paris, L'Harmattan.

FRASER, Nancy (2001), « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Hermès*, 3(31) : 125-156.

HONNETH, Axel (2000/1992), *Kampf um Anerkennung (La lutte pour la reconnaissance)*, Paris, Éditions du Cerf.

AUTEURS

FETTA BELGACEM

Fetta Belgacem est doctorante en sciences de l'information et de la communication à l'Institut méditerranéen des sciences de l'information et de la communication (IMSIC), École de journalisme et de communication d'Aix Marseille. Courriel : fetta020@gmail.com

Louis Moreau de BELTAING (2019), *D'un sens l'autre. Le sacré-profane et l'entre-nous*

Paris, L'Harmattan, Coll. « Psychanalyse et civilisations »

Alain van Cuyck

RÉFÉRENCE

Louis Moreau de BELTAING (2019), *D'un sens l'autre. Le sacré-profane et l'entre-nous*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Psychanalyse et civilisations »

- 1 Cet ouvrage¹ est une tentative d'élaborer une possible théorie anthropologique, sociale, voire économique et politique du lien social qui fonde ou devrait fonder le lien entre les individus vivant dans une même société. Pour cela, l'auteur adopte une démarche à la fois historique et réflexive sur le fonctionnement des sociétés, avec un réel recul historique et anthropologique sur les sociétés qui ont évolué des temps anciens jusqu'à nos jours, tout en s'appuyant sur de nombreuses sources.
- 2 L'accent est mis sur une rupture certaine et historique des modèles basés sur le paradigme dominant du sacré et sur la justification du pouvoir divin ancré dans la religion et justifiant les monarchies d'ordre divin. En Occident, cette rupture s'appuie — à partir des révolutions américaine et française de la fin du XVIII^e siècle — sur le modèle d'un changement vers la volonté des peuples à prendre en charge leur destin. Ce changement — avec notamment la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en France qui renverse radicalement les paradigmes politiques, économiques, anthropologiques et sociaux — conduira à la notion de démocratie moderne avec l'abandon progressif du modèle monarchique de pouvoir divin.
- 3 Selon l'auteur, cette révolution dans les modèles, ce changement de paradigme si l'on reprend les catégories de Thomas Kunh (1972), passe par des processus de légitimation-dé légitimation, par des catégorisations de ce qui est acceptable et inacceptable dans

nos sociétés, par des rapports entre le légitime, la légitimité, la délégitimation, l'illégitimant, l'illégitime, l'illégitimation et l'illégitimité. Autant de concepts que la pensée de l'auteur tord et décline pour mieux saisir la complexité des processus en œuvre. Toutefois, cette frontière entre le sacré (religion et divin) et le profane (incarné par la raison humaine) n'est pas aussi nette et évidente. L'auteur prend l'exemple de l'Inde :

[...] le sous-continent indien est une société à religion politique maintenant le dispositif sacré-profane comme son dispositif. Dans les meilleurs des cas, l'État indien tente de combiner ce sacré profane avec la démocratie. Mais l'interdiction des castes n'a pas empêché leur maintien y compris dans ce qu'elle a de plus illégitime (p. 36).

- 4 Comme la philosophie des Lumières l'a fait, on a déplacé le centre de gravité fondamental des sociétés de la religion (monarchie de droit divin) à la raison humaine (Assemblée, Parlement, discussion, raison), un monde dont l'explication et le centre ne sont plus ceux des dieux ou du dieu devenu unique, mais ceux de la raison humaine — et à notre avis ceux de la montée en puissance des États et des nations.
- 5 Cela amène l'auteur à poser la thématique centrale de l'entre-nous, c'est-à-dire les fondements du contrat social qui régirait les rapports, les normes, les aspects légitimes et illégitimes de nos sociétés. Déjà, Freud avait examiné cette question dans *Totem et tabou* (2001) en démontrant que toute société est à la fois normative (aspect du légitimant) tout en étant punitive (aspect délégitimant ou refoulant). À la condition toutefois de respecter suffisamment l'autre en tant que soi-même pour édicter des lois universelles qui s'appliquent à tous, qui soient acceptables par tous et qui permettent une régulation des conflits. En somme, cette thématique centrale de l'entre-nous devient le fondement de toutes les croyances partagées et de toutes les normes collectives régissant les règles et les obligations sociales.
- 6 Pour travailler son modèle, l'auteur convoque le concept de repère-limite, sorte de frontière entre ce qui est permis et accepté et ce qui ne l'est pas, et sur lequel se cristallisent les comportements et rapports sociaux en tant que structures anthropologiques profondes du politique et du social et qui non seulement fondent les rapports entre les hommes, mais définissent également les espaces de transgression.
- 7 Dans sa volonté d'exploration et de catégorisation, l'auteur examine donc (notamment dans le chapitre IV) les différentes catégories qui fondent la société, à savoir le politique, le social, le commercial, l'économique et le culturel. Le chapitre V est consacré à une discussion sur la politique et le social dans le dispositif sacré-profane. Dans les chapitres VII, VIII et IX, il explore la notion de la légitimité et aborde les repères-limites du politique implicite de l'entre-nous et la transgression du politique et du social explicite et implicite. Dans le chapitre XI, l'auteur montre que le politique se situe « à distance maximale du social et du politique implicite et explicite » (p. 189), tout en reconnaissant que les frontières entre le sacré et le profane ne sont pas si étanches. Dans le chapitre XII, l'auteur en arrive à opposer le dispositif de l'entre-nous aux dispositifs fondés sur la dialectique sacré-profane : « L'intrusion positive et/ou négative du dispositif sacré-profane dans le dispositif de l'entre-nous et celle du dispositif de l'entre-nous dans le dispositif du sacré profane » (p. 201).
- 8 « On veut bien admettre à titre d'hypothèse qu'il y a deux dispositifs désormais, celui du sacré-profane et celui de l'entre-nous » (p. 201). Toutefois, cette affirmation et sa discussion sur la légitimation de cet espace de l'entre-nous nous paraissent

problématiques et conduisent l'auteur à plutôt valoriser le profane (pris au sens de la raison humaine) sur le sacré, trop dogmatique à ses yeux. D'une certaine façon, il s'oppose à la vision d'un Mircea Eliade (1965) qui privilégie plutôt la dimension sacrée. Le néolibéralisme actuel — qui relèverait à nos yeux d'une dimension profane, avec ses valeurs de libre-échange, de liberté d'entreprendre et de pouvoir d'action, avec toutes les imperfections inégalitaires — ne relèverait donc pas du profane, mais plutôt d'un pseudo-religieux avec une croyance fondée sur la force de régulation des lois du marché.

- 9 De la même façon, les idéologies totalitaires, dont le nazisme, ne relèveraient pas, selon l'auteur, d'une idéologie profane mais sacrée. Toutefois, cette idéologie totalitaire ne relève pas, en tant que dispositif, d'un pouvoir divin comme c'était le cas de la dictature militaire de Napoléon, héritier de la Révolution française, mais aussi de la monarchie divine s'appuyant encore sur le religieux (notamment pour son couronnement impérial). Le nazisme s'appuyait surtout sur la mythologie du Surhomme nietzschéen rempli de l'idéologie de puissance, incarné par la figure et la fantasmagorie du Führer (ou du Duce). Cette mythologie n'a aucune légitimité divine, puisque Dieu est mort. La légitimité du chef suprême et de la race supérieure exprimée dans cette idéologie rejoint d'autres formes émergentes de totalitarisme à cette époque tel le stalinisme/communisme prônant non pas la suprématie de la race, mais la dictature du prolétariat. C'est-à-dire des dogmes relevant de certaines formes de rationalité humaine inspirée par une dimension religieuse du sacré tout en sacralisant, cependant, ces formes de « vérité-croyance » comme étant totales et les seules possibles, d'où leurs appellations. Les totalitarismes de cette époque sont fondamentalement a-religieux, même si leurs formes sémiotiques résident dans des formes dogmatiques et collectives. Ils tendent à sacraliser leur vérité et leur ontologie propre plutôt que de les ancrer dans la recherche de fondements mystiques, spirituels et/ou transcendants.
- 10 Il est clair que les formes des nationalismes, en tant que concrétisation des formes sociales, idéologiques et culturelles, ont joué dans les imaginaires collectifs un important rôle de projection et de prospection et peuvent se rapprocher dans leurs formes d'idéation de l'espace sacré des religions en érigeant leurs croyances en une vérité totale et absolue et parfois en les liant.
- 11 La question du ou des nationalismes ou de l'émergence des États comme matrice des formes culturelles de la civilisation n'est pas spécifiquement mentionnée par l'auteur, alors qu'elle a joué, à notre avis, un rôle historique dans l'évolution et la transformation du politique, du social et du culturel, notamment en ce qui concerne leurs dimensions projectives et identificatoires. Mais force est de constater que toute idéologie n'est pas sacrée ou d'essence religieuse, même si cela relève bien de forces psychiques collectives (ou d'idéation collective pour reprendre l'expression de Durkheim) extrêmement puissantes et qui fonctionnent sur un même modèle idéologique et archétypal. Il y a donc du sacré dans le profane et du profane dans le sacré, et la question de l'entre-nous reste entière. Se pose donc, au bout du compte, la relation entre formes idéologiques (politique, économique, culturelle, sociale, voire religieuse), qu'elles soient sacrées et/ou profanes, et l'espace du vivre-ensemble appelé « entre-nous », qui en est sa résultante profondément anthropologique.
- 12 Le dernier chapitre, intitulé « L'indétermination, l'indéterminé, l'indéterminable, l'universel, l'infini, l'inconnu, l'illimité, l'illimitable », montre que la réalité socio-politique est extrêmement complexe et que finalement le sens de l'histoire est un

processus dynamique et en construction permanente au travers des fluctuations et des processus légitimant / délégitimisant / normatif / transgressif qui traversent les sociétés. En opposant l'entre-nous aux modèles sacré-profane, l'auteur semble situer l'entre-nous comme point ultime de référence éthique, voire téléonomique de nos sociétés :

Ayant choisi son dispositif il est possible de vivre dans l'autre. La liberté de conscience, la tolérance permettent aux êtres humains de vivre comme ils le désirent, le veulent et le peuvent d'une certaine manière, à condition de ne pas nuire à autrui et qu'autrui ne leur nuise pas. Que chacun(e) s'implique en l'autre comme l'autre en lui/elle et ne lui nuise pas notamment à cause du dispositif (p. 258).

- 13 L'entre-nous, fondé sur ce qu'il appelle des invariants anthropologiques identifiés à partir de repères-limites (totem et tabous), constituerait l'un des fondements constitutifs de toutes les sociétés. L'entre-nous serait en quelque sorte la façon dont les humains devraient se conduire pour que les sociétés puissent continuer à fonctionner de manière éthique, voire durable, et que les humains puissent continuer à vivre ensemble malgré la très grande diversité de leurs identités et de leurs croyances. La question que pose l'auteur — et c'est tout son mérite après de nombreuses années de recherche et de réflexion — est de savoir comment nous devrions penser la question fondamentale du vivre-ensemble dans toutes ses dimensions sociales, culturelles, politiques et économiques à l'heure où les destins individuels de chacun et de chacune d'entre nous se croisent et deviennent intrinsèquement liés les uns aux autres et à l'ensemble de l'humanité. Dans ce sens, on peut qualifier le travail de Louis Moreau de Beltaing comme fondamentalement éthique, au sens premier de l'éthos grec, à savoir une réflexion critique sur les mœurs et les comportements. Indéniablement, la question centrale de l'entre-nous relève bien d'une démarche à la fois éthique, anthropologique et sociale.

BIBLIOGRAPHIE

ELIADE, Mircea (1965), *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard.

FREUD, Sigmund (2001), *Totem et tabou*, Paris, Payot, Coll. « Petite Bibliothèque Payot ».

KUNH, Thomas (1972), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.

NOTES

1. L'auteur, Louis Moreau de Beltaing, est sociologue et ancien professeur d'université, a publié de nombreux ouvrages sur le paternalisme, l'autorité, le pouvoir politique, les sans-abris et la légitimation. Il est membre de quatre associations de recherche : le Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales (MAUSS), le Collège international de psychanalyse et d'anthropologie (CIPA), l'Association française des anthropologues (AFA) et l'Homme et la société.

AUTEURS

ALAIN VAN CUYCK

Alain van Cuyck est Maître de conférences hors classe exceptionnelle, Département des sciences de l'information et de la communication, Université Jean Moulin Lyon 3. Courriel : alain.van-cuyck@univ-lyon3.fr

Pierre MOUNIER (2018), *Les humanités numériques. Une histoire critique*

Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Coll. « Interventions »

Gina Puică

RÉFÉRENCE

Pierre MOUNIER (2018), *Les humanités numériques. Une histoire critique*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Coll. « Interventions »

- 1 Depuis plusieurs décennies, sur fond d'offensive des sciences dites dures, soutenue par les avancées spectaculaires de la technique, ainsi que du *new public management* qui n'épargne plus les universités, l'avenir de la culture humaniste ne cesse d'inquiéter. Mais c'est aussi cette incertitude quant à l'avenir des sciences humaines qui oblige de plus en plus les humanistes à sortir de leur tour d'ivoire et à penser à « sauver une tradition érudite multiséculaire en la refondant dans le grand creuset numérique » (p. 10-11). Le livre fait le point avec clarté et élégance sur les humanités numériques des origines à nos jours et s'interroge sur leur avenir dans une optique néanmoins critique, cette critique se révélant méthodologiquement nécessaire, voire incontournable, car propre à la nature même des humanités.
- 2 Si l'expression « humanités numériques » n'apparaît qu'en 2008, dans l'ouvrage collectif *A Companion to Digital Humanities*, dirigé par Susan Schreibman, Ray Siemens et John Unsworth, paru chez Wiley Blackwell, à Hoboken (New Jersey), l'origine de l'idée remonte pour sa part à l'immédiat après-guerre, quand le père jésuite Roberto Busa eut l'idée de se servir des machines IBM pour l'étude de *La somme théologique* de Thomas d'Aquin. Par la suite, le monde anglo-saxon vit une « structuration » et un « développement » (p. 11) assez importants de ce domaine, qui contribuèrent à la

création d'autres expressions, notamment « literary and linguistic computing » et « humanities computing » (p. 12).

- 3 L'auteur présente à juste titre les humanités numériques comme « la dernière mue en date de disciplines anciennes qui doivent s'adapter à leur nouvel environnement ou disparaître » (*ibid.*), insistant sur l'importance de la « lecture critique » et plus largement de « l'éclairage savant » des humanités dans « les pratiques culturelles en pleine transformation par le numérique » (*ibid.*).
- 4 Selon Pierre Mounier, la réinvention des humanités par le numérique suppose de relever trois défis : celui du rapport à la technique, les humanistes devant prendre garde à ne pas contribuer à la transformation de la science et de la technologie en idéologie, auquel cas leurs disciplines se verraient « asservies à des logiques de contrôle social ou d'industrialisation des pratiques culturelles » (p. 14) ; le défi politique, qui suppose de renégocier « le contrat social que les humanités établissent avec leur environnement » (p. 15), pour que l'autonomie de la cité académique soit préservée, tout en se transformant ; le troisième défi à l'ordre du jour serait, notamment dans le contexte français assez tendu, « marqué par la forte domination du paradigme scientifique sur l'ensemble du monde académique » (p. 16). Interroger les nouvelles interactions sociales et pratiques culturelles « sous influence technologique », tout en proposant « d'autres usages possibles des technologies numériques » (p. 18), constituerait la voie à emprunter, synthétise Mounier, qui insiste sur « la capacité de ce mouvement à poser de bonnes questions aux différentes disciplines des humanités » (p. 19).
- 5 Le premier chapitre, « IBM ou International Busa Machines ? De l'informatique aux humanités », retrace le cheminement des humanités numériques depuis l'origine, c'est-à-dire le voyage aux États-Unis du père jésuite italien et sa rencontre avec Thomas J. Watson, fondateur et directeur d'IBM. À partir de ce moment-là, l'approche des textes par le biais de l'informatique put conduire l'analyse textuelle à un niveau inenvisageable jusqu'alors, permettant d'observer le texte « comme objet, préfigurant le concept de *distant reading* proposé par Franco Moretti plusieurs décennies plus tard » (p. 24). De nouvelles disciplines naquirent : la lexicométrie, ensuite l'informatique linguistique. Or, ces acquis humanistes ont d'abord et surtout été d'excellents moyens de communication pour IBM, avertit l'auteur. En effet, durant la guerre froide et après, la firme étatsunienne sut comment « mettre en avant une visée humaniste pour chacune de ses avancées technologiques, et de produire un discours d'escorte de ses innovations techniques visant à montrer que le développement des machines était toujours synonyme de progrès pour l'esprit humain » (p. 29).
- 6 Le chapitre suivant détaille les bénéfices et autres résultats de l'ordinateur pour l'étude des humanités : la « textualité rayonnante » (*radiant textuality*), illustrée par le travail minutieux d'édition numérique, tel celui pratiqué à partir de 1993 par Morris Eaves, Robert N. Essick et Joseph Viscomi sur l'œuvre de William Blake (et la William Blake Archive qui en est issue), un travail soucieux du détail des œuvres originales et de l'intertexte dans lequel celles-ci s'intègrent, ou encore, à l'opposé, la lecture « à distance » (*distant reading*), proposée par Franco Moretti, attentive non plus au détail des œuvres, mais aux *patterns*. Mounier présente ensuite la résistance des humanités à la lecture à distance, notamment celle de Christopher Prendergast, pour continuer avec l'exposé de la contribution de Willard McCarty au développement théorique des humanités numériques.

Pour McCarty l'ordinateur n'est [...] pas un outil de production de connaissances (il n'est pas un « juke-boxe ») mais un outil heuristique qui, par les contraintes qu'il impose au chercheur — la programmation comme modélisation formelle — le conduit à considérer son objet de recherche sous un nouvel angle ; et bien sûr à reprendre son modèle, dans un processus dont on peut imaginer qu'il est infini (p. 63).

- 7 C'est pourquoi pour McCarty, les humanités numériques sont une « *via negativa* », pierre de touche sur laquelle doivent venir [...] se briser les certitudes établies » (p. 65). Ce nouveau champ d'études autonome, illustré par des visions si différentes (McGann, Moretti, McCarty) et producteur de connaissances à travers de nombreux centres de recherche, notamment aux États-Unis (l'Institute for Advanced Technology in the Humanities, le Brown University's Scholarly Technology Group, le Rose Rosenzweig Center for History and New Media, le Maryland Institute of Technology for the Humanities, le Stanford Humanities Lab ou encore l'University of Nebraska's Center for Digital Research in the Humanities), n'est toutefois pas exempt d'un certain nombre de contraintes. En effet, le champ des humanités numériques « génère des propositions, à l'intérieur du champ académique, mais le destin de ces positions théoriques risque d'être fort différent selon qu'elles s'accordent au rapport de force dominant de l'arène où elles peuvent s'actualiser... » (p. 67).
- 8 Dans la suite de l'ouvrage, Mounier montre les facettes de la critique « humanistique » du numérique. Autrement dit : « quelle est la part "humanistique" des humanités numériques et quels en sont les usages proprement humanistiques ? » (p. 71). Il s'attarde sur le travail de Johanna Drucker, tout à la fois artiste (*book artist*) et chercheuse en humanités numériques, qui réfute la notion de données (*data*) au profit des *capta*, des « données infléchies par des affects » (p. 75), et qui travaille à asseoir une *aesthesis*, sollicitée du point de vue de la chercheuse par la subjectivité humaine et ses inscriptions matérielles et venant à l'encontre de la *mathesis* dominante à l'ère du numérique. Ensuite, c'est le travail de Milad Doueihi qui est attentivement présenté, un auteur connu au-delà des milieux académiques pour sa critique « humanistique et humaniste du numérique » (p. 86), qui travaille « à la définition d'un quatrième humanisme propre à l'ère numérique » (p. 87), venant après les trois humanismes évoqués par Claude Lévi-Strauss, lors d'un atelier organisé par l'UNESCO en 1956. S'inspirant de Giambattista Vico, Doueihi parle d'« impératif philologique » propre à l'époque du numérique et il critique, entre autres, l'archive numérique. Dans les termes de Mounier,

la culture numérique modifie notre rapport à la mémoire en l'entachant d'une erreur essentielle : l'« oubli de l'oubli » ; et ce, à deux niveaux : d'une part en prétendant que l'archive numérique est un enregistrement parfait de la totalité de l'information et y donne un accès transparent et neutre, d'autre part, sur le plan des principes, en poursuivant cet objectif inhumain de l'archive totale (p. 91).
- 9 Dans un chapitre intitulé « La fin de la théorie », Mounier continue son périple à travers les humanités numériques en s'arrêtant sur l'analyse quantitative. Il rappelle un article publié par le magazine *Science*, « Quantitative analysis of culture using millions of digitized books » (Michel *et al.*, 2011), article qui a suscité des éloges aussi bien que des critiques. L'article s'était proposé de montrer comment, à partir d'un corpus de livres numérisés par Google (représentant 4 % de la totalité des livres publiés), l'« analyse computationnelle permettait d'observer des tendances culturelles » (p. 98), méthode qui rappelle celle de Moretti. Parmi les critiques formulées, il y eut la remarque quant à la faiblesse de l'échantillon de 4 % des livres

publiés, mais surtout les dessous du travail de numérisation de Google, très sélectif et opaque. S'y ajoute la question très difficile de l'interprétation. « L'analyse statistique à partir d'un corpus donné peut aider l'historien, le sociologue, le chercheur en littérature dans son travail d'interprétation en établissant certains faits parmi bien d'autres. Il ne peut le remplacer » (p. 106). Mounier cite également un dossier du magazine *Wired*, publié en 2008 et intitulé « The end of theory », dont l'éditorial titrait : « Le déluge de données rend obsolète la méthode scientifique », et il clôt ce même chapitre par l'avis critique de Doueihi, lequel insistait, entre autres, sur le « projet idéologique implicite ou inconscient qui est celui de la prétention universelle des mathématiques [...] très rarement mis en cause » (p. 119), ainsi que sur les limites de la « raison computationnelle » et sur l'informatique comme « préjugé occidental » (p. 120).

- 10 S'ensuit le chapitre pré-conclusif intitulé « Les humanités à l'épreuve de la technoscience », d'abord toujours en compagnie de Doueihi, cité une nouvelle fois pour ses propos au sujet du numérique devenu culture, modifiant « notre rapport au monde et aux autres hommes, dans toutes ses dimensions » (p. 121, les mots sont ceux de Mounier). Mounier se tourne ensuite vers Jürgen Habermas et ses remarques faites dans le sillage d'Herbert Marcuse, radicalement critiques quant à la science et à la technique devenues idéologie, dans un monde occidental technocratique. « Pour Marcuse et Habermas, la technique et la science, couplées dans les sociétés contemporaines, sont enfin des idéologies parce qu'elles masquent une domination qu'elles servent à perpétuer » (p. 136), écrit Mounier. Ne craignant pas de présenter carrément le numérique comme adversaire des humanités ou du moins comme leur autre incompatible, l'auteur finit, à travers un rapprochement inattendu entre Cicéron et Habermas, par appeler à « la formation d'une volonté politique, liée au principe d'une discussion générale et exempte de domination » autour du « problème contemporain d'articulation entre le progrès technique et le monde vécu social » (p. 148-149).
- 11 En conclusion de cette très utile, actuelle et passionnante synthèse, Mounier rappelle, entre autres, que « la face communicationnelle du numérique ne doit pas conduire à en oublier la face calculatoire » (p. 153) et il énumère certains des risques que la médiation numérique fait courir à l'individu contemporain. Mais la fin se veut optimiste, qui rappelle quelques-unes des « armes » que les humanités devraient tenir à portée, et surtout cette promesse implicite d'humanité, inscrite dans leur longue tradition critique.

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON, Chris (2008), « The end of theory: The data deluge makes the scientific method obsolete », *Wired*, 23 juin. [En ligne]. <https://www.wired.com/2008/06/pb-theory/>. Page consultée le 16 mars 2020.

DOUEIHI, Milad (2012), *Pour un humanisme numérique*, Publie.net (epub).

- DRUCKER, Johanna (2009), *SpecLab. Digital Aesthetics and Projects in Speculative Computing*, Chicago, University of Chicago Press.
- MCCARTY, Willard (2005), *Humanities Computing*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- MCGANN, Jerome (2001), *Radiant Textuality: Literary Studies after the World Wide Web*, New York, Palgrave.
- MCGANN, Jerome (2008), « Radiant Textuality ». [En ligne]. <http://www2.iath.virginia.edu/public/jjm2f/radiant.html>. Page consultée le 16 mars 2020.
- MICHEL, Jean-Baptiste, Yuan Kui SHEN, Aviva PRESSER AIDEN, Adrian VERES, Matthew K. GRAY, The Google Books Team et al. (2011), « Quantitative analysis of culture using millions of digitized books », *Science*, 331(6014), 14 janvier. [En ligne]. <https://science.sciencemag.org/content/331/6014/176>. Page consultée le 16 mars 2020.
- MORETTI, Franco (2000), « Conjectures on world literature », *New Left Review*, 1 : 54-68.
- MORETTI, Franco (2003), « More conjectures », *New Left Review*, 20 : 73-81.
- MORETTI, Franco (2003), « Graphs, maps, trees – I », *New Left Review*, 24 : 67-93.
- PRENDERGAST, Christopher (2005), « Evolution and literary history », *New Left Review*, 34 : 40-62.
- SCHREIBMAN, Susan, Ray SIEMENS et John UNSWORT (dir.) (2008), *A Companion to Digital Humanities*, Hoboken (NJ), Wiley Blackwell.

AUTEURS

GINA PUICĂ

Gina Puică est maître assistante à l'Université Ștefan cel Mare de Suceava. Elle est membre du Centre de recherches Interlitteras (Roumanie) et de la Chaire UNESCO sur les pratiques journalistiques et médiatiques, Université de Strasbourg. Courriel : gina.puica@litere.usv.ro

Katie MOYLAN (2019), *The Cultural Work of Community Radio*

Londres, Rowman & Littlefield International

Amélie Daoust-Boisvert

RÉFÉRENCE

Katie MOYLAN (2019), *The Cultural Work of Community Radio*, Londres, Rowman & Littlefield International

- 1 Intimement intriquée à l'identité caribéenne et à la musique à La Nouvelle-Orléans. Militante et inclusive à Montréal. Alternative et rassembleuse pour les communautés culturelles de Toronto. Organique, souvent rebelle, la radio communautaire adapte ses fréquences au contexte social et culturel duquel elle émerge tout en révélant la face cachée des villes, dans toute leur diversité.
- 2 Pour son essai, Katie Moylan a parcouru l'Amérique du Nord. La quête de l'enseignante de l'Université de Leicester s'inscrit dans la continuité de son ouvrage précédent, *Broadcasting Diversity* (2013), qui explorait la représentation des migrants à la radio irlandaise. Ici, la chercheuse traverse l'Atlantique. Arizona, Québec, Ontario, La Nouvelle-Orléans, Floride. Cinq lieux, cinq radios communautaires, semblables et étrangères à la fois, dont elle a documenté les pratiques, les structures et les contenus, le tout décliné en autant d'études de cas.
- 3 Quelles fonctions la radio communautaire assume-t-elle ? Quels angles morts dans la représentation de communautés marginales éclaire-t-elle ? Quels cadres théoriques fournissent assez de clés pour la décrire et la comprendre ? Moylan développe des réponses à ces questions de départ en analysant les politiques internes et les façons de faire des stations visitées, tout en cumulant les entrevues avec leurs artisans et artisanes, dont elle adopte pleinement la perspective. Le fait que l'autrice ait elle-même œuvré au sein d'une radio qu'elle qualifie de « pirate », puis dans une station régionale,

lui confère une familiarité avec son sujet qui autorise une enquête refusant la superficialité.

- 4 Lieu d'apprentissage nourri par le bénévolat, « [c]ommunity radio is often greater than the sum of its under-resourced parts¹ », rappelle Moylan (p. 1). Les communautés culturelles et les groupes marginalisés y trouvent une représentation culturelle et politique, espace laissé vacant par les médias de masse.
- 5 La radio reste un média des plus ouverts. Plus simple à faire fonctionner et moins chère que la production vidéo ou l'impression, elle peut se montrer accessible tout en ayant une portée élargie. Sans compter qu'elle s'accroche à son statut profondément local, malgré l'avènement des baladodiffusions et de la mondialisation virtuelle des ondes.
- 6 Moylan soutient ceci au sujet de la radio communautaire : « I argue that community radio creates, performs and reinforces an everyday sense of community² » (p. 15) et se fait l'interphone de valeurs communes. Elle développe le concept d'*accented radio* (radio accentuée ou augmentée). Pour cela, elle s'inspire des travaux de Hamid Naficy (2001) autour du concept d'*accented cultural production* (production culturelle accentuée), théorie qui s'articule à partir de la production cinématographique de communautés migrantes ou en exil.
- 7 Moylan, dans un autre texte paru en 2018, explique qu'un mode de production dit accentué comporte un sens de la dualité propre à l'expérience transnationale. En effet, la personne migrante parle, de sa perspective, à une communauté elle aussi migrante et minoritaire, soit. Mais elle doit s'exécuter en utilisant les structures communicationnelles normatives du pays hôte et percer un espace public qui offre peu de latitude, tant en matière d'espace que de registre interprétatif, pour la marginalité. Pour Moylan, l'esthétique brute de la radio communautaire incarne une « poetics of imperfection³ » (p. 17). Avec son vernis fait maison et ses règles plus souples que celles de la radio commerciale, elle donne de la profondeur aux conversations qui s'y déploient.
- 8 C'est pour laisser tout l'espace aux stations que Moylan a choisi de décliner son enquête en cinq études de cas, autour de cinq lieux, plutôt que de produire une analyse thématique. Lors de son passage à Montréal, Moylan s'est attardé au cas de CKUT, la radio de l'Université McGill. Elle souligne ses pratiques et ses politiques profondément inclusives — vous n'y trouverez pas de questionnaire, par exemple. Selon elle, on doit à ce mode de production et de gestion la gestation de la programmation axée sur la justice sociale. À quelle autre station, en effet, donne-t-on une voix au peuple palestinien, par exemple⁴ ?
- 9 En Arizona, l'autrice plonge dans l'univers de trois stations occupant les ondes dans des terres autochtones ancestrales, celles des peuples Hualapai, Hopi, Tewa et Pascua Yaqui. Ces stations, KPYT, KWLP et KUYI, remarque-t-elle, fonctionnent, comme si cela était possible, avec des moyens encore plus maigres que les cas de figure urbains précédemment cités. Recruter des bénévoles est donc plus ardu en raison du caractère isolé de ces stations, alors que les membres des Premières Nations vivant sur ces territoires n'ont souvent pas accès à une automobile. Ce sont aussi des stations qui se donnent un mandat de valorisation des langues autochtones, remplissant ainsi une mission de préservation culturelle sur leur territoire — mais qui n'arrivent pas toujours à trouver des personnes qui les maîtrisent.

- 10 Le travail de fond de Moylan, argue-t-elle, peut se transposer dans l'élaboration de guides de bonnes pratiques qui reconnaissent la valeur de la production bénévole et « l'efficacité » de la radio communautaire pour rendre compte d'expériences diversifiées et généralement sous-représentées. Cet ouvrage nourrira les réflexions des chercheurs et chercheuses intéressés par la radio, l'espace public, les communautés migrantes/minoritaires et la production culturelle *underground*. Il intéressera aussi les multiples bénévoles des radios communautaires qui veulent nourrir leur inspiration pour une inclusivité renouvelée.
-

BIBLIOGRAPHIE

NAFICY, Hamid (2001), *An Accented Cinema: Exilic and Diasporic Filmmaking*, Princeton, Princeton University Press

MOYLAN, Katie (2018), « Accented radio in Miami and New Orleans: New approaches to an old medium », dans Golo FÖLLMER et Alexandre BADENOCH, *Transnationalizing Radio Research*, Bielefeld, Transcript-Verlag, p. 47-56.

NOTES

1. la radio communautaire est souvent plus que la somme de ses parties sous-financées (traduction de l'auteure).
 2. la radio communautaire crée, incarne et renforce le sens commun de communauté (traduction de l'auteure).
 3. poétique de l'imperfection (traduction de l'auteure).
 4. L'hebdomadaire *Under the Olive Tree* estime être la seule émission canadienne dédiée entièrement à la Palestine. Elle diffuse en direct sur CKUT 90.3 FM à Montréal le jeudi.
-

AUTEURS

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Amélie Daoust-Boisvert est professeure adjointe, Département de journalisme, Université Concordia. Courriel : amelie.daoust-boisvert@concordia.ca

Rachel O'NEILL (2018), *Seduction. Men, Masculinities and Mediated Intimacy*

New York, Polity Press

Érik Neveu

RÉFÉRENCE

Rachel O'NEILL (2018), *Seduction. Men, Masculinities and Mediated Intimacy*, New York, Polity Press

- 1 Parmi les contributions récentes les plus fécondes dans le domaine des études de genre figurent celles qui s'intéressent aux formes de « rationalisation » de la sexualité et questionnent les ambiguïtés du grand partage entre des sexualités qui seraient préservées des effets contaminants et délétères de l'argent et du calcul et celles qui seraient dans l'orbite des rapports marchands. Les travaux de Paola Tabet et ceux d'Elizabeth Bernstein en sont des illustrations. Une autre veine novatrice s'est exprimée dans le basculement des recherches sur le genre vers le masculin, mettant fin à une asymétrie — historiquement intelligible — qui n'abordait le masculin qu'en creux, comme porteur de dominations, souvent au prix d'une relative indifférence aux expériences et subjectivités masculines. Des travaux sur les magazines pour hommes ont ainsi montré les profits de connaissance qu'il y avait à se fixer sur ce genre de support. C'est au carrefour de ces deux courants, celui d'une analyse des sexualités rationalisées et celui d'un suivi des pratiques et subjectivités masculines, que se situe le livre de Rachel O'Neill, dont on dira d'entrée de jeu qu'il est de grande qualité.
- 2 Le titre du livre peut induire en erreur. S'il est question de *séduction*, on n'y cherchera pas une exploration des tactiques, ruses et savoir-faire par lesquels hommes et femmes peuvent, par jeu ou besoin, tenter d'attirer l'attention de partenaires, d'accéder à une intimité affective ou sexuelle. Le volume traite d'une forme particulière de séduction, celle reposant sur l'initiative masculine, et plus précisément encore qui fait l'objet

d'une rationalisation/codification qui s'exprime en supports pédagogiques (vidéos, textes), offre de *coaching*, de stages de formation, parfois de week-ends avec travaux pratiques dans l'espace public, sous la houlette de professeurs se revendiquant du titre de *Pick-Up Artists* (PUA)... tout cela pouvant être facturé jusqu'à 5 000 livres sterling pour un « camp » de week-end avec hébergement.

- 3 La recherche de O'Neill repose sur un suivi ethnographique, pour l'essentiel à Londres, de ces moments de formation, de chasse — car c'est bien à cela que beaucoup d'interactions font penser — aux femmes dans les rues de la ville, de bilan des opérations dans des pubs. Le livre repose aussi sur une trentaine d'entretiens tant avec des stagiaires qu'avec des PUA ainsi que sur l'analyse du matériel pédagogique et de ses appuis « théoriques ».
- 4 Le premier point que souligne O'Neill dans le chapitre intitulé « Le travail de séduction » tient à une représentation de l'activité de séduction et d'intimité sexuelle comme un « travail », comme la déclinaison dans le domaine de l'intime d'un impératif général de la modernité qui est d'être l'entrepreneur de tous les moments de son existence, capable d'anticiper, de rationaliser, d'être efficace. Cet impératif de contrôle et de performance revêt alors deux dimensions. Puisque la vie intime est l'objet d'un travail et d'un impératif de performance, mieux vaut s'appuyer sur les conseils et le savoir-faire de vrais professionnels en la matière, dont la compétence est attestée par un tableau de chasse sexuel. Cette rationalisation « recognizes the seduction industry not as a deviation or departure from current social conventions but as an extension and acceleration of existing cultural norms¹ » (p. 7). Une seconde dimension bien visible dans le discours des formateurs est que les hommes doivent être ceux qui initient et contrôlent. La séduction est donc moins un jeu ou une grammaire entre les sexes qu'une technologie, « a skill or competency that can be cultivated through practical training and personal development. Seduction thus enjoins heterosexual men to cultivate a "sexual work ethic"² » (p. 25). Il s'agit d'introduire dans l'intime le principe de performance, d'en faire, comme le monde du travail, un espace d'ambition. Mais loin d'être neutre, cette rationalisation de la gestion des affects est aussi fortement genrée : il s'agit de réaffirmer l'autorité masculine, de conforter une estime de soi spécifique qui naît de la capacité répétée à obtenir de femmes des rapports intimes, à exercer sur elles un pouvoir.
- 5 Ce que montre aussi cette recherche, tout spécialement dans son second chapitre, intitulé « Pédagogie et profit », c'est l'effet paradoxal de cette rationalisation de la vie intime. Là où Weber voyait dans l'érotisme et les rapports amoureux l'un des lieux de résistance à la « cage d'acier » et au « froid polaire » des rapports marchands et bureaucratisés, les artistes autoproclamés de la cueillette sexuelle y font avancer le règne froid des classements, de l'efficacité comme fin en soi. L'ouvrage offre des développements sur les effets de la mise en calcul des performances intimes. Les femmes sont classées de 1 à 10 selon leur esthétique, et coucher avec une 3 est alors un piètre accomplissement. Tout se passe ici comme si la « carte du tendre » était remplacée par un système de classement où le degré d'accomplissement masculin se mesure à une combinatoire de vitesse de séduction et de quantité des relations, pondérées par la cotation des femmes séduites. L'intérêt de l'ouvrage est aussi de laisser entrevoir le paradoxe de ce que l'auteure nomme l'« hédonisme dépressif » : les plus grands accomplissements dans la logique du PUA s'accompagnent, dans certains témoignages, d'une forme de lassitude, de désinvestissement de l'expérience intime...

tantôt parce qu'il est toujours possible ou impératif de faire mieux dans la performance, tantôt parce que l'accumulation des relations intimes sans autre intimité que celle des corps suscite une forme d'indigestion libidinale. Les communautés provisoires formées par les hommes en quête de savoir-faire ne sont pas, souligne l'auteure, des lieux d'échange émotionnels mais de « problem-solving » sur les technologies de la séduction.

- 6 Une autre contribution significative de ce volume tient à son attention aux supports idéologiques des programmes de formation. On y retrouve, sans surprise, toutes les formes de discours demi-savant qui peuvent justifier une vision traditionnelle des polarités de genre : actif/passif, rationnel/émotionnel. C'est donc sans surprise qu'on trouve, comme chez John Gray, dans les alibis théoriques la « psychologie évolutionniste », dont l'un des apports majeurs semble être de faire sens des comportements masculins par un irrépressible désir de se conformer à ce qui était la devise du Petit Larousse de mon enfance : « Je sème à tout vent. » S'adjoint à cette pauvre science toute une bimboloterie biologisante qui naturalise des femmes émotionnelles, des hommes dont la sexualité repose sur des gâchettes « visuelles » des corps. La fonction de ces savoirs est aussi, comme ceux des techniques de séduction, de transformer des questions de valeur ou de morale en problèmes techniques. Chercher des rapports sexuels avec de très jeunes femmes est compréhensible puisque c'est leur « fertilité » qui attire le mâle maximisateur.
- 7 Outre ses apports théoriques, la séduction qu'exerce aussi ce livre tient aux scènes et choses vues qu'il propose. Il y en a des comiques, comme la réaction excédée d'une passante qui fait observer au dragueur en action que voilà la troisième fois de la matinée qu'elle est abordée avec les mêmes phrases d'attaque issues d'un script de séduction. Il en est davantage de glauques ou de rebutantes, qu'il s'agisse pour un formateur de brandir une clé ouvrant les portes de toutes les toilettes publiques, sésame pour raccourcir la distance entre les lieux de drague et ceux de coït, du travail des photographes et vidéastes qui filment les succès des PUA et des stagiaires jusque dans les moments de rapports sexuels enregistrés à l'insu des femmes, ou des considérations sur la manière de venir à bout des « last minute resistances » (p. 97-99), où l'on voit combien la notion de « culture du viol » n'est pas qu'une formule. C'est aussi une autre dimension du livre, plus explicite dans le dernier chapitre (« Séduction et politique sexuelle »), que de mettre l'accent sur la dimension du pouvoir. Si formateurs et stagiaires disent adhérer à un modèle de l'égalité hommes-femmes — mais comment faire autrement en présence d'une observatrice universitaire ? —, le féminisme apparaît bien, sinon comme une cible, du moins comme ce par quoi l'ordre du genre, et donc la domination masculine, est compliqué. Compliqué par le brouillage de ce qu'auraient été des modèles naturels ou logiques de masculinités ou de féminités dont la Russie serait le sain conservatoire, compliqué par l'institution d'un monde asymétrique où des femmes autonomes et objets de sollicitations peuvent avoir des rapports sexuels sans effort quand les hommes doivent développer un travail, essayer des refus pour y parvenir (p. 139).
- 8 Dans une conclusion plus normative, l'auteure plaide « contre la séduction », en tout cas contre celle qu'elle analyse : « To be against seduction is instead to be against sex that is cynical, calculating, disingenuous. It is to be against the packaging of intimacy as a script that can be rehearsed, in which trust is conjured rather than cultivated³ » (p. 152). C'est aussi refuser des rapports d'intimité où les expériences des

partenaires servent juste à assurer notre pouvoir de manipulation, à satisfaire nos fantasmes. C'est se défier d'une rhétorique de la libération et de l'*empowerment* quand elle ne sert qu'à subjuguer aux dépens d'autrui. Mieux vaut, souligne O'Neill, penser les relations intimes comme un espace non de performances à évaluer, mais de connexions, de prise du risque de se trouver changé soi-même.

- 9 Par la qualité de son enquête ethnographique, la réflexion qu'il alimente sur la rationalisation/managérialisation de la vie privée, sur le sens même de l'intimité, le livre de O'Neill est une contribution de première qualité. On lui reprochera simplement deux lacunes. L'une tient à l'absence d'une remise en perspective relationnelle de la formation à la séduction dans un espace d'offres de gestion et de performance de l'intime (sites de rencontres, palette des offres de *sex-work*). Si l'auteure nous fait bien comprendre ce que des hommes investissent dans le rêve de devenir PUA, elle est peu attentive aux propriétés sociales de ceux qui investissent sur cette offre spécifique. Il est imprudent de théoriser sur de très petits échantillons, mais la grosse vingtaine de stagiaires interviewés suggère des singularités : près d'une moitié de personnes d'origine asiatique ou africaine, un haut niveau de formation avec une petite moitié de diplômés du second cycle universitaire, une surreprésentation de personnes venant des univers des affaires et de la finance, un nombre important de personnes à tendance dépressive. Si le livre relève une partie de ces particularités, suggère ponctuellement que la séduction peut précisément être perçue par des migrants ou des minorités ethniques comme un levier d'intégration, l'ouvrage ne brille pas par une hypersensibilité à la manière dont des variables sociales peuvent générer des dispositions, peser sur les options au sein de ce qui est désormais un marché de l'intimité rationalisée. Il y a là une lacune, un manque de sensibilité sociologique. Le constater ne modifie pas le jugement que l'on peut porter sur une recherche réussie et stimulante, dont la lecture captivera et fera réfléchir non seulement les universitaires qui travaillent sur le genre, mais aussi les hommes et les femmes pour qui séduire, et d'abord sans les béquilles d'un manuel, fait aussi partie de l'expérience.

NOTES

1. reconnaît que l'industrie de la séduction n'est ni une déviation ni un retrait des conventions sociales existantes, mais une extension et une accélération des normes culturelles existantes (traduction de l'auteur).
2. un savoir-faire ou une compétence qui peut être cultivé par un entraînement pratique et le développement personnel. La séduction enjoint alors aux hommes hétérosexuels de cultiver une éthique du travail sexuel (traduction de l'auteur).
3. être contre la séduction, c'est être contre un sexe qui est cynique, calculateur, désingénu. C'est être contre le *packaging* de l'intimité comme script à assimiler, où la confiance est truquée (*conjured*) plus que cultivée (traduction de l'auteur).

AUTEURS

ÉRIK NEVEU

Érik Neveu est professeur à Sciences Po Rennes et membre du laboratoire Arènes, Université de Rennes. Courriel : erik.leteure@wanadoo.fr

Véronique PRINCE et Thierry GIASSON (2019), *Là, tout de suite ? La gestion de crise gouvernementale à l'ère de l'instantanéité médiatique*

Québec, Presses de l'Université du Québec, Coll. « Communication – Relations publiques »

Lyllette Lacôte-Gabrysiak

RÉFÉRENCE

Véronique PRINCE et Thierry GIASSON (2019), *Là, tout de suite ? La gestion de crise gouvernementale à l'ère de l'instantanéité médiatique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, Coll. « Communication – Relations publiques »

- 1 Cet ouvrage est tiré d'un travail de master en communication politique de Véronique Prince, journaliste politique à l'Assemblée nationale du Québec. Il rend compte d'une série d'entretiens réalisés auprès de communicants politiques et de fonctionnaires des services de communication publique et inclut des cas de communication de crise (instauration du projet de loi 78 sur les frais d'inscription dans les collèges et les universités en 2012, accident ferroviaire de Lac-Mégantic en 2013 qui a causé la mort de 47 résidents et démission du ministre de la Santé Yves Bolduc en 2015) auxquels ces personnes ont participé. Ce « retour d'expérience » de professionnels réellement impliqués dans ces grandes crises québécoises fait la richesse et l'originalité de ce livre.
- 2 Même s'il peut sembler un peu scolaire, le livre est agréable à lire, pertinent et bien structuré. Il s'agit quasiment d'un manuel fondé sur les expériences des professionnels qui s'adresse aux étudiants, aux communicants et au grand public autant, voire plus qu'au chercheur. La présence de nombreux tableaux synoptiques qui résument les propos permet notamment de retrouver facilement les informations.

- 3 Comme tout travail universitaire, l'ouvrage commence par un état de la question qui reprend les principaux travaux présentant un intérêt dans le cadre de l'étude de la communication de crise politique et des médias sociaux. Il en ressort notamment le problème de l'instantanéité de la communication sur les réseaux, de l'hybridation du système médiatique entre médias traditionnels et médias socionumériques, des changements poussant les hommes politiques à être en campagne permanente, des crises médiatiques nées d'une prise de parole intempestive ou d'une « gaffe » conduisant à un emballement médiatique passant par les réseaux avant d'atteindre les médias traditionnels. Ces changements, dont on ne mesure pas encore totalement la portée, méritent effectivement que l'on s'y arrête.
- 4 Suit une description du fonctionnement politique québécois, nécessaire aux lecteurs qui ne sont pas canadiens. Cette partie est un peu fastidieuse et ne permet pas tout à fait de dissiper, pour un étranger, toutes les interrogations contextuelles qui surviennent lors de l'exposé des études de cas (le fait qu'il y ait deux premiers ministres impliqués dans une crise par exemple peut poser problème à un habitant d'un pays sans État fédéral). Le court descriptif des crises étudiées aurait eu avantage à être placé aux endroits où ces crises sont décrites en détail.
- 5 L'exposé des principes et définitions des communications de crise gouvernementales offre un bon panorama des techniques et des questions qui peuvent se poser. Les nombreux exemples qui émaillent l'ouvrage et les études assez détaillées de cas québécois illustrent et densifient le propos.
- 6 Des points saillants sont particulièrement intéressants : la tension entre communicants politiques des cabinets et fonctionnaires et la répartition des tâches entre ces deux catégories de personnel. Les fonctionnaires sont les plus à même de fournir des données et peuvent s'appuyer sur des protocoles de gestion de crise éprouvés, ce qui en fait des partenaires indispensables dans la gestion des crises « catastrophiques », même si c'est au cabinet du premier ministre que revient l'établissement de la stratégie de communication. En revanche, face à une crise politique, il est plus difficile de leur faire confiance, et leur rôle demeure a priori très limité. Cela peut renvoyer le lecteur français à des questions actuelles : en cas de décision gouvernementale contestée, comment faire si ce sont les fonctionnaires eux-mêmes qui communiquent contre le gouvernement ? Dans le cadre de la réforme des retraites, on a vu par exemple des fonctionnaires de l'Institut national de la statistique (INSEE) soutenus par des syndicats diffuser un document contredisant les chiffres et les hypothèses de calcul venant du gouvernement. Bien sûr, il ne s'agit pas de communicants, mais de fonctionnaires experts ayant accès aux informations utilisées par le pouvoir et les produisant.
- 7 Cet ouvrage montre clairement que l'objectif des communicants politiques est d'imposer par la rapidité et l'occupation de l'espace médiatique le cadre d'interprétation d'une crise que veut privilégier un gouvernement. Cela est particulièrement vérifié pour les crises politiques et médiatiques. Le développement des chaînes d'information en continu et des médias sociaux rend plus ardue cette imposition, d'autant plus que les communications politiques doivent faire l'objet de validation (ce qui les ralentit) et qu'au moment des cas étudiés, la classe politique manquait d'expertise en matière de médias sociaux.
- 8 Enfin, l'ouvrage rend bien compte du nouveau problème que constitue l'utilisation des contenus publiés sur les médias sociaux par les médias traditionnels qui font alors

caisse de résonance et parviennent ainsi à mettre en place d'autres cadres d'interprétation que ceux proposés par le pouvoir en place.

- 9 Il me semble qu'une limite de cet ouvrage est inhérente aux sources : partant de la parole des communicants, sans avoir étudié effectivement ce qu'ont été les communications de l'époque, il manque des détails sur l'usage des médias sociaux fait par les adversaires politiques. Des exemples d'échecs cuisants de la communication gouvernementale font regretter de ne pas avoir une vision plus générale de ce qui a circulé dans les médias au moment de ces crises et soulèvent plusieurs questions : Comment utiliser ces médias socionumériques et contrer les arguments des opposants largement accessibles par des publics morcelés ? Morcelés puisque les gens s'abonnent aux médias sociaux qui vont dans leur sens et que le filtrage opéré par ces mêmes médias donne exclusivement de la visibilité à des contenus susceptibles de plaire à l'internaute. Comment gérer l'émergence d'adversaire associatif, voire du simple citoyen, qui peut prendre de l'ampleur en un temps très court sans qu'il soit possible de vraiment l'arrêter ?
- 10 Si l'ouvrage prend en compte différents types de crises (catastrophique, médiatique et politique), il n'envisage pas (car cela ne s'est peut-être pas produit au Québec depuis l'émergence des médias sociaux) de crise politique avec une dimension insurrectionnelle. Ce qui conduit le lecteur français à être tenté d'extrapoler en fonction de l'actualité récente. Depuis 2018, la crise des Gilets jaunes est une illustration puissante des possibilités offertes par les médias sociaux en France. Cette crise a vu le jour après l'annonce de l'augmentation d'une taxe sur les carburants. Certains internautes se sont insurgés contre cette mesure le plus souvent sur Facebook. C'est ainsi par exemple que la vidéo de Jacqueline Mouraud a été partagée plus de six millions de fois (Arama, 2019) et a même été relayée par les médias traditionnels. Utilisant ce canal, des particuliers se sont très rapidement mobilisés pour occuper des ronds-points un peu partout en France et ainsi bloquer ou ralentir la circulation, mais aussi pour organisant des manifestations, le samedi principalement, dans de nombreuses villes. Le port du gilet jaune (le gilet de haute visibilité qui fait partie des moyens de secours devant être présents dans chaque véhicule) a été, dès le départ, le moyen de ralliement de ceux qui ont, de ce fait, été rapidement désignés justement ainsi. Très vite le mouvement est allé bien au-delà des revendications d'origine, prenant la forme d'une protestation beaucoup plus globale et multiforme (à la demande de la suppression de l'augmentation de la taxe se sont ajoutées des demandes autour de l'amélioration des conditions de vie des classes populaires, de la mise en place d'un référendum d'initiative populaire, de la démission d'Emmanuel Macron, etc.). La multiplicité des personnes impliquées comme le modèle horizontal, presque anarchiste, du mouvement ne pouvaient exister que grâce à l'utilisation massive et quasi exclusive des médias socionumériques comme moyen d'organisation et de communication. Les premières manifestations (certaines se sont poursuivies jusqu'au confinement du 17 mars 2020) ont réuni une population nombreuse (de 300 000 à 1,3 million de personnes pour l'ensemble des manifestations du 17 novembre 2018). Elles ont été émaillées de violences de la part des manifestants (saccage de l'Arc de triomphe à Paris lors de la manifestation du 1^{er} décembre 2018, échauffourées avec les forces de l'ordre) et d'une répression policière souvent jugée féroce. En tout, on compte environ 4 400 blessés, dont 2 500 parmi les manifestants, notamment à la suite de tirs de pistolets avec des balles non létales qui ont fait de nombreux blessés graves ainsi qu'un

nombre inédit de gardes à vue et d'inculpations. Enfin, on compte 11 morts liés à ce mouvement, dont 10 à la suite d'accidents sur les ronds-points (Balu, 2019).

- 11 L'utilisation des médias sociaux dans le cadre d'une telle crise est inédite à cette échelle tant sur le plan de l'organisation du mouvement (officiel et semi-clandestin) que sur celui de la communication d'informations, vraies ou fausses, en contradiction avec le discours officiel. Sans médias sociaux, cette crise n'aurait pas pu avoir lieu sous cette forme, voire n'aurait pas pu avoir lieu du tout. Bien sûr, les causes de ce mouvement sont profondes, mais nous parlons ici de son expression à travers les Gilets jaunes.
- 12 La réponse gouvernementale, assez tardive, a pris la forme de l'organisation d'un grand débat national fondé sur des cahiers de doléances disponibles dans toutes les mairies du pays et sur l'organisation de débats réunissant des citoyens volontaires. La mise en place de ce grand débat national correspond effectivement en partie aux préconisations des experts interrogés dans l'ouvrage de Véronique Prince et Thierry Giasson : 1) occuper l'espace médiatique : lors d'une crise politique, il faut « reprendre l'initiative dans la communication et la couverture médiatique » (p. 66) et 2) créer une structure ad hoc :
le gouvernement devrait combattre la pression de la population, des médias et des adversaires politiques en évitant de faire des promesses qu'il ne peut pas respecter. Il lui faut gagner du temps, pour peaufiner sa communication d'après-crise. La solution peut être de rediriger les interrogations restantes vers une autre instance, créée spécialement pour l'occasion et dont l'objectif sera, entre autres, de lui fournir des recommandations (p. 81).
- 13 Même si ce dernier paragraphe correspond, dans l'ouvrage, à la gestion de la crise après une catastrophe, il s'inscrit bien dans la logique de la mise en place de ces débats partout en France : cela a pris du temps, a permis d'occuper largement l'espace médiatique pendant plusieurs semaines, a montré la bonne volonté gouvernementale tout en laissant les initiatives des propositions aux participants. Le mouvement des Gilets jaunes, de moins en moins soutenu par la population et qui montrait un très fort essoufflement, a semblé quasiment disparaître du paysage médiatique après ces débats. Mais c'était avant que la réforme des retraites en janvier 2020 ne relance un nouveau mouvement social assorti de nouvelles manifestations auxquelles les Gilets jaunes rescapés se sont tout naturellement joints...
- 14 Une autre limite de l'ouvrage est l'absence de prise en compte de la « factualité » dans les cas exposés. Si certains communicants prônent effectivement la rétention d'une partie des informations en cas de catastrophe (ce qui semble de plus en plus risqué), il n'est pas fait allusion aux nouvelles falsifiées dont les médias sociaux regorgent pourtant. Or, même si le cadre d'interprétation des faits peut varier, il n'en demeure pas moins vrai que des informations peuvent être mensongères (anciennes photos republiées avec une légende erronée, montage photo, fausses nouvelles, calculs issus d'hypothèses spéculatives, etc.). Comment rétablir la « vérité » ? Comment faire passer une information douteuse (il est sûr qu'il était difficile de poser cette question en entretien aux communicants) ?
- 15 Il s'agit donc ici d'un ouvrage intéressant et accessible, davantage tourné vers la communication de crise gouvernementale à l'heure des médias socionumériques que vers l'analyse de la circulation de l'information sur ces médias lors d'une crise, ce qui s'explique en partie par le peu d'expertise des communicants du gouvernement québécois

en cette matière à l'époque des cas décrits. Cet ouvrage trouve son utilité quand on mesure les erreurs qui peuvent encore marquer la communication de crise, même catastrophique (les divers modes de gestion de la crise du coronavirus par les différents gouvernements feront autant d'études de cas particulièrement intéressantes).

- 16 On espère une suite, actualisée, à l'heure où la communication sur les réseaux sociaux prend une ampleur inédite et pourrait, prédisent les plus pessimistes, aller jusqu'à menacer le processus démocratique. On peut penser, par exemple, aux soupçons relatifs aux ingérences russes dans les élections étatsuniennes à travers Facebook. Au cours des dernières années, l'usage des réseaux socionumériques est également devenu central en communication politique, comme le montrent les interventions, souvent intempestives, de Donald Trump sur Twitter ou la manière dont des informations assez essentielles peuvent passer par ce même réseau directement envoyées sur les comptes de responsables politiques sans passer par les journalistes.

BIBLIOGRAPHIE

ARAMA, Valentine (2019), « Gilets jaunes : que sont devenues les figures du mouvement ? », *Le Point*, 19 novembre. [En ligne]. https://www.lepoint.fr/societe/gilets-jaunes-que-sont-devenues-les-figures-du-mouvement-05-06-2019-2317185_23.php#xtmc=gilets-jaunes-que-sont-devenues-les-figures-du-mouvement&xtnp=1&xtcr=2. Page consultée le 20 mai 2020.

BALU, Matthieu (2019), « Gilets jaunes : les chiffres faramineux d'un mouvement historique », *Huffingtonpost*, 15 novembre. [En ligne]. https://www.huffingtonpost.fr/entry/les-gilets-jaunes-les-chiffres-faramineux-dun-mouvement-historique_fr_5dcd9449e4b03a7e0296d6ed. Page consultée le 20 mai 2020.

AUTEURS

LYLETTE LACÔTE-GABRYSIK

Lylette Lacôte-Gabrysiak est maîtresse de conférences et membre du Centre de recherche sur les médiations (Université de Lorraine, CREM, F-54000 Nancy, France). Courriel : lylette.lacote@univ-lorraine.fr

Michael SCHUDSON (2018), *Why Journalism Still Matters*

Londres, Polity Press

Érik Neveu

RÉFÉRENCE

Michael SCHUDSON (2018), *Why Journalism Still Matters*, Londres, Polity Press

- 1 Le plus récent ouvrage de Michael Schudson sur le journalisme pourrait être désigné par le curieux nom de plat qu'on trouve dans certains romans de Balzac : un arlequin. C'est ainsi que les restaurateurs du début du XIX^e siècle désignaient une assiette qui, pour pouvoir être délicieuse, était composée de fragments de divers plats. « Arlequin » parce que ce volume d'une petite douzaine de chapitres est pour une moitié fait de la reprise, parfois de l'actualisation, de chapitres ou articles déjà parus. Si l'on est de ceux qui pensent que Schudson est depuis bientôt quarante ans l'un des plus remarquables, si ce n'est le spécialiste mondial de l'analyse du journalisme, le relatif côté patchwork du volume, parfois amplifié par la dimension énumérative de certains chapitres, restera un défaut mineur, tant il y a matière à nourrir la réflexion dans ces courts textes.
- 2 Le volume est en fait structuré en trois grandes parties. La première se demande « D'où vient le journalisme ? » et déploie trois chapitres qui invitent à penser la formation historique de l'activité journalistique ainsi que la nature de son professionnalisme, spécialement au travers des visions changeantes de l'objectivité. Cela se complète d'une amusante (fausse) interview de Walter Lippmann sur le rôle politique du journalisme. La seconde partie, plat de résistance, s'intitule « Going deeper into contemporary journalism »¹. Elle le fait en quatre entrées. La première — reprenant un texte lié aux analyses du journalisme en termes de « champ » — travaille la question de ce qu'est l'autonomie du journalisme... mais pose aussi la question souvent impensée de ce que pourrait être un journalisme si « autonome » qu'il puisse proposer des produits déconnectés de la demande sociale, à la manière par exemple de certaines créations artistiques des avant-gardes. Un second chapitre traite de la question des *fake news*, un

autre revisite le journalisme contemporain en empruntant astucieusement aux analyses de Raymond Williams sur le drame théâtral, ou plutôt sur le statut du « drame » dans une société elle-même « dramatisée ». Un autre texte interroge le thème de la crise du journalisme. Une troisième partie propose de « Brefs éclairages sur le journalisme et la démocratie », en revenant sur la question des rapports entre modèles du bon citoyen et usages des médias, puis en balisant les rôles politiques du journalisme, enfin en utilisant une analogie du *slow government* sur le mode du *slow food* comme outil de réflexion. Une (fausse) dernière partie en postface est sans doute celle où le statut de pièce rapportée d'un texte déjà publié est vraiment gênant, puisqu'il s'agit du papier de conclusion d'un numéro spécial de *Journalism* issu de deux journées à l'Université de Groningue aux Pays-Bas durant lesquelles, à l'initiative de Marcel Broersma, des spécialistes du monde entier étaient venus présenter des communications sur et autour de l'œuvre de Schudson. Et quel que soit le talent pédagogique de l'auteur, lire les réponses à des textes qu'on n'a pas sous les yeux ressemble un peu à une forme de *shadow-boxing* académique.

- 3 On l'aura compris, il n'est pas facile de discuter en détail un livre d'une telle structure. On peut en retenir au moins trois dimensions avant de suggérer quelques formulations critiques.
- 4 Ce qui émerge sans doute avec le plus de puissance de ces textes, c'est le remarquable pouvoir critique et anti-essentialiste que recèlent les approches historiques du journalisme dont Schudson est un maître. Non, il n'existe pas un métier vieux de plus de cent cinquante ans qui serait « le Journalism ». Il existe des pratiques du journalisme historiquement et nationalement situées, des définitions changeantes de l'excellence professionnelle, des normes (objectivité, distanciation critique). Peut-être d'ailleurs faut-il, et c'est un second repère, pour profiter pleinement des pouvoirs de cet éclairage historique fréquenter Schudson pas simplement comme un sociohistorien du journalisme, mais comme un sociohistorien de la citoyenneté politique. Dans une bibliographie riche de livres de référence, deux sont sans doute moins connus des spécialistes des médias. Ils sont pourtant parmi les meilleurs de Schudson. Il faut lire *The Good Citizen* (1998) dont le chapitre 8 donne un condensé en forme de clin d'œil. L'ouvrage pose la question d'apparence simple « Qu'est-ce qu'un bon citoyen ? » et montre à la fois les variations considérables des modèles normatifs de la vertu civique et leur articulation à des usages politiques de la presse et de l'information. S'il est peu présent dans l'ouvrage chroniqué ici, le récent volume *The Rise of the Right to Know* (2015) alimente aussi cette veine, en posant la question des conditions d'émergence et des effets d'un ensemble de *sunshine laws* qui ont depuis trente ans radicalement modifié les conditions d'accès aux données et documents officiels au profit des citoyens, des journalistes et des groupes mobilisés. On en devine les effets sur la mise en discussion de problèmes publics, les pratiques d'un journalisme d'enquête et d'analyse. Évoquer ces volumes n'est pas digresser, mais souligner la place d'une problématique — empruntée à John Keane — qui devient structurante dans la réflexion de Schudson, celle de la démocratie de surveillance/*monitoring democracy*. Le « bon citoyen » réellement observable est aujourd'hui moins un citoyen politisé, mobilisé, équipé de fortes lunettes idéologiques, qu'un observateur à l'attention flottante mais réelle, comme ces parents qui, tout en discutant ou buvant un verre, ont l'œil sur les enfants dans la piscine. Ce modèle de citoyen ne suit pas chaque décision et geste des élus ou des institutions, mais il sait, à partir d'indices, de données ou d'alertes de

presse, se mobiliser et manifester son refus quand se dessinent un comportement scandaleux ou des faits perçus comme problématiques.

- 5 L'intérêt de ces chapitres en manteau d'Arlequin est aussi de manifester l'inventivité de leur auteur, sa capacité à ouvrir des pistes contre-intuitives. La question d'une autonomie absolue des rédactions comme menace paradoxale à leur capacité de répondre aux intérêts et attentes latentes des publics en est une. Les réflexions sur ce que pourrait être demain, bientôt, une redéfinition de l'objectivité (chapitre 3 « Objectivity 1.0, Objectivity 2.0 and beyond »), qui inclut aussi une forme de transparence des journalistes quant à leur trajectoire sociale, à leur éducation, à leurs préjugés, à leur connaissance sensible du monde, sont tout aussi intéressantes. Un lecteur français concerné par ce fléau national que sont les « éditorialistes » qui constituent, hélas, les plus visibles des journalistes de l'audiovisuel se prend à rêver... Si ils et elles devaient soudain afficher ou expliciter qu'ils sont issus de milieux privilégiés, ont été scolarisés dans des écoles où ils n'ont guère été mis face à la diversité sociale, voire indiquer combien ils gagnent, il est alors douteux qu'ils puissent continuer à traiter des invités issus des classes populaires (les Gilets jaunes par exemple) avec la condescendance et le mépris qui sont si souvent observables. Cette pensée vive et inventive, c'est encore celle qui se saisit du « vieux » concept de « privatisation mobile » que Williams avait élaboré dans les années 1960 en réfléchissant à la diffusion-démocratisation de l'accès à la voiture et à la télévision pour le réinvestir sur l'usage des téléphones mobiles...
- 6 S'il fallait ajouter à la liste des thèmes fédérateurs, il faudrait mentionner l'optimisme. Contre les prophètes de malheur ou l'attrait des histoires d'horreur pour universitaires sur le déclin incessant de l'espace public, Schudson vient rappeler que tout n'est pas catastrophique. Il faut beaucoup de naïveté pour dater de l'élection de Trump l'émergence des *fake news* (chapitre 5 « Belgium invades Germany »), dont les équivalents ont une longue et sinistre histoire, contre lesquelles il n'est pas impossible de lutter, avec les armes du journalisme en particulier. Un ensemble de supports (journaux, sites, livres) ont aussi vu éclore des formes de reportage long, mêlant objectivation et attention aux subjectivités, cela avec une intensité qui n'a pas de précédents. Si la composante anti-apocalyptique de cet optimisme est assez convaincante, il faut aussi en questionner les possibles points aveugles. Schudson souligne, de façon précise et convaincante si l'on pense en particulier à son article avec Katherine Fink sur la montée d'un journalisme « contextuel » (2013), que la qualité du journalisme n'a cessé de croître si l'on prend des critères comme la centralité prise par les réponses à la question « Pourquoi ? », le souci de donner des arrière-plans explicatifs, le recul de préjugés racistes et sexistes dans les quotidiens. Il relève aussi que les citoyens sont plus sceptiques, plus critiques face aux autorités.
- 7 Soit. Mais on peut également poser la question impertinente d'une course de vitesse. Si la qualité journalistique grimpe par l'escalier, est-il impensable que le pouvoir des sources sur des dossiers-clés ne monte, lui, par l'ascenseur avec leurs armées de relationnistes, comme ont pu le montrer Aeron Davies ou Dan Starkman sur l'information relative à la bourse et aux enjeux financiers, comme le dévoilent en France des journalistes comme Huet ou Foucard sur les enjeux de santé publique et de pollution ? Si de vieux préjugés, racistes, deviennent peu présentables, n'en émerge-t-il pas dans les médias de neufs tenus, eux, pour acceptables (islamophobie, mépris des « assistés » de l'État-providence) ? Et si en effet sites Web et livres offrent le meilleur

d'un journalisme combinant explication et empathie, peut-on poser la question déplaisante de la sociologie des consommateurs de ces reportages ? Ils et elles sont urbains, diplômés de l'université, venant en plus grand nombre des mondes des classes supérieures, tandis qu'une grande partie des classes populaires, rurales, peu diplômées — le trait est bien sûr forcé — va s'alimenter en information aux États-Unis sur Fox News qui, pour se dire *fair and balanced*, n'est sans doute pas un modèle de journalisme distancié et contextualisant, sur le réchauffement climatique par exemple. S'il est permis de prolonger la critique à partir de l'intérêt bienveillant que Schudson manifeste pour Lippmann, on peut, sans être libéral au sens européen, s'accorder sur le fait que le libéralisme, quand il est attention vigilante aux droits humains, au jeu des contre-pouvoirs et au rôle protecteur des institutions, a de grandes vertus. Mais il se définit aussi par une méfiance à l'égard du *démos* qui fait écrire à Schudson (chapitre 10 « Democracy in a slow government movement ») que pour être intelligible mis en contexte, le mot d'ordre des années 1970 « Power to the people » est un « slogan horrifiant » parce que le peuple peut préférer le présent au futur, suivre la passion et non la raison, ne pas respecter les minorités. Le risque est incontestable. Mais le mépris des générations futures en matière de climat, de sauvegarde de la biodiversité n'est-il pas aujourd'hui avant tout le fait de l'agrochimie et de l'industrie, d'experts et ministres surdiplômés et cravatés ? Les dynamiques d'irrespect des minorités sont-elles l'expression spontanée de bas instincts populaires ou cyniquement attisées par des gouvernements qui enrôlent ou contrôlent les médias en Hongrie, en Inde, en Birmanie ? Cet optimisme à l'égard des capacités auto-correctrices de modèles libéraux est au principe de la seule réserve que m'ait jamais inspirée un travail scientifique à tant d'égards admirable : la perception d'un hiatus entre une acuité d'approche sociohistorique exceptionnelle et la prudence fade de certaines conclusions ou suggestions. Le rapport qu'il a cosigné avec Leonard Downie voici quelques années sur l'avenir du journalisme aux États-Unis montre bien combien Schudson est attentif aux effets catastrophiques d'un règne absolu des logiques de marché sur la production de l'information. Mais on aimerait voir aussi entrer dans ses objets de réflexion des enjeux comme le recrutement social des journalistes, la question de ce que pourrait être un journalisme « contextuel » ou « interprétatif » touchant vraiment des publics populaires, les manières dont des politiques publiques proactives — qui peuvent aussi mobiliser la profession journalistique et des associations — pourraient contribuer à rétablir la santé financière des médias, à réprimer les usages les plus impudents du mensonge, à limiter la subordination des entreprises de presse aux intérêts de grands groupes économiques.

BIBLIOGRAPHIE

FINK, Katherine et Michael SCHUDSON (2013), « The rise of contextual journalism, 1950s-2000s », *Journalism*, 15(1): 3-20.

SCHUDSON, Michael (1998), « Citizenship – According to “The Simpsons” », dans *The Good Citizen*, New York, The Free Press, p. 137-149.

SCHUDSON, Michael (2015), *The Rise of the Right to Know*, Cambridge (Mass.), The Belknap Press

NOTES

1. aller plus profondément dans le journalisme contemporain (traduction de l’auteur).
-

AUTEURS

ÉRIK NEVEU

Érik Neveu est professeur à Sciences Po Rennes et membre du laboratoire Arènes, Université de Rennes. Courriel : erik.neveu@sciencespo-rennes.fr

Gilles TENEAU et Géraldine LEMOINE (2019), *Toxic handlers. Les générateurs de bienveillance en entreprise*

Paris, Odile Jacob

Adel Ben Mbarek

RÉFÉRENCE

TENEAU, Gilles et Géraldine LEMOINE (2019), *Toxic handlers. Les générateurs de bienveillance en entreprise*, Paris, Odile Jacob

- 1 Cet ouvrage s'inscrit dans une logique de prévention des risques psychosociaux dans un contexte de crise et combine les aspects théoriques avec des cas concrets et des témoignages. Les auteurs s'intéressent plus précisément à la qualité de vie au travail qui devrait être un espace d'épanouissement et de bonheur pour le personnel. Ils présentent leur ouvrage à la fois comme une aide pour les managers pour surmonter les périodes de crise sur le plan individuel et collectif et comme un essai d'approfondissement de connaissance dans le domaine de la qualité du travail avec une focalisation précise sur les générateurs de bienveillance et leur rôle dans les groupes et les organisations.
- 2 Gilles Teneau et Géraldine Lemoine annoncent dans l'introduction que cet ouvrage s'inscrit dans la même lignée que les travaux de Peter Frost, dont les centres d'intérêt sont les comportements organisationnels et les ressources humaines. Parmi les objectifs de cet ouvrage, on compte la vulgarisation de ces travaux et la présentation d'une version adaptée au public français. Dans une approche psychologique, cet ouvrage participe à éclairer le rôle des générateurs de bienveillance (GB) dans les entreprises. Cet ouvrage se compose de neuf chapitres que nous pouvons regrouper en

trois parties. La première partie, consacrée à la présentation du GB, compte trois chapitres : le premier chapitre aborde la définition de GB, le deuxième est consacré à la définition des différents types de GB et le troisième est réservé à la présentation des facteurs déterminants d'un GB. La deuxième partie étudie la relation entre le GB et le leadership (quatrième chapitre de l'ouvrage) et sa relation avec le manager (cinquième chapitre). La troisième partie se focalise sur l'idéal type de GB (sixième chapitre), avant d'aborder la question suivante dans le septième chapitre : Comment acquérir les compétences d'un porteur de confiance ? Une autre question est abordée dans le chapitre suivant : Comment favoriser la présence des GB dans l'entreprise ? Enfin, le dernier chapitre est réservé à la présentation de l'ennéagramme comme méthode de connaissance de soi et de développement des compétences nécessaires pour devenir un GB.

- 3 Dans cet ouvrage, Teneau et Lemoine proposent une étude détaillée des personnalités dans les entreprises qui sont peu connues, mais qui jouent un rôle important dans l'amélioration de la qualité de vie au travail grâce à leurs comportements envers leurs collègues. Cette étude s'inscrit dans une approche mettant à la disposition des managers et des responsables des ressources humaines dans les entreprises une lecture psychologique qui peut les aider à découvrir les GB dès la phase de recrutement.
- 4 Les auteurs mettent l'accent sur les managers et les cadres dans l'entreprise. Ces cadres se positionnent dans la couche intermédiaire de l'entreprise, entre la sphère stratégique et la sphère opérationnelle. La proximité, les interactions et les échanges avec le personnel représentent le lieu d'émergence des besoins d'empathie, de sympathie et de compassion. La population visée dans cet ouvrage n'est pas essentiellement des managers dans des postes-clés de l'organisation, mais celle qui occupe une place importante dans les tissus sociaux dans l'entreprise.
- 5 Les auteurs s'appuient sur une approche psychologique pour présenter cette catégorie des salariés. Ils partent de la situation de crise dans l'organisation qui participe à l'émergence des maladies de travail, à savoir la souffrance, l'angoisse, le *burnout* et autres. Cette situation devient permanente dans le management contemporain. D'où l'empathie, la sympathie et la compassion qui deviennent des compétences déterminantes dans les caractéristiques-clés d'un GB.
- 6 Dans le premier chapitre, les auteurs définissent le GB comme un individu attentif, doté d'une certaine sensibilité aux douleurs des autres. C'est celui qui valorise les émotions et les sentiments des autres, facilite la coordination, est compréhensif et porte au fond de lui l'enrichissement symbolique. De même, le GB idéal est l'individu qui est capable de comprendre la souffrance d'autrui. Les capacités principales de GB sont l'empathie, la sympathie et la compassion. Le GB typique participe au maintien de la résilience organisationnelle, par son effet sur le groupe. Il libère l'énergie individuelle de ses collègues et assure ainsi l'allègement de l'effet de la crise, il s'engage par l'action pour aider, il permet d'expliquer le changement et de lui attribuer un sens.
- 7 Dans le deuxième chapitre, les auteurs identifient trois types de GB : le porteur de confiance, le porteur de souffrance et le porteur de compassion. Le porteur de confiance se caractérise par la domination de la compétence de sympathie, il est quelqu'un attentif. Le porteur de souffrance se caractérise par la domination de la capacité empathique envers la souffrance des autres, il est capable d'éprouver ses émotions. Le porteur de compassion se caractérise par la domination de la capacité de compassion, il est quelqu'un qui cherche l'action pour aider ses collègues. Dans ce

chapitre, les auteurs présentent les caractéristiques de chaque type en fonction des capacités de sympathie, d'empathie et de compassion. Puis, dans une autre partie, ils expliquent les qualités de chaque type ainsi que les métiers propices. Concernant la relation entre les trois rôles, le porteur de souffrance et le porteur de compassion ont des relations de synchronisation et de cohérence. Le porteur de compassion aide le porteur de souffrance pour réagir, poser des actions et trouver des solutions.

- 8 Le troisième chapitre sert à répondre à la question suivante : Pouvons-nous tous devenir des GB ? Pour devenir un GB, il faut des critères liés à la personnalité de l'individu, à son histoire et à l'importance du comportement d'entraide et de soutien. Pour le comportement d'entraide, le GB est une personne capable de prendre sur elle la souffrance de ses collègues. Ainsi l'entraide et le soutien sont des comportements innés et se développent au cours du temps. Généralement, chez le porteur de souffrance, l'expérience personnelle est douloureuse, alors que le porteur de confiance n'a pas de perception intériorisée de la souffrance vécue. Les auteurs présentent ensuite les caractéristiques de GB en fonction du niveau d'étude, de la personnalité, de leurs relations avec leur famille. Ils proposent également de considérer le GB comme un patron atypique, qui encadre différemment. Ils cartographient ainsi les caractéristiques des GB dans les postes d'encadrement et de patronat.
- 9 Dans la deuxième partie, les auteurs continuent d'examiner les types de GB mais en se focalisant sur la compétence qui peut caractériser les leaders et les managers dans les entreprises.. Dans le quatrième chapitre, les auteurs s'intéressent à la relation entre leadership et GB. Dans ce chapitre, les études se concentrent sur les compétences des GB et leur relation avec le leadership. Un leader peut être un GB quand il est un porteur de valeur d'épanouissement en entreprise. Le cinquième chapitre considère que les compétences de GB aident les managers à réussir leur mission dans les situations de crise puisqu'elles leur permettent de mieux comprendre la résistance et de proposer des solutions qui tiennent compte des contextes et des fragilités humaines des collaborateurs. Dans ce chapitre, les auteurs ont repris les différents types de GB pour donner les points forts et faibles d'un manager ou d'un leader de chaque type.
- 10 Dans la troisième partie, les auteurs présentent le GB modèle dans l'organisation et proposent des recommandations pour favoriser ou multiplier ces GB dans l'entreprise. Le sixième chapitre présente le porteur de compassion comme l'idéal type de GB. Ce type est identifié par trois compétences-clés, à savoir la maîtrise de soi, l'acquisition de connaissances et sa capacité à être un guide. Ces compétences émergent d'un processus de compassion qui se caractérise par les déterminants suivants : la capacité de transformer la souffrance en puissance, une expérience de souffrance et les grandes perturbations vécues, l'acte de souffrance qui développe la capacité de recherche et de compréhension et, enfin, une théologie mystique comme la voie de sagesse qui donne un sens à la souffrance et affaiblit ses effets.
- 11 Le septième chapitre sert à répondre à la question suivante : Comment acquérir les compétences d'un porteur de compassion ? Le porteur de compassion est celui qui est capable d'absorber la souffrance des autres et qui leur propose des solutions pratiques sans être touché par la fatigue de la compassion. C'est un individu capable de prendre du recul et qui peut pratiquer la méditation de pleine conscience. Il développe ses capacités de telle sorte qu'il peut éviter les effets de la souffrance des autres. Dans ce cadre, les auteurs proposent des exercices et techniques de méditation qui peuvent aider la personne à prendre du recul et à gérer les douleurs des autres (ex. : techniques

de la sophrologie, yoga nidra, yoga de rire). Le porteur de compassion développe ainsi son empathie à travers la communication non violente, l'intelligence émotionnelle et la psychologie positive.

- 12 Dans le huitième chapitre, les auteurs essaient de répondre à la question suivante : Comment favoriser la présence de GB dans une organisation ? Les auteurs considèrent que le GB est un vecteur de résilience organisationnelle par sa capacité à se remettre d'un état post-traumatique. C'est l'art de s'adapter après un accident. Pour favoriser la présence de GB dans une organisation, les auteurs proposent de privilégier la culture de dialogue dans l'entreprise, de promouvoir des stratégies d'encadrement et de direction atypique, de recourir à la communication non violente, de favoriser le codéveloppement ainsi que la créativité professionnelle et d'adopter les principes de la psychologie positive dans l'organisation.
- 13 À la fin de cet ouvrage (neuvième chapitre), Teneau et Lemoine proposent le modèle de l'ennéagramme comme technique qui permet d'analyser la personnalité des GB et qui leur permet, à eux, de développer leurs compétences.
- 14 Teneau et Lemoine concluent leur ouvrage par une interrogation sur la possibilité de se transformer en GB. Dans ce passage, ils mettent en lumière le comportement d'altruisme qui permet de garantir les conditions du vivre-ensemble, quel que soit le contexte de crise ou de stabilité. Pour les auteurs, l'altruisme se base sur les compétences empathiques qui prennent la forme d'un état de motivation d'une personne à accroître le bien-être d'autrui. L'altruisme est un comportement qui caractérise le porteur de compassion, il s'apprend et se développe par l'expérience. L'altruisme est bon pour la personne, le groupe et la société.

Commentaires

- 15 Comme il était annoncé dans l'introduction, cet ouvrage entre dans le cadre de vulgarisation des travaux de Peter Frost auprès du public français. Il met en lumière une catégorie qui vit à côté de nous dans les groupes et les organisations et qui joue un rôle essentiel dans notre vie. Cette catégorie est très active dans les situations de crise puisqu'elle permet d'affaiblir les effets de celles-ci sur la personne. Cet ouvrage s'adresse aux managers dans les organisations pour attirer leur attention sur cette population comme des vecteurs de résilience dans les situations de crise.
- 16 Bien que Teneau et Lemoine aient considéré les organisations comme des espaces de croissance humaine et de développement des forces humaines, nous pouvons affirmer que cette relation entre la personne et l'organisation est déséquilibrée puisqu'elle peut s'inscrire dans le cadre de la domestication de l'être humain et de ses comportements de résistance. C'est un travail qui propose une approche de rationalisation des comportements humains et qui se présente comme un guide des bonnes pratiques permettant au manager d'identifier les GB et de développer leurs compétences pour affaiblir les effets des nouvelles pratiques de management contemporain. C'est une vision qui n'échappe pas aux critiques adressées au modèle capitaliste dans la gestion des organisations. Mais en même temps, les auteurs essaient de trouver un sentier pour accroître les conditions de bien-être des individus dans les organisations.

AUTEURS

ADEL BEN MBAREK

Adel Ben Mbarek est doctorant en science de communication et information et membre du Laboratoire Rigueur & Laboratoire TransitionS, Université ISCAE Manouba (Tunisie) et Université Côte d'Azur Nice. Courriel : adel.benmbarek@gmail.com

Anaïs THEVIOT (2019), *Big Data électoral. Dis-moi qui tu es, je te dirai pour qui voter*

Lormont, Le bord de l'eau

Edmondo Grassi

RÉFÉRENCE

Anaïs THEVIOT (2019), *Big Data électoral. Dis-moi qui tu es, je te dirai pour qui voter*, Lormont, Le bord de l'eau

- 1 La numérisation de la société et des dispositifs interconnectés a conduit à la personnalisation de l'individu, favorisant une production spontanée de « figures » à travers n'importe quel outil, remodelant la perception que le sujet a de lui-même et de l'autre, établissant une relation plus intime avec la machine, apparemment strictement opérationnelle. Ce qui est souvent négligé, cependant, est la valeur hautement sémantique des données collectées qui nécessiterait une nouvelle théorie de la connaissance pour être lue, étudiée, comprise et utilisée. Les *big data* ne semblent être devenues une vérité contemporaine que parce qu'elles sont apparemment complètes en nombre, données statistiques, projections, mais il ne faut pas oublier que le théorème d'incomplétude de Gödel affirmait que ce qui est incomplet ne cesse pas d'être vrai, tout comme c'est le cas de l'être humain (Berto, 2009).
- 2 Cette perspective numérique et l'utilisation des *big data* ont imprégné tous les secteurs de la vie sociale : des appareils biométriques aux villes intelligentes, de la domotique à la finance, de la culture à la politique. L'individu postmoderne s'inscrit dans cet environnement social dans lequel les technologies du pouvoir et les technologies du soi fusionnent et se complètent : une objectivation du sujet qui peut devenir une enquête et une opération sur son propre corps et sa propre personne (Foucault, 2018).

- 3 Les partis politiques tentent toujours de représenter les différents courants de pensée de la population, de rechercher un consensus à travers des programmes électoraux de plus en plus attrayants pour les masses ou avec le recours à l'individu charismatique qui capte les foules, mais avec la technologie numérique, même la politique a changé de corps. Exploiter les nouvelles technologies, les systèmes d'analyse numérique et les capacités de l'intelligence artificielle devient essentiel pour gagner les élections, et Anaïs Theviot pose des questions de forme et de contenu : comment le *big data* influence-t-il l'électeur ? Par quels canaux est-il possible de l'atteindre dans l'intimité de sa pensée ? Quels sont les chiffres qui vous permettent de faire ce saut qualitatif-quantitatif dans la course électorale ?
- 4 À partir de l'analyse menée sur les démocraties occidentales qui ont fait usage du Web, des réseaux sociaux et du *big data*, Theviot affirme que le *data* est le savoir et que celui-ci peut devenir un exercice de pouvoir : le *big data* s'est transformé en affiliation politique, car le fait de pouvoir tracer le profil de l'électeur moyen le rapproche du client d'un service commercial, de sorte que le politicien a la possibilité de s'adresser à un nombre de plus en plus important de personnes avec un effort minimal ; « Il s'agit d'une technique marketing pour renforcer la relation client connue depuis longtemps dans les entreprises et qui s'applique désormais aux "entreprises politiques" » (p. 80). Dans ce contexte, les déclarations de Deleuze et Guattari (2017) font écho à ce processus de décodage et de déterritorialisation qui permet de simplifier les données, de les affiner pour les délier de ses particularités.
- 5 Comme le Prince de Machiavel qui a dû choisir ses conseillers avec soin, car ils allaient construire des éléments d'approbation, de consensus et de soutien populaire autour de sa figure (Machiavelli, 2012), le leader politique contemporain devra donc créer une équipe d'experts capables de naviguer entre les différents réseaux sociaux et qui sait interpréter les données des utilisateurs et les traiter pour obtenir des modèles dont nous devons guider le vote. L'auteur explique comment « l'utilisation des données par les partis politiques apparaît comme la technique la plus performante et la plus récente pour réduire l'incertitude électorale » (p. 76), ce qui signifie que l'utilisation des données doit cependant viser à produire la meilleure analyse par rapport à leur manipulation.
- 6 La diffusion des appareils numériques, la démocratisation de l'information et l'accès constant à Internet ne sont plus relégués au domaine du temps libre, de l'amusement, du divertissement ; ils sont devenus des outils d'investigation de l'individu et de ses relations sociales avec d'autres et avec des institutions, capables de diriger la communication, d'attirer des sympathisants et des votes incertains, jusqu'à être capables de créer de fausses nouvelles ou vidéos, comme dans le cas du *fake* vidéo d'Obama¹. Les concepts de communication, de partage et de confidentialité des données doivent être relus à la lumière du pouvoir d'acquisition et d'analyse intégré aux technologies numériques, à travers lequel la « gouvernamentalité algorithmique », une forme de gouvernement sans réglementation, « produit des chiffres ». Devenir un projet vide et immanent dans le domaine social (Rouvroy, 2016). Les *big data* et leur analyse sont devenues des outils sociotechniques, « agents de sens, profondément ancrés dans la réalité et constitutifs de celle-ci » (Verran, 2012 : 112), jusqu'à la création d'identités algorithmiques : différents types idéaux wébériens à assembler pour étudier la population. Grâce à l'intersection des données sociodémographiques, les partis politiques peuvent identifier des types spécifiques d'électeurs, afin de créer des

slogans, des campagnes électorales, des affiches politiques qui correspondent à leurs désirs et besoins. Theviot souligne comment, à travers des agences en dehors du monde politique, il est possible d'étudier les actions des citoyens et leurs tendances, en utilisant des données pour influencer leur comportement et leur pensée électorale. Cela ressort également clairement des multiples entretiens adressés à des témoins privilégiés, collectés et présentés dans le texte, donnant un aperçu des processus utilisés dans l'utilisation des logiciels (NationBuilder) pour la gestion des données ces dernières années sur le territoire français.

- 7 Un élément qui caractérise le texte est la parabole ascendante que l'auteur retrace dans le développement de la relation entre numérisation et politique, de 2007 à 2017. De la naissance des blogues et forums en ligne sur lesquels les électeurs ont pu se rencontrer et discuter jusqu'à la création de plateformes multifonctionnelles pour réduire la distance entre le candidat et son public. Si, d'une part, les membres les plus âgés de l'électorat étaient sceptiques, les plus jeunes ont montré une plus grande participation et un bon engagement, comme ce fut le cas du PS, qui a permis à Ségolène Royal de remporter les primaires du parti. Dans ce contexte, les données sont une véritable activité politique qui allie l'approche institutionnelle à la production de stratégies de marketing social.
- 8 La législation sur la réglementation des données est encore trop incomplète et incertaine quant aux limites et à l'utilisation du matériel collecté, ce qui conduit les utilisateurs à adopter une approche de plus en plus détachée et négligente de la vie privée. Cela affecte également la véracité des faits et leur diffusion, car, comme le dit l'auteur, « [il] n'est pas nécessaire d'être convaincu de la véracité d'un message pour le partager » (p. 74). L'Italie et l'Espagne ont montré ce que le pouvoir de vote des électeurs peut également être grâce à l'utilisation du réseau, tout comme c'est le cas en France et aux États-Unis. La déclaration semble de plus en plus appropriée : « Dis-moi qui tu es (et je t'envierai un message ciblé pour convaincre de voter pour mon candidat) » (p. 177).
- 9 Theviot conclut en s'adressant aux lecteurs, ceux qui sont les producteurs de données, en leur conseillant de s'instruire. Ils doivent, comme Guillaume de Baskervillea (Eco, 1987), être les *détectives* de leur société, pour comprendre la dynamique de ce changement politique, social et culturel qui ne s'arrête pas dans le monde numérique, mais qui envahit et imprègne la représentation de la réalité quotidienne de chaque individu. Les *big data* ne sont pas le seul élément pour gagner des élections, mais elles sont certainement un outil qui peut influencer la liberté de choix des citoyens.

BIBLIOGRAPHIE

BERTO, Francesco (2009), *Tutti pazzi per Gödel! La guida completa al teorema di incompletezza*, Bari-Roma, Laterza.

DELEUZE, Gilles et Félix GUATTARI (2017), *Mille piani. Capitalismo e schizofrenia*, Napoli-Salerno, Orthotes.

ECO, Umberto (1987), *Il nome della rosa*, Milano, Bompiani.

FOUCAULT, Michel (2018), *Tecnologie del sé*, édition aux soins de Luter MARTIN, Huck GUTMAN et Patrick HUTTON, Torino, Bollati Boringhieri.

MACHIAVELLI, Niccolò (2012), « Capitolo XXII », *Il principe*, Torino, BUR.

ROUVROY, Antoinette (2016), « La governamentalità algoritmica: radicalizzazione e strategia immunitaria del capitalismo e del neoliberalismo? », traduit du français par Paolo VIGNOLA, *La Deleuziana*, 3. [En ligne]. <http://www.ladeleuziana.org/2016/11/14/3-life-and-number/>. Page consultée le 9 mars 2020.

VERRAN, Helen (2012), « Number », dans Celia LURY et Nina WAKEFORD (dir.), *Inventive Methods: The Happening of the Social*, New York, Routledge, p. 110-124.

NOTES

1. « Synthesizing Obama. Learning Lip Sync from Audio ». [En ligne]. <https://grail.cs.washington.edu/projects/AudioToObama/>. Page consultée le 3 mars 2020.

AUTEURS

EDMONDO GRASSI

Edmondo Grassi est doctorant en théorie et recherche sociale, Département des sciences de la formation, Université Roma Tre. Courriel : edmondo.grassi@uniroma3.it

Anaïs THEVIOT (dir.) (2019), *Médias et élections. Les campagnes 2017, primaires, présidentielles et législatives françaises*

Lille, Septentrion

Éric Dacheux

RÉFÉRENCE

Anaïs THEVIOT (dir.) (2019), *Médias et élections. Les campagnes 2017, primaires, présidentielles et législatives françaises*, Lille, Septentrion

- 1 Cet ouvrage collectif s'intéresse à la communication électorale lors des dernières présidentielles françaises. Il s'agit, à partir de cette étude de cas singulière, de mesurer les ruptures, mais aussi les continuités dans la communication électorale de la Cinquième République. Pour ce faire, l'ouvrage est organisé en trois parties. La première s'intéresse à la campagne électorale dans les médias traditionnels. La seconde couvre cette campagne dans les réseaux sociaux numériques. La troisième, enfin, s'intéresse à la réception en cherchant à analyser comment les électeurs ont perçu cette campagne.
- 2 Comme le montre le plan (trois parties de trois chapitres), cet ouvrage collectif — ce n'est pas hélas toujours le cas ! — est un vrai projet éditorial cohérent. L'introduction, de la directrice de l'ouvrage, pose le contexte et décrit la problématique globale ; dans chaque partie, les auteurs traitent la problématique spécifique ; dans la conclusion, Christian Le Bart apporte à l'ouvrage une note réflexive qui est la bienvenue. Une bibliographie commune à l'ouvrage renforce la cohésion éditoriale, tandis qu'une mise en page soignée ainsi que de nombreuses illustrations et représentations graphiques agrémentent le tout. Un ouvrage collectif exemplaire dans sa forme donc.

- 3 Sur le fond, l'ouvrage est particulièrement intéressant pour trois raisons. Tout d'abord, par sa réflexivité. En effet, dans sa conclusion, Le Bart, qui a lu de manière critique les neuf chapitres, souligne les deux partis pris implicites de l'ouvrage. Le premier est de saisir une campagne électorale à partir de sa médiatisation. Ce parti pris est légitime, mais il laisse dans l'ombre la communication directe (les *meetings*, les discussions dans les cafés, etc.), ce qui, du coup, tend à augmenter la confusion, que nous dénonçons régulièrement, entre espace médiatique et espace public. Le deuxième parti pris implicite de l'ouvrage est de penser la campagne de 2017 comme une séquence autonome. Or, souligne avec justesse Le Bart, il n'est pas simple, théoriquement, de trouver un début objectif à cette séquence. En effet, nous pouvons remarquer que le raccourcissement du mandat présidentiel peut donner à penser que la nouvelle campagne présidentielle s'amorce dès que la nouvelle présidence commence. Quoi qu'il en soit, cette conclusion réflexive critique est un atout théorique qui, loin de réduire la portée scientifique de l'ouvrage, en augmente au contraire la valeur. La deuxième raison de s'intéresser à cet ouvrage est le résultat qu'il met au jour : l'élection en France en 2017 s'est faite — plus que jamais — à la télévision. Pour la première fois, comme le remarque fort à propos Jacques Gerstlé dans le chapitre 2, on a pu établir un lien clair entre performance télévisuelle et résultat électoral—

Contrairement aux observations historiques antérieures, on remarquera qu'à trois occasions la procédure du débat télévisuel a produit un effet électoral : lors de la primaire à droite à la mi-novembre 2016 il a permis à F. Fillon d'imposer sa candidature. Lors du débat de 20 mars J.-L. Mélenchon assure le décrochage définitif par rapport à B. Hamon et le débat du 3 mai 2017 voit la déroute de M. Le Pen (p. 79).

- 4 Résultat qui va à l'encontre de nombreux discours médiatiques et académiques parlant d'un bouleversement politique par le numérique. À l'heure actuelle, même si les choses commencent à changer avec la nouvelle génération, la télévision reste le média-clé de la communication électorale nationale. La troisième raison de lire avec profit cet ouvrage tient dans la volonté de faire une analyse « à 360 degrés » de la communication. Une analyse qui englobe production, produits médiatiques et réception. C'est cette approche transversale qui, selon nous, est le mieux à même de distinguer les travaux en sciences de l'information et de la communication consacrés à la communication politique de ceux de la science politique ou de la sociologie politique dédiés au même objet.
- 5 Cependant, deux points viennent légèrement ternir cet ouvrage de belle facture. Le premier a trait au chapitre 9. Si on comprend le projet éditorial (éclairer différemment l'objet en déplaçant quelque peu l'analyse pour aborder les pratiques d'information numérique au Canada), on ne peut que souligner la non-réalisation de ce projet. D'une part, le texte relève plus d'un exercice de synthèse niveau *master* que d'un état de l'art académique, d'autre part et surtout, cette tentative d'éclairer différemment l'objet n'est pas esquissée dans le texte qui n'essaie pas, même en conclusion, de montrer en quoi les données présentées permettent de mieux comprendre la dernière campagne présidentielle française. Le deuxième point sombre concerne la focalisation sur la communication électorale. Cette focalisation fait que toute une partie de la communication politique (Wolton, Breton, Gauthier, etc.) et de la philosophie politique (Habermas, Rancière, Lefort, etc.) n'est pas présente dans la bibliographie. Or, focalisation ne signifie pas obligatoirement oubli pur et simple des continuités entre communication politique et communication électorale. Même si la communication

électorale obéit à des règles spécifiques, elle n'est qu'une forme particulière de la communication politique. Du coup, analyser les évolutions de la communication électorale sans prendre en compte les évolutions globales de la communication politique et de l'espace public, c'est simplifier dangereusement l'objet d'étude et, du coup, le manquer en partie.

- 6 En partie seulement, car l'essentiel, nous l'avons écrit, est dit dans cet ouvrage qui établit sans conteste que l'idée d'une révolution numérique dans la communication électorale n'est qu'un cliché préscientifique. À lire donc pour se débarrasser de cette idée reçue.

AUTEURS

ÉRIC DACHEUX

Éric Dacheux est professeur en sciences de l'information et de la communication, Clermont Auvergne Université. Courriel : eric.dacheux@uca.fr

Amanda WAKARUK et Sam-chin LI (dir.) (2019). *Government Information in Canada: Access and Stewardship*

Edmonton, Presses de l'Université d'Alberta

Siham Alaoui

RÉFÉRENCE

Amanda WAKARUK et Sam-chin LI (dir.) (2019). *Government Information in Canada: Access and Stewardship*, Edmonton, Presses de l'Université d'Alberta.

- 1 L'accès équitable à l'information publique est l'une des manifestations d'un État de droit. Pour qu'un tel accès soit favorisé, cette information doit être efficacement gérée par les acteurs publics concernés. Dans la foulée des transformations numériques touchant les appareils gouvernementaux à travers le monde, la gestion de l'information gouvernementale commande la révision des méthodes par lesquelles elle est créée, gérée, préservée et rendue accessible aux citoyens. La gouvernance ouverte, ce mouvement renforcé par le numérique et qui prône une meilleure transparence de l'activité publique, contraint les gouvernements à réinventer leurs relations avec les citoyens par l'intermédiaire d'un accès plus équitable à l'information. Le Canada, en tant que pays membre du Partenariat pour un gouvernement ouvert (*Open Government Partnership*)¹ et s'étant engagé, depuis 2011, à faire preuve de plus d'ouverture envers le citoyen, est soumis à ces obligations. *Government Information in Canada: Access and Stewardship* s'inscrit dans ce courant assez mouvementé de transformations sociopolitiques. Sous la direction d'Amanda Wakaruk et de Sam-chin Li, respectivement bibliothécaire du dépôt légal à la Bibliothèque de l'Université de l'Alberta et bibliothécaire de référence à l'Université de Toronto, cet ouvrage multidisciplinaire se veut un recueil des contributions de chercheurs et praticiens issus des sciences de l'information (bibliothéconomie et archivistique), du journalisme, des sciences politiques et du droit. Ces auteurs partagent un même objectif : l'étude des mécanismes

légaux, institutionnels et technologiques de la gestion de l'information gouvernementale dans le contexte canadien.

- 2 L'ouvrage s'articule autour de trois grands axes qui offrent au lecteur la possibilité de se faire une lecture à la fois rétrospective, contextualisée et comparative des pratiques de la création, de la gestion et de la diffusion de l'information gouvernementale au Canada. Le premier axe retrace l'historique de ces pratiques, le deuxième décrit et compare ces pratiques telles qu'elles se manifestent dans différentes provinces canadiennes et, enfin, le troisième et dernier axe brosse le portrait des initiatives actuelles entreprises par les instances gouvernementales dans une optique de réédition de comptes.
- 3 Dès la lecture des quatre chapitres composant le premier axe, on peut se faire une première idée des acteurs interpellés par la gestion de l'information gouvernementale. La mise sur pied du programme de dépôt des publications officielles du gouvernement fédéral canadien s'inscrit dans une préoccupation d'ouverture et de transparence. En empruntant une approche comparative, Graeme Campbell, Michelle Lake et Catherine McGoveran brossent le portrait de ces programmes de dépôts à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale, et ce, à partir des dernières décennies du ^{xx}^e siècle. Ne prétendant pas l'exhaustivité, les auteurs décrivent l'expérience des provinces du Québec, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et de l'Alberta en la matière.
- 4 Dans le chapitre suivant, Tom Smyth positionne le rôle prépondérant que Bibliothèque et Archives Canada (BAC) a joué, depuis longtemps, dans la promotion de la gestion de ce programme de dépôts. Une telle initiative émane de la conscience de BAC, l'institution culturelle la plus visible au Canada, de l'importance que revêtent les publications gouvernementales dans le reflet des régimes de gouvernance d'une nation. Se rejoint dans cette initiative, comme l'illustrent d'ailleurs Talia Chung et Maureen Martyn, une pluralité d'acteurs aux horizons disciplinaires multiples, dont les spécialistes de l'information et de la communication, des sciences politiques et du droit. S'intéressant plus particulièrement à l'information parlementaire, les deux auteures soulignent que ces acteurs agissent à titre de relais de communication de cette information entre les instances gouvernementales et les citoyens. Caron Rollins conclut le premier axe de ce livre par la mise en lumière du rôle indéniable rempli par les bibliothèques des tribunaux canadiens, qui collectent, sauvegardent et rendent accessible l'information issue des activités juridiques et légales.
- 5 Au travers des quatre chapitres associés au second axe, on trouve une description fondée sur une certaine logique de régionalisation. Il est question des différentes « traditions » de gestion de l'information gouvernementale, respectivement en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario. Le cinquième chapitre, signé par Dani Pahulje, rend compte de cette régionalisation en exposant la pratique de gestion de l'information par le gouvernement de l'Alberta. L'auteur souligne l'effet de la décentralisation de l'information et les enjeux liés aux ressources financières et matérielles nécessaires comme problèmes majeurs entourant la gestion de l'information numérique. Dans le chapitre subséquent, Gregory Salmers fait une description de l'écosystème de la création, de la gestion, de la diffusion et de l'accès à l'information gouvernementale en Saskatchewan. L'intérêt est porté sur l'information juridique, qui fait l'objet d'une rigoureuse gestion à l'aide d'un système de dépôts administré par la bibliothèque législative de la Saskatchewan. Les deux derniers chapitres sont entièrement consacrés

à l'exploration de la tradition ontarienne en la matière. Sandra Craig et Martha Murphy ont pris le soin de mettre en valeur les stratégies déployées par le gouvernement de l'Ontario dans la numérisation des publications gouvernementales pour en favoriser l'accès aux citoyens. Cependant, cela ne va pas de soi et engendre des problèmes, inhérents même à la genèse du numérique. Dans le dernier chapitre, Carol Perry, Brian Tobin et Sam-chin Li esquissent davantage ces problèmes, lesquels sont essentiellement d'ordre éthique et moral (ex. : droit d'auteur), technologique, communicationnel et documentaire (ex. : usage des métadonnées pertinentes à des fins d'intelligibilité, interopérabilité des interfaces).

- 6 En parcourant les chapitres du dernier axe de l'ouvrage — qui se révèle le plus important —, on aperçoit une véritable touche numérique correspondant à la réalité actuelle de gouvernance ouverte. Dans ces trois chapitres, les contributeurs s'attardent à l'exploration de ces enjeux tels qu'ils se manifestent dans le contexte actuel d'ouverture vers le citoyen. Peter Ellinger, dans le neuvième chapitre, tâche d'expliquer les barrières à la repérabilité de l'information juridique numérique en Ontario. L'auteur projette une réflexion sur les mécanismes infocommunicationnels et techniques qui répondent à la fois aux attentes des instances gouvernementales et des citoyens en matière d'accès politique, intellectuel et technologique à l'information gouvernementale. Ces aspects s'inscrivent, entre autres, dans le contexte de la prolifération des projets de libération des données gouvernementales ouvertes à travers le Canada. Dans la même veine, Amanda Wakaruk et Steve Marks rappellent le rôle prépondérant rempli par le Réseau canadien de la préservation de l'information gouvernementale numérique en réponse aux défis susmentionnés. Ils mettent plus spécifiquement l'accent sur l'importance de la collaboration entre les institutions gouvernementales. Susan Paterson, Nicholas Worby et Darlene Fitcher clôturent ce dernier axe en abordant la pratique de l'archivage de l'information gouvernementale disponible sur le Web en prenant l'exemple de la ville de Toronto. Si une telle pratique interpelle une pluralité d'experts, dont les archivistes, les bibliothécaires et les spécialistes de communication, il n'est dès lors pas étonnant de noter l'importance que ces auteurs accordent à la collaboration comme moteur du renforcement de la transparence et de l'obligation de rendre des comptes du gouvernement.
- 7 Cet ouvrage s'adresse à des chercheurs, étudiants et praticiens issus de différents domaines, dont les sciences de l'information et de la communication, les sciences politiques et le droit. Il est rédigé dans un style simple et comprend des chapitres articulés d'une manière cohérente et qui permettent au lecteur de mieux comprendre la transition des institutions gouvernementales canadiennes de l'univers analogique vers le contexte numérique. Cette transition concerne aussi les quatre phases majeures de la transformation gouvernementale : la centralisation de l'information, l'introduction des mécanismes de modernisation issus de la nouvelle gestion publique (*New public management*), la décentralisation de l'information, puis sa (re)centralisation dans l'optique d'assurer la cohérence des modalités de la communication gouvernementale. Les contributeurs à cet ouvrage, soucieux de partager leur savoir théorique et pratique, illustrent leurs propos avec des exemples concrets tirés de la réalité gouvernementale canadienne. Ils offrent en outre, à la fin de chaque chapitre, une solide bibliographie orientant le lecteur vers de nombreuses ressources documentaires.

- 8 Néanmoins, quelques facettes auraient le mérite d'être plus développées. Si, dès la lecture de la préface, on ressent la préoccupation d'aborder les enjeux de la gouvernance ouverte tels qu'ils se manifestent dans le contexte canadien, les auteurs semblent s'éloigner relativement de cette ambition dans leur réflexion. On s'étonne devant le peu de place accordée aux problématiques entourant la diffusion et l'usage des données gouvernementales ouvertes, un sujet omniprésent dans les discours gouvernementaux de nos jours. Qui plus est, les auteurs ont tendance à favoriser la description de la tradition de quelques provinces canadiennes, en négligeant quelques détails à l'égard des autres. Mentionnons, dans cet esprit, l'Ontario et l'Alberta, ces deux provinces dont les exemples présentés par les auteurs semblent envahir les lignes de l'ouvrage. Le Québec, en revanche, est très peu mis de l'avant ; dans le bref portrait qui en a été fait, les contributeurs se sont par ailleurs contentés d'une courte description de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) en tant qu'institution de mémoire. Nous tendons à expliquer cet écart par l'accès linguistique, le Québec étant une province francophone, alors que les auteurs sont majoritairement anglophones. Cependant, ces critiques n'enlèvent rien à cette œuvre qui offre des éclairages, sous la forme d'études de cas, sur la longue tradition canadienne en matière de gestion de l'information gouvernementale, laquelle reflète la position qu'occupe aujourd'hui le Canada en tant que chef de file de la gouvernance ouverte.

NOTES

1. [En ligne]. <https://www.opengovpartnership.org/fr/about/>. Page consultée le 9 mars 2020.
-

AUTEURS

SIHAM ALAOUI

Siham Alaoui est candidate au doctorat sur mesure en archivistique et en communication publique, assistante de recherche et auxiliaire d'enseignement en archivistique, Université Laval.
Courriel : Siham.alaooui.1@ulaval.ca

Comité de lecture

Nous remercions

- 1 Claude Abé
- 2 Audrey Arnoult
- 3 Thomas Atenga
- 4 Hassan Atifi
- 5 Asmaa Azizi
- 6 Romain Badouard
- 7 Serge Théophile Balima
- 8 Emmanuel Béché
- 9 Karine Bellerive
- 10 Saïda Benchikh
- 11 Marc-François Bernier
- 12 Jean Godefroy Bidima
- 13 Jean-Jacques Bogui
- 14 Maude Bonenfant
- 15 Henri Boyer
- 16 Stefan Bratosin
- 17 Emmanuelle Bruneel
- 18 Bertrand Cabedoche
- 19 Domitille Caillat
- 20 Larbi Chouikha
- 21 Mihai Coman
- 22 Éric Dacheux
- 23 Fathallah Daghami
- 24 Evariste Dakouré
- 25 Éric Darras
- 26 Damien De Blic

- 27 Catherine Déchamp-Le Roux
- 28 Emmanuel Derieux
- 29 Mamadou-Diouma Diallo
- 30 Laurence Favier
- 31 Ayda Fitouri
- 32 Marie-Soleil Frère
- 33 Matthijs Gardenier
- 34 Gilles Gauthier
- 35 Virginie Gautron
- 36 Daniel Gaxie
- 37 Christophe Gimbert
- 38 Lorna Heaton
- 39 Marie-Angèle Hermitte
- 40 Nicolas Kaciaf
- 41 Osée Kamga
- 42 Alain Kiyindou
- 43 Enrique Klaus
- 44 Alexander Kondratov
- 45 Roselyne Koren
- 46 Alice Krieg-Planque
- 47 Gilles Labarthe
- 48 Pierre Leroux
- 49 Philippe Maarek
- 50 Dominique Marchetti
- 51 Pietro Marzo
- 52 Jacinthe Mazzocchetti
- 53 Régis Missire
- 54 Sophie Moirand
- 55 David Monniaux
- 56 Annick Monseigne
- 57 Sihem Najar
- 58 Aleksandra Nowakowska
- 59 Claire Oger
- 60 Magali Prodhomme
- 61 Sandrine Reboul-Touré
- 62 Lise Renaud
- 63 Isabelle Rigoni
- 64 Hélène Romeyer

- 65 Sokhna Fatou Seck-Sarr
- 66 Jacques Semelin
- 67 Nikos Smyrnaio
- 68 Jean-Claude Soulages
- 69 Khaoula Taleb Ibrahim
- 70 Alexie Tcheuyap
- 71 Gilles Tétart
- 72 Yasmina Touaibia
- 73 Olivier Turbide
- 74 Marie Vannetzel
- 75 Philippe Viallon
- 76 Ioanna Vouvou
- 77 François Yelle
- 78 Nisrine Zammar
- 79 Zhaled Zamoum
- 80 Khaled Zouari

Comité scientifique

Nous remercions

- 1 May Abdallah
- 2 Christian Agbobli
- 3 Julien Atchoua
- 4 Serge-Théophile Balima
- 5 Raoul-Germain Blé
- 6 Larbi Chouikha
- 7 Evariste Dakouré
- 8 Etienne Damome
- 9 Jean-Chrétien Ekambo
- 10 Alex Frame
- 11 Éric Gobé
- 12 Osée Kamga
- 13 Sihem Najar